



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

L'ABBE HENRI-RAYMOND CASGRAIN, L'HOMME ET L'OEUVRE.

par Jean-Paul Hudon

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes supérieures de
l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du Ph.D.
en Littérature française.

Ottawa, Ontario, 1977

VOLUME I

CURRICULUM STUDIORUM

Jean-Paul Hudon est né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 29 août 1943. Il a fait ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il a obtenu son baccalauréat ès arts en 1964. Inscrit au département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa en 1967, il a reçu sa licence ès lettres (Français-Histoire) en 1970. De 1970 à 1972, il a poursuivi ses études de doctorat à l'Université d'Ottawa. Il enseigne au Royal Military College of Canada depuis 1972.

RECONNAISSANCE

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à M. Roger LeMoine pour les conseils judicieux et les encouragements soutenus qu'il nous a prodigués dans l'élaboration du présent travail.

Nos remerciements s'adressent aussi aux personnes qui ont facilité nos recherches: l'abbé Lionel Léveillé, Soeur Saint-Victorien, s.c.i.m., Mlle Micheline Fortin et Mme Jeannine Cloutier.

A ceux qui nous ont donné des renseignements précieux, Mlle Odette Condemine, M. Pierre Cantin, M. Normand Harrington, M. Serge Gagnon, M. Pierre Savard et M. Kenneth Landry, nous exprimons notre reconnaissance.

Nous remercions également tous ceux qui nous ont aidé dans ce travail, notamment nos lecteurs M. Guy Monette et M. Jean-Claude Drapeau.

SIGLES

AAQ: Archives de l'Archevêché de Québec.

ACRCCF: Archives du Centre de recherche en civilisation
canadienne-française de l'Université d'Ottawa.

ACSAP: Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

AICQ: Archives de l'Institut canadien de Québec.

AJQ: Archives judiciaires de Québec.

APC: Archives publiques du Canada.

APQ: Archives de la Province de Québec.

ASQ: Archives du Séminaire de Québec.

AUL: Archives de l'Université Laval.

BMM: Bibliothèque municipale de Montréal.

DIP: Département de l'Instruction publique.

MSRC: Mémoires de la Société royale du Canada.

INTRODUCTION

Le nom de l'abbé Henri-Raymond Casgrain est étroitement lié à la vie littéraire de la seconde moitié du XIX^e siècle. Tour à tour conteur, biographe, poète, historien et critique, Casgrain se révèle un écrivain prolixe mais contesté. Adulé par la plupart de ses contemporains, il se voue à la cause de la littérature canadienne qu'il assujettit à la morale. A peine vient-il de publier sa première oeuvre littéraire, les Légendes canadiennes, qu'il jouit de la considération de ses amis qui l'acclament comme "le Chateaubriand du Canada"¹. Philippe Aubert de Gaspé, qui lui dédie son roman Les Anciens Canadiens, le perçoit comme un littérateur distingué "un protecteur de la bonne littérature canadienne"². Pour sa part, Napoléon Legendre le qualifie de "père nourricier de notre littérature"³ de même que Laure Conan qui l'appelle "le père de la littérature canadienne"⁴. Ceux qui le côtoient reconnaissent en lui "un causeur entraînant autour duquel se regroupent les jeunes

1 Edmond Lareau, Histoire de la littérature canadienne, Montréal, Lovell, 1874, p. 312.

2 Philippe Aubert de Gaspé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 1863, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, nos 118-119.

3 Napoléon Legendre, Échos de Québec, Québec, Côté, 1877, vol. 2, p. 35.

4 Laure Conan, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 14 janv. 1884, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 116.

écrivains⁵". Selon Benjamin Sulte, "le prestige de Casgrain auprès de la jeunesse se compare à celui de Michel Ange "qui marchait dans les rues entourés [sic] de peintres et de sculpteurs qui recherchaient sa compagnie⁶". Tous ces éloges ne peuvent que plaire au destinataire et l'encourager à poursuivre sa carrière d'écrivain.

Toutefois, quelques contemporains blâment certains comportements de Casgrain ou s'attaquent à son oeuvre. Sous le pseudonyme de Jean Piquefort, Adolphe-Basile Routhier critique malicieusement l'oeuvre et la personne de l'abbé tandis que Joseph-Charles Taché lui intente un procès sur une question de droits d'auteur. En 1866, une querelle oppose Stanislas Drapeau aux abbés Charles-Honoré Laverdière et Henri-Raymond Casgrain lorsque ces derniers prétendent qu'ils ont découvert le tombeau de Champlain. Casgrain sera impliqué dans une autre dispute en 1898; si Ernest Gagnon et Narcisse-Eutrope Dionne désavouent la conduite de l'abbé dans cette nouvelle polémique concernant cette fois l'inscription du monument de Champlain, René de Kérallain s'en prend pour sa part à l'historien de Montcalm et Lévis qui rend Louis-Antoine de Bougainville responsable de la perte du Canada.

Même si la vie de Henri-Raymond Casgrain et divers aspects de son oeuvre ont déjà fait l'objet de plusieurs écrits,

5 Charles Aneau (pseudonyme de Benjamin Sulte), L'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Le Monde illustré, 6^e année, no 267, 15 juin 1889, p. 53.

6 Ibid.

un tour d'horizon de la critique permettra de mieux saisir la nécessité de l'étude que nous entreprenons.

Du vivant de Casgrain, quelques auteurs comme Edmond Lareau⁷ et Napoléon Legendre⁸ lui accordent une place dans leur ouvrage. Mais la première étude d'ensemble est signée par Camille Roy qui, quelques mois après la mort de l'abbé, fait paraître dans La Nouvelle-France⁹ une série de trois articles sur Casgrain. L'auteur se propose de faire revivre le prêtre et l'écrivain dont la vie "fut presque tout entière consacrée aux lettres canadiennes"¹⁰. Le critique dégage les lignes essentielles de l'oeuvre de l'abbé en plus de rendre témoignage à l'homme de lettres. En se référant aux Souvenances canadiennes de Casgrain, Roy retrace les principales étapes de la formation de l'écrivain et insiste sur les influences marquantes. Il nous présente aussi l'historien, le poète et le critique littéraire "en rappelant quelques-unes des idées générales et des circonstances qui expliquent son oeuvre"¹¹. Enfin le critique précise le rôle que Casgrain a joué auprès des autres

⁷ Edmond Lareau, op.cit., p. 115-116; 221-224; 310-313.

⁸ Napoléon Legendre, op.cit., p. 15-17; 35-36.

⁹ Camille Roy, L'abbé Casgrain, dans La Nouvelle-France, t.3, no 6, juin 1904, p. 257-276; no 9, sept. 1904, p. 408-422; no 11, nov. 1904, p. 511-531. Ces articles ont été réunis en volume sous le titre L'abbé Henri-Raymond Casgrain, La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique littéraire, Montréal, Beauchemin, 1913, 141 p. Nous utiliserons ce volume pour notre travail.

¹⁰ Ibid., p. 17.

¹¹ Ibid.

écrivains ainsi que la place qui lui revient dans l'histoire littéraire. Bref, Camille Roy veut rendre hommage à son personnage dans ces pages où il décrit d'une façon louangeuse "l'esprit et l'oeuvre de l'abbé Casgrain"¹². Au terme de son étude, Roy reconnaît encore "qu'il reste beaucoup à dire d'un tel homme et d'une telle vie"¹³. Plus tard d'autres critiques s'intéresseront à l'oeuvre.

Jules-S. Lesage analyse le recueil de poèmes Les Miettes. Distractions poétiques dans Notes biographiques. Propos littéraires¹⁴. Quant à Laurence A. Bisson¹⁵, il étudie lui aussi les poésies et La Jongleuse afin d'y discerner les influences romantiques de Chateaubriand et de Lamartine. Bien qu'il souligne, à l'instar de Camille Roy, que Casgrain soit "une des plus fortes personnalités que nous rencontrons dans les lettres canadiennes"¹⁶, Bisson note avec justesse que l'auteur des Légendes canadiennes "ne fut jamais autant innovateur

12 Ibid., p. 140.

13 Ibid.

14 Jules-S. Lesage, Les Miettes, dans Notes biographiques. Propos littéraires, Montréal, Garand, 1931, p. 45-52.

15 Laurence A. Bisson, L'abbé H.-R. Casgrain (1831-1904), dans Le romantisme littéraire au Canada français, Paris, Droz, 1932, p. 141-163.

16 Ibid., p. 163. L'auteur le surnomme "le Sainte-Beuve du romantisme au Canada", p. 161. Dans les quelques pages qu'il consacre à Casgrain dans Le Canada français et son expression littéraire, Jules Léger écrit que l'abbé fut surnommé "le Sainte-Beuve du Canada", Paris, Nizet et Bastard, 1938, p. 110.

qu'il le pensait¹⁷". Si Lesage et Bisson jettent un regard sur quelques oeuvres, les abbés Pascal Potvin et Arthur Maheux se penchent, pour leur part, sur la correspondance.

Lorsque les deux abbés publient, en 1943, Les correspondants de l'abbé Henri-Raymond Casgrain¹⁸, ils révèlent une partie intéressante de l'activité de Casgrain. En effet, les auteurs dressent un inventaire des lettres reçues d'historiens français, canadiens et américains, de descendants des grandes familles françaises, des éditeurs Gustave et Hector Bossange, et surtout des écrivains canadiens-français. Potvin et Maheux ne se contentent pas d'une simple énumération des destinataires; ils donnent un bref aperçu du contenu des lettres tout en ayant soin de souligner leur intérêt pour l'histoire du Canada, la littérature canadienne et les monographies. Le travail des deux abbés fait donc mieux connaître Casgrain et ceux qui ont correspondu avec lui.

Une dizaine d'années plus tard, l'abbé Honorius Provost ajoutera d'autres renseignements à l'étude de Potvin et Maheux en publiant L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses relations d'amitié¹⁹. Provost étudie les amitiés de

17 Ibid., p. 162.

18 Pascal Potvin et Arthur Maheux, Les correspondants de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans MSRC, sect. 1, 1943, p. 79-88.

19 Honorius Provost, L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses relations d'amitié, dans Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 9, mai 1954, p. 791-810.

Casgrain avec un ancien confrère de classe, Zéphirin Giasson, avec son professeur de rhétorique, l'abbé Pierre-Henri Bouchy, avec le poète Octave Crémazie ainsi qu'avec les historiens Edme Rameau de Saint-Père et Francis Parkman. Il insiste également sur les relations cordiales qui existaient entre Casgrain et deux institutions, l'Asile du Bon-Pasteur de Québec et l'Université Laval, qui ont largement bénéficié des prêts à fonds perdu faits par l'abbé. Tout comme Camille Roy, l'abbé Provost loue le mérite de Casgrain qui a contribué à l'essor de la littérature canadienne par ses propres écrits: "Mais il a été d'autre manière, note Provost, un entraîneur hors-ligne pour les littérateurs. Jusqu'à sa mort, il a exercé sur eux un paternalisme de bon aloi, allant jusqu'à l'apostolat²⁰". Trois études écrites entre 1955 et 1958 précisent davantage la part de Casgrain dans la vie littéraire de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Dans Les "Soirées canadiennes" et le mouvement littéraire de 1860²¹, Henri-Louis Bolduc relate les débuts du mouvement avant de faire l'historique de cette première revue dirigée par Joseph-Charles Taché, Hubert LaRue et Henri-Raymond Casgrain. L'auteur, qui consacre une partie de son travail à

20 Ibid., p. 808.

21 Henri-Louis Bolduc, "Les Soirées canadiennes" et le mouvement littéraire de 1860, M.A., Université de Montréal, 1955, 106 p.

l'analyse des textes contenus dans Les Soirées canadiennes, étudie donc la légende La Jongleuse publiée dans le premier numéro.

En 1958, paraissent deux nouvelles études, l'une portant sur Casgrain, l'autre décrivant surtout la place des Soirées canadiennes et du Foyer canadien dans le mouvement littéraire de 1860. Léonard Desroches²² tente de démontrer que l'abbé fut l'animateur romantique des écrivains de 1860. S'il définit les sources du romantisme de Casgrain et la vie littéraire des années 1860, il n'apporte rien de nouveau aux écrits de Camille Roy et de Laurence A. Bisson. L'auteur analyse à son tour l'action personnelle de Casgrain dans la création des deux revues. Et, pour établir que l'abbé fut "un éveilleur d'idées", Desroches insiste sur sa contribution à la critique littéraire en expliquant les Silhouettes littéraires de Placide Lépine. Comme Bisson, il examine Les Légendes canadiennes et le recueil de poésie de Casgrain afin de faire ressortir le romantisme descriptif de l'auteur qu'il nomme "l'animateur du foyer littéraire de l'école de 1860"²³.

Cependant, la meilleure étude sur cette période littéraire revient à Réjean Robidoux qui, en plus d'évoquer le milieu intellectuel de Québec, situe Les Soirées canadiennes

22 Léonard Desroches, L'abbé Henri-Raymond Casgrain, animateur romantique de l'école de 1860, M.A., Université de Montréal, 1958, 132 p.

23 Ibid., p. 126.

et Le Foyer canadien dans le mouvement littéraire québécois de 1860²⁴. L'auteur fait plus que renouveler l'article de Léon Gérin²⁵ qui a tracé l'historique de ces deux revues, car il met en valeur l'importance des Soirées canadiennes et du Foyer canadien dans l'essor des lettres canadiennes. C'est également à Réjean Robidoux que l'on doit les meilleures explications sur le conflit qui opposa les imprimeurs Brousseau à trois membres des Soirées canadiennes: Antoine Gérin-Lajoie, Hubert LaRue et Henri-Raymond Casgrain. A l'aide des brochures Les Soirées canadiennes. Mémoire des propriétaires-éditeurs et Réponse de MM. Brousseau, Frères, il reconstitue la querelle qui donna naissance au Foyer canadien. Robidoux insiste aussi dans son étude sur le rôle de Casgrain qui, malgré son influence, ne fut pas le chef de "l'école littéraire de Québec", pas plus que le poète Octave Crémazie.

Certes, ces appellations "de mouvement littéraire de 1860" et "d'école patriotique de Québec" n'ont plus aujourd'hui la valeur qu'on leur accordait à l'époque. Parmi nos critiques actuels ces vocables ne font pas l'unanimité. Dans son texte

24 Réjean Robidoux, "Les Soirées canadiennes" et "Le Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860, D.E.S., Université Laval, 1958, 148 p. Un condensé de ce mémoire a paru dans Revue de l'Université d'Ottawa, 28^e année, no 4, oct.-déc. 1958, p. 411-452.

25 Léon Gérin, L'histoire véritable de deux revues québécoises, dans Le Canada français, vol. 13, sept. 1925, p. 13-27.

La poésie romantique au Canada français 1860-1890²⁶, David M.

Hayne démontre qu'un mouvement littéraire a réellement existé dans les années 1860, mouvement qui s'est poursuivi jusque vers les années 1890. Comme Robidoux, l'auteur s'abstient de parler "d'école patriotique de Québec" et de proclamer que Henri-Raymond Casgrain ou Octave Crémazie fut le maître des autres littérateurs. Par contre, Roger LeMoine²⁷ nie l'existence non seulement "d'une école littéraire" mais aussi "d'un mouvement littéraire de 1860". Bien sûr, les abbés Jean-Baptiste-Antoine Ferland et Henri-Raymond Casgrain "soumettaient la critique littéraire à des préoccupations moralisantes²⁸", mais il faut admettre qu'un groupe de littérateurs, les collaborateurs des Soirées canadiennes, ont oeuvré ensemble dans le but de créer une littérature canadienne et de répandre le goût des lettres. Nous croyons donc à la vitalité d'un mouvement littéraire au moment où Casgrain entreprend sa carrière d'écrivain. S'il contribue par son enthousiasme à susciter de l'intérêt pour la littérature, il n'est pas le seul responsable du renouveau littéraire; d'autres écrivains ont participé à cet essor.

26 David M. Hayne, La poésie romantique au Canada français 1860-1890, dans La poésie canadienne-française, Archives des lettres canadiennes, Montréal, Fides, 1969, t. IV, p. 51-73.

27 Roger LeMoine, L'Ecole littéraire de Québec, un mythe de la critique, dans Livres et auteurs québécois 1972, p. 397-412.

28 Ibid., p. 398.

Les études de Jeanne LeBer²⁹ et d'Odette Condemine³⁰ sur Octave Crémazie, d'Eveline Bossé³¹ sur Joseph-Charles Taché, de René Dionne³² sur Antoine Gérin-Lajoie, de Luc Lacourcière³³ sur Philippe Aubert de Gaspé et de Roger LeMoine³⁴ sur Joseph Marmette nous font juger à leur juste mesure les contemporains de Casgrain. Grâce à ces travaux, les rapports de l'abbé avec les écrivains sont mieux connus et évalués.

Quant à l'oeuvre historique, elle n'a pas tellement retenu l'attention en dépit de son ampleur. A part l'abbé Camille Roy, peu de critiques se sont intéressés aux écrits de

29 Jeanne LeBer, L'amitié de Crémazie et Casgrain, M.A., Université d'Ottawa, 1960, 176 p. Un condensé de cette thèse a paru dans Archives des lettres canadiennes, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, t. I, p. 184-208.

30 Odette Condemine, Edition critique d'Octave Crémazie, Ph.D., Université d'Ottawa, 1970; étude publiée en volume sous le titre Octave Crémazie, Oeuvres: I-Poésies, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1972, 613 p. Aussi Octave Crémazie, Oeuvres: II-Prose, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976, 438 p.

31 Eveline Bossé, Joseph-Charles Taché, son temps, son oeuvre, Ph.D. Université de Montréal, 1969; thèse publiée en volume sous le titre Joseph-Charles Taché (1820-1894). Un grand représentant de l'élite canadienne-française, Québec, Garneau, [1971], 324 p.

32 René Dionne, Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres (1824-1882), Doct. ès L. Univ. de Sherbrooke, 1974, 608 p. (Publication prochaine).

33 Luc Lacourcière, L'Enjeu des "Anciens Canadiens", dans Cahiers des Dix, no 32, 1967, p. 223-254.

34 Roger LeMoine, Joseph Marmette; sa vie, son oeuvre, D.E.S., Université Laval, 1963, xxiv-280 p.; étude publiée en volume, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, 250 p.

Casgrain. Toutefois, la récente étude de Serge Gagnon³⁵ apporte un éclairage nouveau sur l'historien puisque l'auteur tente de dégager l'idéologie dominante de l'oeuvre.

A la lumière de ces divers textes qui dévoilent certains aspects de Casgrain et de son oeuvre, il importe de jeter un regard d'ensemble sur celui qui demeure une figure dominante dans les lettres canadiennes de la seconde moitié du XIX^e siècle, tant par son activité que par ses écrits. Louangé par les uns et dénigré par les autres, Casgrain apparaît comme un être complexe et difficile à saisir. Néanmoins, nos recherches dans les fonds d'archives nous permettent d'apporter quelques éléments nouveaux sur son enfance, son rendement scolaire, son entrée à l'école de la médecine, ses diverses activités au sein du mouvement littéraire de 1860, sa campagne secrète en faveur du gaumisme, ses ressources financières, ses intrigues concernant la rédaction de l'inscription du monument de Champlain, sa première rencontre à Paris avec le poète exilé Octave Crémazie en 1873-1874. Mais la plus grande partie de notre travail consistera à analyser et à apprécier les écrits de Casgrain. Si certains ont fait l'objet d'études, d'autres sont à peine connus; il convient donc de les résumer avant de porter un jugement global sur l'historien et sur l'homme de lettres.

35 Serge Gagnon, Idéologie et savoir historique: l'historiographie de la Nouvelle-France de Carneau à Groulx (1845-1915), Doctorat ès Lettres (Histoire), Université Laval, 1974, xxxiii-826 p. Nous remercions l'auteur qui a bien voulu nous prêter des textes manuscrits portant sur les écrits de Casgrain.

Notre travail se divisera en cinq parties. Nous tracerons d'abord un tableau des ancêtres et de la famille de Henri-Raymond Casgrain pour ensuite évoquer sa vie de collégien, d'étudiant en médecine, de séminariste et de prêtre. Dans un deuxième chapitre, nous préciserons le rôle de Casgrain au sein du mouvement littéraire de 1860. Il s'agira de déterminer si sa contribution aux Soirées canadiennes et au Foyer canadien est plus importante que celle des autres littérateurs. Bien que l'abbé ait peu écrit dans ces deux revues, il semble que son dynamisme ait été un stimulant pour ses contemporains. Et s'il se fait l'animateur du mouvement romantique, il évite de prendre part ouvertement à la querelle des humanistes canadiens. Sans être un polémiste aussi remarquable que l'abbé Alexis Péllétier, Casgrain sympathise plus que l'on pense avec les gaumistes canadiens qui désiraient accroître l'enseignement des auteurs classiques chrétiens dans les collèges.

Dès les années 1860, Casgrain se voue à la cause de la littérature canadienne. Lorsque le gouvernement entreprend, en 1876, la publication d'une série d'ouvrages canadiens destinés à être donnés en prix dans les écoles, l'abbé est choisi comme intermédiaire entre l'imprimeur et le département de l'Instruction publique que dirige Gédéon Ouimet. Nous verrons comment Casgrain se révèle un homme d'affaires des plus astucieux en analysant ses rapports avec le gouvernement mais aussi avec les communautés religieuses auxquelles il verse des "dons". Nous établirons ensuite que ses revenus ne proviennent pas seulement de son contrat avec le département de l'Instruction publique, mais d'autres sources. Homme d'affaires, Casgrain apparaît

également comme un intrigant. Ses tentatives pour venir en aide au poète Octave Crémazie de même que ses menées à propos de la rédaction de l'inscription du monument de Champlain en sont deux exemples. Nul doute que l'abbé était un homme rusé. Il a su acquérir des revenus appréciables qui lui ont permis de faire de nombreux voyages aux Etats-Unis et en Europe. Nous insisterons sur ceux des voyages qui présentent un certain intérêt. Voilà l'objet de ce troisième chapitre.

Etant donné que l'abbé Henri-Raymond Casgrain a produit une oeuvre fort imposante, nous examinerons dans un quatrième chapitre les ouvrages historiques. Nous tenterons de définir la conception historique qui s'en dégage en étudiant d'abord les critiques portant sur les historiens puis en analysant ses propres écrits que nous regrouperons en trois catégories: l'histoire religieuse, l'histoire acadienne et l'histoire de la guerre de Sept Ans. Une telle étude permettra d'évaluer l'oeuvre historique et de la situer par rapport à celle des autres historiens de l'époque.

L'oeuvre littéraire de Casgrain n'est pas moins considérable que ses écrits historiques. Dans un dernier chapitre, nous jetterons un regard sur les critiques consacrées aux écrivains de son temps; nous nous pencherons ensuite sur ses légendes, ses biographies, ses poésies, ses récits et ses mémoires afin d'étudier les sujets qu'il exploite. Nous serons alors en mesure de vérifier si l'auteur reste fidèle aux idées littéraires qu'il proposait dans ses articles, Le mouvement littéraire en Canada, (1866) et Critique littéraire (1872).

Par cette étude, nous espérons mieux faire connaître la vie et l'oeuvre de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et lui assigner sa véritable place dans l'histoire littéraire du XIX^e siècle canadien.

CHAPITRE PREMIER

HENRI-RAYMOND CASGRAIN: SA FAMILLE ET SA FORMATION

Avant de narrer, dans ce premier chapitre, l'enfance et l'adolescence de notre personnage, Henri-Raymond Casgrain, il ne serait pas inutile d'évoquer le souvenir de ses ancêtres et particulièrement de ceux qui vécurent au lieu de sa naissance, la Rivière-Ouelle.

Dans Les Silhouettes littéraires, Placide Lépine écrit de la famille de Henri-Raymond Casgrain:

Par les hommes, il vient du peuple. Son bisafeul qui était soldat, prit part à la fameuse bataille de Fontenoy (...). Du côté des femmes, il se rattache aux Baby de Ranville dont il a conservé la belle devise: "Au camp valeur, au champ labeur"¹.

Et pourtant, cette "noble" origine affirmée d'une façon aussi péremptoire, est fort contestée, d'abord par Adolphe-Basile Routhier qui reproche à Casgrain de professer "un culte exagéré des ancêtres"² et par l'abbé Alphonse Casgrain, son cousin, qui note dans ses Mémoires: "Cette noblesse, elle n'a pas d'appui véritable, l'orgueil a tout flétri; ~~les titres~~, les écussons ne

¹ Placide Lépine (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain et Joseph Marmette), Les Silhouettes littéraires. L'abbé Casgrain, dans Les Guêpes canadiennes, compilées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, Bureau, 1881, vol. 1, p. 220.

² Jean Piquefort (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier), Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, dans Les Guêpes canadiennes, vol. 1, p. 286.

2

valaient rien; ils étaient de l'invention³". Que Jean-François Cassegrain, le premier de sa famille à venir s'établir au Canada, ait fait une glorieuse carrière militaire⁴, que Henri-Raymond Casgrain soit⁵ revenu de France avec les preuves de cette noblesse et des armoiries de famille, il n'en reste pas moins que Le Livre d'Or de la Noblesse ne mentionne aucunement les "Casgrain".

Jean-François Cassegrain⁵, celui qui fit souche au pays, est issu du mariage de François Cassegrain et de Catherine Le Compte, de St-Pierre d'Airvault, diocèse de la Rochelle⁶. Arrivé à Québec vers 1748, il s'installe dans la paroisse de Notre-Dame de Québec où il exerce le métier de traiteur⁷. Le 15 juin 1750, il épouse Geneviève Duchesne, fille de feu André

3 Alphonse Casgrain, Mémoires, 1908-1913, Musée du Québec, Archives privées. Manuscrit dactylographié, p. 236.

4 Philippe-Baby Casgrain, Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada, Québec, Darveau, 1898-1899, p. 22 ss.

5 Ibid., p. 16. L'auteur mentionne "que Jean-François portait habituellement le nom de Jean, quoiqu'il soit désigné quelquefois sous celui de François".

6 Voir Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Québec, 1748-1752, 15 mars 1750, p. 44, AJQ.

7 Voir Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Québec, 1759-1768, 25 octobre 1766, p. 853, AJQ. Au moment de son second mariage avec Marguerite Cazeau, Jean Cassegrain est traiteur; aussi 17 mars 1768, p. 1035, AJQ, où l'on indique que lors de la naissance de sa fille Marie-Josephite, Cassegrain occupe le métier de traiteur.

3

Duchesne et de Marie-Anne Grenier⁸. Peu de temps après, le couple Cassegrain fait l'acquisition "d'une maison en pierre à deux étages, située dans la Basse-Ville, rue Demeules, (aujourd'hui Petite rue Champlain) au pied du Cap (...) "⁹".

Après la guerre de la Conquête à laquelle il aurait participé comme soldat¹⁰, Jean Cassegrain décide de reprendre son métier de traiteur et, si possible, de faire fortune¹¹. Aussi, à l'enseigne de "La cloche bleue", et jusqu'en 1791¹², continue-t-il de servir "à manger et à boire aux voyageurs et aux viveurs de ce temps-là"¹³.

Sa première femme étant morte sans descendance, Jean Cassegrain se remarie le 10 juillet 1764 à Marguerite Cazeau¹⁴ de Château-Richer qui lui donne quatorze enfants¹⁵ dont Pierre, le grand-père de Henri-Raymond Casgrain.

8 Voir Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Québec, 1748-1752, 15 mars 1750, p. 44, AJQ. Geneviève Duchesne signe l'acte de mariage ainsi que quelques témoins; quant à son mari, il a déclaré ne savoir signer.

9 Philippe-Baby Casgrain, op.cit., p. 24-25.

10 Ibid., p. 25.

11 Ibid., p. 26.

12 Ibid.

13 Jean Piquefort, op.cit., p. 290.

14 Philippe-Baby Casgrain, op.cit., p. 26.

15 Ibid., L'auteur donne les actes de naissances des quatorze enfants et quelques dates de sépulture.

4

Pierre Casgrain¹⁶ quitte la maison paternelle dès l'âge de treize ans afin de se livrer au commerce dans la région des Grands Lacs¹⁷. Philippe-Baby Casgrain écrit de lui:

Il s'engagea au service de M. de Rocheblave qui faisait la traite des pelleteries dans les pays d'en haut, c'est-à-dire que ses voyages s'étendaient jusqu'aux postes de Michillimakinac en descendant de¹⁸ là jusqu'aux Illinois et jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Amené dès ce moment à faire des échanges avec les Indiens, Casgrain prend goût au commerce. Il manifeste de telles dispositions pour ce métier qu'il réalise des économies lui permettant d'acheter quelques "pacotilles" et de devenir marchand ambulant le long de la rive sud du fleuve Saint-Laurent:

C'est donc comme "peddler" que Pierre Casgrain vint pour la première fois à Rivière-Ouelle; transportant sur son dos une "cassette", fixée aux épaules par des "strappes", il achetait et vendait divers objets pour le bénéfice de marchands influents établis à Québec¹⁹.

Comme ses affaires l'appellent périodiquement dans cette localité, Pierre Casgrain connaît les commerçants de la Rivière-Ouelle. A la mort de l'un d'eux, Pierre Florence, il décide de s'installer dans l'endroit et d'"acheter une grande partie du

¹⁶ Ibid., p. 16. Philippe-Baby Casgrain explique la transformation de la graphie Cassegrain à Casgrain.

¹⁷ Alphonse Têtu, Introduction à Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle d'Adolphe Michaud, Québec, H. Chassé, 1908, p. x.

¹⁸ Philippe-Baby Casgrain, op.cit., p. 33.

¹⁹ Paul-Henri Hudon, Rivière-Ouelle 1672-1972, Montréal, Atelier des Sourds Inc., 1972, p. 278.

stock de son magasin²⁰". Quoiqu'il ne soit qu'âgé de dix-neuf ans, le jeune Casgrain réussit très bien en affaires.

Le commerce se développe si rapidement que Casgrain devint l'unique commerçant de la Rivière-Ouelle à la suite de la faillite, en juillet 1795, du riche marchand James Quinn²¹. Lorsque la maison de ce dernier est mise en vente, il l'achète car, placée près de l'église et à proximité de la rivière, elle lui apparaît bien située pour le commerce²² de même que pour l'exploitation de pêcheries:

En peu d'années Pierre Casgrain se trouva à la tête d'un commerce étendu et fort lucratif, qui le mit à même d'asseoir une partie de sa fortune sur des biens fonds et entre autres d'acquérir la seigneurie de la Bouteillerie (Rivière-Ouelle) et celle de l'Islet, dans le but de les substituer dans sa famille²³.

Les affaires de Pierre Casgrain ne cessent de s'accroître; il exploite un commerce en société avec son commis Amable Dionne, et, plus tard avec son cousin-germain, Charles Têtu. Entre 1813 et 1815, il achète successivement les trois parts de la seigneurie de la Bouteillerie²⁴ appartenant à l'honorable Olivier Perreault et à ses frères Michel et Pierre:

20 Ibid., p. 280.

21 Ibid., p. 281.

22 Philippe-Baby Casgrain, op.cit., p. 35.

23 Ibid.

24 Paul-Henri Hudon, op.cit., p. 286.

Cet achat le Fend bénéficiaire des revenus des cens et rentes, lods et ventes, ainsi que des louages de bacs et de pêche; de plus, ceci l'autoris[é] à jouir de tous les droits honorifiques, comme le banc d'honneur dans l'église²⁵.

Le 27 juillet 1780, le grand-père de Henri-Raymond Casgrain épouse Marie-Marguerite Bonenfant, de la Rivière-Ouelle, fille de Jean-Baptiste et de Marie Côté²⁶. Treize enfants sont issus de cette union dont seulement trois filles et trois garçons survécurent²⁷, les autres mourant en bas âge. Grâce à une dot substantielle, les trois filles du couple Casgrain font des mariages avantageux: Sophie épouse le notaire François Letellier de Saint-Just, père du futur lieutenant-gouverneur; Luce s'unit à l'honorable Philippe Panet, juge des cours du Banc de la Reine et d'Appel; enfin Justine épouse Charles-Butler Maguire, chirurgien dans la marine royale anglaise, et, en secondes noces Pierre Beaubien, médecin et professeur à Montréal. Quant aux trois fils, Pierre-Thomas, Charles-Eusèbe, et Olivier-Eugène, ils se partageront, après la succession, les biens acquis par le père: Pierre-Thomas obtiendra la seigneurie de la Bouteillerie et la clientèle (goodwill) de la maison de commerce; Charles-Eusèbe recevra la propriété de son père à Québec ainsi que des terres et des rentes; enfin, Olivier-Eugène héritera de la seigneurie de l'Islet-Bonsecours.

25 Ibid.

26 Philippe-Baby Casgrain, op.cit., p. 34.

27 Tous les détails sur les enfants de Pierre Casgrain et de Marie-Marguerite Bonenfant sont empruntés aux ouvrages de Philippe-Baby Casgrain, op.cit., et Paul-Henri Hudon, op.cit.

Ce sont les Mémoires de famille. C.-E. Casgrain²⁸ qui permettent de connaître Charles-Eusèbe Casgrain, le père d'Henri-Raymond. Agé de dix ans, il commence son cours classique au Séminaire de Québec pour le poursuivre au Collège de Nicolet jusqu'en rhétorique, grâce à son frère Pierre qui paie ses études²⁹. Après deux années de convalescence, à la suite d'une pleurésie qui l'obligea à quitter le collège, il entreprend l'étude du droit chez un célèbre avocat de Québec, Louis Moquin. C'est à l'occasion d'un bal d'adieu en l'honneur du gouverneur général, lord Dalhousie, que le jeune clerc rencontre pour la première fois sa future épouse, Elisabeth-Anne Baby, fille de l'honorable Jacques Dupéron Baby, de Sandwich. Comme M. Baby souhaitait que sa fille reçoive une éducation chrétienne et catholique dans les meilleurs couvents du pays, il l'avait confiée à sa soeur Archange, mariée au major Ross-Lewin et demeurant à Québec.

Le 26 octobre 1824, Mgr Plessis bénit le mariage de Charles-Eusèbe Casgrain et d'Elisabeth-Anne Baby, en la cathédrale de Québec³⁰. Les époux s'installent d'abord

28 Madame C.-E. Casgrain, née Baby, Mémoires de famille. C.-E. Casgrain, Rivière-Ouelle, Manoir D'Airvault, 1869, 254 p. Le manuscrit se trouve aux Archives du Séminaire de Québec dans le fonds Casgrain, no 0476. Une note insérée au début du manuscrit nous indique que c'est René Casgrain qui a écrit ces pages sous la dictée de sa mère. La seconde édition de ce volume, dont le titre a subi une légère modification, Mémoires de famille. L'honorable C.-E. Casgrain, a été préparée par Henri-Raymond Casgrain qui y ajouta une biographie de sa mère sous le titre Madame C.-E. Casgrain, Rivière-Ouelle, Manoir D'Airvault, 1891, 271 p. C'est à cette dernière édition que nous empruntons les données biographiques.

29 Alphonse Casgrain, op.cit., p. 24.

30 Madame C.-E. Casgrain, Mémoires de famille. L'honorable C.-E. Casgrain, p. 38.

dans leur résidence de la rue des Carrières, face au jardin du gouverneur, puis, en mai 1825, ils prennent possession d'une maison de la rue Buade³¹. Le jeune avocat connaît beaucoup de succès dans sa profession:

Homme instruit, juris-consulte de premier ordre, il sut attirer à son étude en office bien des avocats de Québec, qui l'avaient connu pendant qu'il habitait cette ville, qui s'adressaient à lui dans leurs doutes. Ses décisions étaient telles, qu'elles faisaient l'étonnement des Cours³².

Cependant les exigences du métier fatiguent Casgrain qui décide de se retirer à la Rivière-Ouelle où réside son père depuis plusieurs années. En mai 1827³³, la famille Casgrain qui compte déjà deux fils, Charles-Eusèbe et Philippe-Baby³⁴, s'établit dans la résidence du seigneur Jacques-Nicolas Perrault.

Petite localité située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent dans le comté de Kamouraska, la Rivière-Ouelle demeure une région rurale. D'après le recensement de 1831³⁵, la population totale est de 3,784 âmes dont 3,769 catholiques, 14 anglicans et 1 presbytérien. L'agriculture constitue la principale source de revenus des habitants; on dénombre 379 agriculteurs, 9 marchands, 2 médecins, 1 avocat et 1 notaire dans ce village de 500 maisons qui possède 1 couvent et 13 écoles "fréquentées par 325 garçons et 191 filles".

31 Ibid., p. 41.

32 Alphonse Gasgrain, op.cit., p. 27.

33 Madame C.-E. Casgrain, op.cit., p. 46.

34 Ibid., p. 42. Charles-Eusèbe est né le 3 août 1825 et Philippe-Baby, le 30 déc. 1826.

35 Alphonse Têtu, op.cit., p. xi. Têtu donne le détail du recensement que nous résumons ici.

Lorsqu'il achète le manoir du seigneur Perrault, en décembre 1826³⁶, Charles-Eusèbe Casgrain ne devient pas pour autant seigneur de la Rivière-Ouelle malgré tous les efforts que son fils Henri-Raymond pourra déployer pour en persuader le public. Autant Adolphe-Basile Routhier³⁷ et l'abbé Alphonse Casgrain ont contesté la "noble origine" des Casgrain autant ils ridiculisent l'appellation de manoir d'Airvault qui est une pure invention de Henri-Raymond Casgrain. D'ailleurs, l'auteur des Mémoires rectifie les dires de son cousin concernant le manoir:

A propos de manoir, le cher Abbé [sic] il en a fait du "puff". Pourtant il y a longtemps que ce n'est plus le manoir de la Rivière-Ouelle. Lorsque Pierre Casgrain grand-père de l'Abbé [sic] Casgrain acheta la seigneurie, il ne voulut jamais résider dans cette maison qui a toujours porté le nom des Messieurs Perrault, qui l'avaient bâtie. Mais l'abbé Casgrain faisait fi de toutes ces circonstances pour arriver à son but, le but principal de toute sa vie, c'est-à-dire celui d'arriver à convaincre tout le monde que leur habitation seule était reconnue comme le manoir seigneurial, pour qu'en conséquence les gens prissent Charles-Eusèbe Casgrain pour le seigneur de la Rivière-Ouelle parce que c'était lui qui habitait le manoir³⁸.

En fait, de 1813 à 1828, Pierre Casgrain réside dans la maison de James Quinn, laquelle lui sert de manoir³⁹. Le magasin qu'il s'est construit en 1818 était habité par son fils Pierre-Thomas, oncle de Henri-Raymond. En 1834, Pierre-Thomas fait construire "le seul manoir Casgrain qui ait jamais existé, celui qui existe encore au nord-ouest du village, légèrement en retrait du chemin public⁴⁰". Le second seigneur Casgrain est donc Pierre-Thomas et non pas Charles-Eusèbe, père de Henri-Raymond.

36 Paul-Henri Hudon, op.cit., p. 303.

37 Jean Piquefort, op.cit., p. 286-291.

38 Alphonse Casgrain, op.cit., p. 78-79.

39 Paul-Henri Hudon, op.cit., p. 139. Charles Têtu de la Rivière-Ouelle achètera cette résidence à la mort du seigneur Pierre Casgrain.

40 Ibid.

A la Rivière-Ouelle, Charles-Eusèbe Casgrain s'occupe d'agriculture. Considéré comme "un Monsieur"⁴¹ et non comme un habitant, il vit confortablement des revenus que lui procurent non seulement les récoltes de foin mais aussi la culture de la patate qui devient l'objet de ses soins:

Il fut un des premiers dans sa région à cultiver en grand la pomme de terre, à encourager par son exemple l'amélioration du sol et celle des animaux de la ferme⁴².

Cependant il se laisse tenter par la vie politique "sur la réquisition formelle d'un bon nombre de ses amis"⁴³ et il se porte candidat dans le comté de Kamouraska⁴⁴, sûr de l'appui de l'autre postulant, Amable Dionne⁴⁵, un marchand de Kamouraska. Lors de

41 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I, ch. 1, p. 26. Le manuscrit se trouve aux Archives du Couvent du Bon-Pasteur de Québec; la seconde copie dactylographiée est la propriété du Séminaire de Québec. Pour notre travail nous nous référerons à la copie dactylographiée qui se trouve aux Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; toutefois, comme elle comporte une double pagination, nous utiliserons celle du tome et non celle de chaque chapitre.

42 Ibid., t. I, ch. 4, p. 93-94.

43 Madame C.-E. Casgrain, op.cit., p. 59.

44 Le comté comprend les paroisses de Sainte-Anne, Rivière-Ouelle, Kamouraska et Saint-André, ce qui représente une population de 13,800 personnes. Voir Paul-Henri Hudon, op.cit., p. 193.

45 Paul-Henri Hudon, op.cit., p. 487; jusqu'en 1841, deux députés représentent la circonscription à la chambre d'assemblée.

l'élection de septembre 1830, Casgrain et Dionne l'emportent sur leurs adversaires MM. Pierre Canac-Marquis, marchand de Saint-André, et Elzéar Bédard, avocat de Québec⁴⁶. Partisan du "parti constitutionnaliste"⁴⁷, Casgrain se rend bien vite compte que la politique ne correspond pas à ses goûts:

Que celui-là est heureux qui, loin du tumulte et de l'embarras des affaires, vit tranquille au sein de la famille. Mon bonheur n'a été troublé que depuis que je me suis mêlé de ces misérables affaires politiques qui ne conviennent ni à mon caractère, ni à mes dispositions⁴⁸.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il refuse de briguer les suffrages au scrutin de 1834.

Quand les troubles de 1837 éclatent, le gouvernement fait venir des renforts armés du Nouveau-Brunswick et recourt au service de Charles-Eusèbe Casgrain pour "faciliter le passage des troupes depuis la Rivière-du-Loup jusqu'à Québec"⁴⁹. Il semble que les services de M. Casgrain aient été appréciés par les autorités militaires si l'on en juge par les lettres de remerciements que madame Casgrain reproduit dans ses Mémoires⁵⁰.

46 Ibid.

47 Le Canadien, vol. 7, no 146, 16 avril 1838, [p. 2].

48 Madame C.-E. Casgrain, op.cit., p. 63.

49 Ibid., p. 83. Dans ses Mémoires, madame Casgrain consacre un chapitre (IV) aux troubles de 1837. Elle y décrit le passage des troupes anglaises à la Rivière-Ouelle ainsi que les services que son mari a rendus aux autorités anglaises.

50 Ibid., p. 87-92.

Promu au grade de lieutenant-colonel de milice, il est nommé membre du Conseil Spécial, en 1838⁵¹, par Lord Gosford.

Lorsqu'il est choisi "second commissaire" des travaux publics⁵², en août 1846, Casgrain déménage avec sa famille à Montréal. Ce nouveau travail l'accapare beaucoup et lui cause bien des fatigues. C'est à la suite d'une inflammation de poumons⁵³ contractée au cours d'un voyage d'affaires que le père de Henri-Raymond tombe malade et meurt à peine âgé de 48 ans.

Du mariage de Charles-Eusèbe Casgrain et d'Elisabeth-Anne Baby sont nés quatorze enfants dont un seul, Adèle, meurt en bas âge. Mais que deviennent les autres⁵⁴?

L'aînée des filles, Marie-Elisabeth fréquente le couvent de la Rivière-Ouelle dirigé par les soeurs de la Congrégation Notre-Dame. Attirée par la vie religieuse, elle quitte sa famille en septembre 1844 pour le noviciat des Soeurs de la

51 Ibid., p. 95. Selon l'abbé Henri-Raymond Casgrain, le Conseil Spécial a été créé "pour rétablir l'ordre et la tranquillité après la victoire de 1837" (cf. Madame C.-E. Casgrain, p. 212). En plus de Charles-Eusèbe Casgrain, le Conseil Spécial se composait de MM. Neilson, Walker, DeLery, James Stuart, Amable Dionne et Marc-Pascal de Sales Laterrière.

52 Madame C.-E. Casgrain, op.cit., p. 118.

53 Ibid., p. 122.

54 Nos renseignements biographiques sur les enfants de Charles-Eusèbe Casgrain et d'Elisabeth-Anne Baby proviennent des ouvrages suivants: Catalogue des anciens élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Québec, L'Action sociale Limitée, 1927; Mgr Henri Têtu, Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault, Québec, Dussault & Proulx, 1898; Alphonse Casgrain, Mémoires, 1908-1913; Philippe-Baby Casgrain, Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada, Darveau, 1898-99; Paul-Henri Hudon, Rivière-Ouelle 1672-1972, Montréal, Atelier des Sourds Inc, 1972.

Congrégation de Notre-Dame de Montréal. Devenue en religion Soeur Sainte-Justine, elle occupa pendant plusieurs années la charge de dépositaire générale⁵⁵. La cadette, Marie-Amélie, la rejoint dans la même communauté plusieurs années plus tard. La vie religieuse de cette "fille de prédilection"⁵⁶ de madame Casgrain sera de courte durée puisque Soeur Marie-Marguerite mourra au couvent de Notre-Dame de Montréal à l'âge de 23 ans. Nous savons peu de choses de Julie si ce n'est qu'elle entre en religion et fait sa profession en 1860 chez les Soeurs de la Charité de Montréal, où elle portera le nom de Soeur Baby. "Aussi remarquable par ses qualités utiles et agréables dans le commerce de la vie que par sa piété exemplaire et ses autres vertus"⁵⁷, Suzanne, la deuxième soeur de Henri-Raymond, se marie en 1861 avec l'avocat Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier. Toutefois elle mourra quelques semaines après la naissance de son premier enfant, Oscar. Elevé par madame Charles-Eusèbe Casgrain, le petit Oscar se souviendra des années passées dans cette famille. Il soulignera dans ses Mémoires qu'il doit à son oncle Henri-Raymond son goût pour la vie d'aventure et pour la lecture⁵⁸.

Rosalie, la soeur préférée de Henri-Raymond, épouse en 1876 M. Prime de Martigny. Comme le couple de Martigny n'a pas d'enfants,

55 Mgr Henri Têtu, op.cit., p. 420.

56 Henri-Raymond Casgrain, Madame C.-E. Casgrain, p. 229.

57 Madame C.-E. Casgrain, op.cit., p. 69.

58 Oscar Pelletier, Mémoires. Souvenirs de famille et récit, Québec, [s. éd.], 1940, p. 21.

Rosalie s'occupe d'oeuvres sociales devenant même vice-présidente de l'Oeuvre des Tabernacles. On la retrouvera fréquemment chez les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec où résidera son frère Henri-Raymond à partir de 1878. Comme celui-ci souffre de maux d'yeux, elle rédige sa correspondance et lui fera la lecture.

Quant aux garçons, ils étudieront presque tous au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, situé à quelques milles de la maison familiale de la Rivière-Ouelle. D'autant que le père avait occupé une place de choix parmi les premiers "amis" du collège⁵⁹; il était à l'occasion "un précieux conseiller juridique"⁶⁰, mais surtout "un puissant appui lorsqu'il s'agissait de 'patronner' des demandes de subventions pour l'institution naissante"⁶¹. Mais en 1844, les bonnes relations entre la famille Casgrain et le collège sont compromises à la suite d'une altercation. Serge Gagnon résume ainsi l'anecdote:

On avait renvoyé les enfants de Casgrain parce que ceux-ci étaient arrivés au collège après le jour de la rentrée des classes! Pour comble, le préfet des études avait accusé Casgrain d'être un "mauvais père, donnant de mauvais conseils et de mauvais exemples" à ses enfants. Dans sa colère, le notable de la Rivière-Ouelle qualifia les prêtres de l'institution "d'hommes orgueilleux et tyrans". A ces accusations, l'abbé Pilote riposta d'une manière aussi polie que blessante.

⁵⁹ Serge Gagnon, Le clergé, les notables et l'enseignement privé au Québec: le cas du Collège de Sainte-Anne 1840-1870, dans Histoire Sociale/Social History, no 5, avril 1970, p. 46.

⁶⁰ Ibid., p. 47.

⁶¹ Ibid. La fondation du Collège de Sainte-Anne par l'abbé Charles-François Painchaud date de 1827.

Si vos accusations sont fondées, écrivait-il en substance, "c'est pour vous un devoir de retirer vos enfants du Collège"⁶².

Grâce aux soins de deux médiateurs, le curé de la Rivière-Ouelle, l'abbé Charles Bégin, et le supérieur du collège, l'abbé Célestin Gauvreau, la réconciliation se fit⁶³. Ainsi Henri-Raymond Casgrain et ses deux frères, Charles-Eusèbe et Philippe-Baby, continuèrent à fréquenter le collège. Après le litige, la famille Casgrain entretint à nouveau des relations amicales avec les autorités de l'institution qui accueillirent plus tard quatre autres frères de Henri-Raymond: Guillaume, René, Alfred et Herménégilde. Qu'advint-il des huit garçons des Casgrain?

L'aîné de la famille, Charles-Eusèbe, entreprend des études de médecine à McGill où il obtient son diplôme en 1851. Reçu médecin, il pratique d'abord à Détroit, à Sandwich et enfin à Windsor. C'est à ce dernier endroit qu'il s'établit avec son épouse, Charlotte Chase, de Détroit. En 1897, il accèdera au poste de sénateur à Ottawa.

A la fin de ses études classiques, Philippe-Baby optera pour le barreau et, à l'exemple de son père, il se lancera en politique. Protonotaire adjoint de la Cour Supérieure pendant treize ans, il deviendra député de l'Islet à Ottawa de 1872 à 1891. Par la suite il sera nommé greffier de la Cour de Circuit de la Province de Québec. Philippe-Baby s'adonnera également à l'écriture; parmi ses oeuvres on note Mémorial des familles

62 Ibid., p. 48.

63 Ibid., p. 48-49.

Casgrain, Baby et Perrault du Canada (1898-1899) et Letellier de Saint-Just et son temps (1885).

Auguste, le troisième frère de Henri-Raymond, n'a pas étudié au Collège de Sainte-Anne. "Type le plus parfait de l'égoïsme⁶⁴" selon le cousin Alphonse, Auguste hérite du bien paternel et occupe divers postes importants dans la paroisse de la Rivière-Quelle, tels ceux de conseiller et de juge de paix. Sa nomination comme membre de la société d'agriculture du comté de Kamouraska est due à ses connaissances variées sur la culture de la terre et sur les différentes races d'animaux domestiques.

Quant à William, on ne saurait que bien peu de choses à son sujet, sans les quelques lignes que lui consacre son cousin Alphonse Casgrain. William passe deux ou trois ans au Collège de Sainte-Anne avant d'entrer à l'école d'agriculture de l'endroit. Il se rend ensuite

à Québec, à Montréal, à Windsor, Ontario et de là aux Etats-Unis. Il y occupe plusieurs places importantes, nous a-t-on dit, enfin, un bon jour, on apprend qu'il s'est suicidé; pourquoi? on se le demande⁶⁵.

Comme son frère Philippe-Baby, René fait des études de droit à l'Université Laval. Reçu avocat, il pratique quelque temps dans le district judiciaire de Kamouraska avant de demander son adhésion au Séminaire de Québec en 1869. Il prie alors son frère, l'abbé Henri-Raymond, de favoriser son entrée au Séminaire⁶⁶. Ordonné prêtre en 1873, il sera tour à tour

64 Alphonse Casgrain, op.cit., p. 228.

65 Ibid., p. 232.

66 René Casgrain, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 4 déc. 1869, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 60.

vicaire, aumônier, enfin curé de l'Ange-Gardien.

Au sortir du Collège de Sainte-Anne, Alfred s'oriente vers le commerce. Installé dans la maison paternelle avec son frère Auguste, il ne peut s'entendre avec ce dernier, et, à la suite d'un différend, il s'exile aux Etats-Unis où il mène une vie errante pendant 20 ans. Il réapparaît soudainement à la Rivière-Ouelle pour visiter les siens mais quelques mois après, il repart pour les Etats-Unis. "C'est le juif-errant de la famille⁶⁷", écrira Mgr Henri Têtu.

Le dernier des frères de Henri-Raymond, Herménégilde, entreprend des études classiques et les abandonne deux ans plus tard pour devenir fonctionnaire à Ottawa. Marié avec une riche anglaise, Catherine Macdonald, il mène une vie simple et honorable. Telle est, brièvement résumée, la carrière des frères et des soeurs de celui qui fait l'objet de notre travail.

Cinquième enfant de la famille, Henri-Raymond Casgrain naît le 16 décembre 1831. Les quelques anecdotes que nous connaissons sur son enfance nous sont révélées par ses propres écrits. Le jeune Casgrain se souvient des troubles de 1837:

Je n'étais âgé que de sept ans lors des troubles de 1837, mais les événements étaient alors si extraordinaires pour un enfant, surtout pour un enfant élevé à la campagne, qu'ils me sont restés profondément gravés dans l'esprit⁶⁸.

Si le passage des troupes anglaises cause un émoi certain parmi la population, les gamins de la Rivière-Ouelle regardent "défiler

67 Mgr Henri Têtu, op.cit., p. 425.

68 Henri-Raymond Casgrain, Madame C.-E. Casgrain, p.

les soldats avec une vive curiosité jointe à une crainte plus vive encore⁶⁹". En route vers Montréal, les troupes royales s'arrêtent dans cette paroisse qui héberge les soldats dans la salle publique et les maisons privées. Quant aux officiers, ils sont les hôtes de quelques familles en vue dont celle de Charles-Eusèbe Casgrain, père de Henri-Raymond. Peu accoutumés de se trouver "au milieu de ces troupiers armés et de leur équipement de guerre⁷⁰", les enfants de la famille Casgrain se tiennent près de leur groom John Bowthorpe car ils ont peur:

Mais peu à peu, raconte Henri-Raymond, nous étions apprivoisés par les attentions que nous portaient quelques-uns d'entre eux, qui nous prenaient sur leurs genoux et nous faisaient jouer avec leurs armes⁷¹.

Pourtant ce qui ébahit surtout les enfants c'est "la fanfare du régiment qui jouait pour les convives pendant le dîner⁷²", et plus encore les riches costumes des officiers. A ces souvenirs s'ajouteront les jeux d'enfants.

A la campagne, Henri-Raymond occupe ses loisirs à bien des jeux tels les courses de petits voiliers, la pêche, le croquet, la balançoire, se permettant même quelques espiègleries envers les domestiques de la famille. Anastasie Madore, la bonne, ainsi que la femme de chambre et cuisinière, Léocadie Anctil, ne seront guère épargnées. Les promenades près du fleuve Saint-

69 Ibid.

70 Ibid.

71 Ibid.

72 Ibid., p. 214.

Laurent et les voyages en voiture comptent parmi les moments les plus inoubliables de cette période.

Au début de sa biographie de Philippe Aubert de Gaspé, Henri-Raymond Casgrain laisse percer le plaisir qu'il éprouvait avec ses frères et soeurs lorsqu'ils accompagnaient leurs parents à Québec:

Mon père et ma mère avaient l'habitude de faire, chaque année, quelques visites à nos parents et amis échelonnés dans chaque paroisse, le long du fleuve, depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à Québec. Parfois plusieurs des enfants étaient admis à l'insigne bonheur de les accompagner. C'était alors une fête sans pareille, on l'attendait avec impatience comme un jour de l'an, on se faisait compter les jours, on en rêvait. Ces promenades, avec les beaux tours sur le fleuve que notre père nous faisait faire dans son yacht sont les souvenirs que j'ai gardés le plus vivement gravés dans ma mémoire d'enfant⁷³.

Ce voyage était toujours une récompense renouvelée pour l'enfant qui s'émerveillait à chaque fois devant le spectacle de la nature s'offrant à ses yeux:

Comme toute la nature était belle alors! Comme elle nous souriait avec amour! La fée magique de l'enfance avait touché chaque objet de sa baguette. Le ciel, les prairies, les montagnes, la mer, tout était enchanté. L'azur du firmament était plus limpide, les campagnes plus verdoyantes, les montagnes plus ombragées, la mer plus chatoyante des feux du jour⁷⁴.

Parmi les joies de sa "blonde enfance", Casgrain se souvient de ses ballades dans "les grands bois, près des sources

73 Id., Philippe A. de Gaspé, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & Fils, 1897, t. 2, p. 240. A moins d'indications contraires, nous référons à la 3^e édition des Oeuvres complètes.

74 Ibid., p. 242.

moirées, ou sur le velours des prairies⁷⁵, et de ses courses.

"dans les blés d'or, ou dans les glaïeuls en fleurs⁷⁶". Il se sent également entraîné

vers la grève sonore du grand fleuve, où, s'enivrant des vapeurs salines que secouent ses vagues écumeuses, il s'amuse à tour à tour à faire glisser des pierres sur leurs crêtes mobiles, ou à cueillir les blancs coquillages, ou à faire grincer ses pas sur le sable chatoyant, ou, la chevelure tordue par la brise, à lutter contre le flot qui l'inondait d'une écume glacée⁷⁷.

La légende Fantaisie évoque l'enchantement de l'adolescent qui recherche la plage solitaire pour écouter la clameur du fleuve Saint-Laurent⁷⁸. Au contact de la grande nature, son imagination s'éveille. Tandis qu'à la maison Henri-Raymond acquiert de profondes habitudes de piété, d'ordre et de travail. Madame Casgrain ne ménageait en rien l'éducation de ses enfants:

Les jours de dimanches et de fêtes, ou durant les longues soirées d'hiver, elle réunissait souvent toute la famille, enfants et serviteurs, et leur lisait quelques chapitres propres à les édifier et à les instruire, soit dans le Catéchisme de Persévérance de Mgr Gaume, soit dans l'Ecole des Mœurs ou dans quelque autre livre du même genre⁷⁹.

Et c'est dans de telles dispositions que le jeune Casgrain fait son entrée au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière le 23 février 1843.

75 Id., Fantaisie, dans Légendes canadiennes, Québec, Brousseau, 1861, p. 204. Nous utiliserons cette édition pour notre travail; chaque fois qu'il sera question d'une légende, nous indiquerons le titre de celle-ci.

76 Ibid.

77 Ibid.

78 Ibid., p. 210.

79 Id., Madame C.-E. Casgrain, p. 206.

Au moment où il s'inscrit à cette institution, le programme scolaire vient d'être modifié de telle sorte que les études sont maintenant partagées en deux cours entièrement distincts qu'il décrit ainsi dans ses Souvenances canadiennes:

Le cours commercial, comprenant les quatre premières années d'études, est destiné à l'enseignement pratique, c'est-à-dire à préparer les jeunes gens aux affaires, et à les rendre propres à remplir les différentes carrières commerciales, industrielles ou agricoles (...). Le cours classique proprement dit vient à la suite pour l'avantage des élèves qui veulent faire des études complètes. Il comprend six années, dont les quatre premières sont consacrées à l'enseignement du latin, du grec, de la littérature, de l'histoire, etc., et les deux dernières à la philosophie et aux sciences naturelles⁸⁰.

Le jeune écolier optera pour le cours classique qui correspond à ses aspirations. En arrivant au collège, Henri-Raymond possède déjà le goût de l'étude et de la lecture que lui a communiqué sa mère:

Le goût, ou pour mieux dire, la passion de ma mère pour les livres, même les plus sérieux était un exemple trop frappant et trop continu pour qu'il ne fit pas impression sur ses enfants... Au surplus, notre mère s'est appliquée à nous inculquer de bonne heure l'amour de l'étude, soit en nous lisant à haute voix quelques histoires attachantes, soit en nous les indiquant⁸¹.

Si la bibliothèque de son père se composait presque exclusivement de livres de droit ou d'ouvrages abstraits qui laissaient la plupart des enfants indifférents, il n'en était pas ainsi de celle de sa mère qui contenait un choix de textes adaptés à tous les âges⁸². Madame Casgrain avait d'ailleurs augmenté sa

⁸⁰ Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 11, p. 8-9.

⁸¹ Ibid., t. I, ch. 6, p. 124.

⁸² Ibid.

collection "de plusieurs ouvrages destinés à l'enfance et au jeune âge, entre autres du Buffon de la jeunesse, des oeuvres de Berquin et du chanoine Schmid etc, etc.⁸³".

Aussi, pendant ses vacances d'été, Henri-Raymond passe des heures "enivrantes" à lire à l'ombre des érables de la maison paternelle:

J'y dévorais, un peu à la cachette de mes parents des romans que je trouverais aujourd'hui bien démodés, Mathilde de Madame Cottin, par exemple ... Avouerai-je que j'ai admiré Estelle et Némorin de Florian, et bien d'autres pastorales de ce genre qui me paraîtraient non moins ridicules à l'heure présente? Corinne de Madame de Staël que j'ai fort goûtée alors, me semblerait maintenant bien froide et bien conventionnelle⁸⁴.

Casgrain a sans doute trouvé dans ces romans une sentimentalité qui s'accordait bien avec son âme sensible et son imagination fertile. Lorsque ses parents quittent la Rivière-Ouelle, à l'automne de 1846, le pensionnaire du Collège de Sainte-Anne éprouve une certaine amertume qu'il réussit à réprimer par la

83 Id., Madame C.-E. Casgrain, p. 206. Parmi les ouvrages de littérature qui ont pu intéresser Henri-Raymond Casgrain, mentionnons ceux de la bibliothèque du salon: Buffon dans une édition pour les jeunes, 4 vol.; Traité des études de Rollin, 4 vol.; Mathilde de Cottin, 1 vol.; Cours de littérature de LaHarpe, 16 vol.; Oeuvres de Berquin, 6 vol.; Oeuvres de Massillon, 15 vol.; tandis que la bibliothèque de la chambre du nord renferme des ouvrages d'auteurs canadiens et d'auteurs français dont Paroles d'un croyant de Lamennais, Oeuvres de J.-J. Rousseau, 1 vol.; Pensées de Pascal, 1 vol.; Catéchisme de la persévérance de Mgr Gaume; Fables de LaFontaine, Oeuvres de Giraud, 1 vol.; Discours sur l'histoire universelle de Bossuet; Télémaque de Fénelon; Ecole des moeurs de l'abbé Blanchard, 4 vol.; Mémoire of Montalembert, 2 vol.; Diversités sur E. de Guérin; Méditations poétiques de Lamartine, 1 vol.. Pour une énumération complète, voir ASQ, Fonds Casgrain, 0493, Listes des livres de la bibliothèque du salon-chambre du nord.

84 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I, ch. 2, p. 37-38.

lecture et le travail scolaire. Dans son petit carnet d'écopier, où il consigne ses rêveries, on peut lire en date du 14 novembre:

Je me plonge dans l'étude et la lecture pour chasser les idées noires qui viennent m'assaillir (...) mais j'y suis plus sensible cette année qu'auparavant. C'est que je me sens plus isolé au collège, maintenant que la famille a quitté Rivière-Ouelle pour aller s'établir à Montréal⁸⁵.

Malgré ce changement, Henri-Raymond s'avère un bon élève et ses parents sont heureux d'apprendre qu'il donne satisfaction à ses maîtres⁸⁶. Bien sûr, la lecture plaît à Casgrain qui, cependant, porte un intérêt particulier à l'histoire du Canada.

Grâce à la qualité de l'enseignement de l'abbé Cléophas Cloutier, l'étudiant découvre la richesse de l'histoire:

Il était bon professeur d'histoire du Canada. Il sut nous y intéresser, nous la faire goûter. Son mérite en cela fut d'autant plus réel qu'il avait à lutter contre l'indifférence générale qu'on affectait en ce temps-là pour tout ce qui regardait notre passé. Il était même de bon ton de dire qu'il valait mieux ne pas s'en occuper et laisser tout cela dans l'oubli⁸⁷.

Son goût pour l'histoire du Canada s'intensifie lorsqu'il prête attention aux lectures qui se font en communauté au Collège de Sainte-Anne. Ainsi, l'histoire de la colonisation des Cantons de l'Est que l'abbé Charles Trudelle présente, en 1852, dans une série d'articles publiés dans L'Abeille, le journal des étudiants du Séminaire de Québec, concourt à augmenter chez Casgrain sa

⁸⁵ Ibid., t. II, ch. 17, p. 110.

⁸⁶ Charles-Eusèbe Casgrain, Lettre à François Pilote, 8 mars 1847, ACSAP, [Fonds] Pilote, [carton] 17, [doc. no] XXXVI.

⁸⁷ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 15, p. 80.

passion pour l'histoire du Canada⁸⁸. Au terme de ses études classiques, l'ouvrage de Francisco Giuseppe Bressani, Relation abrégée de quelques missions des S. pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France traduit de l'italien en 1852 par le Père Félix Martin, l'impressionne vivement:

Les sublimes figures des Jogues, des Brébeuf, des Lalemant, m'apparurent dans une auréole de gloire qui fit pâlir celle des héros de l'antiquité, dont j'étais pourtant bien épris (...). Tout ce qu'il y avait d'écoliers intelligents au collège partagea mon enthousiasme⁸⁹.

Selon Casgrain, cette admiration collective pour les martyrs du Canada a préparé d'une certaine manière les étudiants du Collège de Sainte-Anne "à apprécier l'Histoire du Canada de Garneau, alors en cours de publication et dont le premier volume fut bientôt après mis entre [leurs] mains⁹⁰". Dans son étude intitulée Le mouvement littéraire en Canada, Casgrain écrit:

Nous n'oublierons jamais l'impression profonde que produisit, sur nos jeunes imaginations d'étudiants, l'apparition de l'Histoire du Canada de M. Garneau. Ce livre était une révélation pour nous. Cette clarté lumineuse qui se levait tout à coup sur un sol vierge, et nous en découvrait les richesses et la puissante végétation, les monuments et les souvenirs, nous ravissait d'étonnement autant que d'admiration⁹¹.

Fait-il allusion à l'édition de 1845-1848 ou bien à celle de 1852? D'après le renseignement à propos de l'ouvrage de Bressani, il s'agirait de la seconde édition. De plus, nous ne croyons pas que Casgrain ait pris connaissance de la première

88 Ibid., p. 83.

89 Ibid., p. 82-83.

90 Ibid., p. 83.

91 Id., Le mouvement littéraire en Canada, dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 4.

édition de l'Histoire du Canada, d'abord parce qu'il n'avait que 14 ans au moment de sa publication mais surtout parce que l'oeuvre n'avait pas connu une grande diffusion dans les collèges. En effet, lorsque le directeur du Séminaire de Québec, l'abbé Louis-Jacques Casault, envoie un exemplaire du premier volume de l'Histoire du Canada de Garneau, au préfet des études du Séminaire de Nicolet, l'abbé Jean-Baptiste Ferland, il lui laisse entendre que l'ouvrage peut contaminer la jeunesse des collèges classiques à cause des idées libérales qu'il contient, et qu'il doit être utilisé avec certaines précautions:

Tu verras dans le dit ouvrage bien des choses qu'on ne doit pas laisser passer sous silence. L'auteur (...) juge de tout à la faveur des philosophes qui nous font la grâce de regarder la religion comme bonne pour le peuple, mais qui voudraient aussi la faire un instrument entre les mains du pouvoir. Il a en vue l'intérêt matériel du pays, & il veut que devant cet intérêt tout autre intérêt disparaisse. Son oeuvre sous le rapport religieux n'est pas une oeuvre nationale. Tous ceux qui sont le plus avancés dans le patriotisme reconnaissent que la religion catholique est un des soutiens de notre nationalité. L'auteur semble regretter qu'elle soit la nôtre, & la signale comme n'étant pas propre à favoriser les progrès de l'industrie &c.

Enfin, mon cher, il faudrait faire une critique bien modérée du dit ouvrage, pour que nous n'ayons pas l'air de l'approuver. Or qui peut faire cela mieux que toi. Beaucoup de mes jeunes gens donnent dans les idées émises par l'auteur: il serait bon de les détromper⁹².

Comme les collèges classiques tenaient à leur orthodoxie, il est peu probable que les étudiants aient eu l'Histoire en leur possession.

92 Louis-Jacques Casault, Lettre à Jean-Baptiste Ferland, 14 nov. 1845, BMM, salle Gagnon.

D'ailleurs peu de temps après la parution de l'Histoire du Canada, un auteur anonyme, signant de la lettre "Y" (identifié par Serge Gagnon comme étant l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier du Collège de Sainte-Anne) écrivait dans Le Canadien de décembre 1845:

Disons-le donc; malgré les qualités purement littéraires qui distinguent l'histoire du Canada; malgré les vues patriotiques et louables de son estimable auteur, l'esprit qui a dicté cette oeuvre et qui règne d'un bout à l'autre du volume que nous examinons, la rend suspecte à tout Canadien religieux et national; car notre salut politique comme notre salut spirituel a sa condition sine qua non dans le catholicisme, mais uniquement dans le catholicisme de notre Saint Père le Pape (...) ⁹³.

Quant à savoir si l'on doit donner libre accès à cette oeuvre dans les collèges, l'auteur s'en remet au bon jugement des pédagogues:

En outre, dit-il, il appartiendra aux instituteurs de la jeunesse, aux chefs respectables de notre haut enseignement, à peser dans leur sagesse si la nouvelle histoire, supposée qu'elle ne se réforme pas, peut avoir entrée libre dans nos collèges ⁹⁴.

Dans une deuxième critique sur l'oeuvre de Garneau, Pelletier attire l'attention du lecteur "sur une partie de l'histoire en général qui en est tout à la fois l'âme et l'attrait principal. Cette partie, faussée, dénaturée, rend l'oeuvre un mensonge, un méfait social et politique ⁹⁵". Ici, l'auteur fait allusion à Mgr de Laval.

⁹³ Y (pseudonyme de l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier), Histoire du Canada, dans Le Canadien, vol. 15, no 100, 12 déc. 1845, [p. 1-2].

⁹⁴ Ibid, [p. 2].

⁹⁵ Id., Histoire du Canada, dans Le Canadien, vol. 15, no 135, 4 mars 1846, [p. 1].

Ces faits démontrent que l'Histoire de Garneau ne fut pas d'un accès facile dans les collèges classiques, principalement à Sainte-Anne puisque l'un des prêtres du collège avait jugé opportun de critiquer sans ménagement l'historien.

L'engouement des étudiants de Sainte-Anne pour l'ouvrage de Garneau se situerait davantage en 1852 alors que paraît la seconde édition et peut-être encore plus en 1856 au moment de la parution de l'Abrégé de l'Histoire du Canada depuis la découverte jusqu'à 1840. A l'usage des maisons d'éducation, publié avec l'imprimatur de l'Archevêché de Québec.

Si l'abbé Cléophas Cloutier intéresse le jeune Casgrain à l'histoire du Canada, un autre professeur exerce une grande influence sur lui. En effet, lorsque Henri-Raymond Casgrain commence ses études classiques, à l'automne de 1846, un séminariste français, Pierre-Henri Bouchy, arrive au Collège de Sainte-Anne.

Formé au collège Stanislas à Paris, Bouchy vient au Canada à la demande de l'abbé Jean Holmes du Séminaire de Québec qui était à la recherche d'un professeur de rhétorique⁹⁶. Après quatre ans d'enseignement à Québec, Bouchy passe au Collège de Sainte-Anne par l'entremise de l'abbé François Pilote⁹⁷, directeur des élèves et procureur de l'institution. Les connaissances de

96 Mgr Wilfrid Lebon, Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Charrièr et Dugal, Québec, 1948, t. 1, p. 461.

97 Pierre-Henri Bouchy, Lettre à François Pilote, 28 août 1846, ACSAP, Pilote, 31, III.

Bouchy, "plus étendues que celles des ecclésiastiques du pays"⁹⁸, font l'admiration des élèves:

Esprit très cultivé, largement ouvert à toutes les manifestations de l'art, écrit Camille Roy, il sut inspirer à ses élèves le goût de l'étude, la curiosité intellectuelle et le sentiment très vif de la beauté littéraire⁹⁹.

Sa venue à Sainte-Anne provoque ce que Mgr Lebon a appelé "l'événement intellectuel le plus saillant"¹⁰⁰ qui se soit produit au collège au cours de l'année 1846. Le professeur français donne un tel élan et une telle ampleur aux études¹⁰¹ que tous les étudiants subissent le charme de son érudition:

L'abbé Bouchy, qui avait vécu à Paris, où il avait pu voir plusieurs personnages qui y jouaient alors un grand rôle, nous ravissait par l'intérêt de sa conversation, nous faisions chaque jour cercle autour de lui, et l'écoutions disserter sur des hommes et des événements (...). Aujourd'hui que nous sommes en continue communication avec l'Europe, on ne se figure pas

98 Serge Gagnon, Le Collège de Sainte-Anne au temps de l'abbé François Pilote: les conflits du personnel enseignant, thèse de D.E.S. en histoire, Université Laval, avril 1968, p. 65.

99 Camille Roy, L'abbé Henri-Raymond Casgrain. La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique littéraire, Montréal, Beauchemin, 1913, p. 38.

100 Mgr Wilfrid Lebon, op.cit., p. 76.

101 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 13, p. 47. Fonctions de l'abbé P.-H. Bouchy au Collège de Sainte-Anne de 1846 à 1853: 1846-47, professeur de rhétorique et de Belles-lettres; 1848-49, professeur de philosophie et d'histoire, surveillant des études classiques; 1849-51, professeur de rhétorique et de musique vocale, préfet des études avec les abbés Grégoire Tremblay et André Pelletier pour l'année 1850-51; 1851-52, professeur d'enseignement religieux et de musique vocale; 1852-1854, préfet des études classiques jusqu'en octobre 1854. Ces renseignements proviennent du Catalogue des Anciens élèves du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Québec, L'Action sociale, 1927, p. 36-37, 39-42.

les révélations dont M. Bouchy était pour nous l'organe, les horizons nouveaux qu'il ouvrait devant nos jeunes intelligences. Aussi, tous ceux qui profitèrent alors de ses leçons lui ont-ils voué une reconnaissance éternelle¹⁰².

Parmi les admirateurs de Pierre-Henri Bouchy se trouve Henri-Raymond Casgrain qui sut profiter de l'enseignement de son maître:

J'ai eu l'avantage, que je ne puis assez apprécier, avoue-t-il, d'avoir eu l'abbé Bouchy pour professeur, de l'avoir vu à l'oeuvre dans toutes les parties de l'enseignement, de l'avoir coudoyé dans les récréations, d'avoir causé avec lui, pendant de longs congés, sur tous les sujets imaginables, et cela tout le temps qu'a duré mon cours classique. Dire les jouissances, l'empressement, l'anxiété avec lesquels il était écouté par les cercles qui se formaient autour de lui, serait impossible. On s'instruisait autant, sinon plus, en ces temps libres qu'aux heures de classe. Il avait toujours quelques horizons nouveaux à ouvrir devant nos jeunes imaginations. Tout y passait, l'antiquité grecque et latine qu'il possédait sur le bout de son doigt, les grands siècles modernes, la Renaissance, le siècle de Louis XIV qui était son idéal avec Bossuet en tête, les littératures étrangères, espagnole, allemande, italienne, avec Dante qu'il commentait supérieurement, anglaise avec Shakespeare dont il faisait ressortir les grandes beautés à côté des défauts choquants, surtout pour un maître en fait de goût comme lui¹⁰³.

Bouchy influencera également un autre écrivain en herbe, Arthur Buies, qui passera cinq ans au collège ("mes cinq premières années d'ignorance"¹⁰⁴ se plaît-il à écrire) et qui sera à son tour marqué par les entretiens de l'abbé Bouchy:

Plus particulièrement, c'est à Paris qu'il veut se rendre, de Paris dont l'a si longuement entretenu l'abbé Bouchy, durant les longues heures de promenade

¹⁰² Ibid., ch. 12, p. 37.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Arthur Buies, dans La Lanterne, vol. 1, no 21, 4 févr. 1869, p. 340. Buies entre au collège le 14 juillet 1848 et quitte l'institution le 18 déc. 1853.

sur la "butte" et en classe où le professeur, pour piquer la curiosité de ses élèves, leur parle volontiers de Stanislas et de la ville lumière¹⁰⁵.

S'il faut en croire l'abbé Alphonse Casgrain, Bouchy remarqua que le fils de Charles-Eusèbe Casgrain était parmi ses élèves "un de ceux qui montraient les meilleures dispositions littéraires, et il s'appliqua à développer autant que possible, en lui, ce talent peu ordinaire¹⁰⁶". C'est donc sous la direction de cet éminent professeur que Henri-Raymond Casgrain apprend à goûter les auteurs français comme Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand et Lamartine. La lecture des grands littérateurs, poètes et philosophes l'enthousiasme:

Il [H.-R. Casgrain] nous les citait, note l'abbé Alphonse Casgrain, il en savait des parties considérables par cœur. En vacances, il nous cassait les oreilles, il récitait de mémoire [sic], il gesticulait à nous faire rire comme des fous, car comme bien d'autres il n'avait pas toujours la note juste; mais il finit par y parvenir, à force d'essais et de persévérance¹⁰⁷.

En évoquant ses années de collège dans les Souvenances canadiennes, l'auteur souligne quel intérêt ils accordaient, lui et son compagnon d'études Antoine Boucher, aux poésies de Lamartine dont ils connaissaient des milliers de vers qu'ils récitaient ensemble "pour les commenter et en savourer les beautés¹⁰⁸".

105 Léopold Lamontagne, Arthur Buies, homme de lettres, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1947, p. 20.

106 Alphonse Casgrain, op.cit., p. 224.

107 Ibid., p. 223.

108 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 14, p. 61.

Au sortir de son année de rhétorique alors qu'il est tout imprégné de l'enseignement de l'abbé Bouchy, Henri-Raymond Casgrain fait un voyage au Saguenay¹⁰⁹. Devant les beautés de la nature qu'il contemple, l'étudiant s'émerveille d'autant plus que chaque paysage lui rappelle ses lectures de Lamartine, de Musset, de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand. Témoin des effusions du futur poète, Alphonse Casgrain écrit:

Toutes ces beautés hantaient l'esprit de l'Abbé [sic] Casgrain; il ne cessait plus de citer des vers de Lamartine, dans sa poésie sur le lac Genève, de Musset et de combien d'autres; ennuyeux, enfin de compte avec ses interminables citations. Tout de même, on s'amusait fort, en attendant notre départ pour le haut Saguenay¹¹⁰.

Henri-Raymond Casgrain dit lui-même ce qui a fait le charme de son voyage:

La vie que nous faisions au camp avait pour moi d'autant plus de charme et de saveur que mon imagination était hantée par les rêveries de Bernardin de Saint-Pierre sur l'homme de la nature et la félicité de la vie sauvage, que j'avais tout frais dans la mémoire, le Voyage en Amérique de Chateaubriand avec ses éblouissantes descriptions de forêts vierges¹¹¹.

Ce qui amène Casgrain à confesser, avec justesse, son goût pour quelques modèles:

109 A l'été de 1850, l'abbé François Pilote, le directeur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fait un voyage au Saguenay pour visiter les défrichements qui y sont en cours; deux séminaristes, Pierre Lagacé et Z. Saint-Aubin, ainsi que deux écoliers, Henri-Raymond Casgrain et son cousin Alphonse, l'accompagnent.

110 Alphonse Casgrain, op.cit., p. 151.

111 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 17, p. 125.

J'ai un culte pour certains auteurs qui ont semé sur ma vie des réjouissances innommées. Chateaubriand et Lamartine ont été dans ma jeunesse et sont restés mes dieux littéraires. Choix peu judicieux, dira quelqu'un. En tout cas, ce sont ces deux auteurs qui ont exercé sur moi la plus grande influence¹¹².

Si Lamartine a plu à Casgrain, Chateaubriand l'a conquis. Même au déclin de sa vie, alors qu'il relit les Mémoires d'Outre-Tombe, l'abbé Casgrain veut faire partager les joies de sa lecture à un ami, James McPherson LeMoine, qui a les mêmes goûts littéraires que lui:

Nous ne prétendons pas, ni vous ni moi, être des Chateaubriand, tant s'en faut, mais nous avons tenu la plume presque autant que lui, et c'est un des auteurs dont les idées se rencontrent le plus souvent avec les nôtres¹¹³.

En citant un passage où Chateaubriand exprime l'"alternative de doute et de foi qui a fait longtemps de [sa] vie un mélange de désespoir et d'ineffables délices", l'abbé y trouve une analogie entre la destinée de LeMoine et la sienne:

La situation d'âme décrite ici par Chateaubriand n'a-t-elle pas comme je viens de vous le dire, quelque analogie avec votre destinée et la mienne? N'avons-nous pas eu comme lui des alternatives d'hésitation et d'espérance, de défaillance et de renouvellement¹¹⁴?

Admirateur de Chateaubriand comme Casgrain, LeMoine se rappelle l'auteur du Voyage en Amérique et les écrivains que lui a fait connaître et apprécier son professeur de rhétorique, Pierre-Henri Bouchy:

6

112 Ibid., t. I, ch. 6, p. 126.

113 Id., Lettre à Sir James McPherson LeMoine, 8 nov. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, Liasse XXVIII, no 85.

114 Ibid.

L'illustre rêveur me revient comme aux jours lointains où le Professeur de Rhétorique [sic], l'abbé Pierre Bouchy nous lisait, en classe, les plus beaux passages, des grands maîtres: Bossuet, Laménais [sic], Lacordaire, Mirabeau, Lally-Tollendal, de Maistre, Cormenin etc. Bien des lustres se sont envolés depuis cet heureux temps. Comme vous, j'ai tenté de me rendre utile, en ajoutant quelques modestes pierres, à l'édifice de notre littérature naissant¹¹⁵.

Grâce à l'ascendant de l'abbé Bouchy, Casgrain a su apprécier les auteurs français. Et même à sa dernière année d'études au collège, la lecture lui fait oublier bien des désagréments.

Dans sa correspondance avec un ancien confrère de classe, Elzéar-Zéphirin Giasson, Casgrain dévoile son état d'âme en expliquant les difficultés qu'il rencontre au collège:

J'éprouve un malaise indéfinissable, un abattement, une prostration de toutes les facultés; causée en grande partie par l'extrême ennui que j'éprouve. La tristesse, la noire mélancolie où cette [sic] ennui me plonge détruit ma santé; la preuve, c'est que tout le monde me trouve amaigr¹¹⁶.

Cette solitude n'affecte pas uniquement sa santé; son moral en souffre également, d'autant plus qu'il se sent prisonnier au collège:

Je n'ai plus de ces amis comme autrefois (dans le bon, vieux tems [sic] comme j'aime à le répéter souvent) comme toi, Elzéar. Je suis seul seul (Alphonse¹¹⁷, je ne le vois presque pas,) je ne puis m'épancher entièrement dans le coeur de personne. Tu sais que Pamphile¹¹⁸ et moi nous ne sommes pas de même caractère quoique du reste

¹¹⁵ James McPherson LeMoine, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 10 nov. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, Liasse XXVIII, no 86.

¹¹⁶ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Elzéar Giasson, 16 nov. 1851, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 4.

¹¹⁷ Il s'agit d'Alphonse Casgrain qui a étudié à Sainte-Anne de 1842 à 1851.

¹¹⁸ Probablement Pamphile Verreault de Saint-Jean-Port-Joli, étudiant au Collège de Sainte-Anne de 1846-1853.

bons-amis. La tourbe des écoliers (3 ou 4 excepté[sic]),
je la hais. Quelle souffrance pour moi de vivre
 ainsi séquestré de tout ce qui est dans mes goûts!
 Quelle année! Avec quelle amertume j'envisage les
 mortels mais que j'ai encore à souffrir ici. Que de
 chagrins à dévorer!¹¹⁹

L'étudiant aimerait bien que son ami Giasson vienne lui rendre
 visite au collège puisqu'il ne peut trouver de consolation auprès
 de son co-paroissien Pierre Dionne¹²⁰, ni des frères Alfred,
 Ludger et Walstan Blais¹²¹ de Saint-Pierre de Montmagny:

Pierre Dionne est détestable, je le hais comme une
 charogne, je ne lui parle plus jamais, nous aurons
 bien vite quelque chicane ensemble je le graisserai de
 la bonne manière. Il est toujours avec les vipères
 Blais que nous ne voyons plus Pierrel¹²² et moi. Ils
 sont détestés¹²³.

Parmi ces confrères qu'il juge sévèrement, trois deviendront
 prêtres: Pierre Dionne, Walstan et Ludger Blais, tandis qu'Alfred
 Blais optera pour le droit..

119 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Elzéar Giasson, 16
 nov. 1851, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, n° 4. C'est Casgrain qui
 souligne.

120 Elève au collège de 1842 à 1851.

121 Alfred et Ludger fréquentèrent le collège de 1844 à
 1853. Leur frère Walstan y étudia de 1846 à 1852.

122 Sans doute Pierre Bois de Sainte-Anne, étudiant au
 collège de 1847 à 1852.

123 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Elzéar Giasson, 16
 nov. 1851, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 4. C'est Casgrain qui
 souligne.

Privé de son meilleur ami, Casgrain se réjouit toutefois de l'amitié de sa cousine, madame Ovide Martineau¹²⁴, qui demeure à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Le réconfort de sa présence lui fait oublier les jours moroses:

Depuis quelque temps, j'ai de plus fréquents rapports avec Mme Martineau dont la destinée, les charmes et les douces, suaves et mélancoliques qualités ont fait l'objet de plusieurs de nos entretiens dont la souvenance me réjouit encore aux jours d'autrefois, jours moins heureux que ceux que tu coules maintenant auprès d'objets chers à ton coeur¹²⁵.

Les ouvrages que sa cousine Flavie lui prête sont vivement appréciés:

Madame Martineau cette année m'a fait goûter des joies bien intimes, m'a épargné bien des heures d'ennui, de dégoût, de déboire, en me prêtant un bon nombre de volumes, comme W. Scot [sic], et plusieurs autres¹²⁶.

Il semble également que la beauté de Flavie Casgrain ne laisse pas indifférent le jeune étudiant de 20 ans qui déclare à son ancien confrère:

Un caractère comme le sien, impressionne tout jeune homme, il lui fait rêver bien souvent au bonheur d'unir sa destinée à une beauté pareille, à embellir ses années, à rehausser l'éclat de la couronne de sa vie en y mariant cette fleurs [sic] tendre et délicate. Ah! que ne puis-je cueillir encore au matin de ma vie cette rose mystérieuse, objet de mon délire¹²⁷.

124 Flavie Casgrain, soeur de l'abbé Alphonse Casgrain, épouse en 1841 le notaire Ovide Martineau de Kamouraska qui deviendra maire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière en 1845.

125 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Elzéar Giasson, 22 juin 1852, ASQ, Fonds Casgrain, vol. 1, no 11.

126 Ibid.

127 Ibid.

Sur le point de quitter le collège pour s'engager dans la vie, Casgrain espère trouver une telle compagne qui le comblera de joies. C'est pourquoi il anticipe ce bonheur en confiant à Giasson ses rêveries sur la gent féminine!

Beauté inconnue! Chaste compagne, qui, un jour, doit me tendre une main adorée, gage d'un lien indissoluble et soutenir ma marche dans la voie des jours! toi qui, lorsqu'un nuage obscurira [sic] ma vue, que la tempête battra mon front, que ne m'est-il donné de te presser sur mon sein brûlant! Délices! Bonheur! Ivresse!¹²⁸

Au fil des moments heureux et quelquefois pénibles, les peines faisant place le plus souvent aux joies, Casgrain achève ses études classiques. Quel en est le bilan? Quel fut son comportement scolaire pendant toutes ces années passées au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière?

D'après Placide Lépine, Casgrain était indépendant de caractère, paresseux à ses heures, turbulent, frondeur et passionné de lectures romantiques¹²⁹. Alphonse Casgrain le peint sous les mêmes traits dans ses Mémoires:

C'était un bon enfant, un écolier sage sous tous les rapports. Il aimait la lecture, il cherchait sans cesse à acquérir, c'est pourquoi, non content des auteurs qu'on lui mettait en mains, il essayait de s'en procurer d'autres.

Nous étions même, un certain nombre d'amis, voir, Antoine Boucher, Zéphirin Giasson, Pamphile Verreau [Verreault], Elzéar Gauvreau, Augustin Michaud, Achille Fortier, Pierre Lagacé qui avions réussi à nous procurer une clef, un passe-partout, au moyen duquel nous nous introduisions où nous voulions à l'insu des anges du collège. N'allez pas croire que nous nous bornions à faire la visite de la bibliothèque (...)¹³⁰.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ Placide Lépine, Les Silhouette Littéraires. L'abbé Casgrain, p. 220-221...

¹³⁰ Alphonse Casgrain, op.cit., p. 74.

L'auteur rapporte d'autres anecdotes concernant la vie des étudiants du collège. Ainsi, avec le "passe-partout", les élèves

visitaient le réfectoire des prêtres afin de "se refaire"

l'estomac, et prenaient part à bien d'autres fredaines qui étaient mises au compte de Henri-Raymond Casgrain même s'il n'était pas plus coupable que ses confrères¹³¹. Bien que ses maîtres aient

découvert certaines espiègleries de Casgrain, ils ne s'en inquiétaient pas outre mesure puisqu'elles ne comportaient "rien de grave contre la foi et les mœurs"¹³². D'ailleurs, en consul-

tant le bulletin de l'élève pour les quatre dernières années, on remarque que sa conduite hors des classes est jugée satisfaisante, exception faite du premier semestre de philosophie¹³³. Quant à

la conduite morale, elle est des plus exemplaires comme le confirme son cousin Alphonse:

L'abbé [Henri-Raymond Casgrain] a montré toute sa vie, une grande pureté de conscience, un grand attachement à Notre Ste Religion [sic], craignant au suprême degré les égarements des ouvrages des auteurs qu'il a pu lire dans son jeune âge. Sa foi était parfaitement établie en lui, et l'amour de la littérature ne l'a jamais fait dévier de la voie droite du christianisme¹³⁴.

Un regard sur le bulletin de Henri-Raymond Casgrain permet de préciser son rendement scolaire¹³⁵ au cours de ses études classiques. Un des premiers de sa classe en belles-lettres,

¹³¹ Ibid. p. 76.

¹³² Ibid., p. 74.

¹³³ Dans Rapports semestriels, ACSAP, vol. 1, p. 4, on donne une appréciation de sa conduite pour chaque semestre: belles-lettres: bonne/très bonne; rhétorique: bonne/assez bonne; philosophie: bonne indifférence/très bonne; physique: très bonne/très bonne.

¹³⁴ Alphonse Casgrain, op.cit., p. 76.

¹³⁵ Rapports semestriels, ACSAP, vol. 1, p. 4.

il obtient la mention "très bonne" en interprétation latine, en récitation anglaise, ainsi qu'en composition anglaise et française. Grâce à ses bons résultats en latin, en grec et en français, Casgrain se classe premier en rhétorique; selon l'abbé Pilote, il "[est] un des meilleurs talents [sic] de sa classe en philosophie surtout¹³⁶". S'il éprouve de la difficulté aux cours de physique, il réussit beaucoup mieux dans les autres sciences naturelles comme la chimie, la géologie, la minéralogie et la zoologie. Au terme de ses études, il opte pour la médecine qui semble correspondre à ses goûts.

Elève brillant en littérature et en sciences naturelles à l'exception de la physique, Casgrain entreprend donc, à l'automne de 1852, ses études médicales à Montréal. Comme il ne maîtrise pas suffisamment la langue anglaise, il préfère s'inscrire à l'Ecole canadienne de médecine plutôt qu'au Collège McGill¹³⁷.

Comment en arrive-t-il à étudier la médecine? Pour Placide Lépine cette question demeure un mystère¹³⁸. Ce choix peut d'abord s'expliquer par le goût que Casgrain manifeste pour la chimie, "science dont l'étude [lui] a fait savourer d'heureuses heures¹³⁹". D'ailleurs durant sa dernière année d'études, il

136 François Pilote, Lettre à Louis-Jacques Casault, 21 janv. 1853. Cette lettre se trouve insérée au début du volume Lettres à ma mère, 1851-1871, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XXX.

137 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Elzéar Giasson, 18 oct. 1852, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 12. La première école française de médecine, fondée en 1843, fut incorporée deux ans plus tard à l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

138 Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. L'abbé Casgrain, p. 222.

139 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Elzéar Giasson, 22 juin 1852, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 11.

s'est même informé auprès de M. Thomas Sterry Hunt des exigences de la profession de chimiste¹⁴⁰. Il semble aussi qu'il ait été influencé par son cousin Alphonse qui, à la veille de terminer son cours classique à Sainte-Anne, envisageait sérieusement de devenir médecin. De connivence avec Henri-Raymond qui était alors en première année de philosophie (1850-1851), Alphonse quitte le collège avant la fin de l'année 1850 en simulant une maladie. Comme il se rend dans sa famille pour se faire "soigner", il informe son père de son projet. Pourtant Alphonse Casgrain demeurera plusieurs mois à la Rivière-Ouelle avant de suivre le conseil de son cousin, Luc Letellier de Saint-Just, qui lui suggère de compléter son année de physique (2^e année de philosophie)¹⁴¹. Dans ses Mémoires, il précise pourquoi il avait laissé le Collège de Sainte-Anne:

Je repris la route du collège en Avril [sic], je crois. Raymond, à qui j'avais fait part de mon plan, ne s'attendait pas à un tel dénouement. La leçon lui profita à lui aussi, car un peu plus tard c.à.d. l'année suivante on devait se rencontrer à Montréal dans quelque école de médecine. Le Rév. Mr. [sic] Pilote avait découvert mon jeu. Il en profita pour m'orienter vers des horizons nouveaux¹⁴².

Ainsi, en septembre 1851, Alphonse commence ses études théologiques au Collège de Sainte-Anne tandis que Henri-Raymond termine ses études classiques et persiste dans son désir de se consacrer à la carrière médicale. C'est ainsi qu'on le retrouve à Montréal.

Nouvellement arrivé chez son oncle Pierre Beaubien, le fils de madame Charles-Eusèbe Casgrain est désireux de commencer

¹⁴⁰ Ibid. Géologue et chimiste, Hunt enseigna aux universités Laval et McGill.

¹⁴¹ Alphonse Casgrain, op.cit., p. 204-205.

¹⁴² Ibid., p. 205. Alphonse deviendra prêtre.

ses cours de médecine car il se sent un peu seul pour le moment même si la famille Beaubien lui témoigne beaucoup d'affection¹⁴³.

Pour combler sa solitude, il se trace un programme bien défini qu'il explique ainsi dans une lettre adressée à son fidèle ami, Elzéar-Zéphirin Giasson:

Je suis un peu seul comme je suis là. Quand les cours vont commencer ça diversifiera. Mon plan en ville, c'est de fréquenter les dames. C'est la meilleure manière d'avoir par la suite une bonne pratique. Car on a beau dire c'est la femme qui par son influence mène tout le monde surtout dans la profession que j'embrasse¹⁴⁴.

Alors qu'il recherche les soirées mondaines, les bals et les fêtes afin de faire quelques connaissances et d'y rencontrer de belles filles¹⁴⁵, il se souvient de lectures qui avaient déjà fait miroiter en lui les beautés du monde. S'adressant à Giasson il écrit:

Tu n'ignores pas comme, pendant mes années de Collège [sic], ma jeune imagination était exaltée, enthousiasmée par les brillantes pages, les suaves et délicieuses esquisses de nos romanciers modernes. Le monde, cette fée enchanteresse, embelli, divinisé par ces ravissantes plumes, ne m'apparaissait plus qu'à travers un prisme éblouissant et trompeur; chaque année couronnait de nouveaux charmes, de nouveaux bouquets de fleurs parfumées et scintillantes des plus vives couleurs, son front semillant d'espoir et d'allégresse¹⁴⁶.

143 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Zéphirin Giasson, 20 janv. 1853, ASQ, Fonds Casgrain, vol. 1, no 15.

144 Id., Lettre à Zéphirin Giasson, 18 oct. 1852, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 12.

145 Ibid.

146 Id., Lettre à Zéphirin Giasson, 20 janv. 1853, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 15.

La vie à Montréal est pleine d'attrait pour Casgrain parce qu'elle ne présente pas les contraintes du pensionnat. L'étudiant en néglige même ses devoirs religieux au grand désespoir de sa mère.

Apprenant que son fils n'assiste pas aux vêpres du dimanche, madame Casgrain le réprimande car elle tient à ce qu'il donne l'exemple aux enfants du docteur Beaubien; elle lui conseille en outre de se choisir un directeur de conscience, d'entendre la messe tous les jours et de dire son chapelet¹⁴⁷. Quelque temps après, le clerc-médecin reçoit une seconde lettre de sa mère qui l'encourage dans la carrière entreprise:

J'ai l'espoir dit-elle, que tu vas te livrer à l'étude de la profession avec ardeur, voyant les immenses sacrifices que je suis obligée de faire, vu mes moyens et ma nombreuse famille, pour te procurer un moyen de gagner de quoi vivre par la suite, tu as besoin de beaucoup de grâces, mon enfant pour t'aider à tenir ton coeur pur et chaste dans les études qui sont bien dangereuses, elles ne te seront pas refusées si tu les demandent [sic], fais-toi une loi de lire quelques passages de ton imitation tous les jours pour contrebalancer les dangers que je te signale¹⁴⁸.

Madame Casgrain qui souhaite que son fils réussisse ses études de médecine l'exhorte à la constance au travail et à la piété; ces recommandations ne resteront pas sans écho.

A la mi-décembre, Casgrain écrit à son confrère de l'Islet pour lui livrer "tous les secrets les plus cachés de [son] âme¹⁴⁹". S'il est heureux aujourd'hui, c'est qu'à la suite

147 Eliza Baby Casgrain, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 5 nov. 1852, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres de ma mère 1851-1871, vol. XXX. Ces lettres reliées selon l'ordre chronologique ne sont pas numérotées.

148 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 16 nov. 1852, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres de ma mère 1851-1871, vol. XXX.

149 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Zéphirin Giasson, 19 déc. 1852, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 14.

d'une confession générale, il s'est approché de la sainte table et a fui les dangers du monde:

Auras-tu honte maintenant, de te promener avec moi dans la ville de Montréal, comme tu aurais été en droit de l'avoir cette honte, si j'eusse succombé à la terrible tentation, qui triomphe de tant d'infortunés jeunes gens, dans nos cités? Non, car tu sauras que j'ai vaincu l'ennemi redoutable¹⁵⁰.

Cette "terrible tentation" à laquelle il fait allusion ici semble être la vie de débauche, écueil de tant de jeunes gens¹⁵¹. Pour comprendre la transformation qui s'est opérée chez l'étudiant en médecine et les sentiments qui l'animent au moment où il quitte Montréal, il faut lire la longue lettre qu'il adresse à Giasson en janvier 1853. En effet, Casgrain y exprime clairement pourquoi il avait choisi la médecine:

Tu n'ignores pas, explique-t-il à son ami, comment pendant mes années de Collège [sic], ma jeune imagination était exaltée, enthousiasmée par les brillantes pages, les suaves et délicieuses esquisses de nos romanciers modernes (...) Enfin se leva la dernière année de Collège [sic], enfin arriva le jour d'une décision. Ces souriantes idées unissaient, nouaient, dans mon imagination, le monde par des liens toujours plus étroits, plus serrés, avec ma vie et mes songes d'avenir. J'en étais venu à me persuader que c'était là ma route certaine. C'est sous l'empire de telles convictions que je me mis entre les mains de mon directeur. Ma décision nécessairement s'en ressentit. J'eus bien le soin de laisser dans l'ombre tout ce qui pouvait me faire croire appelé à un état plus austère. Je me lançai donc dans la carrière médicale¹⁵².

150. Ibid.

151. Id., Lettre à Zéphirin Giasson, 20 janv. 1853, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 15.

152. Ibid.

L'étude de la médecine semblait présenter tous les avantages recherchés par Casgrain puisque cette profession

[lui] ouvr[ait] les plus brillants salons du pays, [l']élèv[ait] parmi la meilleure société, [lui] donn[ait] l'espoir flatteur d'y briller, et d'aspirer à la main de quelque jeune personne doublement belle et des charmes de sa jeunesse et des dons de la fortune. Mon frère Charles, ajoutait-il, en est une excellente preuve¹⁵³.

Pourtant la réalité est tout autre et Casgrain s'en rend bien compte lorsqu'il visite les prisons avec son oncle Beaubien: "Le spectacle des horribles maladies que j'avais chaque jour sous les yeux, dit-il, ne tarda pas à m'inspirer un invincible dégoût pour l'art d'Esculape¹⁵⁴". C'est alors qu'il remet en cause son choix et qu'il éprouve le sentiment de ne pas avoir agi selon sa conscience:

Torturé par la douleur, je me tournais et retournais en tout sens, je me raidissais, je cherchais dans les distractions extérieures le sommeil de ma cruelle peine, mais toujours j'étais broyé par la griffe du malheur, de l'impitoyable remords¹⁵⁵.

Angoissé et troublé, il se tourne vers la religion catholique dans laquelle il trouve des lumières et des consolations inconnues¹⁵⁶. Depuis quelques mois déjà, le jeune clerc-médecin était assailli par le remords mais il se livra à la piété et à la prière pour se faire pardonner son erreur. Sa rencontre avec

¹⁵³ Ibid.

¹⁵⁴ Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 17, p. 126.

¹⁵⁵ Id., Lettre à Zéphirin Giasson, 20 janv. 1853, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 15.

¹⁵⁶ Ibid.

le Père F... s'avère salulaire puisque "ce tendre Père répandit un baume suave sur [son] coeur endolori¹⁵⁷". Sur les conseils de ce dernier, Casgrain décide de faire une retraite afin de se raffermir "dans les sentiers du ciel et implorer les lumières du Très-Haut¹⁵⁸". Dans sa lettre à Giasson, il décrit son évolution durant cette semaine de réflexion et de silence:

Je fis ma retraite; j'y suis entré Etudiant [sic] en médecine et j'en sors ecclésiastique! oui ecclésiastique et la résolution en est prise ferme, inébranlable comme un rocher. "Inconstance, folie, travers d'un moment, vas-tu dire, il la quittera avant un mois". En effet, quel sacrifice! abandonner un si bel avenir, pour embrasser un état dur, qui commande mille privations de tout genre ... Oui, j'ai sondé les difficultés, les peines presque insurmontables de la vie Ecclésiastique [sic], j'ai tout approfondi, tout mesuré; sans Dieu je ne puis rien, mais avec Dieu je puis tout. J'ai le courage de tout affronter. Je sais ce qui m'attend; que de dégoûts! que d'amertume! mais Dieu me donnera la force, il voit ma bonne volonté, mon obéissance!¹⁵⁹

Le directeur spirituel à qui il se confie lui montre l'alternative qui s'offre à lui: "D'un côté, je vois le monde et ses plaisirs, puis après l'enfer; de l'autre, une vie de privation; mais après, Dieu! le ciel! le bonheur! l'ivresse inénarrable, éternelle!¹⁶⁰"

Henri-Raymond Casgrain embrasse donc la vie ecclésiastique sur les conseils de son directeur. Cette nouvelle orientation est capitale parce qu'elle le libère du remords qu'il éprouvait; il considérerait comme une faute le choix de la carrière médicale.

157 Ibid.; nous n'avons pu identifier ce religieux.

158 Ibid.; cette retraite sera prêchée par le Père Schneider.

159 Ibid.

160 Ibid.

Le passage de Fabiola que l'abbé place en exergue au chapitre sixième de la légende Le Tableau de la Rivière-Ouelle nous apparaît comme le souvenir de cette conversion qu'il qualifie lui-même de "vrai miracle de la Providence"¹⁶¹.

Il y a des journées critiques dans l'existence d'un homme, comme il y a des journées critiques dans l'existence de l'humanité ... chacun de nous, quelque humble et insignifiante que soit sa personnalité, nous avons eu tous notre jour critique: nous avons eu tous un jour, une heure, un instant qui a décidé de toute notre existence; notre jour providentiel, qui a modifié notre position personnelle et nos relations avec les autres; un jour de grâce, dans lequel l'esprit l'a emporté sur la matière. De quelque manière que ce soit, toute âme, comme Jérusalem a eu son jour¹⁶².

Le 20 janvier 1853, Henri-Raymond Casgrain sollicite son admission au Séminaire de Québec. Lorsque le supérieur, l'abbé Louis-Jacques Casault, écrit au Collège de Sainte-Anne pour obtenir quelques renseignements sur le futur séminariste, l'abbé François Pilote lui répond:

Je puis dire en toute vérité que ce jeune homme s'est toujours montré docile, très studieux, d'une bonne conduite morale. C'était un des meilleurs talents [sic] de sa classe en philosophie surtout. Ses principes religieux sont inébranlables. Je puis insister sur ce dernier point, pour avoir eu personnellement occasion de m'en assurer en beaucoup de circonstances. Son seul défaut était d'aimer le monde, par une conséquence presque nécessaire de n'être pas dévot. Tel est son portrait fidèle au meilleur de ma connaissance¹⁶³.

Avec un telle lettre de recommandation, Casgrain est accepté au Séminaire de Québec. Et, le 2 février, il quitte Montréal pour

¹⁶¹ Ibid.

¹⁶² Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, dans Légendes canadiennes, p. 80.

¹⁶³ François Pilote, Lettre à Louis-Jacques Casault, 21 janv. 1853. Cette lettre se trouve insérée au début du volume Lettres à ma mère, 1851-1871, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XXX.

Québec¹⁶⁴. Cette nouvelle vie lui apparaît beaucoup plus douce que celle du collège parce qu'il n'a plus devant les yeux cette éblouissante image du monde qui le fascinait autrefois¹⁶⁵. Deux mois après son entrée au séminaire, l'abbé Casault le choisit pour l'assister dans l'enseignement de la chimie. Ce poste ne pourra que plaire au séminariste:

De toutes les occupations ecclésiastiques, avouet-il, aucune ne convenait davantage à mes goûts que l'enseignement; et cela pour un double motif, d'abord parce qu'il y avait beaucoup de bien à faire, ensuite parce qu'elle me fournissait l'occasion d'étudier et d'agrandir mes connaissances¹⁶⁶.

Casgrain semble avoir découvert sa voie: l'enseignement. Pourtant ses goûts pour la chimie ne sont pas comparables à ses préférences pour la littérature. Aussi songe-t-il à obtenir le poste de professeur de belles-lettres ou de rhétorique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

C'est dans ce sens, qu'en novembre 1853, il écrit au supérieur et directeur des ecclésiastiques, l'abbé François Pilote¹⁶⁷. Quelques mois plus tard, celui-ci communique avec l'archevêque de Québec, Mgr Pierre-Flavien Turgeon, afin de le mettre au courant de la démarche du séminariste:

164 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Zéphirin Giasson, 30 janv. 1853, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 15.

165 Id., Lettre à Zéphirin Giasson, 5 mars 1853, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 18.

166 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 18, p. 131.

167 Id., Lettre à François Pilote, 15 nov. 1853, ACSAP, Pilote, 21, XXXII.

Depuis l'automne dernier Mr [sic] Raymond Casgrain (ex clerc médecin) demande une place à S. Anne. Cela convient mieux à ses goûts que la position qu'on lui offre dans l'université. Cette acquisition est regardé [sic] ici comme précieuse pour le Collège [sic]. Il nous rendra plus de services qu'il pourra en rendre à l'univ. J'ai confiance que U.L. ne nous le refusera pas. Si nous pouvons nous passer de lui l'année prochaine pour lui donner le temps de terminer son éducation cléricale je n'en serais pas fâché. Mais j'aimerais à pouvoir compter sur lui en [sic] temps plein¹⁶⁸.

Comme la réponse de l'archevêché tardé, l'abbé Pilote, qui tient à obtenir les services de Casgrain, lui écrit: "Si l'on veut te garder à l'archevêché tu peux tu dois opposer sans scrupules des raisons de conscience"¹⁶⁹. Il ne semble pas que le séminariste ait évoqué ce motif puisque Mgr Turgeon le choisit comme secrétaire de l'archevêché, en remplacement de M. Thibault. Il s'occupe alors de l'enregistrement des actes du concile¹⁷⁰. Cependant, l'état de santé de Casgrain va modifier la décision de l'archevêque de Québec.

A la suite d'une bronchite contractée au printemps de 1854, Casgrain doit passer quelques mois dans sa famille. Mgr Turgeon, croyant que la campagne est plus favorable que la ville au rétablissement du futur prêtre, l'autorise à poursuivre son cours de théologie au Collège de Sainte-Anne¹⁷¹. Comme il

¹⁶⁸ François Pilote, Lettre à Mgr P.-F. Turgeon, 24 avril 1854, ACSAP, Pilote, 21, LXXVI.

¹⁶⁹ Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 20 mai 1854, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 26B. C'est Pilote qui souligne.

¹⁷⁰ Mgr P.-F. Turgeon, Lettre à François Pilote, 29 mai 1854, Pilote, 21, XCIII.

¹⁷¹ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 17, p. 129.

le souhaitait, Henri-Raymond Casgrain enseigne la rhétorique pendant l'année académique 1854-1855 tout en étudiant la théologie. Toutefois, l'année suivante il doit se limiter à ses cours de théologie pour des raisons de santé. Sa situation ne cesse d'inquiéter son supérieur, l'abbé François Pilote, et son évêque, Mgr C.-F. Baillargeon, parce que tous deux considèrent que la santé est essentielle dans le cas des prêtres qui se destinent à l'enseignement¹⁷². Confiant que la santé de Casgrain s'améliorera, Mgr Turgeon envisage tout de même de l'ordonner. Il fait part de sa décision à l'abbé Pilote:

Pour Mr [sic] Casgrain, bien qu'il soit faible, je le crois capable d'être vicaire, de chanter la messe etc. Si c'est le cas, je l'ordonnerai; et dans l'exercice du s. ministère, sa santé se fortifiera. Si non, on attendra comme pour Mr [sic] B., qu'il en soit capable. Car ce sont des ouvriers que l'Eglise appelle dans ses rangs de la sainte milice, et non des malades et des infirmes¹⁷³.

C'est pourquoi Monseigneur de Québec tient à ce que les membres de son clergé reçoivent une formation théologique adéquate et jouissent d'une bonne santé.

On a sans doute jugé que le séminariste Casgrain se portait assez bien puisque le 7 octobre 1855 il est admis au sous-diaconat et deux semaines plus tard au diaconat¹⁷⁴. L'année suivante, il est ordonné prêtre¹⁷⁵ au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il enseigne la littérature et le dessin.

172 Serge Gagnon, Le Collège de Sainte-Anne au temps de l'abbé François Pilote: les conflits du personnel enseignant, p. 29.

173 Mgr C.-F. Baillargeon, Lettre à François Pilote, 23 sept. 1855, ACSAP, Pilote, 23, XLIX.

174 Voir Répertoire des registres de l'Archevêché de Québec, AAQ, vol. III, p. 583.

175 Ibid.

Le catéchisme et le dessin sont les deux matières confiées à l'abbé Casgrain en 1857-1858; mais la maladie l'oblige une fois de plus à laisser l'enseignement. En février 1858, le collège lui accorde un congé d'absence de quatre mois. L'abbé Casgrain accompagnera le directeur du collège, l'abbé André Pelletier, qui s'apprête à aller engager un professeur pour la future Ecole d'Agriculture¹⁷⁶. Le 14 février, les deux prêtres partent de Lévis pour Liverpool, via Portland¹⁷⁷. Pendant leur séjour à Londres, les voyageurs visitent l'abbaye de Westminster et le tombeau de Wolfe. En route pour Paris, ils s'arrêtent à Rouen afin d'admirer l'église Notre-Dame de Bon-Secours. A Paris, Casgrain et Pelletier se font un devoir d'aller saluer l'ancien professeur du Collège de Sainte-Anne, l'abbé Pierre-Henri Bouchy, qui est maintenant précepteur des enfants du comte de Pange. Grâce à l'abbé Bouchy, ils rencontrent Montalembert à sa résidence puis Louis Veüillot au journal L'Univers. Leur voyage les conduit ensuite en Italie avec des arrêts à Lyon, Marseille, Gênes, Livourne et Pise. Arrivés à Rome au cours de la Semaine sainte, ils assistent aux cérémonies religieuses et obtiennent une audience du pape Pie IX. Naples, Florence et Sienne seront aussi des étapes marquantes de leur voyage, particulièrement Florence où ils rendent visite au peintre canadien Antoine-Sébastien Falardeau. De là, ils retournent à Paris non sans avoir vu Nîmes et Toulouse. Après avoir parcouru la France et l'Italie pendant

176 Voir Extraits des délibérations de la Corporation du Collège Sainte-Anne, ACSAP, Cahier II, p. 97.

177 Ce premier voyage de Casgrain en Europe est raconté dans Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 18-20.

quatre mois, les abbés Pelletier et Casgrain sont de retour au Collège de Sainte-Anne, émerveillés par tout ce qu'ils ont vu et entendu.

En septembre 1858, Casgrain reprend son poste de professeur, mais pour quelques mois seulement puisqu'il est obligé d'abandonner l'enseignement à cause des fatigues que lui occasionne ce travail. Après un repos de plus de six mois dans sa famille à Rivière-Ouelle, il prévient le directeur des ecclésiastiques de Sainte-Anne, l'abbé Célestin Gauvreau, qu'il ne reviendra pas au collège à cause de sa santé; il le prie alors de remercier les autorités de l'institution pour tous les égards qu'elles ont eus pour lui durant les années passées à Sainte-Anne¹⁷⁸. Se plaisant à la campagne, Casgrain songe à demeurer à la Rivière-Ouelle tout en vaquant à quelques occupations; c'est du moins ce que laisse entendre Thomas Bégin dans une lettre à l'abbé François Pilote:

Ce dernier ne revient plus à Ste-Anne; il a voulu être pensionnaire de la caisse Ecclé[sia]stique, rester à Riv.-Ouelle [sic], être chapelain de nos bonnes tantes, mais l'Evêque a été assez impitoyable pour lui refuser toutes ces considérations. Il lui a dit qu'il allait le mettre vicaire¹⁷⁹.

Conscient que les fatigues du professorat avaient provoqué des attaques de bronchite assez sérieuses chez Henri-Raymond Casgrain, son évêque crut bon de l'éloigner de l'enseignement pour lui confier un vicariat, espérant ainsi que le ministère serait un moyen efficace de rétablir la santé du jeune prêtre.

178 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Célestin Gauvreau, v.g., 25 juillet 1859, ACSAP, Gauvreau, 12, LI.

179 Thomas Bégin, Lettre à François Pilote, 27 juillet 1859, ACSAP, Pilote, 28, XL.

Que faut-il retenir de ces pages qui présentent un tableau des ancêtres, de la famille et de la formation de Henri-Raymond Casgrain? L'ancêtre Jean-François Cassegrain est venu s'établir dans la ville de Québec où il a exercé le métier de traiteur. Bien que l'abbé vante les origines nobles de son ancêtre et qu'il laisse entendre que son père est le seigneur de la Rivière-Ouelle, nous ne pouvons souscrire à de telles prétentions.

Natif de la Rivière-Ouelle comme la plupart de ses frères et soeurs, Henri-Raymond Casgrain a évoqué son enfance dans quelques-unes de ses oeuvres qui témoignent de son attachement à son milieu et à sa famille. Elevé à la campagne, son imagination s'éveille devant les beautés de la nature et surtout par la contemplation du fleuve Saint-Laurent qui coule non loin de la demeure familiale. Grâce à des parents profondément chrétiens, il acquiert des habitudes religieuses; mais c'est surtout à sa mère qu'il doit son goût pour la lecture et l'étude.

Pendant l'hiver de 1843, le jeune Casgrain entreprend ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, situé à quelques milles de la Rivière-Ouelle. Si la venue de l'abbé Pierre-Henri Bouchy au collège a opéré un changement dans les études, elle s'avère également bénéfique pour Casgrain. Bouchy qui fut alors son professeur de rhétorique a exercé une heureuse influence sur le jeune homme en l'initiant aux auteurs romantiques. Pourtant, ni Bouchy, ni sa cousine madame Ovide Martineau qui lui prête des romans, ne parviennent à lui faire oublier les contraintes du pensionnat; mais cela n'affecte

nullement son rendement scolaire qui est jugé satisfaisant aux dires de ses professeurs.

Lorsque vint le temps de faire le choix d'une carrière, Casgrain opte pour la médecine sans trop savoir s'il a les aptitudes nécessaires. On peut se demander alors s'il a choisi cette profession afin d'y suivre son frère aîné, Charles-Eusèbe, qui pratiquait la médecine depuis plusieurs années. Cependant, quelques mois lui suffisent pour se rendre compte que la médecine ne convient pas à ses goûts; il fait alors une retraite et, après quelques jours de réflexion, il décide d'embrasser la vie ecclésiastique. Etudiant en théologie au Séminaire de Québec puis au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Henri-Raymond Casgrain fait également partie du personnel enseignant en raison de la pénurie de professeurs dont souffrent ces institutions. Dès cette époque, le futur prêtre connaît quelques ennuis de santé; la fatigue et des attaques de bronchite l'obligent à abandonner temporairement l'enseignement pour faire un voyage de repos en Europe. Ces mêmes ennuis l'amèneront, peu après son ordination, à mettre un terme à sa carrière de professeur, cette tâche étant devenue pour lui une source de tracas. Ainsi, à l'automne de 1858, Casgrain quitte le collège afin de passer quelques mois de convalescence dans sa famille à la Rivière-Ouelle.

Son séjour à la campagne s'avère tellement salubre qu'il espère désormais exercer son ministère dans sa paroisse natale. Mais telle n'est pas la décision de son évêque Mgr Pierre-Flavien Turgeon qui le nomme vicaire à Beauport où l'abbé Grégoire Tremblay, ancien professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, occupe la charge de curé.

CHAPITRE II

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE DE 1860 ET LE GAUMISME

Le 27 septembre 1859¹, Henri-Raymond Casgrain est nommé vicaire à Beauport près de Québec. Cette nouvelle fonction le satisfait beaucoup plus que son poste à Sainte-Anne-de-la-Pocatière car elle lui permettra de fréquenter l'élite intellectuelle de Québec et de contribuer étroitement à l'essor des lettres canadiennes par sa collaboration aux Soirées canadiennes et au Foyer canadien. Un bref rappel de la situation de la littérature avant 1860 aidera à mieux saisir l'importance du mouvement littéraire québécois auquel participe Casgrain. En évoquant cette période nous ferons ressortir le rôle de l'abbé en plus de prêter attention à son étude intitulée Le mouvement littéraire en Canada. Outre ses multiples activités littéraires, il s'intéressera aux débats sur la question des humanités et manifestera sa sympathie envers les tenants de la doctrine gaumiste au Canada.

Depuis la Conquête, le peuple canadien n'a cessé de lutter pour sa survivance et la sauvegarde de sa langue. Voilà ce qui mena à la révolution de 1837-1838 qui, par son échec, est à l'origine du fameux rapport dans lequel Durham suggère l'union des deux Canadas. Ainsi ce dernier croit-il résoudre le problème politique par l'assimilation des francophones à l'élément anglo-saxon. Malgré des récriminations de la part de ceux qui craignent

¹ Voir Répertoire des registres de l'Archevêché de Québec, AAQ, vol. III, p. 583.

de perdre leurs institutions, leur langue et leurs lois, l'Acte d'Union est sanctionné en juillet 1840. Huit ans plus tard, la responsabilité ministérielle est accordée et le parlement reconnaît officiellement la langue française. A l'époque de ces luttes politiques, l'activité intellectuelle et littéraire du peuple canadien connaît un essor plutôt lent.

L'étude de David M. Hayne intitulée Sur les traces du préromantisme canadien² définit les grandes lignes de l'évolution intellectuelle du Canada français dans la première moitié du XIX^e siècle. Aux institutions déjà existantes - telles les séminaires de Québec et de Montréal - s'ajoutent, de 1803 à 1832, sept nouveaux séminaires ou collèges; entre 1840 et 1860, quatorze autres sont fondés³, puis l'Université Laval en 1852. Le système scolaire s'organise et l'enseignement s'améliore tant au niveau primaire qu'au niveau secondaire. Par ailleurs, le commerce du livre se développe grâce à la création de librairies⁴, de bibliothèques, et "de[s] sociétés vouées à l'avancement des lettres et des sciences"⁵. La Société canadienne d'Etudes littéraires et scientifiques (1843), la Société des Amis (1844), l'Institut canadien de Montréal (1844) et l'Institut canadien de

2 David M. Hayne, Sur les traces du préromantisme canadien, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 137-157.

3 Ibid., p. 140.

4 Ibid.

5 Léopold Lamontagne, Les courants idéologiques dans la littérature canadienne-française du 19^e siècle, dans Littérature et société canadiennes-françaises, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, p. 102.

Québec (1848) méritent une mention particulière. Sans compter tous ces groupes qui, sans s'adonner à la publication, s'intéressent à la littérature et à l'histoire.

La presse périodique, les volumes et les revues facilitent également le développement de la vie intellectuelle. Même si les journaux comme Le Canadien (1806), La Minerve (1826), Le Fantasque (1837), Le Journal de Québec (1842), L'Avenir (1847), Le Pays (1852), Le Courrier du Canada (1857) et L'Ordre (1858) se veulent d'abord des "feuilles politiques ou générales"⁶, ils contiennent des textes français et canadiens, tels des romans, feuilletons, des légendes, des nouvelles et surtout des essais poétiques⁷. Quant aux revues, elles permettent aux écrivains de parfaire leur style avant d'envisager la publication d'oeuvres de valeur⁸. Ainsi, Michel Bibaud fonde successivement La Bibliothèque canadienne (1825-1830), "mélange bien choisi d'histoire, science, littérature"⁹, qui devient L'Observateur (1830-31) puis Le Magasin du Bas-Canada (1832). Au cours de 1845 paraît la Revue canadienne sous la direction de Louis-Octave

6 David M. Hayne, op.cit., p. 142.

7 Jeanne d'Arc Lortie, La poésie nationaliste au Canada français (1606-1867), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 535. (Collection Vie des lettres québécoises, no 13). L'auteur étudie l'essor de la poésie au Canada français en la situant toujours dans le contexte de l'époque. L'ouvrage contient une liste des périodiques du XIX^e siècle, voir p. 468-480.

8 Edmond Lareau, Mélanges historiques et littéraires, Montréal, Sénécal, 1877, p. 3. La première étude de ce volume s'intitule Revue et journaux, p. 1-52.

9 Benjamin Sulte, Réminiscences littéraires, dans Le Pays laurentien, 1^{ère} année, no 4, avril, 1916, p. 93.

Létourneux et, l'année suivante, L'Album littéraire et musical de la Revue canadienne (1846-1848). Les ouvrages de Joseph Doutre, de Guillaume Lévesque, de Patrice Lacombe, une partie du roman Charles Guérin de P.-J.-O. Chauveau ainsi que plusieurs poésies en alimentent la section littéraire. Lorsque la Revue canadienne disparaît en 1848, son Album continue d'être publié sous le titre de Album littéraire et musical de La Minerve (1849-1851); c'est dans cette revue que paraît, sous forme de feuilleton, le roman de Georges de Boucherville, Une de perdue, deux de trouvées. Pour sa part, James Huston compile une série de textes en prose ou en vers dans Le Répertoire national (1848-1850). Et ce, "dans l'espoir d'être utile aux jeunes gens studieux, aux écrivains du Canada, à toutes les personnes qui aiment la littérature nationale et qui voudront en étudier l'enfance, les progrès et l'avenir"¹⁰. Quoique Le Répertoire national présente "peu de pages vraiment remarquables"¹¹, il contient pourtant "un choix de lectures sereines qui témoigne hautement des principes et de l'honneur de notre peuple"¹². L'abbé Casgrain se porte garant de cette compilation:

Ce recueil aura toujours du prix aux yeux des lecteurs canadiens, parce qu'il renferme les premiers essais de ceux qui ont été les créateurs de notre littérature. C'est la pensée flottante, vaguement ébauchée, d'un peuple qui se replie, pour la première fois, sur lui-même¹³.

¹⁰ James Huston, Le Répertoire national, vol. I, 1893, 2^e éd., p. V.

¹¹ Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3, p. 94, col. 2.

¹² Ibid.

¹³ Ibid. Le "canadien" de l'époque de Casgrain désigne un "Canadien de langue française" qui deviendra, à l'heure de la Confédération, le "Canadien français".

Comme Casgrain, Edmond Lareau¹⁴ et Benjamin Sulte¹⁵ souligneront le souffle patriotique de cette revue qui rassemble les meilleurs textes produits jusqu'à 1850.

Après cette date, d'autres revues sont également lancées.

La Ruche littéraire (1853-1859)¹⁶ "fit beaucoup pour développer le goût de la lecture dans notre population"¹⁷. Son fondateur, le Français Henri-Emile Chevalier, popularisa le roman historique en fournissant "des exemples éblouissants aux jeunes Canadiens désireux de traiter des sujets canadiens"¹⁸. Il semble que cette publication correspondait exactement à l'attente du lecteur qui trouvait dans chaque livraison, une nouvelle canadienne, un roman de moeurs, une esquisse originale, des poésies, un roman de littérature étrangère, des études bibliographiques ainsi qu'un compte rendu des événements du mois¹⁹. D'autre part, des revues comme L'Echo du Cabinet de lecture paroissial (1859-1875), Le Journal de l'Instruction publique (1857-1898), fondé par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, ainsi que des journaux comme Le Canadien et Le Courrier du Canada accordent une place accrue aux textes de création et de critique.

14 Edmond Lareau, op.cit., p. 11.

15 Benjamin Sulte, op.cit., p. 94.

16. Le premier numéro de La Ruche littéraire est publié en janv. 1853. La revue cesse de paraître en janv. 1855 pour réapparaître en mars 1859.

17 Benjamin Sulte, op.cit., p. 94.

18 David M. Hayne, op.cit., p. 154.

19 Edmond Lareau, op.cit., p. 13.

En jetant un regard sur les oeuvres publiées avant la naissance du mouvement littéraire québécois, on constate la rareté des publications; à peine quelques titres comme le recueil de vers Epitres, Satires, Chansons, Epigrammes et autres pièces en vers (1830) de Michel Bibaud; comme les romans L'Influence d'un livre (1837) de Philippe Aubert de Gaspé fils, Les Fiancés de 1812 (1844) de Joseph Doutre, Charles Guérin (1853) de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau; comme la comédie Griphon ou Vengeance d'un valet (1837), pièce en trois actes de Pierre Péticlair, et le drame historique Le jeune Latour (1844) d'Antoine Gérin-Lajoie; enfin l'oeuvre majeure de cette première moitié du XIX^e siècle, l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours (1845-1848) de François-Xavier Garneau.

Bien que la production littéraire d'avant 1860 ne soit pas imposante, elle révèle une certaine sympathie entretenue par les journaux et les revues. D'ailleurs, depuis 1830, la presse n'a cessé de lancer un appel en faveur d'une littérature canadienne. En 1831, Etienne Parent propose des sujets aux poètes canadiens:

Le Canada, ses grandes beautés naturelles, ses habitants libres et heureux, et dignes de l'être, ses souvenirs, son état actuel, son avenir plus beau encore que son état présent, quelle foule de sujets ce pays n'offre-t-il pas au pinceau et à la lyre poétiques. Nous ne saurions donc trop souhaiter que les Canadiens qui sont doués de la divine inspiration s'exerçassent de préférence sur des sujets tirés de leur pays²⁰.

Quelques années plus tard, Le Populaire invite la jeunesse canadienne à travailler au développement d'une littérature nationale:

²⁰ Etienne Parent dans Le Canadien, vol. 1, no 20, 13 juillet 1831.

Jusqu'à ce jour, écrit-on, la littérature n'a acquis aucun point fixe en Canada; elle n'a pour ainsi dire aucun commencement, et par conséquent ne peut aspirer à aucune propension vers un accroissement désirable. Ce ne sont point les élémens [sic] qui manquent au pays pour atteindre un but aussi glorieux; la religion, l'histoire et la politique sont des champs assez vastes à exploiter (...) ²¹.

Le journal forme le projet d'aider les futurs écrivains par des conseils et encouragements et "de leur tracer pour ainsi dire la route qu'[ils] auront à parcourir pour suivre avec succès la carrière littéraire ²²". A son tour Philippe Aubert de Gaspé fils souhaite que ses concitoyens exploitent les moeurs des campagnes dans leurs écrits ²³.

A la suite du rapport Durham qui propose l'union des Deux Canadas dans le but d'assimiler les Canadiens, cet appel en faveur d'une littérature nationale se fera de plus en plus pressant:

Ce pays est appelé à de hautes destinées: enfant de la France, la patrie des arts et des sciences, il veut former ses pas sur les traces de sa mère, comme elle s'entourer de nobles oripeaux, s'enrichir des dons du génie et élever son goût au niveau de l'orgueilleuse Europe ²⁴.

²¹ Anonyme, A la jeunesse canadienne, dans Le Populaire, 10 avril 1837, [p. 2].

²² Ibid.

²³ Philippe Aubert de Gaspé, Le Chercheur de trésors ou L'influence d'un livre, Réédition-Québec, 1968, p. 2.

²⁴ Un courtisan des neuf soeurs, La littérature en Canada, dans Le Canadien, vol. 9, no 60, 2 oct. 1839, [p. 1].

Pour réaliser ce but, il faut recueillir les écrits des autochtones²⁵, point de départ d'une littérature propre au Canada français. Et l'union des Canadas est loin d'avoir étouffé les aspirations de ceux qui désirent l'implantation d'une littérature. Dans La Minerve de 1844, un auteur anonyme écrit:

Les Canadiens français en Amérique commencent à montrer au monde plus d'une individualité, dont s'honoreraient des pays plus avancés. N'est-il pas temps de chercher à propager la culture de la littérature, des sciences et des arts? La nature, les moeurs, le pays n'inspirent-ils rien à nos intelligences et à nos coeurs? Et nos quelques années d'existence, notre histoire enfin, n'aura-t-elle pas ses écrivains? Avons-nous oublié les traditions du passé? N'est-il aucune légende de ces premiers temps de la colonie, quand la maison de nos pères s'élevait à côté de la hutte sauvage? Tout cela est-il perdu? tout cela est-il oublié; Non, nous le disons. Tout cela n'est pas perdu, oublié; il serait honteux à un peuple de perdre ses vieux souvenirs, d'oublier son origine, sa langue, ses moeurs, et ses habitudes de nation pour adopter les moeurs et la langue du vainqueur. Le langage et les moeurs, pour tous les hommes, sont le symbole d'une seconde religion aussi divine que la première²⁶.

Dans le prospectus du journal Le Ménéstrel paru en juin 1844, on définit la littérature en ces termes:

La littérature est une scène immense et variée, sur laquelle se déroulent à nos yeux des tableaux de moeurs et de caractères qui nous présentent l'homme à toutes les phases de la vie, agissant sous l'empire de mille circonstances diverses et dans ses rapports les plus intimes avec la société (...)²⁷.

²⁵ Ibid., [p. 17].

²⁶ Un ami de son pays, De la littérature en Canada, dans La Minerve, vol. 13, no 71, 8 avril 1844, p. 1.

²⁷ Prospectus, dans Le Ménéstrel, vol. 1, no 1, 20 juin 1844, p. 1.

Et si on se propose de publier dans la partie littéraire un choix de poèmes et de proses extraits de périodiques français, on accordera la priorité aux articles des littérateurs de chez nous. En s'adressant aux jeunes talents canadiens, la direction du journal les exhorte à puiser leur inspiration dans la nature, et dans la vie du peuple:

Que d'inspiration, que de poésie, dans notre beau ciel du Canada; quel fonds fertile de tableaux touchants, de peintures de caractères dans les moeurs de nos bons cultivateurs! Que de contrastes dans nos soleils du printemps, dans les glaces de nos hivers! Quelles scènes de poésie descriptive dans nos villages aux blanches chaumières à demi voilées sous les massifs de feuillages, et étalant le luxe de leur propreté sur les rives du roi des fleuves!²⁸

Lorsque L.-A. Olivier présente son Essai sur la littérature du Canada devant la Société des amis en 1845, il reprend des thèmes qui ont déjà été suggérés précédemment. A cause d'une "apathie funeste" et d'un manque d'encouragement, plusieurs écrivains ont renoncé à une carrière littéraire. "Imitant au lieu de créer²⁹", ils n'ont pas su "donner à leurs oeuvres une couleur originale³⁰". Olivier trace la route qu'il faut suivre pour l'obtention d'une littérature canadienne: "Nous devons, dit-il, remonter aux premiers temps de notre histoire³¹", puiser dans la nature canadienne afin de peindre le fleuve Saint-Laurent, les lacs, les rivières, les forêts, les saisons, les moeurs des Indiens et des habitants.

²⁸ Ibid., p. 2-3.

²⁹ L[ouis]-A[uguste] Olivier, Essai sur la littérature du Canada, dans Le Répertoire national, vol. III, 1893, p. 246.

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid., p. 248.

Certains littérateurs ont répondu à cet appel en faveur d'une littérature canadienne car, après l'échec de 1837 et l'Acte d'Union, ils ont pris conscience que leur identité et l'avenir de la nationalité étaient menacés. La littérature de l'époque, principalement la poésie, laisse paraître cette inquiétude qui renaît vers les années 1860. À ce propos Jeanne d'Arc Lortie écrit:

Par ailleurs, des circonstances positives favorisent et alimentent la conscience nationale. La venue de la Capricieuse en 1855 a laissé chez le peuple entier un sens très vif de l'appartenance raciale. Le retour du gouvernement à la ville de Québec y amène nombre d'intellectuels imbus du patriotisme et qui trouvent chez le libraire Crémazie un carrefour d'échanges et d'initiatives. L'université Laval compte des hommes de lettres soucieux du sort de la nation canadienne-française, tel l'abbé Ferland qui depuis 1856 y professe un Cours d'histoire du Canada³².

L'élite intellectuelle manifeste le besoin de faire cause commune afin de sauvegarder sa nationalité. La création d'un mouvement dont le but est de promouvoir la littérature nationale semble l'unique moyen de raviver le patriotisme et d'assurer ainsi la survie du peuple canadien. Les littérateurs prennent donc la relève des hommes politiques qui ont échoué dans leur lutte pour la survivance. "Cette littérature de compensation"³³, comme l'appelle Roger LeMoine, sera dominée par le roman historique et par la poésie patriotique qui "devient une forme importante

32 Jeanne d'Arc Lortie, op.cit., p. 365-366.

33 Roger LeMoine, L'Ecole littéraire de Québec, un mythe de la critique, dans Livres et auteurs québécois 1972, p. 399.

d'expression nationale³⁴". Ainsi nos auteurs "ont voulu faire revivre dans leurs oeuvres une époque triomphante, le régime français³⁵".

Après les luttes pour l'établissement du gouvernement responsable, on note un intérêt accru pour la littérature. A ce propos Casgrain écrit:

On n'a pas assez remarqué la coïncidence de ce progrès littéraire avec l'ère de liberté qui succédait à la même époque, au régime oligarchique dont le despotisme avait amené les sanglantes journées de 1837 et 1838, et d'où sont sorties toutes nos libertés constitutionnelles³⁶.

Menacés par les dessins d'assimilation inhérents à l'Acte d'Union de 1840, les Canadiens français luttèrent pour leur survivance nationale. La littérature devint alors un moyen d'assurer cette survie.

Pour Casgrain les débuts de la littérature se situent après 1840:

La première période de notre littérature, écrit-il, qui s'étend de 1840 jusque vers 1860, a eu la rare bonne fortune de produire un penseur comme Etienne Parent, un historien comme Garneau, un poète comme Crémazie. Ces trois écrivains forment, avec l'abbé Ferland, Taché, Chauveau et Gérin-Lajoie, ce qu'on est convenu d'appeler notre premier groupe littéraire³⁷.

A ces hommes de lettres il joint l'abbé Jean Holmes qui, par son influence et par ses écrits, "a été le génie inspirateur de la plupart des hommes qui appartiennent au groupe de 1850³⁸".

34-Jeanne d'Arc Lortie, op.cit., p. 354.

35 Roger LeMoine, op.cit., p. 405.

36 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 2.

37 Id., Critique littéraire, p. 93, col. 2.

38 Ibid., p. 94, col. 1.

A peine installé au vicariat de Beauport, l'abbé Casgrain manifeste un penchant pour la littérature en publiant quelques légendes canadiennes³⁹ dans Le Courrier du Canada sous le pseudonyme de M^eE.B., initiales de sa mère Elisabeth Baby. Puisque "les légendes sont la poésie de l'histoire"⁴⁰, il cherche à les préserver de l'oubli. Dans la note préliminaire à Une légende canadienne (Le Tableau de la Rivière-Ouelle) l'abbé lance une invitation aux littérateurs québécois:

Ne serait-ce pas une oeuvre patriotique de réunir toutes ces diverses anecdotes, et de conserver ainsi cette noble part de notre héritage historique? Nous avons la ferme conviction qu'une plume plus vigoureuse mènerait à bonne fin cette entreprise; et c'est afin d'inspirer cette heureuse idée à quelques uns [sic] de nos compatriotes que nous avons recueilli la légende qu'on va lire⁴¹.

Ecrite en hommage au poète Octave Crémazie, cette première légende est suivie, deux mois plus tard, des Pionniers canadiens que l'auteur dédie cette fois à l'historien national François-Xavier Garneau. Par ces deux dédicaces à des esprits d'élite comme Crémazie et Garneau, Casgrain espère accéder plus rapidement à ce milieu littéraire québécois où l'un et l'autre exercent une influence déterminante:

39 M^eE.B. (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain), Une légende canadienne (Le Tableau de la Rivière-Ouelle), dans Le Courrier du Canada, 3^e année, no 146, 20 janv. 1860, [p. 1]; no 147, 23 janv. 1860, [p. 1-2]; no 148, 25 janv. 1860, [p. 1-2]; no 149, 27 janv. 1860, [p. 1]; no 150, 30 janv. 1860, [p. 1]. Les Pionniers canadiens, dans Le Courrier du Canada, 4^e année, no 18, 12 mars 1860, [p. 1-3]; no 19, 14 mars 1860, [p. 1-2]; no 20, 16 mars 1860, [p. 1-3]; no 21, 19 mars 1860, [p. 1-2].

40 M^eE.B., Une légende canadienne, dans Le Courrier du Canada, 3^e année, no 146, 20 janv. 1860, [p. 1].

41 Ibid.

L'impulsion qu'ils donnèrent aux lettres, se personnifie en deux hommes éminents, dont l'un s'est acquis, par ses travaux historiques, des droits incontestables à la reconnaissance de tous les Canadiens, et dont l'autre vivra toujours parmi nous comme un talent hors ligne, et a sa place marquée à la suite des premiers poètes de la France du dix-neuvième siècle⁴².

Les écrivains Garneau et Crémazie s'imposent comme les deux figures dominantes qui ont contribué à l'essor des lettres canadiennes. Par son Histoire du Canada, Garneau avive le patriotisme de ses contemporains en leur faisant prendre conscience de leur passé glorieux tandis que le poète Octave Crémazie devient le conseiller des hommes de lettres, jeunes et vieux, qui fréquentent sa librairie de la rue de la Fabrique:

Il s'était fait autant d'amis des jeunes talents qui s'essayaient dans la carrière des lettres, il les accueillait toujours le sourire sur les lèvres, encourageait leurs efforts, s'intéressait à leurs études, les dirigeait par des avis discrets, leur ouvrait de nouveaux horizons⁴³.

Ce "foyer intellectuel" devient le lieu de rendez-vous des "lettrés" de la ville, professeurs, journalistes, prêtres, députés et fonctionnaires⁴⁴. . . Et bientôt l'abbé Henri-Raymond Casgrain se retrouve parmi cette élite pensante.

⁴² H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 3.

⁴³ Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 24, p. 76.

⁴⁴ Réjean Robidoux, "Les Soirées canadiennes" et "Le Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860, dans Revue de l'Université d'Ottawa, 28^e année, no 4, oct.-déc. 1958, p. 414. Nous utiliserons généralement ce texte dans notre travail à moins qu'il ne soit nécessaire de nous référer à la thèse de l'auteur; dans ce cas nous le préciserons.

La librairie Crémazie que Casgrain visite plus fréquemment depuis sa venue au vicariat de Notre-Dame de Québec⁴⁵, le 5 mai 1860, n'est pas le seul lieu de rencontre des hommes de lettres. Déjà dans les années 1850, on discutait de questions littéraires, historiques et archéologiques au magasin de Charles Hamel:

"De 1850 à 1860, il y avait chaque après-midi, pendant la morte saison de l'hiver, fort agréable réunion d'anciens Québécois [sic] au magasin de Charles Hamel, rue St-Jean.

"Ces amis n'étaient pas tous des ascètes; on trouvait là causant ensemble d'anciens marchands, vétérans des affaires: long John Fraser, Henry Forsyth, père; Benj. Lemoine, père; des historiens et archéologues tels que F.-X. Garneau, G.-B. Faribault. Philippe Aubert de Gaspé, le commissaire général Jas. Thompson, Georges Alford, le major LaFleur. Parmi les clubistes, il y avait des jouvenceaux de 50 à 60 ans; les doyens se targuaient de leurs 60 à 70 ans.

"La conversation ne languissait guère: mais certains sujets souvent repris, puis mis de côté, avaient le privilège de faire battre les coeurs plus vite, tels: la guerre de 1812 - de Salaberry - le général Brock - puis des conversations intarissables sur les antiquités de Québec et de ses environs⁴⁶".

Selon J.M. LeMoine, il s'y tenait des réunions sans formalité depuis 1840⁴⁷. Certes avant 1860, il existe un courant littéraire:

45 Dans Répertoire des registres de l'archevêché de Québec, on ne fait pas mention de la nomination de Casgrain comme vicaire de la cathédrale de Québec. Toutefois, dans une lettre du 16 oct. 1974 adressée à Odette Condemine, l'archiviste de l'Archevêché de Québec, l'abbé Armand Gagné, donne quelques indices (lettres envoyées à Casgrain) qui indiquent que Henri-Raymond Casgrain a occupé le poste de vicaire à Notre-Dame de Québec. Nous remercions Mlle Condemine de nous avoir fourni une copie de cette lettre. Dans sa correspondance, Casgrain signait quelquefois "vicaire de l'Eglise Métropolitaine de Québec", voir lettre à Francis Parkman, 23 mai 1866, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres-Photos, no 0499.

46 Hubert LaRue, Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean, Québec, Darveau, 1879, p. 97-99.

47 J.M. LeMoine, Picturesque Quebec: A Sequel to Quebec Past and Present, Montréal, Dawson Brothers, 1882, p. 156.

"De 1850 à 1860, avec une classe littéraire, mieux soignée, embrassant plus de sujets, se forme et [s']ouvre une ère nouvelle⁴⁸". Parmi les principaux représentants de cette période, Benjamin Sulte nomme Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Etienne Parent, Joseph-Charles Taché, Hector Fabre, l'abbé Etienne-Michel Faillon, James McPherson Le Moine, l'abbé Léon Provancher, Octave Crémazie, Paul Stevens, Emile Chevalier, Joseph Lenoir et surtout François-Xavier Garneau.

En arrivant à Québec, Casgrain côtoie la plupart de ces écrivains à sa grande satisfaction:

Chaque jour, dit-il, je pouvais être en relation avec des hommes tels que nos historiens Garneau et Ferland, le savant et modeste abbé Laverdière de l'Université Laval, Octave Crémazie, Etienne Parent, Chauveau, de Gaspé, Gérin-Lajoie, J.-C. Taché, le Dr Larue, A.-E. Aubry, professeur de droit romain et rédacteur du Courrier du Canada, sans parler de bien d'autres qu'il serait trop long de nommer⁴⁹.

Il se lie d'amitié avec ce groupe de littérateurs. En effet, s'il avait dédié ses deux premières légendes à Crémazie et à Garneau, l'abbé écrit en septembre 1860 une troisième légende Le Saint-Laurent, Fantaisie⁵⁰ en hommage à Joseph-Charles Taché, chevalier de la légion d'honneur. De plus il participe souvent à des rencontres où l'on discute de sujets d'actualités:

48 Benjamin Sulte, op.cit., p. 94.

49 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 23, p. 32.

50 [Henri-Raymond Casgrain], Le Saint-Laurent, Fantaisie, dans Le Courrier du Canada, 4^e année, no 90, 3 sept. 1860, [p. 1]; no 91, 5 sept. 1860, [p. 1-2]; no 92, 7 sept. 1860, [p. 1-2]. L'article n'est pas signé.

On se rencontr[e] par hasard un peu partout, par petits groupes de trois ou quatre, quelquefois plus, tantôt à la bibliothèque du Parlement, autour du bureau de Gérin-Lajoie alors bibliothécaire, tantôt à la rédaction du Courrier du Canada, rue Buade, tantôt à la librairie d'Octave Crémazie, rue de la Fabrique, voire même chez moi au presbytère de Notre-Dame⁵¹.

Les littérateurs les plus assidus à ces réunions étaient Octave Crémazie, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Joseph-Charles Taché, Antoine Gérin-Lajoie, Hubert LaRue et Henri-Raymond Casgrain.

A l'occasion, François-Xavier Garneau, Etienne Parent, Jean-Baptiste-Antoine Ferland, et les jeunes poètes Pamphile Le May, Louis Fréchette et Alfred Garneau⁵² prennent part aux discussions.

L'abbé Casgrain décrit ainsi une de ces réunions à la librairie d'Octave Crémazie:

Il y avait fréquemment rendez-vous chez Octave Crémazie, soit devant ses tablettes, soit dans l'arrière-boutique de son magasin, espèce de boyau mal éclairé où régnait un beau désordre. On s'y asseyait comme on pouvait, qui sur une vieille chaise à dos éreinté, qui sur un ballot de marchandise, qui sur une caisse. Le sans-gêne de l'installation invitait au laisser-aller des entretiens. Ceux-ci étaient comme d'habitude à bâtons rompus; mais nulle part, ils ne touchaient à une aussi grande variété de sujets; car Octave Crémazie, dont la verve était communicative, avait une étendue et une profondeur de connaissances que ses intimes seuls ont pu pénétrer, car il n'en faisait nullement étalage⁵³.

Le poète demeure le centre d'intérêt de ce groupe qu'il émerveille par sa grande érudition et son esprit critique.

⁵¹ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 23, p. 44.

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid., p. 48.

Il était beau à écouter quand il parlait de son sujet favori, les grands poètes anciens et modernes qu'il connaissait à fond, qu'il jugeait avec un goût sûr, entremêlant ses dissertations improvisées de considérations d'une haute portée philosophique (...). Le goût décidé qu'il avait pour l'école romantique se greffait sur une admiration profonde des classiques, surtout de Corneille et de Racine, dont il citait de longs fragments. Il avait un faible pour Alfred de Musset, pour les Nuits entre autres qu'il lisait avec une diction qui en faisait bien valoir les beautés⁵⁴.

Crémazie apparaît sans doute comme un modèle et un guide aux yeux des jeunes poètes, Fréchette, LeMay et Garneau: "Confident de chacun (...) personne n'a eu une plus large part que lui au réveil littéraire de 1860"⁵⁵.

Inspirateur des littérateurs québécois, Crémazie est secondé par un nouveau venu à Québec, l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Après le succès de ses premières légendes, l'abbé reçoit un accueil bienveillant parmi les hommes de lettres, ce qui accroît son enthousiasme pour la littérature canadienne. Peu absorbé par le ministère, il consacrera une partie de sa vie à répandre le goût des lettres d'abord en publiant des oeuvres littéraires ou historiques puis en encourageant les littérateurs à produire des écrits qui soient un reflet du peuple canadien. S'il n'est pas le seul à participer à ce renouveau littéraire, c'est lui qui, par son dynamisme, rallie toutes les bonnes volontés à la cause de la littérature qui deviendra "un instrument d'action patriotique et religieuse"⁵⁶.

54 Ibid., p. 49.

55 Id., Octave Crémazie, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1897, t. 2, p. 339.

56 David M. Hayne, Les origines du roman canadien-français, dans Le roman canadien-français, Archives des lettres canadiennes, t. III, Montréal, Fides, 1964, p. 66.

Les littérateurs de 1860 sentent le besoin de travailler ensemble et de mettre leur expérience en commun. A l'exemple des auteurs français dont ils lisaient et analysaient les oeuvres au cours de réunions improvisées, ils tentent de revaloriser l'histoire de leur pays qui tiendra la première place dans le mouvement qui s'amorce. Le mouvement de 1860, caractérisé par la création de deux revues, Les Soirées canadiennes et Le Foyer canadien⁵⁷, est d'abord patriotique puis littéraire car les hommes de lettres veulent servir la patrie en publiant des oeuvres canadiennes. En participant à la fondation de ces deux revues, Casgrain déploie une activité débordante qui définit son rôle dans le mouvement littéraire.

Avant 1860, les textes littéraires des auteurs québécois sont éparpillés dans des journaux et des revues qui publient de nombreux articles d'écrivains français. D'où la nécessité de créer une revue "destinée à promouvoir la littérature canadienne"⁵⁸. Le premier, Hubert LaRue en suggère la publication⁵⁹. Quelques littérateurs dressent alors une liste de collaborateurs possibles⁶⁰.

57 Voir l'excellente étude de Réjean Robidoux "Les Soirées canadiennes" et "Le Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860, D.E.S., Université Laval, 1957, 148 p. Un résumé de ce mémoire a paru dans Revue de l'Université d'Ottawa, 28^e année, no 4, oct.-déc. 1958, p. 411-452.

58 Réjean Robidoux, "Les Soirées canadiennes" et "Le Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860, dans Revue de l'Université d'Ottawa, 28^e année, no 4, oct.-déc. 1958, p. 417.

59 F.-A.-H. LaRue, Réponse au Mémoire de MM. Brousseau, Frères, Québec, [s.éd.], 1862, p. 3.

60 Réjean Robidoux, op.cit., p. 417.

Puis Henri-Raymond Casgrain est invité avec Joseph-Charles Taché et Hubert LaRue à constituer un comité qui doit choisir un imprimeur. LaRue qui en est le secrétaire-trésorier s'affaire plus que tout autre auprès des imprimeurs et des collaborateurs:

J'ai pris, écrit-il, une part très active aux premières transactions qui ont eu lieu entre le comité et les collaborateurs, et entre les imprimeurs et le comité⁶¹.

En février 1861, Taché, Casgrain et LaRue choisissent les frères Brousseau, propriétaires du Courrier du Canada, pour s'occuper de la publication de la future revue. Les deux partis se mettent rapidement d'accord sur les modalités: d'une part, les Brousseau s'engagent à publier douze livraisons des Soirées canadiennes par année; d'autre part, le comité se dit prêt à fournir gratuitement le manuscrit de chacune des livraisons⁶². Bien qu'il ne soit pas membre du comité, Antoine Gérin-Lajoie travaille à la rédaction⁶³ du prospectus que les éditeurs Brousseau endossent tout à fait⁶⁴. Lorsque celui-ci paraît dans le journal du Courrier du Canada, depuis le 22 février jusqu'au 11 mars, les lecteurs du journal sont mis au courant de l'orientation de la nouvelle revue:

61 F.-A.-H. LaRue, op.cit., p. 3.

62 Ibid., p. 6.

63 Voir ACRCCF, Fonds Antoine Gérin-Lajoie, Prospectus A-H; nous y retrouvons quelques brouillons des futurs prospectus des Soirées canadiennes et du Foyer canadien. Voir aussi Gérin-Lajoie, Lettre à Raphaël Bellemare, 8 janv. 1860, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

64 "Les Soirées canadiennes". Mémoires des propriétaires-éditeurs, [s. l.], [s. éd.], 1862, p. 5.

Ce recueil sera surtout consacré à soustraire nos belles légendes canadiennes à un oubli dont elles sont plus que jamais menacées, à perpétuer ainsi les souvenirs conservés dans la mémoire de nos vieux narrateurs, et à vulgariser la connaissance de certains épisodes peu connus de l'histoire de notre pays. Il contiendra, en outre, des oeuvres littéraires d'autres genres mais dans lesquelles les discussions politiques, sous une forme ou sous une autre, ne devront jamais trouver accès; une dernière partie sera destinée à recueillir les morceaux de littérature les plus remarquables, publiés depuis un certain nombre d'années et dont le souvenir va se perdant⁶⁵.

Ce texte s'inspire nettement de la note préliminaire qui accompagnait la première légende de l'abbé Casgrain, parue dans le Courrier du Canada, en janvier 1860. Si l'on veut conserver les anecdotes qui constituent l'héritage du passé, il faut également tirer de l'oubli les plus belles pages de la littérature canadienne, comme le proposait James Huston, une douzaine d'années auparavant, dans la préface du Répertoire national. De plus les littérateurs de 1860 s'efforcent de tenir compte des thèmes proposés par L.-A. Olivier dans son Essai sur la littérature du Canada (1845)⁶⁶.

Peu de temps après la rencontre des frères Brousseau avec le comité des Soirées canadiennes, Antoine Gérin-Lajoie se joint à Taché, Casgrain et LaRue, car il favorise lui aussi cette entreprise. Cependant, les goûts et les opinions de chacun ne sont pas toujours identiques comme le laisse entendre Gérin-Lajoie dans une lettre à Raphaël Bellemare:

⁶⁵ Prospectus des éditeurs, dans Les Soirées canadiennes, vol. I, p. i-ii.

⁶⁶ Cet article, d'abord paru dans Revue canadienne, vol. 1, no 4, 25 janv. 1845, p. 28-29, est reproduit dans Le Répertoire national, vol. III, 1897, p. 246-252.

Tu as peut-être appris que nous allons publier à Québec un petit Recueil Littéraire intitulé Les Soirées Canadiennes [sic]. Je ne puis pas dire que je sois bien satisfait, quoique je désirasse beaucoup un recueil littéraire. Mais j'aurais préféré un Recueil dans le genre du Correspondant, où l'on aurait pu traiter en même temps des questions sérieuses et joindre ainsi l'utile à l'agréable. D'après le plan de Taché qui a prévalu, il n'y aura que de la littérature légère, principalement des légendes. Il est bien difficile de s'entendre avec Taché, il est si tranchant⁶⁷.

En somme, ce qui oppose Gérin-Lajoie aux autres, c'est la conception de la littérature. Pour lui, celle-ci ne se limite pas aux légendes, elle doit embrasser des domaines plus vastes et plus sérieux. D'ailleurs une divergence éclate avec le comité lorsqu'il se voit incapable de faire accepter la publication, dans la première livraison des Soirées canadiennes, d'un article de La Minerve sur Denis-Benjamin Viger et ce, sous prétexte "que ça sent la politique"⁶⁸.

Quelques semaines après la présentation du prospectus dans Le Courrier du Canada, le comité compte déjà plus de trois cents abonnements⁶⁹. Imprimés à 1,500 exemplaires⁷⁰, les deux premiers fascicules des Soirées canadiennes (les numéros de janvier et février) paraissent le 11 mars. Le public se montre si favorable que les éditeurs jugent bon d'insérer la note suivante dans la livraison de juin 1861:

67 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Raphaël Bellemare, 27 févr. 1861, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

68 Id., Lettre à Raphaël Bellemare, 7 mars 1861, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

69 Ibid.

70 "Les Soirées canadiennes". Mémoire des propriétaires-éditeurs, p. 6.

Le succès inespéré des Soirées canadiennes a engagé les Editeurs à donner, avec les deux présentes livraisons [celles de mai et juin], huit pages de plus, comme prime d'encouragement à leurs abonnés. Ils se flattent que le public, et, en particulier, les amis de la littérature nationale sauront reconnaître et apprécier leurs efforts.

Québec, Juin 1861

Brousseau et Frères⁷¹

En novembre de la même année, la revue publie la liste des 875 souscripteurs. Tout augurait bien pour l'avenir.

A côté des poésies de Louis Fréchette, A.-A. Boucher, Louis J.-C. Fiset, P.-J.-O. Chauveau, Hubert LaRue et Joseph-Charles Taché, quatre textes en prose forment la matière du premier volume des Soirées canadiennes: Trois légendes de mon pays de Joseph-Charles Taché, Voyage autour de l'île d'Orléans d'Hubert LaRue, Journal d'un voyage sur la côte de la Gaspésie de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland et La Jongleuse de l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Ces récits et légendes apportent une réponse à l'invitation lancée en 1860 par Casgrain lorsqu'il proposait de raconter les délicieuses légendes et les anecdotes curieuses qui constituent l'héritage historique. En somme, l'abbé avait fait siennes les recommandations de Louis-Auguste Olivier qui, en janvier 1845, avait suggéré aux "amis des lettres" de ne pas se hasarder à "lutter avec les grands maîtres de l'Europe" mais plutôt de se tourner vers le passé pour décrire la vie des sauvages et des premiers colons dans le majestueux décor de la nature canadienne. Les légendes de Casgrain répondaient exactement aux propos formulés par Olivier dans son Essai sur la littérature du Canada.

⁷¹ Les Soirées canadiennes, vol. I, Avis, voir verso de la livraison de juin 1861.

Les débuts de la revue sont remarquables; le groupe de Québec est fier du travail accompli d'autant plus que deux des membres ont déjà publié: l'abbé Ferland, son Cours d'histoire du Canada, et l'abbé Casgrain, ses Légendes canadiennes. Ces deux oeuvres marquent le point de départ d'une production littéraire qui va s'accroître dans les années futures.

On peut affirmer sans ambages que Casgrain est "le premier responsable du mouvement littéraire des Soirées"⁷² puisqu'il a remis à la mode les légendes canadiennes qui occupent la première place dans la revue. Certes, bien avant 1860 les légendes et les contes avaient intéressé les littérateurs. "Dès 1827, écrit Jeanne d'Arc Lortie, nos poètes et nos prosateurs avaient pris pour thèmes des légendes d'autrefois"⁷³. Et l'Influence d'un livre contenait des légendes du pays alors que les journaux et revues accordaient une large place aux contes et légendes⁷⁴. Pourtant c'est Casgrain qui, en 1860, relance la mode des récits merveilleux. Joseph-Charles Taché⁷⁵, Faucher

⁷² Réjean Robidoux, "Les Soirées canadiennes" et "Le Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860, D.E.S., Université Laval, 1957, p. 69.

⁷³ Jeanne d'Arc Lortie, op.cit., p. 392.

⁷⁴ Voir David M. Hayne, Les origines du roman canadien, dans Le Roman canadien-français, p. 40-46. Il trace un tableau des origines du conte et de la légende. Voir aussi du même auteur Sur les traces du préromantisme canadien, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, p. 153, note 86; p. 154, note 94; Hayne fait connaître les auteurs de légendes avant 1860 et les titres de leurs oeuvres. Odette Condemine donne également quelques précisions dans Octave Crémazie, Oeuvres I: Poésies, Ottawa, 1972, p. 129, note 250.

⁷⁵ Joseph-Charles Taché, Trois légendes de mon pays, dans Les Soirées canadiennes, t. I, 1861, p. 11-109; Forestiers et voyageurs, dans Les Soirées canadiennes, t. III, 1863, p. 13-260.

de Saint-Maurice⁷⁶, Hubert LaRue⁷⁷ l'imitent en rédigeant des légendes en prose tandis que "Fiset, Fréchette, LeMay, Taché, Donnelly, les expriment en poésie⁷⁸". Il faut croire que le message de 1860 avait été compris:

Puisqu'il nous est impossible d'arrêter le torrent [des livres de littérature française], écrivait Casgrain, hâtons-nous, du moins, d'imprimer aux lettres canadiennes une saine impulsion, en exploitant surtout nos admirables traditions, et en les revêtant d'une forme originale et attrayante⁷⁹.

Par ses légendes l'abbé Casgrain a voulu donner l'exemple d'une saine littérature nationale. Mais pourquoi s'oriente-t-il vers les légendes et non vers le roman? C'est parce qu'il a condamné les écrits modernes qui représentent un danger pour la population canadienne, et parce que leur contenu est peu conforme aux moeurs du pays et répréhensible au point de vue moral. Pour lui, la légende canadienne est le genre intermédiaire le plus apte à populariser les histoires du passé tout en sauvegardant la morale.

76 Faucher de Saint-Maurice, Les larmes du Christ. Légende catholique, dans Revue canadienne, vol. 5, 1868, p. 216-220; aussi, dans L'Union des Cantons de l'Est, vol. 2, no 19, 15 avril 1868, p. 1.

77 Hubert LaRue, Un naufrage dans le Golfe, dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 34-46.

78 Jeanne d'Arc Lortie, op.cit., p. 392-393. L'auteur cite les textes suivants: Louis-Joseph-Cyprien Fiset, Jude et Grazia ou les Malheurs de l'émigration canadienne, Québec, 41 p. [poème dédié à ses amis]; Louis Fréchette, L'Iroquoise du lac Saint-Pierre, dans Le Journal de Québec, 12 oct. 1861, p. 1-2; Pamphile LeMay, La Vengeance. Légende, dans Le Journal de Québec, 11 juillet 1863, p. 1; Joseph-Charles Taché, Le Braillard de la montagne. Légende, dans Les Soirées canadiennes, t. IV, 1864, p. 97-109; James Donnelly, L'Ile des morts (Imité de Thomas Moore), dans Journal de l'Instruction publique, juin 1866, p. 1.

79 Henri-Raymond Casgrain, Préface, dans Légendes canadiennes, Québec, Brousseau, 1861, p. 15.

Et par la suite on acceptera le roman historique et le roman de mœurs à condition qu'ils soient une source d'édification. Ainsi, avec la parution des Légendes canadiennes le nouvel écrivain s'accorde une mission littéraire: donner une saine impulsion aux lettres canadiennes en participant au mouvement suscité par Les Soirées canadiennes.

L'année 1861 avait été bénéfique autant à la revue qu'à Casgrain. Toutefois, l'abbé n'écrit aucun article pour les Soirées canadiennes en 1862 car il prépare la publication d'un ouvrage historique. D'autres littérateurs y collaborent: Philippe Aubert de Gaspé présente deux chapitres des Anciens Canadiens; Antoine Gérin-Lajoie remplit à lui seul huit livraisons de la revue avec son roman Jean Rivard le défricheur canadien; le poète Octave Crémazie fait paraître la première partie de son poème Promenade de trois morts. Cependant malgré la publication de ces auteurs, le nombre d'abonnements diminue:

"Les imprimeurs ne sembl[ent] pas s'en alarmer outre mesure, puisqu'ils n'entrepren[ent] aucune autre publicité que l'annonce régulière dans Le Courrier du Canada, de chacune des livraisons⁸⁰.

C'est que depuis la création de la revue, il existe un conflit à l'état latent à l'intérieur du comité.

Dès le début, une première difficulté avait surgi lorsque "quelqu'un du comité" avait demandé de fixer le tirage des Soirées

⁸⁰ Réjean Robidoux, "Les Soirées canadiennes" et "Le Foyer canadien dans le mouvement littéraire québécois de 1860", dans Revue de l'Université d'Ottawa, 28^e année, no 4, oct.-déc. 1958, p. 420-421.

canadiennes à 1,500 exemplaires plutôt qu'à 1,000 comme le souhaitaient les imprimeurs⁸¹. Même si les relations entre les Brousseau et le comité s'étaient aggravées à la fin de l'année 1861, rien ne laissait présager qu'une lutte se préparait. D'ailleurs, le dernier numéro de la revue, pour l'année 1861, contenait un avis des plus rassurants: "Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que nous leur ferons présents, dans quelques jours, de trois livraisons de surplus, comme prime d'encouragement (...) ⁸²". Cependant l'enthousiasme des imprimeurs n'était qu'un trompe-l'oeil. En effet, les abonnés apprirent plus tard que le comité n'avait obtenu qu'à grand-peine la prime de quatre-vingt-douze pages ainsi que la publication de la liste des souscripteurs.

Devant toutes ces contrariétés, le comité songea à "ôter la publication des Soirées Canadiennes⁸⁴" aux Brousseau; du moins fit-on quelques sondages ailleurs. Casgrain qui n'était même pas secrétaire du comité de la revue consulta deux autres imprimeurs⁸⁵ afin que ceux-ci lui donnent une estimation du coût des Soirées

81 "Les Soirées canadiennes". Mémoire des propriétaires-éditeurs, p. 6. Texte signé à Québec par Brousseau frères et daté du 18 oct. 1862.

82 Les Soirées canadiennes, t. I, déc. 1861, Avis publié au verso de la dernière page.

83 Réponse au Mémoire de MM. Brousseau, Frères, imprimeurs des Soirées canadiennes, Québec, [s. éd.], 1862, p. 13.

84 Ibid., p. 11.

85 Casgrain avait consulté E.-R. Fréchette du Canadien et Jos. Darveau. Voir E.-R. Fréchette, Lettre à H.-R. Casgrain, 13 déc. 1861; J. Darveau, Lettre à H.-R. Casgrain, 13 déc. 1861; ACRCF, Fonds Gérin-Lajoie.

canadiennes advenant que l'un d'eux en obtienne la publication. Face à cette éventualité, les Brousseau consentirent à accorder la prime en faveur des abonnés. Le différend ne fut pas réglé pour autant puisque, au cours de 1862, le comité (du moins Casgrain, LaRue et Gérin-Lajoie) réclama la propriété exclusive des Soirées canadiennes⁸⁶. Cette démarche entraîna la scission du groupe, en octobre 1862.

Lors de l'assemblée du 1^{er} octobre, le comité des Soirées canadiennes, dont fait partie Casgrain, soulève la question des profits réalisés par les imprimeurs. Le lendemain, le secrétaire du comité, Hubert LaRue, fait part à Léger Brousseau "des conditions auxquelles le Comité est décidé de faire publier les "Soirées" pour l'année prochaine"⁸⁷. Brousseau devra imprimer et publier pour le compte des "propriétaires" le troisième volume de la revue "pour une somme n'excédant pas \$600" pour les douze livraisons; il recevra du comité \$600 pour les 600 premiers exemplaires vendus en plus de percevoir une commission de 15 pour cent sur le reste des volumes; en outre les "propriétaires" avisent Léger Brousseau qu'ils ne s'engagent nullement à payer les frais dans le cas d'un déficit⁸⁸.

C'est l'impasse puisque les Brousseau se disent également propriétaires-éditeurs des Soirées canadiennes⁸⁹. Joseph-

⁸⁶ "Les Soirées canadiennes". Mémoire des propriétaires-éditeurs, p. 6.

⁸⁷ Ibid., p. 7.

⁸⁸ Ibid., p. 7-8.

⁸⁹ Ibid., p. 10. Lettre du 8 oct. 1862 adressée à P.-A.-H. LaRue.

Charles Taché démissionne⁹⁰ comme membre du comité de direction et marque ainsi son désaccord avec l'abbé Casgrain, Antoine Gérin-Lajoie et Hubert LaRue en ce qui concerne la propriété matérielle de la revue. Le lendemain de cette démission, soit le 11 octobre, les trois autres membres du comité ainsi que cinq collaborateurs, les abbés Jean-Baptiste-Antoine Ferland et Cyrille Lëgaré, Louis-Honoré Fréchette, Octave Crémazie et Louis-Joseph-Cyprien Fiset informent les imprimeurs des Soirées canadiennes qu'ils cesseront de prendre part à la publication de la revue à partir du 1^{er} janvier 1863⁹¹.

Cet avis des huit dissidents aussitôt reçu, les Brousseau leur demandent de leur faire savoir "en quoi [ils] ont manqué à [leurs] engagements et pourquoi [ils] n'auront plus l'honneur de [les] compter au nombre des Collaborateurs des Soirées Canadiennes [sic]"⁹². A l'exception d'Hubert LaRue, tous répondent. Henri-Raymond Casgrain s'explique ainsi:

Ayant sujet de craindre quelques désagréments dans la continuation de ma collaboration aux "Soirées canadiennes", j'ai mieux aimé m'en retirer⁹³.

Les éditeurs s'étonnèrent de cette "crainte" de l'abbé qu'ils jugèrent "puérile"⁹⁴.

90 Ibid., p. 11. Taché fait parvenir, le 10 oct. 1862, sa lettre de démission aux collaborateurs et aux éditeurs des Soirées canadiennes.

91 Ibid., p. 15. Lettre datée du 11 oct. 1862.

92 Ibid., p. 16. Lettre datée du 11 oct. 1862.

93 Ibid., p. 19-20. Lettre datée du 13 oct. 1862.

94 Ibid., p. 20.

Le conflit entre les imprimeurs Brousseau et plusieurs collaborateurs des Soirées canadiennes devait entraîner la création du Foyer canadien qui paraît dès janvier 1863. Toutefois, les membres de cette nouvelle revue entendent respecter leurs engagements avec Les Soirées canadiennes jusqu'à la fin de 1862 bien qu'Antoine Gérin-Lajoie s'affaire déjà à préparer le prospectus du Foyer canadien:

M. Ferland est notre Président. Les anciens collaborateurs des Soirées nous suivent tous, à l'exception de Taché⁹⁵. Je suis content et plein de zèle pour notre nouvelle publication. Je puis dire que c'est le plan que je proposais, il y a deux ans, qui a été adopté en tous points. Le titre est de moi, le prospectus qui paraîtra bientôt est aussi de moi⁹⁶.

Avant que ce prospectus ne paraisse, la maison Brousseau fait publier par Joseph-Charles Taché⁹⁷, tout le dossier de la dispute, sous le titre de Mémoire des propriétaires-éditeurs, et ce, "pour protester contre les collaborateurs et directeurs qui avaient signifié aux éditeurs leurs volontés de ne plus écrire pour la Revue [sic] aux mêmes conditions qu'auparavant"⁹⁸.

Au moment où le groupe du Foyer canadien prend connaissance du mémoire de Taché, il circule déjà à l'extérieur de la ville de Québec:

95 Gérin-Lajoie omet les noms de P.-J.-O. Chauveau et de Napoléon Bourassa qui n'apparaissent pas dans le prospectus du Foyer canadien.

96 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à J.-O. Prince, 17 oct. 1862, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

97 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 24, p. 69.

98 Ibid.

Le pamphlet de Taché⁹⁹, qui n'a été distribué ici que depuis trois jours, (sans doute pour lui laisser le temps de faire effet au loin) nous a fait lever les épaules. Les prêtres [Casgrain, Ferland et Lëgaré] qui se trouvent un peu concernés dans l'affaire nous supplient de ne pas répondre de peur du scandale¹⁰⁰.

Mais comme l'on craint que ce mémoire nuise à la future revue, un membre du groupe est invité à donner la réplique¹⁰¹. La publication du prospectus sera également hâtée "pour répondre (indirectement) au mémoire de Taché¹⁰²".

Casgrain participe à la fondation du Foyer canadien à titre "d'éditeur-propriétaire" tout comme J.-B.-A. Ferland, L.-J.-O. Fiset, Antoine Gérin-Lajoie, Hubert LaRue et Octave Crémazie¹⁰³. Ce comité de six membres signe le prospectus qui paraît pour la première fois dans Le Journal de Québec du 30 octobre 1862. Le but de cette nouvelle publication "est la diffusion des connaissances et l'encouragement de la littérature nationale¹⁰⁴". Dans le prospectus, Gérin-Lajoie définit ainsi l'objectif du Foyer canadien:

99 Gérin-Lajoie attribue le pamphlet à Joseph-Charles Taché comme le fera plus tard Casgrain dans ses Souvenances canadiennes.

100 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Raphaël Bellemare, 2/4/ oct. 1862, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

101 Ibid.; Hubert LaRue se chargea de répondre à ce pamphlet.

102 Ibid.

103 Crémazie quitte Québec le 11 nov. 1862. Son nom figure dans le prospectus abrégé du 11 et du 13 nov. 1862 paru dans Le Journal de Québec. Toutefois à partir du 15 nov. jusqu'à la fin de déc. 1862, le même prospectus, toujours daté du 11 nov., ne mentionne plus le nom du poète.

104 Le Foyer canadien, Prospectus, t. I, 1863, p. 7.

Ce recueil, destiné à réunir et à conserver nos essais de littérature indigène, sera consacré à la publication d'oeuvres inédites: - poésies - critiques littéraires - légendes - nouvelles; pourvu qu'elles soient de fidèles peintures de moeurs et de la nature de notre pays - impressions de voyages - esquisses historiques, biographiques et même topographiques, et enfin toute oeuvre canadienne se distinguant par quelque originalité de vues, de pensée ou de style¹⁰⁵.

A la différence des Soirées canadiennes, le comité du Foyer canadien offrira aux abonnés un volume sous forme de prime "si la somme perçue était plus que suffisante pour payer les frais de publication¹⁰⁶". En outre il songe à reproduire ou à analyser des chefs-d'oeuvre de la littérature française contemporaine dans un double but: mettre le public canadien au courant du progrès des sciences, des lettres et des arts en France et offrir aux littérateurs canadiens des modèles à suivre¹⁰⁷. Il lance aussi un appel aux amis des lettres afin qu'ils collaborent à ce recueil qui deviendra

comme le foyer où se réuniront toutes les intelligences du pays pour échanger leurs vues, s'animer au contact les unes des autres, et s'entretenir un instant avec la grande famille canadienne¹⁰⁸.

Et pour éviter les difficultés survenues avec Les Soirées canadiennes, le comité précise encore que Le Foyer canadien n'appartiendra à aucun individu en particulier puisque la revue

105 Ibid., p. 5.

106 Ibid., p. 6.

107 Ibid., p. 8.

108 Ibid.

sera considérée comme propriété nationale et sera publiée "dans l'intérêt exclusif de la littérature"¹⁰⁹. Aucun des directeurs ou des collaborateurs ne retirera de bénéfices pécuniaires.

Déjà occupé à la rédaction de son ouvrage sur Marie de l'Incarnation, l'abbé Casgrain n'a pas l'enthousiasme d'Antoine Gérin-Lajoie qui est le principal artisan de la mise sur pied de la revue¹¹⁰. Malgré un surcroît de travail, l'auteur de Jean Rivard ne regrette pas ses efforts car il croit au succès de l'entreprise:

Comme je remplis les fonctions de gérant, de trésorier, de secrétaire et que je surveille l'impression du volume de prime sans qu'aucun autre des directeurs ne s'en mêle, j'ai terriblement de la besogne. Je ne regrette pas ce travail cependant parceque [sic] nous sommes à peu près sûrs du succès¹¹¹.

L'administration du Foyer canadien a bien raison de se montrer optimiste puisqu'à la fin de l'année 1863, la revue, qui compte 2,413 abonnés¹¹², a déjà publié "cinq volumes de littérature canadienne, contenant 1,685 pages et tire à 10,600 exemplaires"¹¹³. En plus du livre prime La littérature canadienne de 1850 à 1860 et du premier tome du Foyer canadien, paraissent trois ouvrages de collaborateurs: Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec de l'abbé Ferland, Mes Loisirs de Louis Fréchette et Les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé.

109 Ibid., p. 6.

110 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à ses parents, 6 déc. 1862, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

111 Id., Lettre à Raphaël Bellemare, 9 déc. 1862, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

112 Le Foyer canadien, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 7, nos 11-12, nov.-déc. 1863, p. 177.

113 Ibid.

Bien que l'abbé Casgrain ne publie aucun article dans la revue en 1863, il apporte sa contribution en corrigeant les épreuves du roman de Philippe Aubert de Gaspé en plus de préparer le deuxième volume de prime pour l'année 1864.

Dans son étude L'Enjeu des "Anciens Canadiens"¹¹⁴, Luc Lacourcière fait un sort aux anecdotes de l'abbé Casgrain relatives à l'origine et à la date de composition du roman de Philippe Aubert de Gaspé. En effet, le critique démontre clairement que le romancier n'a pas commencé à écrire les Anciens Canadiens à l'époque des Soirées canadiennes comme le prétend Casgrain. Quant à la "première révélation" du roman à l'abbé, elle relève plutôt de l'imagination de celui-ci.

Mais regardons de plus près comment Casgrain "a soigneusement camouflé l'enjeu dont les Anciens Canadiens ont été l'objet entre les Soirées canadiennes et le Foyer canadien¹¹⁵". Sans être un collaborateur immédiat des Soirées canadiennes, Philippe Aubert de Gaspé publie dans les deux premières livraisons de 1862, deux fragments des Anciens Canadiens: Une nuit avec les sorciers et La Débâcle. Une note de la rédaction précise:

Les deux épisodes que nous publions sont extraits d'un ouvrage inédit, intitulé les Anciens Canadiens que M. de Gaspé, père, se propose de faire paraître prochainement¹¹⁶.

Il semble donc que le manuscrit est largement ébauché à la fin de 1861. Lorsque paraît le prospectus du Foyer canadien en

¹¹⁴ Luc Lacourcière, L'Enjeu des "Anciens Canadiens", dans Cahiers des Dix, vol. 32, 1967, p. 223-254.

¹¹⁵ Ibid., p. 254.

¹¹⁶ Les Soirées canadiennes, t. II, 1862, p. 9.

octobre 1862, le nom de Philippe Aubert de Gaspé fait partie de la liste "des écrivains canadiens les plus distingués" que la revue compte parmi ses patrons et collaborateurs¹¹⁷. En s'adjoignant Aubert de Gaspé, les dirigeants du Foyer canadien souhaitent que le romancier publie Les Anciens Canadiens par l'entremise de la nouvelle revue:

C'est alors que l'abbé Casgrain intervint efficacement, non pas tant à titre personnel que comme délégué officieux des "éditeurs-propriétaires" du Foyer canadien. Son dessein est sans doute, dans une bonne mesure, d'aider à la publication d'un livre dont on escompte déjà, par les extraits connus, qu'il aura un grand retentissement, mais c'est aussi de le soustraire à l'entreprise des Soirées pour en assurer le crédit à celle du Foyer¹¹⁸.

Ainsi, au moment où Philippe Aubert de Gaspé lui fait la lecture de son roman, le 3 janvier 1863¹¹⁹, Casgrain ne cache pas son émerveillement. Conscient de son rôle de conseiller auprès des écrivains, l'abbé suggère au romancier de faire quelques modifications¹²⁰ car il a l'intention de soumettre le manuscrit à l'imprimeur Georges Desbarats.

En supprimant le nom d'Octave Crémazie qui avait composé un poème que Philippe Aubert de Gaspé avait inséré au début de son roman, Casgrain agit sans discernement. Selon Lacourcière, "l'abbé Casgrain avait cédé sur ce point à la panique qui s'était

¹¹⁷ Le Foyer canadien, Prospectus, t. I, 1863, p. 8-9.

¹¹⁸ Luc Lacourcière, op.cit., p. 241.

¹¹⁹ Bulletin des recherches historiques, vol. 59, no 3, juillet-sept. 1952, p. 115-116. Lettre de Philippe Aubert de Gaspé à sa fille, Mme William Fraser, 28 déc. 1862.

¹²⁰ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 24, p. 83. Ces modifications "se bornent aux premières pages de son livre et à sa conclusion".

emparé [sic] du Landerneau québécois lors de la fuite précipitée du poète vers la France, le 11 novembre 1862¹²¹. Lorsque l'abbé fera paraître son essai Le mouvement littéraire en Canada (1866), il avouera que Crémazie était l'auteur de l'épigramme placée en tête des Anciens Canadiens¹²² mais il soulignera en note que le poème a paru sans signature¹²³. On s'étonne de voir avec quel sans-gêne Casgrain rectifie les faits pour se donner bonne conscience.

Porte-parole de Philippe Aubert de Gaspé auprès de l'imprimeur Georges Desbarats et correcteur des épreuves du roman Les Anciens Canadiens, l'abbé a droit à la reconnaissance du romancier qui lui dédie son ouvrage:

Si j'étais capable d'autres sentiments envers vous, M. l'abbé, que ceux de l'amitié la plus sincère, je vous conserverais de la rancune pour un acte aussi téméraire! N'importe; je me permettrai toujours de vous faire une petite espièglerie en vous dédiant, à vous, littérateur distingué, malgré votre jeunesse, à vous, protecteur dévoué de la bonne littérature canadienne, cette oeuvre éphémère. Vous avouerez, M. l'abbé, que c'est assez mal reconnaître les excellents conseils que vous m'avez donnés, les soins que vous

121 Luc Lacourcière, op.cit., p. 242.

122 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 8.

123 Dans son essai de 1866 de même que dans la première édition de ses Oeuvres complètes (t. 3, 1875), Casgrain reproduira en bas de page le poème de Crémazie alors que dans les deux autres éditions (1884 et 1896) il retranchera les vers du poète sans donner une note d'explication.

donnez à l'impression de mon ouvrage, que de chercher à vous rendre solidaire de ses défauts; mais la vieillesse est rancunière (...)124.

Mais pourquoi l'abbé ne reproduit-il pas cette dédicace dans le roman Les Anciens Canadiens? Dans les Souvenances canadiennes, il écrit que c'est "moins par modestie que par répugnance invincible qu'[il] éprouve à paraître [se] mettre en évidence^{124a}". Cet aveu de Casgrain ne peut être pris au sérieux quand on connaît l'importance que se donne notre personnage. Néanmoins, la dédicace d'Aubert de Gaspé nous permet de constater son estime pour Casgrain mais aussi la part de l'abbé dans la parution du roman. Bref, il faut se garder de gober tout ce que l'abbé a écrit au sujet du roman de Philippe Aubert de Gaspé car il a arrangé les faits; d'ailleurs, l'étude de Luc Lacourcière nous y invite. Publié "par la Direction du Foyer canadien" au printemps de 1863, le roman Les Anciens Canadiens connaît un vif succès et Casgrain ne peut que se réjouir d'avoir été le conseiller d'Aubert de Gaspé.

124 La dédicace et la lettre de Philippe Aubert de Gaspé se trouvent aux archives du Séminaire de Québec, Fonds Casgrain, vol. I, nos 118 et 119. Casgrain reproduit cette dédicace dans ses Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 24, p. 84-85. Mgr Camille Roy l'a publiée en entier dans Nouveaux essais sur la littérature canadienne, Québec, L'Action sociale, 1914, p. 55, note 11.

124a Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 24, p. 84.

En plus de son travail de correcteur, l'abbé prépare le second volume de prime du Foyer canadien soit La littérature canadienne de 1850 à 1860 (vol. 2).

En effet, à la fin de 1863, le volume de prime pour 1864 est déjà achevé. Le succès de la première année du Foyer canadien a été si déterminant que l'on offre aux 2,413 abonnés un second volume de prime "qui est déjà prêt et qui se compose de morceaux choisis, en vers et en prose, de plusieurs de nos littérateurs canadiens¹²⁵". Casgrain consacre une bonne partie de l'ouvrage à la poésie: aux vingt-cinq poèmes d'Octave Crémazie s'en ajoutent cinq de L.-J.-C. Fiset, l'un des éditeurs-propriétaires de la revue, trois de Joseph Lenoir "ce talent si sympathique, et parfois si énergique¹²⁶", un d'Alfred Garneau, un de Louis Fréchette "ce jeune poète, plein d'élégance et

125 Rapport des directeurs du Foyer canadien pour l'année 1863, dans Le Foyer canadien, t. I, 1863, après la table des matières, p. 398. Suite à ce rapport on peut lire le compte rendu des opérations du Foyer canadien pour l'année 1863, qui a été rédigé le 31 oct. 1863. Dans ce compte rendu on note que 10,600 volumes ont été publiés par Le Foyer canadien ou "sous les auspices de la Direction".

Ces volumes se répartissent comme suit:

3,000	exemplaires	du volume de prime pour 1863.
"	"	du <u>Foyer canadien</u> pour 1863.
1,100	"	du roman <u>Les Anciens Canadiens</u> de P.A. de Gaspé.
500	"	de Notes sur les <u>Registres de Notre-Dame de Québec</u> par l'abbé Ferland.
3,000	exemplaires	du volume de prime pour 1864.

Dans Journal de l'Instruction publique, vol. 7, nos 11 et 12, nov.-déc. 1863, p. 177, on donne un compte rendu de ce dernier volume, La littérature canadienne de 1850 à 1860 (vol. 2), qui "vient de paraître".

126 H/enri/-R/aymond/Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 24, note 1.

d'élévation, émule de M. Le May, et dont l'inspiration accuse la même origine¹²⁷", et un de Pamphile Le May "ce jeune talent si suave, si mélancolique, qui éveille de si vives sympathies¹²⁸". D'autres poètes mineurs figurent aussi dans ce volume: Charles Laberge, Félix-Gabriel Marchand, Ophir Peltier, l'abbé Charles Trudelle, Zéphirin Mayrand. Des quatre textes en prose retenus par Casgrain, trois sont des discours qui datent des années 1850: Importance des études religieuses de l'abbé J.-S. Raymond, Naples et ses environs de Napoléon Bourassa et Une page de notre histoire d'Adélard Boucher; l'autre texte est une réimpression du premier roman canadien Le Chercheur de trésors ou l'influence d'un livre (1837) de Philippe Aubert de Gaspé, fils.

Ce deuxième volume de prime, comme le premier du reste, regroupe des textes en vers ou en prose que l'on veut tirer de l'oubli. Le mérite de Casgrain est d'avoir réuni les poésies de Crémazie parues dans les périodiques et d'avoir fait rééditer le roman de Philippe Aubert de Gaspé, fils.

En quittant Québec pour la France, le 11 novembre 1862, le poète Octave Crémazie suscite un certain émoi parmi les littérateurs québécois qui ont toujours apprécié ses judicieux conseils. Depuis son départ, "ses disciples et ses amis ne cessent de maintenir vivant le souvenir de son oeuvre et d'en souligner le mérite littéraire¹²⁹"; pour sa part Casgrain songe

127 Ibid., p. 8.

128 Ibid., p. 7.

129 Odette Condemine, op.cit., p. 198.

à publier l'ensemble des vers du poète. Par l'entremise des frères de Crémazie, l'abbé écrit à l'exilé en juin 1863¹³⁰ afin de lui réclamer vraisemblablement "le carnet dans lequel il avait collectionné ses poésies éparses dans les journaux¹³¹". Crémazie envoie ce cahier à l'un de ses frères pour qu'il le remette à l'abbé Casgrain¹³². Ce sont les poésies que publie l'abbé en première partie de La littérature canadienne 1850 à 1860. Lorsque le poète reçoit cet ouvrage, il écrit à son ami Casgrain, d'abord pour le remercier des soins qu'il a apportés à la publication de ses poèmes¹³³, mais aussi pour connaître la raison de l'omission des "deux pièces sur la guerre d'Orient, qui ont paru, l'une dans le Journal de Québec du premier janvier 1855, l'autre dans la même feuille du premier janvier 1856¹³⁴". L'abbé corrigera cette "inadvertance" (dont le poète était lui-même responsable¹³⁵) dans l'édition des Oeuvres complètes de Octave Crémazie qui a paru en 1882.

130 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 2 avril 1864, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 3; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 15.

131 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, p. 344.

132 Ibid.

133 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 2 avril 1864, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 3; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 16.

134 Ibid.

135 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, p. 344.

Bien qu'il n'ait pas publié dans les Soirées canadiennes avant novembre 1862, Crémazie a pris part au mouvement littéraire qui s'organisait. Non seulement sa librairie était-elle devenue le lieu de rencontre des hommes de lettres qui rêvaient de créer une littérature nationale, mais le patriotisme de ses poésies apparaissait comme une source d'inspiration pour les écrivains. D'ailleurs, les poèmes qu'il a écrits entre 1858 et 1862, c'est-à-dire depuis Le Drapeau de Carillon jusqu'à La Promenade de trois morts, constituent la partie la plus importante de son oeuvre et se rattachent au mouvement littéraire de Québec¹³⁶. En faisant paraître les poésies de Crémazie, la direction du Foyer canadien rend hommage au poète exilé. Quant au roman Le Chercheur de trésors ou l'influence d'un livre, il est "réimprimé à la sollicitation d'un grand nombre d'amis"¹³⁷.

A l'été de 1863, Casgrain fait parvenir à Philippe Aubert de Gaspé, père, les épreuves de ce dernier roman. Dans sa réponse à l'abbé, Aubert de Gaspé écrit:

Il m'est impossible de faire les changements que je proposais à "L'Influence d'un livre". Tout bien considéré je n'en vois même pas l'utilité. Mon fils n'avait que 20 ans lorsqu'il a écrit cet ouvrage; je préfère le laisser tel qu'il est. Vous pourriez noter ce fait, dans la futile notice que vous publierez dans le "Foyer Canadien". Il y a plusieurs fautes d'impressions [sic] dans l'épreuve que vous m'avez transmise; et libre à vous de faire les changements que vous signalez; et qui me paroissent [sic] très à propos: vous avez carte blanche¹³⁸.

136 Odette Condemine, op.cit., p. 109.

137 La littérature canadienne de 1850 à 1860, vol. 2, p. 5.

138 Philippe Aubert de Gaspé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 19 juillet 1863, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, no 115.

Ayant toute latitude, Casgrain se permet des modifications voire de nombreuses suppressions. Comparant les différentes éditions du roman, David Hayne ne peut que s'étonner:

Mais ce qu'il y a de plus frappant pour nous autres lecteurs du vingtième siècle, ce sont les suppressions, qui révèlent la pudibonderie de nos arrière-grand-pères, lorsqu'ils remaniaient un texte qui abordait trop franchement les amours d'un St-Céran, par exemple (...) ¹³⁹

En effet, l'abbé expurge le texte en le présentant "dans une forme assez différente de celle que son auteur lui avait donnée de son vivant" ¹⁴⁰. Il s'érige en censeur, comme il le fera également à propos de la bibliothèque de l'Institut canadien de Québec.

Membre actif de ce groupe depuis mai 1863 ¹⁴¹, Casgrain joue un rôle identique à celui d'Octave Crémazie qui, en mars 1848, faisait partie du "Comité de révision de la bibliothèque pour mettre à l'Index ceux des volumes qui ne conviendraient pas à la généralité des membres" ¹⁴². A titre de membre de deux comités, celui "de lecture et de discussion" ¹⁴³ et celui "de la

¹³⁹ David M. Hayne, La première édition de notre premier roman, dans Bulletin des recherches historiques, no 59, 1953, p. 50. L'auteur compare le texte de la première édition (1837) avec celui paru en 1864 dans La littérature canadienne de 1850 à 1860 de même qu'avec les éditions en volumes de 1878 et de 1885.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Minutes de l'Institut canadien de Québec, 4 mai 1863, AICQ, vol. 2, p. 9.

¹⁴² Odette Condemine, op.cit., p. 225.

¹⁴³ Minutes de l'Institut canadien de Québec, 6 juin 1863, AICQ, vol. 2, p. 25. Les autres membres de ce comité sont: Hubert LaRue, Joseph-Charles Taché, Ernest Gagnon, Eugène Taché, l'abbé Joseph Auclair et L.-J.-C. Fiset.

bibliothèque et du musée¹⁴⁴", l'abbé Casgrain s'approprie des livres sans autorisation en plus d'en brûler d'autres¹⁴⁵ qui, semble-t-il, n'ont pas leur place dans une telle bibliothèque. C'est pourquoi il conseille d'expurger les mauvais livres¹⁴⁶.

Pendant les années 1863 et 1864, Casgrain ne signe aucun article dans Le Foyer canadien. En 1863, son travail se limite à la préparation du volume de prime de la revue alors qu'en 1864 il publie l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation sous la direction du "Foyer canadien". Il faut croire qu'au cours de cette année, il préféra surtout s'occuper de ses intérêts personnels.

144 Ibid., p. 26. W.S. Desbarats, Ernest Gagnon, Eugène Taché, l'abbé Jean-Baptiste Ferland et V. Cazeau forment ce comité. En 1865, le comité sera composé de sept membres: Henri-Raymond Casgrain, Hilaire Blanchet, Edouard LeMoine, J.-E. Roy, Norbert Thibault, J.-P. Renaud et Ed. Langevin (Ibid., 13 mars 1865, p. 33).

145 Minutes de l'Institut canadien de Québec, 5 mars 1866, AICQ, vol. 2, p. 38. Le président de l'Institut, H.-T. Taschereau donne communication à l'assemblée d'une entrevue qu'il a eue avec Casgrain concernant les livres que ce dernier a enlevés de la bibliothèque. Au cours de cette rencontre l'abbé Casgrain avoue à Taschereau qu'il avait en sa possession les volumes suivants: Les classiques, 7 vol.; Histoire des Français par Montreuil, 3 vol.; Voyages en Orient et Jocelyn de Lamartine; Poésies, Comédies et Proverbes d'Alfred de Musset, 4 vol. Ces exemplaires ne furent remis qu'en novembre. Quant aux ouvrages qui ont été brûlés et que l'abbé se disait prêt à payer, on en ignore les titres.

146 Ibid., 28 janv. 1867, AICQ, vol. 2, p. 42. Lors d'une réunion de l'Institut, l'on fait lecture d'une lettre de quatre membres qui sont en faveur de l'expurgation des mauvais livres de la bibliothèque. Cette lettre est signée par les abbés Henri-Raymond Casgrain et Joseph Auclair, ainsi que par Eugène Taché et Ernest Gagnon.

Au début de 1865 le petit groupe du Foyer canadien perd son président, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland qui avait été le "mentor" de l'abbé Casgrain. Perte pour le pays, pour les lettres et pour la religion, comme le souligne Antoine Gérin-Lajoie¹⁴⁷, la disparition de l'abbé Ferland creuse un vide parmi les littérateurs canadiens. Cependant l'abbé Maurault voit dans l'auteur de Marie, de l'Incarnation le successeur de l'abbé Ferland: "Vous êtes appelé, écrit-il, à contribuer pour une large part à remplir le vide que la mort [de Ferland] vient de faire dans notre société¹⁴⁸". Ce témoignage et bien d'autres¹⁴⁹ montrent la place importante occupée par Casgrain au sein du mouvement littéraire québécois.

Par ses légendes (1861), par son ouvrage sur Marie de l'Incarnation (1864), par ses biographies sur le peintre Antoine-Sébastien Falardeau (1862) et sur Auguste-Eugène Aubry (1865), Casgrain avait acquis une certaine renommée. Pourtant, depuis la création du Foyer canadien, son nom n'apparaît pas au sommaire de la revue car son rôle avait surtout consisté à recueillir des textes, à corriger des épreuves et à encourager les écrivains.

147 Antoine Gérin-Lajoie, L'abbé J.-B.-A. Ferland, dans Le Foyer canadien, t. III, p. ii.

148 J. Maurault, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 16 janv. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 9.

149 Alfred Garneau, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 15 nov. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 24; Philippe Aubert de Gaspé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 3 oct. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 20; Hector Fabre, Ecrivains canadiens. L'abbé Casgrain, dans Revue Canadienne, vol. 2, 1865, p. 289-306.

L'année 1865 est sans doute la plus difficile pour les "éditeurs-propriétaires" du Foyer canadien. Après la mort de l'abbé Ferland, voilà qu'un des membres les plus actifs de la revue, Antoine Gérin-Lajoie, suit le gouvernement à Ottawa. Il en est de même pour l'imprimeur et le gérant du Foyer canadien, Georges Desbarats. Ce double départ paralyse d'une certaine manière le bon fonctionnement de la revue parce que ni Hubert LaRue ni l'abbé Casgrain ne veulent s'occuper du dernier numéro du Foyer canadien pour l'année 1865¹⁵⁰. Antoine Gérin-Lajoie se dévouera encore une fois pour faire imprimer la livraison de décembre.

Lorsqu'Elzéar Gérin, le frère d'Antoine, se joint aux collaborateurs du Foyer canadien, il prépare un nouveau prospectus pour informer le public des changements apportés à la revue¹⁵¹. Gérin-Lajoie lui conseille néanmoins de retarder la publication du prospectus au cas où il recevrait des propositions plus acceptables de Montréal ou d'ailleurs; il redoute surtout que Casgrain et LaRue ne demandent trop de travail à son frère:

M. Casgrain et LaRue consentiraient volontiers à suspendre la publication du Foyer pendant un an, car ils ne me paraissent pas animés d'un fort zèle, je crains même qu'ils ne se reposent un peu trop sur toi pour tout faire ce qui serait véritablement un lourd fardeau¹⁵².

Mais les appréhensions de Gérin-Lajoie disparaissent lorsque Casgrain lui écrit: "Nous sommes plus ardents que jamais pour

¹⁵⁰ Elzéar Gérin, Lettre à Antoine Gérin-Lajoie, [déc. 1865], ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

¹⁵¹ Réjean Robidoux, op.cit., p. 438.

¹⁵² Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Elzéar Gérin, 8 déc. 1865, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

le Foyer¹⁵³. L'abbé qui venait de terminer la rédaction d'un article pour la revue, article qu'il avait fait lire et corriger par LaRue¹⁵⁴, fait parvenir son étude à Gérin-Lajoie afin que celui-ci le critique¹⁵⁵. Dans sa réponse à Casgrain, l'auteur de Jean Rivard juge que l'essai de l'abbé est intéressant dans son ensemble:

Je n'ai rien remarqué qui vaille la peine d'être signalé. Il est probable pourtant que certains lecteurs trouveront que vous faites une part un peu large à Crémazie, et que les citations de sa muse eussent pu être abrégées. Ce n'est pas chose facile d'apprécier à leur juste valeur, dans un article de quelques pages, tous les écrivains d'un pays; mais enfin ce sont vos sentiments personnels que vous exprimez; et ce sera facile à ceux qui ne partageront pas vos opinions de faire voir en quoi elles diffèrent des leurs¹⁵⁶.

Le mouvement littéraire en Canada¹⁵⁷, texte que l'abbé publie en janvier 1866 dans le Foyer canadien, reçoit les éloges de la critique. Dès la parution du texte, Le Canadien¹⁵⁸ et Le Courrier du Canada¹⁵⁹ en donnent un compte rendu favorable. Pour le journaliste du Courrier du Canada, l'essai de Casgrain est une invitation à la réflexion:

153 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Antoine Gérin-Lajoie, 23 déc. 1865, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

154 Ibid.

155 Ibid.

156 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 27 déc. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 28.

157 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 1-31.

158 Anonyme, Le Foyer canadien, dans Le Canadien, 35^e année, no 122, 22 janv. 1866, [p. 2].

159 Anonyme, Mouvement littéraire, dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 6, 14 févr. 1866, [p. 2].

Le mouvement littéraire dont nous sommes actuellement les témoins, en Canada, est un fait trop important pour que de temps à autre nous ne signalions pas ses progrès.

Il est de notre devoir de journaliste catholique de prêter une attention spéciale à ce mouvement, d'encourager de notre faible voix les efforts des écrivains aux saines doctrines et de souhaiter cordialement la bien-venue [sic] aux oeuvres de ceux qui, dans une autre sphère que nous, combattent pour tout ce qui nous est cher, pour les véritables intérêts de notre nationalité.¹⁶⁰

Dans l'esprit de l'auteur il existe vraiment un mouvement littéraire, orienté vers le patriotisme et la religion. Ainsi, que l'on parle de "mouvement littéraire"¹⁶¹, de "petite république littéraire de Québec"¹⁶², de "cycle littéraire"¹⁶³ ou de "groupe littéraire"¹⁶⁴, il faut admettre "l'existence d'une orientation nouvelle dans la vie littéraire"¹⁶⁵ à partir des années 1860.

L'essai de Casgrain retrace l'histoire et les progrès de la littérature depuis 1840 en plus de poser les jalons d'une littérature nationale qu'il aimerait orienter. Ce texte qui se veut un manifeste reprend plusieurs idées déjà développées par

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ Henri-Raymond Casgrain, Préface dans Légendes canadiennes, p. 14; O. [livrier] David, Essai sur la littérature nationale, dans L'Echo du Cabinet de lecture paroissial, vol. 3, no 40, 12 oct. 1861, p. 317, col. 1.

¹⁶² Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 2 avril 1864, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 3; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 17.

¹⁶³ H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 8.

¹⁶⁴ Id., Critique littéraire, p. 93, col. 2.

¹⁶⁵ David M. Hayne, La poésie romantique au Canada français (1860-1890), dans La poésie canadienne-française, Archives des lettres canadiennes, t. IV, Montréal, Fides, 1969, p. 53.

des auteurs contemporains. Malgré son manque de nouveauté, cet article influencera fortement les écrivains de l'époque.

L'abbé situe d'abord la littérature par rapport à l'histoire d'un peuple:

L'histoire de chaque peuple, comme celle de chaque individu, est toujours marquée par un double mouvement d'expansion physique et intellectuelle. Chez le peuple naissant, comme chez l'enfant, c'est d'abord le développement matériel qui se manifeste avec le plus d'énergie. Avant de s'asseoir au banquet des nations, une longue série de luttes lui est réservée; et c'est en essayant ainsi ses forces qu'il acquiert cette virilité qui assure son existence.

A cette première période de développement, en quelque sorte physique, succède le mouvement intellectuel. La nation, confiante dans l'avenir, se replie, pour ainsi dire, sur elle-même, compte ses titres de gloire, les trophées qu'elle a conquis sur les champs de bataille. Jusqu'alors, plus occupée à donner de la besogne à l'histoire qu'à l'écrire, elle n'avait eu que le temps, entre deux coups d'épée, de marquer sur son bouclier le nombre de ses victoires. L'action avait absorbé la pensée. Mais à l'heure du repos, elle éprouve le besoin de chanter ses exploits, et de créer une patrie dans le monde des intelligences aussi bien que dans l'espace. C'est l'époque de la littérature¹⁶⁶.

Ces deux phases d'existence, comme les appelle Rameau de Saint-Père, décrivent bien la situation canadienne. Et, selon Casgrain, après les années de luttes pour le respect de la nationalité canadienne-française "des jours plus calmes sont venus, et ont offert aux esprits ce recueillement indispensable au développement de la pensée"¹⁶⁷. Aujourd'hui, poursuit l'auteur, les hommes de lettres exploitent les vieilles chroniques et célèbrent les gloires nationales¹⁶⁸. L'abbé emprunte sans doute ces idées

¹⁶⁶ H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 1-2.

¹⁶⁷ Ibid., p. 2.

¹⁶⁸ Ibid.

à Laurent-Olivier David qui écrivait en 1861:

La principale cause de notre pénurie littéraire, la voici, je crois. C'est qu'autrefois c'était le temps des combats, il fallait lutter pour la conservation de notre nationalité, de nos droits menacés. Maintenant il faut se tourner vers les choses de l'esprit.

Pour ceux que Dieu a favorisé [sic] des dons de la fortune et de l'intelligence, qu'ils sachent en profiter, qu'ils prennent l'initiative et qu'ils se mettent à la tête du mouvement littéraire. En agissant ainsi, ils feront leur gloire et celle de leur pays, pourvu qu'ils puisent leurs inspirations aux sources où ils doivent les puiser. Ces sources nous les avons déjà indiqués [sic]¹⁶⁹: C'est notre origine, ce sont nos traditions, nos chroniques, notre histoire c'est la nature si belle du Canada¹⁷⁰.

Casgrain croit que François-Xavier Garneau et Octave Crémazie ont contribué plus que tout autre au développement de la littérature canadienne parce que ces deux auteurs ont puisé aux sources vives de notre histoire et de nos traditions.

Dans la seconde partie de son article, l'auteur définit l'état actuel de la littérature. A l'exemple de L.-A. Olivier¹⁷¹, Casgrain reconnaît que la littérature canadienne "n'en est encore qu'à ses premiers essais¹⁷²" mais, précise-t-il, "les premières assises de notre édifice littéraire sont posées¹⁷³". Et faisant

¹⁶⁹ L'auteur fait ici allusion au "jeune Canadien", L.-A. Olivier, qui suggérait, en 1845, des thèmes devant être exploités en littérature. Voir Essai sur la littérature du Canada, dans Le Répertoire national, vol. III, 1897, p. 246-252.

¹⁷⁰ O. David, op.cit., p. 317, col. 1. C'est l'auteur qui souligne.

¹⁷¹ L.-A. Olivier, op.cit. Au début de sa conférence, il affirme: "Nous ne pouvons le dissimuler, la culture des lettres est à son enfance parmi nous", p. 246.

¹⁷² H/enri/-R/aymond/ Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 9.

¹⁷³ Ibid.

sien le souhait de Rameau de Saint-Père¹⁷⁴ répété plus tard par L.-O. David¹⁷⁵, l'abbé se dit confiant en l'avenir:

Pourquoi désespérerions-nous de donner à la France une colonie intellectuelle, comme nous lui avons donné une France nouvelle sur ce continent? Certes, elle ne serait pas moins fière de cet autre joyau ajouté à sa couronne¹⁷⁶.

Malgré les efforts réalisés pour faire progresser la littérature, "l'avenir des lettres canadiennes"¹⁷⁷ ne peut être assuré sans une saine critique. Aussi, celui qui aura à apprécier une oeuvre devra éviter trois écueils selon Casgrain:

D'un côté, une fade flatterie, des éloges prodigués sans discernement, la plupart du temps dans le but de se débarrasser du fardeau d'une critique sérieuse, et qui peuvent perdre les plus beaux talents en les enivrant par de faciles succès. D'un autre côté, le persifflage [sic], qui n'est qu'une forme de l'impuissance, et qui peut jeter le découragement dans certaines intelligences d'autant plus facile à froisser qu'elles ont toujours le défaut de leurs qualités, une sensibilité exquise inhérente à leur talent. Natures frêles et délicates qui s'étiolent au contact des mesquines passions, et se replient sur elles-mêmes, semblables à la sensitive, souvent pour ne plus se rouvrir (...). Il est un autre écueil de la critique contre lequel peuvent venir s'échouer bien des tentatives, se briser bien des espérances, et qu'il importe de signaler en passant: c'est le dédain un peu superbe de certaines plumes, d'ailleurs bienveillantes, contre tout ce qui se publie en Canada¹⁷⁸.

174 Edme Rameau de Saint-Père, De l'avenir moral et intellectuel des Canadiens en Amérique, dans La France aux Colonies, Paris, A. Jouby, 1859, p. 249-275.

175 O. David, op.cit., p. 315, col. 2 et p. 316, col. 1.

176 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 9.

177 Ibid.

178 Ibid., p. 9-10.

D'autre part, l'abbé énumère les critères d'une critique constructive:

Une étude attentive, un examen sérieux des ouvrages qui surgissent, de sobres encouragements, mêlés de conseils graves, telles sont les qualités d'une saine critique, propre, à la fois, à fortifier le talent et à le diriger, à réprimer ses excès et à favoriser son essor¹⁷⁹.

On retrouve dans ces idées l'influence de Chateaubriand qui préconisait, quarante ans plus tôt, une critique modérée:

Une censure, fût-elle excellente, manqué son but si elle est trop rude. En voulant corriger l'auteur, elle le révolte, et par cela même elle le confirme dans ses défauts ou le décourage; véritable malheur si l'auteur a du talent.

Il semble donc que l'on doit applaudir avec franchise à ce qu'il y a de bon dans un écrivain, et reprendre ce qu'il y a de mal avec ménagement¹⁸⁰.

Prônant lui aussi une critique qui ne soit pas trop rigoureuse, Casgrain fait sienne cette notion d'indulgence que proposait l'auteur du Génie du christianisme:

(...) indulgence ou critique circonspecte pour les vrais talents aussitôt qu'ils sont reconnus. Cette indulgence est d'ailleurs un faible dédommagement des chagrins semés dans la carrière des lettres¹⁸¹.

Devant les rares productions des années 1860, Casgrain et les autres littérateurs ne pouvaient que se réjouir lorsqu'une oeuvre voyait le jour. Ainsi "les vrais talents" devenaient pour Casgrain tout écrivain qui travaillait au développement d'une littérature nationale en traitant de sujets canadiens conformes à la morale.

¹⁷⁹ Ibid.

¹⁸⁰ Roger Fayolle, La critique littéraire, Paris, Colin, 1964, p. 260. Sous le titre Inconvénients de la critique des défauts l'auteur rapporte l'article que Chateaubriand a fait paraître dans les Annales de Dussault, juin 1819.

¹⁸¹ Ibid.

En exposant les écueils de la critique, l'auteur insiste sur un aspect qu'il tient à illustrer à l'aide de comparaisons. Il n'apprécie pas "les parallèles ironiques" que certains contemporains établissent entre les meilleurs écrivains canadiens et les auteurs français¹⁸². Quoiqu'il reconnaisse la jeunesse de la littérature canadienne, Casgrain ne craint pas de mettre en regard "certaines pages de nos meilleurs auteurs canadiens, poètes ou prosateurs, avec les écrits du même genre des célébrités françaises d'aujourd'hui"¹⁸³. Ainsi, il compare les études du "philosophe canadien" Etienne Parent aux ouvrages de Victor Cousin, le style de l'abbé Ferland à celui de Prosper Mérimée ou d'Octave Feuillet, les poésies de P.-J.-O. Chauveau sur l'enfance à celles d'Anafis Ségalas ou de M. De Beauchesne; il souligne même que les poèmes de Chauveau "figureraient, avec grâce, dans le recueil des poésies enfantines de Victor Hugo (...) "¹⁸⁴. Si les écrits d'Etienne Parent, de Jean-Baptiste-Antoine Ferland et de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau peuvent concurrencer ceux d'auteurs français, Casgrain croit cependant que l'élégie Les Morts de "notre premier poète national", Octave Crémazie, surpasse "l'harmonie poétique" de Lamartine, Pensée des Morts. C'est pourquoi il reproduit les deux pièces dans son étude afin que le lecteur soit en mesure de juger par lui-même de "l'incontestable supériorité"¹⁸⁵ du poème de Crémazie. Il qualifie Les Morts de

182 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 10.

183 Ibid., p. 11.

184 Ibid., p. 12.

185 Ibid., p. 22.

"chef-d'oeuvre" sans dire si c'est l'orthodoxie du poète ou son talent qu'il admire le plus¹⁸⁶. Ce poème n'est pas le seul à retenir son attention puisqu'il considère Le vieux Soldat canadien, Un Soldat de l'Empire et A la mémoire de M. de Fenouillet comme "des pièces hors ligne où l'élan de la pensée, le souffle lyrique, rivalisent avec l'éclat du rythme [sic] et la perfection du style"¹⁸⁷. En donnant toutes ces précisions sur les auteurs canadiens, le critique veut faire ressortir l'existence de la vie littéraire au Canada français.

Selon lui, l'avenir intellectuel du Canada français est assuré à cause du mouvement littéraire qui ne cesse de s'accroître:

Nous pouvons donc l'affirmer avec une légitime assurance, le mouvement qui se manifeste actuellement, ne s'arrêtera pas, il progressera rapidement, il aura pour résultat de glorieuses conquêtes dans la sphère des intelligences. Oui, nous aurons une littérature indigène, ayant son cachet propre, original, portant vivement l'empreinte de notre peuple, en un mot, une littérature nationale¹⁸⁸.

Ces idées de Casgrain ne sont pas nouvelles. Dès 1837, on peut déjà lire dans Le Populaire:

La littérature fonde la gloire des peuples; chaque nation regarde comme un bienfait l'avantage de compter, dans son propre sein, des hommes capables d'honorer leur patrie par leurs écrits, des hommes propres à placer leur pays sur la même ligne que les Etats voisins¹⁸⁹.

¹⁸⁶ Odette Condemine, op.cit., p. 89.

¹⁸⁷ H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 23.

¹⁸⁸ Ibid., p. 25. Voir Jeanne d'Arc Lortie, op.cit., p. 363, note 8; l'auteur y mentionne les noms de ceux qui, depuis 1819, souhaitaient une littérature nationale.

¹⁸⁹ Anonyme, A la jeunesse canadienne, dans Le Populaire, 10 avril 1837, [p. 2].

Même si l'auteur de l'article affirme que "la littérature n'a acquis aucun point fixe en Canada¹⁹⁰", il admet qu'en toute chose, "il faut un point de départ¹⁹¹". La religion, l'histoire et la politique sont des thèmes à exploiter par l'écrivain qui peut s'adonner à plusieurs genres littéraires:

Tout concourt donc à imprimer à une littérature nationale un caractère, neuf, original, héroïque, attrayant, piquant, brillant, sublime, qui serait apprécié autant que recherché même dans la vieille Europe, où le mérite littéraire de chaque peuple du monde ne manque point d'admirateurs éclairés¹⁹².

A son tour, Laurent-Olivier David répétera que "nous devons vouer au sentiment et à la pensée un culte spécial, si nous aimons la gloire de notre patrie (...) ¹⁹³". Il propose de créer une littérature nationale dont l'un des buts principaux

doit être de transmettre à la prospérité les traditions, les usages, en un mot, tout ce qui constitue la nationalité d'un peuple, et de présenter aux générations futures les vertus et le patriotisme de leurs ancêtres¹⁹⁴.

Comme la religion, la langue, les moeurs, les légendes, les chroniques constituent la nationalité d'un peuple, la littérature les englobe toutes.

Lorsque Casgrain développe ses idées littéraires dans la troisième partie de son article, Le mouvement littéraire en Canada, il s'inspire sans le signaler de l'Essai sur la littérature nationale de David.

190 Ibid.

191 Ibid.

192 Ibid.

193 O. David, op.cit., p. 316, col. 1.

194 Ibid., p. 316, col. 1-2.

Dans un premier point, l'abbé établit quel sera le caractère de la littérature canadienne:

Si, comme il est incontestable, la littérature est le reflet des moeurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde l'empreinte des lieux d'où elle surgit, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélistrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois; et en même temps elle sera largement découpée, comme nos vastes fleuves, nos larges horizons, notre grandiose nature, mystérieuse comme les échos de nos immenses et impénétrables forêts, comme les éclairs de nos aurores boréales, mélancolique comme nos pâles soirs d'automne enveloppés d'ombres vaporeuses, - comme l'azur profond, un peu sévère de notre ciel, - chaste et pure comme le manteau virginal de nos longs hivers¹⁹⁵.

Il ressort de cette citation que la littérature canadienne représentera non seulement les moeurs du peuple canadien mais aussi son milieu géographique et topographique. A cet égard, Casgrain rejoint ce que déclarait David en 1861: "Pour que notre littérature soit nationale, originale, il faut qu'elle soit l'expression fidèle des beautés naturelles de notre pays¹⁹⁶".

"Etant l'expression d'un peuple¹⁹⁷" dans toute sa totalité, les lettres canadiennes refléteront le caractère religieux des Canadiens français. Cet aspect de la littérature est primordial aux yeux de Casgrain qui ne craint pas d'affirmer: -

Mais surtout elle sera essentiellement croyante, religieuse; telle sera sa forme caractéristique, son expression; sinon elle ne vivra pas, elle se tuera elle-même. C'est sa seule condition d'être; elle n'aura pas d'autre raison d'existence; pas plus que notre peuple

¹⁹⁵ H/enri/R/aymond/ Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 25-26. Nous soulignons.

¹⁹⁶ O. David, op.cit., p. 317, col. 2. L'auteur résume ici les idées de L.-A. Olivier, op.cit., p. 248.

¹⁹⁷ Ibid., p. 316; col. 2.

n'a de principe de vie sans religion, sans foi; du jour où il cessera de croire, il cessera d'exister. Incarnation de sa pensée, verbe de son intelligence, la littérature suivra ses destinées¹⁹⁸.

Pour l'abbé, il n'y a pas d'alternative; la littérature doit être subordonnée à la religion. A première vue, on pourrait croire que l'auteur des Légendes canadiennes innove en voulant concilier la littérature et la religion. Il n'en est rien. Cette idée était courante depuis plus de vingt ans. En effet, on peut lire dans Le Ménestrel de 1844:

Les effets de la littérature sont donc d'insinuer dans le coeur des préceptes de morale dont la sévérité disparaît sous le prisme de la poésie (...). Dans le fleuve de feuilletons littéraires qui inonde la presse française nous ne rechercherons que ceux qui sont marqués au coin d'une saine morale et d'un style épuré¹⁹⁹.

Le même journal notait également que la bonne littérature qui montrait "la vertu récompensée" et "le mal puni" devait "être recherchée et approuvée par tout le monde²⁰⁰" parce qu'elle était "utile au coeur et nécessaire à l'esprit²⁰¹".

Quant à Laurent-Oliver David il notait en 1861 que la survie du peuple canadien dépendait uniquement de sa fidélité à son glorieux passé²⁰², c'est-à-dire à sa religion et à sa patrie. C'est pourquoi il invitait l'écrivain canadien à respecter ces deux valeurs dans ses oeuvres:

¹⁹⁸ H/enri/-R/aymond/ Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 25.

¹⁹⁹ Prospectus, dans Le Ménestrel, vol. 1, no 1, 20 juin 1844, p. 2.

²⁰⁰ Aux abonnés du Ménestrel, dans Le Ménestrel, vol. 1, no 26, 19 déc. 1844, p. 415.

²⁰¹ Ibid.

²⁰² O. David, op.cit., p. 316, col. 2.

Que l'écrivain Canadien [sic] n'oublie pas de donner à ses productions le cachet religieux. Qu'il ait sans cesse présent [sic] à la pensée ces beaux mots, Religion et Patrie, ces mots gravés autrefois en caractères bien plus durables dans les coeurs de nos pères, qu'ils ne le sont sur nos bannières. Oui, s'il est un pays, où la Religion [sic] et la poésie doivent se donner la main, c'est bien en Canada! et le jour que [sic] l'alliance de ces deux filles du ciel sera brisée, la source la plus féconde de notre littérature aura tari, puisque c'est la foi et la piété qui ont enfanté, sur ce sol, tout ce qui fait notre orgueil et notre gloire²⁰³.

Partageant les sentiments de David, Casgrain écrit en 1866 que la littérature n'a qu'à suivre sa voie qui est toute tracée d'avance:

Elle [la littérature] sera le miroir fidèle de notre petit peuple, dans les diverses phases de son existence, avec sa foi ardente, ses nobles aspirations, ses élans d'enthousiasme, ses traits d'héroïsme, sa généreuse passion de dévouement. Elle n'aura point ce cachet de réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste; mais elle n'en aura que plus de vie, de spontanéité, d'originalité, d'action²⁰⁴.

Maintenant que la littérature canadienne s'implante et connaît un essor florissant, le clergé doit s'adonner à cette forme d'expression, "le plus grand levier peut-être du monde moderne²⁰⁵", dira Casgrain. L'abbé n'est pas le seul à insister sur le rôle du clergé dans la vie littéraire. En effet, en commentant les articles des périodiques L'Echo du Cabinet de lecture paroissial, La Revue canadienne, Les Soirées canadiennes et La Gazette des campagnes, un auteur anonyme notait en 1864:

Enfin, la littérature commence à prendre une place importante parmi nous, grâce au Clergé [sic] qui s'occupe de la jeunesse avec une admirable sollicitude et un zèle qui ne fait qu'augmenter devant l'activité intellectuelle

203 Ibid., p. 317, col. 2.

204 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 26.

205 Id., Préface, dans Légendes canadiennes, p. 14.

qui jaillit de toutes ces jeunes têtes qui ont à coeur d'acquérir par le travail le complément des études qu'elles ont faites dans nos collèges²⁰⁶.

Tandis qu'un autre auteur soutient, dans Les Beaux-Arts, que la jeunesse manifeste un goût plus prononcé pour les études littéraires parce que le clergé l'a guidée au sein des "cercles intellectuels":

L'action du Clergé [sic] n'est donc pas d'enrailler [sic] l'expansion de l'intelligence humaine mais bien au contraire de la guider de manière à ce qu'elle s'exhale sans crainte au milieu du tourbillon mondain qui, sur son passage, enveloppe dans ses nuages tout ce qui est impur et dangereux pour la jeunesse, heureux quand ce tourbillon ne fait que paraître pour quelques uns [sic] et les fortifie plus, après, s'il est possible, dans leur croyance religieuse²⁰⁷.

Le même auteur ne croit pas que "le clergé paralyse le progrès chez un peuple"²⁰⁸ puisque le prêtre est le conseiller de la jeunesse. Casgrain entendait assumer un rôle identique parmi les hommes de lettres québécois en invitant la jeune génération à "créer des oeuvres d'intelligence qui s'imposeront à l'imagination, et [la] mettront à la tête du mouvement intellectuel, dans cette [sic] hémisphère"²⁰⁹.

Dans son essai de 1866, le critique proclame donc sa foi dans l'avenir de la littérature canadienne parce qu'elle a compris sa mission:

²⁰⁶ Anonyme, Bibliographie, dans Les Beaux-Arts, 2^e année, 25 avril 1864, p. 64.

²⁰⁷ Anonyme, Les sociétés littéraires de Montréal, dans Les Beaux-Arts, 2^e année, 25 mai 1864, p. 70-71.

²⁰⁸ Ibid., p. 70.

²⁰⁹ H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 31.

Celle de favoriser les saines doctrines, de faire le bien, admirer le beau et connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments, en murmurant à son oreille, avec les noms chers à ses souvenirs, les actions qui les ont rendus dignes de vivre, en couronnant leurs vertus de son auréole, en montrant du doigt les sentiers qui mènent à l'immortalité²¹⁰.

Ces notions moralisatrices, empruntées à Victor Cousin et exposées dans Le Correspondant (journal catholique préoccupé de la sauvegarde de la morale en littérature), sont utilisées par les signataires du Prospectus de la Revue canadienne pour définir la littérature en tant qu'"expression par la parole écrite ou parlée du Vrai, du Bien et du Beau dans les idées et dans les sentiments²¹¹". L'un des buts de cette revue fondée en 1864 vise à promouvoir, par des études et des travaux, "l'alliance des Lettres et de la Religion²¹²"; Casgrain pour sa part, croit que le seul moyen de conquérir "la patrie intellectuelle" consiste à réunir les richesses actuelles aux "trésors du passé" et à "ceux de l'avenir" afin d'élever "un édifice qui sera, avec la religion, le plus ferme rempart de la nationalité canadienne²¹³". Conséquemment, en dernière partie de son étude sur le mouvement littéraire, l'abbé définit la mission providentielle du peuple

210 Ibid., p. 26.

211 Prospectus, dans Revue canadienne, vol. I, 1864, p. 4.

212 Ibid.; p. 5.

213 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 31.

canadien-français, mission à laquelle devra participer la littérature. Le rôle des Canadiens français en Amérique sera de s'opposer à "l'élément anglo-saxon" afin que progresse la civilisation:

Notre mission et celle des sociétés de même origine, éparses sur ce continent, est d'y mettre un contre-poids en réunissant nos forces, d'opposer au positivisme anglo-américain, à ses instincts matérialistes, à son égoïsme grossier, les tendances d'un ordre plus élevé qui sont l'apanage des races latines, une supériorité incontestée dans l'ordre moral et intellectuel, dans le domaine de la pensée²¹⁴.

Déjà, dans La France aux colonies²¹⁵, Rameau de Saint-Père souhaitait que cesse la prépondérance exclusive de la nation anglo-américaine²¹⁶. Comme les Canadiens "sont demeurés plus à l'écart du mouvement et des usages anglo-saxons²¹⁷" et qu'ils ont gardé leur religion, leur langue et leur patriotisme²¹⁸, il leur appartient

de s'approprier avec désintéressement et une noble fierté le côté intellectuel, scientifique et artistique du mouvement américain, en s'adonnant avec préférence au culte du sentiment, de la pensée et du beau²¹⁹.

214 Ibid., p. 27.

215 Edme Rameau de Saint-Père, La France aux colonies; Casgrain se réfère au chapitre treizième: De l'avenir des Canadiens - Du développement matériel de leur population (p. 233-248) et au chapitre quatorzième: De l'avenir moral et intellectuel des Canadiens en Amérique (p. 249-275).

216 Ibid.; p. 250.

217 Ibid., p. 261.

218 Ibid., p. 262.

219 Ibid., p. 263.

Comme le peuple canadien doit "chercher à jouer ici le rôle que la France a joué en Europe"²²⁰, Casgrain espère que les jeunes sauront opposer l'esprit à la matière et créer une littérature nationale qui sera, avec la religion, le pivot de la nationalité canadienne.

Si enthousiaste qu'il soit, l'essai de Casgrain ne suffit pas à raviver l'intérêt des lecteurs du Foyer canadien. Pourtant, il synthétise les aspirations d'ordre patriotique des intellectuels québécois ainsi que leurs efforts pour créer une littérature nationale portant "l'empreinte du génie spécifiquement canadien"²²¹. L'influence de cet article sera telle que les écrivains considéreront Le mouvement littéraire en Canada comme une sorte de manifeste de la littérature canadienne et ils s'appliqueront à suivre les directives de l'abbé Casgrain.

Pour Crémazie, cet essai est "magistral". Comment pouvait-il en être autrement puisque l'abbé faisait l'éloge du poète. Un fait demeure certain. L'étude de Casgrain marque le véritable point de départ d'une correspondance entre les deux amis qui s'entretenaient souvent de la littérature canadienne²²².

220 O. David, op.cit., p. 315, col. 2; Casgrain reprend cette idée dans son étude, op.cit., p. 9.

221 Jeanne d'Arc Lortie, op.cit., p. 367.

222 Soulignons qu'avant 1866 les deux écrivains n'ont échangé qu'une lettre. L'initiative de cette correspondance vient de Crémazie qui, dans une lettre écrite à ses frères en mai 1863, leur laisse savoir qu'il serait heureux de recevoir des nouvelles de Casgrain. L'abbé lui écrit en juin 1863 et le poète lui répond en avril de l'année suivante. Mais à partir de 1866, les deux amis s'écritront d'une façon intermittente jusqu'en 1877.

Dans sa lettre du [10 avril] 1866, Crémazie remercie Casgrain pour son "appréciation louangeuse" et l'invite par la suite à créer une critique plus objective:

Dans votre article sur le mouvement littéraire, vous venez de placer la critique dans sa véritable voie; comme vous aviez pour but de montrer la force de notre littérature canadienne, vous avez dû naturellement ne montrer que le beau côté de la médaille. Si je me permettais de vous adresser une prière, ce serait de continuer ce travail plus en détail, en louant ce qui est beau, en flagellant ce qui est mauvais. C'est le seul moyen d'épurer le goût des auteurs et des lecteurs.

Personne n'est mieux doué que vous pour créer au Canada la critique littéraire²²³.

Si l'abbé salue l'aurore d'une littérature nationale dans les oeuvres qu'il juge²²⁴, Crémazie ne partage pas le même enthousiasme sur l'avenir des lettres canadiennes:

Puisse votre espoir se réaliser bientôt! Dans ce milieu presque toujours indifférent, quelquefois même hostile, où se trouvent placés en Canada ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence, je crains bien que cette époque glorieuse que vous appelez de tous vos vœux ne soit encore bien éloignée²²⁵.

Bien que le poète considère L'Histoire du Canada de Garneau comme "la plus belle oeuvre de notre jeune littérature"²²⁶, il ne croit pas que ses propres poésies aient des chances de survivre²²⁷.

223 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, [10 avril] 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 2; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 25.

224 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 19.

225 Ibid.

226 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 10 août 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 4; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 28.

227 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, [10 avril] 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 2; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 19.

comme le laisse entendre Casgrain dans son essai: Certes, les historiens Garneau et Ferland ont posé "une base de granit à notre édifice littéraire"²²⁸ en publiant des oeuvres de valeur, mais "deux livres ne constituent pas une littérature"²²⁹. Dans ses remarques sur l'oeuvre de Pamphile Le May et sur celle de Louis Fréchette, Crémazie se montre plus critique que l'abbé. En effet, si Casgrain réserve un accueil sympathique aux Essais Poétiques de Le May, le poète exilé ne craint pas d'en montrer les faiblesses:

Je vous avouerai, écrit-il à Casgrain, que je ne suis pas enthousiasmé de la traduction d'Évangéline. C'est bien le plus vaste assortiment de chevilles que je connaisse. Dans les pièces fugitives, il y a de jolies choses. Le talent de Lemay me fait l'effet d'un clair de lune, c'est une lumière douce mais sans chaleur²³⁰.

Quant à Fréchette, jeune poète "plein d'élégance et d'élévation", il le considère comme "le plus magnifique génie poétique"²³¹ du Canada. Après ces jugements sur ses contemporains, l'auteur du Drapeau de Carillon formule ses conceptions d'ensemble sur la littérature canadienne.

Autant l'abbé espère donner à la France une colonie intellectuelle afin qu'elle ajoute ce joyau à sa couronne²³², autant

228 Ibid.

229 Ibid.

230 Ibid.; ce passage sur Pamphile Le May est omis dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 19.

231 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 20 oct. 1869; ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 7; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 70.

232 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 9.

Crémazie croit que la littérature canadienne a peu "de chances de laisser une trace dans l'histoire (...). Mais qu'importe après tout que les oeuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique²³³". Selon le poète, le but premier de l'écrivain canadien doit être de contribuer par son oeuvre à la sauvegarde de la langue française:

Renonçant sans regret aux beaux rêves d'une gloire retentissante, il doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, ²³⁴ sur la jeune terre d'Amérique, de la nationalité française.

Bien que les deux critiques admettent les progrès de la littérature canadienne, Crémazie, en homme de lettres expérimenté, n'a pas la prétention de l'abbé qui rêve déjà d'offrir des chefs-d'oeuvre à la mère patrie. Dans la préface des Légendes canadiennes, Casgrain avait écrit:

Malheur à nous si nous tournons le dos à notre passé.
Notre aurore a été si pure!
Et, le présent n'est pas sans nuage...
Quel sera notre avenir?²³⁵

Et, pour assurer l'avenir des lettres canadiennes, il avait conseillé aux écrivains d'éviter le "réalisme moderne, manifestation de la pensée impie, matérialiste²³⁶". Crémazie nuancera ce

233 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 janv. 1869, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 5; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 40-41.

234 Ibid. ; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 42.

235 Henri-Raymond Casgrain, Préface, dans Légendes canadiennes, p. 15.

236 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 26.

jugement catégorique dans sa réponse à la critique²³⁷ de la Promenade de trois morts parue dans le Courrier du Canada (mai-juin 1866). Le poète aime l'école romantique "qui a fait éprouver à [son] âme les jouissances les plus douces et les plus pures qu'elle ait jamais senties²³⁸" parce qu'elle "accepte la nature telle qu'elle est²³⁹". D'ailleurs, poursuit Crémazie, "toute cette guerre que l'on fait au réalisme est absurde²⁴⁰". Il n'exclut pas pour autant le classicisme dont il admire les chefs-d'oeuvre, mais il considère que "l'école romantique a dû nécessairement adopter une forme plus en harmonie avec les aspirations modernes²⁴¹". Alors que Casgrain rejette le réalisme moderne, Crémazie l'accepte à la condition qu'il soit conforme à la religion et à la morale. Il s'explique ainsi dans une lettre à l'abbé:

L'éclectisme, absurde en religion et en philosophie, m'a toujours paru nécessaire en littérature. Vouloir ne regarder que par l'oeil classique, c'est rétrécir volontairement l'horizon de la pensée. Au siècle où nous vivons, nous devons marcher en avant, en suivant, tant qu'elles ne sont pas contraires à la religion et à la morale, les aspirations de notre temps. Quand on ne marche pas, on recule, puisque ceux qui sont derrière

237 Norbert Thibault, Études littéraires. De la poésie - Poètes canadiens: M. Octave Crémazie, dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 45, 18 mai 1866; -no 48, 25 mai 1866; no 54, 8 juin 1866; no 60, 22 juin 1866.

238 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 janv. 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 5; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 45.

239 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 50.

240 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 51.

241 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 46.

nous vont en avant. A cette époque tourmentée d'une activité fiévreuse qui nous entraîne malgré nous, il me semble que nous devons dire comme chrétien: Sursum corda! et, comme membres d'une société en travail d'un monde nouveau, nous devons ajouter, en politique: Go ahead!²⁴²

Dans sa correspondance avec Casgrain, Crémazie exprime clairement ses idées littéraires. Sans l'essai de l'abbé sur le mouvement littéraire, il faut se demander si le poète aurait livré ses réflexions critiques à son ami puisque, avant la parution de cet article dans Le Foyer canadien, il ne lui avait écrit qu'une seule fois.

A partir de 1866, l'échange de lettres n'a pas seulement trait aux idées sur la vie littéraire au Canada français; "l'achèvement de la Promenade de trois morts est l'un des buts de la correspondance que l'abbé Casgrain noue avec le poète durant les années de l'exil²⁴³". En juin 1864, Casgrain l'avait exhorté à lui envoyer la fin du poème. En répondant à l'abbé presque deux ans plus tard, Crémazie l'informe que "cette oeuvre n'est pas terminée, et des sept ou huit cents vers qui sont composés pas un seul n'est écrit²⁴⁴". Et lorsque Norbert Thibault fait une analyse détaillée de la Promenade de trois morts en 1866, Casgrain se porte à la défense du poète et réclame de ce dernier la fin du poème:

242 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 54.

243 Odette Condemine, op.cit., p. 161.

244 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, [10 avril] 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 2; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 25.

J'ai une raison spéciale de désirer l'impression de la fin de ce poème, c'est qu'on n'en comprend pas le plan. Je voudrais réfuter publiquement les bêtises qui se mêlent de juger ce qu'ils ne comprennent pas. (...) Envoyez-moi donc la fin de ce poème, ainsi que toutes les poésies fugitives que vous avez. Je me suis fait l'éditeur de vos oeuvres. C'est là un rêve. Voudriez-vous donc me désappointer²⁴⁵.

Même si le poète n'a pas encore écrit les deuxième et troisième parties de son poème, il laisse un espoir à son correspondant canadien:

Quand j'aurai le temps et la force, car depuis que j'ai reçu votre lettre j'ai été très malade, je mettrai un peu en ordre tout ce que j'ai dans la tête, et je vous enverrai ces oeuvres dernières comme témoignage de ma reconnaissance pour la sympathie que vous me témoignez dans le malheur. Je ne vous demanderai pas de livrer ces poèmes à la publicité, mais seulement de les garder comme un souvenir²⁴⁶.

Dans la lettre qu'il adresse à Casgrain en janvier 1867, Crémazie commente la critique de Thibault et présente le plan concis des deux dernières parties du poème²⁴⁷. A nouveau il affirme que s'il termine son poème ce ne sera pas pour le public mais pour l'abbé "qui [lui] a gardé son amitié et pour les quelques personnes qui ont bien voulu conserver de [lui] un souvenir littéraire"²⁴⁸. Dans l'attente du poème, Casgrain réitère sa demande mais le

²⁴⁵ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Octave Crémazie, 29 juin 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 9.

²⁴⁶ Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 10 août 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 4; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 32-33.

²⁴⁷ Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 janv. 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 5; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 57.

²⁴⁸ Ibid.

poète n'a encore rien écrit²⁴⁹. Et deux ans plus tard, Crémazie avouera à l'abbé: "Il se trouve maintenant que j'ai oublié presque tous les vers faits il y a bientôt sept ans²⁵⁰". Si Crémazie espérait toujours terminer La Promenade de trois morts²⁵¹, "à partir de 1870, il n'est plus question, dans la correspondance Crémazie-Casgrain, de la partie inachevée de la Promenade de trois morts²⁵²". Comme le souligne Odette Condemine, il faut donner crédit à Casgrain d'avoir encouragé Crémazie à compléter son poème car "seul, peut-être, [l'abbé] remarqua l'intérêt de cette oeuvre pour la littérature canadienne naissante²⁵³".

Avant tout, Casgrain réclame le poème de Crémazie pour le publier dans Le Foyer canadien au cours de l'année 1866. En sollicitant la collaboration de ce dernier, l'abbé espère relancer la revue qui, depuis quelque temps, éprouve de la difficulté à conserver ses abonnés. L'abbé se plaint d'ailleurs de l'apathie du public pour la littérature:

249 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 15 déc. 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 6; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 64.

250 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 20 oct. 1869, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 7; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 69.

251 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 1^{er} mai 1870, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 8; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 73.

252 Odette Condemine, op.cit., p. 162.

253 Ibid.

Je gage, ma parole d'honneur, que si l'on établissait une revue canadienne qui se distribuerait gratis vous ne trouveriez pas d'abonnés lisants. Quels trésors d'ignorance renferme notre pays! C'est un secret que Dieu seul connaît; chaque jour m'en convainc davantage²⁵⁴.

Crémazie n'est nullement surpris des propos de l'abbé. Selon lui, la population canadienne n'appuie pas ses écrivains parce qu'elle "n'a pas encore le goût des lettres, du moins des oeuvres produites par les enfants du sol"²⁵⁵. Bien sûr, l'année 1863 avait été fort encourageante pour les directeurs du Foyer canadien, mais l'enthousiasme du public n'avait pas persisté.

Crémazie croit pouvoir expliquer cette désaffection:

(...) nous n'avons malheureusement qu'une société d'épiciers. J'appelle épicier tout homme qui n'a d'autre savoir que celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie car pour lui la science est un outil, rien de plus²⁵⁶.

A défaut du goût des lettres, ces hommes ne devraient-ils pas faire appel à leur patriotisme pour "encourager tout ce qui tend à conserver la langue de leurs pères"²⁵⁷? Si Crémazie critique, comme Casgrain, l'indifférence des gens, il n'est pas prêt cependant à leur attribuer tout le blâme. En effet, le poète reproche au Foyer canadien de ne pas avoir réalisé les promesses de son début:

254 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Octave Crémazie, 29 juin 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 9.

255 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, [10 avril] 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 9; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 19-20.

256 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 10 août 1866, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. III, no 4; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 28.

257 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 30.

Dès la naissance du Foyer canadien, j'ai regretté de voir, comme dans les Soirées canadiennes, chacun de ses numéros rempli par une seule oeuvre. Avec ce système, le Foyer n'est plus une revue; c'est tout simplement une série d'ouvrages publiés par livraisons. Une oeuvre, quelque belle qu'elle soit, ne plaît pas à tout le monde; il est donc évident que si, pendant cinq ou six mois, un abonné ne trouve dans le Foyer qu'une lecture sans attrait pour lui, il prendra bientôt votre recueil en dégoût et ne tardera pas à se désabonner. Si, au contraire, chaque livraison apporte au lecteur des articles variés, il trouvera nécessairement quelque chose qui lui plaira et il demeurera un abonné fidèle. Je crois sincèrement que le plus vite le Foyer abandonnera la voie qu'il a suivie jusqu'à ce jour, le mieux ce sera pour ses intérêts²⁵⁸.

Maintenant que la revue fait place aux écrivains français, Crémazie s'étonne que le Foyer canadien ait donné le Fratricide du vicomte Walsh comme volume de prime à ses abonnés. Il se demande alors s'il ne serait pas préférable de présenter aux lecteurs des pages d'écrivains catholiques comme Gerbet, Montalembert, Ozanam, Veuillot, Brizeux et même de faire un choix parmi des auteurs indifférents ou hostiles²⁵⁹. Si on lit certains passages de Voltaire dans les collèges classiques, Crémazie croit que la direction du Foyer canadien devrait donner à ses abonnés

ce qui peut se lire de maîtres tels que Hugo, Musset, Gautier, Sainte-Beuve, Guizot, Mérimée, etc./ Ne vaut-il pas mieux faire sucer à vos lecteurs la moelle des lions que celle des lièvres?²⁶⁰

258 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 janv. 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 5; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 37.

259 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 38-39.

260 Ibid.; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 39.

Selon le poète, ce serait la meilleure façon d'épurer le goût littéraire au Canada.

Les remarques de Crémazie arrivaient trop tard puisque, après la livraison de novembre-décembre 1866, Le Foyer canadien disparaissait sans qu'aucun avis spécial ne soit donné aux abonnés. L'indifférence du public, la négligence des collaborateurs, "la lassitude ressentie par les directeurs après que l'enthousiasme des premières années se fût évanouie"²⁶¹, l'état de santé de l'abbé Casgrain qui souffre de congestion cérébrale et de troubles de la vue²⁶², la mort de l'abbé Ferland, le départ de Gérin-Lajoie sont autant de facteurs qui ont conduit à la suppression de la revue.

Autant l'année 1866 fut difficile pour les directeurs du Foyer canadien, autant Casgrain, par une activité débordante, travaille à parfaire sa renommée. En plus de ses trois articles parus dans la revue, Le mouvement littéraire en Canada (essai), F.-X. Garneau (biographie) et Oeuvres de Champlain (critique), il réédite sa biographie d'Auguste-Eugène Aubry²⁶³, publie en volume les biographies de François-Xavier Garneau²⁶⁴ et de

²⁶¹ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 24, p. 73.

²⁶² Id., Lettre à Mgr de Tloa, 4 mars 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 67.

²⁶³ Id., A.-E. Aubry, Québec, Bureau du "Foyer canadien", 1866, 103 p. La première édition de ce volume avait paru chez Desbarats en 1865.

²⁶⁴ Id., Un contemporain. F.-X. Garneau, Québec, Bureau du "Foyer canadien", 1866, 135 p.; aussi Québec, J.-N. Duquet, 1866, 135 p.

Jules Livernois²⁶⁵, en plus de rédiger en collaboration avec l'abbé Charles-Honoré Laverdière, une brochure intitulée Découverte du tombeau de Champlain²⁶⁶.

Animateur du mouvement littéraire québécois de 1860, Casgrain a tout mis en oeuvre pour atteindre le but visé par les auteurs québécois, à savoir de doter le pays d'une littérature nationale. L'abbé n'est donc pas étranger au renouveau littéraire de ces années; en effet, par son dynamisme et son enthousiasme, il s'est fait le propagateur de la littérature en encourageant les écrivains à publier et en faisant paraître lui-même quelques écrits. Au début des années 1860, c'est le poète Octave Crémazie qui semble l'homme tout désigné pour diriger les littérateurs à cause de ses vastes connaissances. Cependant, à la suite d'une affaire de billets mis en circulation, Crémazie préfère quitter le pays plutôt que de se faire arrêter comme faussaire. Après le départ du poète, l'abbé Casgrain prend la relève et anime le groupe littéraire de Québec bien qu'il soit moins bien préparé que Crémazie pour tenir ce rôle.

Les contemporains de Casgrain ont vu en l'abbé une "âme dirigeante", un conseiller littéraire, un animateur. Collaborateur des Soirées canadiennes et plus tard du Foyer canadien, l'auteur des Légendes canadiennes s'est voué à la cause de la littérature; au moment de la disparition de ces

265 Id., Jules Livernois, Québec, L. Brousseau, 1866, 40 p.

266 Henri-Raymond Casgrain et Charles-Honoré Laverdière, Découverte du tombeau de Champlain, Québec, Darveau, 1866, 19 p.

deux revues, il convient de dresser un bilan des activités de Casgrain. Choisi avec Joseph-Charles Taché, Hubert LaRue et Antoine Gérin-Lajoie pour servir d'intermédiaire entre les collaborateurs des Soirées canadiennes et les éditeurs Brousseau, l'abbé apporte également sa participation à la revue en publiant, au cours de 1861, La Jongleuse et son volume Légendes canadiennes. Pendant ces deux années en qualité de membre du comité des Soirées canadiennes, Casgrain n'écrit que sa légende La Jongleuse; en 1862, il fait paraître une courte biographie sur le peintre Antoine-Sébastien Falardeau et travaille à la rédaction d'un ouvrage historique. A la fin de cette année, un conflit éclate entre les Brousseau et les membres du comité, à l'exclusion de Joseph-Charles Taché; Casgrain, Hubert LaRue, Antoine Gérin-Lajoie et quelques collaborateurs quittent les Soirées canadiennes pour fonder le Foyer canadien.

A titre d'"éditeurs-propriétaires" de cette revue, Casgrain ne signe aucun article avant 1866. Néanmoins, il se montre actif puisque, au cours de 1863, il s'occupe de la correction des épreuves du roman Les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé en plus de préparer le volume de prime pour l'année 1864. Outre ce travail, l'abbé met la dernière main à son volume sur mère Marie de l'Incarnation qui sera publié en 1864. L'année suivante, Casgrain ne soumet aucun texte au Foyer canadien; il préfère plutôt présenter une autre biographie qu'il consacre cette fois au professeur de droit romain et journaliste Auguste-Eugène Aubry. Il semble que la querelle des classiques païens et chrétiens l'intéresse davantage; ceci expliquerait pourquoi il ne publie pas dans la revue. Nous

verrons d'ailleurs dans la seconde partie de ce chapitre comment il prend part au débat sur le gaumisme au Canada.

Cependant, depuis la mort de l'abbé Jean-Baptiste Ferland au début de 1865, Casgrain prend en charge la revue qui voit un de ses "éditeurs-propriétaires", Antoine Gérin-Lajoie, et l'imprimeur Georges Desbarats quitter Québec pour suivre le gouvernement à Ottawa. En janvier 1866, Casgrain fait paraître son premier article dans la revue; l'essai Le mouvement littéraire en Canada présente d'une façon louangeuse quelques auteurs canadiens en plus de suggérer des critères d'analyse dans l'appréciation d'une oeuvre. Le critique laisse voir aussi son optimisme quant à l'avenir de la littérature canadienne qui "sera essentiellement croyante et religieuse". Nous avons montré dans notre analyse de ce texte que Casgrain n'innove pas autant qu'on l'a laissé croire, se bornant à rassembler le plus souvent des idées qui avaient cours à l'époque.

En dépit des difficultés qu'il éprouve pour assurer la publication de la revue, l'abbé tente de raviver l'intérêt pour la littérature canadienne; il essaie même de convaincre Crémazie de publier la suite de son poème La promenade de trois morts dans le Foyer canadien. Mais les lecteurs se font rares et la revue disparaît sans que les abonnés en soient avisés. Pour Casgrain, le bilan de cette année s'avère néanmoins positif puisqu'il a publié quelques textes dont la biographie de François-Xavier Garneau.

Certes, au cours de ces années, Henri-Raymond Casgrain a su accroître sa renommée. Se faisant l'émule du poète Crémazie, il a exercé une influence sur les écrivains de son temps; grâce

à ses encouragements, des auteurs ont apporté leur contribution aux lettres canadiennes. Philippe Aubert de Gaspé a poursuivi sa carrière d'écrivain²⁶⁷ tandis que les poètes Alfred Garneau et Louis Fréchette ont reconnu la part de Casgrain dans leurs débuts littéraires. Charmé par les récits de l'abbé, Garneau a tenté "d'imiter l'éclat, le chatolement irisé de [sa] phrase"²⁶⁸ alors que Fréchette a admis plus tard que Casgrain était l'un des premiers à l'avoir encouragé et à s'être réjoui de ses succès²⁶⁹.

Bref, Casgrain a toujours respecté les buts visés par les Soirées canadiennes et le Foyer canadien sans pour autant cesser d'entretenir sa propre réputation. Il est certes une des figures dominantes du mouvement littéraire québécois de 1860 dont toute l'action est orientée vers le patriotisme et la religion. Plus que tous les autres littérateurs de son époque, il rêve de "concilier d'une façon absolue le romantisme et le catholicisme"²⁷⁰. Aussi rejette-t-il le réalisme moderne "manifestation de la pensée impie, matérialiste"²⁷¹, pour prôner un romantisme militant à l'usage du peuple. Ainsi la littérature

267 En plus des épreuves des Anciens Canadiens, Casgrain corrigera les Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé. Celui-ci écrit à Casgrain: "N'est-ce pas vous qui m'avez donné la rage d'écrire?" Philippe Aubert de Gaspé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 3 oct. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 20.

268 Alfred Garneau, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 15 nov. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 24.

269 Louis Fréchette, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 17 juin 1880, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 114.

270 Soeur Jeanne LeBer, L'amitié de Crémazie et Casgrain, thèse de M.A., Université d'Ottawa, 1960, p. 45.

271 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 26.

deviendra pour lui un moyen de propagande religieuse. Influencé par la religiosité de l'auteur du Génie du christianisme et par le mysticisme de la pensée lamartinienne, il réduit "le romantisme au mysticisme littéraire et chrétien, devant quoi tout ce qui est "classique" est présumé païen"²⁷²". Comme tous les romantiques québécois, il se tourne vers le passé pour chanter la patrie et redonner à la nature canadienne, libérée des divinités païennes, sa véritable dimension et toute son atmosphère religieuses. Passionnément romantique, il accordera un appui discret au courant romantique qui se dessine au Canada à l'époque du mouvement littéraire de Québec.

A peine Casgrain vient-il de faire paraître son Histoire de la mère Marie de l'Incarnation qu'il "prête une vive attention aux débats qui font rage en 1865 sur la question des humanités"²⁷³". Cette querelle des classiques païens et chrétiens, déclenchée en France dès 1850, ne connut de répercussions au Canada que quinze ans plus tard. Elle devait engendrer une polémique qu'il importe de relater puisque Casgrain y fut mêlé.

En 1851, Mgr Jean-Joseph Gaume, vicaire général de Nevers, publie Le Ver rongeur des sociétés modernes ou Le Paganisme dans l'éducation²⁷⁴, ouvrage dans lequel il attribue

272 Réjean Robidoux, op.cit., p. 450.

273 Ibid., p. 437.

274 Mgr Jean-Joseph Gaume, Le Ver rongeur des sociétés modernes ou le Paganisme dans l'éducation, Paris, Gaume frères, 1851.

l'affaiblissement du sens chrétien "à la prééminence accordée, jusque dans les meilleurs collèges, aux classiques païens sur les grands auteurs chrétiens.²⁷⁵". L'auteur propose donc une réforme des études classiques désignée sous le nom de gaumisme. Séraphin Marion résume ainsi la doctrine de Mgr Gaume:

De sa thèse découlait seulement les deux importantes conséquences que voici: nécessité d'accroître, dans l'enseignement secondaire de la France catholique, le nombre d'heures consacrées à l'étude des Pères de l'Eglise et de restreindre d'autant la part des classiques païens; urgence d'épurer tous les manuels des auteurs anciens afin de ne mettre entre les mains de futurs chefs de la Société [sic] chrétienne que des textes libres de toute souillure²⁷⁶.

Le manifeste de Mgr Gaume soulève en France un débat qui oppose Louis Veuillot à Mgr Dupanloup. Le journaliste de L'Univers fait campagne en faveur de Mgr Gaume tandis que l'évêque d'Orléans se range dans le camp adverse. Lorsqu'en avril 1852 Mgr Dupanloup recommande aux professeurs de son petit séminaire de poursuivre l'enseignement des auteurs païens, Louis Veuillot croit bon de critiquer cette attitude du prélat²⁷⁷. Considérant qu'il a été attaqué dans un acte épiscopal, l'évêque "censur[e] L'Univers et engag[e] ses collègues à condamner avec lui les empiètements de la presse laïque. Il n'entraîn[e] qu'une

275 Frère Robert [Philippe Sylvain], La querelle des classiques païens et chrétiens au Canada, dans Le Voilier, vol. 13, [1946], p. 72.

276 Séraphin Marion, La querelle des humanistes canadiens au XIX^e siècle, t. VI, Les Lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1949, p. 17.

277 Frère Robert, op.cit., p. 72.

minorité; l'affaire s'apais[e]. Elle [a] duré six mois²⁷⁸.

Si la querelle des gaumistes et des non-gaumistes connaît peu de rebondissements en France, elle suscite un débat beaucoup plus vif et beaucoup plus long au Canada.

L'un des premiers partisans²⁷⁹ de Mgr Gaume est l'abbé Jean-Michel Stremler, l'excellent canoniste et théologien qui est venu enseigner la théologie au Séminaire de Québec, à l'automne 1861, à la demande de l'abbé Elzéar-Alexandre Taschereau²⁸⁰. Apprécié à la fois des séminaristes et des prêtres du diocèse à cause de sa compétence, ce prêtre lorrain entre en conflit avec les autorités du séminaire lorsqu'on découvre ses sympathies gaumistes:

Partisan déterminé de Mgr Gaume et de Louis Veuillot, l'abbé Stremler ne cachait pas ses opinions, lesquelles ne pouvaient pas cadrer avec celles de plusieurs professeurs du Séminaire de Québec, imbus déjà d'idées libérales²⁸¹.

Stremler ne sera pas le seul à souhaiter une réforme de l'enseignement telle que proposée par Mgr Gaume:

Il y avait alors au Séminaire de Québec au moins six prêtres qui partageaient les idées de Mgr Gaume sur la nécessité d'une réforme de l'enseignement, et qui ne voulaient point du libéralisme de Mgr Dupanloup et de M. de Montalembert²⁸².

278 Ibid., p. 73.

279 Ibid. L'auteur indique qu'en 1857, l'abbé Norbert Barret réfute les articles sur la question des classiques que Cyrille Boucher a fait paraître en juillet dans Le Courrier du Canada.

280 Ibid.

281 Ibid.

282 [Alexis Pelletier], La Source du mal de l'époque au Canada par un catholique, [s. l.], [s. é.], 1881, p. 33.

Le chanoine David Gosselin identifie ces six prêtres dans son ouvrage Les étapes d'une classe au petit séminaire de Québec 1859-1868²⁸³; il s'agit, outre Jean-Michel Stremler, de Désiré Vézina, Félix Buteau, Ferdinand Laliberté, Damase Gonthier et Alexis Pelletier:

Si je suis bien informé, écrivait Mgr Gosselin, les réformistes ne prétendaient pas ostraciser les classiques païens, mais ils sollicitaient l'inscription exclusive des meilleurs classiques chrétiens au programme des études jusqu'à la quatrième (méthode) inclusivement, puis après la quatrième, l'étude simultanée des classiques chrétiens et païens, parfaitement expurgés, tout en réservant aux premiers la place d'honneur²⁸⁴.

Alexis Pelletier²⁸⁵ apparaît comme le plus ardent de ces réformistes. "Afin de préparer la réforme de l'enseignement, écrit Philippe Sylvain, l'abbé Pelletier et quelques confrères s'entendirent avec Auguste-Eugène Aubry, rédacteur en chef du Courrier du Canada, pour reproduire sur sa feuille quelques extraits des oeuvres de Mgr Gaume et de la Vie des Saints²⁸⁶". Le 16 novembre 1864, le journal québécois commence la publication "sous le titre de Christianisme et Paganisme²⁸⁷, des extraits

283 Mgr David Gosselin, Les étapes d'une classe au petit séminaire de Québec 1859-1868, Québec, H. Chassé, 1908, p. 139-142.

284 Ibid., p. 141-142.

285 Thomas Charland, Un gaumiste canadien: l'abbé Alexis Pelletier, dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 1, no 2, 1947-1948, p. 195-236.

286 Frère Robert, op.cit., p. 75.

287 Anonyme, Christianisme et Paganisme, dans Le Courrier du Canada, 8^e année, no 124, 16 nov. 1864; no 125, 18 nov. 1864; no 126, 21 nov. 1864; no 127, 23 nov. 1864; no 128, 25 nov. 1864; no 129, 28 nov. 1864; no 130, 30 nov. 1864; no 131, 2 déc. 1864; no 132, 5 déc. 1864; no 133, 7 déc. 1864.

d'un ouvrage de l'abbé Firmin Vervost, Le Peuple de Dieu et le monde païen, puis, sous le titre Les Causes de la Révolution française²⁸⁸, des extraits de la Révolution de Mgr Gaume²⁸⁹. Le printemps suivant paraissent trois articles anonymes sous la rubrique La Beauté de la vie des saints²⁹⁰. Dans le dernier de ces textes, l'auteur rapporte que sainte Fébronie, vierge chrétienne, "fut dépouillée de ses habits sur la place publique par des bourreaux qui voulaient user d'un raffinement de barbarie". Il n'en fallait pas plus pour qu'il soit fustigé par un correspondant "antigaumiste"²⁹¹. De sorte que, peu après, l'archevêché de Québec émet un communiqué par lequel il ordonne au rédacteur du Courrier du Canada de cesser la publication d'articles sur la question des classiques. De leur côté, le petit Séminaire de Québec et l'Université Laval décident de renvoyer les gaumistes dissidents car ils ne veulent pas que leur enseignement soit mis en cause²⁹². "Ils furent tous forcés de laisser la maison à cause de leur manière de voir"²⁹³, écrira

288 Anonyme, Les Causes de la Révolution française, dans: Le Courrier du Canada, 8^e année, no 136, 14 déc. 1864; no 137, 16 déc. 1864; no 138, 19 déc. 1864.

289 Thomas Charland, op.cit., p. 195-196.

290 Anonyme, La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 24, 27 mars 1865; no 26, 31 mars 1865; no 28, 5 avril 1865; le premier de ces articles raconte la vie de saint Benoît, le second celle de saint Ephrem, et le dernier celles de sainte Euphrasie et de sainte Fébronie.

291 Lettre au rédacteur du Courrier du Canada, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 29, 7 avril 1865, [p. 2].

292 Soeur Jeanne LeBer, L'amitié littéraire de Crémazie et de Casgrain, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 192.

293 [Alexis Pelletier], La Source du mal de l'époque au Canada par un catholique, p. 33.

l'abbé Alexis Pelletier. Ainsi, au cours des années 1865 et 1866, les abbés Désiré Vézina, Jacques-Michel Stremier, Félix Buteau, Ferdinand Laliberté, Damase Gonthier et Alexis Pelletier quittent tour à tour le Séminaire de Québec²⁹⁴.

Malgré cette purge, d'autres prêtres de Québec soutiennent la cause du gaumisme. Ainsi en est-il de l'abbé H.-R. Casgrain, vicaire à Notre-Dame de Québec et desservant de l'église de Notre-Dame-des-Victoires à la Basse-ville, qui se lie d'amitié avec l'abbé Ferdinand Laliberté.

A l'automne de 1865, l'abbé Laliberté parcourt l'Europe en compagnie des abbés Joseph-David Déziel et Thomas Chandonnet; ce dernier étudiait alors à Rome. Lors de son séjour à Paris, l'abbé Laliberté rend visite à Mgr Gaume à quelques reprises et il lui remet un paquet et des lettres que lui a confiés l'abbé Henri-Raymond Casgrain avant son départ²⁹⁵. Narrant l'entrevue à Casgrain, Laliberté lui fait part de l'accueil chaleureux qu'il a reçu de même que des dispositions de Mgr Gaume à l'égard des gaumistes canadiens:

294 L'abbé Vézina, professeur au séminaire de 1863 à 1865, quitte l'institution au milieu d'avril 1865 pour devenir vicaire à Saint-Nicolas (1865-1866); professeur de théologie de 1861 à 1865, l'abbé Stremier est remercié de ses services le 14 juin 1865 et part pour le diocèse de Cleveland; l'abbé Buteau, directeur du grand séminaire de 1862 à 1866, est nommé curé de Sainte-Claire (1866-1870); au cours de 1865-1866, l'abbé Laliberté voyage en Europe et, après un bref séjour comme vicaire de Saint-Pascal, il obtient la charge de directeur du Séminaire de Rimouski (1866-1872); l'abbé Gonthier qui est professeur au Séminaire de Québec de 1864 à 1866 occupera les fonctions de vicaire à Saint-Joseph de Lévis (1866-1868); enfin l'abbé Pelletier enseigne au Séminaire de Québec de 1863 à 1866, donne sa démission le 21 mai 1866 et va poursuivre son enseignement au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (1866-1872).

295 Ferdinand Laliberté, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 17 sept. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 19.

Mgr Gaume répondra à toutes les questions que nous pourrons lui faire. Il m'a passé quelques brochures que vous recevrez. Il me prie de présenter ses saluts à tous les zélés champions de la réforme (...) Il m'a fait plusieurs confidences que je vous raconterai au retour²⁹⁶.

De Paris, l'abbé Laliberté sympathise avec ses confrères canadiens qui, à l'exemple de Mgr Luigi Filippi, évêque d'Aquila, subissent bien des contraintes à cause du gaumisme: "Monsieur Vézina a donc un motif de consolation, écrit-il à Casgrain, ainsi que vous tous, si vous êtes encore sous le coup des persécutions²⁹⁷". En concluant sa lettre, l'auteur salue ses "bons amis" du Canada: le curé de la cathédrale de Québec, l'abbé Joseph Auclair, et les abbés [Antoine] Racine, Alexis Pelletier, Félix Buteau, Isidore Audet, Isidore-François Brunet et Damase Gonthier²⁹⁸. Cette correspondance est le premier indice confirmant l'intérêt de Casgrain pour la doctrine de Mgr Gaume.

Un mois après la visite de Laliberté à Mgr Gaume, l'abbé Casgrain reçoit une lettre de celui-ci:

Je vous remercie de m'avoir adressé votre excellent confrère, M. Laliberté; il est venu me voir plusieurs fois et m'a remis les brochures²⁹⁹ ainsi que les articles

²⁹⁶ Ibid.

²⁹⁷ Ibid. ; en avril, l'abbé Vézina a été renvoyé du Séminaire.

²⁹⁸ Ibid. La plupart des noms mentionnés ici par Laliberté apparaissent dans une lettre d'Alexis Pelletier à Joseph-Charles Taché, datée du 30 août 1866. Pelletier déplore que le Séminaire de Québec congédie "tous ceux en qui peut reposer la confiance", comme MM. Stremler, Buteau, Laliberté et Gonthier; il ajoute: "On fera déguerpir sous peu MM. Audet, Brunet et Doherty", APQ, Papiers Taché, G 38.

²⁹⁹ Il s'agit des trois brochures d'Alexis Pelletier publiées en 1865.

de journaux³⁰⁰ publiés sur la grande question des classiques. Inutile de dire la joie que m'a causée le succès de votre brillante campagne. Vos articles sont de main de maître. Je ne m'étonne pas qu'ils aient porté la conviction dans les esprits de bonne foi³⁰¹.

Mais Casgrain a-t-il écrit des articles sur le gaumisme? Voilà une question qu'il faut élucider.

Pour Séraphin Marion³⁰², l'abbé Alexis Pelletier serait l'auteur des articles intitulés Christianisme et Paganisme, textes que Soeur Jeanne LeBer attribue à l'abbé Casgrain en appuyant ses dires sur une lettre que trois étudiants canadiens³⁰³ au Collège Romain ont adressée au directeur du Courrier du Canada afin de protester contre ceux qui ne respectent pas les directives du clergé concernant le gaumisme. Comme cette lettre fait partie des papiers personnels de l'abbé Casgrain, Soeur Jeanne LeBer en conclut que Casgrain a écrit ces articles:

Ces trois abbés annoncent qu'ils retirent leur abonnement à un journal qui ne tient aucun compte des conseils et avertissements du clergé. Le directeur n'aurait eu aucun intérêt à confier ce document défavorable, à moins que ce dernier n'eût été directement impliqué dans l'affaire³⁰⁴.

300 Christianisme et Paganisme (16 nov. - 7 déc. 1864);
Les causes de la Révolution française (14 déc. - 19 déc. 1864);
La Beauté de la vie des saints (27 mars - 5 avril 1865).

301 Mgr J.-J. Gaume, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 22 oct. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 22.

302 Séraphin Marion, op.cit., p. 29.

303 MM. Benjamin Pâquet, Louis Pâquet et L.-N. Bégin, Lettre à Léger Brousseau, 28 avril 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 12.

304 Soeur Jeanne LeBer, op.cit., p. 192.

L'auteur corrobore son interprétation en citant le témoignage personnel de Mgr Gaume à Casgrain. (lettre du 22 oct. 1865). La lettre des trois abbés, (28 avril 1865), qui fait suite à celle qu'un abonné du Courrier du Canada a fait parvenir à ce journal après la parution du texte sur la vie de sainte Fébronie, se réfère vraisemblablement aux articles anonymes La Beauté de la vie des saints et non à ceux intitulés Christianisme et Paganisme. En effet, ces derniers textes parus dans Le Courrier du Canada (16 nov. - 7 déc. 1864) ont plutôt été écrits par plusieurs prêtres gaumistes du Séminaire de Québec comme le laisse entendre l'abbé Alexis Pelletier dans La Source du mal de l'époque au Canada par un catholique:

Au temps où M. M. Stremler et Vézina furent chassés du Séminaire de Québec, il y avait plusieurs autres prêtres de cette maison, en particulier M. Alexis Pelletier, qui d'après les idées reçues de M. Stremler et d'après les études faites au point de vue vraiment catholique, se convinquirent que la réforme chrétienne de l'enseignement, telle que proposée par Mgr Gaume, était un des principaux moyens de dissiper notre ignorance et de conjurer bien des maux qui nous menaçaient.

Afin de faire connaître et goûter cette réforme, ils publièrent dans le journal le Courrier du Canada, des extraits des oeuvres de Mgr Gaume et de M. l'abbé Vervost sur la question³⁰⁵.

En écrivant "ils publièrent", l'abbé Pelletier confirme que les articles Christianisme et Paganisme et Les Causes de la Révolution française n'émanent pas d'un seul auteur. Toutefois, Pelletier revendique la paternité des plaquettes anonymes publiées sur le gaumisme:

³⁰⁵ [Alexis Pelletier], La Source du mal de l'époque au Canada par un catholique, p. 32-33. C'est nous qui soulignons.

Voyant que les journaux étaient fermés aux partisans de la réforme chrétienne de l'enseignement, M. Pelletier entreprit de faire triompher, malgré les obstacles, une cause que Pie IX appelait la cause de Dieu³⁰⁶.

A partir de ces deux citations on peut donc avancer que l'abbé Pelletier n'est pas l'unique auteur des deux séries d'articles dans Le Courrier du Canada, car s'il avait écrit ces textes lui-même, il n'aurait pas hésité à l'admettre en 1881 comme il l'a fait pour les brochures. Mais si ces articles ne peuvent être attribués ni à l'abbé Casgrain, ni exclusivement à l'abbé Alexis Pelletier, à quels textes se réfère alors Mgr Gaume dans sa lettre du 22 octobre 1865 à Casgrain?

Dans son excellente étude sur l'abbé Alexis Pelletier, Thomas Charland précise qu'au printemps de 1865, les gaumistes se mettent à publier dans Le Courrier du Canada

sous la rubrique La Beauté de la vie des Saints, des esquisses hagiographiques afin de prouver que les vies des saints valent autant pour le moins, du seul point de vue de l'intérêt, que les vies des prétendus grands hommes du paganisme³⁰⁷.

Voilà les articles auxquels ferait allusion Mgr Gaume dans sa lettre à Casgrain. Une étude de ces trois textes nous permettra d'établir la part de l'abbé dans leur élaboration.

Au début de la première biographie (27 mars 1865), l'auteur donne un aperçu des sentiments religieux qui existent au Canada. En plus de s'interroger sur la cause de la ruine du

³⁰⁶ Ibid., p. 33.

³⁰⁷ Thomas Charland, op.cit., p. 196.

sens chrétien qui faisait la gloire des fondateurs de notre pays et de nos pères, il expose quelle a été la tactique des "impies" depuis trois siècles:

Cette tactique, dit-il, c'est de ravalier tout ce qui touche au christianisme c'est de le montrer lui-même comme étant essentiellement laid; ensuite c'est d'exalter sans mesure le paganisme, de le montrer comme le type, l'unique source du beau³⁰⁸.

Au Moyen Age souligne-t-on dans l'article, les merveilles de la religion et les vies de saints étaient connues de tout le monde et faisaient partie de la vie du peuple. Mais lorsque la jeunesse européenne s'est laissée charmer par le "serpent séducteur", un cri de réprobation retentit contre le Moyen Age et l'on acclama l'antiquité païenne. La foi des fidèles a été éprouvée, puisqu'on s'est acharné à mépriser la vie, les écrits et les miracles des saints. C'est afin de ressusciter leur mémoire, de faire connaître leur histoire et leurs oeuvres que l'auteur présente la vie de saint Benoît en se basant sur le récit de Montalembert.

Avant de raconter l'histoire de saint Ephrem dans le second article (31 mars), l'auteur fait quelques considérations sur La vie des saints, "le livre favori des familles canadiennes" d'autrefois. A cette époque, la mère lisait en famille la vie du saint du jour "mais c'est surtout les soirées du dimanche et celles des grandes époques de l'année, comme de l'Avent, du Carême, qui étaient religieusement consacrées à ces pieuses

308 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 24, 27 mars 1865, [p. 2].

lectures³⁰⁹". Pourtant les temps ont changé, nous dit l'auteur, puisqu'on ne lit plus la vie des saints; on s'intéresse davantage aux journaux, aux discussions politiques et aux élections. Malgré cela, la famille canadienne n'est pas affectée dans sa foi même s'il existe des représentants du paganisme européen parmi le peuple. Comme "les tendances anti-religieuses" se manifestent en particulier dans la jeunesse instruite, l'auteur veut lui opposer "une jeunesse profondément imprégnée de l'esprit chrétien, profondément éclairée dans sa foi (...) ³¹⁰" dont l'action sera salutaire pour tous:

Alors, écrit-il, la naïve simplicité du Temps passé reparaitra dans ses moeurs; et avec tout le cortège des belles et saintes choses, la vie des Saints rentrera en triomphe au foyer domestique et fera les charmes des heures de repos, les doux loisirs des veillées champêtres, comme autrefois³¹¹.

A la suite de cette exhortation, il espère que la lecture pieuse de la vie de saint Ephrem hâtera le retour aux moeurs de jadis.

Dans un troisième texte (5 avril) relatant la vie de sainte Euphrasie et celle de sainte Fébronie, l'auteur évoque préalablement une scène dont il a déjà été témoin dans les ruines du Colisée à Rome: une jeune dame romaine y baisant une croix sur une des parois de l'arcade du Colisée. Devant le geste de cette dame, il s'était demandé si les jeunes gens instruits du Canada auraient la foi et le courage de faire la même chose. Pour lui, la réponse est négative:

309 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 26, 31 mars 1865, [p. 2].

310 Ibid.

311 Ibid.

Je n'hésite pas à l'affirmer: c'est parce qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne comprennent pas la beauté, la sublimité de leur foi; c'est parce que depuis la funeste renaissance, tout dans la société, les arts, la politique, l'éducation, la littérature, la philosophie, les institutions, conspirent à montrer la religion sous un aspect d'infériorité, à exalter le paganisme au détriment du Christianisme [sic]³¹².

Le peuple apprécie peu les "Apôtres" et le "trésor inépuisable" que représente la vie des saints. Pour combler ces lacunes, l'auteur offre au lecteur des extraits de la vie de sainte Euphrasie et de sainte Fébronie.

Si l'on regroupe ces trois articles, on remarque que chaque hagiographie est précédée d'un long commentaire qui tend à prouver que la vie des saints présente autant d'intérêt que celle des païens. De plus, chacun des textes dégage la même idée centrale: préserver les familles chrétiennes contre les méfaits du paganisme en leur faisant admirer et aimer ceux qui ont fait honneur à l'Eglise.

Une étude comparative des trois récits sur La Beauté de la vie des saints nous porte à croire qu'un seul auteur les a rédigés. Par exemple, mettons en regard les deux passages suivants:

Y a-t-il rien de plus beau, de plus charmant, de plus poétique, même au point de vue purement littéraire et artistique, que cette scène, qui serait encore une des plus fraîches créations du génie si elle n'était une splendide réalité de l'histoire?³¹³

³¹² La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 28, 5 avril 1865, [p. 27].

³¹³ La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 24, 27 mars 1865, [p. 3]. Nous soulignons.

(...) Où trouver des scènes plus saisissantes, une plus ardente poésie, des peintures plus resplendissantes de grâce et de fraîcheur des sentiments plus nobles et plus élevés, de plus magnifiques échappées vers l'infini en un mot, une plus splendide transfiguration de la nature humaine³¹⁴.

Ne constate-t-on pas les mêmes tournures de phrases et une similitude du vocabulaire. D'autres ressemblances de style apparaissent également dans les souhaits que l'auteur formule avant de présenter chaque hagiographie. Ainsi, il écrit dans l'article du 27 mars 1865:

Notre dessein dans ces articles est de faire connaître par quelques citations tirées des meilleurs écrivains, les traits les plus saillants de la vie de quelques-uns de ces grands serviteurs/de Dieu³¹⁵.

Dans le texte du 31 mars 1865, on lit:

Puissent ces quelques lignes que nous consacrons à faire connaître la beauté de la vie des Saints contribuer, pour leur faible part, à hâter cet heureux retour³¹⁶.

La conclusion du dernier article est similaire:

Puissent ces quelques lignes, que nous avons consacrées à les faire connaître, dessiller les yeux à quelques aveugles et servir au triomphe définitif que l'avenir leur prépare³¹⁷.

Ces comparaisons nous permettent d'affirmer que les trois articles sont imputables à la même plume. Et l'auteur en serait l'abbé Casgrain.

314 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 28, 5 avril 1865, [p. 3]. Nous soulignons.

315 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 24, 27 mars 1865, [p. 3].

316 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 26, 31 mars 1865, [p. 2].

317 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 28, 5 avril 1865, [p. 3].

En 1868, l'abbé publie Vies des saints pour tous les jours de l'année³¹⁸ qu'il dédie "aux familles chrétiennes du Canada". Il est intéressant de remarquer que les deux tiers de la préface de l'ouvrage sont identiques, presque en tous points, à la première partie du texte qui précède l'histoire de saint Ephrem dans Le Courrier du Canada du 31 mars 1865. La préface de la Vie des saints pour tous les jours de l'année reproduirait partiellement l'article de 1865. Même si l'avant-propos du volume n'est pas signé, il est tout à fait vraisemblable que Casgrain l'ait rédigé. D'autres indices confirment notre hypothèse.

Les hagiographies de saint Benoît, de saint Ephrem, et des saintes Euphrasie et Fébronie, décrites dans Le Courrier du Canada ressemblent à celles publiées dans Vies des saints pour tous les jours de l'année. Si l'histoire de saint Benoît, racontée plus brièvement dans le journal que dans le volume de l'abbé, relate les mêmes faits importants, celle de saint Ephrem est identique dans les deux cas. Quant à la troisième notice consacrée à sainte Euphrasie, elle est citée en entier dans Vies des saints pour tous les jours de l'année alors que celle de sainte Fébronie paraît avec quelques modifications qui, selon toute vraisemblance, sont dues à la critique d'un abonné du Courrier du Canada qui avait déclaré dans la livraison du 7 avril 1865 qu'il n'avait jamais rien vu de plus "déshabillé" dans les

318 Henri-Raymond Casgrain, Vies des saints pour tous les jours de l'année, Ottawa, Desbarats, 1868, vii, 750 p., x.

auteurs qu'il avait étudiés au collège³¹⁹. A toutes ces ressemblances s'ajoute une preuve qui rend l'argumentation encore plus positive.

Le troisième texte La Beauté de la vie des saints commence par ces phrases:

Je me souviens qu'un soir, étant à Rome, accompagné de mon aimable ami, M. P... aujourd'hui curé de Saint-P. ... nous dirigeâmes notre promenade vers les ruines du Colysée [sic]. Il faisait une de ces délicieuses soirées du mois de Mars [sic], si enivrantes sous le beau ciel d'Italie³²⁰.

Or, lors de leur voyage en Europe, en février 1858, les abbés R.-R. Casgrain et André Pelletier, rencontrèrent les confrères Pierre Patry et Joseph-Honoré Routhier avec qui ils revinrent au Canada³²¹. Au moment où Casgrain séjournait à Rome, le curé de Saint-Pascal de Kamouraska, l'abbé Pierre Patry, s'y trouvait également. On peut donc facilement supposer qu'ils visitèrent ensemble la ville de Rome dont Casgrain évoque quelques souvenirs dans l'article de 1865. Ainsi, tous ces rapprochements, toutes ces comparaisons constituent des preuves suffisantes permettant d'attribuer les articles anonymes de La Beauté de la vie des saints à l'abbé Casgrain.

319 Un abonné au directeur du Courrier du Canada, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 29, 7 avril 1865, [p. 2]. Selon Alexis Pelletier, il s'agirait du grand-vicaire Cazeau (Voir Thomas Charland, op.cit., p. 196).

320 La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 28, 5 avril 1865, [p. 2].

321 Mgr T.-E. Hamel, Correspondance 1854-1857 et 1858-1865, ASQ, Université 39, no 105, 28 mai 1858, p. 164.

Et si ces textes ne démontraient pas assez les sympathies gaumistes de Casgrain, sa correspondance avec quelques membres du clergé de Québec ainsi qu'avec Mgr Gaume lui-même ne laisse subsister aucun doute. D'ailleurs le gaumisme se rattachait à une certaine forme de romantisme, pratiqué par Casgrain et Crémazie, et qui rejetait les divinités païennes.

L'abbé Pierre Lagacé connaissait Henri-Raymond Casgrain depuis longtemps car ils avaient tous deux fait partie du corps enseignant du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière³²² pendant un certain temps avant de se retrouver à la cure de Notre-Dame de Québec comme vicaires³²³. Alors qu'il est temporairement curé de Sainte-Claire de Dorchester (1865-1866), Pierre Lagacé correspond avec Casgrain pour l'entretenir de la plus récente brochure de George Saint-Aimé (pseudonyme d'Alexis Pelletier) intitulée La méthode chrétienne:

Je viens de lire d'un trait "la méthode chrétienne" que j'ai trouvée par hasard au Bureau de Poste adressée à M. Buteau. Certes voilà un coup d'épée qui n'est pas porté lâchement. C'est plus vif et plus vigoureux que jamais. Il est dit beaucoup pourtant; eh bien! il paraît que ce n'est pas encore tout. Ça promet! Les MM. du Séminaire finiront par comprendre qu'ils ont affaire à de rudes joueurs³²⁴.

322 Lagacé est séminariste à Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1849 à 1854, puis professeur jusqu'en 1862; Casgrain complète sa théologie à Sainte-Anne de 1854 à 1856 et enseigne au collège jusqu'en 1859.

323 L'abbé Lagacé y demeure de 1862 à 1865 et de 1866 à 1871, l'abbé Casgrain de 1860 à 1872.

324 Pierre Lagacé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 21 sept. 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 50.

Possédant déjà les autres brochures anonymes relatives à la réforme de l'enseignement chrétien³²⁵, l'abbé Lagacé désire obtenir un exemplaire de cette plaquette. Nul doute que les deux abbés ont déjà eu l'occasion de discuter de la doctrine gaumiste alors qu'ils étaient vicaires à la cathédrale de Québec.

Toutefois, cette publication de George Saint-Aimé provoqua l'intervention de l'autorité diocésaine "sous la forme d'une consultation de Rome³²⁶". A Mgr Baillargeon qui demandait à la Sacrée Congrégation de l'Inquisition (Saint-Office) "si l'usage exclusif des auteurs païens, tel qu'il se pratique dans les institutions de Rome, dans la plupart des Séminaires et Collèges du monde catholique, et en particulier dans notre Séminaire diocésain, (...) n'est que toléré par l'Eglise (...)"³²⁷, le cardinal Patrizi répondit le 15 février 1867: "on explique les auteurs païens, tout expurgés qu'ils soient"³²⁸. Un mois après avoir reçu cette confirmation de Rome, l'évêque de Québec la communique à son clergé dans une circulaire³²⁹ où il conclut que les idées gaumistes [sont] condamnées et qu'il n'[est] plus permis de les soutenir³³⁰.

325 Ibid.

326 Thomas Charland, op.cit., p. 204.

327 Mgr Baillargeon, Lettre à la Sacrée Congrégation de l'Inquisition, 23 nov. 1866, citée par Thomas Charland, op.cit., p. 204.

328 Cardinal Patrizi, Lettre à Mgr Baillargeon, 15 févr. 1867, citée par Thomas Charland, op.cit., p. 204.

329 Mandements des évêques de Québec, IV, p. 564-571. Ce texte a été publié dans Le Courrier du Canada, 11^e année, no 21, 20 mars 1867 sous le titre Circulaire au Clergé du diocèse.

330 Texte cité par Thomas Charland, op.cit., p. 205-206.

Loin d'effrayer George Saint-Aimé, cette condamnation l'incite à poursuivre sa campagne en faveur du gaumisme. L'abbé Casgrain n'obtempère pas plus aux directives de Mgr Baillargeon comme nous le laissent voir deux lettres qu'il adresse au curé de Québec, l'abbé Joseph Auclair:

Au mois de mai 1867, alors qu'il est à bord du bateau qui le conduit vers l'Europe, l'abbé Casgrain écrit un petit mot au curé de Québec pour lui parler de la dernière brochure de George Saint-Aimé, Lettre à Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa, sur la question des classiques et commentaire sur la lettre du cardinal Patrizi, qui fait suite à la circulaire de l'évêque de Québec en date du 20 mars 1867:

Je ne vous écris ces peu de mots que pour vous parler de la brochure. Mgr d'Hamilton avec qui nous nous en sommes entretenus pendant longtemps, trouve que c'est écrasant; il est chrétien jusqu'aux oreilles et riait de l'implacable logique de l'écrivain. Il nous a assuré plusieurs fois qu'il fallait que la méthode chrétienne fût adoptée, et que ça ne pouvait faire autrement que d'être mis en pratique³³¹.

Casgrain continue donc de s'intéresser secrètement au gaumisme. Installé à Paris au Grand Hôtel du Louvre, rue de Rivoli, il expédie à l'abbé Auclair une seconde lettre dans laquelle il mentionne que deux abbés français de Notre-Dame des Victoires lui ont appris que Mgr Gaume a protesté dans Le Monde (16 mai 1867) contre la circulaire de Mgr Baillargeon. Casgrain l'informe aussi que les prêtres parisiens sont au courant de "la question

³³¹ Henri-Raymond Casgrain, Lettre au curé de Québec, 21 mai 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VII, no 9.

chrétienne agitée au Canada, aussi bien que des affaires de la paroisse de Montréal³³². Tous ces détails rappellent fort bien l'affirmation du vicaire de Notre-Dame de Québec qui écrit à son curé:

Je vais aujourd'hui chez Mgr Gaume avec la brochure. (Ne dites cela à personne, je ne veux pas qu'au Canada on dise que je me mêle de la question) vous saurez le résultat de mon entrevue³³³.

Casgrain avoue donc formellement son appui au gaumisme canadien même s'il n'a jamais voulu l'admettre ouvertement.

L'abbé Joseph Auclair n'est pas le seul à connaître la démarche de Casgrain auprès de Mgr Gaume puisque, dans une lettre adressée à "Mon cher Père", le jeune vicaire raconte ses deux rencontres avec l'auteur du Ver rongeur. Au cours de l'une de ces visites, Casgrain fait la connaissance du journaliste A. Bonnetty qui lui aurait demandé des renseignements sur la situation du gaumisme au Canada car il songeait à publier un article dans les Annales de Philosophie³³⁴. Après une lecture

332 Id., Lettre à "Mon cher curé et mon cher Père", 27 mai 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VII, no 10. Casgrain demande à l'abbé Auclair, le curé de Québec, de lire ou de prêter cette lettre à Gagnon, sans doute l'abbé Hyacinthe Gagnon.

333 Ibid.

334 Selon Thomas Charland, Bonnetty aurait reçu des informations de l'abbé Alexis Pelletier. "le numéro d'août 1867 des Annales de philosophie chrétienne (38^e année, 5^e série, t. XVI, p. 102-152) contient une longue lettre adressée au directeur, A. Bonnetty [sic] par un correspondant qui signe L.S. J., et prudemment datée "Canada 1867". Il y a lieu de croire que cette lettre provient de l'abbé Pelletier (cf. Gazette des campagnes, 3 févr. 1870, p. 358) ... (Voir Thomas Charland, op.cit., p. 210, note 15).

de la brochure de George Saint-Aimé, Bonnetty et Mgr Gaume lui auraient alors déclaré: "Mgr de Tloa est aplati"³³⁵. Et à nouveau Casgrain recommande à son correspondant la plus grande discrétion concernant ses entrevues avec Mgr Gaume:

Demain à onze heures nous dînons chez Mgr Gaume avec M. Bonnetty. Vous comprenez sur quoi la conversation roulera. Souvenez-vous que rien ne doit transpirer de ces détails; je ne veux pas que l'on sache au Canada que je me mêle de cela. Ainsi bien entendu M. le curé, vous et Gagnon êtes les seuls qui devez être instruits de ce que j'écris; ainsi si ça transpire, je m'en prendrai à l'un des trois³³⁶.

Si, par souci de prudence, Casgrain ne tient pas à ce que ses amis canadiens ébruient ses rencontres avec les gaumistes européens, par contre en France on trouve un Casgrain très à l'aise pour discuter de la question des classiques. Il renseigne Mgr Gaume sur les difficultés que l'abbé Alexis Pelletier doit surmonter au Canada. Dans une lettre à celui-ci, Mgr Gaume écrit:

Vos épreuves me sont connues, en détail, par les entretiens que j'ai eus ces jours derniers avec MM. Casgrain et Pilote. Rassurez-vous je n'ai rien dit qui puisse trahir le secret que vous m'avez confié³³⁷.

335 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à "Mon cher Père", 5 juin 1867, ASQ, Université 105, no 43. Nous n'avons pu identifier ce prêtre ou ce religieux.

336 Ibid.

337 Mgr J.-J. Gaume, Lettre à Alexis Pelletier, 12 juin 1867, ASQ, Lettre B, no 5d. Depuis sa démission, le 21 mai 1866, comme professeur du Séminaire de Québec, l'abbé Pelletier enseignait au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tout en continuant de publier, sous le couvert d'un pseudonyme, des pamphlets en faveur du gaumisme.

Pendant son séjour en Europe, au cours de 1867, Casgrain fit plusieurs visites à Mgr Gaume, tantôt accompagné de son frère Philippe, tantôt de l'abbé Pilote, tantôt de Joseph-Charles Taché³³⁸. La campagne gaumiste au Canada devait réjouir Mgr Gaume car, en plus des six réformistes du Séminaire de Québec qui, maintenant occupaient diverses charges dans le ministère, on comptait d'autres partisans parmi le clergé québécois, notamment le curé Joseph Auclair³³⁹, ses vicaires Pierre Lagacé et Henri-Raymond Casgrain, ainsi qu'un "Père".

Si Casgrain continue de correspondre avec l'abbé Lagacé pour l'entretenir de ses différentes démarches à Paris³⁴⁰, ce dernier le tient au courant des réactions que la dernière brochure de George Saint-Aimé a suscitées parmi ses collègues. Les abbés Grégoire Tremblay, Hyacinthe Gagnon et Joseph Auclair jubilent, écrit-il à son correspondant, tandis que "les pafens" sont stupéfiés:

Nous nous réjouissons, écrivait Lagacé, de l'effet de la brochure en général; les pafens paraissent consternés et avouent eux-mêmes que leurs auteurs ne sont pas expurgés; c'est-à-dire qu'ils avouent tout sans peut-être sans [sic] rendre compte trop, puisque c'est là la base de tout raisonnement³⁴¹.

338 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à "Mon cher curé, Mon cher Père", 9 août 1867, ASQ, Université 105, no 43.

339 Pierre Lagacé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 juin 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 90.

340 Ibid.

341. Ibid.; Tremblay était curé de Beauport et Gagnon curé de Frampton.

Les gaumistes canadiens se félicitent de la parution de cette seconde brochure de George Saint-Aimé car, depuis la circulaire de Mgr Baillargeon en mars 1867, "les journaux ne dis[aient] plus rien de la question des classiques et tout par[ai]ssait être tombé dans le calme plat jusqu'à nouvel ordre³⁴²", si l'on fait exception de la riposte de Mgr Gaume parue dans le Monde du 16 mai 1867 et reproduite dans La Minerve du 4 juin 1867. De leur côté les adversaires de George Saint-Aimé s'interrogent toujours sur sa véritable identité; pour l'un d'eux, l'abbé Mailly, ce pseudonyme cacherait le nom de l'abbé Jacques-Michel Stremler:

L'abbé Mailly proclame partout que M. Stremler est l'auteur de la brochure; que Mgr de Tloa lui a écrit à ce sujet, que M. Stremler lui a répondu, etc. tant mieux! L'évêque dit toujours qu'il n'en a lu que deux ou trois pages; et il l'appelle la grande blague jaune du calviniste Stremler. Il n'est pas du goût de M. Bonnetty - chacun son goût³⁴³.

Le débat sur les classiques s'anime de nouveau lorsque l'abbé Thomas Chandonnet s'en mêle. Dans une conférence intitulée Quelques mots de Rome³⁴⁴, le principal de l'Ecole Normale de Québec s'attaque à l'auteur de la brochure intitulée Lettre à Monseigneur Baillargeon, évêque de Tloa, sur la question des classiques et commentaire sur la lettre du cardinal Patrizi. Dénigré par l'abbé Chandonnet, George Saint-Aimé rédige quelques mois plus tard Réponse aux dernières attaques dirigées par M.

342 Ibid.

343 Ibid.

344 Thomas Chandonnet, Quelques mots de Rome, dans L'Événement, 1ère année, no 282, 23 avril 1868, [p. 1]; no 288, 30 avril 1868, [p. 1].

l'abbé Chandonnet contre les partisans de la méthode chrétienne
et commentaires sur les documents authentiques qui dévoilent les
machinations de MM. les abbés Chandonnet et Benjamin Pâquet. Ce
 pamphlet, "un des plus méchants écrits sortis de sa plume"³⁴⁵,
 démontre encore une fois les amitiés gaumistes de Henri-Raymond
 Casgrain.

Dans cette troisième brochure, George Saint-Aimé ridi-
 culise le principal de l'Ecole Normale en reproduisant "le texte
 de deux lettres écrites de Rome par Chandonnet à Pâquet, une du
 17 octobre 1866 et une autre du 22 octobre de la même année"³⁴⁶,
 lettres qui lui auraient été remises par des intermédiaires comme
 il le laisse entendre:

Les lettres de M. l'abbé Chandonnet, que nous avons
 en notre possession, n'ont pas été frauduleusement
 extorquées; c'est la Providence qui les a mises entre les
 mains de ceux qui nous les ont fait parvenir³⁴⁷.

Lorsque ces deux lettres destinées à l'abbé Pâquet arrivèrent au
 Séminaire de Québec, l'abbé Alexis Pelletier (George Saint-Aimé)
 avait déjà quitté l'institution depuis cinq mois. Professeur de
 belles-lettres au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
 Pelletier aurait reçu ces lettres de personnes qui se trouvaient
 au Séminaire à ce moment-là. Qui seraient ces intermédiaires?
 Une lettre que l'abbé Félix Buteau, un des six gaumistes renvoyés
 du Séminaire de Québec, a adressée à l'abbé Alexis Pelletier, en
 février 1869, contient des révélations intéressantes à ce sujet:

³⁴⁵ Thomas Charland, op.cit., p. 210.

³⁴⁶ Ibid., p. 211.

³⁴⁷ Texte cité par Thomas Charland, op.cit., p. 211-212.
 C'est nous qui soulignons.

(...) il a circulé, écrit Buteau, différents bruits touchant l'affaire des classiques. Mr. [sic] Hyacinthe Gagnon rapportait d'un voyage qu'il avait fait à Ste-Anne, une histoire quelconque de la dernière brochure. L'auteur était M. Alexis Pelletier, qui avait reçu les fameuses lettres de Mr. [sic] Casgrain lequel les avait eu [sic] de Mr. [sic] Doherty qui était le voleur des dites lettres. De plus que le manuscrit de la dite brochure avait d'abord passé par les mains de Mr. [sic] Casgrain, puis par celles de Mr. [sic] Delage. Mais on disait pas surquoi [sic] tout cela était fondé, et pourtant ceux qui se sont prêtés à faire circuler un tel échafaudage doivent savoir qu'il faut pour cela des fondements solides³⁴⁸.

Comme l'abbé Gagnon était un adepte du gaumisme au même titre que les abbés Henri-Raymond Casgrain, Joseph Auclair, Pierre Lagacé et Grégoire Tremblay, il aurait informé l'abbé Buteau des rumeurs entourant la brochure de George Saint-Aimé: Réponse aux dernières attaques dirigées par M. l'abbé Chandonnet (...).

L'histoire "quelconque" qu'il a rapportée à Buteau possède une part de vérité puisque l'abbé Alexis Pelletier est bien l'auteur de la brochure. Est-ce que Pelletier a reçu les "fameuses lettres" de l'abbé Casgrain qui les aurait obtenues de l'abbé Jean Doherty? On ne peut le prouver. Toutefois au moment où les lettres ont été interceptées, l'abbé Doherty³⁴⁹ enseignait au Séminaire de Québec tandis que l'abbé Casgrain était vicaire à Notre-Dame de Québec. La rumeur qui circulait à Sainte-Anne s'appuie donc sur des faits vraisemblables. Quant à savoir si Casgrain eut entre les mains le manuscrit de la troisième brochure de George Saint-Aimé ainsi que les lettres volées, le doute demeure faute de preuves.

348 Félix-Joseph Buteau, Lettre à Alexis Pelletier, 19 févr. 1869, ASQ, Université, Lettre B, no 15a.

349 L'abbé Jean-Patrice Doherty a été professeur au Séminaire de Québec de 1865 à 1870. Selon l'abbé Casgrain il fut "l'un des professeurs les plus spirituels qui soit passé au Séminaire", Souvenances canadiennes, t. IV, ch. 32, p. 30.

Buteau aurait sans doute aimé que l'abbé Pelletier le renseigne sur la véracité des "différents bruits touchant l'affaire des classiques" mais nous ignorons si ce dernier lui a répondu. Il découle néanmoins de cette lettre que l'hypothèse de Buteau n'est pas sans fondement. D'ailleurs, Casgrain n'a cessé de soutenir les gaumistes canadiens tout en entretenant une correspondance avec Mgr Gaume lui-même.

L'échange de lettres entre Mgr Gaume et Henri-Raymond Casgrain prouve le gaumisme de ce dernier. Dès 1865, Casgrain s'intéresse à la réforme des études classiques au Canada, réforme que l'abbé Alexis Pelletier a déjà amorcée en publiant, au cours de cette même année, trois brochures³⁵⁰ relatives au gaumisme. Ces plaquettes suivaient de quelques mois des articles parus dans Le Courrier du Canada: Christianisme et paganisme (nov. - déc. 1864), Les Causes de la Révolution française (déc. 1864) et La Beauté de la vie des saints (mars - avril 1865). A la suite de ces textes, Mgr Gaume écrivait une première lettre à l'abbé Casgrain pour le féliciter de sa campagne en faveur des classiques chrétiens et lui rappeler "que la réforme chrétienne

350 [Alexis Pelletier], Mgr Gaume, sa thèse et ses défenseurs. Les classiques chrétiens et les classiques payens [sic] dans l'enseignement, St. Hyacinthe, Luissier et frère, 1865, 33 p.; Situation du monde actuel. Coup d'oeil sur l'origine et la propagation du mal dans la société, ou développement des principales idées contenues dans le discours de Mgr Filippi, évêque d'Aquila, prononcé à l'Académie de la Religion Catholique à Rome, le 1er septembre 1864, [s.l.], [s. éd.], 1865, 96 p.; La question des classiques en présence des rectifications et des critiques de M. l'abbé Chandonnet, par un "chrétien", [s. l.], [s. éd.], 1865, 44 p.

des études est le seul moyen de sauver la foi dans [son] beau et bon pays³⁵¹". Au début de 1866, Casgrain le consulte à nouveau afin qu'il lui donne "une idée des classiques chrétiens et de l'ordre dans lequel il convient de les employer³⁵²". Dans sa réponse à l'abbé, Mgr Gaume explique "l'idée fondamentale" de sa bibliothèque des classiques chrétiens:

Je suis parti, écrit-il, de ce principe que l'évangile est le foyer vital des nations chrétiennes. Vie chrétienne, vie morale, politique, domestique, artistique, littéraire: tout sort de là, tout doit y revenir. L'évangile est un code. Tout code a besoin de commentaire. Pour l'évangile nous avons un commentaire oral: les ouvrages des Pères; un commentaire pratique: les actes des Martyrs et les vies de Saints³⁵³.

En même temps, il fait parvenir au vicaire de Notre-Dame de Québec un catalogue qui précise l'ordre de classement des classiques chrétiens:

Vous verrez, souligne Mgr Gaume, dans le Catalogue l'ordre de leur placement, quant à la graduation, on l'a obtenue 1^e en diminuant les notes explicatives du texte; 2^e en réservant les ouvrages un peu moins faciles pour les classes plus avancées³⁵⁴.

351 Mgr J.-J. Gaume, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 22 oct. 1865, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 22.

352 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 17 janv. 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 32.

353 Ibid.; par sa Bibliothèque des classiques chrétiens, latins et grecs (1852-1855), en trente volumes, Mgr Gaume "entendait remédier à ce mal qui lui semblait vicier l'enseignement, et remplacer les auteurs classiques païens par les auteurs sacrés". (Larousse du XX^e siècle, t. 3, Paris, Librairie Larousse, p. 732).

354 Ibid.

Ce n'est donc pas sans raison que l'abbé Casgrain veut connaître les idées de Mgr Gaume sur les classiques chrétiens car il condamne lui-même l'usage des classiques païens dans les institutions d'enseignement secondaire. De plus, ces renseignements pouvaient lui être utiles puisqu'il préparait sa Vie des saints pour tous les jours de l'année. On a dû discuter de tous ces sujets de vive voix car Casgrain a rencontré Mgr Gaume à plusieurs reprises lors de son voyage à Paris en 1867.

Au Canada, bien que les sympathies de Casgrain pour le gaumisme soient peu connues, son ami Antoine Gérin-Lajoie remarque que Le Foyer canadien, dont la direction incombe maintenant à l'abbé, contient un article³⁵⁵ favorable aux classiques chrétiens dans sa deuxième et sa troisième livraisons de 1866. Pour l'auteur de Jean Rivard ce genre d'article ne peut que nuire à la revue qui s'expose ainsi à perdre le peu d'abonnés qui lui restent. C'est pourquoi il suggère à Casgrain d'engager l'abbé Charles-Honoré Laverdière "à en prendre la direction, sous le patronage de l'Université et à en faire un recueil littéraire, historique (plus que par le passé) et même un peu scientifique³⁵⁶". Quoique l'opinion de Casgrain dans la querelle des classiques diffère de celle de l'Université Laval, Gérin-Lajoie l'invite à oublier ces rivalités pour assurer la survivance du Foyer canadien:

355 Sabin Raymond, Discours sur l'importance des études classiques dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 95-120 et p. 137-164; surtout p. 100-107.

356 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 10 déc. 1866, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

Je sais que vous n'aimez guère l'Université, mais vous êtes encore plus patriote que gaumiste, et je n'ai aucun doute que vous ne soyez prêt à faire des sacrifices pour sauver la vie du Foyer³⁵⁷.

Quant au poète Octave Crémazie, qui a suivi la controverse grâce aux journaux canadiens qu'il recevait régulièrement, il ne se formalise pas autant que Gérin-Lajoie. Dans une lettre à Casgrain, il expose ses idées sur la réforme des classiques:

J'ai vu il y a deux ans, dans les journaux canadiens, une longue discussion au sujet des auteurs païens; j'ai toujours été de l'opinion de l'abbé Gaume; on nous fait ingurgiter beaucoup trop d'auteurs païens quand nous sommes au collège (...). Cette mythologie grecque, ces auteurs païens qui défient souvent des hommes qui méritent tout bonnement la corde, ne peuvent à mon sens inspirer aux élèves que des idées fausses et des curiosités malsaines. Est-ce que les chefs-d'oeuvre des Pères de l'Eglise ne peuvent pas partager avec les auteurs païens le temps que l'on consacre à l'étude du grec et du latin, et corriger l'influence pernicieuse que peuvent avoir les écrivains de l'antiquité? Je sais bien que saint Basile et saint Jean Chrysostome, que saint Augustin et saint Bernard ne peuvent, sous le rapport littéraire, lutter avec les génies du siècle de Périclès, ni avec ceux du siècle d'Auguste; mais ne vaudrait-il pas mieux être moins fort en grec et en latin, deux langues qui ne sont en définitive que des objets de luxe pour les quatre cinquièmes des élèves, et recevoir dès l'enfance des idées saines et fortes, en rapport sur les grands principes chrétiens³⁵⁸.

Dix ans plus tard, le poète réitère son opinion à ce sujet:

Décidément, écrit-il, l'abbé Gaume a raison. On devrait dans les études classiques, faire une part très large aux auteurs chrétiens dont la langue est souvent aussi belle que celle des meilleurs du siècle d'Auguste et qui ont cette incontestable supériorité de présenter une morale absolument pure³⁵⁹.

³⁵⁷ Ibid.

³⁵⁸ Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 janv. 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 5, citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 47.

³⁵⁹ Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 5 juin 1875, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VII, no 46.

Crémazie ne peut que soutenir les adeptes du gaumisme d'autant plus que le mouvement romantique a prôné un rejet des divinités païennes. Il le dit d'ailleurs à l'abbé: "Le romantisme n'aurait-il d'autre mérite que de nous avoir délivrés de la mythologie et de la tragédie que nous devrions encore lui élever des autels³⁶⁰". Le poète approuve donc les partisans canadiens du gaumisme sans savoir précisément que l'abbé Casgrain est l'un d'entre eux.

A la suite de notre analyse, on peut affirmer que Casgrain a milité en faveur du gaumisme canadien; néanmoins, il ne peut être comparé à l'abbé Alexis Pelletier, "l'un des plus formidables et des plus rudes polémistes que le Canada français ait connu au XIX^e siècle³⁶¹". Les articles La beauté de la vie des saints doivent être attribués à la plume de Casgrain qui, en 1868, a publié Vies des saints, "ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada". Sa correspondance avec les abbés Pierre Lagacé et Joseph Auclair, respectivement vicaire et curé de Notre-Dame de Québec, ainsi qu'avec un "Père" de Québec dévoile plus clairement ses sympathies gaumistes. Enfin, son échange de lettres avec Mgr Jean-Joseph Gaume de même que ses rencontres avec le prélat français, lors de son voyage en Europe en 1867, témoignent de son admiration envers l'homme et sa doctrine. Pourtant, Casgrain a préféré taire ses convictions gaumistes au Canada de peur sans doute d'entrer en conflit avec

360 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 janv. 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 5, citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 46.

361 Frère Robert, op. cit. p. 74.

les autorités du Séminaire de Québec et de l'Université Laval.

Jeune vicaire à Québec, Henri-Raymond Casgrain s'est donc intéressé à des activités qui n'avaient aucun rapport avec son ministère. Au moment où il publie ses premiers textes littéraires, on dénote un renouveau dans le monde des lettres. En effet, la situation politique s'est améliorée et les auteurs peuvent se consacrer davantage à la publication. Auparavant, des oeuvres avaient vu le jour mais l'effort en vue de créer une littérature nationale était demeuré isolé malgré les appels répétés de certains journaux. Toutefois, avec la création des revues les Soirées canadiennes en 1861 et du Foyer canadien en 1863, des littérateurs font cause commune et travaillent à l'avancement de la littérature canadienne. C'est un progrès marqué par rapport aux années précédentes.

Casgrain participe à cet essor littéraire des années 1860 et se révèle un homme d'action des plus dynamiques. Sans être le véritable chef des autres littérateurs, il n'en réussit pas moins à prendre place au milieu d'eux et à créer un climat propice à la création littéraire. Aussi apparaît-il comme le conseiller des écrivains, d'autant plus que les oeuvres qu'il publie lui assurent un certain prestige auprès des auteurs. Si on doit le considérer comme l'animateur du mouvement littéraire québécois de 1860, il ne faut pas ignorer pour autant ceux qui ont oeuvré à ses côtés. A cet égard, Hubert LaRue, Antoine Gérin-Lajoie et Joseph-Charles Taché méritent une attention toute spéciale puisqu'ils se sont dévoués pleinement à la cause de la littérature canadienne. Mais lorsqu'on lit les écrits de

Casgrain, on se rend compte qu'il ramène trop facilement à lui le renouveau littéraire des années 1860 et qu'il se préoccupe davantage d'entretenir sa propre réputation. Ce travers de l'abbé se vérifie dans bien d'autres cas; dans tout ce qu'il entreprend, il cherche à s'attribuer le plus beau rôle sans égard parfois pour ceux qui ne partagent pas ses opinions.

Par contre, il se montre discret lorsqu'il s'agit de cabaler en faveur du gaumisme canadien qui a servi en quelque sorte la cause du romantisme au Canada. Soucieux de sauvegarder la morale dans les textes littéraires, Casgrain soutient la doctrine de Mgr Gaume qui favorise une réforme chrétienne des études classiques. L'abbé souhaite donc que l'on accorde une meilleure place à l'enseignement des classiques chrétiens dans les collèges. Plutôt que de faire une campagne ouverte en faveur du gaumisme comme d'autres prêtres canadiens, Casgrain préfère se retrancher derrière l'anonymat. Toutefois, sa correspondance nous éclaire sur ses véritables sentiments et nous fait découvrir également ses petites intrigues. Partisan circonspect du gaumisme, il n'émet pas un grand nombre d'opinions sur cette doctrine; en somme, ses idées gaumistes apparaissent aussi rigoristes que ses idées littéraires.

Ainsi, toute l'expérience acquise au cours de ces années lui sera bénéfique plus tard. Administrateur des Soirées canadiennes et du Foyer canadien, conseiller des littérateurs, militant discret du gaumisme et auteur de divers ouvrages, Henri-Raymond Casgrain était bien préparé pour relever tous les défis.

CHAPITRE III

L'HOMME D'AFFAIRES ET LE VOYAGEUR

Par son enthousiasme et son activité constante, Casgrain est partiellement responsable de l'éveil des lettres à Québec durant les années 1860. Il a fait preuve d'un grand dévouement. Cependant, son souci d'entretenir sa bonne réputation, son désir de réussir ainsi que son gaumisme sous cape permettent de voir que son attitude n'était pas tout à fait désintéressée.

Malgré une maladie des yeux qui affecte l'abbé depuis 1868 et qui l'oblige à quitter le ministère dès 1872, sa production littéraire ne semble pas ralentir. D'ailleurs, les années qui vont suivre révéleront plutôt une activité débordante. Ce qui fait dire à Jean Piquetfort:

Il ne tient pas non plus pour méprisable le succès qui rapporte un peu d'argent, et, de tous nos littérateurs, il est probablement le seul qui ait su retirer de bons bénéfices de sa littérature¹.

Si l'abbé Honorius Provost attribue lui aussi l'aisance financière de Casgrain à ses publications², cette explication ne satisfait pas pleinement Réjean Robidoux qui note dans Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain:

¹ Jean Piquetfort (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier), Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, dans Les Guêpes canadiennes compilées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, Bureau, 1881, vol. 1, p. 266.

² Honorius Provost, L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses amis, dans Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 9, mai 1954, p. 798. L'auteur écrit: "Il reste donc qu'il [Casgrain] se soit enrichi avec ses écrits. La profession d'écrivain fait rarement vivre son homme. Mais favorisé des Muses, il aurait été une heureuse exception".

Il ne semble guère possible de vivre de sa plume, dans le climat canadien-français de la fin du XIX^e siècle. Croire que Casgrain y'est parvenu ne correspond pas à la vérité. La vente seule de ses livres ne lui aurait jamais permis le train de vie qu'il mena ni les innombrables voyages qu'il fit en Europe et aux Etats-Unis. Et les ficelles qu'il eut la chance de tirer ne sont pas à la portée de tout le monde, nous entendons bien le démontrer³.

Robidoux révèle un aspect peu connu de la carrière de Casgrain en mettant l'accent sur l'habileté de l'abbé à concilier les affaires et la littérature. Puis il dévoile les profits réalisés par Casgrain dans la vente de volumes au département de l'Instruction publique, des années 1876 à 1886, ainsi que les intérêts qu'il a perçus pour ses prêts à fonds perdu à diverses communautés religieuses.

Toutefois, aux précieux renseignements que fournit Robidoux, il semble nécessaire d'ajouter des précisions et d'apporter des données intéressantes et complémentaires en ce qui concerne l'homme d'affaires. Les revenus de Casgrain proviennent de différentes sources: son rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et les imprimeurs au sujet des ouvrages donnés en prix dans les écoles, la publication de ses propres volumes ou articles, la vente de droits d'auteurs, enfin son travail comme éditeur d'ouvrages historiques. Une étude de ces divers éléments nous éclairera sur l'aisance financière de l'abbé.

Comme agent d'affaires, Casgrain n'a pas mené à bonne fin les démarches qui auraient permis de venir en aide à Crémazie

³ Réjean Robidoux, Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 211.

qui, exilé en France, était dans le besoin. Et si l'abbé tient à jouer un rôle dans le choix de l'inscription du monument de Champlain, il arrivera à ses fins par des intrigues qui font voir un côté peu édifiant du personnage.

La réussite de Casgrain en affaires permet de mieux comprendre pourquoi il a effectué de si nombreux voyages. C'est pourquoi certains séjours aux Etats-Unis et surtout en Europe retiendront notre attention.

Au début de l'année 1875, soit le 18 janvier, l'abbé Casgrain participe à une rencontre durant laquelle quelques écrivains de Québec⁴ étudient "la nécessité pour les littérateurs de faire cause commune et la possibilité d'ébranler un public par le moyen d'éditions populaires⁵". Dans le document préparé à cette fin, on peut lire: "Il est de notre avantage de favoriser une édition populaire: on se crée un public⁶". Ce projet ne se réalisera qu'en 1876 lorsque Gédéon Ouimet, le surintendant de l'Instruction publique, s'adressera à l'abbé Casgrain "pour former une série de livres de prix d'école canadiens⁷". C'est Ouimet qui est à l'origine des pourparlers, comme il le rappelle dans une lettre à l'abbé:

4 Ibid., p. 212.

5 Ce document écrit par F.-A.-H. LaRue se trouve aux Archives du Séminaire de Québec, Fonds Casgrain, Lettres, vol. VII, no 97. Il porte les signatures de LaRue, Napoléon Legendre, H.-R. Casgrain, Joseph Marmette, Pamphile LeMay, Marchand, Faucher de Saint-Maurice, Gérin et L.-H. Fréchette.

6 Ibid.

7 Gédéon Ouimet, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 17 août 1885, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

C'est à mon initiative seule et sur ma demande que nous avons fait ce contrat [17 mai 1876], sans la moindre démarche de votre part⁸.

Le rôle de l'abbé consiste à choisir les auteurs et les oeuvres qui représentent le plus d'attrait pour le public afin de répondre au but que le département s'est fixé: "offrir d'utiles et attrayantes lectures, et en même temps répandre le goût de la littérature canadienne"⁹.

Ainsi choisi par Ouimet pour devenir l'intermédiaire entre le département de l'Instruction publique et l'imprimeur, Casgrain se met à la tâche. Le 26 avril 1876, il signe un premier contrat avec l'éditeur Augustin Côté "pour la publication de divers ouvrages destinés aux écoles sous le contrôle du département de l'Instruction publique"¹⁰. Ce contrat stipule les coûts de deux séries d'ouvrages; une première série "de dix volumes in-18 de pas plus de deux cents pages au prix en feuilles de huit centins par exemplaire"¹¹ et une seconde "de dix volumes in-12 de pas plus de trois cents pages à quinze centins par exemplaire"¹². Quant aux paiements de ces ouvrages, ils "auront

8 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 16 juin 1885, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

9 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Joseph-Charles Taché, 26 avril 1876, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486; (copie) APQ, DIP, LR, (lettres reçues) 205/1885.

10 Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et l'éditeur Côté, 26 avril 1876, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Voir Appendice 1.

11 Ibid.

12 Ibid.

lieu chaque année par le ministère de l'Instruction publique du premier au six juillet¹³". L'entente précise en outre:

Il sera loisible aux Editeurs d'écouler autant d'exemplaires qu'ils voudront des susdits ouvrages durant les dix années.

Les spéculations auront effet pendant dix ans à partir de ce jour¹⁴.

Le même jour, Casgrain écrira à Joseph-Charles Taché pour le mettre au courant de ses entretiens avec Gédéon Ouimet et s'assurer de sa collaboration:

Le ministère de l'Instruction Publique m'a prié de lui préparer une liste d'ouvrages de nos meilleurs auteurs canadiens dans le dessein de les faire distribuer en prix dans les écoles.

J'ai pensé que vos Forestiers et Voyageurs et vos Trois Légendes de mon pays figureraient parmi les plus instructifs et les plus intéressants.

Mais avant de les faire entrer dans cette collection je voudrais savoir si vous avez cela pour agréable. Quant à moi, j'ai permis de choisir parmi mes ouvrages ce qui paraîtra convenable au but qu'on se propose, savoir: d'offrir d'utiles et attrayantes lectures, et en même temps de répandre le goût de la littérature canadienne¹⁵.

Deux jours plus tard, Taché donne son consentement à l'abbé et autorise le département de l'Instruction publique à reproduire ses deux ouvrages en toute liberté¹⁶.

13 Ibid.

14 Ibid.

15 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Joseph-Charles Taché, 26 avril 1876, (copie), APQ, DIP, LR, 205/1885.

16 Joseph-Charles Taché, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 avril 1876, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

Ce n'est qu'au début du mois de mai que Casgrain communique à Ouimet le résultat de ses discussions avec l'éditeur Augustin Côté. Dans sa lettre au surintendant de l'Instruction publique, l'abbé précise que les arrangements qu'il a conclus avec l'imprimeur Côté lui permettront "de rendre beaucoup plus complète et plus intéressante cette série d'ouvrages¹⁷" car des auteurs tels que François-Xavier Garneau, Etienne Parent, Jean-Baptiste Ferland, Pierre-J.-O. Chauveau, Joseph-Charles Taché, Octave Crémazie, Antoine Gérin-Lajoie, Philippe Aubert de Gaspé, père, y "seront représentés par quelques-uns de leurs écrits les plus soignés¹⁸". Casgrain se félicite de l'appui de Gédéon Ouimet à la cause des lettres québécoises:

Grâce à votre initiative, dit-il, vous aurez résolu le problème qu'on se posait continuellement depuis bien des années, et que personne ne pouvait résoudre, savoir: mettre nos meilleurs écrits canadiens à la portée de tout le monde à des conditions faciles, et répandre par là le goût de notre littérature en la faisant connaître et parmi nous, et à l'étranger¹⁹.

Les termes de l'accord que lui a expédiés M. Giard, un collaborateur du surintendant de l'Instruction publique, semblent conformes aux propositions des deux partis, sauf sur un point que Casgrain aimerait d'abord élucider avant d'apposer sa signature au contrat. Comme l'abbé avait promis à Giard que vingt volumes seraient imprimés avant la fin de l'année et que

¹⁷ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Gédéon Ouimet, 3 mai 1876, APQ, DIP, LR, 793/1876.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

chaque volume contiendrait beaucoup plus de matière que prévu, celui-ci lui aurait alors déclaré "que le bureau d'Education en prendrait cinq mille, chaque année, pendant dix ans, et même probablement six mille, les deux premières années²⁰". Casgrain avise alors Ouimet qu'il s'est déjà engagé avec l'imprimeur et le relieur:

En conséquence, je n'ai pas voulu promettre les susdits six mille pour les deux premières années; mais j'ai signé le contrat avec l'imprimeur et le relieur pour cinq mille volumes, chaque année, pendant dix ans. Je n'ai pas d'inquiétude toutefois à cet égard, étant bien sûr que la chose ne saurait souffrir de difficultés²¹.

Dans cette lettre, il apparaît que l'abbé n'a pas renseigné correctement Ouimet au sujet de l'imprimeur car, dans l'entente du 26 avril 1876 avec Augustin Côté, il n'est nullement question de "cinq mille volumes" puisque les éditeurs pouvaient "écouler autant d'exemplaires qu'ils voudr[aient] des susdits ouvrages durant les dix années²²".

Le 17 mai 1876, Henri-Raymond Casgrain et Gédéon Ouimet paraphent un contrat dont les principaux termes sont les suivants:
D'une part, l'abbé Casgrain

s'engage à préparer des extraits des meilleurs ouvrages canadiens, de façon à former vingt volumes, dont moitié grand in-18 d'environ deux cents pages, et l'autre moitié in-12, d'environ trois cents pages (...)

20 Ibid.; nous n'avons pas retrouvé ce projet d'entente expédié par un certain M. Giard à l'emploi du département de l'Instruction publique.

21 Ibid.

22 Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et l'éditeur Côté, 26 avril 1876, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

Il devra être livré cinq mille volumes dans les premiers jours de mai mil huit cents [sic] soixante dix-sept²³.

D'autre part, le surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet,

s'engage à payer à Monsieur l'abbé Henri-Raymond Casgrain trente centins le volume pour la première série in-18 et trente cinq [sic] centins pour la seconde série; à en prendre cinq mille volumes chaque année, à son choix dans l'une ou l'autre série, payable après le premier juillet qui suivra la livraison chaque année et cela pendant l'espace de dix ans²⁴.

Parmi la liste des ouvrages²⁵ figurent les Légendes canadiennes et les Opuscules de l'abbé Casgrain ainsi que ses biographies de François-Xavier Garneau et de Philippe Aubert de Gaspé qui servent d'introduction à leur oeuvre. Quelques noms d'auteurs viendront s'ajouter à la liste initiale: Napoléon Legendre, Benjamin Sulte, Joseph Marmette, Faucher de Saint-Maurice, Hubert LaRue et Oscar Dunn²⁶. On considère qu'une telle entreprise ne pourra qu'aider à répandre la littérature parmi le peuple d'autant plus que les oeuvres choisies ont déjà obtenu un certain succès.

23 Conventions entre l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, et Monsieur l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 17 mai 1876, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Voir Appendice 2.

24 Ibid.

25 Voir la liste de ces ouvrages, Appendice 2.

26 Réjean Robidoux, op.cit., p. 214.

Si tout s'annonce pour le mieux, une difficulté se présente lorsque l'imprimeur Côté se déclare incapable de respecter l'ensemble de ses engagements. Casgrain recourt alors à Léger Brousseau qui, dès l'année 1878, fournira les ouvrages au département de l'Instruction publique. Ce nouveau contrat, daté du 12 novembre 1877, indique d'abord que les divers volumes seront reproduits "sur papier de la même qualité que celui des Lectures pour tous par M. Oscar Dunn, et Le Tomahawk et l'épée par M. Joseph Marmette, imprimés cette année pour le Bureau d'Education²⁷". On spécifie en outre:

Chaque volume, du même format que les deux livres de prix mentionnés plus haut, qui ne dépassera pas deux cent seize pages sera payé dix centins par exemplaire. Chaque volume de même format, ne dépassant pas deux cent quarante-huit pages, sera payé onze et demi centins par exemplaire en feuille²⁸.

L'entente stipule également:

La copie originale sera fournie par l'éditeur. Les épreuves, parfaitement corrigées, la dernière mise en page de chaque forme, sera soumise à l'approbation soit de M. l'abbé Casgrain, soit de M. Joseph Marmette. Tout volume qui ne sera pas livré avant le premier avril de chaque année pourra être refusé par M. l'abbé Casgrain.

Les paiements auront lieu par l'intermédiaire de M. l'abbé Casgrain.

Il sera loisible aux Editeurs d'écouler autant d'exemplaires qu'ils voudront des susdits ouvrages durant les neuf années que comprend le contrat²⁹.

²⁷ Contrat entre Léger Brousseau et l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 12 novembre 1877, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Voir Appendice 3.

²⁸ Ibid.

²⁹ Ibid.

Toutefois les deux partis mentionnent dans leur accord que "le Bureau d'Education prendra chaque année, pendant neuf ans, mille exemplaires de chaque ouvrage différent³⁰". Ce dernier point est à retenir car il permettra d'établir approximativement le nombre de volumes achetés par le gouvernement.

A la suite de ce contrat avec un deuxième éditeur, Casgrain et Ouimet doivent modifier leur entente initiale du 16 mai 1876. Même si on n'a pu mettre la main sur la pièce annexe du contrat, une lettre de Ouimet à Casgrain fait état de ces changements:

Ces 6000 volumes ont fait suite au dit contrat du 17 mai 1876 par l'annexe que nous y avons fait le 12 novembre 1877, en vertu duquel j'ai consenti à prendre mille exemplaires de chacun des 6 volumes n-12 portés au contrat du 17 mai 1876³¹.

Pour comprendre le véritable rôle de Casgrain dans toutes ces transactions, il faut connaître le document "Conditions du Contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles³²", document qui résume les divers contrats, d'abord avec les imprimeurs Augustin Côté et Léger Brousseau, puis avec le relieur Téléphore Lemieux. Bien que ce texte retrouvé dans les papiers de Casgrain ne soit ni daté ni signé, il est facile de l'attribuer à Casgrain puisque l'abbé

30 Ibid.

31 Gédéon Ouimet, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 23 juin 1882, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486; également APQ, DIP, LR, 739/82.

32 [Henri-Raymond Casgrain], "Conditions du Contrat avec le bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles". Ce document peut être daté de la fin de 1877. ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Voir appendice 4.

est le seul à servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les imprimeurs. D'ailleurs, le texte est très explicite à ce sujet:

Le bureau de l'Education me paie (...)
 Je paie à M. Côté (...)
 Je paie à M. Brousseau (...)
 M. T. Lemieux me prend (...)
 Je donne à M. Joseph Marmette comme droit d'auteur pour son volume "Les Machabées" cent trente piastres par année pendant les dix années du contrat³³.

Il ne peut s'agir que de Casgrain qui a voulu détailler pour lui-même ses différents rapports avec Côté, Brousseau, Lemieux et Marmette.

Ce résumé est intéressant pour bien des raisons. On y signale les titres des dix volumes qui ont été imprimés chez Augustin Côté³⁴ de même que ceux des six ouvrages qui sont imprimés en 1878, chez Léger Brousseau³⁵. Le document explique ensuite pourquoi un second éditeur s'est ajouté au premier:

33 Ibid.

34 Ces ouvrages sont: Les Anciens Canadiens (2 vol.) de Philippe Aubert de Gaspé; La Gaspésie et Opuscules de l'abbé J.-B.-A. Ferland; Trois Légendes de Joseph-Charles Taché; Légendes et Opuscules de l'abbé Henri-Raymond Casgrain; Le Colonel Dambourges, brochure que les bibliographes et les historiens attribuent à l'abbé Louis Bois; Samuel Champlain de l'abbé Charles-Honoré Laverdière; La Terre paternelle de Patrice Lacombe. Les volumes Les Anciens Canadiens et La Gaspésie sont de format in-12, les autres de format in-18. Toutes ces oeuvres paraissent soit en 1876, soit en 1877.

35 Ces volumes de format in-12 sont: Mgr Plessis de l'abbé J.-B.-A. Ferland; Voyages de François-Xavier Garneau; Discours d'Etienne Parent; Les Machabées de Joseph Marmette; Trois Souvenirs de l'abbé [Charles] Trudel[le]; Le Chercheur de Trésors de Philippe Aubert de Gaspé, fils.

Tous les seize volumes qui précèdent devaient être imprimés chez Côté qui aurait eu droit de fournir au Bureau de l'Education cinq mille volumes, pendant dix ans, choisis parmi les différents ouvrages d'après l'indication du Bureau de l'Instruction Publique, mais M. Côté n'ayant pu remplir tous ses engagements il a été convenu mutuellement qu'il n'en fournirait que deux mille cinq cents par année depuis 1878 inclusivement jusqu'au terme de dix ans³⁶.

L'entente avec le nouvel imprimeur y apparaît également:

Les conditions du contrat avec M. Brousseau sont pour neuf ans seulement, et le Bureau s'est engagé à prendre mille exemplaires par année de chacun des six volumes qu'il a imprimés³⁷.

Ainsi, le Bureau de l'Education doit prendre chaque année les 2,500 volumes fournis par Côté ainsi que les 6,000 fournis par Brousseau, ce qui donne un total de 8,500 livres par année, du moins à partir de 1878.

La dernière partie du texte détaille les arrangements financiers que l'abbé a conclus avec le Bureau de l'Education, avec les imprimeurs et avec le relieur. En voici les termes tels que notés par Casgrain:

Le Bureau de l'Education me paie trente cinq [sic] centins pour chaque volume in-12 relié, et trente centins par volume in-18 également relié. Je paie à M. Côté quinze centins par exemplaire in-12 en feuille et huit centins par exemplaire in-18, également en feuille. Je paie à M. Brousseau onze centins et demi par exemplaire en feuille pour le volume de la vie de Mgr Plessis, et dix centins par exemplaire en feuille pour les cinq autres. M. T. Lemieux relieur me prend neuf centins par

³⁶ [Henri-Raymond Casgrain], Conditions du Contrat avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

³⁷ Ibid.

exemplaire in-12 de chez Côté, et sept centins pour les in-18, aussi de chez Côté. Les volumes in-12 imprimés chez M. Brousseau sont de huit centins par exemplaire³⁸.

L'ensemble de ce document est capital puisqu'il nous permet de préciser le nombre de volumes achetés par le gouvernement et les gains réalisés par l'abbé. Exception faite des années 1876 et 1877 où Côté n'a pu respecter les ententes de son contrat³⁹, Casgrain aurait livré, de 1878 à 1886 inclusivement, 8,500 volumes par année au département de l'Instruction publique. En effet, à partir de 1878, et ce, jusqu'en 1886⁴⁰, l'imprimeur Augustin Côté fournira 2,500 livres par année au département tandis que l'imprimeur Léger Brousseau en livrera 6,000 par année pendant neuf ans pour un montant de 54,000⁴¹. Ainsi, environ 80,000 volumes auraient été achetés par le surintendant de l'Instruction publique.

³⁸ Ibid.

³⁹ Au cours de ces deux années, l'imprimeur Côté a été incapable de livrer les cinq mille volumes annuellement tel que convenu dans le contrat entre Casgrain et Gédéon Ouimet. On en a une confirmation dans "Conditions du Contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles". En effet on y lit: "M. Côté n'ayant pu remplir tous ses engagements il a été convenu mutuellement qu'il n'en fournirait que deux mille cinq cent [sic] par année depuis 1878 inclusivement jusqu'au terme de dix ans", ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

⁴⁰ On ne connaît pas le nombre d'ouvrages expédiés au gouvernement en mai 1877 mais l'on peut avancer 2,500 volumes, montant sur lequel on se mettra d'accord pour les neuf autres années. Ainsi, en dix ans, Côté aurait fourni environ 25,000 ouvrages au gouvernement.

⁴¹ Ceci est précisé dans le contrat du 12 nov. 1877 entre Léger Brousseau et l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Ce même jour, l'abbé Casgrain conclut une entente avec Gédéon Ouimet; celui-ci s'engage à prendre mille exemplaires de chacun des 6 volumes in-12 portés au contrat du 17 mai 1876. Deux lettres de Ouimet à Casgrain confirment cet accord: la première du 12 nov. 1877, APQ, DIP, LR, 3829/1877; la seconde du 23 juin 1882, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

Ce total de 80,000 diffère considérablement de celui de 178,500 avancé par Réjean Robidoux dans son étude Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain⁴², bien qu'il admette que ce nombre "exigerait d'être vérifié sur des données précises"⁴³. C'est qu'il se fonde sur les "rapports officiels publiés dans l'Etat des comptes publics de la Province de Québec des années 1876-1886"⁴⁴, où un montant de \$62,500 pour dix ans aurait été accordé à cette fin. Etablissant que le prix de revient pour chaque volume est de \$0.344⁴⁵, Robidoux en conclut que les \$62,500 ont servi à acheter 178,500 ouvrages. Ce calcul rapide

42 Réjean Robidoux, op.cit., p. 215-216. L'auteur mentionne toutefois que ce chiffre de plus de 175,000 volumes demanderait à être vérifié sur des données précises car il lui semble invraisemblable. Nous croyons que ces précisions se trouvent dans le document "Conditions du contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles", que nous avons analysé précédemment.

43 Ibid., p. 215.

44 Ibid., en note 24 de la page 215, Robidoux rapporte l'état des comptes publics de la Province de Québec: 1876 (p. 51): Livres pour donner en prix: \$2,500.; 1877 (p. 50): \$3,500.; 1878 (p. 48): \$6,500.; 1879 (p. 51): \$6,500.; 1881 (p. 57): \$8,500.; 1882 (p. 56): \$12,000.; 1883 (p. 57): \$9,500.; 1884 (p. 65): \$4,500.; 1885 (p. 64): \$4,500.; 1886 (p. 64): \$4,500.

45 Ibid., p. 216, note 26. Robidoux se réfère à un état de compte que Casgrain a fait parvenir à Gédéon Ouimet le 5 sept. 1879, et qui s'élève à \$2,925 pour 8,500 volumes. Il en déduit alors que l'abbé vendait les ouvrages \$0.344 l'unité. En fait 7,500 volumes ont été vendus à \$0.35 l'exemplaire et 1,000 à \$0.30 l'unité (cf. lettre de Casgrain à Ouimet, 5 sept. 1879, APQ, DIP, LR, 2461/1879). C'est à partir du montant des comptes publics de la Province de Québec pour les livres donnés en prix (\$62,500) divisé par le prix de chaque exemplaire (\$0.344) que Robidoux obtient le total de 178,500 volumes. Cette déduction s'avère inexacte puisque l'ensemble des contrats permet de conclure qu'il ne s'est pas vendu plus de 80,000 ouvrages.

n'est pas conforme aux divers contrats dans lesquels est indiqué le nombre de volumes que le gouvernement s'engage à prendre chaque année. Quelques réclamations de l'abbé Casgrain permettent également de connaître les montants exigés pour défrayer les imprimeurs et le relieur.

Le 5 septembre 1879, Casgrain fait parvenir à Gédéon Ouimet un état de compte de \$2,925 pour 8,500 volumes⁴⁶. Lorsque l'on compare ce montant avec celui accordé par la Province de Québec pour l'achat de livres (\$6,500) on remarque que l'abbé ne dépense pas toute la somme allouée. Il n'entre pas dans notre propos de savoir ce qu'il advint des montants non utilisés et restés à la disposition du département. Etablissons plutôt en quoi le rôle d'intermédiaire de Casgrain auprès du gouvernement et des imprimeurs a pu lui être profitable.

46 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Gédéon Ouimet, 5 sept. 1879, APQ, DIP, LR, 2461/1879. Cette lettre est intéressante parce que Casgrain y énumère les titres des volumes donnés en prix. Ces titres sont identiques à ceux qui sont indiqués dans "Conditions du Contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles". On y distingue alors les volumes publiés soit chez l'imprimeur Augustin Côté, soit chez l'imprimeur Léger Brousseau.

En 1879, Casgrain réclame \$2,925 du département de l'Instruction publique alors qu'il ne lui en coûte que \$1,605⁴⁷ pour payer les imprimeurs Léger Brousseau et Augustin Côté, le relieur Lemieux, et Joseph Marmette à qui il verse \$130⁴⁸ pour sa collaboration. En payant les volumes \$0.18, \$0.24 ou \$0.15 l'unité et en les revendant au gouvernement \$0.35 ou \$0.30⁴⁹ selon leur format, l'abbé réalise un bénéfice de \$1,190, soit 40% du montant exigé.

47 En nous basant sur le texte "Conditions de Contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles", on peut déduire les faits suivants: le gouvernement verse à Casgrain \$2,100 pour 6000 volumes reliés in-12 et imprimés chez Léger Brousseau; \$525 pour 1,500 volumes reliés in-12 et \$300 pour 1,000 volumes reliés in-18 imprimés chez Augustin Côté, donc un total de \$2,925 pour 8,500 volumes. Par contre, Casgrain verse à Brousseau \$500 pour 5,000 volumes à \$0.10 l'unité et \$115 pour 1,000 volumes à \$0.11 $\frac{1}{2}$ l'unité, un total de \$615; il paie Côté \$225 pour 1,500 volumes à \$0.15 l'unité et \$80 pour 1,000 volumes à \$0.08 l'unité, un total de \$305; quant au relieur Lemieux il reçoit de l'abbé: \$480 pour 6,000 volumes à \$0.08 l'unité publiés chez Brousseau; \$135 pour 1,500 volumes in-12 à \$0.09 l'unité et \$70 pour 1,000 ouvrages in-18 à \$0.07 l'unité publiés chez Côté, soit un total de \$685. Les frais de Casgrain s'élevaient donc à \$1,605 (\$500 + \$115 + \$305 + \$480 + \$135 + \$70).

48 La somme accordée à Joseph Marmette apparaît dans le texte "Conditions de Contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles", ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

49 Ibid. A partir de ce document, on peut également conclure que Casgrain vend au gouvernement chaque volume relié in-18 pour \$0.30 et chaque volume relié in-12 pour \$0.35 alors que les frais d'impression et de reliure ne lui coûtent que \$0.18 pour chaque volume relié in-12 chez Brousseau, \$0.24 pour chaque volume relié in-12 chez Côté et \$0.15 pour chaque volume relié in-18 chez le même imprimeur. Précisons ici que le contrat de Casgrain avec Brousseau, établi en novembre 1877, est beaucoup plus avantageux pour l'abbé qui paie \$0.10 l'unité pour les volumes in-12 alors qu'il versait \$0.15 l'unité pour les volumes in-12 chez Côté d'après le contrat du 26 avril 1876.

Casgrain écrit dans son carnet, Notes historiques: "A la Caisse d'économie j'avais en dépôt le 18 juillet '81, \$1,225.00, revenu de mes livres de prix pour cette année et \$400.00 revenu ordinaire. Total \$1,625.00⁵⁰". Au début de juillet 1884, il demande à l'abbé Bolduc de rencontrer Gédéon Ouimet afin que ce dernier lui remette la somme qui lui est due:

Seriez-vous assez aimable, un jour que vous passerez devant les Bureaux, de demander à M. Ouimet, lui-même, quel est le jour que vous pourrez aller réclamer le montant de mon compte qui est de \$2,875.00. Au reste, j'ai filé le susdit compte à M. Ouimet⁵¹.

Enfin, si on en juge par un petit bout de papier collé à la fin du carnet intitulé Notes historiques, il exige en 1886 un montant de \$2,875 pour son travail. Il y précise que son revenu net est de \$1,374.15⁵², une fois le relieur et les imprimeurs payés.

50 Henri-Raymond Casgrain, Notes historiques, no I, 18 juillet 1881, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, p. 119.

51 Id., Lettre à l'abbé Bolduc, 9 juillet 1884, APQ, DIP, LR, 548/1884. Au cours des trois dernières années, soit 1881, 1882, 1883, l'abbé Bolduc était allé réclamer le montant dû à l'abbé Casgrain. Voilà ce que Casgrain souligne à Gédéon Ouimet dans la lettre du 25 juillet 1883, APQ, DIP, LR, 673/1883. L'abbé qui se plaint que le paiement du gouvernement est en retard écrit à Ouimet: "Si je voulais faire valoir certaines considérations, j'oserais vous rappeler que c'est grâce à mon initiative et à mes efforts que six pour cent ont été retenus sur les allocations des hautes maisons d'éducation, ce qui a mis des fonds plus considérables entre les mains du département. Mais auprès de vous, je n'ai pas besoin de telles considérations." Ceci expliquerait les différences entre ce que Casgrain réclame et ce qui apparaît dans l'Etat des comptes de la Province de Québec pour les livres donnés en prix.

52 Id., Notes historiques, no I, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490. En décembre 1885, le gouvernement lui avait avancé \$725.15 sur \$2,875. Dans ce document, Casgrain fait état des frais dus au relieur Lemieux (\$650), à l'imprimeur Brousseau (\$615) et à l'imprimeur Côté (\$235), soit un total de \$1,500. Le gouvernement lui devait encore \$649.85, ce que précise Casgrain sur cette note.

De tous les faits rapportés ici, on peut tirer deux conclusions. D'abord, que les requêtes de l'abbé Casgrain - il en existe peut-être d'autres - ne portent que sur une partie du budget accordé pour les ouvrages canadiens donnés en prix dans les écoles, c'est-à-dire pour 1879 où il réclame \$2,925 des \$6,500; pour 1884 et 1886 où il demande \$2,875 des \$4,500. En outre, ces divers renseignements permettent de connaître quelques-uns des revenus annuels de l'abbé; ainsi, il aurait fait des profits de \$1,190 en 1879, de \$1,225 en 1881, et de \$1,374.15 en 1886⁵³. Comme on le constate, de tels gains furent facilement acquis puisque le travail de Casgrain n'a consisté qu'"à préparer des extraits des meilleurs ouvrages canadiens" sans se soucier des droits d'auteurs.

Certes, cette histoire des prix scolaires demeure complexe et laisse deviner chez Casgrain un profiteur. D'ailleurs, lorsque Joseph-Charles Taché découvrira que l'abbé a retiré des bénéfices de son contrat avec le département de l'Instruction publique, aux dépens des auteurs, il lui intentera un procès qui révélera d'autres manoeuvres de Casgrain.

En mai 1884, Taché exige son dû pour Forestiers et voyageurs qui a été offert en prix dans les écoles. Toutefois, "devant l'impossibilité d'un règlement à l'amiable, entre les

53 On peut donc supposer que Casgrain exigea, pour son rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et les imprimeurs, un salaire de plus de mille dollars pendant les dix ans que dura le contrat. En 1879, il se réserve 40% du montant réclamé et en 1886 environ 47%.

seuls Casgrain, Ouimet et lui, Taché a recours à l'arbitrage de l'Officialité de Québec, le 28 mai 1885⁵⁴. Le 9 juin 1885, il introduit sa cause et le tribunal est constitué le 24 juin.

Comme Réjean Robidoux et Eveline Bossé ont déjà donné les composantes⁵⁵ du procès entre Taché et Casgrain, nous en résumerons les principaux faits. Le jugement est rendu le 12 octobre 1885, et comme Taché n'obtient pas gain de cause - soit le droit de réclamer de Casgrain - il décide de s'adresser au tribunal de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome. Sur les entrefaits, l'abbé Casgrain entreprend un voyage en Europe, et ce non seulement pour des raisons de santé. S'il allait dans la Ville Eternelle, c'était pour s'occuper principalement de l'élévation au cardinalat de Mgr Taschereau sans négliger pour autant sa propre cause⁵⁶. Lors de sa visite au Collège canadien à Rome, Casgrain rencontre l'abbé Benjamin Pâquet et sollicite son appui pour régler le litige avec Taché. L'affaire ne pouvait pas être dans de meilleures mains puisque l'abbé Pâquet jouissait d'une certaine influence:

54 Réjean Robidoux, op.cit., p. 222.

55 Ibid., p. 220-227; et Eveline Bossé, Un grand représentant de l'élite canadienne-française: Joseph-Charles Taché, Québec, Garneau, [1971], p. 237-252. Dans ces pages, Bossé n'apporte rien de nouveau sur cette question des droits d'auteurs et sur le procès qui en découle; tout au plus reproduit-elle quelques pièces du procès.

56 Réjean Robidoux, op.cit., p. 225.

Un témoin canadien de son activité romaine évoque "la déférence que l'on avait à son égard dans les bureaux pontificaux" et "l'influence réelle dont il jouissait". A la Propagande, "il semblait chez lui", et le cardinal-préfet Mgr Jacobini "le traitait en véritable ami"⁵⁷.

Casgrain voyage en Italie, pendant que Pâquet s'occupe de l'affaire. Et, de retour à Québec, il continue de correspondre avec son défenseur qui lui écrit, le 19 juin 1886:

Mgr Zitelli a reçu les deux documents que vous me mentionnez dans votre lettre du 25 mai. Le brave prélat s'intéresse beaucoup à votre affaire et je m'y intéresse encore davantage⁵⁸.

Pâquet ajoute que Mgr Zitelli l'avait informé que le consultant chargé d'étudier l'affaire de Casgrain ne lui avait pas fait un rapport des plus favorables⁵⁹. Ceci ne devait pas rassurer l'abbé Casgrain d'autant plus que, quelques semaines plus tard, il recevait une autre lettre de Pâquet qui disait:

Votre affaire avec Mr Tasché [sic] est en danger (...). Imaginez que le Consultant, qui a été chargé d'étudier votre affaire et de donner son opinion, vous est défavorable. J'ai lu son opinion et je suis demeuré renversé en voyant un homme aussi niais et aussi peu logique. Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir et soigner votre cause comme si elle était mienne⁶⁰.

⁵⁷ Pierre Savard, Le Journal de l'abbé Benjamin Pâquet, étudiant à Rome, 1863-1866, dans Culture, vol. 26, 1965, p. 65. Savard cite ici une lettre de Louis-François-Georges Baby à Mgr J.-C.-K. Laflamme, 15 juin 1900, ASQ, Université, 67, 61.

⁵⁸ Benjamin Pâquet, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 19 juin 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 87.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 4 juillet 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 92a. Il faut lire ici "Votre affaire avec Mr Tasché [sic] est en danger" et non pas "en enfer" comme l'a lu Réjean Robidoux dans Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain, p. 226; erreur reprise par Eveline Bossé dans Un grand représentant de l'élite canadienne-française: Joseph-Charles Taché, p. 250.

Le correspondant de Casgrain ne manque pas l'occasion de souligner son rôle:

Je ne puis pas encore vous dire de quel côté penchera la balance [sic]. L'avocat a fait son travail: je le trouve très bien. Demain ou après demain [sic] je le passerai à la Propagande. Vous avez eu une grande chance d'être mon ami; car autrement vous étiez certainement coulé et cela immédiatement. Mgr Zitelli, à cause de moi, se montre tout dévoué et me donne d'excellents conseils (...)⁶¹.

Représentant de Mgr Taschereau à Rome, il est normal que l'abbé Pâquet s'occupe d'un membre du clergé. Mais son intérêt et son empressement à rechercher une issue heureuse au procès relèvent d'autres motifs.

Lors de la querelle des classiques au Canada, on se souviendra que l'abbé Benjamin Pâquet était étudiant au Collège Romain avec les abbés Louis Pâquet et L.-N. Bégin. Ces trois abbés avaient alors écrit au directeur du Courrier du Canada, Léger Brousseau, pour l'avertir qu'ils retiraient leur abonnement à ce journal qui avait continué de publier des articles favorables au gaumisme, contrairement aux avertissements du clergé. Joseph-Charles Taché avait même pris parti en faveur des gaumistes dans cette polémique. Une lettre que l'abbé Cyrille Lëgaré avait fait parvenir à Benjamin Pâquet à Rome le confirme.

Vous n'avez pas d'idée, écrivait Lëgaré, de l'ardeur qu'ont mise et que mettant encore les Gaumistes à faire leur propagande: on dirait des sectaires. M. J.-C. Taché a écrit une très longue lettre, en forme de thèse, à Mgr de Tloa (Mgr Baillargeon), pour lui prouver que l'enseignement dans ses collèges est entièrement profane, qu'à peine y apprend-on les premiers éléments du catéchisme, qu'il appelle l'attention sérieuse de Sa Grandeur sur cette plaie.

⁶¹ Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 18 juillet 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 94.

Mgr s'est contenté de lui répondre brièvement que depuis longtemps il suivait l'enseignement de nos collègues et qu'il avait lieu d'en être content⁶².

Les sympathies de Joseph-Charles Taché pour le gaumisme⁶³ rejoignaient celles de Casgrain qui, heureusement, n'étaient pas connues de l'abbé Pâquet. Ainsi s'expliquerait le zèle de Benjamin Pâquet à défendre Casgrain contre Taché dont il ne partageait pas les idées pas plus que celles de Mgr Jean-Joseph Gaume. Eveline Bossé apporte une deuxième explication:

En 1876, Taché, demeuré conservateur convaincu et ultramontain par surcroît, s'était élevé avec véhémence contre ce courant de pensée libérale qui sévissait au sein de l'Université. Il en avait tenu responsable les têtes dirigeantes. Se sentant indirectement visé, l'abbé Pâquet attendait avec amertume l'heure de la revanche. Cette heure sonna au moment précis où Casgrain lui remettait la direction du procès⁶⁴.

Un fait est indiscutable: l'abbé Pâquet a joué un rôle déterminant dans le procès Taché-Casgrain devant le tribunal de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome. De sorte que le jugement final, prononcé le 6 septembre 1886, est favorable à Casgrain qui en apprend l'heureuse nouvelle de Mgr Zitelli:

Gratum mihi est tibi notificare in generali Congr. die 6 hujus mensis tuam quaestionem examinatam ac decisam fuissè tuo favore unanimiter. Quo circa tibi ex animo gratulor⁶⁵.

⁶² Cyrille Légaré, Lettre à Benjamin Pâquet, 27 avril 1865, citée par Philippe Sylvain dans son étude Auguste-Eugène Aubry (1819-1899) parue dans Cahiers des Dix, no 35, 1970, p. 219.

⁶³ Voir la correspondance échangée entre Alexis Pelletier et Joseph-Charles Taché, APQ, Fonds Taché, Papiers Taché, G 35 à G 40.

⁶⁴ Eveline Bossé, op.cit., p. 250.

⁶⁵ Mgr Zitelli, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 7 sept. 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 106.

Cette querelle entre les deux hommes de lettres permet de découvrir ce qui est advenu des profits réalisés par l'abbé lors de la vente d'ouvrages canadiens au département de l'Instruction publique. En effet, durant le procès qui avait lieu à Québec, Casgrain, qui fut constamment harcelé par Taché, n'avait cessé de lui répliquer: "Tout ce qui a été donné pour l'éducation est retourné à l'éducation"⁶⁶. Si cette réponse n'expliquait rien à Joseph-Charles Taché, elle permettait à Casgrain de se tirer avec honneur d'une mauvaise situation. Mais dans quelle mesure l'éducation avait bénéficié du labeur de Casgrain?

Son rôle d'intermédiaire auprès du département de l'Instruction publique lui avait rapporté des bénéfices qu'il avait redistribués à des communautés religieuses moyennant des intérêts. Réjean Robidoux a déjà fourni bien des informations sur ces présumés "dons"⁶⁷ qui sont en somme des "prêts à fonds perdu". La correspondance de l'abbé Casgrain confirme les assertions de Robidoux à ce sujet.

De 1878 à 1885, la communauté des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, où Casgrain réside officiellement depuis 1878, reçoit des sommes

66. APQ, Papiers Taché, G 122, Procès 5.

67 Réjean Robidoux, op.cit., p: 219, notes 38 et 40; p. 220, note 41.

qui totalisent \$7,600⁶⁸. Quant à l'abbé, il obtient une rente viagère annuelle de 6% à 8%. Ainsi, les \$1,200 qu'il verse en novembre 1878 lui rapporteront 8% d'intérêt par année⁶⁹. Au cours des années 1879, 1880 et 1881, Casgrain donne la même somme mais l'institution lui paie chaque fois des intérêts de 7%. En 1883, la communauté reçoit \$800 et doit s'acquitter de la rente viagère qui est maintenant fixée à 6%. Quant aux "dons" consentis en 1884 (\$1,200)⁷⁰ et en 1885 (\$800), l'abbé en perçoit des intérêts de 6%; cependant, dans ces deux cas, Casgrain, qui veut assurer des revenus à ses nièces Eliza et Odile⁷¹, exige qu'après son décès la rente viagère leur soit attribuée. Enfin, un autre "don" de \$300 sera fait à la communauté, le 1^{er} juin

68 Comptes divers, ASQ, Fonds Casgrain, no 514. On y trouve un billet indiquant les sommes versées à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec: 23 novembre 1878, \$1,200 à 8%; 15 septembre 1879, \$1,200 à 7%; 28 août 1880, \$1,200 à 7%; 16 novembre 1883, \$800 à 6%; intérêt payable par le Couvent de Chicoutimi: 8 août 1881, \$1,200 à 7%; intérêts payables par le Couvent St-Georges: 15 juillet 1884, \$1,200 à 6%; 15 juillet 1885, \$800 à 6%. Total de \$7,600. Ce résumé des dons de l'abbé se trouve également dans Notes historiques, no I, p. 91, ASQ, Fonds Casgrain no 0490.; aussi au no 0486, il y a une liste des contrats de Casgrain avec les Soeurs du Bon-Pasteur dans laquelle l'on mentionne le \$300 accordé le 1^{er} juin 1900 à 6% d'intérêt. Selon l'abbé Honorius Provost, les capitaux à fonds perdu s'élèvent "à plus de \$10,000.00", voir L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses relations d'amitié, dans Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 9, mai 1954, p. 806; pour Réjean Robidoux les sommes totalisent \$7,600, op.cit., p. 219. D'après nos recherches, le montant serait de \$7,900.

69 Soeur Sainte-Croix, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 23 nov. 1878, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 81.

70 Soeur Saint-Amable, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 15 juillet 1884, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 156 (accusé de réception du montant de \$1,200).

71 Eliza, madame Beauchamp, et Odile, madame E. Boivin, sont les deux filles d'Auguste-Eugène Casgrain, frère de l'abbé. Eliza est décédée en 1897.

1900, le taux d'intérêt demeurant à 6%. Et les Soeurs du Bon-Pasteur de Québec ne sont pas les seules à profiter des "prêts à fonds perdu" de l'abbé Casgrain.

Au cours des années 1882 et 1883, les religieuses de l'Hôpital Général de Montréal reçoivent une somme globale de \$1,200. En 1882, un versement de \$833.33 est consenti à 6%; à sa mort, Casgrain désire que cette rente viagère soit laissée à la communauté "pour payer la dot de Soeur Julie-Anna Casgrain sa nièce appelée en religion Soeur Panet et l'une des soeurs de la communauté⁷²". L'année suivante, l'abbé ajoute une somme de \$366.67 au même taux d'intérêt.

Pourtant, tous ces "dons" ne sont pas acceptés. En effet, lorsque Casgrain offre \$500 à son Alma Mater, à condition de recevoir annuellement une rente viagère de 6% et qu'à sa mort un prix soit créé pour encourager la littérature au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière⁷³, les autorités de l'institution ne peuvent consentir à de telles propositions qui leur semblent "plutôt une charge qu'un avantage⁷⁴". Quant au Séminaire de Québec, il ne s'objecte nullement aux exigences de l'abbé Casgrain.

Le 28 octobre 1878, l'abbé verse la somme de \$1,666.66 à cette institution qui s'engage à payer au donateur "pendant sa

72 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Sr Deschamps, 11 sept. 1882, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 52.

73 Id., Lettre au supérieur Charles Trudelle, 20 juillet 1885, ACSAP, Trudelle 79-IX.

74 Charles Trudelle, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 24 juillet 1885, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 21.

vie durant l'intérêt de six pour cent par année⁷⁵, c'est-à-dire \$100 annuellement. Cette entente stipule également qu'après la mort du donateur le revenu net servira à fonder un prix historique et littéraire pour

l'écrivain canadien qui, au jugement d'un comité spécial nommé par les dits Supérieur et Directeur, aura fait la meilleure composition ou oeuvre littéraire ou historique en langue française dans le cours de l'année⁷⁶.

Quelques jours plus tard, Casgrain reçoit les remerciements de l'abbé Hamel pour sa donation concernant le prix de littérature canadienne:

Un prix de cette valeur ne peut manquer d'exciter la plus louable comme la plus vive émulation parmi notre jeunesse instruite et suscitera tous les ans quelque oeuvre remarquable, dont l'éclat rejaillira nécessairement sur votre mémoire, car il sera dû à votre initiative patriotique⁷⁷.

Le Séminaire de Québec obtiendra d'autres sommes d'argent. En effet, en août 1885, l'assistant-procureur du Séminaire, l'abbé A. Rhéaume, reconnaît avoir reçu au nom de l'institution \$500⁷⁸ pour l'Oeuvre du Séminaire de Québec. En agissant ainsi, Casgrain veut rendre plus avantageuse sa première donation au séminaire tout en bénéficiant pour sa part d'une rente viagère de 6%⁷⁹.

75 ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. La copie qui fait mention du contrat du 28 oct. 1878 est datée du 28 oct. 1879 et titrée "Concours de littérature".

76 Ibid.; par ce geste Casgrain voulait perpétuer son nom dans le monde des lettres.

77 Thomas Hamel, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 31 oct. 1878, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 75.

78 Reçu que l'abbé A. Rhéaume a envoyé à l'abbé Casgrain, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

79 Ibid.

L'année suivante⁸⁰, il accordera deux montants identiques pour la même oeuvre et aux mêmes conditions.

Pendant l'année 1886, le Séminaire de Québec accepte un montant de \$333.34 "sur la fondation projetée pour entretenir un étudiant en théologie au Séminaire français de Rome⁸¹". Au courant des prêts mis à la disposition du Séminaire de Québec et de quelques autres institutions, le cardinal Taschereau, nouvellement élu, remercie Casgrain pour sa générosité:

J'ai appris, dit-il, avec beaucoup de joie que vous veniez de donner au Séminaire de Québec, pour être employé en pensions et autres bonnes oeuvres en relation avec cette Institution le résidu de vos biens, en ne vous réservant qu'une légère pension viagère (...) Je sais aussi que d'autres institutions de charité à Québec et à Montréal ont déjà eu part à vos charités (...) Vos fondations seront comme un apostolat qui se perpétuera de génération en génération⁸².

Quelques mois plus tard, Casgrain expose le but qu'il s'est proposé, soit "de fonder une ou plusieurs bourses en faveur d'un ou de plusieurs élèves en théologie de l'archidiocèse de Québec dans un collège théologique de Rome⁸³". C'est pourquoi il a mis les

80 Dans le Fonds Casgrain, vol. III, no 2, on retrouve sur une même feuille deux reçus que l'assistant-procureur du Séminaire de Québec, A. Rhéaume, a fait parvenir à l'abbé Casgrain: l'un est daté du 28 avril 1886, l'autre du 27 août 1886; le texte de chaque reçu est identique à l'exception de la date.

81 F.-C. Gagnon envoie un reçu à l'abbé Casgrain, 16 juillet 1886, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XI, no 93.

82 Cardinal Taschereau, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 19 juillet 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 95. Cette lettre a été envoyée à l'abbé Benjamin Pâquet qui s'occupait, à Rome, du procès Taché-Casgrain. Pâquet l'a alors remise à Mgr Zitelli de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

83 Contrat entre l'abbé Casgrain et le Séminaire de Québec (copie), 3 déc. 1886, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

capitaux nécessaires entre les mains des autorités du Séminaire de Québec. Bénéficiant d'un capital de \$3,333.34⁸⁴, le Séminaire de Québec~~83~~ approuvait, le 6 décembre 1886, les termes du contrat formulés par Casgrain le 3 décembre, c'est-à-dire qu'il convenait de verser à Casgrain, semestriellement et sa vie durant, un intérêt de 6% sur l'argent versé (\$333.34) et sur les \$2,000 que représentent vingt parts de la Banque de Québec; en outre,

de [lui] transmettre les dividendes correspondant aux susdites actions de la Banque Nationale [\$1,000] après qu'ils auront été payés par la dite Banque tant que ces dividendes n'excéderont pas six pour cent par an du capital versé, le surplus de six pour cent devant revenir sans charge au Séminaire de Québec⁸⁵.

A la mort de Casgrain, les revenus des sommes et des actions défraieront le voyage et l'entretien d'un ou de plusieurs élèves de l'archidiocèse de Québec à Rome⁸⁶. Cette fondation "Bourses

84 C'est-à-dire \$333.34 "donné" le 16 juillet 1886; le 10 août 1886, Casgrain "a transporté" vingt parts du capital-actions de la Banque de Québec (\$2,000) et vingt parts du capital-actions de la Banque Nationale (\$1,000), un total de \$3,333.34.

85 Ceci est une copie de l'accord rédigé par l'abbé Casgrain (3 déc. 1886) et accepté par le Séminaire de Québec à la séance du conseil le 6 déc. 1886. ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Cette entente sera modifiée le 7 mars 1887 car l'élève ou les élèves qui étudieront la théologie à Rome pourront aller soit à la Propagande, soit au Séminaire français, mais de préférence au Séminaire canadien; cette demande fut approuvée par l'abbé F.-C. Gagnon le 12 avril 1887. Une seconde modification sera faite le 21 juin 1894; s'il n'y a aucun étudiant qui poursuit des études à Rome, les revenus pourront être accordés à des élèves du Grand Séminaire de Québec, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XIX, no 3 bis.

86 Ibid.

d'études à Rome" qui a été augmentée de \$500 en 1890 et de \$500 en 1892⁸⁷ reste conforme aux conditions du contrat initial.

D'autres "fondations" seront créées par l'abbé Casgrain. Bien que l'on en connaisse les détails par le résumé rédigé en 1900⁸⁸, on ignore la date précise à laquelle ces "dons" ont été consentis⁸⁹. Les Papiers Casgrain indiquent, pour trois années, le capital que l'abbé a déposé à fonds perdu dans l'ensemble de ses "fondations": les sommes totalisent \$8,700⁹⁰ en 1896,

87 29 oct. 1890, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XVII, no 5; aussi, entente entre l'abbé Casgrain et l'assistant-procureur du Petit Séminaire de Québec, Tancrede Pâquet, signée le 2 déc. 1892, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

88 Fondations Raymond Casgrain au Séminaire de Québec. Résumé et explications, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Ce texte a été rédigé le 5 mars 1900 par l'abbé Casgrain, à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec. Voici les titres des fondations et le montant alloué pour chacune d'elles: Concours historique ou littéraire (\$2,666.66); Fondation à Rome (\$3,333.34); Elocution et diction (\$1,000); il s'agit d'un ou plusieurs prix de diction et de bon langage pour récompenser les élèves du Grand et du Petit Séminaires "qui auront le mieux surveillé leur manière de parler pendant les conversations de chaque jour"; Bibliothèque Baillargé (\$2,500), bibliothèque "qui prête des livres de classe aux enfants pauvres".

89 D'après les quelques notes retrouvées dans les Papiers Casgrain, on peut affirmer que le 28 avril 1896 Casgrain a versé \$1,000 pour le Prix d'élocution au Grand Séminaire; \$1,500 des \$2,500 pour la fondation de la Bibliothèque Baillargé (cf. Notes historiques, no 1, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, verso de la page 92). Quant au prêt de \$1,000 pour "Pension au Grand Séminaire", il a été fait par versements: le 28 avril 1901, le Grand Séminaire de Québec a reçu \$300 de Casgrain, et \$200 le 1^{er} juillet de la même année (cf. Notes historiques, no 1, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, feuille volante); en mars 1903, ce montant est augmenté de \$300 et en avril 1903 il est de \$1,000 tel qu'indiqué dans Notes historiques, no 1, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, détails collés à la page 12.

90 Henri-Raymond Casgrain, Notes historiques, no 1, 28 avril 1896, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, le montant apparaît au verso de la page 92.

\$9,500⁹¹ en 1900 et \$10,500⁹² en 1903. Et en se basant sur les intérêts obtenus annuellement, on peut affirmer que le Séminaire de Québec lui versait toujours des intérêts de 6% pour chacune des "fondations". Dans ses Notes historiques, Casgrain établit dans trois cas un bilan des revenus qui proviennent en grande partie⁹³ des intérêts qu'il retire pour ses "prêts à fonds perdu" à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, à l'Hôpital Général de Montréal et surtout au Séminaire de Québec; ses bénéfices s'élèvent à \$1,095⁹⁴ en 1892, \$1,278⁹⁵ en 1896, et \$1,513⁹⁶ en 1903.

Ces chiffres permettent de suivre toute l'activité de Casgrain et confirment ce qu'il avait déjà dit: "Tout ce qui avait été versé pour l'éducation est retourné à l'éducation" (7 juin 1884). En effet, l'ensemble des sommes versées, soit à l'Asile du Bon-Pasteur, soit à l'Hôpital Général de Montréal, soit au Séminaire de Québec se chiffrent à \$19,600⁹⁷. Toutefois,

91 Voir Fondations Raymond Casgrain au Séminaire de Québec, résumé et explications, Fonds Casgrain, no 0486.

92 Henri-Raymond Casgrain, Notes historiques, no 1, 31 mars 1903, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, résumé collé à la page 12.

93 La caisse d'économie, les honoraires de messes, l'intérêt des biens de famille ne représentent qu'une infime source de revenus.

94 Henri-Raymond Casgrain, Notes historiques, no 1, ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, 1892, p. 92.

95 Ibid., 28 avril 1896, p. 92 au verso.

96 Ibid., 28 avril 1903, feuille collée à la page 150.

97 Sommes versées aux Soeurs du Bon-Pasteur de Québec: \$7,900; aux Soeurs de l'Hôpital Général de Montréal: \$1,200; au Séminaire de Québec: \$10,500; total \$19,600.

si les profits réalisés par la vente des volumes ont en quelque sorte été offerts en prêts à fonds perdu, ils furent recouvrés d'une façon fort astucieuse par l'abbé Casgrain. Une analyse détaillée des intérêts de 8%, 7% et 6%, obtenus par Casgrain sa vie durant, révèle que cette source de revenus qui n'est que de \$96 en novembre 1879 s'élève à \$1,224 en 1903; ainsi, de 1878 à 1903, les prêts de l'abbé lui auront rapporté plus de \$20,000 en intérêt.⁹⁸ Ce chiffre étonne sans doute, mais certains points de repère ont permis d'en établir la véracité⁹⁹. Que faut-il conclure de tout ceci? L'abbé Casgrain s'est montré un homme d'affaires hors pair; les revenus facilement acquis grâce à son rôle d'intermédiaire auprès du département de l'Instruction

98 Le montant que nous mentionnons ici demeure approximatif puisque nous ignorons à quel moment certains prêts ont été accordés au Séminaire de Québec entre les années 1886 et 1903. Comme point de référence, nous savons, d'après le cahier Notes historiques, no 1, que l'abbé réclame \$360 d'intérêt pour l'année 1892, c'est-à-dire qu'à cette date il a déjà versé \$6,000 à 6% au séminaire; en 1896, ses intérêts s'élèvent à \$510 et ceci correspond au montant de \$8,500 qu'il a prêté au séminaire; en 1903, le Séminaire de Québec doit verser \$630 d'intérêts à l'abbé Casgrain, ce qui implique que les "dons" de l'abbé totalisent \$10,500. D'après nos calculs, le total cumulatif des intérêts obtenus des communautés religieuses s'élève à plus de \$20,000: de \$96 qu'ils sont à la fin de 1879, les intérêts atteignent \$718 en 1886, \$888 en 1892, \$1,098 en 1896 et \$1,224 en 1903.

99 Dans Notes historiques, no 1, Casgrain détaille ses revenus pour 1892, 1896 et 1903; si l'on additionne seulement les intérêts provenant des Soeurs du Bon-Pasteur, des Soeurs de l'Hôpital Général de Montréal et du Séminaire de Québec, on obtient les montants suivants: \$924 pour 1892 (p. 92); \$1,098 pour 1896 (p. 92 verso); \$1,260 pour 1903 (p. 150). Ces sommes se comparent à celles que nous avons calculées pour les mêmes années; voir note précédente.

publique, il les redistribue sous forme de prêts à fonds perdu à des maisons d'éducation et non en pur don, de sorte que s'il donne le capital, il récupère les intérêts.

Casgrain s'est donc enrichi par des transactions heureuses. Ne tenant pas compte de la rente "très substantielle" que l'abbé Casgrain s'est constituée, l'abbé Honorius Provost s'étonne que l'ancien vicaire de Notre-Dame de Québec ait pu faire tant de voyages en Europe (13 voyages entre 1886-1899) avec ses seuls revenus¹⁰⁰. Provost ne trouve qu'une explication: les ressources financières de Casgrain seraient imputables à la publication de ses écrits¹⁰¹. Certes, les oeuvres de Casgrain connurent plusieurs éditions mais elles ne rapportèrent pas autant que le croit Provost.

Lorsqu'il publie l'Histoire de la mère Marie de l'Incar-nation en 1864, Casgrain en vend les droits d'auteur et la propriété pour dix ans à l'imprimeur G.-E. Desbarats pour la somme de \$400¹⁰². Le même éditeur lui aurait même offert "cent louis"

100 Honorius Provost, op.cit., p. 798. Quoi qu'en pense l'auteur, la fortune de la famille Casgrain était imposante même s'ils "étaient une dizaine pour se la partager". Le testament de madame Casgrain, daté du 22 nov. 1883, révèle que sa fortune s'établît à plus de \$25,000. Parmi les \$19,286.50 que sept de ses fils ont déjà reçus "en avancement d'hoirie", Henri-Raymond a obtenu "... la somme de deux mille six cent vingt-quatre piastres", ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

101 Ibid.

102 Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et G.-E. Desbarats, 4 oct. 1864, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Casgrain cède en même temps la propriété pour dix ans des autres ouvrages qu'il a déjà publiés: Les Légendes canadiennes (1861) et Le chevalier Falardeau (1862).

pour La Vie de la Mère de Saint-Augustin, mais seulement à la parution de l'ouvrage¹⁰³. En 1867, l'abbé obtient cinquante louis de la supérieure de l'Hôtel-Dieu¹⁰⁴ afin de faire copier les documents indispensables à son travail¹⁰⁵ qui deviendra l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (1878). Quelques années plus tôt, il avait fait quelques bénéfices en publiant un ouvrage intitulé Pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne. En effet, il avait signé, en mars 1870, un contrat avec Garand et Trudel¹⁰⁶ qui s'engagèrent à faire imprimer et publier ce volume à leurs frais chez Léger Brousseau. Pour cette première édition de dix mille exemplaires, Casgrain reçut \$800¹⁰⁷. Après un tel succès, Garand et Trudel rédigèrent un nouveau contrat dans lequel, pour prix de la propriété de cette nouvelle édition parue chez Hardy-Marcotte, ils livreraient à l'abbé les cinq mille premiers exemplaires tout en lui remettant la somme de cent dollars "dès que

103 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, 8 mars 1867, Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Publié en 1878, l'ouvrage ne parut pas chez Desbarats mais chez l'imprimeur Léger Brousseau.

104 Soeur Saint-Henry, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 12 mars 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 68a.

105 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, 8 mars 1867, Archives du Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec.

106 Contrat entre Garand et Trudel, et l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 21 mars 1870, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. Ce contrat fut signé en présence de Léger Brousseau qui a publié l'ouvrage en 1870.

107 Ibid.

les dix mille exemplaires se[raient] imprimés¹⁰⁸. Selon Casgrain, il s'est vendu en trois mois 20,000 volumes du Pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne¹⁰⁹. Et si l'abbé conserve quelquefois ses droits d'auteur, il exige quand même un dédommagement pour son travail en réclamant en outre des exemplaires du texte imprimé. Ainsi pour Une seconde Acadie (1894)¹¹⁰ et pour Les Sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères en Acadie (1897)¹¹¹, il reçoit cent exemplaires de l'oeuvre.

Bien que les données précédentes soient les seules précisions fournies par la correspondance, on peut supposer que Casgrain a toujours essayé de retirer le plus de profits possibles de son métier d'écrivain. D'autres gains proviendront de ses articles parus dans les journaux ou dans les revues.

Il n'est pas facile de déterminer avec exactitude à partir de quel moment l'abbé commence à être rétribué pour sa collaboration aux périodiques. Mais si l'on se fie à la gratification que la Revue canadienne accordait dès 1864 à ses collaborateurs, il faut croire que d'autres revues ou journaux ont imité ce mode de procédé. Dans le cas de Casgrain, un premier

108 Contrat entre Garand et Trudel, et l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 18 juin 1870, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486. René Casgrain fut témoin de cette entente.

109 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSA, t. IV, ch. 31, p. 21.

110 Id., Lettre à L.-J. Demers et frère, 15 janv. 1894, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVII, no 182.

111 Id., Lettre à Pruneau et Kirouac, 1897, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XX, no 164.

indice nous est fourni en 1876. Alors qu'il est sur le point de faire paraître la première partie de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec dans L'Opinion publique, Casgrain demande à Joseph Marmette combien il reçoit de l'imprimeur Desbarats pour la publication d'articles dans ce journal. L'abbé se renseigne pour comparer sa rétribution avec celle de Marmette, d'autant plus qu'il envisage de remplir les colonnes de L'Opinion publique pour au moins trois mois avec une partie de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu¹¹², à la suite de son ouvrage Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres qui a commencé à paraître depuis janvier 1876. Dans sa réponse à l'abbé, Marmette admet qu'on lui donne \$2 par colonne¹¹³. Pourtant, Casgrain ne publiera que la préface et le chapitre IV de la "Première époque" de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec dans une seule livraison de L'Opinion publique¹¹⁴ en août 1877. A-t-il obtenu les mêmes avantages que Marmette? On ne saurait l'affirmer. Néanmoins, on peut supposer que l'abbé touche des honoraires pour sa collaboration, lui qui depuis 1872 a déjà publié de nombreux articles dans L'Opinion publique. En outre, cinq de ses ouvrages ont d'abord occupé les colonnes de ce journal avant de paraître en volume¹¹⁵.

112 Id., Lettre à Joseph Marmette, 20 févr. 1876, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/98.

113 Joseph Marmette, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 25 févr. 1876, ASQ, Fonds-Casgrain, vol. VII, no 87.

114 Vol. 8, no 35, 30 août 1877, p. 409-410 (Préface) et p. 412-413 (Chapitre IV de la "Première époque").

115 Il s'agit des volumes suivants: Francis Parkman (1872); Critique littéraire. Première livraison. Chauveau (1872); Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres, texte extrait de Opuscules (1876); Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (1878), un extrait seulement; enfin Une paroisse canadienne au XVII^e siècle, étude suivie du texte La pêche aux marsouins dans le fleuve Saint-Laurent (1880).

Casgrain ne fait pas qu'offrir sa collaboration à certains périodiques; souvent, il pose ses conditions quant au mode de paiement. En mai 1881, l'abbé s'enquiert des modalités en vigueur à la Revue canadienne car il se propose de publier dans cette revue. Dans sa réponse à Casgrain, Gustave Lamothe l'avise que la revue ne peut offrir autant qu'elle désire mais que, pour le moment, on accorde "une piastre" la page; et il ajoute "c'est peu cependant, il n'y a pas de quoi enrichir un auteur"¹¹⁶.

Néanmoins, cela semble convenir à Casgrain qui fait paraître une série d'articles sur Octave Crémazie, dans les numéros de juin, juillet et août 1881 (ces articles constituent la notice biographique des Oeuvres complètes du poète). Dans une autre lettre de Lamothe à Casgrain, en 1883, on apprend qu'en raison des difficultés financières causées par une crise de la publication - aucune livraison ne paraît en 1882 - la Revue canadienne n'accorde maintenant que cinquante cents:

C'est peu, ajoute le secrétaire de la Revue canadienne, mais c'est quelque chose. Il me souvient de vous avoir entendu dire qu'une piastre la page était une rémunération trop onéreuse pour une publication littéraire canadienne. Vous aviez raison¹¹⁷.

Mais comme l'abbé est un auteur connu, Lamothe le rassure en ces termes:

Cependant, nous ferons une exception pour vous, car votre collaboration a pour nous une valeur plus qu'ordinaire. Nous vous laisserons donc fixer vous-même le montant à la page, pourvu que le chiffre soit moindre

¹¹⁶ Gustave Lamothe, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 27 mai 1881, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 140.

¹¹⁷ Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 8 mars 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 70.

qu'une piastre. Vous comprenez nos motifs. Nous voudrions accorder une rémunération qui puisse engager nos auteurs à produire, et nous voudrions en même temps maintenir notre publication en existence. Nous tenons beaucoup à publier prochainement un travail de votre main¹¹⁸.

Ce travail, en l'occurrence les Lettres inédites de Octave Crémazie,¹¹⁹ ne paraîtra qu'en 1884. Certes, les articles de Casgrain sur la littérature canadienne ainsi que sur l'histoire sont appréciés puisque divers journaux sollicitent le concours¹²⁰ de l'abbé qui fait même l'éloge de ses articles. Ainsi, dans une lettre au gérant de La Presse à laquelle il joint une épreuve du texte qu'il va publier dans Le Soleil du 8 juin 1901, Casgrain explique que La Légende de l'abbé Verreau est un sujet passionnant et que, comme tous ses ouvrages, elle "est écrite avec le plus grand soin, sous le rapport de la forme comme du fond"¹²¹. L'auteur croit bon de noter "que de tels articles sur un sujet national, ont plus d'intérêt pour les lecteurs que les coupures faites dans les livres des auteurs français"¹²². Malgré cette

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ Henri-Raymond Casgrain, Lettres inédites de Octave Crémazie, dans Revue canadienne, vol. 20, 1884, p. 486-497.

¹²⁰ Certaines lettres écrites à l'abbé Casgrain confirment ce fait: A. Gélinas (de La Minerve), Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 29 nov. 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 124; Alphonse Leclaire (de la Revue canadienne), Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 21 oct. 1892, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVI, no 153; Edouard Delpit (de L'Opinion publique), Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 22 nov. 1892, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVI, no 164.

¹²¹ Henri-Raymond Casgrain, Lettre au gérant du journal La Presse, 3 juin 1901, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVII, no 27.

¹²² Ibid.

dernière remarque, Casgrain ne réussit pas à intéresser le journal à sa proposition. En effet, lorsque le secrétaire de la rédaction de La Presse répond à sa lettre, il avoue que son journal n'accorde "aucun honoraire pour ce genre d'écrits [La Légende de l'abbé Verreau] qui sont certainement intéressants¹²³". Quant au rédacteur en chef de La Patrie, il avise l'abbé, qui a offert d'écrire des articles pour le journal, qu'il n'est pas dans leurs habitudes de rétribuer un collaborateur "mais qu'il serait disposé à prendre en considération une proposition de [sa] part¹²⁴" pourvu qu'il ne se montre pas trop exigeant.

Entre 1900 et 1903, Casgrain n'écrit que dans Le Soleil et il demandera des honoraires d'abord pour payer la secrétaire qui rédige maintenant ses textes, puis pour défrayer les déplacements nécessaires à l'obtention de documents et à la visite des lieux décrits¹²⁵.

Ces quelques faits relatifs aux périodiques confirment que certains journaux rétribuent les écrivains. Parmi ceux-ci, Casgrain semble avoir retiré des bénéfices avantageux d'autant plus que sa production est abondante. Qu'en est-il alors des droits d'auteurs qu'il s'est appropriés?

¹²³ Le secrétaire à la rédaction de La Presse, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 11 juin 1901, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVII, no 29.

¹²⁴ Godfroy Langlais, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, [non datée], ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVII, no 30.

¹²⁵ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Ernest Pacaud, 15 juillet 1901, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVII, no 32.

En 1870, Casgrain avait voulu publier les vers de Crémazie qui s'était opposé à ce projet pour deux raisons: "d'un côté, certitude de perte d'argent, de l'autre, résultat nul pour la littérature canadienne¹²⁶". Comme il ne voulait pas "abuser de la sympathie¹²⁷" de l'abbé, le poète préférait que cette proposition n'eût pas de suite. Sept ans plus tard, il n'autorisera pas plus son ami à éditer ses poésies dans la collection des prix distribués dans les écoles parce qu'il a lui-même l'intention de publier, à Paris, une édition complète de ses oeuvres afin de s'assurer quelques bénéfices¹²⁸. Mais le projet demeure lettre morte.

À la mort de Crémazie, en janvier 1879, plusieurs Canadiens songent à réhabiliter sa mémoire:

Les uns veulent faire apprécier le poète en publiant ses oeuvres. A la séance du 22 février 1879, après avoir rendu hommage à l'une des "gloires littéraires les plus brillantes" du Canada, les membres de l'Institut Canadien de Québec décident d'entreprendre la publication de ses oeuvres¹²⁹. Ce projet va se réaliser sans délai grâce à l'énergie de l'abbé Casgrain¹³⁰.

126 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 1^{er} mai 1870, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 8; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 73.

127 Ibid.

128 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 13 août 1877, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 29.

129 Minutes du Bureau de direction de l'Institut canadien de Québec, manuscrit, AICQ, vol. 3, 30 nov. 1877 - 28 déc. 1887, p. 56.

130 Odette Condemine, Octave Crémazie, Oeuvres: I - Poésies, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1972, p. 201.

H.-J.-J.-B. Chouinard, échevin de la ville de Québec et membre de l'Institut Canadien, collabore d'assez près à cette entreprise. Dans une lettre qu'il adresse à l'abbé Casgrain, en octobre 1881, il écrit: "J'ai en main plus de 100 lettres de Crémazie. Je commence à ébaucher le prospectus dont nous avons parlé ensemble¹³¹". Lorsqu'il publie les Oeuvres inédites de Crémazie, Casgrain explique au public comment il est devenu, avec Chouinard, le dépositaire des papiers du poète:

Depuis la publication des lettres de Crémazie¹³² je suis devenu, avec le Président de l'Institut Canadien de Québec, M. H.J.J.B. Chouinard, le dépositaire des manuscrits et de la correspondance du poète avec sa famille. Ces manuscrits forment la matière d'un volume beaucoup plus considérable que toutes ses poésies, et leur publication achèvera de mettre en pleine lumière la figure du chanteur canadien. Dès que le dépouillement de ces matériaux sera terminé, ils seront livrés à l'impression, avec les poésies déjà connues, sous le titre d'Oeuvres Complètes d'Octave Crémazie (...). Le volume projeté sera imprimé avec luxe, accompagné du portrait de l'auteur, et sera publié par souscription. Les profits qu'on espère réaliser seront employés à élever un monument sur la tombe de Crémazie¹³³.

¹³¹ H.-J.-J.-B. Chouinard, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 23 oct. 1881, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 175. Voir Prospectus pour la publication des Oeuvres complètes d'Octave Crémazie sous le patronage de l'Institut canadien de Québec [1881], AICQ, dossier Archives.

¹³² Il s'agit d'une série de lettres publiées dans Revue canadienne sous le titre Octave Crémazie en exil, vol. 17, juin 1881, p. 323-341; juillet 1881, p. 391-407; août 1881, p. 476-498. Casgrain reproduit dix lettres qu'il a reçues de Crémazie ainsi qu'une lettre de Gustave Bossange.

¹³³ Henri-Raymond Casgrain, Oeuvres inédites de Crémazie, dans L'Opinion publique, vol. 12, no 44, 3 nov. 1881, p. 516. Dans cet article, l'abbé mentionnait que les noms des souscripteurs seraient ajoutés à la fin du volume "ad perpetuum rei memoriam", mais tel ne fut pas le cas.

Mais quand l'abbé ratifie une entente avec les éditeurs Beauchemin et Valois, en mars 1882, il figure comme le seul possesseur de l'ouvrage sur Crémazie. Il revendique alors la propriété littéraire des Oeuvres complètes du poète de façon à pouvoir bénéficier des droits. L'accord avec les éditeurs l'indique clairement:

Nous Soussignés, Beauchemin et Valois, libraires, imprimeurs de Montréal, nous engageons à publier les Oeuvres Complètes d'Octave Crémazie dont la propriété littéraire appartient à M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain, en donnant à ce dernier, la somme de cent piastres à l'apparition de l'ouvrage et ensuite cent piastres par année, à la même date, pendant trois ans. Et par ces présentes, M. Casgrain cède à Messieurs Beauchemin & Valois, la propriété des dites oeuvres de Crémazie. Fait et signé en double, à Montréal, ce 28ième jour de mars 1882¹³⁴.

Comme tous les membres de la famille Crémazie sont morts, Casgrain peut agir librement. Tel n'est pas le cas pour les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé.

Dans un contrat qu'il signe en novembre 1883 avec les éditeurs Beauchemin et Valois, Casgrain leur cède gratuitement et à perpétuité la propriété de tous ses ouvrages imprimés, c'est-à-dire de l'Histoire de mère Marie de l'Incarnation, l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, ses Biographies canadiennes, ses Légendes canadiennes ainsi que ses opuscules divers. Ces écrits, qui formeront alors la deuxième édition de ses Oeuvres complètes (1884-1888), paraîtront en quatre volumes aux frais et dépens,

¹³⁴ Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et les éditeurs Beauchemin & Valois, 28 mars 1882, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XVII, no 176 bis.

risqués et périls des éditeurs au cours des quatre prochaines années¹³⁵. Cependant, le dit contrat ne devait pas nuire "à celui fait par M. Casgrain avec le département de l'Instruction publique, pour la distribution en livres de récompense des ouvrages ci-dessus mentionnés¹³⁶". En plus de renoncer à la propriété de ses oeuvres, Casgrain livre aux imprimeurs "ses droits" sur les Anciens Canadiens qui seront publiés "en un volume devant faire série avec les oeuvres complètes de Mr [sic] Casgrain¹³⁷".

Mais comment se fait-il que Casgrain détienne la propriété des Anciens Canadiens? Comme Réjean Robidoux en donne l'explication dans son étude Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain ainsi que Luc Lacourcière dans son article L'enjeu des "Anciens Canadiens", une brève analyse suffira à faire ressortir le rôle de Casgrain. Depuis les premières éditions, l'ouvrage d'Aubert de Gaspé avait été imprimé chez Georges Desbarats. En 1876, l'abbé Casgrain demande à G.-E. Desbarats de lui livrer les droits des Anciens Canadiens car il a l'intention de publier ce roman dans la série des livres à donner en prix dans les écoles. Dans sa réponse à l'abbé, Desbarats écrit:

135 Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et les éditeurs Beauchemin & Valois, 21 nov. 1883, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486; les Oeuvres complètes ont paru entre 1884 et 1888: t. 1, 1884, 580 p.; t. 2, 1885, 542 p.; t. 3, 1886, 599 p.; t. 4, 1888, 592 p.

136 Ibid.

137 Ibid.

Quant aux Anciens Canadiens, je n'ai plus rien à y voir. Faites-en ce que vous voudrez. Peut-être la propriété en est-elle revenue à la famille De Gaspé? Je ne sais vraiment¹³⁸.

Et lorsque Casgrain réclame, l'année suivante, la propriété des Mémoires de M. de Gaspé, le même éditeur lui répond:

Ce livre ainsi que les autres droits d'auteur que je possédais ne m'appartiennent plus. Tout m'a été enlevé. Je ne sais maintenant à qui ce droit d'auteur appartient. Je crois même qu'il est revenu à la famille de Gaspé. Dans ce cas, vous auriez à vous adresser à P.A. de Gaspé, Montréal¹³⁹.

Loin de se soucier de cette recommandation, l'abbé publie la troisième édition des Anciens Canadiens sans faire mention des droits d'auteur. Toutefois, les héritiers de la famille semblent avoir revendiqué ces droits après avoir été alertés par "J.-C. Taché qui avait entrepris pour son propre compte en mai 1884 d'éclaircir l'entreprise d'éditions de l'abbé Casgrain¹⁴⁰".

En effet, en octobre 1885, le fils de Philippe Aubert de Gaspé, Alfred, s'adresse à Casgrain afin de savoir à qui appartient la propriété des Anciens Canadiens. L'abbé s'explique ainsi:

¹³⁸ G.-E. Desbarats, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 27 mai 1876, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 6. Cette lettre de Desbarats suivait de dix jours le contrat que l'abbé avait conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés en prix. Le volume Les Anciens Canadiens apparaissait sur cette liste d'ouvrages.

¹³⁹ Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 janv. 1877, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 18.

¹⁴⁰ Luc Lacourcière, L'Enjeu des "Anciens Canadiens", dans Cahiers des Dix, vol. 32, 1967, p. 246.

Vous savez que la propriété en avait été vendue à M. George [sic] Desbarats et que c'est moi qui avais été chargé par votre père de faire le contrat de cette vente avec cet imprimeur. Lorsqu'en 1876 le Bureau de l'Éducation m'a chargé de faire imprimer une collection de prix d'écoles canadiens, j'ai écrit à M. Desbarats pour lui demander s'il voulait bien me passer pour cette fin la propriété des "Anciens Canadiens". Il y a consenti volontiers et j'ai en mains [sic] sa réponse en date du 27 mai 1876.

Vous voyez, je n'ai procédé à l'impression du livre de votre père qu'après m'en être bien et dûment assuré la propriété¹⁴¹.

Casgrain prend bien soin de ne pas révéler à son correspondant la seconde lettre, en date du 28 janvier 1877, dans laquelle l'éditeur G.-E. Desbarats affirmait que les droits appartenaient sans doute à la famille¹⁴². S'étant accaparé la propriété des Anciens Canadiens, Casgrain cède ses "droits" aux imprimeurs Beauchemin et Valois en 1883^{142a}. On ne peut s'expliquer pourquoi il prétend, en 1885, qu'il a promis le roman à un imprimeur¹⁴³. Chose certaine, l'abbé est un manipulateur et comme dans le cas des Oeuvres complètes de Crémazie, son attitude illustre bien qu'il agit toujours pour son profit personnel. Cette autre facette de l'abbé apparaît également lorsqu'il se fait l'éditeur de divers manuscrits¹⁴⁴.

141 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Alfred Aubert de Gaspé, 23 oct. 1885, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 45.

142 Réjean Robidoux, op.cit., p. 217.

142a Voir note 135.

143 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Alfred Aubert de Gaspé, 23 oct. 1885, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 45. Ce sont les imprimeurs Cadieux et Derome qui publièrent la quatrième édition des Anciens Canadiens en 1886.

144 Ces ouvrages sont: Voyages au Canada dans le Nord de l'Amérique Septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761 par J.-C.B., 1887; Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, 1888-1891; Collection des manuscrits du maréchal de Lévis, 12 vol., 1889-1895; Extraits des Archives des Ministères de la Marine et de la Guerre à Paris, 1890.

Si Casgrain poursuit ses recherches historiques qui apportent une meilleure connaissance du Canada, il n'oublie pas, là non plus, d'obtenir du gouvernement des compensations. A cet égard, il se montre un homme d'affaires tout aussi rusé. En voici un exemple. En octobre 1887, il avait signalé au secrétaire provincial C.-A.-E. Gagnon que la province devrait acquérir certains documents, entre autres les manuscrits du Dr Andrew Brown, ceux de Montcalm ainsi que ceux de Bougainville; par la même occasion, Casgrain avait annoncé la publication d'un manuscrit intitulé Voyage dans l'Amérique Septentrionale de 1751 à 1761. En répondant à l'abbé, Gagnon lui exprime ses sentiments d'admiration pour les travaux qu'il n'a cessé d'entreprendre et de poursuivre pour enrichir l'histoire du Canada tout en l'assurant qu'il fera tout ce qu'il pourra pour seconder ses efforts¹⁴⁵. Et à la demande de Casgrain, Gagnon lui offre deux cent cinquante dollars sur remise d'une copie des "Manuscrits de Bougainville" au gouvernement¹⁴⁶. Ce projet ne se concrétise pas puisque l'abbé fera quelques objections; mais à la suite d'on ne sait quelles démarches, le secrétaire provincial adjoint, Ph.-J.

Jolicoeur, avise Casgrain que le secrétaire de la Province est disposé à accorder la somme de \$250 aux "Manuscrits de Montcalm plutôt qu'à ceux de Bougainville"¹⁴⁷.

¹⁴⁵ E. Gagnon, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 26 nov. 1887, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVII, no 2.

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Ph.-J. Jolicoeur, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 8 juin 1888, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVII, no 3.

Mais ce sont les manuscrits du maréchal de Lévis qui intéresseront principalement le gouvernement. En effet, lors d'un voyage en Europe, Casgrain avait rencontré le marquis Victor de Montcalm. Grâce à ce dernier, il avait fait la connaissance de son cousin le comte Raimond de Nicolay qui possédait onze volumes manuscrits sur l'histoire du Canada. L'abbé obtient alors la permission de faire copier ces documents et de les publier au Canada. Le 11 juin 1888¹⁴⁸, le gouvernement de la province s'engage à "faire imprimer textuellement et intégralement" les manuscrits du maréchal de Lévis et à s'en réserver la "propriété exclusive", comme le lui demandait le comte de Nicolay. Pour surveiller l'impression de ces documents inédits, Casgrain exige des compensations financières.

Lorsque les deux premiers volumes de la collection sont publiés au cours de 1889, il adresse un compte au secrétaire de la Province:

Pour travail durant le cours de l'impression du Journal et des Lettres du Chevalier de Lévis, en deux volumes, afin d'en surveiller l'exactitude, d'en corriger les épreuves, et d'en faire les annotations, pour frais de son secrétaire copiste

Pour le premier volume (Journal) \$100.00

Pour le second volume (Lettres) \$100.00¹⁴⁹.

148 On peut lire cette motion signée par le président de l'Assemblée législative de Québec, F.-G. Marchand, au début du premier volume de la collection Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760, Montréal, C.-O. Beauchemin et fils, 1889, p. 14-16.

149 Compté envoyé au secrétaire provincial, 12 sept. 1889, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XIII, no 156. On retrouve dans les Papiers Casgrain un document sans date et signé par l'abbé qui indique les arrangements établis entre lui et les imprimeurs Beauchemin et fils: les deux premiers volumes de la collection du maréchal de Lévis furent publiés à 1,000 exemplaires; les imprimeurs ont exigé \$1.70 la page, c'est-à-dire \$1,383.80 pour les deux ouvrages (Voir ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XVI, no 84).

Il se produisit sans doute des difficultés administratives par la suite car Casgrain écrivit au ministre pour justifier son travail des deux dernières années:

Depuis plus de deux ans, je me suis occupé, principalement durant les deux derniers séjours que j'ai faits à Paris, à travailler, à mes propres et uniques dépens, à procurer à la Province de Québec (sans qu'il lui en ait coûté un seul sou) l'honneur de la publication de la plus précieuse collection de documents historiques sur le Canada qui existe en Amérique. Si le gouvernement ne trouve pas cela avantageux, je n'ai rien à ajouter, et je suis convaincu qu'on attend pas de moi que je me fasse solliciteur. J'ai employé mes faibles efforts à être utile à la Province française du dominion pour une oeuvre toute française et quelque détermination que prenne le gouvernement de Québec, je ne regretterai ni mes démarches, ni mes travaux, ni mes dépenses¹⁵⁰.

L'abbé a raison de vanter la valeur de ces documents. Néanmoins, le gouvernement exprime certaines réticences qui semblent provenir de l'augmentation des honoraires de Casgrain: "Je demande, écrivait celui-ci, par chaque volume de quatre cents pages, imprimé comme les deux derniers, la somme de 150 piastres à payer sur livraison des volumes au gouvernement¹⁵¹". Dans sa réponse du 21 octobre 1889, Ph.-J. Jolicoeur fait remarquer à Casgrain que le prix convenu était de cent dollars par volume et que le secrétaire de la Province ne se croit pas autorisé à changer ces conditions¹⁵². Le même jour, l'abbé s'adresse à l'honorable C.-A.-E. Gagnon afin de lui expliquer la raison de ce supplément,

¹⁵⁰ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à M. le Ministre, [oct.] 1889, brouillon, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XIII, no 150.

¹⁵¹ Id., Lettre à l'Honorable Gagnon, 15 oct. 1889, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XIII, no 168.

¹⁵² Ph.-J. Jolicoeur, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 21 oct. 1889, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XIII, no 173.

c'est-à-dire l'engagement d'un copiste¹⁵³. Par la même occasion, Casgrain reprend l'argument évoqué précédemment dans une lettre au ministre à savoir que l'acquisition des manuscrits n'a rien coûté au gouvernement. Il ne peut comprendre pourquoi on lui ferait la moindre difficulté devant sa modeste demande qui, excluant les dépenses occasionnées pendant ses deux hivers à Paris où il s'occupa des manuscrits, ne couvrirait en somme que les frais de son secrétaire¹⁵⁴. Cette explication suffit à convaincre le secrétaire provincial qui accède à sa demande tout en précisant qu'une fois la somme versée "il ne restera au gouvernement que les frais d'impression à payer à l'imprimeur¹⁵⁵". Le 23 novembre 1890, Casgrain fait parvenir au secrétaire de la Province un état de compte¹⁵⁶ qui indique les frais d'impression

153 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à l'Honorable C.-A.-E. Gagnon, 21 oct. 1889, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XIII, no 172. Après la publication des deux premiers volumes de la collection du maréchal de Lévis, l'abbé Casgrain avise le gouvernement qu'il exigera dorénavant \$150 pour son travail d'annotations, de corrections et de surveillance auquel l'oblige l'impression de ces manuscrits. L'abbé prie donc Gagnon "de [lui] laisser prendre un copiste de [son] choix et de [le] laisser veiller [lui-même] à l'entière et parfaite exactitude de la copie."

154 Ibid.

155 Ph.-J. Jolicoeur, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 22 oct. 1889, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XIII, no 175.

156 Etat de compte envoyé au secrétaire de la Province, 23 nov. 1890, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres, vol. XIV, no 114. Casgrain demandait \$425 pour frais d'impression (c'est-à-dire pour payer l'imprimeur \$1.70 la page pour ce volume de 250 pages) et \$150 comme honoraires pour copie en double, correction d'épreuves et annotations. L'abbé avait donné \$1.70 la page aux imprimeurs pour les deux premiers livres de la Collection Lévis: \$578 pour le premier volume de 340 pages et \$804.10 pour le second volume de 473 pages.

du troisième volume de la collection, Lettres de la cour de Versailles. En 1891, deux autres volumes seront publiés. Mais pourquoi le gouvernement fit-il imprimer les deux premiers volumes chez Beauchemin et fils et les autres chez L.-J. Demers? On ne le sait pas vraiment. De toute façon, l'abbé remarque que l'édition coûte maintenant plus cher au gouvernement, ce qu'il s'empresse de noter aux responsables¹⁵⁷. Quant au sixième volume de la collection, il ne paraît qu'en 1894 car, quelques années plus tôt, le secrétaire adjoint de la Province avait informé l'abbé qu'il fallait "discontinuer jusqu'à nouvel ordre, la publication de la collection dite du maréchal de Lévis¹⁵⁸". Les six derniers ouvrages furent tous imprimés au cours de l'année 1895, par suite de l'entente survenue le 12 juin de la même année entre Casgrain et L.-J. Demers. Voici les termes de cet accord:

Il est convenu entre M. L.J. Demers et M. l'abbé H. R. Casgrain que le premier imprimera ce qui reste de la Collection-Lévis, avec la table, à raison de seize cents piastres payables sur les fonds votés par le gouvernement. M. Demers pourra recevoir par chèques, signés de ma main,

157 Sur une feuille non datée et signée de sa main, l'abbé Casgrain souligne qu'en changeant d'imprimeurs pour les volumes 3, 4, 5 et 6, le gouvernement a payé \$800.20 de plus. Selon lui, "il appert par les comptes publics que les \$3,000 payés à l'imprimeur Monsieur Demers lui ont été fournis en deux versements, le premier de \$1,500 le 10 décembre 1890, le second du même montant, le 14 janvier 1891". Si le gouvernement avait continué à faire affaire avec Beauchemin et fils il ne lui en aurait coûté que \$2,199.80 (1294 pages à \$1.70 la page). Depuis octobre 1889, l'abbé recevait \$150 pour son travail et celui du copiste. ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVI, no 84.

158 Jos Boivin, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 juin 1892, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVI, no 108.

mille piastres du moment qu'il aura publié du manuscrit de la dite Collection pour autant. L'ouvrage sera fait comme par le passé.

Québec, 12 juin 1895,

H.-R. Casgrain
L.-J. Demers¹⁵⁹.

Quoiqu'on ne puisse préciser l'importance des montants alloués par le gouvernement, on remarque que Casgrain joue encore un rôle d'intermédiaire entre l'imprimeur et le gouvernement puisqu'il s'engage à payer lui-même L.-J. Demers. En somme, la collection des volumes du maréchal de Lévis s'avérait non seulement un document important pour l'histoire du Canada, mais aussi une source de revenus pour l'abbé qui se fit dédommager amplement du travail occasionné par ces ouvrages.

Casgrain apparaît comme un homme qui sait tirer le meilleur parti possible d'une situation, surtout si elle lui rapporte des bénéfices. Pourtant, cette aisance dans les affaires lui occasionne des différends avec ses amis Joseph Marmette, Louis Fréchette et Alfred Garneau quand il tarde à les rémunérer pour le travail qu'ils ont accompli pour lui. Marmette qui avait travaillé à la correction des épreuves des livres offerts en prix par le gouvernement, de même que Fréchette et Garneau qui s'étaient appliqués à corriger les épreuves de certains ouvrages de l'abbé, n'ont pas toujours reçu leur rémunération facilement. Casgrain se révèle plus pressé à encaisser qu'à payer ses collaborateurs. Cependant, lorsqu'il est à propos de venir en aide à Crémazie au

¹⁵⁹ Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et L.-J. Demers, 12 juin 1895, ASQ, Fonds Casgrain, no 0513.

cours des années 1870 et, plus tard, d'acheter un terrain pour les restes du poète, il se montre plus actif. Mais mène-t-il à bonne fin ce qu'il entreprend?

En octobre 1873, Francis Parkman avait demandé à Casgrain de faire transcrire à Paris des textes sur le Canada¹⁶⁰. Comme l'abbé se rend effectivement en Europe à la fin de cette année-là, il se propose de confier l'entreprise au poète-exilé, Octave Crémazie, qui est dans le besoin. Casgrain écrit:

Comme il était à la gêne, il avait accepté la proposition que je lui avais faite de faire la copie des manuscrits dont M. Parkman avait besoin. Je lui avais particulièrement indiqué une masse de pièces fort importantes que j'avais feuilletées avec lui aux Archives Nationales¹⁶¹.

A une autre occasion, Casgrain aidera Crémazie. De retour au Canada, en mars 1874, il est convoqué à Ottawa par le ministre de l'Agriculture et de l'Emigration, M. Letellier, qui veut "obtenir certains renseignements sur l'émigration française"¹⁶². Lors de son voyage en Europe, l'abbé avait rencontré Edmond Farrenc, un journaliste français travaillant pour le ministère de l'Agriculture canadien. Comme celui-ci avait comme mission de faire connaître le Canada "afin d'y attirer des colons et des agriculteurs français"¹⁶³, Casgrain lui avait alors suggéré de

¹⁶⁰ Francis Parkman, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 25 oct. 1873, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VI, no 67; l'abbé Arthur Maheux a publié Vingt-huit ans de correspondance avec M. Parkman. Manuscrit de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Le Canada-français, vol. 29, no 8, avril 1942, p. 694.

¹⁶¹ Arthur Maheux, op.cit., p. 694.

¹⁶² Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Francis Parkman, 14 avril 1874, ASQ, Fonds Casgrain, Casgrain à Parkman, Lettres-Photos, no 0499.

¹⁶³ Soeur Jeanne LeBer, op.cit., p. 201.

rédiger des articles sur la politique canadienne ainsi que sur la littérature. Dans une lettre à l'abbé, le journaliste le remerciait de l'avoir désigné pour cette tâche:

Il ne manquait à cette publicité que je fais depuis deux ans, qu'une partie strictement littéraire et politique, lorsque j'ai eu l'avantage de vous rencontrer. Vous avez saisi avec une pénétration qui vous honore combien ces deux dernières formes de publicité ajouteraient au prestige du Canada en France et en Europe et vous avez travaillé en vue de la lui assurer. Je ne puis que vous féliciter d'en avoir eu l'idée et vous remercier de m'avoir choisi pour la mettre en oeuvre¹⁶⁴.

Lorsque Farrenc meurt quelque temps après, Casgrain demande au ministre de l'Agriculture de confier "à Crémazie la rédaction de certains articles publicitaires sur le Canada¹⁶⁵". Si l'abbé a voulu pour une seconde fois rendre service au poète, la démarche fut vaine:

L'élément anglais de la population canadienne ne voyait pas d'un bon oeil l'ascension de l'ex-libraire à ce poste de commande. Par crainte de représailles, le ministre de l'Agriculture avait discrètement abandonné le projet. Une fois de plus, l'amitié de Casgrain était restée inefficace¹⁶⁶.

Un an plus tard, il tente à nouveau d'être utile à Crémazie. Comme le gouvernement du Québec "a l'intention de fonder dans les paroisses des bibliothèques publiques à l'instar

¹⁶⁴ Edmond Farrenc, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 24 avril 1874, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VIII, no 49. Farrenc a publié L'histoire, la poésie et le roman français-canadien, dans Le Constitutionnel (Paris), vol. 59, no 62, 5 mars 1874, p. 3-4; article reproduit dans Journal de l'Instruction publique, vol. 18, no 4, avril 1874, p. 57-58.

¹⁶⁵ Odette Condemine, op.cit., p. 238.

¹⁶⁶ Soeur Jeanne LeBer, op.cit., p. 201.

des bibliothèques communales établies en France¹⁶⁷, il propose au surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, de recourir aux services de Crémazie pour faire l'achat de volumes. Chargé de conclure une entente avec le poète, Casgrain lui écrit à ce sujet. Dans sa réponse, Crémazie lui exprime sa reconnaissance:

Combien je vous dois de reconnaissance pour l'intérêt que vous ne cessez de me porter. La proposition que vous avez faite à mon frère est une nouvelle preuve de la sympathie que vous m'avez toujours témoignée. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir danger pour moi de faire connaître à l'honorable M. Ouimet le lieu de ma retraite et le nom sous lequel je m'abrite. Je vous laisse donc carte blanche pour traiter cette affaire et je ratifie d'avance tout ce que vous ferez¹⁶⁸.

Lorsque l'abbé avise Ouimet de sa démarche auprès de Crémazie, il remercie le surintendant de l'Instruction publique d'avoir fait un tel choix:

Il [Crémazie] m'a répondu, hier, qu'il serait des plus heureux de devenir votre agent. Je ne crois pas que vous puissiez mettre la main sur un homme plus compétent; il vous procurera ce qu'il y a de mieux et aux meilleures conditions. Vous rendrez en même temps un grand service à ce pauvre M. Crémazie dont l'existence est bien précaire en exil (...) Nous qui sommes canadiens français [sic], nous ne devons pas oublier qu'il est le plus grand de nos poètes et dans le malheur. Je sais que vous êtes un homme honnête de coeur et que vous comprenez cela¹⁶⁹.

167 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin et fils, 1897, t. 2, p. 425-426.

168 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 18 févr. 1877, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 12; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 90.

169 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Gédéon Ouimet, 19 févr. 1877, APQ, DIP, LR, 430/1877.

Par la suite, Crémazie va correspondre directement avec Ouimet afin d'obtenir quelques précisions sur son travail. Dans une de ces lettres, le poète désire savoir la somme qu'il devra investir pour l'achat des volumes et connaître les critères de sélection ainsi que le montant de la rémunération¹⁷⁰. Même si Casgrain lui écrit à ce propos, en juillet 1877, Crémazie attend toujours des instructions de Ouimet. Après quatre mois d'attente, l'ex-libraire ne cache pas son impatience face à la lenteur des pourparlers. Il écrit alors à l'abbé:

Votre lettre du 20 juillet 1877 m'apprend que M. Ouimet devait m'envoyer dans le cours du mois dernier, une somme de \$1000 à \$1500 pour commencer mes opérations. Le 1er juin, mon frère m'écrivait que vous lui aviez déjà annoncé l'envoi de cette même somme. Le courrier de Québec du 28 juillet a été distribué à Paris le huit courant et je suis sans nouvelles de M. Ouimet. M. Bossange que j'ai vu jeudi le 9, m'a dit que le surintendant M. Ouimet, ne lui avait pas encore donné signe de vie, qu'il n'avait même pas répondu à la lettre par laquelle, se conformant à vos instructions, il lui avait fait ses offres de services pour l'achat de cartes géographiques¹⁷¹.

Crémazie ne comprend pas l'attitude de Ouimet et s'étonne de son silence. Lorsque Casgrain lui avait proposé ce projet, le poète croyait qu'il pourrait traiter directement avec Ouimet; apprenant que ce n'est pas le cas, il laisse voir sa déception:

Quel ne fut pas mon étonnement quand j'appris que le gouvernement ne pouvait traiter directement avec moi. Je comprends parfaitement la situation de M. Ouimet et je reconnais bien qu'il a raison, mais ce que je ne comprends pas, c'est que cette idée lui soit venue quand vous lui avez parlé de moi pour la première fois, car il savait bien alors la position de celui dont il devait utiliser les services. Si lorsque vous m'avez écrit pour

170 Octave Crémazie, Lettre à Gédéon Ouimet, 1^{er} mai 1877, APQ, DIP, LR, 430/1877.

171 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 13 août 1877, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 29.

me proposer cette affaire, vous m'aviez avisé qu'il me faudrait prier M. Bossange de me servir de prête-nom, je vous aurais répondu de suite que dans ces conditions, il m'était impossible de m'occuper de cette commission¹⁷².

Faut-il blâmer Casgrain ou Ouimet d'avoir agi ainsi avec Crémazie? Il semble que l'abbé n'ait pas clairement exposé au poète le rôle qu'il devait jouer dans cette affaire. Ami du libraire français Gustave Bossange, Crémazie est d'autant plus déçu de la tournure des événements qu'il avait déjà fait de nombreuses démarches à Paris pour mener à bien le projet; mais ce qui l'afflige davantage c'est d'avoir vu diminué [sic] la cordialité qui jusqu'à présent, avait présidé à [ses] rapports avec M. G. Bossange¹⁷³. Casgrain ne dit mot de cette lettre du 13 août 1877 dans Oeuvres complètes de Crémazie; il se contente d'écrire que le projet échoua:

Malheureusement, les difficultés financières de la province de Québec mirent à néant ces beaux projets. La mauvaise étoile du poète devait le suivre jusqu'à la fin¹⁷⁴.

Tout porte à croire que l'abbé n'a pas reproduit cette lettre parce que Crémazie le rend d'une certaine façon responsable du malentendu¹⁷⁵ qui survint à cause de ses imprécisions. Par la suite, au moment où il aurait pu aider financièrement Crémazie en lui offrant une rétribution pour l'œuvre qu'il se proposait

¹⁷² Ibid.

¹⁷³ Ibid.

¹⁷⁴ Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, p. 428.

¹⁷⁵ Soeur Jeanne LeBer, op.cit., p. 208.

de publier dans la série des ouvrages offerts en prix dans les écoles, l'abbé ne pose aucun geste utile. Après la mort du poète, il s'accaparerait la propriété littéraire de ses poésies pour en retirer des profits personnels.

Quant à l'idée d'acheter le terrain où reposent les restes de Crémazie, Casgrain l'emprunte à Gustave Bossange. En effet, alors que l'abbé rédige une série d'articles¹⁷⁶ sur Crémazie dans la Revue canadienne, Bossange lui écrit une lettre dans laquelle il relate les derniers moments du poète, les démarches qu'il a entreprises auprès de Jacques Crémazie dans le but d'obtenir un terrain provisoire et de lancer une souscription permettant de ramener les restes d'Octave au Canada¹⁷⁷. Casgrain est favorable à cette proposition de Bossange car, en plus de publier la lettre de celui-ci dans la Revue canadienne, il conclut ses articles sur Crémazie par ce souhait:

Ne se rencontrera-t-il pas, dans nos villes où il est facile de s'entendre, quelques personnes, amies des lettres, qui se mettent à la tête du mouvement indiqué par M. Gustave Bossange? Ne fut-ce que pour faire l'achat du terrain où reposent les restes de Crémazie, et y faire placer une humble pierre tumulaire avec ces simples mots: OCTAVE CREMAZIE, POETE CANADIEN? Le Canada qui s'honore de sa gloire littéraire, ne lui doit-il pas, au moins, ce tardif témoignage?¹⁷⁸

176 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie en exil, dans Revue canadienne, vol. 17, juin-juillet-août 1881.

177 Gustave Bossange, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 juillet 1881, citée dans Octave Crémazie en exil, dans Revue canadienne, vol. 17, août 1881, p. 496-497.

178 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie en exil, dans Revue canadienne, vol. 17, août 1881, p. 498.

Un mois plus tard, Gustave Lamothe, secrétaire de la Revue canadienne à Montréal, informe l'abbé que les responsables de la revue ont l'intention de s'occuper de cette tâche:

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons formé le projet d'ouvrir une souscription pour l'achat du terrain où reposeront les cendres de Crémazie. Les Directeurs de la Revue se réuniront cette semaine probablement, et la prochaine livraison, en annonçant cette souscription fera appel à la classe lettrée du Canada français. Nous croyons qu'une telle souscription commencée par l'intermédiaire de la Revue, réussira. Je serais heureux de savoir si une telle souscription rencontre vos vues, votre approbation¹⁷⁹.

On ignore la réponse de Casgrain. Il semble qu'à la suite de l'invitation qu'il lançait en août 1881, un jeune littérateur de Québec lui ait suggéré un mode de souscription:

A peine les dernières lettres de Crémazie avaient-elles paru, qu'un jeune littérateur de Québec, que je n'ai pas l'avantage de connaître personnellement, mais dont le nom a figuré souvent dans L'Opinion publique, au bas d'études littéraires et poétiques fort remarquables, me proposait un plan de souscription dans le but d'acheter un terrain où reposent les restes de Crémazie et d'y élever un marbre funéraire. Il mettait son nom en tête de la liste pour un montant généreux¹⁸⁰.

De plus, la Revue canadienne aurait même offert sa collaboration à l'abbé:

Il n'y a guère plus d'un mois, la rédaction de la Revue canadienne se faisait l'écho du même sentiment déjà exprimé par plusieurs journaux m'offrant spontanément son concours pour l'exécution de ce projet dont M. Gustave Bossange avait donné la première idée¹⁸¹.

179 Gustave Lamothe, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 20 sept. 1881, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 170.

180 Henri-Raymond Casgrain, Oeuvres inédites de Crémazie, dans L'Opinion publique, vol. 12, no 44, 3 nov. 1881, p. 516.

181 Ibid.

C'est peut-être pour cette raison que la revue n'a pas annoncé sa souscription comme elle envisageait de le faire dans sa livraison d'octobre 1881. Si Casgrain a voulu diriger ce projet, il a échoué. C'est plus tard seulement que tout se réalisera et l'abbé n'en sera même pas témoin:

En mars 1908, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec fait l'acquisition à perpétuité du terrain, au cimetière d'Ingouville, où Jules Fontaine avait été enterré en 1879. Le Comité d'alliance franco-canadienne s'occupe de l'érection d'un monument à cet endroit. L'inauguration, qui a lieu le 3 novembre 1912, est l'occasion d'une nouvelle manifestation honorant le poète canadien¹⁸².

Comme on le remarque les démarches de Casgrain n'ont pas toujours été couronnées de succès. Pourtant, lorsqu'il est directement concerné dans un projet financier surtout, il sait tirer le meilleur parti de la situation. Dans l'histoire de l'inscription du monument de Champlain il agira d'une façon mesquine sans égard envers ceux qui l'entourent.

A l'occasion des fêtes soulignant l'inauguration du monument de Champlain, en septembre 1898, Casgrain publie une brochure intitulée Champlain, sa vie et son caractère¹⁸³, qui a pour but de rappeler le mérite et les qualités du fondateur de Québec. Bien avant cette date, l'abbé s'était intéressé à ce personnage, plus particulièrement à son tombeau. En

¹⁸² Odette Condemine, op.cit., p. 206.

¹⁸³ Henri-Raymond Casgrain, Champlain, sa vie et son caractère, Québec, Demers, 1898, 60 p. En note à ce volume, Casgrain écrit: "Cette notice est extraite d'un ouvrage inédit intitulé Les Origines du Canada. L'auteur a consenti à l'en détacher pour en donner la primeur à L'Événement à l'occasion des fêtes d'inauguration du monument de Champlain".

collaboration avec l'abbé Charles-Honoré Laverdière, il avait fait paraître, en 1866, une brochure relatant la découverte du tombeau de Champlain¹⁸⁴. A peine cette plaquette venait-elle d'être lancée dans le public que Stanislas Drapeau entreprenait de rectifier les deux abbés en publiant ses Observations sur la brochure de MM. les abbés Laverdière et Casgrain relativement à la découverte du tombeau de Champlain¹⁸⁵; un mois plus tard Drapeau s'attaquait au rédacteur du Journal de Québec, Joseph Cauchon, qui avait pris la défense des abbés Casgrain et Laverdière¹⁸⁶. Dans un article paru dans L'Opinion publique¹⁸⁷ de 1875, Casgrain avouera qu'il s'était trompé en 1866 lorsqu'il avait affirmé que le tombeau de Champlain se trouvait à la basse-ville. Son adversaire Stanislas Drapeau se félicitera de cette rectification de l'abbé dans ses Notes et éclaircissements. La

184 Charles-Honoré Laverdière et Henri-Raymond Casgrain, Découverte du tombeau de Champlain, Québec, Darveau, 1866, 19 p.

185 Stanislas Drapeau, Observations sur la brochure de MM. les abbés Laverdière et Casgrain relativement à la découverte du tombeau de Champlain, Québec, Cary, 1866, 28 p.; sur la couverture de la plaquette conservée à la bibliothèque du Séminaire de Québec l'abbé Laverdière écrit: "Voir la réponse à cette brochure dans le "Journal de Québec" C.-H. L. ptre".

186 Id., Le Journal de Québec et le tombeau de Champlain, Québec, Bureau du "Canadien", 1867, 32 p. Sur la page couverture de la brochure conservée à la bibliothèque du Séminaire de Québec on reconnaît l'écriture de Laverdière qui note: "Voir les articles éditoriaux du "Journal de Québec"."

187 Henri-Raymond Casgrain, Documents inédits au tombeau de Champlain, dans L'Opinion publique, vol. 6, no 44, 1875, p. 517-518.

question du tombeau de Champlain¹⁸⁸, brochure qui faisait suite à celle que le docteur Narcisse-Eutrope Dionne venait de publier sur le même sujet¹⁸⁹. Il n'entre pas dans notre propos de soulever à nouveau toute cette querelle puisque Roger LeMoine l'a étudiée dans son texte L'abbé Casgrain et le tombeau de Champlain¹⁹⁰. L'auteur se réfère à de nombreux articles de journaux¹⁹¹, analyse la brochure des abbés Casgrain et Laverdière de même que les deux premières plaquettes de Stanislas Drapeau¹⁹² afin de faire ressortir le rôle de Casgrain dans la dispute suscitée par la découverte du tombeau de Champlain.

188 Stanislas Drapeau, Notes et éclaircissements... La question du tombeau de Champlain, Ottaoua [sic], Imprimerie du "Canada", 1880, p. 21.

189 Narcisse-Eutrope Dionne, Le tombeau de Champlain, Québec, Brousseau, 1880, 91 p. Selon Drapeau, cet ouvrage ne présente "aucuns faits nouveaux propres à éclaircir ce point d'histoire qui, il y a quatorze ans, fit naître une controverse des plus vives", Drapeau op. cit., p. 5.

190 Roger LeMoine, L'abbé Casgrain et le tombeau de Champlain, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 35, no 2, avril-juin 1965, p. 136-154.

191 Ibid.; LeMoine écrit: "on retrouvera pas moins de soixante-cinq articles et études lancés de part et d'autre dans l'ardeur du combat", p. 137.

192 Il y a lieu cependant de faire quelques corrections sur les dates de publication des diverses brochures. Selon LeMoine, "La plaquette des deux abbés paraît vers le 26 novembre", p. 139. Pour sa part, Stanislas Drapeau affirme dans ses Observations sur la brochure de MM. les abbés Laverdière et Casgrain (...) que leur brochure fut publiée le 6 décembre 1866, (cf. p. 14). LeMoine date la première brochure de Drapeau "vers le 12 ou le 13 décembre" (p. 142) alors que l'auteur la signe du 20 décembre 1866 (cf. p. 27), date qu'il confirme dans sa deuxième brochure (cf. p. 28). Quant à la dernière plaquette, LeMoine écrit qu'elle a paru "peu après le 11 janvier" (cf. p. 148) alors que Drapeau la date du 25 janvier 1867 (cf. p. 31). Nous croyons qu'il faut s'en tenir aux affirmations de Drapeau.

Cette polémique fut bien minime à côté de celle provoquée par l'inscription du monument de Champlain. Cette fois Casgrain se donnera un rôle important, multipliant même les intrigues pour parvenir à ses fins. La plaquette qu'il publiera en 1898 sous le titre de Notes relatives aux inscriptions du monument Champlain¹⁹³ marque le point de départ de la controverse. Dans Le Courrier du livre de 1899, Raoul Renault devait présenter un dossier complet sur les démêlés relatifs à l'inscription du monument de Champlain. Son étude, Le monument de Champlain. Histoire de son inscription¹⁹⁴, est particulièrement utile parce qu'elle reproduit toutes les pièces nécessaires à la compréhension de cette polémique, soit les Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain de l'abbé Casgrain, la Réponse à la brochure de Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain intitulée "Notes relatives aux inscriptions du monument Champlain" d'Ernest Gagnon, et le texte critique de Narcisse-Eutrope Dionne paru sous le titre de L'Inscription du Monument-Champlain - Réponse à M. l'abbé Casgrain¹⁹⁵.

193 Henri-Raymond Casgrain, Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain, Québec, Dussault & Proulx, 1898, 32 p.

194 Raoul Renault, Le monument-Champlain. Histoire de son inscription, dans Le Courrier du livre, vol. 3, nos 34-35, févr. - mars 1899, p. 323-379.

195 Henri-Raymond Casgrain, op.cit.; Ernest Gagnon, Réponse à la brochure de Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain intitulée "Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain", Québec, Dussault & Proulx, 1899, 8 p.; Narcisse-Eutrope Dionne, Les inscriptions du monument Champlain. Réponse à M. l'abbé Casgrain, dans Le Soleil, vol. 3, no 18, 21 janv. 1899, p. 2 et 7, reproduit sous le titre L'inscription du Monument Champlain. Réponse à M. l'abbé Casgrain, dans L'Événement, 32^e année, no 208, 21 janv. 1899, [p. 57]; dans Le Courrier du Canada, 42^e année, no 193, 21 janv. 1899, [p. 17].

Dans son étude L'abbé Casgrain et le monument de Champlain¹⁹⁶, Roger LeMoine reprend le débat afin de montrer plus spécialement "le rôle et les menées" de Casgrain dans l'histoire de l'inscription du monument. Bien que l'auteur analyse minutieusement les brochures de Casgrain et de Gagnon, il importe de préciser la place qu'occupe N.-E. Dionne dans cette dispute qui devenait publique à la suite de la parution de son article dans Le Soleil, Le Courrier du Canada et L'Événement du 21 janvier 1899. En effet, afin d'éclairer les dessous de l'affaire, L'Événement avait cru bon de reproduire la brochure de Casgrain, le 28 janvier, et celle de Gagnon le 1^{er} février 1899¹⁹⁷. Mais quel était l'objet de la querelle?

Bien avant que Casgrain prenne part à cette dispute concernant l'inscription du monument de Champlain, des démarches avaient déjà été faites dans le but d'ériger un monument à la mémoire du fondateur de Québec¹⁹⁸. Mais ce n'est qu'en 1890 que le projet prend forme alors que se crée un comité du monument Champlain placé sous la présidence du juge Alexandre Chauveau, ancien président général de la Société Saint-Jean Baptiste de

196 Roger LeMoine, L'abbé Casgrain et le monument de Champlain, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 35, no 4, oct.-déc. 1965, p. 399-419.

197 A la suite du texte de Dionne, L'Événement publiera la plaquette de Casgrain sous le titre Le monument Champlain, 32^e année, no 214, 28 janv. 1899, [p. 5-6], celle d'Ernest Gagnon sous le titre Le monument Champlain. Une réponse à M. l'abbé H.-R. Casgrain par Ernest Gagnon, 32^e année, no 217, 1^{er} févr. 1899, [p. 47].

198 Voir Historique de l'érection du monument Champlain à Québec, dans Inauguration du monument Champlain à Québec le 21 septembre 1898, Québec, Le Soleil, 1902, p. 1-26.

Québec. On forme deux sous-comités: "l'un, le comité de direction, pour choisir le plan et le site du monument, l'autre, le comité exécutif, pour s'occuper des souscriptions¹⁹⁹". Le 20 février 1895, le site du futur monument est déterminé²⁰⁰ et un an plus tard la maquette du monument est choisie²⁰¹. A la séance du 19 mai 1896, "on form[e] un nouveau comité de construction, muni de pouvoirs très étendus²⁰²" tandis qu'à la réunion du 23 octobre 1896 on nomme "un comité spécial chargé de s'occuper des inscriptions à graver sur le monument²⁰³". Huit membres composent ce comité: Mgr J.-C.-K. Laflamme, Mgr C.-O. Gagnon, Adolphe-Basile Routhier, Ernest Gagnon, Narcisse-Eutrope Dionne, Thomas Chapais ainsi que les abbés Henri-Raymond Casgrain et Lionel Lindsay²⁰⁴.

Même s'il n'a pas assisté aux deux premières réunions de son comité²⁰⁵, Casgrain s'intéresse au choix de l'inscription²⁰⁶. Mais comme les deux inscriptions latines soumises par l'abbé Lindsay déplaisent à Casgrain, celui-ci propose, à la séance du

199 Ibid., p. 10.

200 Ibid.

201 Ibid., p. 15.

202 Ibid., p. 16.

203 Ibid., p. 17.

204 Ludovic Brunet, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 27 sept. 1897, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XXI, no 27.

205 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 7.

206 Ibid., p. 9-11; lettres de Casgrain à l'abbé Lindsay, 30 nov. 1896 et 4 déc. 1896.

29 novembre, d'apporter des corrections²⁰⁷ à la formule latine la plus susceptible d'être adoptée. Ces réticences de l'abbé sont-elles énoncées dans un but précis? Roger LeMoine écrit: "(...) il [Casgrain] désire, sans que ses intentions transparaissent, que le comité rejette les inscriptions proposées et l'invite à en rédiger une²⁰⁸". Bien que l'on ne connaisse pas les raisons des critiques de Casgrain, l'hypothèse semble se justifier.

Au moment où l'abbé s'embarque pour l'Europe, le 30 décembre 1896, le comité des inscriptions n'a pas encore arrêté son choix quant à la langue de l'inscription. Toutefois, lors de la réunion du 17 janvier 1897²⁰⁹, le comité "adopt[e] à l'unanimité une inscription latine, commençant par ces mots: Summo Viro Samueli de Champlain, et décid[e] de la soumettre à l'approbation du comité général²¹⁰".

A son retour d'Europe, le 23 mars 1897, Casgrain ne peut que constater la décision prise pendant son absence. Peu favorable à la formule latine de l'abbé Lindsay, il ne s'avoue pas vaincu car le comité de construction doit approuver le choix

207 Ibid., p. 8-9.

208 Roger LeMoine, op.cit., p. 406.

209 Inauguration du monument Champlain à Québec, le 21 septembre 1898, p. 17.

210 Ibid.

de cette inscription. On peut se demander alors si Casgrain n'a pas cherché "l'éventuel soutien de quelques membres du comité de construction²¹¹" pour combattre la proposition faite en janvier 1897. Il semble que oui puisqu'il écrit au secrétaire, Ludovic Brunet, l'enjoignant de lui dévoiler les noms des membres qui composent les deux comités. Dans sa réponse à l'abbé, Brunet écrit:

Je vous inclus ce que vous m'avez demandé. Le Comité des Inscriptions se compose des personnes dont les noms suivent: Mgr Laflamme, M. l'abbé Casgrain, l'abbé Lindsay, Mgr C.-O. Gagnon, le Juge Routhier, M. Ernest Gagnon, le Dr N.-E. Dionne, l'Hon. T.-C. Chapais. Le Comité dit de construction se compose des personnes dont les noms suivent: L'Hon. P. Garneau, M. G.-E. Tanguay, architecte, M. H.-M. Price, Mgr Laflamme, Mgr C.-O. Gagnon, M. S. Lesage, M. F.-X. Berlinguet, M. Ernest Gagnon, M. Aimé Talbot, M. Arthur Evanturel, Dr N.-E. Dionne, l'Hon. S.-N. Parent. Le Juge Chauveau est le Président de ces deux comités et j'en suis le Secrétaire.

Tout à vous

Ludovic Brunet²¹²

Moins d'un mois plus tard, le 22 octobre 1897, le président du comité du Monument de Champlain, Alexandre Chauveau, convoque les membres des deux comités afin d'en arriver à un accord au sujet de l'inscription. Aimé Talbot, membre du comité

211 Roger LeMoine op.cit., p. 407.

212 Ludovic Brunet, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 27 sept. 1897, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XXI, no 27. Dix membres forment le comité des inscriptions et quatorze celui de construction; Mgr J.-C.-K. Laflamme, Mgr C.-O. Gagnon, Ernest Gagnon, Narcisse-Eutrope Dionne, Ludovic Brunet et Alexandre Chauveau font partie des deux comités. Si l'on compare les noms des membres du comité de construction avec ceux qui forment "le nouveau comité de construction" choisi le 19 mai 1896, on remarque que le nom de Thomas Chapais n'apparaît pas dans l'énumération de Brunet (voir Inauguration du monument de Champlain à Québec le 21 septembre 1898, p. 16).

de construction, suggère alors un amendement "rejetant l'inscription latine adoptée par le sous-comité des inscriptions et proposant de la remplacer par des inscriptions françaises dont l'une devait être reproduite en anglais²¹³". MM. H.-M. Price, F.-X. Berlinguet, Arthur Evanturel, Aimé Talbot, Ludovic Brunet et l'abbé Casgrain votent en faveur de l'amendement tandis que Mgr C.-O. Gagnon, l'abbé Lindsay, Siméon Lesage, Thomas Chapais, Ernest Gagnon s'y opposent²¹⁴. Remarquons que Casgrain est le seul membre du comité des inscriptions à rejeter la formule d'un texte latin. D'après une lettre écrite quelques jours plus tard au président du Comité du Monument de Champlain, Alexandre Chauveau, on peut supposer qu'il s'est opposé "à l'adoption de l'inscription latine qui a été soumise²¹⁵" parce qu'on a pas retenu ou même regardé celle qu'il avait lui-même préparée²¹⁶.

Si Casgrain n'accepte pas l'inscription latine proposée par l'abbé Lindsay, il rejette également le texte de l'inscription

213 Ernest Gagnon, op.cit., p. 4.

214 Ibid.; la lettre de Ludovic Brunet à Casgrain (27 sept. 1897) nous apprend que parmi les six personnes en faveur de l'amendement, cinq sont membres du comité de construction tandis que Casgrain est le seul à faire partie du comité des inscriptions; parmi les membres qui s'opposent à l'amendement deux font partie des deux comités, deux autres du comité des inscriptions, un autre du comité de construction.

215 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 15.

216 Ibid., p. 23. Dans sa lettre du 30 oct. 1897 à l'Honorable A. Chauveau, Thomas Chapais écrit que l'abbé Casgrain s'est prononcé "contre l'idée de toute inscription latine" mais qu'il (Casgrain) "serait favorable à une inscription latine autre que celle de M. l'abbé Lindsay". Voilà une première contradiction de Casgrain souligne Chapais.

française rédigé par N.-E. Dionne²¹⁷ parce qu'il présente des faiblesses. Aussi entreprend-il de corriger Dionne:

A la demande de M. Chauveau, je fis la rédaction qui suit de l'inscription, qui a été adoptée sans modification, et qu'on peut lire aujourd'hui sur le monument Champlain. La traduction anglaise a été faite par le Dean Norman, recteur de l'église anglicane de Québec²¹⁸.

En fait, l'abbé fait plus que modifier le texte de Dionne, il s'approprie en quelque sorte la rédaction de l'inscription française du monument de Champlain dont l'inauguration doit avoir lieu le 21 septembre 1898.

217 Ibid., p. 30. Voici l'inscription proposée au comité par Dionne:

Samuel de Champlain
né à Brouage, en Saintonge, vers 1567;
servit, durant la Ligue, dans les armées du Roi
en qualité de Maréchal des logis;
visita les Indes Occidentales de 1599 à 1601;
séjourna en Acadie de 1604 à 1607;
fonda Québec en 1608;
explora le pays des grands lacs;
commanda plusieurs expéditions contre les Iroquois
de 1609 à 1615;
d'abord Lieutenant des Vice-Rois de la Nouvelle-France,
puis nommé Gouverneur en 1628;
mourut à Québec, dans le fort Saint-Louis,
le 25 décembre 1635.

218 Ibid., p. 31. La formule qu'aurait suggérée l'abbé se lit comme suit:

Samuel de Champlain
né à Brouage, en Saintonge, vers 1567;
servit à l'armée sous Henri IV
en qualité de maréchal des logis;
explora les Indes Occidentales de 1599 à 1601;
l'Acadie de 1604 à 1607;
fonda Québec en 1608;
découvrit le pays des grands lacs;
commanda plusieurs expéditions contre les Iroquois
de 1609 à 1615;
fut successivement lieutenant-gouverneur et gouverneur
de la Nouvelle-France
et mourut à Québec, le 25 décembre 1635.

Peu après cet événement, Casgrain publie sa plaquette Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain où il cherche en définitive "à se donner un rôle utile et désintéressé"²¹⁹. Il prend soin d'ailleurs de souligner le rôle qu'il a joué au sein du comité des inscriptions:

Je crois pouvoir dire que, par la franchise avec laquelle j'ai exprimé mon opinion, j'ai épargné au comité quelques bévues qui auraient pu être mises à sa charge²²⁰.

L'abbé énumère dans sa plaquette les trois erreurs qu'il a relevées:...

La première a trait au nom même de Champlain qui est tronqué dans les deux inscriptions latines. La seconde était dans la suite de ces inscriptions qui, comme je l'ai prouvé et comme on en est convenu, étaient trop vagues, pouvant s'appliquer presque entièrement à d'autres personnages. La troisième était dans la rédaction défectueuse de l'inscription française qui résumait la vie de Champlain. Il suffit pour s'en convaincre, de la comparer avec celle qu'on peut lire sur le monument et que j'ai rédigée à la demande de M. Chauveau²²¹.

Casgrain semble avoir atteint son but qui est de revendiquer l'inscription du monument de Champlain au détriment de son véritable auteur, N.-E. Dionne, qu'il ne mentionne même pas dans sa plaquette.

Tirée à vingt-cinq exemplaires, la brochure de Casgrain n'a été distribuée qu'à quelques amis choisis. L'auteur a eu soin "de n'en pas donner aux personnes qu'il traite haut la main"²²²;

²¹⁹ Roger LeMoine, op.cit., p. 415.

²²⁰ Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 7.

²²¹ Ibid., p. 7-8.

²²² Raoul Renault, op.cit., p. 377.

mais Gagnon et Dionne finiront par en prendre connaissance, et rectifieront les allégations de l'abbé, l'un dans une brochure, l'autre dans un article.

Ernest Gagnon rédige une mince plaquette publiée sous le titre de Réponse à la brochure de Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain intitulée "Notes relatives aux inscriptions du Monument de Champlain" et ce, afin de dévoiler les machinations de l'abbé qui, ayant rejeté le principe d'une inscription latine, voulut imposer une nouvelle formule en latin. De plus, Gagnon relève les modifications apportées par Casgrain "à l'inscription chronologique française préparée par monsieur le docteur Dionne et qu'il avait approuvée de son vote dans [sic] la séance du 22 octobre²²³". Dans quel but ces changements auraient-ils été faits? Gagnon répond à cette question:

Monsieur Casgrain se donne aujourd'hui comme le rédacteur (presque l'auteur) de l'inscription chronologique du monument Champlain. Un peu plus il la réclamerait comme sienne. Eh bien! non, Monsieur, cette inscription n'est pas vôtre. Vous l'avez manipulée avec maladresse, mais elle reste encore, dans son ensemble, l'oeuvre du docteur Dionne. Vous lui avez ôté de sa valeur, voilà tout²²⁴.

A propos de cette inscription, Gagnon ajoute:

L'accident de l'inscription française, intrusion maladroite qui lui a fait commettre deux ou trois erreurs historiques agrémentées d'un petit nuage grammatical, et qui lui vaut aujourd'hui la leçon bien méritée que lui inflige monsieur le docteur Dionne²²⁵.

223 Ernest Gagnon, op.cit., p. 5.

224 Ibid.; Dionne a écrit dans son article: "M. l'abbé, lui, tout heureux et fier de son oeuvre de correcteur, n'est pas loin de réclamer la paternité de ces notes biographiques: il s'en proclame même le rédacteur", voir Raoul Renault, op.cit., p. 366-367 au sujet de l'article de Dionne.

225 Ibid., p. 8.

Cette "leçon bien méritée" semble être l'étude de Dionne publiée dans trois quotidiens, le 21 janvier 1899. Ceci nous amène à énoncer deux hypothèses: ou bien Gagnon a lu l'article de Dionne un mois avant sa publication, ou bien sa brochure, quoique datée du 16 décembre 1898 et imprimée en 1899, fait suite à la critique de Dionne.

Apprenant par l'entremise du journal Le Soleil que la plaquette Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain de l'abbé-Casgrain "pouvait être lue ou consultée à la bibliothèque de l'Université Laval"²²⁶, Narcisse-Eutrope Dionne s'y rend afin d'en prendre connaissance. Il s'étonne que son nom n'y figure pas car, à la séance du 22 octobre 1897, les deux comités avaient voté contre l'inscription latine pour approuver la rédaction d'une courte inscription française qu'il avait rédigée²²⁷. Il remarque en outre que l'abbé "avait retouché [ses] notes et les avait corrigées à sa guise"²²⁸. Dionne court alors au monument pour vérifier les changements dont il n'a même pas été avisé²²⁹. A ce propos, il écrit:

Toujours est-il que mon inscription a subi des modifications regrettables. M. l'abbé, lui, tout heureux et fier de son oeuvre de correcteur, n'est pas loin de réclamer la paternité de ces notes biographiques: il s'en proclame même le rédacteur²³⁰.

226 Raoul Renault, op.cit., p. 366.

227 Ibid.

228 Ibid.

229 Ibid.

230 Ibid., p. 366-367.

Déplorant le geste de l'abbé, Dionne publie, dans Le Soleil, l'Événement et Le Courrier du Canada du 21 janvier 1899, son étude critique²³¹ pour rectifier les erreurs historiques de Casgrain:

Quoi qu'il en soit, écrit Dionne, les corrections de M. l'abbé constituent, entre nous, une question d'exactitude historique, je dois ou défendre mon travail, ou m'inscrire comme l'un des approbateurs de la nouvelle inscription²³².

L'auteur commente alors chacune des corrections de l'abbé afin de démontrer que ses modifications ne se justifient pas.

Pourquoi cette mise au point? Dionne en donne lui-même la raison:

C'est pour dégager ma responsabilité que je trace ces lignes. Et puisque M. l'abbé Casgrain, dans sa brochure à tirage limité, se déclare lui-même l'auteur des incorrections que je viens de signaler, je tiens à donner une plus grande publicité à cette déclaration et à lui laisser tout le poids d'un fardeau qu'en bonne justice il doit être seul à porter²³³.

Il n'en reconnaît pas moins qu'il est bien l'auteur de l'inscription chronologique du monument de Champlain même s'il n'approuve nullement les changements apportés par Casgrain²³⁴.

Cette étude critique de Dionne donne à la polémique un caractère public puisqu'elle paraît dans des quotidiens. Une semaine plus tard, L'Événement publie la brochure de Casgrain mais tout en la faisant précéder de ce commentaire:

231 Voir note 195.

232 Raoul Renault, op.cit., p. 367.

233 Ibid., p. 376.

234 Ibid.

Nous croyons intéresser vivement nos lecteurs en publiant, aujourd'hui en entier, la brochure de M. l'abbé H.-R. Casgrain, au sujet de l'inscription du monument Champlain, qui a donné lieu au long article de M. N.-E. Dionne, publié par L'Événement, samedi dernier. Puisqu'un côté de la médaille a été exposé, il importe que le public prenne connaissance du côté opposé, afin de pouvoir juger en parfaite connaissance de cause. Nous ne publions donc que pour l'information de nos lecteurs, cette fameuse brochure, qui est rare, puisqu'elle n'a été tirée qu'à vingt-cinq exemplaires et distribuée qu'à quelques amis de l'auteur. Il est bien probable qu'elle provoquera d'autres réponses de la part des personnages qui y sont concernés²³⁵.

Et, le 1^{er} février, la brochure d'Ernest Gagnon paraît dans le même journal, avec cette note:

Après avoir publié la brochure de M. l'abbé H.-R. Casgrain, relative à l'inscription du monument Champlain et l'article de N.-E. Dionne sur le même sujet, il est de notre devoir, afin de rendre justice à tous les intéressés, de faire part à nos lecteurs de la réponse de M. Ernest Gagnon²³⁶.

L'Événement rend public tous ces faits afin que le lecteur puisse tirer ses propres conclusions.

Quoi qu'il en soit, Casgrain, qui était en Europe au moment de la publication de cette polémique dans les journaux, ne donnera pas suite à la controverse, à son retour en avril 1899. De nouvelles justifications de sa part n'auraient fait qu'envenimer la dispute tout en l'accablant davantage. Car, en tentant de se disculper et de se donner un rôle dans sa brochure, Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain, Casgrain

²³⁵ Le monument Champlain, dans L'Événement, 32^e année, no 214, 28 janv. 1899, [p. 5].

²³⁶ Le Monument Champlain. Une réponse à M. l'abbé H.-R. Casgrain par M. Ernest Gagnon, dans L'Événement, 32^e année, no 217, 1^{er} févr. 1899, [p. 4].

n'avait fait du tort qu'à lui-même. Raoul Renault résume d'une façon pertinente la conduite de l'abbé dans cette affaire:

Les opinions, nécessairement, seront un peu partagées; mais la majorité, la grande majorité dira avec nous que M. l'abbé Casgrain en publiant les lettres de MM. Lindsay, Chapais et Gagnon, pour expliquer la fausse position dans laquelle il se trouvait, a manqué son but et n'a fait que s'enfoncer davantage; que les manipulations qu'il a faites à l'inscription, telle que préparée par M. Dionne à la demande du comité, - manipulations qui ont été pratiquées sans l'assentiment du dit comité - sont regrettables, malheureuses, et devront être retouchées le plus tôt possible; que le ton qu'il prend, lorsqu'il s'adresse à ceux qui n'ont pas voulu favoriser ses plans, dénote la mauvaise humeur et la déconvenue d'un homme qui aurait voulu - lui aussi! - perpétuer son nom aux générations futures sur le marbre du monument: que le fait de s'être approprié tout le mérite de l'inscription, d'avoir écrit cela dans une brochure tirée à vingt-cinq exemplaires, distribuée dans son entourage immédiat, en ayant soin de n'en pas donner aux personnes qu'il traite haut la main, est déjà une condamnation écrasante; qu'enfin, la publication de toutes ces pièces et leur éclosion dans la presse quotidienne sont la punition la plus éclatante que ceux qu'il a malmenés pouvaient jamais espérer lui voir échoir²³⁷.

Casgrain a donc reçu sa leçon et comme le lui conseillait Ernest Gagnon²³⁸, il ne s'est plus occupé de Champlain.

A la lumière de ces faits, nous ne pouvons que déplorer l'attitude de Casgrain. En prétendant que son inscription "a été adopté[e] sans modification", l'abbé fausse la réalité car il a voulu se mettre en évidence au détriment de Narcisse-Eutrope Dionne. Mais comme on vient de le voir, son entourage n'a pas été dupe de ses intrigues.

237 Raoul Renault, op.cit., p. 377.

238 Ernest Gagnon, op.cit., p. 7.

Quoique Casgrain n'ait pas toujours connu du succès dans tout ce qu'il a entrepris, on dénote une grande habileté à manier les affaires et les hommes. Dès qu'il est choisi par Gédéon Ouimet pour servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les imprimeurs à propos des livres donnés en prix dans les écoles, il s'attribue l'initiative de ce projet. Ainsi en vient-il d'abord à un accord avec l'imprimeur Augustin Côté avant même d'avoir signé le contrat du 17 mai 1876 avec le surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet. Dans ce contrat, il n'est fait aucune mention des honoraires que pourrait toucher l'abbé; mais nous savons avec quelle adresse il a réussi à mettre avantageusement à profit son rôle d'intermédiaire. En effet, si l'abbé doit livrer chaque année une certaine quantité de volumes au gouvernement, il s'arrange pour que les frais de l'imprimeur et du relieur soient inférieurs à ce qu'il perçoit du département de l'Instruction publique. Et lorsque Casgrain est obligé de changer d'imprimeur pour respecter le contrat avec Ouimet, il obtient encore un meilleur prix de l'éditeur Brousseau. Comme le gouvernement achète environ 8,500 volumes chaque année, le procédé de l'abbé s'avère des plus rentables. Pourtant, jamais l'intéressé ne trouve sa conduite répréhensible, s'estimant tout à fait justifié d'agir ainsi.

En effet, lorsque Joseph-Charles Taché découvre que l'abbé fait des profits aux dépens des auteurs, il réclame sa part pour ses droits d'auteur. Nullement embarrassé, Casgrain lui rétorque qu'il a librement consenti à offrir ses ouvrages en prix dans les écoles. Cependant, cette intervention de l'auteur de Forestiers et Voyageurs permet de dévoiler d'autres manœuvres

de l'abbé. Malgré le procès que Taché intente à Casgrain, celui-ci réussit à contrer son opposant en déclarant que "tout ce qui avait été versé pour l'éducation est retourné à l'éducation". Aux yeux du public, Casgrain semble de bonne foi et c'est pourquoi on n'est pas surpris que Taché ait perdu son procès contre l'abbé. Mais on est loin de soupçonner que Casgrain fait des démarches personnelles à Rome pour obtenir, grâce à l'appui de l'abbé Benjamin Pâquet, un jugement en sa faveur. Et si Casgrain fait figure de généreux donateur, on sait, à la suite de l'étude de Réjean Robidoux et de nos renseignements complémentaires, qu'il s'est enrichi grâce aux intérêts qu'il a réclamés pour ses "prêts à fonds perdu". L'abbé s'est donc tiré adroitement d'une impasse lors de son procès en se gardant bien de dire qu'il recevait des intérêts, d'autant plus qu'il exigeait des taux nettement usuraires.

Certes, Casgrain est un homme d'affaires rusé; il sait obtenir le maximum pour tout travail qu'il entreprend. Qu'il s'agisse de publier un ouvrage ou des articles dans les revues ou dans les journaux, l'abbé essaie toujours d'en tirer les meilleurs avantages possibles. Ainsi, la vente de ses droits d'auteur, la publication de ses ouvrages dans les journaux augmentent ses revenus; il offre même ses services à des périodiques dans la mesure où la rémunération lui convient. Tandis que, comme éditeur des manuscrits du maréchal de Lévis, il réclame des honoraires pour les corrections d'épreuves et pour les frais d'un secrétaire copiste. Quant aux droits d'auteurs qu'il s'est appropriés (ceux du poète Octave Crémazie et de Philippe Aubert de Gaspé), ils lui procurent d'autres revenus

ou bien lui servent de monnaie d'échange dans des transactions.

S'il est directement impliqué dans une affaire, Casgrain réussit bien; par contre, il n'a pas autant de succès lorsqu'il s'agit d'aider les autres. Ainsi, dans ses tentatives pour venir en aide à Crémazie, il parvient difficilement à lui assurer quelques revenus pour un travail de copiste que le poète ne peut achever à cause d'une attaque d'érysipèle; tandis que dans ses autres démarches, l'abbé échoue bien qu'il ait préalablement usé de son influence pour apporter un soutien au poète exilé. Si Crémazie ne voulait pas publier ses vers en 1870 de peur que Casgrain ou un imprimeur ne perdent de l'argent dans l'entreprise, il avait par la suite changé d'avis. Aussi faut-il déplorer que Casgrain n'ait pas publié les poésies de Crémazie dans la collection des livres donnés en prix dans les écoles, ce qui lui aurait permis de procurer un gagne-pain au poète.

Plus d'une fois, l'auteur des Légendes canadiennes essaie d'exercer son ascendant sur ses contemporains. Souvenons-nous de son attitude au moment où la Revue canadienne manifeste son intention de lancer une souscription pour l'achat du terrain où repose le poète Crémazie. Plutôt que de collaborer avec les responsables de la Revue canadienne, l'abbé préfère entreprendre sa propre campagne qu'il ne peut mener à bonne fin.

En tant qu'homme d'affaires, Casgrain ne se contente pas de faire des profits, il connaît à fond les moyens à employer pour arriver à ses fins quels que soient les obstacles qu'il rencontre. Son comportement dans l'affaire de l'inscription du

monument de Champlain nous convainc davantage qu'il est sans cesse à la recherche de la renommée et des honneurs individuels. Peu lui importe alors de s'approprier le texte proposé par N.-E. Dionne et d'en modifier le contenu à l'insu des autres membres du comité de l'inscription, pourvu qu'il atteigne son but, c'est-à-dire d'être regardé comme le rédacteur de l'inscription française du monument de Champlain. Et, s'il a tenté de se justifier dans sa brochure, il n'a nui qu'à lui-même. On se rend compte qu'il est incapable d'admettre que d'autres puissent avoir la compétence voulue pour entreprendre divers projets.

Retiré du ministère depuis 1872, Casgrain a donc mené une vie des plus aisées grâce à ses différentes sources de revenus. Pour l'époque, sa situation financière est des plus confortables et il n'est pas étonnant, comme l'affirme Robidoux, "que Casgrain ait pu si souvent faire le voyage d'Europe²³⁹". Nos recherches confirment les propos de Robidoux, qui dans Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain, limitait son étude à l'histoire des livres donnés en prix dans les écoles et aux prêts à fonds perdu qui en découlaient.

Tandis qu'en 1858, Casgrain visite la France et l'Italie pour refaire sa santé, il retourne en Europe en 1867 dans un but précis: poursuivre ses recherches en vue de préparer son ouvrage l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Lors de son passage à Dieppe, il rencontre M. Féret, propriétaire du manuscrit intitulé Voyage aux Indes Occidentales de Champlain. "L'antiquaire

239 Réjean Robidoux, op.cit., p. 220, note 41.

distingué" lui donne la permission d'en faire une copie; mais comme l'abbé ne peut pas, à cause de sa vue, reproduire lui-même les aquarelles, il recourt à un peintre:

J'avais entrepris de copier les 62 aquarelles qui accompagnent le manuscrit; mais ma vue, extrêmement fatiguée, s'y refusa et je dus renoncer à ce travail. M. Féret eut alors l'obligeance de me permettre d'emporter l'original à Paris, où j'ai fait copier les aquarelles par M. Lavril, excellent peintre attaché à la Bibliothèque Nationale (...) ²⁴⁰.

Pendant ce séjour de quatre mois en France, Casgrain rend visite à quelques amis: l'abbé Pierre Bouchy, à Chalaines, Mgr Jean-Joseph Gaume, à Paris, Hector Bossange, à son château de Citry, Auguste-Eugène Aubry, à Angers. Il fait aussi un pèlerinage au Cayla, pays d'Eugénie de Guérin, avant de se rendre au pays de ses ancêtres à Airvault ²⁴¹. Ignorant sous quel nom le poète Octave Crémazie vivait en France, l'abbé ne peut lui rendre visite.

A l'automne de 1873, Casgrain songe à faire un pèlerinage à Lourdes comme le lui avait déjà suggéré sa mère. Apprenant le dessein de son fils, madame Casgrain est si heureuse qu'elle lui offre quatre cents dollars ²⁴². Dans un passage des Souvenances canadiennes l'abbé indique pourquoi il s'est abstenu de faire ce pèlerinage auparavant:

²⁴⁰ Henri-Raymond Casgrain, Champlain, sa vie et son caractère, p. 59.

²⁴¹ Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 25-30.

²⁴² Elisa Baby Casgrain, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 26 sept. 1873, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres de ma mère, 1873-1888, vol. XXXI.

Ma pieuse mère chez qui je vivais retiré m'avait bien des fois sollicité d'entreprendre le pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes pour obtenir ma guérison. Je m'y étais toujours refusé, dans la crainte que la demande d'une grâce temporelle ne devînt plutôt nuisible qu'utile à mon salut. Enfin je cédaï à ses pressantes prières en lui avouant toutefois que je ne me faisais pèlerin [sic] de Lourdes que par pur motif de dévotion, sans autre idée que d'honorer l'Immaculée Conception de Marie et demander par son intercession une entière soumission à la sainte volonté de Dieu²⁴³.

A la veille de son départ pour l'Europe, le 30 octobre, Casgrain apprend de Jacques Crémazie le nom d'emprunt sous lequel son frère Octave est connu en France de même que l'endroit où il demeure²⁴⁴. Le même jour, il rencontre madame Crémazie afin de recueillir des messages pour son fils. Le lendemain, l'abbé s'embarque sur le Caspian à destination de Liverpool; au cours du voyage, il fait la connaissance de l'archevêque de Toronto, Mgr Lynch, et se lie d'amitié avec la famille Coursol de Montréal qui fait route vers Lourdes²⁴⁵.

La biographie de Crémazie, les Souvenances canadiennes et quelques lettres de Casgrain à Joseph Marmette facilitent la reconstitution de ce voyage. A peine arrivé à Londres, Casgrain s'empresse de faire parvenir un télégramme à Octave Crémazie afin de le prévenir de sa venue à Paris, le lendemain²⁴⁶ 15

243 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 78.

244 Id., Octave Crémazie, p. 409.

245 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 35.

246 Id., Octave Crémazie, p. 411.

novembre²⁴⁷. Dans sa notice sur le poète, Casgrain décrit leurs retrouvailles:

Ce n'était plus le Crémazie dont la figure m'était familière à Québec; vieilli, amaigri, avec un teint de cire, plus chauve que jamais, ne portant plus de lunettes, la barbe toute rasée, hormis la moustache et une impériale: c'était une complète métamorphose (...)248.

Ce séjour de Casgrain à Paris devait être de courte durée mais l'attente de la famille Coursol avec qui il devait se rendre à Lourdes l'oblige à y demeurer quelques semaines. Dans une lettre à son ami Joseph Marmette, il raconte son arrivée:

Me voici à Paris depuis le 15 (...). Je ne voulais que passer et me voilà pris, heureux d'avoir pour excuse les instances que m'a faites la famille Coursol de les attendre ici jusqu'à leur arrivée de Londres249.

A quel moment Casgrain retrouve-t-il Crémazie? On ne le sait pas vraiment. On peut supposer que le poète est l'ami qui le guide à travers Paris:

J'ai pour cicérone cet ancien ami Parisien dont je vous ai parlé avant mon départ. Il connaît son Paris sur le bout de son doigt, et nous causons de mille choses en flânant, le soir, sur les Boulevards250.

C'est dans les mêmes termes qu'il décrit ses rencontres avec Crémazie:

247 Id., Lettre à Joseph Marmette, [20 nov. 1873], AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/8/13. D'abord écrite vers le 20 nov., cette lettre fut complétée le 24 nov. comme l'indique l'abbé dans le texte.

248 Id., Octave Crémazie, p. 411.

249 Id., Lettre à Joseph Marmette, [20 nov. 1873], AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/8/13.

250 Ibid.

Jusqu'au printemps, nous fûmes inséparables; le jour, variant nos promenades d'une place ou d'un monument à l'autre, ce qui lui rappelait mille anecdotes de ce Paris qu'il connaissait sur le bout de son doigt, selon son expression ordinaire (...). D'une nature essentiellement française, il était Parisien pour la finesse du trait jeté à propos: il en savait la force²⁵¹.

Quelquefois, l'abbé se promène seul dans la ville: "Hier au palais Royal [sic], je parcourais les vitrines en faisant de tristes réflexions sur l'instabilité des choses humaines (...). Vendredi, je suis invité à assister à une séance de la Société de Géographie par le président M. Cortambert²⁵²". Moins d'une semaine plus tard, soit le 21 novembre, les Coursol le rejoignent à Paris:

Les Coursol sont à Paris depuis vendredi [21 nov.]. Il fait un temps du mois de septembre chez nous. Mardi, demain [25 nov.] nous sommes invités à une petite veillée canadienne chez Gustave Bossange. Celle-ci, vous comprenez, n'est que pour les intimes²⁵³.

Crémazie est-il du nombre? Casgrain ne le dit pas à Marmette. Dans la notice biographique de Crémazie, l'abbé raconte qu'au cours d'une conversation, près du quai Voltaire, le poète lui aurait laissé savoir que son ami Bossange lui avait écrit pour les inviter "tous deux à passer quelques jours à son château"²⁵⁴. Acceptant cette invitation, les deux amis se mirent en route pour Citry:

251 Id., Octave Crémazie, p. 420-421. Nous soulignons.

252 Id., Lettre à Joseph Marmette, [20 nov. 1873], AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/8/13.

253 Id., Lettre à Joseph Marmette, 24 nov. [1873], AUL, Fonds Marmette, 205-1/25/8/13. Ce texte est ajouté à la lettre du [20 nov. 1873].

254 Id., Octave Crémazie, p. 418.

Le lendemain, nous étions sur la route de Meaux, nous traversions Château-Thierry, la patrie du bon LaFontaine. A la gare de Nanteuil-Sancy, M. Bossange nous attendait et nous fit, avec une grâce qui ne s'oublie pas, les honneurs de son vieux castel²⁵⁵.

Cette fois, on ignore si les Coursol font partie du voyage.

La lettre de Casgrain à Marmette, datée de novembre 1873, n'est pas sans présenter des lacunes. Nous avons supposé que le cicérone de l'abbé à Paris était Crémazie; mais s'il s'agissait plutôt d'un ami qu'il a côtoyé lors de son voyage en 1867, il faudrait alors présumer que c'est seulement à la soirée du 25 novembre chez les Bossange²⁵⁶ que l'abbé a revu le poète. C'est ce qui expliquerait cette phrase de Casgrain:

"Revenu à Paris, j'eus peine à m'arracher de Crémazie pour faire le pèlerinage de Lourdes, qui était le but de mon voyage²⁵⁷".

Mais avant de quitter la capitale, Casgrain fait quelques recherches; aidé d'un secrétaire, il découvre "plusieurs manuscrits ignorés, enfouis dans les cartons des Archives Nationales²⁵⁸".

Au début de décembre, l'abbé est en route pour Lourdes. Il s'arrête d'abord à Tours. Grâce au bibliothécaire et archiviste de la bibliothèque publique, M. Docange qu'il a connu en 1867, "ainsi qu'aux recommandations de l'ambassadeur d'Angleterre

255 Ibid., p. 419.

256 Odette Condemine, op.cit., p. 87. Selon l'auteur, c'est vraisemblablement en sept. 1864 que Jacques Crémazie révèle à Hector Bossange, de passage à Québec, le nom d'emprunt et l'adresse de Crémazie.

257 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, p. 420.

258 Id., - Lettre à Joseph Marmette, 18 déc. 1873, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/95.

à Paris²⁵⁹", il peut mettre la main "sur quelques documents précieux, et retrouver l'origine des Frontenac²⁶⁰". Le 8 décembre, Casgrain est à Lourdes et le lendemain il poursuit sa course jusqu'à Nîmes où il retrouve l'abbé Pierre Bouchy alors occupé à terminer son préceptorat chez la comtesse de Régis²⁶¹. Bouchy l'accueille chaleureusement et les deux amis demeurent presque deux mois ensemble. Casgrain ne s'absentera de Nîmes que pour aller voir le château de Candiac où naquit Montcalm²⁶². Au milieu de janvier 1874, les deux abbés se quittent. Tandis que Bouchy se rend à Saint-Etienne où il a accepté un poste de précepteur, Casgrain se dirige vers la Suisse en s'arrêtant à Tarascon ainsi qu'à Arles pour visiter des églises²⁶³. Son périple à travers les montagnes de la Suisse n'a qu'un but: se rendre au château de Chillon, sur les bords du lac Léman, où avait été enfermé Bonnivard²⁶⁴. A la fin de janvier^{264a}, Casgrain revient à Paris à la grande joie de Crémazie:

Je reviens consacrer tout le reste de mon voyage à Crémazie. Avec quelle joie il salua mon retour! Il lui semblait revoir le Canada.

Jusqu'au printemps, nous fûmes inséparables (...). Dire l'entrain et le brillant de sa conversation durant

259 Ibid.

260 Ibid.

261 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 32, p. 40-41.

262 Ibid.

263 Ibid., ch. 36.

264 En 1871, Casgrain a écrit le poème Le prisonnier de Chillon.

264a Eliza Baby Casgrain, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 12 févr. 1874, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres à ma mère 1873-1888, vol. XXXI.

ces longues veillées ou pendant que nous cheminions du parc Monceaux au Jardin des Plantes, du Père-Lachaise au bois de Boulogne! Il faut l'avoir entendu. Ses dix ans de souvenirs, d'impressions, d'observations, débordaient de sa mémoire avec l'impétuosité d'un torrent longtemps comprimé qui a rompu ses digues²⁶⁵.

A la lumière de la correspondance de l'abbé avec Marmette, il faut reconnaître que Casgrain a consacré beaucoup moins de temps à Crémazie qu'il ne le laisse entendre dans la biographie de celui-ci; ils n'ont pas vécu des mois côte à côte, comme des frères²⁶⁶. En effet, arrivé à Paris le 15 novembre, Casgrain est à Lourdes le 8 décembre et, quelques jours plus tard, on le retrouve à Nîmes où il passera une partie de l'hiver en compagnie de l'abbé Bouchy²⁶⁷; de retour à Paris avant février, Casgrain demeure avec le poète jusqu'au début de mars avant de le quitter pour aller prendre son bateau à Liverpool. Le 18 mars 1874, il est à Québec. Ainsi, les affirmations de Casgrain au sujet de sa rencontre avec Crémazie doivent être étudiées avec circonspection puisque les deux lettres de l'abbé à Marmette, celle du [21 nov. 1873] et celle du 18 décembre 1873, tendent à démontrer qu'il a préféré la compagnie de Bouchy à celle de Crémazie.

Ces trois séjours de l'abbé en Europe précèdent l'ère de prospérité qu'il va connaître quelques années plus tard.

265 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, p. 420-421.

266 Ibid., p. 422.

267 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. II, ch. 12, p. 40. Casgrain écrit: "Je revis de nouveau Monsieur Bouchy à Nîmes (à la fin de 1873 et au commencement de 1874), où je passai une partie de l'hiver avec lui".

A partir de 1880, Casgrain passera tous ses hivers²⁶⁸ en dehors du Canada car, à cause de troubles oculaires, il ne peut supporter les reflets du soleil sur la neige. C'est alors qu'il effectuera chaque année des voyages aux Etats-Unis ou en Europe.

Bien avant 1880, l'abbé Casgrain s'est rendu aux Etats-Unis. A l'automne 1869, il a fait un voyage à Philadelphie avec Mgr Cazeau afin d'"aller représenter l'Archevêque de Québec à la consécration de la cathédrale de la ville"²⁶⁹. Deux ans plus tard, il est allé à Boston pour rencontrer l'historien Francis Parkman avec qui il correspondait depuis quelques années. L'abbé visite alors cette ville en compagnie de Parkman qui le présente au poète Longfellow, au naturaliste Jean-Louis Rodolphe Agassiz, à l'écrivain William Henry Thome de même qu'au docteur Parker, millionnaire de Boston²⁷⁰. La ville de New York lui est aussi connue grâce à l'historien catholique John Gilmary Shea²⁷¹.

En décembre 1879, Casgrain séjourne un mois à Windsor, chez son frère Charles-Eusèbe, avant de se rendre à la Nouvelle-Orléans où réside son cousin Annibal Maguire. Lors de son deuxième voyage en Louisiane, au début de 1881, l'abbé fait la

268 Casgrain souligne ce fait dans la note qu'il a insérée au début de la correspondance de sa mère, voir ASQ, Fonds Casgrain, Lettres de ma mère, 1851-1871, vol. XXX.

269. Henri-Raymond Casgrain, [Foi et Patrie], conférence prononcée à l'Institut de la Bouteillerie à la Rivière-Ouelle, en 1879, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

270 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 33.

271 Lors de ses traversées en Europe, Casgrain s'arrêtait presque chaque fois à New York pour rencontrer l'historien.

connaissance de l'historien Charles Gayarré avec qui il échangera quelques lettres par là suite. Toutefois, son voyage à Saint-Augustin de la Floride, en compagnie de Joseph Marmette retient davantage l'attention car il révèle les sentiments des deux amis sur les Américains. Le récit de ce voyage effectué du 26 janvier au 26 février 1882 a fait l'objet des Lettres américaines²⁷² écrites en collaboration avec Marmette.

C'est à la suite d'une promesse²⁷³ faite à Alfred Duclos-DeCelles de L'Opinion publique que Marmette et Casgrain adressent aux lecteurs de ce journal leurs notes de voyage. L'abbé souligne d'ailleurs dans une courte lettre quel sera le sujet des Lettres américaines:

Quelques notes de voyages [sic] prises sur le genou, soit en wagon, soit en bateau à vapeur, soit dans les salons d'hôtels, des scènes de mœurs américaines, frappantes ou caractéristiques, des croquis de paysages, des tableaux de la vie intime esquissés à grands traits, voilà ce que vous nous avez demandé en nous serrant la main au moment du départ²⁷⁴.

272 Henri-Raymond Casgrain, Lettres américaines, (en collaboration avec Joseph Marmette), dans L'Opinion publique, vol. 13, no 6, 9 févr. 1882, p. 62, 64; no 8, 23 févr. 1882, p. 85-86; no 9, 2 mars 1882, p. 98, 100. Trois lettres furent publiées par Joseph Marmette, Lettres américaines, dans L'Opinion publique, vol. 13, no 10, 9 mars 1882, p. 109, 110, 112; no 14, 6 avril 1882, p. 160; no 15, 13 avril 1882, p. 169-170. (Des extraits de ces lettres sont parus dans Récits et Souvenirs, Québec, C. Darveau, 1891, p. 101-155). Casgrain a fait parvenir deux lettres au journal L'Opinion publique: Lettres américaines, vol. 13, no 11, 16 mars 1882, p. 121, 122, 124; no 13, 30 mars 1882, p. 145-146. (Ces deux lettres ont été publiées dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin et fils, 1896, t. 1, p. 323-352).

273 Lettres américaines, dans L'Opinion publique, vol. 13, no 6, 9 févr. 1882, p. 62. Il s'agit d'un commentaire de la rédaction du journal.

274 Ibid.; cet avant-propos adressé à M. DeCelles est signé R.C. et précède la première lettre écrite conjointement par Casgrain et Marmette.

Inutile donc de rechercher des effets de style dans ces lettres, note Casgrain, car cela risquerait de leur enlever "une partie de leur vivacité, de leur fraîcheur d'improvisation"²⁷⁵. Casgrain et Marmette décrivent bien sûr les différentes étapes de leur voyage mais ils insistent particulièrement sur certains aspects de la vie ontarienne et américaine.

En route vers la Floride, les deux voyageurs s'arrêtent à Détroit où habitent plusieurs familles canadiennes-françaises. Devenue possession américaine en 1812, Détroit garde encore "quelque chose du type et de l'esprit français"²⁷⁶ car,

"en dépit de la conquête, de l'isolement et de l'envahissement du flot anglo-saxon et américain, une partie de ce littoral est restée française d'esprit, de coeur, de langue et de tradition"²⁷⁷.

Cependant, disséminées le long du littoral américain,

"ces familles s'américanisent peu à peu et menacent de perdre, avec leur langue, leur physionomie française faute d'une organisation patriotique et religieuse, qui réveille chez elles, avec les traditions, le sentiment national!"²⁷⁸

Quoique cette menace ne semble pas trop affecter les paroisses canadiennes qui s'échelonnent le long de la rivière du Détroit, les deux écrivains espèrent que les Canadiens français de cette région continueront de lutter pour conserver leur nationalité:

²⁷⁵ Ibid.

²⁷⁶ Henri-Raymond Casgrain, Lettres américaines (en collaboration avec Joseph Marmette), dans L'Opinion publique, vol. 13, no 6, 9 févr. 1882, p. 62.

²⁷⁷ Ibid.

²⁷⁸ Ibid., p. 64.

S'ils réussissent, aussi bien que par le passé, à se soustraire à l'absorption étrangère, ils deviendront un des plus solides points d'appui de notre nationalité sur ce point de nos frontières²⁷⁹.

Ce texte est révélateur de la façon dont l'extension de la race est envisagée. L'organisation du système scolaire en Ontario, principalement dans le comté d'Essex, et la libéralité du gouvernement ontarien "qui donne aux Canadiens-Français [sic] tous les avantages possibles pour apprendre et sauvegarder leur langue²⁸⁰" seraient, selon les auteurs des Lettres américaines, les deux facteurs déterminants qui ont empêché jusqu'à ce jour, les paroisses canadiennes de s'américaniser. Mais de quelle façon peut-on travailler au maintien de la nationalité canadienne-française en Ontario? Pour répondre à cette question, Marmette et Casgrain empruntent les "nobles paroles" que Rameau de Saint-Père a déjà adressées aux Canadiens du comté d'Essex. Ce dernier leur rappelait en effet que l'amour de la religion et celui de la nationalité ne devaient jamais être séparés puisque l'oubli de la foi conduit à un abandon de la nationalité et, partant, de la langue²⁸¹. C'est pourquoi Rameau les exhortait à rester fidèles à leur origine:

Marchez donc devant vous plus que jamais attachés à vos traditions, à vos moeurs, à votre langue et à votre religion: c'est là ce qui a fait la force de vos frères du Canada, c'est là ce qui leur a permis d'accomplir la

²⁷⁹ Id., Lettres américaines dans L'Opinion publique vol. 13, no 8, 23 févr. 1882, p. 85.

²⁸⁰ Ibid., p. 86.

²⁸¹ Ibid.; les deux auteurs se réfèrent à Rameau de Saint-Père.

puissante et remarquable évolution qui les a élevés si haut. Suivez la même route, elle sera aussi votre appui et votre force (...) 282.

Ces considérations de Rameau de St-Père terminent la seconde lettre. Quant au dernier reportage, il offre bien peu d'intérêt si ce n'est qu'il raconte les aventures des deux voyageurs qui se sont arrêtés à Niagara pour admirer les chutes.

Des deux lettres²⁸³ de Casgrain parues dans L'Opinion publique, la première est dénuée d'intérêt puisqu'elle relate seulement les étapes de son voyage à travers les vastes contrées des Etats-Unis et refait l'historique de Saint-Augustin de Floride où il a séjourné quelque temps avec Marmette; mieux vaut s'attarder à la seconde qui exprime les opinions de Casgrain sur le peuple américain jugé spéculateur, vaniteux et prétentieux.

L'abbé se défend bien d'exagérer son portrait; il soutient que George Monro Grant a exprimé des opinions semblables dans son ouvrage Picturesque Canada. Casgrain ne veut pas se montrer injuste à l'égard des Américains; il souhaite simplement qu'on mette "une sourdine à la note admirative qu'on leur chante sans cesse"²⁸⁴. Pourquoi agir autrement, s'exclame l'auteur:

Serions-nous si blâmable de dire franchement leur fait à ces Yankees, tandis qu'eux se gênent si peu à l'égard des Canadiens, tandis qu'ils ont toujours soin de nous réserver leurs plus beaux dédains, à défaut de calomnies?²⁸⁵

282 Ibid.; Casgrain et Marmette citent Rameau de Saint-Père.

283 Nous renvoyons aux deux lettres de Casgrain reproduites dans Oeuvres complètes, t. 1, p. 323-352.

284 Henri-Raymond Casgrain, Lettres américaines, dans Oeuvres complètes, t. 1, p. 348.

285 Ibid.

Constatant que le niveau de la morale publique et privée s'abaisse aux Etats-Unis, Casgrain craint qu'un tel voisinage ne nuise aux Canadiens qui pourraient être absorbés par l'annexion ou par l'imitation²⁸⁶. Ici, l'abbé modifie son jugement sur l'annexion aux Etats-Unis car onze ans plus tôt, alors qu'il se trouvait au magnifique hôtel Revere de Boston, il écrivait à Joseph Marmette: "Ici, je me trouve aussi à l'aise que chez nous. Peut-il en être autrement d'un annexioniste?"²⁸⁷ Lors de ce voyage à Boston en 1871, il avait été reçu avec beaucoup de politesse par Francis Parkman qui l'avait "présenté à la plus haute société scientifique de Boston"²⁸⁸. Charmé par l'accueil et l'hospitalité des gens qu'il avait rencontrés, il avait écrit à Marmette: "Comment ne serais-je pas annexioniste après tant de politesses"²⁸⁹. Son séjour à New York, lors de ce même voyage, ne faisait qu'accroître ses sympathies pour le peuple américain²⁹⁰. Ce qu'il affirmait alors contraste avec ce qu'il déclare maintenant de l'ennemi que semble devenu le Yankee. "Déjà, dit-il, il nous a enlevé un demi-million de Canadiens, le plus vigoureux de notre sang. L'imitation peut nous enlever le reste"²⁹¹. Et Casgrain

286 Ibid., p. 349.

287 Id., Lettre à Joseph Marmette, 4 mai 1871, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/88.

288 Id., Lettre à Joseph Marmette, 8 mai 1871, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/89.

289 Ibid.

290 Id., Lettre à Joseph Marmette, 9 mai 1871, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/90.

291 Id., Lettres américaines, dans Oeuvres complètes, t. 1, p. 349.

profite de l'occasion pour condamner sévèrement la conduite de ces Canadiens des Etats-Unis qui, venant se promener dans les campagnes canadiennes, incitent en quelque sorte leurs concitoyens à améliorer leur condition en allant les rejoindre aux Etats-Unis²⁹². A ses yeux, l'émigration aux Etats-Unis est l'"une des plus cruelles blessures de notre peuple"²⁹³. Bien sûr, il y a des Canadiens qui se sont enrichis aux Etats-Unis, mais il s'empresse d'ajouter:

(...) vous ne pouvez compter le nombre de nos malheureux compatriotes qui sont allés y faire naufrage, qui y ont trouvé la ruine de leur avenir, de leur santé et même, hélas, trop souvent la ruine de leur religion et de leur nationalité²⁹⁴.

La perte de la religion et de la nationalité, voilà ce qu'il redoute le plus: "L'imitation des Américains, voilà ce qui nous perdra, si nous avons à périr"²⁹⁵. Cette lettre ainsi que les autres confirment le changement d'attitude de l'abbé à l'égard du peuple américain.

Casgrain fera deux autres voyages aux Etats-Unis; d'abord à Détroit, au cours de l'hiver de 1884, puis l'année suivante à Saint-Augustin de la Floride, accompagné cette fois-ci de son frère, l'abbé René Casgrain. Lors de ce dernier voyage, les

292 Ibid., p. 350.

293 Id., [Foi et Patrie], conférence prononcée à l'Institut de la Bouteillerie à la Rivière-Ouelle, en 1879, ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

294 Ibid.

295 Id., Lettres américaines, dans Oeuvres complètes, t. 1, p. 350.

deux abbés se rendent à la Havane où reposent les restes de Le Moyne d'Iberville. Henri-Raymond en profite pour copier l'extrait de sépulture de d'Iberville qui se trouve aux archives de la cathédrale de la Havane²⁹⁶. A son retour de Cuba, il rend visite à son cousin Alphonse qui est curé d'Haverhill au Massachusetts. Selon ce dernier, Henri-Raymond Casgrain serait venu à Haverhill pour faire traduire par John Boyle O'Reilly de Boston sa critique d'un ouvrage de Francis Parkman²⁹⁷.

Au cours de son séjour de plus d'un mois chez son cousin, Casgrain a de nombreux rapports "avec plusieurs savants de Boston à par [sic] de Mr. [sic] Parkman²⁹⁸". Lors d'un dîner chez le millionnaire Parker où il avait été invité, l'abbé se trouve, à sa grande satisfaction, en présence de quelques littérateurs bostonnais. Alphonse Casgrain décrit dans ses Mémoires l'atmosphère de ce dîner auquel il a lui-même pris part:

Pourtant l'abbé Casgrain jubilait, lui, il était dans son élément. Jouir des beautés de l'esprit, de la science, de la compagnie surtout des plus hauts littérateurs des Etats-Unis comme: Parkman [sic], Whittier, John Boyle O'Reilly; pensons-y donc, quel régal pour l'abbé Casgrain. Mais il y avait un point noir dans toute [sic] ces réjouissances. Comment en sortirions-nous? Quel dénouement allait donc survenir?²⁹⁹

²⁹⁶ Id., F.-X. Garneau, dans Oeuvres complètes, t. 2, p. 121-122, note.

²⁹⁷ Alphonse Casgrain, Mémoires, 1908-1913, Musée du Québec, manuscrit, p. 85. L'auteur ne précise pas de quel ouvrage il s'agit.

²⁹⁸ Ibid.

²⁹⁹ Ibid., p. 86.

En racontant l'événement, Alphonse Casgrain dévoile un autre travers de son cousin:

L'abbé Casgrain osa bien les inviter tous ces messieurs jusqu'à Mad. Parker à un diner [sic], vous allez penser un diner [sic] au Vendôme, au Brunswick ou au Parks Hotel, tous grands hotels [sic] fashionables de Boston; nenni il les invita tout simplement à venir diner [sic] chez moi à Haverhill. Je savais mon abbé rusé, mais pas tant que cela. Savez-vous quel truc imaginable. Et bien l'invitation lancé [sic] aujourd'hui était contremandée le lendemain. Il écrivait à Mad. Parker qu'une dépêche l'appelait immédiatement à Québec. Oh que ça peint bien l'abbé Casgrain, il aimait beaucoup à être reçu chez les autres mais ne recevait jamais, sa mère une grande dame anglaise plus que canadienne, lui avait dit que quand on se met dans les obligations des autres il faut leur en témoigner de la reconnaissance et les recevoir comme on a été reçu³⁰⁰.

Cette anecdote pourrait se confirmer par bien d'autres analogues puisque, au cours de ses nombreux voyages en Europe où il s'est fait beaucoup d'amis, Casgrain utilise en quelque sorte son statut de prêtre et d'écrivain canadien pour s'assurer certaines prérogatives.

A partir de l'hiver 1886, il se tourne vers l'Europe qu'il visitera annuellement jusqu'en 1899, exception faite de

300 Ibid.

1896³⁰¹. Jetons un coup d'oeil sur quelques-uns de ces voyages. A l'automne de 1885, Casgrain songe à se rendre à Rome afin de "visiter une dernière fois le Tombeau des Apôtres, avant que [sa] vue qui s'affaiblit toujours et [l']oblige depuis plusieurs années, de fuir nos hivers ne [lui] perm[ette] plus de [s']éloigner³⁰²". En apprenant cette nouvelle le grand-vicaire Cyrille Légaré confie une mission à l'abbé Casgrain: tirer avantage de son séjour à Rome pour obtenir le chapeau de cardinal pour l'évêque de Québec, Mgr Taschereau³⁰³. Pour sa part, le recteur de l'Université Laval, le grand-vicaire Hamel³⁰⁴, demande à

301 Voici la liste des voyages de Casgrain en Europe, à partir de 1886, telle qu'il l'a dressée au début du volume Lettres de ma mère, vol. XXX, ASQ, Fonds Casgrain, no 0472: Hiver de 1886, en Italie; hiver de 1887, en Italie; hiver de 1888, en France et en Angleterre; hiver de 1889, de 1890 et de 1891, à Paris; 16 déc. 1891 - 24 avril 1892, Egypte, Palestine et Grèce; 14 déc. 1892 - 27 mars 1893, Paris, Rome, retour par la Suisse et Cologne; 30 janv. 1895 - 8 avril 1895, Paris, Versailles et Rouen; 30 déc. 1896 - 23 mars 1897, Paris et Londres; 24 nov. 1897 - 9 mai 1898, Paris; 29 nov. 1898 - 17 avril 1899, Paris. Dans les Souvenances canadiennes (t. V, ch. 51, p. 221), Casgrain écrit: "Après mon pèlerinage en Terre-Sainte [sic] (1892), j'ai fait encore cinq voyages en Europe sur lesquels je glisse rapidement". Il note alors pour l'année 1893 son séjour à Paris et à Rome avec son frère René et l'archevêque de Québec, Mgr Bégin; pour l'année 1895, il souligne son voyage à Paris et sa visite de Rouen; durant l'année 1897, il séjourne à Paris et à Londres; au cours des années 1898 et 1899, il ira successivement à Paris. Casgrain ne parle pas d'un voyage qu'il aurait fait en Europe du 15 déc. 1893 à mars 1894.

302 Henri-Raymond Casgrain, Notes de mon voyage à Rome, en 1886, ASQ, Fonds Casgrain, no 0510, p. 1. Ce texte est reproduit presque intégralement dans Souvenances canadiennes, ACSAP, t. V, ch. 42-44.

303 Ibid.; aussi dans Souvenances canadiennes, ACSAP, t. V, ch. 42.

304 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. V, ch. 42.

Casgrain de se servir de son influence pour faciliter l'obtention du titre de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand au surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet. Si Casgrain avait l'intention de s'occuper de ces deux requêtes, un motif personnel l'attirait dans la Ville Eternelle: évaluer ses chances de succès dans son procès avec Joseph-Charles Taché.

Avant que Casgrain ne parte pour Rome, le grand-vicaire Légaré et lui-même résolurent de s'adresser

au Gouverneur Général, Lord Landsdowne, par l'intermédiaire d'un des Ministres Canadiens [sic], pour obtenir de ce gouverneur qu'il demandât à la Reine d'écrire au Souverain Pontife, comme nous savions qu'Elle l'avait déjà fait pour le Cardinal Howard³⁰⁵.

Alors que Gédéon Ouimet s'apprête à partir pour Ottawa, l'abbé Casgrain le prie de s'assurer auprès de M. Chapleau "si Lord Landsdowne serait disposé à écrire à la Reine pour obtenir la faveur que nous (Légaré et Casgrain) désirons³⁰⁶". Il semble que l'Honorable Chapleau, qui en avait parlé à Sir John MacDonald, entra parfaitement dans les vues des deux abbés³⁰⁷.

Parti de Québec le 9 décembre, Casgrain arrive à Paris le 20. Comme il n'a pu rencontrer Sir John MacDonald à Londres, il lui écrit alors de Paris. La réponse de MacDonald qui ne lui parvient qu'après son départ pour Rome, le 8 janvier 1886, se lit ainsi:

305 Id., Notes de mon voyage à Rome, en 1886, p. 2.

306 Ibid., p. 4.

307 Ibid., p. 4-5.

Reverend Sir,

I have to acknowledge the receipt of your private letter of the 14th [dec.].

I have had some communication with Cardinal Manning on the subject of your note. I understand that he will communicate with the Vatican on the matter³⁰⁸.

Lorsqu'il arrive à Rome, l'abbé multiplie les rencontres afin de mener à bien la mission qu'on lui a confiée. Sans attendre le résultat de ses démarches auprès des autorités romaines, il rentre à Paris après avoir visité Florence, Venise, Milan et Aix-les-Bains.

Un mois après son départ de Rome, le 11 février, Casgrain reçoit un télégramme qui lui annonce que Mgr Taschereau sera élevé au cardinalat³⁰⁹. Quelques semaines plus tard, il écrit à son ami Alfred Garneau pour l'entretenir des avantages de son séjour à Paris et de l'affaire du cardinalat:

Mon séjour à Paris a été d'autant plus agréable que j'y ai bon nombre de connaissances; je n'ai pas été un seul jour sans avoir une invitation soit à déjeuner, soit à dîner; cela vous met en contact avec une foule de personnes agréables et quelquefois célèbres (...). Ainsi que vous avez dû l'apprendre les distractions de mon voyage ne m'ont pas empêché de mener à bonne fin l'affaire du Cardinalat de Mgr Taschereau. Je commence à croire que je suis un diplomate, du moins d'autres me l'ont dit à Rome en me voyant à l'oeuvre³¹⁰.

Le 7 juin 1886, l'archevêque de Québec est informé par télégramme de sa nomination. Si Casgrain a eu quelque influence dans la

³⁰⁸ Ibid., p. 7 bis.

³⁰⁹ Le décret fut signé le 7 juin 1886, mais l'annonce a été faite à Rome le 10 mars 1886.

³¹⁰ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Alfred Garneau, 1er avril 1886, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XI, no 66. Casgrain raconte dans les Souvenances canadiennes (t. V, ch. 42-43) son rôle dans l'affaire du cardinalat; il existe aussi un carnet de notes manuscrites sur ce sujet, ASQ, Fonds Casgrain, no 0510.

décision de Rome, on s'étonne de n'en trouver aucune mention dans le volume-souvenir³¹¹ consacré au cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau.

L'année 1886 demeure néanmoins importante pour l'abbé. Grâce à son habileté, Mgr Taschereau devient cardinal (7 juin 1886), Gédéon Ouimet obtient le titre de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand (été 1886), enfin le jugement de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dans l'affaire de son procès avec Taché, lui est favorable (6 sept. 1886).

Casgrain profitera de bien d'autres voyages en Europe. S'il copie ou fait copier divers documents sur le Canada et l'Acadie dans les bibliothèques de Paris ou de Londres, il s'intéresse également aux activités culturelles en assistant à des conférences, des opéras ainsi qu'à des pièces de théâtre. Les Souvenances canadiennes contiennent de nombreux renseignements sur ces différents séjours en Europe. Mais de tous les voyages, le pèlerinage en Terre sainte apparaît comme l'un des meilleurs souvenirs de l'abbé.

Casgrain quitte Québec le 16 décembre 1891 pour arriver à Rome le 16 janvier 1892 après avoir été rejoint à Gênes par Mgr Henri Têtu, son frère l'abbé Alphonse Têtu, et l'abbé François-Xavier Faguy qui reviennent tous trois de Lourdes. Au moment du départ, le 5 février, les pèlerins canadiens sont au nombre de six: Mgr Henri Têtu, procureur de l'Archevêché de Québec,

³¹¹ Le premier cardinal canadien. Souvenir de 1886, Québec, A. Côté, 1886, 302 p.

Alphonse Têtu, professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, F.-X. Faguy, curé de la basilique de Québec, Timothée Sauriol du Collège de Sainte-Thérèse, Henri Cimon³¹², professeur au Séminaire de Chicoutimi ainsi que Henri-Raymond Casgrain³¹³. En route vers Naples, les voyageurs s'arrêtent d'abord au célèbre monastère du Mont-Cassin; puis après les visites de Naples, Sorrente et Pompéi, ils s'embarquent sur un paquebot à destination d'Alexandrie où ils arrivent le 15 février. Avant de partir pour la Terre sainte, les abbés se rendent au Caire pour admirer les pyramides. De retour à Alexandrie, ils reprennent la mer et, le 20 février, ils arrivent à Jaffa. La vue de Jérusalem émerveille les pèlerins qui, à peine arrivés, se mettent en contact avec le frère Liévin qui leur servira de guide. Du 23 au 28 février les prêtres canadiens quittent Jérusalem pour une excursion qui les conduit à Bethléem, à Saint-Jean dans les montagnes³¹⁴ (Ain-Kâren), aux Vasques³¹⁵ de Salomon, à Saint-Sabas, à la Mer Morte, au Jourdain et à Jéricho. Sur le chemin du retour, ils s'attardent à Béthanie et au mont des Oliviers. La dernière étape de leur visite est la plus

312 Henri Cimon, Aux vieux pays. Impressions et souvenirs, Montréal, Beauchemin, 1917, 3^e éd., 341 p. En racontant son voyage en Terre sainte, l'auteur y fait mention de l'abbé Casgrain à quelques reprises.

313 Lettres de l'abbé Henri-Raymond Casgrain publiées dans La Semaine religieuse de Québec du 27 févr. au 25 juin 1892; ces lettres datées du 24 janv. au 24 avril 1892 relatent le voyage de l'abbé. Casgrain consacre deux chapitres des Souvenances canadiennes à ce voyage (t. V, ch. 49-50).

314 Lieu de naissance de Saint-Jean-Baptiste.

315 Les voyageurs visitent les immenses réservoirs d'eau.

difficile puisqu'ils mettent quatre jours pour se rendre à Nazareth à cheval. Après leur séjour en Terre sainte, les pèlerins reviennent vers Rome en passant par Athènes, Brindisi et Naples. Deux semaines plus tard, Casgrain quitte Rome pour Québec.

L'abbé Casgrain a tenu un journal de son pèlerinage en Terre sainte qu'il a publié sous forme de lettres dans la Semaine religieuse de Québec. A la lecture de ces récits, on se laisse charmer par les descriptions pittoresques des villes et des églises visitées ainsi que des excursions et des randonnées.

Ce voyage et tant d'autres témoignent de l'aisance financière de Casgrain qui demeure l'un des Canadiens qui a le plus voyagé au XIX^e siècle, par plaisir sans doute, mais aussi pour d'autres motifs³¹⁶. Dans ses Souvenances canadiennes, il rappelle l'enrichissement de ces voyages:

Il y a peu de mérite à courir le monde, surtout de nos jours que les communications sont si faciles. Toutefois ce n'est pas sans un profit appréciable que l'on joint à l'étude, l'expérience des voyages, la vue des pays dont on a lu. On s'y dépouille de bien des préjugés, on élargit le cercle de ses connaissances et surtout on les précise. Le jugement s'éclaire et s'affine. On voit les objets non pas sous le jour plus ou moins factice où ils nous apparaissent quand on les regarde seulement en imagination et dans les livres, mais tels qu'ils sont en réalité, avec leurs justes proportions³¹⁷.

Des trois premiers voyages de l'abbé en Europe, celui de 1873-1874 a retenu notre attention puisque c'est à ce moment-là que Casgrain a rencontré Octave Crémazie en France. Quoique

316 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I, ch. 10, p. 199.

317-Ibid., t. II, ch. 18, p. 133.

l'abbé relate ce voyage dans sa biographie sur le poète ainsi que dans ses Souvenances canadiennes, le récit qu'il en donne n'est pas tout à fait conforme à la réalité. Après l'analyse que nous avons faite de cette rencontre entre les deux amis, il convient de nuancer les propos de l'abbé. On dénote chez lui cette tendance manifeste à organiser les faits de façon à toujours se mettre en évidence.

Quant aux voyages de Casgrain aux Etats-Unis, ils lui permettent d'entretenir de bonnes relations surtout avec les historiens Francis Parkman, John Gilmary Shea et Charles Gayarré. Et s'il se plaît en compagnie des gens cultivés, les Lettres américaines racontant le voyage qu'il a effectué en compagnie de Joseph Marmette à Saint-Augustin de la Floride en 1882 laissent voir qu'il n'a plus le même engouement pour le peuple américain. Son séjour chez son cousin Alphonse, à Haverhill, met en lumière un autre travers de notre voyageur. En effet, Casgrain aime mieux être reçu chez les autres que recevoir. Lorsqu'on jette un coup d'oeil aux nombreuses cartes d'invitation qu'il a soigneusement conservées dans ses papiers personnels, on se rend compte qu'il a entretenu sa bonne renommée auprès de personnages influents. Ainsi, ses nombreux voyages deviennent-ils moins onéreux puisqu'il peut bénéficier de l'hospitalité de son entourage.

Parmi les différents voyages qu'il entreprend en Europe à partir de 1886, nous avons insisté sur son séjour à Rome en 1886 dans le but de montrer ses qualités de diplomate. Lors de son passage dans la ville éternelle, l'abbé avait mis à profit ses influences afin d'accomplir la mission dont il était chargé.

Son pèlerinage en Terre sainte au cours de 1892 est plutôt culturel. Si c'était un privilège à l'époque de voir Rome et d'avoir une audience avec le pape, ceux qui visitaient les lieux saints réalisaient un rêve car ils pouvaient ainsi se retremper aux sources du christianisme. Casgrain a pleinement profité de ce voyage et le récit qu'il en fait dans La semaine religieuse de Québec laisse paraître sa fascination et son émerveillement à la vue de tant de beautés.

Les quelques autres voyages que l'abbé effectue en Europe après son pèlerinage en Terre sainte n'ont pas l'intérêt de ceux que nous avons relatés. Au cours des dernières années de sa vie, Casgrain préfère se confiner dans sa retraite au couvent du Bon-Pasteur de Québec, car l'état de ses yeux l'empêche de voyager. Il accepte avec résignation cette vie de réclusion mais il n'abandonne pas pour autant sa carrière d'écrivain. Aidé d'une secrétaire, il entreprend la rédaction de ses mémoires (1899-1902) et prépare une étude de mœurs intitulée La vie de famille. Ce dernier ouvrage ne peut être achevé car sa maladie le fait trop souffrir.

Deux mois après avoir déposé la plume, l'abbé Henri-Raymond Casgrain, atteint d'une congestion pulmonaire, expire le jeudi 11 février 1904, au couvent des soeurs du Bon-Pasteur de Québec³¹⁸. Au soir de sa mort, l'annaliste de l'institution écrit:

Monsieur l'Abbé Casgrain a rendu sa belle âme à Dieu, ce matin à 8:45 hres. Combien nous étions loin de croire que ses pressentiments étaient aussi fondés

318 Annales de l'Asile du Bon-Pasteur, Québec, 11 févr. 1904, vol. 12, p. 6, Archives des Soeurs du Bon-Pasteur.

et qu'en peu de temps, la mort a fait son oeuvre! Il est cependant pour nous une consolation, c'est qu'il ~~est demeuré~~ avec nous jusqu'à la fin de sa vie et que nous avons pu recevoir son dernier soupir³¹⁹.

La dépouille mortelle ~~est~~ d'abord exposée au couvent; puis, le dimanche 14 février, dans l'après-midi, Mgr Charles-Octave Gagnon préside à la translation des restes dans la chapelle de la communauté³²⁰. Les obsèques ont lieu le lendemain matin à neuf heures trente, au milieu d'une foule considérable³²¹. Mgr Cyrille-Alfred Marois chante le service, assisté par le supérieur du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'abbé Georges Minville, et par le vicaire de l'église Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Taschereau; le recteur de l'Université Laval, Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, prononce l'oraison funèbre³²². Lors de l'inhumation au cimetière du couvent, les restes du défunt sont placés près de la fondatrice du Bon-Pasteur, madame François-Xavier Roy, et de l'aumônier de la communauté, Mgr Charles-Félix Cazeau³²³.

Au lendemain de la mort de Henri-Raymond Casgrain, quelques proches lui rendent hommage. Un professeur de littérature de l'Université Laval, George Stewart, fait paraître, dans The Chronicle³²⁴ du 12 février, un article qui résume la

319 Ibid.

320 Anonyme, Feu l'abbé H.-R. Casgrain. Ses obsèques, dans Le Soleil, vol. 8, no 41, 15 févr..1904, p. 8.

321 Ibid.

322 Ibid.

323 Ibid.

324 George Stewart, A Good Man Passed Away, dans The Chronicle, 12 févr. 1904, p. 4.

carrière de l'écrivain. Tandis que c'est à la vie sacerdotale que s'attache, d'une façon très élogieuse, Mgr Mathieu dans son oraison funèbre. Au dire de l'orateur, "l'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie se fondaient dans le cœur de M. l'abbé Casgrain en un seul amour primant tous les autres³²⁵". Autant il a fait aimer l'Eglise par ses hagiographies, note Mgr Mathieu, autant il a célébré la patrie par des scènes de la vie champêtre. Après avoir loué le dévouement de Casgrain comme prêtre, il rappelle avec quel esprit de sacrifice l'abbé a supporté une maladie des yeux qui l'a importuné toute sa vie. Ce qui ne l'a pas empêché de publier de nombreux ouvrages et articles.

L'exagération ne manque pas dans ce témoignage de Mgr Mathieu qui considère l'abbé Casgrain comme "un de nos prêtres les plus distingués, un de nos citoyens les plus éminents³²⁶". Moins d'un mois plus tard, Mgr Henri Têtu publie une notice intitulée L'abbé Casgrain et son testament, dans laquelle il ne tarit pas d'éloges sur l'abbé qui, dit-il, "restera l'un de nos littérateurs les plus féconds comme l'un de nos historiens les plus instruits et les plus élégants³²⁷".

Lors de la séance de clôture de l'Université Laval, le 19 juin 1904, Mgr J.-C.-K. Laflamme prononce un discours dans lequel il évoque le souvenir de celui qui fut à la fois un des

³²⁵ Mgr Olivier-Elzéar Mathieu, L'oraison funèbre de M. l'abbé Raymond Casgrain, dans Le Soleil, vol. 8, no 41, 15 févr. 1904, p. 5.

³²⁶ Ibid.

³²⁷ Mgr Henri Têtu, L'abbé Casgrain et son testament, dans Le Soleil, vol. 8, no 60, 8 mars 1904, p. 2. L'auteur fait l'éloge de Casgrain en plus de reproduire son testament spirituel daté du 28 mars 1902.

fidèles amis et l'un des insignes bienfaiteurs de l'institution³²⁸. A l'aide de quelques notes recueillies dans la correspondance de Casgrain, Mgr Laflamme retrace brièvement divers aspects de sa vie: le séminariste, le voyageur, l'écrivain et surtout le prêtre dévoué. Sans trop détailler la carrière littéraire de l'abbé, il la résume ainsi:

Le temps n'est pas venu de l'apprécier à sa juste valeur et des plumes plus autorisées lui rendront un jour pleine justice. On verra alors que son rôle a été à la fois grand et honorable; que si quelques-uns de ses jugements sont modifiés un jour, quelques faits rectifiés, l'ensemble de son oeuvre gardera une valeur incontestable³²⁹.

Trois jours plus tard, Adolphe-Basile Routhier qui avait déjà eu des démêlés avec Casgrain en 1872 lui rend hommage devant les membres de la Société royale du Canada. L'auteur donne une courte biographie de l'abbé en plus de juger de son mérite comme historien. Des Légendes canadiennes à son Montcalm et Lévis, Casgrain a perfectionné sa manière d'écrire, souligne Routhier; si Un pèlerinage au pays d'Évangéline lui a plu, il préfère néanmoins le Montcalm et Lévis qui "est du plus puissant intérêt, et très documenté"³³⁰.

Tous ces témoignages se ressemblent en ce sens qu'ils présentent une image des plus flatteuses du disparu. Casgrain apparaît alors comme un saint prêtre, un travailleur infatigable,

³²⁸ Mgr Joseph-Clovis Laflamme, L'abbé Henri-Raymond Casgrain dans Annuaire de l'Université Laval, 1903-1904, no 47, p. 174.

³²⁹ Ibid., p. 181.

³³⁰ Adolphe-Basile Routhier, Eloge historique de monsieur l'abbé H.-R. Casgrain, dans MSRC, 2^e série, vol. 10, sect. 1, 1904, p. 41.

un chercheur éclairé, un digne représentant du Canada à l'étranger, un fin causeur plaisant par son entrain et sa gaieté.

Lorsque Camille Roy publie son étude sur Casgrain, entre juin et novembre 1904, il énumère les qualités dont nous venons de parler mais il nuance davantage les jugements de ses prédécesseurs. Pourtant, il ne prétend pas faire une synthèse de la carrière littéraire de Casgrain, tout au plus veut-il en dégager les lignes essentielles.

Bref, les contemporains de Casgrain ont surtout mis en valeur les qualités de cet homme de lettres qui, à bien des égards, méritent les louanges qu'on lui a décernées. Cependant, le portrait qu'ils ont tracé du disparu ne reflète que partiellement sa personnalité. Il y a donc lieu de modérer les jugements portés sur l'auteur des Légendes canadiennes; en effet, certains des agissements de Casgrain demeurent pour le moins discutables notamment pour un membre du clergé.

Homme d'affaires et grand voyageur, Casgrain a donc su tirer partie de l'aisance financière qu'il s'est assurée. Retiré à la Rivière-Ouelle pendant les années 1872-1878, l'abbé n'en poursuit pas moins sa carrière d'écrivain. En 1876, il accepte à la demande du surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, de servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les imprimeurs au sujet des livres donnés en prix dans les écoles. Sa tâche consiste à fournir au département de l'Instruction publique un certain nombre d'ouvrages canadiens dont il a lui-même choisi les auteurs. Nous savons combien l'abbé s'est avéré un homme d'affaires des plus astucieux dans cette entreprise. Certes, ce projet de rendre plus accessible les oeuvres

littéraires en les distribuant largement rencontrait les vues de Casgrain qui a déployé toute son ardeur pour "répandre le goût de la littérature canadienne" et en même temps se procurer un meilleur revenu.

L'abbé a veillé à se rétribuer lui-même pour son rôle d'intermédiaire; mais afin de se donner bonne conscience, il a redistribué ces sommes d'argent à des communautés religieuses. En somme, les prêts à fonds perdu qu'il a accordés moyennant une rente viagère de 6% à 8% lui ont permis de récupérer un capital d'environ \$20,000.

Outre ce subterfuge des plus rentables, Casgrain s'assure d'autres gains substantiels par la vente de ses droits d'auteur, par la publication de nombreux articles et par son rôle d'éditeur. Plus que tout autre peut-être, son métier d'écrivain lui rapporte, ce qui ne veut pas dire qu'il ait vécu de sa plume. Cependant, parmi les littérateurs de son temps et les membres du clergé, l'abbé mène un train de vie assez remarquable; ses nombreux voyages aux Etats-Unis et en Europe le démontrent clairement.

Un coup d'oeil sur le recensement de ses voyages tel qu'il l'a dressé démontre qu'il a effectué seize traversées en Europe entre 1858 et 1899; à cela, il faut ajouter ses nombreuses randonnées à travers les Etats-Unis et l'Acadie. Ses fréquents déplacements surtout entre 1880 et 1899 étaient rendus nécessaires à cause de sa photophobie. En effet, chaque hiver, il a quitté le Canada parce que les reflets du soleil sur la neige affectaient ses yeux. En plus d'être bénéfiques pour sa santé, ces voyages lui offraient une excellente occasion de

parfaire ses connaissances et d'approfondir l'histoire du Canada et de l'Acadie par la recherche de documents. Précisons toutefois que ce n'est pas toujours lui qui copiait les documents car il recourait souvent à des auxiliaires.

A l'étranger, Casgrain se soucie de faire connaître la littérature canadienne de même que l'histoire du Canada. Et, conscient de sa renommée, il multiplie les rencontres; aussi le voit-on se lier d'amitié avec des personnes qui ont une certaine notoriété: descendants des grandes familles françaises, archivistes, bibliothécaires, historiens et littérateurs. Si Casgrain entretient sa réputation d'écrivain au Canada, il se préoccupe tout autant, pendant ses nombreux voyages à l'étranger, de mettre en valeur son rôle de représentant de l'élite canadienne-française.

Lorsqu'il meurt en février 1904, à l'âge de soixante-treize ans, la plupart des hommes de lettres qu'il a côtoyés sont disparus. Sa mort est à peine signalée; tout au plus quelques contemporains lui rendent un hommage élogieux dans les journaux, préférant taire certains comportements de Casgrain de peur d'accabler un homme qui, malgré ses travers, a laissé une oeuvre valable comme historien et comme littérateur.

Toute la vie de l'abbé se caractérise donc par une activité débordante en dépit d'une maladie des yeux qui l'a incommodé à maintes reprises. Néanmoins, Casgrain a produit une oeuvre abondante qu'il convient maintenant d'examiner.

CHAPITRE IV

CASGRAIN HISTORIEN

Dans l'oeuvre de l'abbé Casgrain, l'histoire occupe une place privilégiée soit dans ses textes théoriques ou ses écrits. Et pour bien situer cette vaste production, il importe d'abord de préciser quelle fut son approche. La chose est possible à partir des deux essais qui s'intitulent Le mouvement littéraire en Canada (1866) et Critique littéraire (1872).

Dans le premier texte, l'abbé énumère les trois écueils que doit éviter la critique - les éloges non justifiés, la moquerie et les comparaisons entre les écrivains canadiens et français - pour souligner ensuite les éléments positifs:

Une étude attentive, un examen sérieux des ouvrages qui surgissent, de sobres encouragements, mêlés de conseils graves, telles sont les qualités d'une saine critique, propre, à la fois, à fortifier le talent et à diriger, à réprimer ses excès et à favoriser son essor¹.

Six ans plus tard, Casgrain reformulera ses idées critiques d'une manière plus explicite. Sans doute se souvient-il du conseil de Crémazie qui, après la lecture de l'essai de 1866, lui avait suggéré d'être plus objectif dans ses appréciations:

Vous venez de placer la critique dans sa véritable voie, écrivait le poète; comme vous aviez pour but de montrer la force de notre littérature canadienne, vous avez dû naturellement ne montrer que le beau côté de la médaille. Si je me permettais de vous adresser une

¹ H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 9-10.

prière, ce serait de continuer ce travail plus en détail, en louant ce qui est beau, en flagellant ce qui est mauvais. C'est le seul moyen d'épurer le goût des auteurs et des lecteurs².

Aussi, l'abbé propose-t-il des critères d'analyse dans Critique littéraire:

Ce qu'il faut aujourd'hui pour favoriser ce mouvement [intellectuel], pour développer le goût et fortifier la pensée des écrivains, c'est une critique saine et vigoureuse, qui ne craigne pas de porter hardiment le scalpel dans les écrits de nos auteurs, de les analyser froidement et librement, d'en montrer, sans crainte, les défauts à côté des beautés véritables³.

La critique bienveillante n'a plus sa place puisqu'on possède maintenant "une foule de littérateurs distingués, de plumes habiles à manier l'histoire, la poésie, le roman, la polémique"⁴.

Désormais la critique sérieuse s'impose:

Le temps est passé des panégyriques littéraires: ces ménagements, ces critiques à l'eau de rose qui avaient leur utilité, qui étaient même nécessaires il y a quelques années, quand les lettres canadiennes en étaient à leur début, seraient fatales aujourd'hui. Ils n'auraient pour effet que d'endormir nos hommes de lettres dans une fausse sécurité, de les faire reposer sur des lauriers éphémères trop facilement conquis; tandis qu'une vigoureuse critique qui signalerait bravement leurs faiblesses aussi bien que leurs qualités, stimulerait leur ardeur, épurerait leur goût, élargirait leurs idées, en éclairant le jugement des lecteurs⁵.

2 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, [10 avril] 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 2; publiée dans Octave Crémazie, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, p. 25.

3 Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3, p. 92, col. 2; Ce texte publié dans L'Opinion publique du 15 août et du 22 août 1872 a paru en brochure au cours de 1872 sous le titre de Critique littéraire, 1ère livraison, Chauveau, Québec, Darveau, 1872, 56 p. Dans les 2^e et 3^e éditions des Oeuvres complètes de l'abbé cette étude est retranchée.

4 Ibid., p. 92, col. 1.

5 Ibid., p. 92, col. 2.

Ce type de critique, qui oblige à une "tâche difficile et ingrate"⁶, n'existe pas selon Casgrain. Et il en donne lui-même la raison: "Si quelqu'un hasarde un mot de réserve dans une page d'éloges, il redoute de scandaliser le public"⁷. Mais il est temps de se montrer plus exigeant: "Pourquoi, écrit-il, ne pas dire tout haut ce que chacun dit tout bas? N'est-il pas temps de séparer l'ivraie du bon grain, de distinguer l'or du clinquant"⁸?"

Si Casgrain a posé quelques jalons susceptibles d'orienter la critique, nous verrons se dessiner sa pensée dans l'analyse des oeuvres de quatre historiens: François-Xavier Garneau, Louis-Philippe Turcotte, Francis Parkman et John Charles Dent.

Dans sa biographie de l'historien national François-Xavier Garneau, Casgrain commente l'Histoire du Canada. "À part certaines réserves, note l'abbé, l'ouvrage de M. Garneau fut bien accueilli en Canada et en France"⁹. Selon lui, le trait dominant de l'oeuvre est l'impartialité. Grâce à la documentation dont il dispose, Garneau tente de reconstituer l'histoire avec ses hauts faits et ses pages moins glorieuses. Plein d'admiration pour l'oeuvre patriotique de l'historien, Casgrain cite de nombreux témoignages et jugements sur l'Histoire du Canada. Quant à lui, il juge l'ouvrage sommairement en appréciant surtout le style de l'auteur:

6 Ibid.

7 Ibid.

8 Ibid.

9 Id., F.-X. Garneau, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1897, t. 2, p. 109.

Son plan est vaste, mais il est bien conçu et habilement exécuté (...). Par la pente naturelle de son esprit philosophique, sa pensée remonte sans effort du fait à l'idée, de l'analyse à la synthèse, et trace un sillon lumineux à travers le dédale des faits historiques. Le coup d'oeil de l'historien plane toujours au dessus de la narration, domine le cours des événements, les examine, en recherche les causes et en déduit les conséquences¹⁰.

La manière d'écrire de l'historien plaît à Casgrain pour qui le mérite véritable de l'oeuvre réside dans le sentiment qui animait Garneau au moment de la rédaction de l'Histoire du Canada:

C'est dans un élan d'enthousiasme patriotique, de fierté nationale blessée, qu'il a conçu la pensée de son livre, que sa vocation d'historien lui est apparue. Ce sentiment, qui s'exaltait à mesure qu'il écrivait, a empreint son style d'une beauté mâle, d'une ardeur de conviction, d'une chaleur et d'une vivacité d'expressions qui entraînent et passionnent - surtout le lecteur canadien. On sent partout que le frisson du patriotisme a passé sur ces pages¹¹.

Sur le plan formel, Casgrain considère que l'Histoire du Canada est un ouvrage des mieux réussis. Toutefois, lorsqu'il examine l'ensemble de l'oeuvre qui embrasse "l'histoire de toutes les colonies françaises en Amérique¹²", l'abbé déplore une lacune grave:

Il [Garneau] n'a pas su mettre en lumière le rôle de dévouement que la France a embrassé en mettant le pied en Amérique, ce rôle sublime de nation évangélisatrice, le seul digne de la fille aînée de l'Eglise, qu'elle a poursuivi avec un désintéressement qui fera son éternel honneur¹³.

¹⁰ Ibid., p. 154.

¹¹ Ibid., p. 154-155.

¹² Ibid., p. 153-154.

¹³ Ibid., p. 151.

Si, à travers les textes historiques, Casgrain décrit l'oeuvre des missions et donne aux événements une interprétation religieuse, Garneau qui s'inspire des grands maîtres français¹⁴, en traçant l'histoire politique et militaire des Canadiens, juge les faits d'une façon rationnelle. D'où les différences dans la conception.

Dans son étude de l'Histoire du Canada, l'abbé critique à peine les jugements de Garneau à l'égard de l'Eglise et de l'intolérance religieuse. S'il reconnaît les tendances rationalistes de Garneau dans ses premières éditions, il ne met pas en doute les convictions religieuses de l'historien:

Malgré certaines opinions émises dans les premières éditions de son Histoire et qui ont été jugées peu conformes à la rigueur des saines doctrines, M. Garneau était un homme sincèrement religieux¹⁵.

Et il ajoute:

Il a donné d'ailleurs une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Eglise en soumettant humblement la dernière édition de son Histoire à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées¹⁶.

Lorsque Garneau explique dans une lettre à Louis Moreau pourquoi il avait adopté "dans toute sa force le principe de la liberté de conscience"¹⁷ dans son oeuvre, Casgrain nuance les propos de l'historien:

¹⁴ Serge Gagnon, Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale, dans Guide d'histoire du Canada d'André Beaulieu, Jean Hamelin et Benoît Bernier, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 25, coll. Les Cahiers de l'Institut d'histoire, no 13.

¹⁵ Henri-Raymond Casgrain, F.-X. Garneau, p. 117.

¹⁶ Ibid., p. 117-118.

¹⁷ Ibid., p. 123.

L'erreur de M. Garneau n'est pas d'avoir invoqué le principe de la liberté de conscience, mais de l'avoir affirmé d'une manière absolue et non comme d'une utilité relative. S'il avait eu le soin de faire cette distinction, et de sauvegarder ainsi les droits de la vérité, il n'aurait pas eu à essuyer les vives critiques dont il a été l'objet¹⁸.

L'abbé sera beaucoup plus explicite quand il critiquera la quatrième édition de l'Histoire du Canada de Garneau.

En 1871, Alfred Garneau tente de faire paraître cette quatrième édition, car la librairie Doutre a l'intention de publier une édition à bon marché. Il s'empresse d'écrire à Casgrain afin de lui faire part de son inquiétude à cause des liens qui unissent la librairie Doutre et l'Institut Canadien de Montréal; il craint que les membres de l'Institut n'utilisent l'ouvrage comme instrument de propagande¹⁹. Comme il désire plutôt préparer une édition populaire et à prix modique, il prie l'abbé d'intervenir auprès de l'éditeur Desbarats:

Cher ami, je sais en quelle haute estime M. Desbarats vous tient depuis longtemps; j'ai recours à vous, servez-vous de votre crédit. Un mot de vous le disposera favorablement. Je ne lui ai pas écrit, parce que j'ai compté sur votre amitié et que je vous prie de faire auprès de lui la première démarche²⁰.

Ce projet d'Alfred Garneau n'eut pas de suite et nous ne savons pas ce qui en a empêché la réalisation. L'intervention de l'abbé, si elle eut lieu, ne semble pas avoir donné les résultats

¹⁸ Ibid., p. 124-125. A propos des critiques, voir Philippe Saint-Martin, L'Histoire du Canada de François Garneau et la critique, dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 8, no 3 (déc. 1954), p. 380-394.

¹⁹ Alfred Garneau, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 12 janv. 1871, ASQ, Fonds Casgrain, vol. IV, no 70.

²⁰ Ibid.

escomptés puisque la quatrième édition de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau ne paraît qu'en 1882 chez Beauchemin et Valois.

Dans une lettre à Casgrain, Alfred Garneau lui demande de faire une critique de cette édition:

Je tiens par dessus toute chose à votre opinion; et rien n'y pourra suppléer à mes yeux, je le répète. J'apprends que M. Desmazes, au lieu d'un article, prépare une brochure: mais qu'importe la louange des autres, si vous n'y joignez la vôtre²¹!

Pour le poète, le témoignage de l'abbé est beaucoup plus important que celui du sulpicien Desmazes et du jésuite Hamon²² parce qu'il est convaincu que cette nouvelle critique de l'Histoire du Canada, "oeuvre de très noble et sage impartialité²³", provoquera "le retour de l'opinion publique à une vue juste et philosophique des choses humaines²⁴". Après quelques hésitations, Casgrain se rend aux prières de son ami et présente, dans La Minerve²⁵ du 21 novembre 1883, une analyse qui lui vaut des félicitations de Garneau. En effet, celui-ci écrit immédiatement à l'abbé pour lui exprimer une satisfaction que partagent également P.-J.-O. Chauveau et Benjamin Sulte²⁶.

21 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 août 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 86.

22 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 18 août 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 84.

23 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 24 oct. 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 104.

24 Ibid.

25 Henri-Raymond Casgrain, Histoire du Canada, dans La Minerve, 56^e année, no 62, 21 nov. 1883, p. 2.

26 Alfred Garneau, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 21 nov. 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 110. Cette édition comprend un volume complémentaire; ce tome contient l'essai de Chauveau, François-Xavier Garneau, sa vie et ses oeuvres ainsi qu'une Table analytique préparée par Sulte.

Au début de son compte rendu, l'abbé Casgrain donne crédit à la maison Beauchemin et Valois d'avoir publié cette édition "revue et contrôlée" par Alfred Garneau. Sans reprendre les louanges que la presse a adressées à P.-J.-O. Chauveau pour son travail sur la vie et les oeuvres de M. Garneau, l'abbé se permet quelques observations sur cette "notice biographique". Pour lui, elle est trop étendue et manque de divisions. Même s'il déplore la trop longue analyse de l'Histoire du Canada, le critique croit cependant que cette étude raffermirait "nos positions stratégiques, comme nationalité"²⁷ parce que Chauveau confirme "(...) par de nouvelles preuves la cause dont M. Garneau s'est fait le défenseur"²⁸.

Dans sa critique, Casgrain reproduit quelques pages de la biographie de F.-X. Garneau où il démontre la sincérité de l'historien qui a toujours recherché la vérité. L'abbé ajoute:

On a semblé regarder pendant longtemps M. Garneau comme un ennemi de l'Eglise parce qu'il avait traité avec la même impartialité les questions religieuses, qui ont été parfois aussi vives sous l'ancien régime qu'elles le sont malheureusement aujourd'hui²⁹.

Mais lui, il ne porte pas la même accusation; bien au contraire, il prend la défense de Garneau afin de montrer qu'il "aurait pu être plus sévère sans injustice"³⁰. Et comme preuve, Casgrain se réfère à deux sujets en particulier: les Jésuites et Mgr de Laval.

27 Henri-Raymond Casgrain, Histoire du Canada, dans La Minerve, 56^e année, no 62, 21 nov. 1883, p. 2.

28 Ibid.

29 Ibid.

30 Ibid.

Admirateur de la Compagnie de Jésus, l'abbé admet que les Jésuites ont eu "leurs torts dans les différents démêlés où ils ont été engagés³¹", surtout lorsqu'ils ont fait exclure de la Nouvelle-France les Récollets. En effet, leur conduite ne se justifie pas parce que "la cour de Rome avait ordonné aux Pères Récollets de retourner au Canada en leur accordant des pouvoirs à l'exclusion de tous autres missionnaires³²" après la restitution du pays à la France par le traité de Saint-Germain-en-Laye. Casgrain appuie son assertion sur le témoignage d'un mémoire inédit de l'abbé E.-M. Faillon dans lequel celui-ci

fait voir que les Jésuites ne se seraient pas trouvés dans une position mal définie, s'ils ne se fussent appelés eux-mêmes à la mission du Canada et s'ils n'avaient supplanté les Récollets qui, eux, avaient été appelés par la Cour de Rome et non par la Cour de France³³.

Bien que Garneau critique l'attitude des Jésuites dans son Histoire du Canada, Casgrain ne croit pas que l'historien soit leur ennemi:

Si, en différentes rencontres, il fait des réserves à leur égard, c'est qu'il les croit motivées, et il ne leur épargne pas les éloges qu'ils ont justement mérités³⁴.

Quant aux remarques de Garneau à l'endroit de Mgr de Laval, elles ont leur raison d'être selon Casgrain. A la lumière des documents de l'époque, l'abbé reconnaît la justesse des propos de l'historien national qui avait écrit de Mgr de Laval:

31 Ibid.

32 Ibid.

33 Ibid.

34 Ibid.

"ce prélat avait de grands talents et une activité infatigable, mais son esprit absolu et dominateur voulait tout faire plier sous sa volonté³⁵". Casgrain ne conteste pas l'oeuvre de Mgr de Laval qu'il qualifie de grandiose mais souligne plutôt les défauts du premier évêque de Québec. En effet, en plus de ses démêlés avec les gouverneurs, Mgr de Laval eut des différends avec son successeur, Mgr de Saint-Vallier, lorsque celui-ci entreprit "de constituer son clergé sur le pied des diocèses de France³⁶". Mgr de Laval qui "avait fait de son clergé une espèce d'ordre régulier, fort édifiant, ne possédant pas de biens propres, ayant pour centre d'action le séminaire de Québec, où l'évêque fondateur était tout-puissant³⁷", s'opposa à ce plan car "il crut y voir la ruine de son Eglise, c'était certainement celle de son influence³⁸". Casgrain ne croit pas que Garneau ait méconnu le caractère de Mgr de Laval, ni qu'il l'ait jugé avec trop de sévérité. L'évêque de Québec "fut un apôtre admirable, mais un esprit inflexible³⁹". Que reproche-t-il à l'historien? Il écrit:

C'est peut-être de n'avoir pas été assez complet en ce qui regarde le caractère et les oeuvres de Mgr de Laval, qui a été le fondateur de l'Eglise du Canada; de n'avoir fait qu'indiquer ce qu'il aurait dû mettre en relief⁴⁰.

35 Ibid.; Casgrain cite F.-X. Garneau.

36 Ibid.

37 Ibid.

38 Ibid.; Casgrain avait déjà formulé les mêmes remarques dans Une paroisse canadienne au XVII^e siècle, voir Casgrain, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin et fils, 1896, t. 1, p. 514-516, note.

39 Ibid.

40 Ibid.

Dans le dernier point de son analyse, l'abbé précise que Garneau "était moins éloigné de la vérité que ses adversaires extrêmes"⁴¹ en ce qui concerne la question des Huguenots.

Toutefois, l'auteur ne veut pas revenir sur ce sujet qu'il a déjà traité ailleurs⁴². En terminant son article, Casgrain souligne, comme il l'a fait en 1866, la principale lacune de l'ouvrage de Garneau:

Je veux parler, écrit-il, de l'oeuvre incomparable des missionnaires, dont l'action a été parfois décisive sur la colonie. Ils n'ont pas été seulement des évangélisateurs, mais souvent des hommes politiques plus habiles et plus influents que les gouverneurs. Ils ont laissé une empreinte ineffaçable sur notre sol et sur notre caractère national⁴³.

En somme, dans son étude sur Garneau, l'auteur fait quelques observations générales sur l'oeuvre historique en se référant surtout à la correspondance de l'historien ainsi qu'à celle de ses critiques et admirateurs. S'il y insiste sur le mérite littéraire de Garneau, il n'exprime pas aussi clairement ses opinions comme il l'a fait dans sa critique de 1883. C'est que dans cette quatrième édition qui apparaissait "telle que la rêvait notre historien, après y avoir mis la dernière main, à la fin de sa vie"⁴⁴, les condamnations sur les Jésuites et sur Mgr de Laval avaient été atténuées. Malgré les quelques "imperfections" de l'ouvrage de Garneau, le critique se réjouit de cette "oeuvre magistrale" qui fait honneur à la nation.

41 Ibid.

42 Ibid.; voir Casgrain, Oeuvres complètes, t. 1, p. 541, surtout la note.

43 Ibid.

44 Ibid.

canadienne. Enthousiaste à l'égard de l'Histoire du Canada, l'abbé devait accueillir avec sympathie l'oeuvre d'un jeune historien, Louis-Philippe Turcotte.

Dans la première édition de ses Oeuvres complètes, Casgrain commente brièvement la monographie sur l'Ile d'Orléans publiée en 1867 par Turcotte. L'abbé insiste d'abord sur la détermination de ce jeune écrivain de vingt-deux ans qui "résolument d'utiliser les loisirs forcés que lui faisait la maladie"⁴⁶ pour rédiger l'Histoire de l'Ile d'Orléans. Puis il cite de longs extraits de l'ouvrage afin que le lecteur se rende compte par lui-même de la manière d'écrire de l'historien. Malgré ces citations, le contenu de l'ouvrage de Turcotte est à peine mis en relief puisque le critique s'intéresse davantage à la forme:

Le style de M. Turcotte est d'une maturité qui étonne chez un écrivain de son âge. Rien ne décèle le jeune homme: le plan, comme l'exécution de l'ouvrage, tout y est naturel et simple. Une critique minutieuse y relèverait ça et là quelque âpreté de style, quelques négligences de tournure ou d'expression; mais la pensée se déroule toujours fraîche, et limpide; les faits se succèdent et s'enchaînent sans efforts; l'intérêt ne faiblit point⁴⁷.

En guise de conclusion, l'abbé formulé le voeu que tout Canadien instruit, qui veut connaître l'histoire intime de son pays, lise cet ouvrage⁴⁸. Cette analyse sommaire est bien peu à côté de l'intérêt croissant que Casgrain témoigne pour les écrits de l'historien américain Francis Parkman.

⁴⁵ Id., Histoire de l'Ile d'Orléans, dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3, p. 86-88. Le texte est daté du 8 mai 1867.

⁴⁶ Ibid., p. 86, col. 1.

⁴⁷ Ibid., p. 88, col. 1 et 2.

⁴⁸ Ibid., p. 88, col. 2.

Les relations d'amitié qui unissent Parkman et Casgrain datent de l'époque du Foyer canadien alors que débute une longue correspondance⁴⁹ qui porte principalement sur divers aspects de l'histoire du Canada. Au cours des années qui vont de 1868 à 1871 Casgrain interrompt son échange de lettres avec l'historien bostonnais à cause d'une maladie des yeux⁵⁰. La correspondance reprend au moment où Parkman apprend avec joie que l'abbé Charles-Honoré Laverdière, en collaboration avec Casgrain, prépare la publication du Journal des Jésuites d'après le manuscrit original conservé aux Archives du Séminaire de Québec. C'est pourquoi l'historien de Boston souscrit à cet ouvrage dont le mérite revient d'abord à l'abbé Laverdière qui, dès 1867, en a pris connaissance et l'a annoté grâce à divers documents historiques⁵¹.

Pour sa part, Casgrain, qui s'intéresse aux écrits de Parkman sur le Canada, prépare une biographie de l'historien américain qu'il espère publier prochainement⁵².

49 L'abbé Arthur Maheux a publié un manuscrit de l'abbé Henri-Raymond Casgrain: Ving-huit ans de correspondance avec M. Parkman, dans Le Canada français, vol. 29, no 5, janv. 1942, p. 411-414; no 6, févr. 1942, p. 493-501; no 7, mars 1942, p. 587-596; no 8, avril 1942, p. 692-700; no 9, mai 1942, p. 789-803; no 10, juin 1942, p. 897-904. On retrouve dans le Fonds Casgrain, no 0499, les Lettres-Photos de H.-R. Casgrain à Francis Parkman (du 23 mars 1866 au 23 nov. 1891).

50 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Francis Parkman, 3 avril 1871, ASQ, Fonds Casgrain, no 0499; Casgrain à Parkman, Lettres-Photos.

51 Georges-Émile Giguère, Le "complément indispensable" des "Relations" réédité, dans Le Devoir, vol. 64, no 98, 28 avril 1973, p. 15 et 20. Selon Giguère, le rôle de l'abbé Casgrain se serait limité plutôt à imaginer et à faire accepter les moyens de financement de l'oeuvre.

52 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Francis Parkman, 8 janv. 1872, ASQ, Fonds Casgrain, no 0499; Casgrain à Parkman, Lettres-Photos.

Dès que l'abbé a complété la première ébauche de son travail, à la fin de janvier 1872, il l'expédie à Parkman pour que celui-ci puisse en corriger les inexactitudes. Connaissant les vues de Casgrain sur l'histoire, Parkman se dit très satisfait de l'appréciation de l'abbé: "I accept your criticism as frankly as it is given, and that I always listen with interest and satisfaction to the comments of so kind and generous an opponent"⁵³.

Parkman lira d'abord sa biographie dans les pages de L'Opinion publique du 28 mars au 11 avril 1872, puisque la brochure de l'abbé ne lui parviendra que le 24 avril⁵⁴. Jetons un regard sur la seconde partie de l'ouvrage dans laquelle Casgrain analyse les oeuvres de Parkman.

En commentant le premier ouvrage de l'historien bostonnais, l'Histoire de la conspiration de Pontiac (1851), Casgrain apprécie avant tout la manière d'écrire: "Parkman déploya dans l'histoire de cette conspiration des qualités supérieures, aussi brillantes que solides"⁵⁵ puisqu'à l'aide d'une recherche abondante il a su animer son récit en joignant des dons de poète à ceux d'historien. Les récits de Parkman, comme ceux de l'abbé, contiennent des tableaux de la vie sauvage, de nombreuses descriptions de la nature et des lieux où se déroulent les événements:

53 Francis Parkman, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 26 janv. 1872, ASQ, Fonds Casgrain, vol. V, no 51.

54 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 25 avril 1872, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VI, no 5.

55 Henri-Raymond Casgrain, Francis Parkman, dans les Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1897, t. 2, p. 305.

Il excelle, note Casgrain, dans la peinture des mœurs et de la vie sauvages, qu'il connaît à fond, dans la description de la nature américaine, où il a vécu. A la vérité de ses tableaux, à la vivacité de leur coloris, on reconnaît qu'ils ont été peints sur les lieux-mêmes, et pour ainsi dire, photographiés sur l'original⁵⁶.

Quant aux autres écrits⁵⁷ de Parkman, le critique en résume le contenu en quelques lignes; il préfère plutôt jeter un coup d'oeil d'ensemble sur les oeuvres de l'historien afin de les "juger au triple point de vue littéraire, national et religieux⁵⁸". A l'aide d'exemples, Casgrain vante "les rayonnements de style⁵⁹" de Parkman, particulièrement le coloris de ses tableaux. Un seul reproche quant à la forme: Parkman est "trop prodigue de notes, d'ailleurs fort intéressantes, mais qui interrompent le récit⁶⁰".

Concevant l'histoire en tant que Canadien et catholique, il est normal que Casgrain ne soit pas en accord avec Parkman. C'est pourquoi il formule des réserves à l'égard de l'historien protestant:

Disons-le sans ambages, sous le rapport des principes, l'oeuvre de M. Parkman est la négation de toute croyance religieuse. L'auteur rejette aussi bien l'idée protestante que le dogme catholique: il est purement rationaliste. Il n'admet d'autre principe que cette vague théorie qu'on appelle la civilisation moderne⁶¹.

⁵⁶ Ibid., p. 306.

⁵⁷ Il s'agit de Pioneers of France in the New World (1865); The Jesuits in North America (1867); The Discovery of the Great West (1869).

⁵⁸ Henri-Raymond Casgrain, Francis Parkman, p. 311.

⁵⁹ Ibid., p. 311.

⁶⁰ Ibid., p. 316.

⁶¹ Ibid.

Sur un autre aspect, les deux historiens s'opposent. Alors que Casgrain voit l'action de la Providence dans les événements, Parkman ramène tout à l'humain; l'abbé lui reproche vertement un tel avilissement de l'histoire:

L'oeuvre de M. Parkman est un lit de Procuste où il réduit tout à sa taille. Rejetant le surnaturel, il se perd en conjectures, il suppose mille motifs humains pour expliquer les actes d'héroïsme que la foi et le zèle apostolique inspiraient à nos aïeux⁶².

Bien que Parkman proclame l'inutilité des travaux apostoliques dans plusieurs de ses écrits, bien qu'il "sourit de pitié à la vue des efforts de la Nouvelle-France pour convertir et civiliser les sauvages⁶³", il découvre lui-même dans la prédication évangélique et dans l'apostolat de l'Eglise au Canada des splendeurs "qui sont trop éclatantes pour ne pas révéler une origine plus qu'humaine⁶⁴". Casgrain souhaite donc que l'historien bostonnais reconnaisse le "foyer divin" d'où jaillit la vérité⁶⁵.

Dans un jugement d'ensemble sur les premières oeuvres de Parkman, le biographe admet que ces écrits "quoique mêlés de bien et de mal, sont une réparation et une oeuvre de justice que nos ennemis nous ont trop longtemps refusée⁶⁶". Le critique tient à préciser ce fait dans la biographie:

62 Ibid., p. 321.

63 Ibid., p. 325.

64 Ibid., p. 326.

65 Ibid.

66 Ibid.

Or, chacune de vos oeuvres, malgré ses imperfections fait tomber quelques préjugés, ces barrières fatales qui empêchent nos diverses nationalités de se donner la main dans une cordiale fraternité, et de marcher, en une seule famille, à la conquête du progrès matériel et divin⁶⁷.

En ce sens, Parkman a droit à la reconnaissance des Canadiens parce qu'"aucun écrivain n'a plus que lui contribué à faire connaître et admirer notre histoire en dehors de notre pays"⁶⁸.

En 1885, l'abbé ajoute quelques pages à cette première analyse des oeuvres de Parkman. Cette fois, il limite ses remarques à un aspect du Montcalm and Wolfe de Parkman qui décrit la corruption du gouvernement civil sous l'intendant Bigot.

M. Parkman adresse au clergé canadien le reproche qui suit: Nor did the Canadian Church though supreme, check the corruptions that sprang up and flourished under its eye (vol. 2, p. 30)⁶⁹.

Selon Casgrain, ce blâme n'est pas fondé. "Bien que le clergé canadien n'était [sic] pas entièrement indépendant de l'autorité civile"⁷⁰ (ce que reconnaît Parkman), l'abbé affirme que le clergé a employé des moyens de persuasion "pour arrêter la corruption des officiers civils"⁷¹. Il en donne comme preuve deux mandements: celui du 18 avril 1759 écrit par Mgr Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, de même que celui de Mgr Jean-

67 Ibid., p. 330-331.

68 Ibid., p. 328-329.

69 Ibid., p. 332.

70 Ibid.

71 Ibid.

Olivier Briand, datant du 22 mai 1756. Ces deux témoignages suffisent pour rejeter l'accusation de Parkman qui "semble s'ingénier à donner des entorses à la vérité"⁷². Que pense l'abbé de ce dernier volume de Parkman?

Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit de l'Ancien régime et de Frontenac: "Les premiers volumes de M. Parkman laissaient espérer mieux que cela;" et nous ajoutons que la vraie histoire du Canada, en langue anglaise, est encore à écrire⁷³.

En 1875, Casgrain avait critiqué L'Ancien régime au Canada dans la Revue canadienne. Quelques années plus tard, il consacre une partie de sa monographie sur la Rivière-Ouelle à corriger certaines assertions des écrits de l'historien américain: L'Ancien régime au Canada ainsi que Frontenac et La Nouvelle-France sous Louis XIV. L'analyse de ces deux critiques de Casgrain permet de constater que son interprétation de l'ancien régime se différencie de celle de Parkman.

Dans son étude, L'Ancien régime au Canada, l'abbé s'applique surtout à présenter le système de développement adopté par la France dans l'établissement d'une colonie en Nouvelle-France. La nouvelle communauté qui se forme se caractérise par la vitalité de ses représentants:

72 Ibid., p. 335.

73 Ibid. En conclusion à une critique de Montcalm et Lévis de l'abbé Casgrain, un auteur anonyme a écrit: "As far as the Abbe Casgrain's work is concerned, the question whether the true history of Canada has been written in the French language seems still to remain an open one. Montcalm and Lévis, dans The Atlantic Monthly, vol. 69, no 414, avril 1892, p. 564.

L'existence du colon gravitait autour de l'église et du manoir seigneurial, qui se prêtaient un mutuel appui. le prêtre était, aux yeux du peuple, l'expression de la volonté de l'Eglise, et le seigneur, l'expression de la volonté de l'Etat. Les trois ordres de la société, ainsi représentés et fortement unis par les liens du patriotisme et de la religion, avaient une action commune qui triplait leur énergie. Cette organisation qui survécut aux désastres de la conquête, fut la sauvegarde de notre nationalité⁷⁴.

Malgré les avantages du régime colonial en Nouvelle-France, Casgrain admet qu'il n'est pas parfait. L'administration compliquée, l'autorité divisée, la prétention de l'aristocratie de même que l'insouciance de la mère patrie demeurent "la clé de nos malheurs, et l'explication de la perte irréparable que la France a faite de sa prépondérance dans l'Amérique du Nord"⁷⁵.

Ces conclusions diffèrent de celles exprimées dans L'Ancien régime au Canada de Parkman. Voilà ce que tente d'expliquer Casgrain dans sa critique:

Au-dessus de l'organisation civile et politique, plus ou moins mêlée de défauts et de qualités, qui préside à la formation de la Nouvelle-France, planait une grande pensée que l'écrivain protestant n'a pu comprendre qu'imparfaitement, et qu'il n'a exprimée que pour la dénaturer bien souvent, ou pour l'obscurcir par ses préjugés. C'était la pensée catholique et civilisatrice qui avait été le premier mobile des fondateurs de la colonie, depuis le roi de France jusqu'à l'humble colon⁷⁶.

Selon l'abbé, Parkman n'a pas compris l'époque qu'il décrit.

Le rôle de l'Eglise qui a toujours imprimé "au coeur du peuple

⁷⁴ Id., L'Ancien régime au Canada, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 1, p. 379. Cette critique a précédemment paru dans Revue canadienne, vol. 12, avril 1875, p. 256-269.

⁷⁵ Ibid., p. 381.

⁷⁶ Ibid.

canadien un esprit de foi et d'attachement au catholicisme, que ni les menaces, ni les séductions du protestantisme ne purent ébranler⁷⁷", lui échappe. Il n'est donc pas étonnant de voir sourdre leurs divergences d'opinion. Tandis que Casgrain recherche les motifs surnaturels dans les événements qui ont marqué la naissance et le développement de la colonie, Parkman "semble rejeter tout ce qui ne tient pas immédiatement à la vie présente, tout ce qui se rattache à un monde supérieur, à nos destinées futures⁷⁸". Ainsi, en examinant et en jugeant tout, "les hommes et les choses, les pensées et les actes, au point de vue purement naturel et humain⁷⁹", il ignore le plus beau côté de l'histoire. Ce qui fait dire à Casgrain:

Il [Parkman] ne s'explique guère le but et l'utilité des missions; il croit encore moins au désintéressement de nos apôtres; il prend en pitié le travail évangélique. La constance des missionnaires et l'inutilité de leurs efforts n'excitent chez lui qu'un orgueilleux dédain⁸⁰.

Le volume de Parkman ne satisfait nullement le critique:

On constate avec peine, écrit l'abbé, une recrudescente de fanatisme, les appréciations calmes, les pages impartiales se font de plus en plus rares. Le ton de bienveillance fait parfois place à un accent d'ironie qui revient surtout lorsque l'auteur traite une question religieuse⁸¹.

Comme il l'avait fait dans les oeuvres précédentes de Parkman, Casgrain corrige le parallèle que l'historien établit entre les

77 Ibid., p. 383.

78 Ibid.

79 Ibid.

80 Ibid., p. 384.

81 Ibid.

deux colonies. Même s'il admet comme Parkman, que "la crédulité publique était grande dans notre pays à cette époque⁸²", l'abbé soutient que le niveau intellectuel de la colonie "n'était pas inférieur à celui des populations anglo-américaines⁸³".

Lorsque l'auteur de Montcalm and Wolfe déclare que "l'Angleterre a imposé au Canada malgré lui, le bienfait d'une liberté rationnelle et régulière⁸⁴", Casgrain rétorque que le peuple canadien a conquis sa liberté politique avec son sang et ses sueurs; quoique nouveau sujet de la Grande-Bretagne, le peuple reste fidèle à ses devanciers car "c'est grâce à leur héroïque résistance, pendant près d'un siècle, qu'il a conservé intactes sa religion, sa langue et ses lois⁸⁵".

Le volume de Parkman est "Un long réquisitoire contre l'ancien régime au Canada⁸⁶". Sans être un véritable adepte de l'ancien régime, Casgrain croit qu'il avait sa raison d'être. Voilà pourquoi il défend le système que la France a adopté pour peupler la colonie:

A côté de graves imperfections, l'ancien régime avait des avantages incontestables, et s'il faut attribuer en grande partie aux abus qu'il entraîne à sa suite, on doit y joindre pour une large part encore la faiblesse constante de la population canadienne en face d'ennemis supérieurs en nombre et de difficultés presque insurmontables⁸⁷.

82 Ibid., p. 387.

83 Ibid., p. 388.

84 Ibid.; c'est Casgrain qui souligne.

85 Ibid.

86 Ibid., p. 389.

87 Ibid., p. 391.

Ainsi, devant la supériorité de l'ennemi "la Nouvelle-France, affaiblie par un régime abusif, devait succomber, et elle succomba⁸⁸". Abandonnée par la France, la colonie a livré une lutte héroïque, que même ses adversaires se doivent d'admirer:

Mais nous pouvons affirmer, note le critique, qu'aucune race du globe n'aurait pu soutenir avec autant de courage, de constance et de gloire, une lutte comparable à celle que nous avons eu à [sic] supporter⁸⁹.

En dernière analyse, l'abbé examine deux autres aspects de l'histoire de L'Ancien régime au Canada, soit l'érudition et le style de l'auteur. Sur ce premier point, il vante la tenacité de Parkman, sa passion pour notre histoire, ses recherches minutieuses et consciencieuses, mais il lui reproche "de ne pas apporter assez de discernement dans le choix de ses matériaux⁹⁰". Quant au style, il en admire la vivacité; Parkman sait animer son récit et faire vivre ses personnages "avec coloris". Après la lecture de L'Ancien régime au Canada, le critique, qui juge l'ouvrage au point de vue catholique, ne peut s'empêcher d'admirer le talent de l'auteur tout en regrettant cependant "que tant de brillantes qualités [soient] mises au service d'une cause hostile au catholicisme⁹¹".

Casgrain complète cette première étude sur l'ouvrage de Parkman en présentant, dans L'Opinion publique de 1878, une série

88 Ibid.

89 Ibid., p. 391-392.

90 Ibid., p. 394.

91 Ibid., p. 397.

d'articles sur l'histoire de sa paroisse natale, la Rivière-Ouelle. En 1880, il publiera cette monographie en volume sous le titre de Une paroisse canadienne au XVII^e siècle⁹². A même de consulter les archives de sa paroisse, celles de la seigneurie et celles de la fabrique, l'abbé trace la physionomie d'une paroisse canadienne qui est bien différente de ce qu'en a dit Francis Parkman.

A l'aide du recensement de la Rivière-Ouelle, pour l'année 1681, Casgrain entend démontrer "que cette poignée de colons appartenait à une forte race, et jouissait d'une organisation civile et religieuse qui décuplait ses forces"⁹³. C'est pourquoi il établit un parallèle entre la colonie de la Nouvelle-France et celle de la Nouvelle-Angleterre afin de récuser les propos tenus par l'historien américain sur les anciens habitants des paroisses, spécialement sur ceux de la mission de l'abbé Morel à la Rivière-Ouelle:

A l'en croire, écrit Casgrain, nos pères avaient été une race misérable et demi-civilisée, tandis que les colons de la Nouvelle-Angleterre appartenaient à une classe de riches francs-tenanciers, conduits par des gentilshommes et des théologiens⁹⁴.

En réponse à Parkman, le critique se réfère à des documents authentiques, particulièrement aux registres de la paroisse, afin de définir la condition sociale des habitants. Casgrain vante

92 Id., Une paroisse canadienne au XVII^e siècle, Québec, Brousseau, 1880, 213 p. Pour notre étude nous utilisons le texte publié dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 1, p. 457-562.

93 Ibid., p. 479.

94 Ibid., p. 488.

les origines des censitaires qui "devaient appartenir à une classe relativement aisée"⁹⁵ et louange les qualités des mères de famille pour montrer que les témoignages de Parkman sur ces mêmes habitants sont erronés. Pour l'abbé, la pureté de nos origines historiques est indéniable⁹⁶. D'ailleurs, l'exclusion des Huguenots sur les bords du Saint-Laurent "est une preuve entre bien d'autres du soin qu'on apportait au choix des colons"⁹⁷. Un autre signe de la moralité de la population serait que les registres de la Rivière-Ouelle ne recèlent aucun acte de baptême d'enfant illégitime jusqu'à la fin du XVII^e siècle⁹⁸. Que dire alors des missionnaires:

Ils vivaient en contact journalier avec le peuple et le rendaient non seulement accessible aux choses élevées mais même familier avec ce qu'il y a de plus délicat dans l'humanité: les pensées et les vertus chrétiennes⁹⁹.

Dans sa monographie, l'auteur insiste aussi sur la petite société instruite qui entoure le seigneur de la Rivière-Ouelle:

Un fait digne d'attention, c'est le désir de s'instruire qu'on observe parmi la population des premiers temps: ainsi plusieurs habitants qui, à leur arrivée, déclarent ne savoir écrire, signent ensuite leur nom d'une écriture expérimentée, qui s'améliore peu à peu, et devient suffisamment régulière. Il n'y a pas à douter qu'il n'y ait eu dès lors des écoles; car on constate les progrès des enfants à mesure qu'ils grandissent¹⁰⁰.

95 Ibid., p. 478.

96 Ibid., p. 495.

97 Ibid., p. 541.

98 Ibid., p. 542.

99 Ibid., p. 502-503.

100 Ibid., p. 550.

Le curé tenait parfois le rôle d'instituteur en enseignant à ses paroissiens pendant ses moments de loisirs. Casgrain généralise même la situation prévalant dans la seigneurie de la Rivière-Ouelle. "C'était partout, écrit-il, les mêmes moeurs, le même caractère, le même genre de vie¹⁰¹". Devant tous ces faits, l'auteur ne peut s'expliquer pourquoi Parkman "lance l'épithète de demi-civilisée¹⁰²" à la population de sa paroisse natale.

Une paroisse canadienne au XVII^e siècle rectifie également certaines assertions de l'historien bostonnais à l'endroit du second évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier. En effet, dans L'Ancien régime au Canada de même que dans Frontenac et La Nouvelle-France sous Louis XIV, Parkman s'applique "à décrire avec complaisance les mesquines querelles que Mgr de Saint-Vallier avait le don de soulever autour de lui¹⁰³". Casgrain prend à partie Parkman qui exploite les faiblesses de l'évêque de Québec et qui néglige de mettre en regard le bien réel qu'il a accompli¹⁰⁴. Il entreprend de combler cette lacune en énumérant les oeuvres de zèle et de charité réalisées par Mgr de Saint-Vallier ainsi que l'influence bénéfique qu'il a exercée sur son clergé et sur ses ouailles.

Dans son étude sur la Rivière-Ouelle, l'abbé résume en ces termes sa pensée sur l'ancien régime:

101 Ibid., p. 548.

102 Ibid., p. 550.

103 Ibid., p. 518.

104 Ibid.

Il résulte des faits établis dans cette étude, que la colonisation du bassin des Laurentides s'est faite dans des conditions de moralité dont les Canadiens ont droit d'être fiers. Exclusivement catholique, le mouvement d'émigration partait des hautes sphères de la société, le clergé et la noblesse, l'un mû par le zèle religieux, l'autre par l'ambition légitime d'accroître son influence en acquérant de nouveaux domaines en Amérique. Tous les deux avaient intérêt à ce que les familles qu'ils engageaient à émigrer eussent les qualités requises pour la double fin qu'ils se proposaient, c'est-à-dire qu'elles fussent morales et vigoureuses. La confiance mutuelle qui existait entre les différentes classes de la société, ainsi que les modifications apportées au système féodal, qui promettait plus d'avantages au peuple, favorisait ce mouvement¹⁰⁵.

On peut toutefois se demander si Casgrain donne "une idée exacte de la colonisation de la Nouvelle-France au XVII^e siècle¹⁰⁶", car, à partir d'un cas particulier, celui de seigneurie de la Rivière-Ouelle, il soutient que toutes les seigneuries étaient animées d'une vie intense, que les habitants possédaient une certaine instruction et que les curés tenaient lieu de maîtres d'école. Il semble que les conclusions de l'abbé soient trop générales et hâtives.

Parkman n'est pas le seul historien de langue anglaise qui soit pris à partie par Casgrain. En 1884, deux ans après la parution d'un ouvrage de John Charles Dent, The Last Forty years: Canada since the Union of 1841, l'abbé en présente une étude critique devant les membres de la Société royale du Canada¹⁰⁷.

¹⁰⁵ Ibid., p. 560.

¹⁰⁶ Ibid., p. 559.

¹⁰⁷ Id., Les quarante dernières années, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 1, p. 426-450.

Si, avant l'Union, il existait des préjugés mutuels^o entre les gens du Haut et du Bas-Canada¹⁰⁸, la situation a changé après 1840, même dans la presse:

Le journalisme anglais, qui jusque-là avait été presque universellement hostile aux Canadiens-Français [sic], prit une attitude plus mesurée, que ces derniers ne tardèrent pas à reconnaître et à apprécier¹⁰⁹.

Par cette entrée en matière, Casgrain veut situer l'ouvrage de Dent. Pour l'abbé, il existe deux écoles parmi les historiens de langue anglaise:

L'une, certainement encore trop nombreuse et trop puissante, qui s'obstine dans les idées rétrogrades d'un autre temps, et continue à entretenir les préjugés; l'autre qui se recrute parmi les intelligences d'élite et qui s'est mise à étudier nos institutions, qui en a compris le mérite, et qui travaille activement à effacer les préventions¹¹⁰.

George Monro Grant qui a participé à la publication de Picturesque Canada appartient à la dernière école. L'abbé classe cet ouvrage "parmi les meilleurs travaux du genre qui aient été imprimés en Amérique¹¹¹" parce que ces deux volumes sont écrits sur "un ton d'impartialité et de bienveillance qu'on n'est pas encore accoutumé à rencontrer chez les auteurs qui ne partagent pas les croyances catholiques¹¹²"; quant à l'ouvrage de John Charles Dent, il "relève directement de l'école arriérée et fanatique que nous venons de mentionner¹¹³".

108 Ibid., p. 426.

109 Ibid., p. 426-427.

110 Ibid., p. 427.

111 Ibid.

112 Ibid.

113 Ibid., p. 428.

Casgrain déplore les remarques défavorables que Dent adresse au peuple canadien et à son clergé dans Les quarante dernières années. D'abord, il cite un passage de l'historien anglais qui écrit:

"The rural population were in a condition of intellectual stagnation, if not of positive retrogression ... The habitant ... was illiterate, superstitious, and wholly insensible to the value of education. The habitant, indeed, was not merely indifferent to education - he was opposed to it in principle; AND HE WAS GENERALLY ENCOURAGED IN THIS OPPOSITION BY HIS PARISH PRIEST."
(vol. I, pp. 53 et 54.)¹¹⁴.

L'abbé met en regard deux époques de notre histoire, celle de la Conquête et celle de l'Union, pour prouver que les jugements de Dent ne correspondent pas à la réalité.

Sous le régime français, le clergé s'occupa de l'éducation. Tandis que le Collège des Jésuites dispensait l'enseignement aux garçons, les communautés religieuses s'attachaient à l'éducation des filles. Cependant, s'il y avait un certain nombre d'écoles dans les campagnes il n'existait aucun système d'éducation suivi¹¹⁵; et l'abbé ajoute: "Il n'est peut-être aucun rapport sous lequel le régime français ait été plus défectueux¹¹⁶". Après cette rétrospective du système d'éducation en Nouvelle-France, le critique conclut:

Telles étaient à peu près les sources intellectuelles que présentait le Canada au lendemain de la conquête; elles étaient dues presque entièrement au clergé et aux communautés religieuses¹¹⁷.

¹¹⁴ Ibid., p. 428-429.

¹¹⁵ Ibid., p. 430.

¹¹⁶ Ibid.

¹¹⁷ Ibid., p. 431.

L'abbé évoque ensuite la période de l'Union. Pour lui, "le plus grand ennemi de l'éducation en Canada, depuis la conquête jusqu'à la veille de l'Union, ce fut l'Angleterre¹¹⁸⁻¹²⁰, qui paralysa "pendant plusieurs années une partie de nos efforts pour répandre l'éducation française¹²¹". Que firent les Canadiens? Casgrain écrit:

Le clergé et le peuple canadiens trouvèrent, dans l'inspiration du patriotisme, les moyens de développer l'instruction générale et de créer des établissements de haute éducation, d'où sont sortis nos hommes publics et qui font aujourd'hui l'honneur et la force de notre race en Amérique¹²².

Quant à l'éducation morale du peuple, "loin d'avoir été négligée, [elle] fut toujours la principale et constante occupation du clergé¹²³". Ici, l'abbé rappelle le rôle du curé de paroisse qui, par son enseignement, communique "à ses ouailles les vertus civiques en même temps que les vertus chrétiennes dont il était lui-même l'exemple¹²⁴". Et comme preuve de la moralité du peuple, il loue l'accroissement de la population après la Conquête.

Après avoir brossé un tableau de ces deux périodes, Casgrain s'étonne que l'historien Dent ait ignoré ces faits et qu'il ait pu écrire: "Sous le rapport moral et intellectuel, les

¹¹⁸⁻¹²⁰ Henri-Raymond Casgrain, Les quarante dernières années, p. 431.

¹²¹ Ibid., p. 432.

¹²² Ibid., p. 433.

¹²³ Ibid., p. 434.

¹²⁴ Ibid.

Canadiens-Français [sic] ont suivi un mouvement rétrograde¹²⁵".

En somme, l'abbé reprend l'argumentation qu'il avait utilisée pour corriger Parkman sur ces mêmes points.

La supériorité des Anglais sur les Français, "le thème favori de M. Dent¹²⁶", est un autre aspect sur lequel Casgrain veut apporter des corrections. Il compare à cette fin les deux provinces à l'époque de l'administration de lord Metcalfe afin d'établir "laquelle entendait mieux ses droits et ses devoirs, laquelle savait mieux combattre pour la liberté¹²⁷". Dénonçant la conduite tyrannique du gouverneur Sydenham, Casgrain se réjouit de l'administration libérale du nouveau gouverneur Sir Charles Bagot; quant à Sir Charles Metcalfe, l'auteur regrette qu'il ait violé "les principes du gouvernement responsable qui avaient été établis et mis en pratique avant lui¹²⁸". Avec l'établissement du gouvernement responsable, sous le règne de lord Elgin, "une ère nouvelle s'ouvrit pour le Canada¹²⁹"; la province de Québec "se montra la plus amie de la liberté et du progrès¹³⁰", précise Casgrain. Ce gouvernement fut un bienfait pour les Canadiens français:

125 Ibid., p. 435.

126 Ibid., p. 440.

127 Ibid., p. 441.

128 Ibid., p. 443.

129 Ibid., p. 444.

130 Ibid.

On aura beau chercher à le nier, l'histoire impartiale dira que l'établissement du gouvernement responsable dont nous jouissons, et qui a été le point de départ du grand développement auquel nous assistons, est dû avant tout aux efforts éclairés et patriotiques des Canadiens-Français [sic]¹³¹.

Dans sa critique, Casgrain récuse également les allégations de Dent relatives au système de colonisation en Nouvelle-France. Il se contente alors d'une brève explication préférant référer le lecteur à son ouvrage Une paroisse canadienne au XVIII^e siècle.

A travers son analyse, l'abbé rend hommage au peuple canadien qui a lutté pour sauvegarder sa nationalité:

Travailleurs laborieux et patients, nous laissons dire, et nous bâtissons avec des matériaux impérissables l'édifice de notre nationalité. La foi, la moralité et le patriotisme en sont les fondements; avec cela, on arrive à tous les progrès¹³².

Autant Casgrain expose ses idées dans cette critique, autant il souligne les préjugés de John Charles Dent. Pourtant il reconnaît une certaine valeur à l'ouvrage de ce dernier:

L'Histoire des quarante dernières années n'est pas sans mérite: elle accuse un bon nombre de recherches, et renferme beaucoup de détails absents de L'Histoire du Canada sous l'Union, par L.-P. Turcotte, la seule qui ait été publiée avant celle-ci et dont M. Dent fait au reste, un juste éloge en rendant témoignage de son exactitude¹³³.

Quel jugement faut-il porter sur l'ensemble des critiques historiques de Casgrain? Historien catholique et canadien, l'abbé

¹³¹ Ibid.

¹³² Ibid., p. 449.

¹³³ Ibid., p. 447-448.

se veut le défenseur du clergé et du peuple canadien. Sa brève étude sur l'ouvrage de Louis-Philippe Turcotte retient à peine l'attention; par contre, sa critique sur l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau est plus élaborée, principalement les remarques qu'il formule à propos de la quatrième édition.

Casgrain accueille en Garneau l'historien national qui a voulu, en écrivant son volume, empreindre sa nationalité "d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir"^{133a}. Dans sa biographie de Garneau, il fait une analyse sommaire de l'Histoire du Canada, préférant plutôt rappeler l'intérêt suscité par cette publication. En plus de rapporter les témoignages de ses contemporains, il loue l'impartialité de l'historien, la vaste conception de son plan, la vivacité de son style de même que le sentiment patriotique qui a poussé Garneau à produire une telle oeuvre. Cependant, il déplore que l'historien ait affirmé d'une manière absolue le principe de liberté de conscience et qu'il n'ait pas fait ressortir suffisamment le rôle de la France comme "nation évangélisatrice".

L'abbé souligne à nouveau ce dernier aspect dans le compte rendu qu'il publie à la suite de la parution de la quatrième édition de l'Histoire du Canada. Toutefois, son article se veut davantage une justification des propos tenus par Garneau sur les Jésuites et Mgr de Laval. Malgré certains jugements contestables qu'il a relevés dans l'ouvrage de l'historien, il le défend contre ses détracteurs. En effet il se

133a Id., F.-X. Garneau, p. 132.

montre beaucoup plus conciliant que d'autres critiques à l'égard de Garneau bien que ce dernier ait atténué ses reproches à l'endroit des Jésuites et de Mgr de Laval.

Par contre, lorsqu'il étudie les écrits de Francis Parkman et l'ouvrage de John Charles Dent, sa critique est beaucoup moins modérée. Si Casgrain apprécie le style imagé et vivant de Parkman, il n'approuve pas sa façon de concevoir l'histoire; en effet, il ne se borne pas à souligner les différences qui l'opposent à l'historien bostonnais, il exprime ses points de vue sur l'importance des travaux évangéliques, sur la respectabilité du clergé canadien, sur la moralité du peuple de même que sur les avantages du régime colonial en Nouvelle-France. Quant à Dent, il s'attire les foudres de Casgrain parce qu'il tient lui aussi des propos peu flatteurs sur le peuple canadien et son clergé. Encore une fois, l'abbé ne se contente pas de relever les faits, il entend démontrer à Dent que ses jugements sont excessifs. Et, afin de corriger les vues de l'historien, le critique recourt à l'argumentation qu'il avait déjà utilisée pour redresser celles de Parkman sur le même sujet.

En somme, il était inévitable que les points de vue de Parkman et de Dent diffèrent de ceux de l'abbé puisque ces auteurs interprètent l'histoire en tant que protestants et anglophones tandis que Casgrain l'explique en tant que catholique et francophone. De sorte que, après une lecture des appréciations de Casgrain sur les historiens anglais, on pourrait conclure

qu'il ne peut exister rien de bon en dehors des limites du catholicisme¹³⁴.

Le Casgrain critique a peu écrit, par rapport au Casgrain historien même si sa vocation ne s'est dessinée que par étapes. En effet, avant d'aborder la grande histoire, l'abbé s'est intéressé à l'histoire locale. Dans les Légendes canadiennes, il s'est fait le chantre de la vie traditionnelle; et, en décrivant la vie des gens du peuple, il a voulu tirer de l'oubli des scènes familiales susceptibles d'enrichir le patrimoine canadien avec ses coutumes, ses moeurs et ses habitudes. Comme l'indique Camille Roy, ce qu'avait d'abord raconté Casgrain, c'est

l'histoire qui remonte le plus loin possible dans le passé pour s'y confondre avec la fiction; l'histoire qui fait revivre les scènes de la vie familiale, qui raconte les moeurs des bonnes gens, et remet aux lèvres des grand'mères les récits fantastiques ou plaisants dont elles amusent le cerveau des tout petits (...) ¹³⁵.

Après ces premiers textes, l'abbé s'oriente pour de bon vers l'histoire du Canada. On se souvient qu'à l'époque de ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il s'était enthousiasmé pour l'histoire de son pays grâce aux cours d'histoire du Canada de l'abbé Cléophas Cloutier ainsi qu'aux lectures sur la vie des martyrs; son intérêt pour les hagiographies date sans doute de cette époque. Néanmoins, ces premières tentatives

¹³⁴ Ibid., p. 428. Empruntant une expression de l'historien Justin McCarthy, Casgrain dit de John Charles Dent: "(il) s' imagine qu'il ne peut exister rien de réellement bon en dehors des limites du protestantisme".

¹³⁵ Camille Roy, L'abbé Henri-Raymond Casgrain. La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique littéraire, Montréal, Beauchemin, 1913, p. 60.

donneront suite à des oeuvres plus marquantes dans lesquelles, à l'exemple de ses prédécesseurs François-Xavier Garneau et Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Casgrain se propose d'écrire l'histoire dans un but patriotique.

¶ Mais à quelle école d'historiens appartient-il? Dans une conférence lue devant la Société royale du Canada, le 26 mai 1882, Casgrain déclare:

Il y a deux écoles, ou si l'on veut, deux races d'historiens; ceux qui effacent et ceux qui accusent leur personnalité; ceux qui se désintéressent du présent et se contentent de narrer et d'expliquer les événements, et ceux qui, en étudiant le passé, n'oublient pas le présent, qui embrassent une doctrine ou une cause, la font ressortir des faits et en poursuivent le développement. Je ne dissimule pas ma préférence pour cette dernière école. C'est, au reste, la grande manière, celle dont Bossuet est un maître immortel. Garneau appartient à cette race d'historiens; l'abbé Ferland relève plutôt de la première¹³⁶.

La méthode de Casgrain est un compromis entre celle de Garneau et celle de Ferland. Comme Garneau, il tient compte du présent dans les événements qu'il décrit; à l'exemple de Ferland, il traite l'histoire comme catholique. Toutefois, tous trois veulent être utiles à leurs concitoyens en faisant connaître l'histoire du Canada.

Si l'auteur des Légendes canadiennes commence par chanter "les beautés et les grandeurs de la patrie canadienne"¹³⁷, dans ses récits ainsi que dans ses écrits historiques, il essaie en même temps, à l'instar de l'abbé Ferland, d'accommoder à ses

¹³⁶ Henri-Raymond Casgrain, Notre passé littéraire et nos deux historiens, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 1, p. 408.

¹³⁷ Soeur Jeanne LeBer, L'amitié de Crémazie et Casgrain, thèse de M.A., Ottawa, 1960, p. 14.

préceptes théologiques "une mystique nationale et la croyance aux interventions surnaturelles"¹³⁸. Pour Casgrain, l'avenir national dépend de la foi chrétienne et de l'héroïsme des fondateurs de la nation canadienne. C'est en ce sens que Camille Roy écrit:

Nul n'a mieux compris que l'abbé Casgrain tout ce qu'il y eut d'héroïque dans les premiers temps de notre histoire, tout ce qu'il y eut de merveilleusement fécond dans ces sueurs et ce sang versés pour arroser le sol de la Nouvelle-France, et cimenter les assises de notre édifice colonial¹³⁹.

Comme historien, Casgrain s'intéresse à la période de l'ancien régime, plus particulièrement aux origines religieuses du Canada, au peuple acadien et à la guerre de Sept Ans. Dans l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation (1864) et l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec (1878), il étudie la vie religieuse dans les débuts de la colonie; puis il raconte le développement d'une jeune institution du XIX^e siècle dans l'ouvrage intitulé L'Asile du Bon-Pasteur de Québec (1894). Un pèlerinage au pays d'Évangéline (1887), Une seconde Acadie (1894) et Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Étrangères en Acadie (1897) relatent l'histoire acadienne alors que le Montcalm et Lévis (1891) donne un aperçu de la guerre de la Conquête.

Dans quel but Casgrain écrit-il chacun de ses ouvrages? Quel en est le sujet? Quelles sont les idées dominantes? Comment

¹³⁸ Léopold Lamontagne, Les courants idéologiques dans la littérature canadienne-française du XIX^e siècle, dans Littérature et société canadiennes-françaises, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, p. 106.

¹³⁹ Camille Roy, op.cit., p. 78.

la critique accueille-t-elle l'oeuvre? Une réponse à ces questions fera mieux voir la conception de l'histoire que l'abbé applique.

Dans la longue introduction qui précède l'Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, l'auteur trace un tableau élogieux de l'histoire religieuse de la Nouvelle-France: ses fondateurs, ses missionnaires et leurs efforts d'évangélisation, ses communautés ainsi que le zèle manifesté par tous. Toutefois, il ne prétend pas faire connaître "toute l'histoire religieuse de l'époque, mais seulement [d'] en tracer les principaux linéaments, et [de] détacher de cet ensemble les traits les plus saillants¹⁴⁰" afin de montrer que la découverte de la colonie était prévue dans le plan divin.

Casgrain présente d'abord en termes flatteurs le plus digne représentant de la civilisation chrétienne en Amérique¹⁴¹, Jacques Cartier. L'oeuvre de "ce grand pèlerin de la civilisation¹⁴²" sera continuée, plusieurs années plus tard par un autre "bienfaiteur de l'humanité" auquel Casgrain voue une grande admiration:

Il [Samuel de Champlain] occupe le rang suprême près de l'autel de la patrie. Nul, en effet, parmi ces rois de notre histoire, ne réunit plus d'éminentes qualités, ne déploya un caractère plus énergiquement trempé, ne fit éclater plus d'intrépidité et de persévérance. Car c'était l'oeuvre de Dieu que le gentilhomme saintongeais

140 Henri-Raymond Casgrain, Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 3, p. 10.

141 Ibid., p. 16.

142 Ibid., p. 17.

avait eu la conviction d'accomplir, lorsque, la croix sur le coeur, le regard au ciel, il descendit les degrés du château de ses pères pour venir s'enfoncer dans les solitudes américaines¹⁴³.

L'auteur ne tarit pas d'éloges à l'endroit du "père de la nation canadienne" qui, par ses vertus chrétiennes et ses exemples, suscite chez les premiers colons une conduite édifiante. La présence des missionnaires venus annoncer l'Évangile aux peuplades sauvages était un réconfort pour la jeune colonie. Avec l'arrivée des Récollets en 1615, l'ère des missions commençait. Casgrain insistera souvent sur l'oeuvre des missions qui "allaient devenir la grande puissance civilisatrice de la Nouvelle-France¹⁴⁴". C'est pourquoi, dans son introduction, il donne un aperçu de ce qu'a été la vie apostolique des missionnaires au milieu des nations sauvages; il raconte l'histoire de l'église huronne parce qu'elle "offre dans un cadre restreint, le tableau complet des origines chrétiennes parmi les sauvages¹⁴⁵". Pour lui, l'histoire du Canada est "l'histoire de la religion et de la civilisation sur les rivages du Saint-Laurent¹⁴⁶". Dans l'oeuvre des missions "qui occupe une des pages les plus importantes et les plus admirables des annales canadiennes¹⁴⁷", Casgrain voit l'action de la Providence:

143 Ibid., p. 21-22.

144 Id., Champlain, sa vie et son caractère, Québec, Demers, 1898, p. 32.

145 Id., Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, p. 46.

146 Ibid., p. 30.

147 Ibid.; Casgrain a écrit une série d'articles sur les travaux apostoliques des premiers missionnaires: Les anciens Récollets, premiers apôtres du Canada, dans Revue du Tiers-Ordre et de la Terre sainte, août 1901 à déc. 1902, (15 articles):

Toutefois l'histoire de l'apostolat indien ne révèle qu'un côté du plan divin dans la fondation de la Nouvelle-France. Ce n'est, pour ainsi dire, que le rayonnement de la pensée providentielle qui présidait à la naissance d'une nation chrétienne. Nous avons déjà vu quels purs éléments avaient été réunis pour en former le premier noyau; quels hommes choisis la main divine avait groupés autour de Champlain¹⁴⁸.

Une femme est associée à la mission providentielle en Nouvelle-France, c'est mère Marie de l'Incarnation. Comme la Vierge Marie est intervenue dans l'oeuvre de la rédemption du monde par son Fils, écrit l'auteur, ainsi mère Marie de l'Incarnation a exercé une puissance bénéfique dans la naissance du christianisme sur les rivages du Saint-Laurent. Cette comparaison sert d'introduction à la vie de l'héroïne.

Mais avant de s'attacher à Marie de l'Incarnation, Casgrain étudie "dans sa triple hiérarchie du prêtre, de la femme et du soldat colon¹⁴⁹", la naissance de la société canadienne, société façonnée par la main de Dieu. Il ne faut pas "méconnaître les vues providentielles qui ont présidé à la formation¹⁵⁰" du peuple canadien qui, s'il est fidèle à sa vocation, deviendra "l'apôtre de la vraie foi". La France américaine, affirme Casgrain, doit continuer sa mission évangélisatrice en ramenant "sous le joug du catholicisme les peuples égarés du Nouveau-Monde¹⁵¹". Conscient de cette responsabilité, l'auteur ne cache pas son optimisme:

148 Ibid., p. 46.

149 Ibid., p. 62.

150 Ibid., p. 63.

151 Ibid., p. 64.

Loin de douter de son avenir, comme quelques hommes de peu de foi, loin de trembler devant le flot des races étrangères qui semble menacer de la déborder de toutes parts, nous avons l'intime conviction qu'elle continuera de grandir, qu'elle conservera sa langue, ses institutions et sa foi, et qu'elle n'est qu'à l'aurore de l'ère de prospérité qui va s'ouvrir devant elle¹⁵².

Par son esquisse de l'histoire religieuse des premiers temps de la colonie, Casgrain espère combler une lacune de l'Histoire du Canada de F.-X. Garneau à qui il reprochait d'avoir négligé cet aspect.

L'Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation décrit en trois phases la vie de cette femme héroïque qui fut surnommée la "Thérèse de la Nouvelle-France": vie domestique (1599-1631), vie monastique (1631-1639), et vie apostolique (1639-1672). Cet ouvrage est avant tout un éloge de Marie de l'Incarnation. En s'inspirant des écrits de Dom Claude Martin et de l'historien F.-X. de Charlevoix ainsi que des manuscrits du monastère des Ursulines de Québec, Casgrain fait pénétrer le lecteur au coeur de la vie mystique. Destinée à l'édification des âmes pieuses, l'oeuvre ne peut que plaire aux religieuses des couvents et "aux âmes tendres et enthousiastes que la religion abrite sous son aile¹⁵³", puisqu'elles sont déjà orientées vers les choses d'en haut.

Tout au long de son récit, l'historien réfléchit sur la foi chrétienne du peuple canadien afin de rappeler que la main

¹⁵² Ibid.

¹⁵³ Hector Fabre, Ecrivains canadiens. L'abbé Casgrain, dans Revue canadienne, vol. 2, 1865, p. 304.

de Dieu a assisté les explorateurs lors de la naissance de la colonie. En suivant l'exemple des chefs de la société, le peuple a conservé la pureté de ses mœurs et son esprit de foi. Ainsi, grâce au choix des premiers colons, au zèle des missionnaires et des religieuses, "les mœurs austères, la foi vive et pure, la piété solide de ces familles patriarcales faisaient renaître l'âge d'or de la foi¹⁵⁴". Pourtant, d'irréprochables qu'elles étaient au début de la colonie, les mœurs se détériorèrent lorsque les colons abusèrent de l'eau-de-vie. A son tour, le peuple canadien, "ce peuple choisi" comme celui d'Israël, oubliait Dieu:

Ce peuple privilégié de Dieu dont la destinée, offre plus d'un trait de ressemblance avec le peuple d'Israël, - conduit comme lui, à travers les mers, au fond de la solitude, - comme lui marchant dans le désert, à la lumière de la vraie colonne de feu, la croix du Sauveur, à la conquête d'une nouvelle terre promise, - gardien comme lui du dépôt sacré de la foi, - oubliait comme lui tous les dons du Seigneur, et imitait sa prévarication. Epris des trésors de l'Egypte, il fléchissait le genou devant le veau d'or¹⁵⁵.

Il fallait réprimer immédiatement cet abus de l'alcool parce qu'un laisser-aller dans les mœurs aurait amené un relâchement de la foi. L'intervention de l'Eglise, "cet autre Moïse qui prie toujours sur la montagne¹⁵⁶", détourna "la colère du ciel par les prières de ses saints¹⁵⁷". La mère de l'Incarnation

154 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 305.

155 Ibid., p. 400-401.

156 Ibid., p. 401.

157 Ibid.

s'offrit alors en victime pour l'expiation des péchés du peuple tandis que les âmes pieuses de la colonie se mortifièrent pour implorer le pardon de Dieu:

Dieu se laissa fléchir par les tendres gémissements de la Mère de l'Incarnation et des âmes pieuses de la colonie; mais il se chargea lui-même de rétablir l'ordre gravement compromis, et de venger ses lois foulées aux pieds, son Eglise méprisée. Comme autrefois du haut du Sinaï, il fit entendre sa voix formidable au milieu des tonnerres et des éclairs¹⁵⁸.

Casgrain raconte les phénomènes insolites qui se sont produits dans la colonie pendant plusieurs mois. Dans ces bouleversements de la nature, l'abbé voyait un avertissement du ciel pour appeler le peuple canadien à la conversion. Pour lui, le tremblement de terre de 1663 provoque un renouveau de la foi, une épuration des mœurs parmi le peuple qui se confessa et fit pénitence pour apaiser le courroux du ciel. Après cette conversion, le calme revint dans la colonie et "la nation, régénérée par la pénitence, sortit de ce bain salubre, toute ruisselante des eaux de la grâce¹⁵⁹". Le retour à l'esprit chrétien qui avait marqué le début de la colonie amena "une ère de bénédiction et de prospérité inouïe jusqu'alors¹⁶⁰". Devant ce renouveau, Casgrain conclut:

La colonie vient de traverser l'âge critique de l'enfance; elle entre en pleine adolescence. Les temps héroïques sont finis, et le règne de l'histoire commence¹⁶¹.

158 Ibid.

159 Ibid., p. 408.

160 Ibid., p. 409.

161 Ibid.

A travers l'histoire de Marie de l'Incarnation, l'auteur décrit la vie des Ursulines de Québec qui se sont dévouées pour faire rayonner la foi dans la colonie. Ainsi Casgrain atteint le but qu'il s'était proposé.

Ecrite dans le goût de l'époque, l'Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation fut accueillie favorablement.

On peut lire dans Le Courrier du Canada:

M. l'abbé Casgrain avait un beau sujet, mais nous devons dire en justice qu'il s'est montré à la hauteur de sa tâche; la vénérable mère Marie de l'Incarnation, l'une des plus grandes et des plus belles figures de notre histoire si peuplée de grands caractères, a trouvé dans M. l'abbé Casgrain un biographe digne de raconter cette vie si pure, si étonnante, nous pourrions ajouter si merveilleuse¹⁶².

Un sobre commentaire publié dans le Journal de l'Instruction publique abonde dans le même sens; par cette oeuvre, Casgrain s'assure "une place parmi nos meilleurs écrivains¹⁶³". A leur tour, D.-H. Sénécal¹⁶⁴ et Hector Fabre¹⁶⁵ critiquent ce premier ouvrage historique de Casgrain. Regardons de plus près l'appréciation de Fabre qui juge l'oeuvre "au point de vue des gens du monde¹⁶⁶". S'il admire, dans l'introduction de l'ouvrage, la série de tableaux "où l'imagination du poète embellit l'histoire,

¹⁶² Anonyme, Bibliographie, dans Le Courrier du Canada, 8e année, no 147, 11 janv. 1865.

¹⁶³ Anonyme, Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation ..., dans Journal de l'Instruction publique, vol. 9, no 2, févr. 1865, p. 29.

¹⁶⁴ D.-H. Sénécal, Bibliographie: Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, dans Revue canadienne, vol. 2, 1865, p. 59-62.

¹⁶⁵ Hector Fabre, op.cit., p. 289-306.

¹⁶⁶ Ibid., p. 294.

les hommes et les événements¹⁶⁷", il ajoute que "c'est du beau style, de l'éloquence, mais c'est aussi du convenu: l'imagination a la première place et la vérité n'a que la seconde¹⁶⁸". En effet, il arrive que l'abbé soit tellement exalté par ce qu'il raconte qu'il "substitue la déclamation à la vérité¹⁶⁹". Ce jugement, Fabre l'applique également à l'ensemble de l'oeuvre. Néanmoins, il reconnaît que le style de Casgrain convient au sujet et aux personnes à qui l'ouvrage est destiné¹⁷⁰; il propose donc cette biographie comme modèle à ceux qui voudraient "écrire des ouvrages du genre de l'Histoire de la Mère de l'Incarnation¹⁷¹". Pourtant, il ne croit pas que Casgrain ait été "à la hauteur de sa tâche" comme le prétend un critique du Courrier du Canada:

M. Casgrain ne me paraît pas avoir mesuré toute la hauteur, ni scruté toute la profondeur, ni analysé toutes les nuances de l'étonnante et admirable nature qu'il a entrepris de nous faire connaître¹⁷².

Jean Piquefort tiendra des propos analogues dans Portraits et pastels littéraires. L'ouvrage de Casgrain ne le satisfait pas entièrement parce que l'auteur "n'a pas su nous faire aimer son héroïne. Il a mal choisi les faits qu'il fallait grouper et les

167 Ibid., p. 291.

168 Ibid., p. 292.

169 Ibid., p. 294.

170 Ibid., p. 303.

171 Ibid., p. 304.

172 Ibid., p. 306.

détails qui devaient intéresser le lecteur¹⁷³". L'abbé s'attache trop au côté surnaturel de Marie de l'Incarnation et néglige ainsi le côté humain:

L'auteur canadien a trop voulu montrer la sainte, et il a trop négligé la femme, c'est-à-dire, ce côté naturel par lequel Marie de l'Incarnation se rattachait à la terre. Le récit de ses ravissements et de ses extases peut être bien beau; mais celui de ses oeuvres a pour nous plus de charme et d'édification¹⁷⁴.

Au terme de sa vie, Casgrain porte lui-même un jugement modéré sur sa première oeuvre historique en écrivant dans les Souvenances canadiennes:

L'Histoire de la mère de l'Incarnation se ressent de l'inexpérience d'un premier essai historique. Le style ressemble trop à celui de mes Légendes: il est exubérant, enthousiaste, admiratif, en un mot laisse voir la jeunesse d'un écrivain qui débute. La grande figure de la mère de l'Incarnation n'en paraîtrait que mieux avec un peu moins de décors. Si je voulais me servir d'une comparaison, pour mieux me faire comprendre, je dirais que c'est une toile peinte à la manière d'Eugène De Lacroix [sic], tandis qu'il aurait fallu un tableau d'une couleur tempérée dans le genre des dessins de Paul De Laroche [sic]¹⁷⁵.

Certes, le style grandiloquent de l'abbé apparaît nettement dans cet ouvrage qui appartient au courant romantique de l'époque. En effet, à la narration des visions et des révélations de son héroïne, Casgrain joint de nombreuses descriptions de la nature et de la vie dans la colonie, et ce, afin d'alléger cette part de merveilleux qui parsème l'oeuvre.

173 Jean Piquefort (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier), Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, dans Les Guêpes canadiennes, compilées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, A. Bureau, 1881, vol. 1, p. 277.

174 Ibid., p. 279.

175 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 25, p. 89.

Bref, l'Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation est une glorification de la première supérieure des Ursulines de Québec. Grâce aux encouragements reçus, Casgrain poursuivra ses recherches sur l'histoire religieuse de la Nouvelle-France.

En 1878, il publie l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Dans la préface de l'ouvrage, il explique au lecteur comment lui est venue l'idée d'écrire cette étude:

La première pensée de ce livre ne m'appartient pas: elle est due à quelques-uns de mes amis de Québec. Après avoir lu mon Histoire de la mère Marie de l'Incarnation, ils me sollicitèrent vivement d'écrire celle de la mère Catherine de Saint-Augustin¹⁷⁶.

L'abbé songe donc à publier une vie de la mère Catherine de Saint-Augustin, autre figure extraordinaire qui a illustré nos annales religieuses. Dans une lettre à la supérieure de l'Hôtel-Dieu, il écrit:

Plusieurs de vos bonnes mères que j'ai rencontrées aux salles des malades, et surtout M. votre chapelain, m'ont prié d'écrire la Vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin, à l'exemple de celle de la Mère de l'Incarnation, que j'ai écrite pour les Ursulines¹⁷⁷.

Il avise ensuite la supérieure qu'il a déjà commencé à écrire la vie de la mère de Saint-Augustin mais qu'il devra aller à Bayeux et à Dieppe pour consulter des documents importants et compléter

¹⁷⁶ Id., Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 4, p. 5. Au début des biographies de Philippe Aubert de Gaspé et d'Octave Crémazie, Casgrain écrit qu'il a publié sur ces écrivains à la demande de ses amis. Ici, il utilise le même procédé.

¹⁷⁷ Id., Lettre à la supérieure de l'Hôtel-Dieu, 8 mars 1867, Archives du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec.

ses recherches. L'objet de cette lettre est d'abord de demander à la communauté de l'Hôtel-Dieu de lui prêter de l'argent afin de faire copier des documents qu'il remettra par la suite à l'institution, n'exigeant pour lui-même aucune compensation pour son travail, ses peines et ses autres dépenses¹⁷⁸. La supérieure souscrit à la proposition de l'abbé Casgrain:

C'est avec bonheur et reconnaissance que nous acceptons les offres si généreuses que vous nous faites de travailler à faire imprimer une bonne vie de notre vénérée Mère, Marie-Catherine de Saint-Augustin. Nous serons heureuses d'y contribuer en vous avançant l'argent que vous demandez¹⁷⁹.

Quelques jours auparavant, Casgrain avait demandé l'autorisation à son évêque de se rendre en France. L'abbé invoquait alors le besoin de voyager pour refaire sa santé; il voulait également profiter de la présence de plusieurs Canadiens influents à Paris¹⁸⁰.

Arrivé à Paris, à la fin de mai, l'abbé visitera beaucoup plus tard Dieppe, berceau de la communauté des hospitalières, puis Bayeux, pays natal de la mère Catherine de Saint-Augustin. C'est là qu'il consulte les documents, recueille les souvenirs et admire les lieux où ses héroïnes ont oeuvré.

Le voyage en Europe est bénéfique, car Casgrain revient "avec une riche moisson de renseignements, de souvenirs et d'impressions nouvelles"¹⁸¹. Cependant, devant la masse de documents

¹⁷⁸ Ibid.

¹⁷⁹ Soeur St-Henry, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 12 mars 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 68 a.

¹⁸⁰ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à l'évêque de Tloa, 4 mars 1867, ASQ, Fonds Casgrain, vol. II, no 67.

¹⁸¹ Id., Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 7.

recueillis, il décide d'élargir son sujet pour présenter non seulement l'histoire de la mère Catherine de Saint-Augustin mais celle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Mais il ne pourra compléter immédiatement son ouvrage à cause d'une maladie des yeux qui l'importune plus que jamais:

Les occupations croissantes du vicariat de Notre-Dame, écrit-il, me laissaient peu de loisirs durant le jour et j'eus le tort d'y suppléer par des veilles souvent prolongées jusqu'après minuit. Ma vue commença dès lors à se ressentir de cet excès de fatigue: et ce fut à l'origine de la terrible maladie d'yeux dont j'ai toujours souffert depuis et qui a fini par amener une cécité à peu près complète [printemps 1901/182].

Cette maladie retardera longtemps la publication du volume déjà largement ébauché. Enfin, note-t-il dans sa préface, "après un laps de neuf années, un rétablissement partiel m'a permis de reprendre, avec l'aide d'un secrétaire, la suite de mes recherches¹⁸³". Mais avant que l'oeuvre ne paraisse, au cours de 1878, L'Opinion publique¹⁸⁴ en avait publié la préface et le chapitre quatrième de la première partie.

Comme la biographie de Marie de l'Incarnation, l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec s'adresse au public religieux. Voulant entretenir et accroître "l'esprit de ferveur, l'amour de la perfection parmi cette foule de communautés religieuses répandues

182 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 25, p. 88.

183 Id., Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 7.

184 Id., Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, dans L'Opinion publique, vol. 8, no 35, 30 août 1877, Préface, p. 409-410; chapitre IV, p. 412-413.

sur toute la surface du Canada¹⁸⁵", Casgrain se propose notamment de décrire la vie de la mère Catherine de Saint-Augustin:

Le temps est venu, croyons-nous, d'arracher à l'oubli dans lequel il a été enseveli depuis les malheurs de la Conquête le nom de la mère Catherine de Saint-Augustin, qui fut autrefois si honoré et si invoqué par nos aïeux; de proposer à l'admiration, à la piété et à la vénération publique cette ancêtre spirituelle qui nous a été donnée et qui est sans aucun doute un des anges protecteurs les plus puissants que le Canada possède au ciel¹⁸⁶.

Dans la première partie de son travail, il retrace les origines des Hospitalières de Dièppe (1639-1646) qui sont venues fonder un hôpital en Nouvelle-France à la demande de la duchesse d'Aiguillon. Après avoir tracé un portrait des trois fondatrices (mère Saint-Ignace, mère Saint-Bernard et mère Saint-Bonaventure) qui furent choisies pour venir au Canada, Casgrain relate leur départ pour Québec avec les Ursulines, leur accueil dans la colonie et leur installation dans le nouvel hôpital de la basse-ville. Tout ne s'est pas accompli sans difficultés et l'auteur décrit savamment leurs épreuves. Il consacre la seconde partie de son ouvrage (1646-1759) à l'une des figures extraordinaires de la communauté, mère Catherine de Saint-Augustin. Comme il l'a fait pour Marie de l'Incarnation, l'abbé évoque l'enfance et la jeunesse de son héroïne, son entrée au monastère ainsi que sa vocation pour le Canada. Le biographe loue l'héroïsme et le zèle de la mère Catherine de Saint-Augustin dont les nombreuses vertus et la

¹⁸⁵ Id., Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, dans Oeuvres complètes, t. 4, p. 8.

¹⁸⁶ Ibid., p. 138-139.

marche dans la voie mystique en font une nouvelle "Catherine de Sienne"¹⁸⁷. Dans la dernière époque étudiée (1759-1840), il rappelle divers événements historiques qu'il incorpore à son récit puisqu'il vise à illustrer le dévouement constant des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et l'essor de la communauté.

Si l'auteur fait ressortir le rôle et l'influence des Hospitalières et de Catherine de Saint-Augustin dans la colonie, il montre également comment la Providence a veillé sur le peuple. En effet, lorsque l'amiral Phipps assiège Québec, en 1690, Frontenac et ses soldats résistent énergiquement à l'ennemi tandis que les citoyens de la ville multiplient les prières publiques. Au dire de l'historien, le siège de Québec "offre une des pages les plus glorieuses de nos annales. L'honneur en rejaillit sur Frontenac qui fut l'homme de la Providence, suscité pour sauver la colonie"¹⁸⁸. Lors de la guerre de Sept Ans, le pays connut des moments lamentables:

Le pays n'avait jamais été riche, écrit Casgrain, n'ayant joui en aucun temps des avantages de la paix. Depuis son origine, la population canadienne ressemblait plutôt à une armée campée au bord du Saint-Laurent qu'à un peuple de colons. Cette dernière guerre achevait de le ruiner¹⁸⁹.

Malgré les épreuves, les habitants de la colonie se montrent fiers et courageux, luttent héroïquement pour défendre le pays, car ils ne veulent pas tomber sous le joug de leurs "éternels

187 Ibid., p. 138.

188 Ibid., p. 287.

189 Ibid., p. 408.

adversaires", les Anglais. Faisant allusion à l'attitude des Anglais envers les Acadiens, Casgrain laisse entendre que les Canadiens considèrent les soldats anglais "comme les ennemis de leur Dieu aussi bien que de leur patrie¹⁹⁰"; c'est pourquoi, ajoute-t-il, les Canadiens résistèrent énergiquement car "non seulement ils croyaient combattre pour leur autel et leurs foyers, mais pour leur existence même¹⁹¹". Toutefois, avec la défaite des plaines d'Abraham, le sort de la Nouvelle-France est décidé: la colonie devient possession britannique. La Conquête est demeurée une épreuve pour le peuple même si, en restant attaché à sa religion, il a sauvegardé sa nationalité. Lorsqu'il interprète les suites de la Conquête, Casgrain affirme que le régime anglais fut bénéfique aux Canadiens:

La séparation du Canada de la France, qui paraissait un si grand malheur aux yeux de nos pères, était en réalité un bienfait, puisqu'elle nous épargnait les avilissements impies du dix-huitième siècle et les horreurs de la révolution française¹⁹².

Le peuple canadien, né et élevé "dans les idées religieuses et monarchiques¹⁹³" doit rendre grâce à Dieu de l'avoir arraché "violemment des bras de la mère patrie¹⁹⁴" pour le protéger des effets néfastes de la révolution française.

190 Ibid., p. 416.

191 Ibid.

192 Ibid., p. 419.

193 Ibid., p. 458.

194 Ibid.

Quelle fut l'attitude des Hospitalières envers le conquérant? Elles continuèrent à prendre soin des malades en faisant preuve d'une grande résignation:

La succession des malheurs les avaient préparées de longue date à ce complet dépouillement d'elles-mêmes et de toutes choses (...). L'esprit d'abnégation, d'obéissance, de sacrifice, la stricte observance des règles, les saintes ardeurs de la pauvreté et de l'humilité se lisaient sur toutes les figures, se reflétaient sur tous les esprits, dans toutes les actions¹⁹⁵.

Il semble que, pendant cette période, les Hospitalières vécurent une vie intérieure plus intense puisque l'annaliste de la communauté ne rapporte dans son livre que les événements concernant le cloître ainsi que l'éloge des religieuses qui quittaient ce monde pour l'éternité¹⁹⁶.

Dans la conclusion de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, Casgrain insiste à nouveau sur l'importance des communautés religieuses qui, par leurs prières et leur dévouement, ont attiré la protection de Dieu sur la nation canadienne-française. Après la Conquête, le clergé de même que les institutions religieuses ont assuré la survivance du peuple:

Le peuple canadien qui a encore le sentiment de la foi, a entrevu cette vérité. Aussi a-t-il placé au premier rang, dans la devise qu'il s'est choisie, "nos Institutions", comme étant la part la plus précieuse de notre héritage national. Avec quelle filiale sollicitude, avec quelle pieuse jalousie même, il veille à la conservation de leurs libertés et de leurs privilèges! Avec quelle vive sympathie, il partage toutes leurs joies et leurs deuils! C'est qu'il sent que chacun de ces établissements est une partie essentielle de son existence¹⁹⁷.

195 Ibid., p. 426.

196 Ibid., p. 426-427.

197 Ibid., p. 511.

La cause de notre salut, écrit Casgrain, se trouve dans l'attachement du peuple à la religion.

Cet ouvrage de l'abbé ne semble pas avoir retenu l'attention de la critique. A notre connaissance, aucun périodique n'en a donné un compte rendu. Dans une lettre à Joseph Marmette, Casgrain affirmera en 1876: "Je crois que c'est ce que j'ai écrit de plus fort ou de moins faible¹⁹⁸".

En somme, l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec et l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation présentent la vie de deux religieuses qui se sont dévouées dans les premiers temps de la colonie. Leur piété et leur zèle furent un réconfort pour leur communauté aussi bien qu'un exemple pour la colonie tout entière. Ainsi, en racontant les visions et les extases de ses héroïnes, Casgrain veut édifier le lecteur:

Quant aux âmes pieuses pour qui seules nous écrivons, et qui cherchent moins à approfondir les choses qu'à nourrir leur dévotion, elles y trouveront un aliment substantiel, des sentiments de foi et d'humilité incomparables, des traits d'amour de Dieu et du prochain qui les raviront d'étonnement et d'admiration¹⁹⁹.

Plusieurs années plus tard, l'abbé rendra hommage à une institution religieuse où il est demeuré pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie, soit la communauté des soeurs du Bon-Pasteur de Québec.

198 Id., Lettre à Joseph Marmette, 20 févr. 1876, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/98.

199 Id., Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, p. 174.

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec raconte l'histoire de cet institut dans la province de Québec et de son expansion aux Etats-Unis. L'auteur utilise les annales de la communauté pour reconstituer l'évolution de cette institution récente. Dans l'introduction à l'oeuvre, il précise le but de son étude:

Sa lecture offrira, nous l'espérons, une double utilité: d'abord de retremper les membres de l'Institut dans l'esprit de leur vocation, ensuite d'édifier les âmes pieuses, parmi lesquelles il s'en trouvera peut-être qui se sentiront inspirées de vouer leur existence à ramener à Dieu les brebis égarées, à l'exemple du divin pasteur²⁰⁰.

Les religieuses du Bon-Pasteur, mieux connues sous le nom de congrégation des Servantes du Coeur Immaculée de Marie, ont comme mission de venir en aide aux filles de mauvaise vie en les encourageant à mener une vie plus chrétienne.

Ar début de son ouvrage, Casgrain trace une biographie de madame François-Xavier Roy qui, devenue veuve, prendra la charge de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec à la demande de Mgr Turgeon. Fondatrice de cet institut, Mme Roy entrera en religion et occupera le poste de supérieure (1856-1859). Cependant, l'idée de créer une maison de refuge revient à George-Manly Muir, un membre zélé des conférences de Saint-Vincent de Paul, société qui "répondait admirablement à ses aspirations toutes faites de piété et de charité²⁰¹". En plus de s'occuper des pauvres, M. Muir visitait les détenus à la prison de Québec. Au cours d'une de ses visites, il discuta avec des femmes de mauvaise vie qui

200 Id., L'Asile du Bon-Pasteur de Québec, Québec, Demers & frère, 1896, p. 15.

201 Ibid., p. 55.

lui avouèrent qu'en quittant la prison elles se retrouvaient rapidement dans des lieux de débauche parce qu'il n'existait pas de maisons pour les réhabiliter. Cette remarque ne le laissa pas insensible:

Le serviteur de Dieu fut frappé de cette réponse: elle fit naître en lui l'idée d'une maison de refuge, et cette idée ne le quitta plus. Il en poursuivit la réalisation avec tout le zèle d'un apôtre et la persistance d'un fidèle ouvrier du Seigneur²⁰².

Casgrain rappelle donc le mérite de M. Muir et toutes ses démarches pour concrétiser son projet. A la fondation de l'Asile du Bon-Pasteur, en janvier 1850, mère Marie du Sacré-Coeur en prend la direction. Cette première maison devait amener, après quarante-sept ans d'existence, la création de dix-neuf autres institutions du genre, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. En plus d'être une maison de refuge, l'Institut dispensa l'enseignement dès 1851. A travers l'histoire du Bon-Pasteur de Québec, l'abbé Casgrain veut faire ressortir "comment ce grain de sénévé, planté par la main de la Providence sur le rocher de Québec, a germé, poussé, grandi²⁰³". L'auteur montre alors le développement de cette institution de charité tant du point de vue des vocations des religieuses, des conversions des "pénitentes" que de l'accroissement des maisons de refuge et couvents dans la province de Québec:

Outre la maison-mère [sic] et ses deux succursales à Québec, l'Hospice Saint-Charles et celui de la Miséricorde, l'Institut compte seize maisons d'éducation, treize au Canada (...) et trois aux Etats-Unis (...) ¹204.

202 Ibid., p. 57.

203 Ibid., p. 14.

204 Ibid., p. 312.

Quant aux couvents établis pour les Canadiens français des Etats-Unis, Casgrain est d'avis qu'ils répondent à un besoin réel puisque ses compatriotes sont dépourvus d'enseignement religieux:

L'apostolat qu'exercent aux Etats-Unis nos communautés canadiennes, est doublé d'une mission patriotique toute particulière: celle de conserver la langue et les traditions nationales chez nos frères émigrés qui vivent par groupes isolés au milieu d'autres races²⁰⁵.

Il semble que, sous l'action des communautés religieuses, les Canadiens français des Etats-Unis se soient davantage attachés à leur langue et à leurs traditions; la communauté du Bon-Pasteur de Québec aurait même contribué étroitement "au travail d'organisation et de cohésion nationale qui s'opère chez nos compatriotes de la république voisine²⁰⁶", au dire de Casgrain.

Bref, l'Asile du Bon-Pasteur de Québec décrit les débuts de l'Institution et son rayonnement. L'auteur insiste surtout sur les vertus des principaux membres de la communauté et de leurs aumôniers tout en précisant que la Providence n'est pas étrangère aux soins que les religieuses ont prodigués, soit aux femmes de mauvaise vie, soit aux jeunes dans le domaine de l'éducation.

Ecrites pour l'édification des âmes pieuses, les trois oeuvres que nous venons d'étudier font ressortir le rôle des communautés religieuses implantées au Canada. En plus de souligner la carrière évangélisatrice des fondateurs de la colonie qui accomplissent une mission divine, Casgrain se fait le

205 Ibid., p. 313.

206 Ibid., p. 314.

biographe de Marie de l'Incarnation, de Catherine de Saint-Augustin et de Marie du Sacré-Coeur afin d'illustrer comment leur apostolat fut un signe vivant de la présence de Dieu au sein de la colonie. Pour l'auteur, l'histoire du Canada apparaît comme celle de la mission civilisatrice et salvatrice de l'Eglise catholique. Ainsi, la Providence n'aurait cessé de veiller sur le peuple canadien qui avait une mission en Amérique, comme elle l'a fait également, selon Casgrain, pour les Acadiens qui ont conservé leur foi grâce à leurs missionnaires.

A l'aide de divers documents historiques, Casgrain tente d'étaler au grand jour le drame du peuple acadien qui fut exposé aux persécutions civiles et religieuses. L'historien illustrera le triste sort des Acadiens dans de nombreux articles et, plus particulièrement, dans trois ouvrages, Un pèlerinage au pays d'Evangeline, Une seconde Acadie et Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie.

Dans ses premiers écrits historiques, l'abbé avait fait ressortir la mission providentielle du peuple canadien ainsi que l'importance des communautés religieuses au sein de la colonie. En traitant de l'histoire acadienne, il insistera également sur le caractère religieux du peuple acadien qui, harcelé par les Anglais, a su conserver sa foi grâce à la présence des missionnaires. De plus, l'historien démontrera comment les Acadiens ont survécu aux attaques de leurs ennemis.

Un pèlerinage au pays d'Evangeline est avant tout le récit de tous les malheurs que subirent les Acadiens lors de leur dispersion à la fin de l'ancien régime. Certes, Casgrain n'est

pas le premier historien à traiter ce sujet²⁰⁷, mais il "est un de ceux qui ont le plus écrit sur l'Acadie"²⁰⁸. Utilisant les documents publics de la Nouvelle-Ecosse et la correspondance des gouverneurs, l'historien entend rétablir l'histoire des Acadiens en montrant les injustices dont ils ont été les victimes. Et, afin de rendre son récit plus vivant, il entreprend même quelques randonnées à travers l'Acadie²⁰⁹ pour visiter les lieux où se sont déroulés les différents épisodes qu'il décrit.

Dans les quatre premiers chapitres qui se présentent sous la forme d'un journal, Casgrain relate son séjour en Acadie à l'automne de 1885. Il laisse alors courir sa plume et nombreuses sont les descriptions et les digressions qui entravent le cours du récit. Toutefois, il attire l'attention du lecteur lorsqu'il décrit la situation des Acadiens en 1713 alors que l'Acadie devient possession anglaise et, plus tard, quand il rappelle la proclamation de la déportation. Il en est de même dans la seconde partie de l'ouvrage où il raconte la dispersion des Acadiens à travers les différents états de la Nouvelle-Angleterre, les persécutions qu'ils y subissent, enfin la réorganisation des familles qui, après la déportation, reviennent

207 Voir Gérard Malchelosse, La bibliothèque acadienne, dans Cahiers des Dix, no 19, 1954, p. 263-286. L'auteur signale les écrivains français, canadiens et acadiens qui ont produit des ouvrages sur le peuple acadien.

208 Ibid., p. 272.

209 La majeure partie de l'ouvrage fut composée à la suite du second voyage au pays d'Évangéline, à l'été de 1887.

s'établir au Nouveau-Brunswick. En dernière analyse, l'auteur trace un tableau de la vie et des moeurs des Acadiens qui ont survécu au "grand dérangement". Pour l'historien, la persécution des Acadiens débute en 1713 avec le traité d'Utrecht:

Pour bien connaître la position des Acadiens dans la Nouvelle-Ecosse, à la date de leur expulsion, écrit Casgrain, il est nécessaire de remonter jusqu'au traité d'Utrecht (1713). D'après ce traité, l'Acadie était cédée par la France à l'Angleterre, et les colons français de cette province, qui reçut alors le nom de Nouvelle-Ecosse, passaient sous la couronne d'Angleterre²¹⁰.

Même si ce traité garantit aux Acadiens le libre exercice de la religion catholique et leur donne le choix de demeurer dans la province en conservant leur maison, ou de la quitter en emportant leurs biens, les colons de l'Acadie se sentent menacés lorsque, peu de temps après, les autorités britanniques décident d'exiger le serment d'allégeance²¹¹. Dans Un pèlerinage au pays d'Evangéline, Casgrain reproche à certains gouverneurs anglais de ne pas avoir respecté les clauses du traité d'Utrecht:

Quoique, en général, le joug des gouverneurs anglais ne fut pas sévère, cependant quelques-uns d'entre eux molestèrent les Acadiens et les mécontentèrent par des actes arbitraires, principalement en entravant leurs missionnaires dans l'exercice légitime de leur ministère²¹².

210 Henri-Raymond Casgrain, Un pèlerinage au pays d'Evangéline, Québec, Demers & frère, 1887, p. 59. La situation des Acadiens après le traité d'Utrecht est surtout étudiée dans l'article Coup d'oeil sur l'Acadie avant la dispersion de la colonie française, paru dans Le Canada français, vol. 1, 1888, p. 114-134.

211 Id., Eclaircissements sur la question acadienne, dans MSRC, t. 6, 1ère série, sect. 1, 1889. Dans cet article l'auteur étudie plus spécialement le serment d'allégeance "pivot sur lequel ont roulé toutes les difficultés et qui a fini par amener la dispersion des Acadiens", p. 24.

212 Id., Un pèlerinage au pays d'Evangéline, p. 61.

Il portera toutefois un jugement plus catégorique dans un article intitulé Eclaircissements sur la question acadienne:

Les gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse ont attenté à la liberté religieuse promise aux Acadiens, et cela par des violations et des outrages capables d'exciter à la révolte les populations les plus douces et les plus paisibles²¹³.

A la suite de ces explications sommaires sur le traité d'Utrecht et sur le serment d'allégeance, l'auteur en vient à son sujet, la déportation des Acadiens et leur "réorganisation". Il reconstitue alors les événements qui se passèrent dans le village de Grand-Pré en 1755 et fustige la conduite du gouverneur anglais Charles Lawrence.

Convoqués dans l'église de Grand-Pré à la demande de John Winslow, les Acadiens apprennent qu'ils sont désormais prisonniers et qu'ils seront déportés. Pourtant, si la proclamation de Winslow précise qu'il a reçu de Lawrence les instructions du roi²¹⁴, Casgrain nie que le gouverneur les ait obtenues du gouvernement de Londres:

²¹³ Id., Eclaircissements sur la question acadienne, p. 45. Dans son introduction, l'auteur écrit: "Afin de ne rien négliger de ce qui pouvait éclaircir cette question, j'ai fait copier à Paris tous les documents relatifs à l'Acadie qui se trouvent aux Archives des différents ministères. J'ai pu par ce moyen mettre en regard les témoignages des deux parties, ceux des Anglais d'un côté, ceux des Français de l'autre, les compléter les uns par les autres et en faire ressortir la vérité des faits avec une surabondance de preuves qui n'admet pas le doute." (p. 24). Casgrain montre comment les Acadiens ont été tenus prisonniers dans leur province et comment ils eurent à subir les injustices des autorités anglaises: Nicholson, Vetch, Caulfield, Doucet et Philipps - durant la première administration - Armstrong et Philipps pendant la seconde administration. A la suite de son article, Casgrain joint 25 documents inédits sur l'Acadie.

²¹⁴ Id., Un pèlerinage au pays d'Évangéline, p. 89.

Jamais pareil ordre n'était parti d'Angleterre. L'initiative en était due à Lawrence, poussé par ses subalternes anglo-américains; qui voulaient à tout prix assouvir leur haine contre les Acadiens²¹⁵.

Cette révélation, écrit l'historien, surprendra le lecteur habitué à croire le contraire; toutefois Casgrain fait remarquer:

Elle est appuyée sur les documents officiels les plus authentiques, sur les dépêches mêmes du ministre de Londres au gouverneur Lawrence en personne²¹⁶.

Selon l'abbé, Lawrence n'aurait pas suivi les directives du secrétaire d'Etat, sir Thomas Robinson, qui lui recommandait, à la suite de la prise de Beauséjour,

(...) d'user de la plus grande précaution et de la plus grande prudence dans [sa] conduite vis-à-vis ces neutres, et d'assurer ceux d'entre eux en [il peut] avoir confiance, particulièrement [il] qu'ils prêteront serment à Sa Majesté et à son gouvernement, QU'ILS PEUVENT DEMEURER DANS LA TRANQUILLE POSSESSION DE LEURS TERRES, sous une législation convenable²¹⁷.

D'après cette réponse en date du 13 août 1755, note Casgrain, il n'est nullement question de déportation mais plutôt d'apaisement et de pacification. En citant la même lettre, il ajoute que la Grande-Bretagne ne souhaitait pas que les Acadiens quittent la province, car, en émigrant, ils priveraient la mère patrie "d'un nombre très considérable de sujets utiles"²¹⁸. Lawrence qui a

²¹⁵ Ibid., p. 92.

²¹⁶ Ibid.

²¹⁷ Ibid., p. 93; Casgrain cite les Archives de la Nouvelle-Ecosse, p. 279.

²¹⁸ Ibid., p. 96.

ignoré les instructions du cabinet de Londres²¹⁹, demeure donc, aux yeux de Casgrain, le grand responsable de la déportation des Acadiens.

Lawrence n'a pas seulement posé ce geste, il a ordonné de séparer les familles en les éparpillant "dans les principaux ports de mer du littoral américain, depuis la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la Georgie (...) ²²⁰". Selon l'historien, cet ordre "fut le plus barbare et le plus fatal aux Acadiens, car il mettait un grand nombre de familles séparées dans l'impossibilité de se retrouver²²¹". Et Casgrain écrit:

Aucune raison ne peut justifier un pareil acte; il eut été au contraire de bonne politique d'établir les Acadiens ensemble dans quelque une des provinces éloignées, où leur présence n'aurait offert aucun danger, où ils se seraient multipliés avec la rapidité qu'on leur connaissait, et où ils auraient fini par devenir les citoyens fidèles de la grande république²²².

Si l'historien considère la déportation de 1755 comme un acte odieux, il entend démontrer à l'aide des documents publics de la Nouvelle-Ecosse que

219 A ce sujet, l'abbé Casgrain indique pourquoi les autorités britanniques n'ont pas désiré la déportation: "Le cabinet de Londres n'avait pas osé signer l'ordre d'expulsion, parce qu'il se rappelait que la position fautive faite aux Acadiens était due à son attitude et à celle de ses agents vis-à-vis d'eux, surtout au serment de neutralité que des gouverneurs leur avaient permis de prêter. L'honneur de l'Angleterre était engagé dans ce dilemme: ou protéger les Acadiens, ou les laisser partir librement." Un pèlerinage au pays d'Évangéline, p. 98, note 1.

220 Ibid., p. 124.

221 Ibid.

222 Ibid.

ce ne fut que le commencement d'une persécution à outrance et systématique poursuivie durant les années qui suivirent, et qui se continua longtemps après la signature du traité de paix de 1763²²³.

Il raconte alors les événements survenus depuis l'expulsion des Acadiens jusqu'à l'époque de la réorganisation: le débarquement des déportés dans les divers états de la Nouvelle-Angleterre ainsi que les persécutions auxquelles ils furent exposés en tant que "neutres" et catholiques.

Quant aux Acadiens qui ont réussi à échapper à la déportation, ils ne sont pas mieux traités après la chute de Québec en 1759. Mais la guerre d'indépendance "devait influencer sur les destinées de toute l'Amérique, et ramener plus de liberté et de calme, sous le toit des Acadiens²²⁴"; ainsi devait-elle leur permettre de se regrouper en paroisses autour de leurs missionnaires. A celui qui s'étonne de la survie du peuple acadien et de son accroissement rapide par "le développement naturel des familles²²⁵", l'auteur répond que "ce phénomène ne peut être attribué qu'à une seule cause: la puissance du sentiment religieux et national²²⁶". C'est ainsi que l'historien interprète leur survivance. Unis dans la religion, les Acadiens manifestaient leurs vertus chrétiennes par leur acceptation de l'exil:

²²³ Ibid., p. 136.

²²⁴ Ibid., p. 283.

²²⁵ Ibid., p. 285.

²²⁶ Ibid.

C'était pour ne pas briser ce lien de la religion, cette chaîne mystérieuse qui nous relie au ciel, que tant des leurs et eux-mêmes s'étaient voués à toutes les horreurs de l'exil; ils s'étaient attachés à cette religion, de toute l'étendue des maux qu'ils avaient soufferts pour elle²²⁷.

En plus d'analyser certains faits historiques, Casgrain veut faire ressortir que le clergé catholique est le seul élément d'organisation des Acadiens et que leur salut dépend de leur soumission aux missionnaires. Mais comme au moment de la ré-organisation, lors de leur retour au pays, les Acadiens sont privés de cette force vitale. Les évêques canadiens avaient bien tenté, à quelques reprises, de recruter des prêtres en France mais ils avaient échoué parce que l'Angleterre "qui nourrissait continuellement le projet de protestantiser le Canada, y avait mis une opposition formelle et systématique²²⁸". Cependant à l'époque de la révolution française, plusieurs prêtres s'étaient réfugiés en Angleterre et Mgr Hubert, l'évêque de Québec, obtint l'autorisation d'en faire venir quelques-uns dans son diocèse qui s'étendait jusqu'à Halifax²²⁹. Pour Casgrain, cette venue de prêtres en Acadie fut ni plus ni moins que providentielle:

Nous sommes ici en face d'une de ces harmonies de la Providence, qu'on ne peut contempler sans admirer ses merveilleux procédés. Une tempête avait dispersé le peuple acadien; une tempête devait lui apporter le salut. Il était réservé à des exilés, de venir recueillir et sauver ce qui restait d'un peuple exilé. A ce peuple, confesseur de la foi, Dieu devait des apôtres, confesseurs

227 Ibid., p. 290.

228 Ibid., p. 292.

229 Ibid., p. 295.

de la foi comme lui. Pour faire mieux éclater cette harmonie de la Providence, on vit le gouvernement anglais changer tout à coup de politique, et mettre autant d'empressement à envoyer des prêtres au Canada, qu'il en avait mis, la veille, à les en exclure²³⁰.

Remarquons encore une fois la portée religieuse que l'auteur prête aux événements. Avec l'arrivée de plusieurs missionnaires, les établissements acadiens connaissent un nouvel essor puisque "c'est à ces confesseurs de la foi que la race acadienne doit son organisation: ce sont eux qui ont été les vrais fondateurs de sa nationalité²³¹". Autant l'historien loue le clergé, autant il prend la défense du peuple acadien. Qualifiés par leurs adversaires "d'ignorants, d'hommes inférieurs, dénués de sentiments élevés²³²" les Acadiens ont droit à une réhabilitation:

Un bon nombre d'entre eux étaient processifs comme les Normands leurs pères, jaloux les uns des autres, comme les Canadiens leurs frères. Ils n'étaient pas, toujours dociles, obéissants à leurs missionnaires, comme l'ont supposé quelques auteurs aussi loin en cela de la vérité que les idéalistes qui les ont représentés comme des hommes parfaits; mais, en général, ils étaient bons, affables et serviables. L'esprit français, toujours gai, toujours vif, prompt aux reparties, s'était conservé parmi eux, bien qu'ils n'eussent d'autre instruction que les solides principes du christianisme. Modérés dans leurs goûts, simples dans leurs habitudes, ils avaient peu de besoins, et ils étaient contents de leur sort. L'incomparable fertilité de leurs terres, moins difficiles à ouvrir et à cultiver que celles du Canada, leur donnait en peu d'années assez d'aisance pour établir leurs enfants autour d'eux, et pour jouir d'une vieillesse heureuse. Quant à leur moralité, elle n'a pas besoin d'autres preuves que l'étonnante fécondité des familles, qui n'a été égalée que par celle des pasteurs boers du Transvaal²³³.

230 Ibid., p. 293.

231 Ibid., p. 297.

232 Ibid., p. 104.

233 Ibid., p. 84.

Ici, Casgrain trace le tableau de la vie acadienne au moment de la déportation; mais lorsqu'il jette un regard sur les Acadiens, plusieurs années plus tard, il constate qu'ils n'ont pas assez d'institutions. Le grand obstacle à l'avancement de la population acadienne fut l'absence d'instruction, surtout parmi les hommes:

Le plus grand malheur des Acadiens n'a pas été leur dispersion, mais l'état d'abandon presque complet dans lequel ils ont été laissés durant près d'un siècle. Dans toute cette douloureuse période, ils n'ont eu, on peut dire, aucun moyen d'instruction²³⁴.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner de "l'état d'ignorance et de stagnation qui s'en est suivi"²³⁵. Le collège de Memramcook, fondé en 1864, répondait cependant à un besoin. Au sortir de cette institution, de nombreux Acadiens, "animés d'un patriotisme ardent et éclairé"²³⁶, ont défendu la cause de leurs compatriotes. En effet, à l'époque où l'abbé a écrit son ouvrage, les Acadiens sont représentés au Sénat et aux Communes du Canada; ils ont des députés et des ministres dans la législature locale; ils possèdent leurs journaux français

qui font valoir leurs droits et qui entretiennent passionnément le culte des souvenirs, l'attachement à leur langue et à la France, tout en proclamant la plus entière fidélité à l'Angleterre. En un mot, ils possèdent tous les éléments de progrès qu'il est possible de souhaiter²³⁷.

234 Ibid., p. 25.

235 Ibid.

236 Ibid.

237 Ibid., p. 365.

Malgré tout cela, "il leur manque ce qui a fait le salut du Canada, c'est-à-dire de fortes maisons d'éducation adaptées comme les nôtres, au génie national (...) ²³⁸". Casgrain espère que le peuple acadien saura, avec l'aide de la Providence, prendre en main son avenir puisqu'il dépend de ses institutions. Au terme de son étude, l'auteur souhaite que le lecteur impartial puisse en refermant l'ouvrage se faire la réflexion suivante: "Ce peuple est aussi étonnant par ses vertus que par ses malheurs ²³⁹".

Il ne fait aucun doute que la publication d'Un pèlerinage au pays d'Évangéline a suscité l'admiration des Acadiens, car l'historien y dévoilait les injustices dont ils avaient été l'objet. Dans Le Courrier des Provinces Maritimes, on peut lire ce témoignage:

L'Union Acadienne, de Schédiac, est unanime à reconnaître que les deux ouvrages de M. l'abbé H.-R. Casgrain sont les plus complets, les plus véridiques et les plus détaillés qui aient encore été publiés sur l'époque néfaste de l'histoire de l'Acadie, 1755 à 1775, et tout Acadien qui aime son pays devrait en prendre connaissance pour avoir une juste idée des cruautés qu'endurèrent nos ancêtres au temps de la tourmente ²⁴⁰.

En outre, l'auteur de l'article remercie l'abbé Casgrain "pour l'intérêt marquant et fraternel" qu'il a porté à la race acadienne.

²³⁸ Ibid., p. 443.

²³⁹ Ibid., p. 459.

²⁴⁰ Anonyme, M. l'abbé Casgrain et les Acadiens, dans Le Courrier des Provinces Maritimes, vol. 2, no 20, 10 mars 1887. Les deux études auxquelles l'auteur fait allusion sont Un pèlerinage au pays d'Évangéline et Les Acadiens après leur dispersion, cette dernière étant parue dans MSRC en 1887.

en défendant de sa vaillante plume la cause de nos ancêtres contre les avancés mensongers qu'on trouve dans certains auteurs anglais, et en faisant connaître notre histoire à l'étranger, surtout dans la belle France, d'où sont venus nos ancêtres²⁴¹.

Alors que la presse acadienne louange l'ouvrage de Casgrain, la critique canadienne se montre muette. Ce n'est qu'en 1888 qu'un compte rendu favorable paraît dans le Canada français. "En somme, écrit Napoléon Legendre, M. l'abbé Casgrain a fait une belle oeuvre qui l'honore autant qu'elle honore notre histoire et nos lettres canadiennes²⁴²". L'article anonyme d'un journal de New York, Nation, est loin d'être aussi encourageant que celui du critique canadien. Reproduite dans The Morning Chronicle, cette analyse fait suite à la parution de la seconde édition du volume, en 1888. Selon l'auteur, l'abbé Casgrain, qui n'aurait pas apprécié les deux chapitres que Francis Parkman avait consacrés aux Acadiens dans son Montcalm and Wolfe, aurait décidé de présenter l'histoire acadienne d'un point de vue national et religieux. Quoique bien documenté, ajoute le critique, l'ouvrage de Casgrain manque d'objectivité puisqu'il ne cherche que des motifs pour haïr les Anglais et les Américains. Bref, Casgrain ne serait pas un guide sûr de l'histoire acadienne, car son oeuvre ne révèle qu'une partie de la vérité²⁴³.

241 Ibid.

242 Napoléon Legendre, Un pèlerinage au pays d'Évangéline, dans Le Canada français, t. 1, 1888, p. 319.

243 Anonyme, A Sharp Review of Abbe Casgrain's Book, dans The Morning Chronicle, 20 mars 1889. Cet article parut d'abord dans le journal new yorkais Nation du 14 mars 1889.

Cette première oeuvre de Casgrain sur l'Acadie, Un pèlerinage au pays d'Évangéline, sera couronnée par l'Académie française en 1888. Un chapitre des Souvenances canadiennes rappelle cet honneur²⁴⁴. Après avoir lu des extraits d'Un pèlerinage au pays d'Évangéline dans Paris-Canada, Xavier Marmier invite Casgrain à soumettre son volume au concours du Prix Marcelle Guérin. Lors d'un voyage à Paris, en décembre 1887, l'abbé avait de nouveau rencontré Marmier qui, contrairement à la coutume, lui avait conseillé de rendre visite à chacun des membres du comité²⁴⁵ afin de leur présenter son ouvrage. Au cours de son entretien avec le principal représentant du comité, Victorien Sardou, l'abbé affirmait qu'il sollicitait les suffrages de l'Académie française afin de plaider la cause de ce peuple héroïque dont il a écrit l'histoire. Reçu avec cordialité par Sardou, Casgrain discuta aussi de son oeuvre avec les autres membres du comité.

Lorsqu'il apprend en juillet 1888 que l'Académie française a couronné Un pèlerinage au pays d'Évangéline, Casgrain se réjouit de cet honneur:

244 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. V, ch. 46. Jean Ménard a publié une partie de ce chapitre dans les Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Université d'Ottawa, 1961, p. 289-297.

245 Les noms des membres du comité sont Victorien Sardou, Camille Doucet, Ludovic Halévy, Jules Simon, Octave Gréard, Alfred Mézières, Edmond Rousse, Léon Say et Ernest Legouvé.

Le but que j'avais poursuivi était atteint: la France par l'organe de la plus illustre de ses institutions rendait un éclatant hommage à la fidélité du peuple acadien et lui tendait la main à travers l'Océan. Cela me suffisait. Mes amis, M. Marmier surtout, auraient bien voulu me voir auprès d'eux ce jour là [sic], mais ma présence eut été une satisfaction qui m'eût semblé trop personnelle²⁴⁶.

Le sachant sensible aux honneurs et à la gloire littéraire, on s'étonne que l'abbé n'ait pas devancé son retour à Paris pour recevoir son prix. Bref, Un pèlerinage au pays d'Evangéline permettait de mieux faire connaître les vicissitudes du peuple acadien en plus de confirmer Casgrain dans son rôle d'historien.

Comme suite à sa première étude historique sur l'Acadie, l'abbé publie une monographie de la colonie de l'île Saint-Jean sous le régime français. Dans quel but écrit-il Une seconde Acadie? Il l'indique dans l'avant-propos de l'ouvrage:

J'ai essayé de faire sortir de l'oubli, et de mettre en lumière les principaux traits de ce groupe de proscrits acadiens qui étaient venus se faire une seconde patrie dans les déserts de l'île Saint-Jean, qu'ils furent les premiers à ouvrir à la colonisation, et que d'autres cultivent aujourd'hui à leur place²⁴⁷.

L'auteur relate alors la naissance de cette colonie en plus de décrire certains événements militaires qui s'y rattachent; les deux sièges de Louisbourg, l'expédition du duc d'Anville à Chibouctou et les diverses incursions des Canadiens en Acadie, surtout celles de Canseau sous le commandement du capitaine Duvivier, de Port-Royal avec le capitaine Marin et de la baie

²⁴⁶ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. V, ch. 46, p. 133.

²⁴⁷ Id., Une seconde Acadie, Québec, Demers & frère, 1894, p. 12.

Verte avec M. de Ramesay. A travers ces récits historiques qui illustrent les affrontements survenus entre les Anglais et les Acadiens aidés des Canadiens, l'historien souligne, comme il l'a fait dans Un pèlerinage au pays d'Évangéline, l'attachement des Acadiens à leur religion et l'importance du clergé qui dirige le peuple.

En signant le traité d'Utrecht, en 1713, la France perd l'île de Terre-Neuve et l'Acadie péninsulaire qui deviennent possessions anglaises. Pour compenser cette perte, la mère patrie décide de coloniser deux îles, l'île Royale et l'île Saint-Jean, afin de reconstruire une Acadie française. Lorsque Casgrain rapporte, au début d'Une seconde Acadie, comment s'est fait le peuplement de l'île Saint-Jean (appelée aujourd'hui l'île du Prince-Édouard), il estime que le système colonial français, malgré ses lacunes, a été bénéfique à la nation canadienne car la France amenait la civilisation chrétienne en Amérique:

Il y a bien des imperfections à relever dans le système colonial de la France en Amérique. Elle a fait des fautes dont elle a été la première victime; mais elle a acquis un rang à part parmi les nations européennes qui ont créé des colonies sur ce continent. Elle a fait ses conquêtes non avec l'épée, mais avec la croix. Loin d'être le tyran des peuples qu'elle a rangés sous son domaine, elle a été leur bienfaitrice. Elle les a reçus dans son sein comme ses propres enfants, et a toujours essayé de les élever à la hauteur de sa civilisation²⁴⁸.

Prolongement d'Un pèlerinage au pays d'Évangéline, Une seconde Acadie fait ressortir deux points importants: le sort des Acadiens de l'île Saint-Jean ainsi que l'œuvre pastorale du clergé. A l'exemple des colons de la Nouvelle-Écosse, les

Acadiens qui s'établissent dans l'île Saint-Jean ou dans l'île Royale connaissent bien des épreuves. Bien que le peuplement de l'île Saint-Jean se soit fait lentement, la petite colonie progresse et de nouvelles paroisses se forment. Mais la fameuse guerre de la Succession d'Autriche aura des répercussions jusqu'en Nouvelle-France puisque "Le Canada et la Nouvelle-Angleterre s'arm~~eront~~⁷ l'un contre l'autre²⁴⁹". A ce propos l'historien écrit:

Cette guerre eut une importance tellement décisive sur les destinées de l'île Saint-Jean que les événements qui se passèrent dans son voisinage forment une partie essentielle de son histoire. La direction nouvelle qu'elle imprima à la politique des deux puissances rivales eut pour effet de quintupler sa population dans l'espace de dix ans²⁵⁰.

Témoins des luttes qui opposèrent les Français et les Anglais, le peuple acadien opta pour la neutralité. Comme "l'Angleterre n'était fortifiée que sur deux points de la Nouvelle-Ecosse, à Canseau et à Port-Royal (Annapolis)²⁵¹", le gouverneur de Louisbourg, M. Duquesnel, résolut de s'emparer de ces deux endroits afin de les restituer à la France. Sous le commandement du capitaine Duvivier, les Français remportèrent une victoire facile à Canseau, mais ils ne pouvaient espérer obtenir le même résultat à Port-Royal sans le soulèvement des Acadiens. Seuls quelques Acadiens se rallièrent à Duvivier, la plupart restèrent fidèles

249 Ibid., p. 64.

250 Ibid.

251 Ibid., p. 66.

à leur serment d'allégeance. Cette attitude et celle des curés acadiens sont critiquées par Casgrain qui déclare:

L'inaction des Acadiens fut une faute politique qu'ils expièrent cruellement plus tard, et qui peut être reprochée à leurs prêtres avant tout autre, à ces mêmes curés contre lesquels les écrivains protestants ont cependant récriminé avec tant d'amertume. Si les curés acadiens ont eu quelque tort, c'est d'avoir trop prêché la soumission. Il est certain que si, en 1744, ils se fussent unis et concertés pour conseiller une prise d'armes, les Acadiens se seraient levés comme un seul homme et auraient en toute probabilité restitué l'Acadie à la France²⁵².

En somme, l'abbé aurait souhaité que les Acadiens se révoltent dès ce moment plutôt que de tomber dans le piège de la neutralité²⁵³ qu'il décrit longuement.

En plus de raconter les épreuves de ces malheureux colons qui vivent dans l'île Saint-Jean, Casgrain met en regard leur attachement à la religion, seul véritable réconfort:

Il faut dire qu'à cette époque, note l'auteur, tout ce qui portait le nom d'Acadiens semblait poursuivi par une espèce de fatalité. Où qu'ils se réfugiassent, le malheur s'attachait à leurs pas. Il n'y a pas de plus constant que leur inébranlable attachement à Dieu et à leur passé²⁵⁴.

Mais quelle est la cause de cette fidélité à la foi catholique? Casgrain répond que "le secret de l'héroïsme religieux de la population française de l'Acadie²⁵⁵" dépend des missionnaires qui

252 Ibid., p. 69-70.

253 Ibid., p. 70.

254 Ibid., p. 209-210.

255 Ibid., p. 275.

sont allés vivre obscurément au milieu de ce peuple rustique, et ont persévéré dans leur oeuvre d'évangélisation, malgré les ennuis, les défiances, l'espionnage, parfois la persécution ouverte qu'ils ont eu à souffrir de la part des autorités fanatiques de la Nouvelle-Ecosse²⁵⁶.

Dans Une seconde Acadie, l'abbé étudie amplement le rôle du clergé, son oeuvre pastorale aussi bien que ses fonctions civiles. Il loue le zèle et l'enthousiasme des missionnaires qui se sont dévoués pour le peuple acadien. Même l'abbé LeLoutre²⁵⁷, calomnié par l'auteur anonyme des Mémoires sur le Canada, est réhabilité par Casgrain qui affirme que son action politique est pleinement justifiée. Ainsi, l'attachement de l'Acadien à la religion catholique repose sur le missionnaire qui, pour sauvegarder la foi de ses paroissiens, concilie les activités religieuses et politiques. Tour à tour, l'auteur d'Une seconde Acadie laisse voir ses sympathies pour le peuple acadien et son clergé.

En concluant son ouvrage, Casgrain esquisse un portrait de la nation acadienne, tant à l'île Saint-Jean qu'à l'île Royale ou en Nouvelle-Ecosse. Si une poignée de Français catholiques, écrit-il, ont quitté la mère patrie pour créer une patrie nouvelle en Acadie, une Acadie française, leur but est également d'évangéliser "les peuplades aborigènes qui les environnent"²⁵⁸.

256 Ibid.

257 Ibid., p. 222-236; p. 285-288; au sujet de l'abbé LeLoutre, voir Gérard Finn, L'abbé Jean-Louis LeLoutre vu par les historiens, thèse de M.A. (Histoire), Université d'Ottawa, 1972, xvii-161 p.

258 Ibid., p. 366.

Toutefois, cette tâche revient plus particulièrement aux missionnaires qui, par leur apostolat et leurs prières, attirent les bénédictions du ciel sur les nouvelles colonies. C'est pourquoi de nombreux prêtres se succèdent en Acadie afin de former, par leur exemple et leur enseignement, "de vrais croyants, aux moeurs paisibles et pures"²⁵⁹.

Mais les Acadiens, "sans autre instruction que celle tombée de la chaire chrétienne"²⁶⁰, ont connu l'exil comme le peuple d'Israël. Cet exode, Casgrain l'attribue à la France qui les a abandonnés à leurs pires ennemis, les Anglais "qui en veulent plus encore à leur religion qu'à leur nationalité"²⁶¹. Malgré bien des contraintes et bien des tromperies, la "race acadienne" a survécu et, pour l'abbé, cette survivance est providentielle:

Ne faut-il pas fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir qu'il y a là un fait providentiel, un secret dessein de Dieu? Quel est ce dessein? Il ne peut être autre que celui de continuer l'oeuvre que les premiers Acadiens avaient commencé à accomplir en ouvrant les terres d'Acadie: celle d'étendre la foi catholique en en donnant d'abord l'exemple, et ensuite en la faisant connaître autour d'eux. Qu'ils soient fidèles à leur vocation, et ils la feront encore une fois dominer dans cette même région, dont ils ont été jadis les seuls maîtres²⁶².

Dans la pensée de l'auteur, l'Acadie française voulait dire l'Acadie catholique. A l'exemple des Canadiens français qui

259 Ibid.

260 Ibid., p. 367.

261 Ibid., p. 366-367.

262 Ibid., p. 369.

s'étaient vus confier une mission divine en terre d'Amérique²⁶³, Casgrain considère les Acadiens comme les porte-parole de la foi chrétienne en Acadie.

Une seconde Acadie reconstitue la vie des Acadiens de l'île Saint-Jean (l'île du Prince-Edouard) sous le régime français. Les interprétations que Casgrain avait mises de l'avant dans Un pèlerinage au pays d'Evangéline sont reprises dans ce deuxième ouvrage sur l'Acadie. Est-ce pour cette raison que l'oeuvre ne retint pas l'attention de la critique? Nous ne pouvons le dire.

Si Un pèlerinage au pays d'Evangéline et Une seconde Acadie évoquent les malheurs des Acadiens et l'apostolat des missionnaires, le dernier ouvrage de l'abbé, Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie (1676-1762), apparaît d'abord comme une justification du rôle du clergé acadien. Mais avant d'analyser cette oeuvre, il y a lieu de se demander si Casgrain en est l'auteur. Notre réponse sera nuancée. En effet, une étude comparative de l'ouvrage Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie et du manuscrit Les Sulpiciens en Acadie²⁶⁴ de l'abbé Pierre Rousseau nous révèle que Casgrain plagie en plusieurs endroits, dans la première partie de son volume, le travail que le sulpicien de

263 Id., Le mouvement littéraire en Canada, p. 27.

264 Pierre Rousseau, Les Sulpiciens en Acadie, manuscrit, ASQ, Fonds Casgrain, 0478, 118 p.

Montréal lui avait prêté²⁶⁵ pour l'aider dans ses recherches. Casgrain ne cite pas Rousseau, tout au plus lui consacre-t-il quelques lignes dans son ouvrage:

Nous allons pouvoir donner, dit-il, une esquisse biographique de chacun de ces missionnaires et un résumé assez complet de leurs travaux en Acadie, grâce en partie à l'extrême obligeance d'un savant sulpicien de nos jours, M. l'abbé Pierre Rousseau, qui nous a procuré une masse de renseignements et de pièces authentiques tirés des archives du séminaire de Montréal²⁶⁶.

En somme, l'historien de l'Acadie utilise les biographies de Rousseau et les reproduit à travers son récit comme si elles étaient de sa composition. Quant à la seconde partie de l'oeuvre, qui a trait aux prêtres des Missions-Etrangères, elle est de la plume de Casgrain.

Un regard sur la préface de cette oeuvre nous éclaire sur le but poursuivi par l'abbé. Citant le témoignage de l'historien protestant, W. Cunningham, qui admettait que "les premiers Français qui pénétrèrent au Canada étaient inspirés par un vrai enthousiasme religieux"²⁶⁷, Casgrain écrit:

265 Ibid.; Rousseau écrit: "Le savant auteur d'"Un voyage au pays d'Évangéline" nous ayant demandé quelques informations sur les travaux de Saint-Sulpice en Acadie, nous nous sommes empressé de répondre à ses désirs et nos recherches ont donné naissance à ce travail que nous avions déjà eu la pensée d'entreprendre mais à une époque plus éloignée", p. 66.

266 Henri-Raymond Casgrain, Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie (1676-1762), Québec, Pruneau & Kirouac, 1897, p. 20.

267 Ibid., p. 8. Casgrain reproduit un extrait de Growth of English Industry and Commerce in modern times, Cambridge, University Press, p. 319.

Ce jugement d'un historien dont l'impartialité ne saurait être suspectée, définit parfaitement bien le caractère des deux colonies; l'un, tout positif comme le génie anglais représentait l'esprit d'intérêt et d'exclusivisme; l'autre, spéculatif à la manière du génie français, s'inspirait d'une pensée plus haute, d'un esprit de générosité et de désintéressement²⁶⁸.

Selon l'abbé, l'influence que la France a exercée en Amérique du Nord est due à l'attitude des Français à l'égard des peuples aborigènes. Toutefois, les missionnaires catholiques sont les grands responsables de cette alliance avec les Amérindiens:

Ils ont exercé sur les Indiens, par leur prédication si propre à les frapper et par leur vie tout entière dévouée à leur service, une action irrésistible. Les efforts qu'ils ont faits pour les christianiser et les humaniser, ont forcé l'admiration des écrivains protestants eux-mêmes²⁶⁹.

Cependant, les missionnaires de l'Acadie ont été dénigrés par ces mêmes écrivains protestants qui "ont taxé le clergé d'Acadie d'intolérance et d'ambition"²⁷⁰ et l'ont accusé de félonie.

Casgrain entend bien réfuter ces accusations en s'appuyant sur des faits incontestables. Voilà l'objet de cette troisième étude sur l'Acadie:

On conçoit, écrit-il, qu'il ne faut rien de moins qu'une étude approfondie du sujet pour dégager la vérité de ces chaos d'imputations et d'avancées contradictoires qui ont fait la nuit autour d'elle, et pour mettre cette vérité en évidence. C'est la tâche que nous nous sommes imposée dans le présent ouvrage²⁷¹.

²⁶⁸ Ibid., p. 9.

²⁶⁹ Ibid., p. 10.

²⁷⁰ Ibid., p. 13.

²⁷¹ Ibid.

Par le tableau qu'il brosse sur l'histoire des missions acadiennes, Casgrain veut prouver que le catholicisme fut implanté grâce à l'action des missionnaires. Il explique d'abord le rôle de la France dans cette mission évangélisatrice:

On sera étonné de voir tout ce qui a été fait par la France pour la conservation et le salut des Acadiens jusqu'après le traité d'Utrecht et depuis lors jusqu'au jour de la dispersion au grand dérangement, et même après la cession du Canada à l'Angleterre. On ne pourra plus dire qu'ils ont été abandonnés par la France, sans s'exposer à être taxé de mauvaise foi ou d'ignorance. Dès 1604, les prêtres français ont paru en Acadie et, à part quelques interruptions, les missionnaires n'y ont jamais manqué les Jésuites, les Récollets, les Capucins, les Pères Pénitents s'y sont succédés tour à tour²⁷².

Remarquons ici que Casgrain adopte une attitude plus conciliante envers la France qui a toujours fourni des missionnaires à ses colonies mais pas nécessairement les secours susceptibles de défendre l'Acadie française contre les Anglais. Cependant, il condamne l'esprit qui anime les autorités françaises lorsqu'il est question de reconquérir des territoires perdus aux mains de l'ennemi. Si le ministre Pontchartrain veut reprendre Port-Royal aux Anglais, pour deux raisons, soit la conservation de toute l'Amérique septentrionale et le commerce du poisson, Casgrain en ajoute une troisième, beaucoup plus importante que les précédentes:

C'était, dit-il, d'arracher des peuples entiers aux dangers de l'apostasie, danger que l'indifférence du ministre ne semble pas soupçonner. Il fallait sauver la religion des Acadiens, des Micmacs, des Abénakis. Cela valait mieux que de sauver les morues de Terre-Neuve [sic] et les baleines du Labrador²⁷³.

²⁷² Ibid., p. 52-53.

²⁷³ Ibid., p. 275.

Pour l'auteur, le premier devoir de la mère patrie doit être de défendre ses colonies si la religion est menacée. Plus que tout autre, le missionnaire sera le pionnier de la foi.

Les missionnaires de l'Acadie²⁷⁴ notamment les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères se sont illustrés par leurs activités politiques et religieuses. Casgrain tente de justifier leur conduite dans son ouvrage. A travers quelques événements historiques, il décrit comment les missionnaires ont été, dans la guerre comme dans la paix, "les apôtres de l'humanité et de la civilisation"²⁷⁵. Ainsi en rappelant les expéditions des religieux Thrury et Baudoin, l'historien veut montrer que leur présence et leur coopération "loin de devoir leur être imputées à crime, sont au contraire des actes de dévouement, inspirés par un sentiment d'humanité qui mérite des éloges"²⁷⁶.

Les accusations des écrivains protestants qui jugeaient que la conduite des missionnaires était déplacée n'ont pas leur raison d'être selon Casgrain. Les prêtres n'ont fait qu'accomplir leur devoir puisqu'en leur qualité de pasteurs ils devaient éviter les abus de toutes sortes et soutenir moralement les sauvages et les Acadiens contre leurs ennemis. Loïn d'être répréhensible,

274 Les principaux apôtres de l'Eglise acadienne ont pour nom Trouvé, de Breslay, de Métivier, de la Gondalie, Geoffroy, de Miniac, Chauvreulx et Desenclaves, tous Sulpiciens, et les prêtres des Missions-Etrangères Thrury, Petit, Maillard, Gaulin, Le Loutre.

275 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 143.

276 Ibid., p. 136.

la présence des missionnaires devenait désirable car elle empêchait une foule de désordres et de cruautés²⁷⁷.

Aux yeux de Casgrain, les concepts de foi et de patrie sont inséparables; par le fait même tous les actes des missionnaires sont justifiés. Ainsi il ne peut s'expliquer pourquoi les écrivains protestants

ont cherché à diminuer le mérite des missionnaires en leur reprochant d'avoir mêlé le patriotisme à la religion, comme si le prêtre en montant à l'autel devait renoncer à être citoyen, comme s'il devait devenir un homme sans patrie²⁷⁸

Pour lui, est condamnable l'argumentation de ces écrivains qui regardent et signalent "comme blâmables les sentiments qui attachent un homme à son pays²⁷⁹" et qui représentent "comme de mauvaises actions les services qu'il lui rend²⁸⁰". Lorsqu'il jette un regard sur le rôle du clergé avant 1700, Casgrain écrit:

C'étaient pourtant les prêtres qui, de tous les hommes publics, rendaient les plus grands services à la France. Sans parler du bien qu'ils faisaient dans les paroisses acadiennes. C'étaient eux plus que tous autres qui maintenaient les tribus sauvages, micmacques, malécites, abénakises fidèles à la France²⁸¹.

Ainsi, le prêtre ne doit pas s'astreindre seulement à des fonctions religieuses, il a également une tâche à accomplir dans le domaine civil. Même si, après le traité d'Utrecht, l'historien appuie

277 Ibid., p. 143.

278 Ibid., p. 146.

279 Ibid.

280 Ibid.

281 Ibid., p. 133-134.

toujours la conduite du clergé en général, il établit une distinction entre la situation des missionnaires qui sont attachés aux sauvages et celle des curés acadiens:

Ceux-ci, dit-il, suivaient le sort de leurs paroissiens devenus sujets anglais, ceux-là prenaient le mot d'ordre à Louisbourg ou à Québec dont ils dépendaient. Cela explique la divergence de conduite qu'on vit durant la guerre. Tandis que les curés prêchaient la neutralité et en donnaient l'exemple, les missionnaires des sauvages embrassaient ouvertement la cause de la France, et accompagnaient les troupes et les sauvages dans les expéditions contre Port-Royal. Les uns et les autres croyaient agir selon leurs devoirs²⁸².

Voilà le point de vue qu'il faut considérer "si l'on veut juger avec impartialité l'action du clergé en Acadie, surtout à partir de l'année 1744"²⁸³. Les missionnaires qui participaient aux expéditions n'étaient donc pas blâmables pour leurs actions. Bien au contraire! Et Casgrain prend à partie les curés acadiens qui ont prêché la neutralité ou la soumission alors que le gouvernement anglais n'avait même pas respecté la principale clause du traité d'Utrecht, soit le libre exercice de la religion catholique. C'est pourquoi les écrivains protestants n'ont pas raison de reprocher aux missionnaires leur participation à la guerre puisque ceux-ci savaient que le gouvernement anglais trompait les Acadiens.

A travers son ouvrage, Casgrain trace le portrait de ces missionnaires qui, pleins de zèle apostolique, visitaient les colons périodiquement et faisaient de longs pèlerinages

282 Ibid., p. 367.

283 Ibid.

pour évangéliser les sauvages. A la différence des ministres protestants, note l'abbé, les missionnaires français ont diminué, par leur prédication, la "barbarie des indiens" en leur inculquant quelques sentiments d'humanité²⁸⁴. Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères rend un hommage à l'apostolat des missionnaires de l'Acadie dont l'auteur ne cesse de justifier la conduite.

Engagés dans les guerres ou les expéditions, les missionnaires acadiens devaient aussi surveiller les aventuriers qui monopolisaient le commerce des pelleteries et vendaient les produits de leur pêche aux Anglais. Violant les ordonnances royales, "ces mauvais Français", officiers subalternes, s'adonnaient au commerce et "s'en réservaient le monopole pour tout revendre aux colons et aux Indiens à très hauts intérêts²⁸⁵". Casgrain cite les noms de ces aventuriers qui cherchaient à s'enrichir par tous les moyens: le gouverneur Perrot ainsi que les jeunes officiers de Gargas, de Soulègre, Desgouttins et Cadillac. C'est contre cette classe d'hommes que les missionnaires eurent à lutter:

Dans un tel milieu, avec les difficultés résultant de la situation peu régulière de la colonie, du défaut de relations suivies avec la mère patrie, des privations, du dénûment [sic], des souffrances, des pirateries à l'état permanent, la vie ne pouvait être pour les missionnaires qu'un martyre journalier qui usait aussi promptement les énergies morales que les forces physiques²⁸⁶.

284 Ibid., p. 147.

285 Ibid., p. 64.

286 Ibid., p. 65.

Les spéculateurs français qui accusaient le clergé de faire du commerce illicite sont également pris à partie par Casgrain:

Le crime des missionnaires, écrit l'abbé, était de ne pas les favoriser, de mettre en garde leurs paroissiens contre leurs agissements. De là toutes les colères, toutes les persécutions, toutes les calomnies que l'on sait. Ce qui les irritait surtout, c'est que les missionnaires dénonçaient à la cour leurs malversations et le mal qu'ils faisaient au juge, en provoquant de continuelles descentes sur les côtes de l'Acadie²⁸⁷.

Les missionnaires essayaient donc de remédier aux abus des officiers de l'Acadie afin de faire respecter les ordres de leurs supérieurs religieux et civils. Ainsi, lorsque le lieutenant-général de la justice, Desgouttins, accuse les prêtres "de se mêler du gouvernement temporel, de vouloir s'appropriier le pays pour y faire seul le commerce avec les Anglais²⁸⁸", Casgrain se doit de réagir:

Ces accusations n'avaient pas le moindre fondement. La vérité est que la colonie manquant de tout, force était aux missionnaires, comme aux habitants, de demander au commerce anglais les objets les plus usuels: vivres, vêtements, agrès, ustensiles, instruments de labourage, de chasse et de pêche, dont ils avaient besoin et qu'ils payaient moins cher qu'aux entrepôts du sieur Perrot et de ses compères. De là la rage et les invectives que ceux-ci déversaient jusqu'en France²⁸⁹.

Selon l'historien, le prêtre pouvait s'immiscer dans les affaires temporelles lorsqu'il en résultait un plus grand bien pour le peuple.

L'étude de Casgrain loue la conduite des missionnaires, leur attachement à la France ainsi que leur zèle apostolique

287 Ibid., p. 125-126.

288 Ibid., p. 119-120.

289 Ibid., p. 120.

auprès des Acadiens et des Amérindiens. Dans sa rétrospective du travail des Sulpiciens et des prêtres des Missions-Etrangères en Acadie, l'auteur ne peut que souligner le bienfait de ces deux communautés:

Durant les années qui suivirent le grand dérangement, quand de petits groupes catholiques commencèrent à s'établir dans ce qu'on appelle les Provinces Maritimes, où l'Eglise parut comme par miracle sortir de ses ruines, la sollicitude de ces deux institutions prit une nouvelle forme, adaptée aux circonstances: c'est dans les séminaires de Québec et de Saint-Sulpice de Montréal que sont venues s'instruire et se préparer au sacerdoce, depuis près d'un siècle, les générations de prêtres qui ont si admirablement organisé l'Eglise dans ces contrées²⁹⁰.

Ainsi la présence de ces communautés de missionnaires en Acadie est un signe de la Providence qui a toujours veillé sur le peuple et lui a donné des prêtres pour le maintenir dans la foi catholique.

Que pense la critique de ce troisième écrit sur l'Acadie? Nous n'avons retrouvé que deux appréciations, l'une parue dans Review of Historical Publications, l'autre dans la Revue canadienne. Dans la première, un auteur anonyme vante les qualités d'historien de Casgrain qui fait connaître les travaux des missionnaires en Acadie avant 1763; il lui reproche néanmoins de ne pas présenter correctement ce que fut la vie des missionnaires en Acadie puisque ces apôtres de la foi "are always holy and apostolic"²⁹¹. Quant à N.-E. Dionne, il admet que l'ouvrage de l'abbé révèle des documents précieux et inédits. S'il entend surtout réhabiliter

²⁹⁰ Ibid., p. 434.

²⁹¹ Anonyme, Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie (1676-1762), dans Review of Historical Publications, vol. 2, 1897, p. 107.

l'historien jésuite Rochemonteix pris injustement à partie par Casgrain, il formule des remarques semblables à celles du critique de Review of Historical Publications:

Malheureusement, écrit-il, l'abbé Casgrain gâte bien des choses par ses exagérations. Tous ses personnages sont parfaits, leurs oeuvres remarquables. Il aime à gonfler la voix, à forcer les expressions, à donner aux évènements une importance qu'ils n'ont pas. Aussi le lecteur se prend-il souvent à douter; n'a-t-il pas raison?²⁹²

Ce dernier commentaire de Lefranc ne peut être plus juste.

Certes, Casgrain use d'une bonne documentation mais n'a-t-il pas trop cherché à interpréter les pièces historiques selon ses vues nationalistes et religieuses?

Dans ses trois écrits acadiens, Un pèlerinage au pays d'Évangéline, Une seconde Acadie et Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères en Acadie, l'auteur évoque le passé du peuple acadien en s'appuyant sur divers documents historiques. Si l'on ajoute à ces oeuvres d'autres études²⁹³ et articles de revues²⁹⁴ sur l'Acadie, on peut dire que l'abbé se classe parmi

²⁹² Jean Lefranc (pseudonyme de N.-E. Dionne), Le dernier ouvrage de l'abbé Casgrain, dans Revue canadienne, vol. 34, 1898, p. 111.

²⁹³ La question acadienne et le rapport des archives pour 1894, Québec, [s. éd.], 1895, 14 p.; Mémoires sur les missions de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île du Prince Édouard de 1760 à 1820, d'après les Archives de l'Archevêché de Québec et de la Propagande à Rome, Québec, Darveau, 1895, 269 p., (l'abbé Casgrain a contribué à la rédaction de ce volume). Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, les trois tomes sont publiés en un seul volume par Le Canada français 1888-1890.

²⁹⁴ Un pèlerinage au pays d'Évangéline dans MSRC, 1886; Les Acadiens après la dispersion 1755-1775, dans MSRC, 1887; Coup d'oeil sur l'Acadie avant la dispersion de la colonie française, dans Le Canada français, 1888; Éclaircissements sur la question acadienne, dans MSRC, 1888 et dans Le Canada français, 1888.

les historiens du XIX^e siècle qui ont le plus écrit et le mieux fait connaître l'Acadie. Il demeure un pionnier: "L'abbé Casgrain a été l'un des premiers, avec Longfellow, Rameau et Sulte, à comprendre la grande injustice dont les Acadiens furent les innocentes victimes²⁹⁵". Les descriptions sur la vie et les moeurs des Acadiens, sur leurs malheurs, sur la réorganisation des paroisses après la déportation, constituent des épisodes intéressants. Comparant le peuple acadien à celui d'Israël, l'abbé met surtout en valeur son attachement à la religion catholique et à ses missionnaires. Dans ces trois ouvrages, particulièrement le troisième, il définit le rôle spirituel et civil des missionnaires qui ont soutenu les Acadiens dans leur lutte en plus de les guider spirituellement. Même si les historiens constatent la grande sympathie de l'auteur pour les Acadiens et leurs missionnaires, même si Casgrain dénonce constamment l'attitude des Anglais et celle du gouvernement français à l'égard du peuple acadien, il faut reconnaître que ses travaux ne sont pas sans mérite puisqu'ils ont facilité la voie à d'autres chercheurs qui se sont intéressés au sort des Acadiens.

Auteur de biographies religieuses et de nombreux écrits sur l'Acadie, l'abbé Casgrain se devait de narrer une période sur laquelle il avait amassé une riche documentation, soit la guerre de Sept Ans.

²⁹⁵ Gérard Malchelosse, La bibliothèque acadienne, dans Cahiers des Dix, no 19, 1953, p. 271.

Les héros de la guerre de Sept Ans seront longuement décrits dans le Montcalm et Lévis²⁹⁶, une des œuvres importantes de Casgrain. Cette publication n'est pas le fruit du hasard puisque l'auteur a utilisé abondamment la matière dont il disposait.

Dans l'avant-propos, l'abbé rappelle que l'idée d'écrire l'histoire de la guerre de Sept Ans lui est venue à la suite de l'étude des manuscrits du maréchal de Lévis²⁹⁷ dont il avait préparé la publication pour le compte du gouvernement du Québec. Il a complété "cette collection en faisant copier tous les documents relatifs à la même époque (1755-1760), qui se trouvent au

296 Henri-Raymond Casgrain, Guerre du Canada, 1756-1760, Montcalm et Lévis, Québec, Demers & frère, 1891, t. 1, 572 p.; t. 2, 484 p. Cet ouvrage qui ne connut qu'une édition canadienne fut surtout répandu en France sous forme d'édition populaire et publié en deux volumes: Les Français au Canada, Tours, Mame & fils, [1895], 327 p. (ce volume correspond aux quatorze premiers chapitres du tome 1 de l'édition canadienne); et Les Héros de Québec, Tours, Mame & fils, 1895, 331 p. (l'ouvrage correspond aux deux derniers chapitres du tome 1 de Montcalm et Lévis ainsi qu'au tome 2. En 1898, Casgrain fait paraître à nouveau l'ouvrage en France sous le titre de Guerre du Canada, 1756-1760, Montcalm et Lévis, Tours, Mame & fils, 1898, 392 p. Une version anglaise paraîtra un an après la mort de Casgrain, Wolfé and Montcalm, Toronto, Morang & Co., 1905, XXVIII-296 p.; ce volume qui connut plusieurs éditions est une version vulgarisée du Montcalm et Lévis ou plus précisément de l'édition française, Les Français au Canada et Les Héros de Québec; toutefois le texte a été abrégé et souvent modifié.

297 Il s'agit de onze volumes parmi lesquels se trouvent "le Journal même de Montcalm, celui du chevalier de Lévis, leur correspondance, celles de Vaudreuil, de Bourlamaque, de Bigot, et d'une foule d'autres officiers civils et militaires du Canada avec le chevalier de Lévis, les relations de plusieurs expéditions, les lettres et les pièces officielles de la cour de Versailles", Montcalm et Lévis, t. 1, p. 5-6.

ministère de la Marine et des Colonies, et à celui de la Guerre, à Paris²⁹⁸. En outre, il a consulté des archives de familles²⁹⁹, "pris connaissance d'une multitude de lettres et autres pièces écrites à l'époque de la guerre de Sept Ans³⁰⁰".

Avec toute cette documentation, Casgrain a publié un ouvrage plus complet que celui de Francis Parkman qui avait fait paraître son Wolfe and Montcalm en 1884. "Je ne me suis épargné aucune peine, écrit l'abbé, pour donner à cette histoire toute la précision et l'exactitude possibles³⁰¹". Il a donc visité les principaux endroits où se sont déroulés les événements et, afin de donner à son récit l'apparence de l'objectivité, il a laissé parler les acteurs eux-mêmes. Ainsi, chaque fois qu'il en a l'occasion, l'auteur s'applique à faire revivre "la société où [ses héros] ont vécu³⁰²".

Le Montcalm et Lévis de Casgrain décrit dans un style épique les batailles qui opposèrent les Anglais aux Français aidés des Canadiens. C'est autour de Montcalm, Lévis, Vaudreuil, Bigot et Bougainville que l'auteur regroupe les principaux épisodes de la guerre du Canada. S'il met en évidence la négligence

298 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., t. 1, p. 7.

299 Ibid.; celles de Montcalm, de Bougainville ainsi que "d'officiers qui ont servi au Canada", (p. 8).

300 Ibid., p. 8. A Québec, l'abbé a consulté les archives du Séminaire de Québec, de l'Archevêché de Québec et des communautés religieuses. Parmi les ouvrages imprimés qu'il a examinés, Casgrain signale le "Journal" de Désandrouins et celui de Malartic.

301 Ibid., p. 9.

302 Ibid., p. 10.

de la France à l'égard de la colonie, il insiste davantage sur l'héroïsme de la milice canadienne qu'il préfère à l'armée française.

A l'aide de documents qu'il reproduit abondamment, Casgrain justifie la conduite de ceux qui devaient défendre la colonie ou critique leurs décisions et leur manque d'intérêt. Cependant, dans le récit qui relate les événements de la Conquête, le lecteur remarque la partialité de l'historien qui défend Vaudreuil contre Montcalm et Bougainville. Malgré la défaite des plaines d'Abraham, les Canadiens doivent être fiers d'avoir participé à de nombreuses victoires françaises où ils se sont illustrés par des exploits que l'historien fait revivre. Une étude de Montcalm et Lévis permettra de mettre en lumière les quelques aspects que nous venons de signaler.

Dans les trois campagnes qu'il avait conduites au Canada, Montcalm s'était montré "aussi fin politique qu'excellent général"³⁰³. Caractère impétueux, irascible, le marquis n'en demeurerait pas moins "bon enfant". "C'est dans ces qualités et ces défauts, écrit Casgrain, qu'il faut chercher l'explication des succès et des revers du général"³⁰⁴. Alors que Montcalm "se créait facilement des obstacles"³⁰⁵, son commandant en second, le chevalier de Lévis, savait les éviter avec le plus grand soin³⁰⁶; mais pour les héros de Québec, l'avenir de la colonie importait peu:

303 Ibid., p. 429.

304 Ibid., p. 35.

305 Ibid.

306 Ibid.

Tous deux étaient ambitieux, rêvant toujours de l'avancement dans la carrière militaire et des honneurs, ayant les yeux sans cesse tournés vers la cour de Versailles pour demander ce que, dans le style du temps, on appelait des grâces³⁰⁷.

Pourtant, Casgrain préfère Lévis à Montcalm: "C'est un esprit plus froid, plus réfléchi, qui s'observait davantage, et qui ne se livrait pas avec autant d'abandon"³⁰⁸. L'historien loue surtout la diplomatie de Lévis qui "se tint toujours au-dessus des mesquines querelles qui l'entouraient"³⁰⁹. Le chevalier chercha sans cesse à apaiser les relations tendues entre le marquis de Montcalm et le gouverneur Vaudreuil:

Placé entre Vaudreuil et Montcalm, il savait ménager sa position avec une singulière habileté. Dès les premiers temps, il avait deviné que Montcalm jalousait le gouverneur, et il mettait un tact rare à ne pas blesser sa susceptibilité, sans toutefois se compromettre vis-à-vis de Vaudreuil, avec qui il fut toujours en bons termes³¹⁰.

Le récit de Casgrain ne fera que confirmer cette rivalité entre les deux hommes. D'où provenait cet antagonisme? Certes, l'un était français et l'autre canadien; mais il semble que le dualisme dans le commandement que la France avait imposé à sa colonie explique la jalousie entre Montcalm et Vaudreuil. A la suite de sa victoire à Chouaguen, Montcalm se serait montré injuste dans ses railleries et ses sarcasmes à l'endroit du

307 Ibid.

308 Ibid., p. 342.

309 Ibid., p. 170.

310 Ibid., p. 342.

gouverneur qui s'attribuait un rôle important dans cette expédition³¹¹. A ce propos Casgrain écrit:

Sans doute que la vanité de Vaudreuil était puérile, mais il n'en était pas moins vrai que c'était lui qui avait conçu et préparé le plan de campagne si admirablement exécuté par Montcalm³¹².

L'auteur n'hésite pas à écrire que la querelle entre les deux hommes "a été une des causes de la perte du Canada³¹³". Après la bataille de Carillon, la dispute s'aggrava car chacun voulut obtenir l'autorité absolue sur la colonie en exigeant le rappel de l'autre en France.

L'historien soutient que Montcalm n'avait pas les qualités nécessaires pour faire la guerre en Nouvelle-France; mais il affirme en contrepartie que Vaudreuil n'avait pas les qualités voulues pour gouverner la colonie:

Il était d'un caractère faible, irrésolu, peu éclairé, jaloux de son autorité, et exploité par un entourage corrompu, qu'il était incapable de dominer³¹⁴.

La grande faute de son administration fut donc d'avoir manqué d'énergie en ne réprimant pas les abus qui existaient dans la colonie. Vaudreuil ne s'est pas enrichi, comme ce fut le cas pour Bigot et ses complices, prétend Casgrain; mais "sans participer directement aux fraudes, il semblait être de connivence avec les concussionnaires, en les abritant de son silence et de son nom³¹⁵". Il n'est donc pas surprenant qu'à son retour

³¹¹ Ibid., p. 137.

³¹² Ibid., p. 137-138.

³¹³ Ibid., p. 138.

³¹⁴ Ibid., p. 73.

³¹⁵ Ibid., p. 313.

en France, après la Capitulation, il eut à justifier sa conduite dans la colonie; pourtant il fut acquitté des accusations portées contre lui. Sympathique à Vaudreuil, malgré ses faiblesses, Casgrain blâme sévèrement la conduite de l'intendant Bigot.

Pour l'auteur de Montcalm et Lévis, Bigot "personnifie toutes les hontes de cette époque³¹⁶". "Ce Verrès au petit pied³¹⁷" n'était pas très beau au physique, mais au moral "c'était le vice élégant et raffiné du XVIII^e siècle³¹⁸". Préoccupé de s'enrichir avant tout, Bigot qui ne s'intéressait nullement à la colonie avait fait de son palais, à Québec, "un petit Versailles, où il reproduisait les moeurs du roi son maître³¹⁹". Quant à ses adjoints, il ressemblaient "à une troupe de chacals lâchée sur le pays³²⁰", à une armée de satellites "qui présidait à toutes les spéculations véreuses, contre lesquelles protestaient vainement le peuple et les honnêtes gens³²¹". Qui aurait pu arrêter ces abus, se demande l'auteur? Le faible Vaudreuil ne pouvait rien contre le puissant Bigot, "soutenu par ses parents, à la cour, par Mme Pompadour elle-même³²²". Aux yeux de l'historien, cette "courtisane" était responsable de la déchéance de la France

316 Ibid., p. 100.

317 Ibid., p. 313.

318 Ibid., p. 101.

319 Ibid.

320 Ibid., p. 313.

321 Ibid.

322 Ibid., t. 2, p. 15.

puisque les meilleurs esprits, avaient été aveuglés par leur asservissement au roi et à la Pompadour³²³.

En réanimant des hommes tels que Montcalm, Lévis, Vaudreuil et Bigot, Casgrain peint la société québécoise de cette époque. Pour lui, la Nouvelle-France est une reproduction miniature de la société française avec ses stratifications et sa hiérarchie. L'appui mutuel que se portaient les autorités civiles et religieuses, surtout en temps de guerre, retient l'attention de Casgrain qui y décèle un des traits caractéristiques de la colonie. Ainsi, en établissant un parallèle entre la colonie française et les treize colonies anglaises d'Amérique, l'historien montre ce qui fait la force des Canadiens en Nouvelle-France:

En 1756, les Canadiens n'étaient qu'une poignée d'hommes comparés à leurs redoutables voisins, mais ils avaient sur eux un immense avantage, celui de l'unité. Formant une population homogène de race et de religion, ils étaient liés ensemble par une double hiérarchie civile et religieuse, aussi puissante l'une que l'autre, et se prêtant un mutuel secours³²⁴.

Cependant si le peuple est soumis aux autorités, la haute société canadienne semble se préoccuper davantage des plaisirs et des jeux que de l'avenir de la colonie:

Envisagée dans son ensemble, la haute société canadienne offrait alors un spectacle navrant. L'exemple de celle qui arrivait de France lui avait été funeste, et les désordres de la guerre, la présence des troupes achevaient de la perdre, du moins en grande partie³²⁵.

323 Ibid., t. 1, p. 351.

324 Ibid., p. 16-17.

325 Ibid., p. 339.

Alors que les officiers français "menaient la vie dissipée de leur siècle³²⁶", les colons vaguaient aux travaux des champs pour subvenir aux besoins de la colonie.

Autant Casgrain critique les moeurs de l'armée française et la corruption de Bigot, autant il vante la conduite des Canadiens dans les batailles et expéditions de Monongahéla, Chouaguen, William-Henry, Carillon, Montmorency et Sainte-Foye. L'auteur relate ces faits d'armes avec maints détails tout en insistant sur le rôle des Canadiens dans ces victoires. Devant un ennemi supérieur en nombre et en ressources, les armées françaises ont triomphé grâce à l'appui des soldats canadiens:

La cause en était due à la supériorité des généraux français, à la solidité de l'armée régulière, mais surtout au concours des Canadiens, obéissant comme un seul homme, et dont l'élite était de tout temps endurcie à la guerre³²⁷.

Tous les hommes âgés de 16 à 60 ans, en état de porter les armes, formaient la milice canadienne qui dépendait du gouverneur.

L'armée française se ressentait des rivalités qui opposaient les Français et les Canadiens. Alors que les soldats français venaient faire campagne en Nouvelle-France pour "cueillir des lauriers et gagner des grades³²⁸", les Canadiens devaient lutter pour conserver leurs terres. Casgrain dénonce cette attitude des Français pour qui l'avenir de la colonie importe peu. A ce propos, il écrit:

326 Ibid., p. 329.

327 Ibid., t. 2, p. 409-410.

328 Ibid., t. 1, p. 36.

Il ne faut pas perdre cela de vue dans l'étude des dernières années du régime français au Canada. Les intérêts de la colonie seront souvent en conflit avec ceux de l'armée, et il en résultera bien des erreurs et des fautes³²⁹.

Bien que l'historien reconnaisse les difficultés auxquelles firent face les soldats français, il considère que c'est bien peu en comparaison des sacrifices que la guerre infligeait aux colons qui devaient abandonner leurs terres pour défendre la patrie. De plus, l'auteur n'accepte pas que les soldats canadiens, à qui incombait la plupart du temps les missions périlleuses et les longues expéditions, soient considérés avec mépris par les Français. Relatant la campagne de 1756 où les soldats de France avaient bénéficié des bienfaits des Canadiens, comme "les préférences pour la nourriture et pour le logement"³³⁰, Casgrain ne peut que constater le peu de reconnaissance des troupes de Montcalm:

Si du moins en compensation de tant de sacrifices, les Canadiens avaient senti leurs services reconnus et appréciés; mais, au contraire, ils se voyaient traités avec hauteur, quelquefois avec dureté, trop souvent avec mépris. De là les récriminations, les antipathies qui dégénéraient en haines mutuelles³³¹.

Chaque partie n'avait pas moins commis des fautes que l'auteur sait reconnaître:

Les Canadiens, écrit-il, trop confiants en eux-mêmes, n'ayant jamais connu la grande guerre, n'estimaient pas à leur juste valeur ces régiments français, rompus à la discipline, éprouvés au feu, seuls capables de tenir tête aux masses européennes qui menaçaient le Canada. De leur côté, les soldats de France blessaient profondément l'orgueil des miliciens en se moquant de leur manière de combattre et en les taxant de lâcheté³³².

329 Ibid.

330 Ibid., p. 168.

331 Ibid., p. 168-169.

332 Ibid., p. 169.

Et il ajoute:

La vérité est que ces deux corps de troupes avaient chacun des qualités particulières, également précieuses, dont la réunion, sous une main habile, formait l'armée la mieux adaptée au genre de guerre qui se faisait en Amérique³³³.

L'animosité entre Vaudreuil et Montcalm n'était peut-être pas étrangère aux rivalités existant entre les Canadiens et les Français, luttes qui s'accrochèrent même si Montcalm prit soin d'empêcher toute altercation entre ses soldats et les Canadiens³³⁴, depuis "que chacun des partis se reprochait amèrement l'un à l'autre"³³⁵ la défaite de Dieskau.

Dans Montcalm et Lévis, Casgrain insiste surtout sur l'héroïsme des Canadiens qui se sont distingués à la bataille de Carillon:

Ces Canadiens, accoutumés à faire la chasse à l'homme, ne perdent pas une de leurs balles, et font dans les rangs ennemis des trouées qui se referment aussitôt (...). C'est sans doute l'habileté de leur tir dans la position avantageuse qu'ils se donnaient par leur [sic] fréquentes sorties, et aussi la crainte qu'ils inspiraient, comme les sauvages, dans ce genre de combat où ils n'avaient pas d'égaux, qui empêchèrent les ennemis de pousser une attaque directe dans la plaine ouverte qu'ils occupaient³³⁶.

Par contre, il ne conteste pas l'apport des Français à cette victoire; il dénonce plutôt leur arrogance à l'égard des Canadiens:

333 Ibid.

334^p Ibid., p. 74.

335 Ibid., p. 75.

336 Ibid., p. 420-421.

Les troupes de lignes étaient justement fières de la victoire de Carillon: c'est à elles qu'en revenait l'honneur, du moins en très grande partie; mais elles en prirent occasion d'affecter un mépris plus insultant que jamais pour les Canadiens, qui avaient contribué pour leur part au succès de la journée, et qui en réclamaient la gloire avec d'autant plus d'âpreté qu'elle leur était contestée³³⁷.

Quatre fois moins nombreuse que les troupes d'Abercromby, l'armée de Montcalm venait de remporter une dernière victoire d'importance en Nouvelle-France. Malgré la destruction du fort, "le nom de Carillon est resté à jamais inscrit dans nos fastes militaires"³³⁸, le drapeau de Carillon a été conservé et, pour les Canadiens, il demeure un signe de fierté: "Aux jours des solennités publiques, quand les Canadiens veulent rappeler les exploits de leurs pères, ils promènent en triomphe le drapeau de Carillon"³³⁹ que le poète Octave Crémazie a chanté dans l'un de ses poèmes.

Quoique les Français et les Canadiens aient combattu ensemble, le conflit s'est constamment envenimé entre les deux groupes puisque les soldats de Montcalm devenaient de plus en plus injustes et exigeants envers les coloniaux. Pourtant, si Casgrain blâme le comportement des Français, il condamne davantage la mère patrie qui n'a pas appuyé ses armées dans la colonie:

On est toutefois plus porté à plaindre qu'à blâmer ces braves officiers en songeant au sort si dur que leur faisait la France, après les avoir jetés sur ces lointains rivages pour défendre son drapeau. Elle ne

337 Ibid., p. 429.

338 Ibid., p. 426.

339 Ibid.

répondait à leurs héroïques faits d'armes que par de stériles applaudissements, et les abandonnait à eux-mêmes, tandis qu'elle livrait en Europe ses trésors et ses armées aux caprices d'une courtisane³⁴⁰.

L'abbé essaie de justifier ici l'attitude des militaires français à l'égard des Canadiens. Manquant de secours, mal payés, mal nourris, les soldats français ne pouvaient, selon lui, que rejeter leur mauvaise humeur sur les Canadiens. Laissée à elle-même, la colonie n'a pu résister à un adversaire beaucoup plus nombreux qu'elle. La perte de la colonie par la défaite des plaines d'Abraham n'était que le résultat logique de cet abandon par la France.

Parmi les officiers français, Bougainville est celui qui est le plus vertement critiqué par Casgrain. Quelques exemples suffiront à montrer le parti pris de l'historien. Après la capitulation du fort William-Henry, en 1757, les sauvages revinrent à Montréal avec les soldats anglais qu'ils avaient faits prisonniers. Afin de libérer ceux qui avaient déjà subi des cruautés, Vaudreuil offrit aux Indiens de l'eau-de-vie en échange des soldats. Bougainville condamne ce comportement du gouverneur et le blâme "de ne pas avoir interdit aux commerçants de la ville, sous les peines les plus sévères, de vendre de la boisson aux sauvages³⁴¹". C'est dans la relation de cet événement que l'antipathie de Bougainville pour tout ce qui est canadien apparaît le plus visiblement selon Casgrain. L'abbé prend alors la défense de Vaudreuil et fustige Bougainville:

³⁴⁰ Ibid., p. 450.

³⁴¹ Ibid., p. 298.

Vaudreuil doit-il en être plus responsable que Montcalm qui n'avait pu empêcher les mêmes actes dans son propre camp, où il commandait les troupes les mieux disciplinées de l'Europe? En était-il plus responsable que Bougainville lui-même, qui avait servi d'interprète aux deux prisonniers anglais saisis dans la nuit du 2 d'août, et massacrés cette nuit-là même par les Népissings. Bougainville ne se reprochait certainement pas ces actes de cruauté, pas plus que l'égorgeement des malades et des blessés dans le fort George, où il partageait le commandement avec Bourlamaque. Il est singulier, cependant, qu'il ne fasse aucune allusion ni à l'un ni à l'autre de ces deux faits dans son Journal. Serait-ce parce que le sang avait jailli trop près de lui?³⁴²

Il blâme également la conduite de Bougainville qui fut choisi, à l'automne 1758, pour aller exposer à la cour de Versailles les besoins de la colonie. Cet émissaire n'était pas à la hauteur d'une telle mission:

Bougainville déploya tout le zèle dont il se targuait, mais fut complètement berné à la cour, et il devait l'être avec les dispositions d'esprit qu'il y apportait³⁴³.

Selon l'abbé, on aurait dû choisir Lévis pour accomplir une telle démarche ou du moins "un homme de sa trempe qui se fût mis au dessus des querelles de partis, pour n'envisager que le bien général³⁴⁴" et non pas Bougainville:

[Ce dernier] songea avant tout à se faire l'avocat de l'armée au détriment de la colonie. Il commença par épouvanter la cour par l'exposé des dépenses et des concussions trop réelles qui s'y faisaient. La cour qui ne cherchait qu'un prétexte pour abandonner le Canada, saisit avidement celui-ci³⁴⁵.

³⁴² Ibid.

³⁴³ Ibid., t. 2, p. 37.

³⁴⁴ Ibid.

³⁴⁵ Ibid.

Dénigré pour son comportement à la capitulation du fort William-Henry et lors de sa visite en France, Bougainville le sera encore davantage lorsque Casgrain lui reprochera de ne pas avoir gardé le régiment de Guyenne sur les hauteurs d'Abraham et de ne pas avoir suivi les directives de Vaudreuil qui suggérait le renforcement du poste du Foulon. Ne pouvant s'expliquer la conduite de Bougainville, simple aide de camp devenu colonel "grâce à des influences de la cour et à la faveur de Mme Pompadour"³⁴⁶, l'abbé lui attribue la responsabilité du débarquement des Anglais au Foulon à l'automne 1759:

Mais ce qui est impardonnable de la part de Bougainville, c'est d'avoir, au mépris des avertissements du gouverneur réitérés dans la lettre où il lui donnait 'carte blanche sur les moyens', changé, ou du moins laissé partir trois ou quatre jours après, le commandant du Foulon, et laissé le poste aux mains de Vergor cet officier mis en jugement peu d'années auparavant, pour avoir livré presque sans résistance le fort Beauséjour. L'armée, comme les généraux, se reposait entièrement sur lui³⁴⁷.

Même si, après la défaite des plaines d'Abraham, Bougainville essaie de justifier son attitude dans une lettre à Bourlamaque³⁴⁸, Casgrain affirme catégoriquement que c'est "sur lui avant tout autre que retombait la responsabilité de ce désastre"³⁴⁹. Il n'est pas de notre ressort de trancher cette question du véritable responsable de la chute de la colonie. Que ce soit Vaudreuil,

346 Ibid., p. 22.

347 Ibid., p. 227-228.

348 Bougainville à Bourlamaque, 18 sept. 1759; lettre citée par Casgrain dans Montcalm et Lévis, t. 2, p. 262-263.

349 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., t. 2, p. 263.

Montcalm ou Bougainville, un fait demeure certain pour l'historien:

"Les derniers jours du siège furent marqués par une suite de fautes et de désastres qui amenèrent la catastrophe finale³⁵⁰".

Casgrain décrit longuement l'affrontement des plaines d'Abraham assurant la victoire de l'armée anglaise à la suite d'erreurs qui rendirent possible la descente de Wolfe au Foulon³⁵¹. Après la défaite des Français, Vaudreuil informa la cour de Versailles des événements de la campagne; "il rendait Montcalm responsable des derniers malheurs, et lui attribuait la perte imminente de la colonie³⁵²". Certes, Montcalm avait eu bien des torts envers le gouverneur qui désirait le supplanter dans le commandement mais, ajoute Casgrain,

Vaudreuil se donna un bien plus grand tort en portant des accusations après que la mort eut fermé les lèvres qui auraient pu lui répondre, et en s'attribuant à lui-même la plus large part dans les succès des campagnes précédentes³⁵³.

"Au-dessus de ces mesquines passions³⁵⁴", Lévis était l'homme tout désigné pour succéder à Montcalm et redonner la Nouvelle-France à la mère patrie. Comme la bonne entente régnait entre lui et le gouverneur, tous deux préparèrent, pendant l'hiver de 1759, un plan de revanche pour reprendre la colonie. Au printemps de 1760, Lévis remportait la bataille de Sainte-Foye, et dès lors

350 Ibid., p. 143.

351 Ibid., p. 234-235.

352 Ibid., p. 300.

353 Ibid., p. 301.

354 Ibid., t. 1, p. 430.

les troupes françaises espéraient reconquérir Québec. Néanmoins, autant du côté français que du côté anglais, l'on attendait la venue de renforts qui allaient garantir l'avenir définitif de Québec. En effet "assiégeants et assiégés avaient les yeux tournés vers le bas du fleuve, attendant avec une égale anxiété les vaisseaux de leurs nations"³⁵⁵. Malgré l'apparition d'une frégate anglaise dans le chenal de l'île d'Orléans, "Lévis persistait toujours à prendre Québec, quoiqu'il eût perdu à peu près tout espoir de secours"³⁵⁶. L'arrivée d'autres navires de guerre anglais l'obligea à lever le siège. En racontant le dernier exploit d'un marin français à Pointe-aux-Trembles, Casgrain rend hommage, une fois de plus, aux Canadiens et au chevalier de Lévis:

Le combat de la Pointe-aux-Trembles fut le digne couronnement de cette expédition de Québec, qui a rendu à-jamais immortel le nom de Lévis, et jeté sur nos derniers malheurs un tel reflet de gloire, qu'ils ressemblent à un triomphe. Ce soulèvement d'un peuple désespéré, courant sous les drapeaux avec sa dernière bouchée de pain, est aussi touchant que sublime³⁵⁷.

L'auteur retrace enfin les dernières luttes des troupes françaises qui, dépourvues de munitions et de vivres, avaient offert une résistance héroïque devant les armées d'Amherst. Même si celui-ci refusa les honneurs de la guerre à l'armée de Lévis, le gouverneur accepta, le 8 septembre 1760, les termes de la capitulation parce qu'ils étaient favorables et dans l'intérêt de la

³⁵⁵ Ibid., t. 2, p. 367.

³⁵⁶ Ibid., p. 371.

³⁵⁷ Ibid., p. 374.

colonie. En cette circonstance, la décision de Vaudreuil semblait la plus juste:

La capitulation était, en somme, trop avantageuse pour que Vaudreuil pût se dispenser de la signer. Elle a été la sauvegarde des Canadiens, qui en ont conservé un souvenir reconnaissant au dernier des gouverneurs français³⁵⁸.

Pour Casgrain, les héros de Québec se nomment Montcalm et Lévis du côté des Français et Wolfe du côté des Anglais, mais il ajoute:

Les plus grands héros de cette guerre sont les chefs d'expéditions, ces officiers partisans (...) qui, en éclairant les armées par des marches prodigieuses et des luttes corps-à-corps dans les bois, ont préparé les victoires³⁵⁹.

Tout au long de son récit, l'auteur met en scène les soldats canadiens afin de rappeler leur héroïsme et leur détermination dans les combats. Parmi les héros de Québec, il accorde sa préférence à Lévis parce qu'il "avait plus de sûreté dans le coup d'oeil, plus de largeur dans les vues, plus de sang-froid et de fermeté dans l'action"³⁶⁰. Montcalm et Lévis est tout à l'honneur du chevalier de Lévis et des Canadiens. Lorsque l'historien jette un regard sur ce que sont devenus les Canadiens depuis la guerre de Sept Ans, il peut écrire avec fierté:

Ce que la France n'avait pu faire avec toute sa puissance, les quatre-vingt mille l'ont fait à eux seuls. Ils ont fondé une France en Amérique. Ils ont gardé intact tout ce que la mère patrie leur avait

³⁵⁸ Ibid., p. 405-406.

³⁵⁹ Ibid., p. 410.

³⁶⁰ Ibid., p. 425.

légué: sa langue, sa religion, ses lois, ses traditions. A l'heure présente, ils sont plus nombreux et plus unis que n'étaient les colonies anglaises lorsqu'elles ont proclamé leur indépendance³⁶¹.

Par sa conclusion, le Montcalm et Lévis de Casgrain rappelle en plusieurs points l'Histoire du Canada de Garneau³⁶². Tout comme l'historien national, l'abbé a foi en l'avenir du peuple canadien-français qui a survécu comme race après la Conquête, s'est développé "sans immigration étrangère", a formé un groupe homogène. Le souhait de Garneau, "Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes"³⁶³, sera reformulé par Casgrain qui voit, dans la conservation des traditions, la force du peuple canadien. Ainsi, après avoir lutté pour assurer la survie de la nationalité canadienne-française qui réside dans la religion, la langue et les lois, les Canadiens "n'auront plus qu'à rester fidèles à eux-mêmes pour réaliser les desseins que la Providence a eus en vue dans la fondation de la Nouvelle-France"³⁶⁴. Encore ici, l'auteur insiste sur la mission providentielle du peuple canadien en Amérique.

Quel accueil reçut le Montcalm et Lévis de Casgrain? Il semble que la critique canadienne se soit peu intéressée à l'ouvrage, du moins à sa parution. Toutefois deux revues, l'une américaine et l'autre canadienne-anglaise, analysèrent le volume

³⁶¹ Ibid., t. 1, p. 19.

³⁶² François-Xavier Garneau, Histoire du Canada, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, t. 3, p. 394-397.

³⁶³ Ibid., p. 396.

³⁶⁴ Henri-Raymond Casgrain, op.cit., t. 2, p. 431.

de l'abbé. Dans The Atlantic Monthly de Boston, un auteur anonyme consacre cinq pages au Montcalm et Lévis. Bien que le critique dénonce le parti pris de Casgrain qui ne cesse de mettre en évidence les Canadiens, il reconnaît pourtant que l'oeuvre mérite l'attention des étudiants de l'histoire coloniale, des lecteurs et des écrivains, car, à l'exemple de l'historien Francis Parkman, l'abbé recourt aux documents de l'époque pour tracer un tableau de l'ancien régime. La collection du maréchal de Lévis, dont il vante la richesse, a permis à Casgrain d'apporter des éléments neufs:

It may be said, in brief, that this great collection of materia historica has enabled him to correct some errors, to dissipate many obscurities, to cast upon the annals side lights which illuminate the story and even modify its character, and has permitted him accurately to weigh divers [sic] contradictory and contending assertions and to settle disputed points³⁶⁵.

Dans la biographie de Parkman, Casgrain avait critiqué l'auteur de Montcalm and Wolfe en écrivant qu'il semblait "s'ingénier à donner des entorses à la vérité³⁶⁶"; pour sa part, le critique de la revue bostonnaise relèvera des lacunes dans l'oeuvre de l'abbé. La conception du Montcalm et Lévis s'apparente à celle du volume de Parkman tant par l'utilisation du matériel historique que par la méthode utilisée³⁶⁷ selon l'auteur qui conclut:

³⁶⁵ Anonyme, Montcalm and Lévis, dans The Atlantic Monthly, vol. 69, no 414, avril 1892, p. 560.

³⁶⁶ Henri-Raymond Casgrain, Francis Parkman, p. 335.

³⁶⁷ Anonyme, Montcalm and Lévis, p. 562.

From certain causes we deduce certain effects, and we come to the irresistible conclusion that to Montcalm and Wolfe we owe Montcalm et Lévis, and that without Parkman we should not have had Casgrain³⁶⁸.

Il est certain que l'ouvrage de Parkman a servi de modèle à celui de l'abbé, mais il est juste également d'ajouter que la richesse de la documentation de Casgrain lui a permis de présenter une oeuvre beaucoup plus complète sur la guerre de Sept Ans. Quant à la seconde affirmation de l'auteur anonyme, elle demanderait à être analysée plus en détail, car on ne connaît pas suffisamment l'influence de Parkman sur Casgrain. Le critique a raison de souligner que Montcalm et Lévis a été écrit "for the purpose of setting forth the part played by the Canadians in the best light possible"³⁶⁹. Et si l'étude de l'abbé projette un éclairage nouveau sur les héros de Québec, l'auteur croit pourtant que la vraie histoire de la guerre du Canada attend toujours son historien canadien-français:

As far as the Abbe Casgrain's work is concerned, the question whether the true history of Canada has been written in the French language seems still to remain an open one³⁷⁰.

Quoique plus brève, l'appréciation parue dans Review of Historical Publication contient des observations intéressantes. En commentant le Montcalm et Lévis, l'auteur écrit:

³⁶⁸ Ibid.

³⁶⁹ Ibid., p. 563.

³⁷⁰ Anonyme, Montcalm and Lévis, p. 564; l'auteur utilise la même expression employée par Casgrain pour critiquer l'oeuvre de Parkman: "la vraie histoire du Canada, en langue anglaise, est encore à écrire", voir Francis Parkman, p. 335.

It will easily be seen that the abbe had use of much material unknown to Parkman. The peculiar value of his narrative is that it admits us to the inmost details of the French campaign, and some of the verdicts of history regarding the chief actors must be revised³⁷¹.

En effet, Lévis apparaît comme le héros de la guerre du Canada de même que la milice canadienne: "In discussing military events, the Abbe Casgrain is frankly on the side of the Canadian militia. To him they are the real heroes of the war³⁷²". Dans l'ensemble, le critique se montre favorable au volume de l'abbé quoiqu'il soutienne que l'abondance des citations nuit à l'unité de l'oeuvre:

The copious extracts which the Abbe Casgrain gives from his authorities, while they mar the unity of his work, bring us into direct touch with the actors in this drama. Students of manners will find much that is of interest in this volume and the merits of the work as a whole cannot be doubted³⁷³.

En effet, les nombreux textes que reproduit Casgrain ne manquent pas d'intérêt puisqu'ils sont extraits de documents de l'époque; toutefois l'auteur n'indique pas toujours ses sources, se contentant de les signaler par des guillemets.

Lors des assises de la Société Historique du Canada, tenues à Québec en 1924, Aegidius Fauteux prononce une conférence sur Montcalm. L'auteur réhabilite le héros de Québec qui a été pris à partie par Casgrain dans son Montcalm et Lévis:

³⁷¹ Anonyme, Guerre du Canada, 1756-1760, Montcalm et Lévis, dans Review of Historical Publications, vol. 3, 1898, p. 61.

³⁷² Ibid., p. 64.

³⁷³ Ibid.

Il s'est cependant trouvé quelqu'un qui a délibérément entrepris de rapetisser Montcalm au profit de Vaudreuil. J'ai nommé Monsieur l'abbé Casgrain. Ce n'est pas un secret pour personne que Monsieur Casgrain a pris sous sa protection spéciale Vaudreuil uniquement parce qu'il était Canadien. Autant qu'il l'a pu, et pour cette raison, il a atténué ses fautes, masqué ses faiblesses, voilé ses erreurs. Il me semble que c'est déjà du patriotisme mal placé et bien illogique³⁷⁴.

Certes, l'ouvrage de Casgrain révèle bien souvent un parti pris que nous avons tenté de mettre en lumière. En outre, Fauteux fait remarquer qu'en voulant innocenter Vaudreuil, Casgrain accable Montcalm injustement:

Après avoir taillé des textes qu'il s'était engagé à publier intégralement et textuellement, Monsieur l'abbé Casgrain n'a pas hésité à s'en servir pour laver Vaudreuil de fautes qui pouvaient lui appartenir et pour charger Montcalm de fautes qui ne lui appartenaient certainement pas³⁷⁵.

L'auteur fait sans doute sien le reproche qu'un critique de La Nation de New York adressait à Casgrain à propos d'Un pèlerinage au pays d'Évangéline: "Abbe Casgrain possesses in a supreme degree the comfortable gift of finding in his inquiries nothing but what he wants to find"³⁷⁶. En comparant les documents originaux avec les textes cités par Casgrain, on doit admettre que l'abbé déforme des faits.

374 Aegidius Fauteux, Montcalm, dans The Canadian Historical Association. Annual Report, 1924, Ottawa, p. 37.

375 Ibid.

376 Anonyme, A Sharp Review of Abbe Casgrain's Book, dans The Morning Chronicle, 24 mars 1889. Cet article a d'abord paru dans le journal La Nation, 14 mars 1889. René de Kérallain cite ce texte dans La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans. Paris, Daupéley-Gouverneur, 1896, p. 9, note 2; Mgr Camille Roy reprend cette même idée dans son étude sur Casgrain, op.cit., p. 85.

Pour sa part, l'abbé Georges Robitaille, qui publie en 1936 une étude critique portant sur les historiens de Montcalm, note que l'œuvre historique de Casgrain "n'a pas toujours été prise au sérieux³⁷⁷". Selon lui, les extravagances romantiques de Casgrain ont nui à sa carrière d'historien: "Pour avoir trop aimé la légende, souligne Robitaille, il s'en est créé une autour de ses écrits historiques³⁷⁸".

Dans son analyse du Montcalm et Lévis, Robitaille se réfère fréquemment à l'édition populaire française, parue sous le titre de Les Français au Canada et Les héros de Québec, pour corriger Casgrain en plusieurs endroits mais aussi pour louer l'ensemble de l'ouvrage qui rassemble de nombreux documents historiques³⁷⁹. Si Casgrain avait utilisé sa documentation avec un esprit plus critique, son œuvre aurait certainement appelé moins de réserves.

La critique française paraît avoir accordé beaucoup d'attention au Montcalm et Lévis, du moins à l'édition de 1898³⁸⁰. En décembre 1897, de nombreux périodiques français annonçaient, par une simple mention ou par un bref commentaire, la parution du Montcalm et Lévis en glorifiant surtout le mérite de l'historien

377 Georges Robitaille, Que vaut le "Montcalm et Lévis" de Casgrain, sur le général français de 1756-1760, dans Montcalm et ses historiens, Montréal, Granger frères, 1936, p. 20.

378 Ibid., p. 22.

379 Ibid., p. 61-82.

380 Il semble que l'historien canadien ait fait de nombreuses démarches en France pour faire publier cette édition illustrée. Aidé par madame Rameau de Saint-Père, Casgrain avait même offert à la maison Mame de défrayer les dépenses de cette publication.

canadien. Ils abondent, les témoignages semblables à celui que nous reproduisons de la revue Le Mémorial de la librairie française:

Quel écrivain était plus capable que M. l'abbé Casgrain de conter l'histoire du Canada, un prêtre érudit qui a consacré une très grande partie de son existence déjà longue à étudier la Nouvelle-France, ses guerres, ses héros, etc³⁸¹.

Pourtant, il est un critique et historien français qui ne craignit pas de prendre à partie l'ouvrage de Casgrain. Pour René de Kérallain, auteur de La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans³⁸², l'historien principal de la guerre du Canada demeure Francis Parkman qui, malgré ses lacunes, a fait preuve d'impartialité dans son Montcalm and Wolfe³⁸³. De Kérallain défend donc Parkman contre "le plus bruyant de ses contradicteurs"³⁸⁴, H.-R. Casgrain. Dans Un pèlerinage au pays d'Évangéline, l'abbé avait corrigé certaines affirmations du Montcalm and Wolfe de Parkman concernant les Acadiens. "Encouragé par ce premier succès, écrit de Kérallain, l'abbé Casgrain a voulu récrire dans le sens canadien l'histoire de Montcalm et de Wolfe, que Parkman venait de raconter"³⁸⁵.

381 Anonyme, Revue des livres (Montcalm et Lévis, Guerre du Canada (1756-1760)), dans Mémorial de la librairie française, 4^e année, no 50, 16 déc. 1897, p. 756.

382 René de Kérallain, op.cit., p. 190. Cette étude a d'abord paru dans La Revue historique en 1895-1896.

383 René de Kérallain avait préparé une traduction française de l'ouvrage de Parkman.

384 René de Kérallain, op.cit., p. 7.

385 Ibid., p. 11-12.

L'ouvrage de René de Kérallain se veut une défense, du Montcalm and Wolfe de Parkman mais surtout une rectification des accusations que Casgrain a portées contre Bougainville. Le critique reproduit certains textes cités par l'historien afin de le réfuter, le compléter ou le combattre:

Nous choisirons, dit-il, parmi les passages inédits ceux que l'historien canadien voudrait laisser dans l'ombre et dont il est facile de montrer l'exactitude en les rapprochant des témoignages parus ailleurs. Ses accusations sont la cause première de ce débat; il importe d'établir la valeur documentaire de notre dossier³⁸⁶.

En plus de justifier la conduite de Bougainville, l'auteur reproche à Casgrain d'avoir louangé l'héroïsme des Canadiens au détriment des Français. Tout l'ouvrage de René de Kérallain est une réponse aux assertions de l'historien canadien:

En relisant les pages qui précèdent, et qui sont, plus que nous ne l'aurions souhaité, un travail de critique et de polémique, nous ne pouvons nous garder d'une impression de tristesse (...) Assurément, l'auteur canadien dont l'ouvrage nous a forcé de prendre la plume ne méritait guère l'attention que nous avons dû lui prêter. Il ne lit point les textes qu'il a sous les yeux; quand il les lit, il ne les comprend point; quand il les comprend, il les fausse aussitôt qu'il y voit la moindre utilité³⁸⁷.

Ce jugement du critique semble sévère même en admettant que Casgrain ne reproduise pas toujours les textes intégralement.

Mais pourquoi René de Kérallain se montre-t-il si impitoyable à l'endroit de Casgrain? Ayant traduit le Montcalm and Wolfe de Parkman en vérifiant une grande partie des sources

386 Ibid., p. 26.

387 Ibid., p. 182.

de l'historien bostonnais, de Kérallain dut reléguer sa traduction aux oubliettes lorsque l'abbé Casgrain publia son Montcalm et Lévis. L'animosité entre les deux hommes date de ce moment. Une lettre de l'historien et critique français au docteur Corre explique ses démêlés avec le prêtre canadien:

L'abbé voulait également écrire l'histoire de la guerre à sa façon, en plagiant Parkman. Il apprend que je traduis ce dernier, cela l'ennuie. Il m'adjure, par lettre, de ne pas communiquer les papiers de Bougainville à ce mécréant. Et lui-même, fourbe à triple dose, se réconcilie avec ce Parkman qu'il éreintait partout à Paris, pour lui soutirer des manuscrits intéressants. Voilà le point de départ. Mais je ne pouvais le raconter dans ma brochure³⁸⁸.

Même si nous ne pouvons confirmer ces propos de René de Kérallain, il est certain qu'il existe un différend entre les deux historiens. Lors d'un voyage en France en 1895, Casgrain aurait demandé à l'éditeur Charles d'Héricault une appréciation de son volume sur la guerre du Canada. "Royaliste fervent" et par surcroît ami de René de Kérallain, d'Héricault lui fit remarquer "qu'il fallait adoucir les diatribes contre la royauté³⁸⁹". Considérant que l'ouvrage de Casgrain devait être corrigé en plusieurs points, de Kérallain s'objecta à sa publication de sorte que l'abbé dut recourir à la maison Mame, éditeur reconnu pour être "surtout l'organe du clergé³⁹⁰". Dans une lettre au docteur Corre, l'historien français écrit:

388 Id., Lettre au docteur Corre, 6 nov. 1897, dans Correspondance de René de Kérallain 1889-1928, publiée par Madame René de Kérallain, Quimper, Bargain, 1932, t. 1, p. 87.

389 Id., Lettre au docteur Corre, 9 nov. 1897, dans Correspondance de René de Kérallain 1889-1928, t. 1, p. 91.

390 Ibid.

Ne vous y trompez pas l'abbé Casgrain est un peu prophète en son pays. Les Débats, d'ici, l'appellent "l'historien national" du Canada. Il est actif, remuant, intrigant, accaparant les nouveaux venus de France pour leur montrer les choses à son point de vue. C'est un vrai colonial. Les gens instruits au Canada savent qu'il faut rabattre du personnage; mais la foule le gobe, comme il se gobe lui-même. Les Jésuites ne l'aiment pas beaucoup; mais les Jésuites n'ont pas l'oreille du public. Il écrit bien; ses livres sont intéressants, surtout quand il plagie quelqu'un, mais enfin, il a prise sur son lecteur³⁹¹.

Le polémiste critiquera à nouveau l'historien canadien en publiant dans Le Courrier du livre³⁹² "un petit mémoire rectificatif et complémentaire de son travail sur l'abbé Casgrain³⁹³". Selon lui, Casgrain avait "réimprimé son livre sans changements ni explications, chez Mame, pour le mieux répandre dans le monde sans défense des écoliers et des lecteurs ordinaires³⁹⁴".

Si de Kérallain prend à partie le Montcalm et Lévis de Casgrain, il se réjouit toutefois des travaux d'un autre historien canadien, le docteur Arthur G. Doughty qui, avec la publication de ses six volumes sur le siège de Québec³⁹⁵, traite avec impartialité et des hommes et des événements. Dans une lettre à Doughty, il affirme:

391 Ibid., p. 90.

392 Id., Montcalm, Bougainville et l'abbé Casgrain, dans Le Courrier du livre, vol. 4, no 48, avril 1900, p. 377-387; vol. 5, no 49, mai 1900, p. 11-20; vol. 5, no 50, juin 1900, p. 38-59.

393 Id., Lettre à M. Gaidoz, 13 avril 1901, dans Correspondance de René de Kérallain 1889-1928, t. 1, p. 194.

394 Id., Lettre à M. Pierre de Nolhac, 9 juin 1902, dans Correspondance de René de Kérallain 1889-1928, t. 1, p. 246.

395 Arthur G. Doughty, The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham, Québec, Dussault & Proulx, 1901, 6 vol.

C'est un bon livre et une bonne action; car elle permet de rendre justice à chacun. Je vois, d'après la notice du major Wood que l'on remettra Montcalm en honneur malgré les attaques venimeuses de l'abbé Casgrain et de son clan³⁹⁶.

Montcalm et Lévis a donc suscité de nombreuses réactions auxquelles le nom de l'historien américain Francis Parkman est associé. La sévérité de la critique à l'endroit de l'abbé se justifie sur bien des points; pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article d'Edward P. Hamilton: Parkman, Abbe Casgrain and Bougainville's Journal³⁹⁷. L'auteur écrit:

Casgrain was an extreme patriot, most conscious of Canada's past glories. In fact he carried his glorification of the past of his country to such an extreme that he was not unwilling at times to direct and channel his researches to a determined end, rather than to the truth³⁹⁸.

Hamilton explique ensuite comment Casgrain s'est montré déloyal envers Parkman dans l'affaire des documents de Bougainville. Après avoir confronté les documents originaux de Bougainville avec ce qu'en dit Casgrain, le critique, qui a fait des recherches à la Société Historique du Massachusetts et dans la correspondance de Parkman, note:

I have carefully studied Casgrain's selection of extracts from many of the various journals and papers available to him and checked them against the full text. He selected, rejected and excised in order to alter the

³⁹⁶ René de Kérallain, Lettre à Arthur G. Doughty, 16 mai 1902, dans Correspondance de René de Kérallain 1889-1928, t. 1, p. 229.

³⁹⁷ Edward P. Hamilton, Parkman, Abbe Casgrain and Bougainville's Journal, dans Proceedings of the American Antiquarian Society, LXXI, [1962], p. 261-270.

³⁹⁸ Ibid., p. 261-262.

meaning and to prove his case. I feel that I can say with complete assurance that the priest was guilty of bad faith and malicious and intentional distortion of history³⁹⁹.

En voulant tracer un portrait trop idéalisé des soldats canadiens, Casgrain a faussé la réalité. Hamilton a donc raison de critiquer la partialité de Casgrain; cependant il nuance le jugement de René de Kérallain même s'il reconnaît que l'abbé déforme les faits en plusieurs endroits:

De Kerallain concluded his little book with a bitter statement about Casgrain. "He does not read the text before his eyes, but if he does read it, he does not understand it. But should he understand it, he falsifies it as soon as he sees the slightest opportunity." Halfish and perhaps unjust as this statement may be when applied to Casgrain's work as a whole, it unfortunately is only too true when applied to certain parts of it. A historian who will falsify only a single point in order to prove his thesis is certainly not one to be admired⁴⁰⁰.

Quant à la version anglaise du Montcalm et Lévis, parue un an après la mort de Casgrain, elle apparaît comme une traduction des deux volumes de vulgarisation qu'étaient Les Français au Canada et Les Héros de Québec. Wolfe and Montcalm⁴⁰¹ n'apporte donc aucun éclairage nouveau sur la guerre de la Conquête. On peut alors supposer que l'état de santé de Casgrain ne lui a pas permis de consulter la documentation nouvelle relative à la guerre de Sept Ans. L'auteur anonyme d'une critique sur Wolfe and Montcalm n'hésite pas à écrire:

³⁹⁹ Ibid., p. 268.

⁴⁰⁰ Ibid., p. 270.

⁴⁰¹ Henri-Raymond Casgrain, Wolfe and Montcalm, Toronto, Morang & Co., 1905, 296 p.

The book is not only inaccurate, we cannot even accept it as the reflection of French-Canadian opinion of to-day, since representative writers⁴⁰², in recent publication have made the best use of new documents⁴⁰³.

Le volume de Casgrain sur les héros de Québec suscita bien des commentaires; les uns relevèrent des erreurs ou contestèrent la méthode de l'abbé, les autres louèrent sa riche documentation. Cependant, peu de critiques tentèrent d'évaluer l'oeuvre globalement comme l'a fait l'historien Serge Gagnon.

Dans une étude récente sur Montcalm et Lévis, Gagnon s'attache à "identifier les composantes de l'idéologie nationaliste"⁴⁰⁴ du volume de Casgrain qu'il considère comme "une des pièces maîtresses de notre première littérature historique"⁴⁰⁵.

Montcalm et Lévis demeure le meilleur ouvrage de Casgrain. A travers les hommes et les événements, l'abbé fait revivre une époque en se référant fréquemment aux manuscrits qu'il a en sa possession. Il dénonce tour à tour l'indifférence de la France envers la colonie, la mauvaise administration de Bigot et de ses acolytes, les erreurs de tactique de Montcalm, les lacunes de Vaudreuil et surtout la conduite de Bougainville, le grand responsable de la défaite des plaines d'Abraham. Et si l'auteur

402 Le critique fait allusion aux récents travaux de Thomas Chapais et de Narcisse-Eutrope Dionne.

403 Anonyme, Wolfe and Montcalm, dans Review of Historical Publication, vol. 10, 1905, p. 43.

404 Serge Gagnon, Montcalm et Lévis, essai de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, texte manuscrit.

405 Ibid.

voue son admiration à Lévis, il met davantage en valeur l'héroïsme des Canadiens qui ont lutté pour sauver la colonie. Ainsi, l'histoire de la guerre de Sept Ans constitue, avec les écrits sur les communautés religieuses et sur l'Acadie, la production historique de Casgrain.

A travers les textes de l'abbé, deux valeurs sont mises en relief: la religion et la patrie. Ces composantes caractérisent sa conception de l'histoire qui reste immuable; en effet, Casgrain demeure fidèle à sa vision de l'histoire en défendant ses vues avec une conviction sans cesse accrue.

Ses ouvrages l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation et l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec font l'éloge du rayonnement des communautés religieuses et de leurs héroïnes en plus de montrer comment l'action de la Providence s'est manifestée dans la colonie; témoin du zèle et de la piété des religieuses, le peuple trouve un modèle à suivre. Tandis que dans les oeuvres traitant des Acadiens et de son clergé, Casgrain démontre que ce peuple a conservé sa foi grâce à son attachement à ses missionnaires. Ainsi, ceux qui ont persécuté les Acadiens et le clergé sont-ils sévèrement critiqués par l'historien.

A plusieurs reprises, l'abbé aborde le thème de l'abandon de la France dans ses écrits sur l'Acadie mais il rappelle surtout l'effort de la mère patrie qui n'a cessé de veiller à la sauvegarde de la religion catholique en envoyant des missionnaires. Cependant, si Casgrain rend hommage au rôle évangélisateur de la France du XVII^e siècle, il dénonce dans Montcalm et Lévis le vice et la corruption de la mère patrie.

Mais l'historien met davantage en valeur le patriotisme des Canadiens qui, dirigés par Montcalm et Lévis, se sont illustrés dans les batailles auxquelles ils ont pris part.

Un regard sur la manière d'écrire de Casgrain nous permet de préciser certaines particularités. Première oeuvre historique de l'abbé, l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation s'apparente par le style aux Légendes canadiennes publiées en 1861. L'auteur contrôle mieux son imagination, mais son ouvrage n'est pas suffisamment ciselé; on y trouve encore des phrases surchargées et surtout un abus d'épithètes et de relatives. Cependant, Casgrain sait ordonner sa documentation et suivre un plan cohérent comme il le fera généralement dans ses autres oeuvres. En effet, les ouvrages qui font suite à l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation offrent un style beaucoup plus souple. Bien sûr, les éléments du romantisme canadien tels les pleurs, les rêves, les extases, la nature s'y rencontrent mais l'auteur s'attache principalement à décrire les faits historiques auxquels il donne une interprétation religieuse. Précisons notamment qu'il excelle dans la présentation des scènes dramatiques et pathétiques, dans la narration des récits de batailles et des exploits de ses héros.

Grâce à la documentation qu'il utilise, Casgrain sait recréer le climat de l'époque et rendre son texte vivant; néanmoins, son oeuvre historique n'est pas sans défauts. S'il réussit à captiver l'attention du lecteur par l'intérêt de son sujet, il devient fastidieux de le lire car il abuse de la description et trace des biographies uniformes à propos des personnages qu'il met en scène; cette dernière lacune apparaît

nettement dans Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Etrangères. On déplore en outre, dans plus d'un écrit, l'emploi abusif de longues citations dont l'auteur ne mentionne pas toujours la provenance; ceci a pour effet d'alourdir considérablement le texte et de nuire à l'ensemble du récit.

Bref, que ce soit dans ses critiques historiques ou dans ses propres écrits, Casgrain aborde l'histoire en catholique et en Canadien. Plus que les autres historiens de l'époque, il donne une vision patriotique et religieuse de l'histoire du Canada. Ainsi, il n'analyse pas seulement l'oeuvre de François-Xavier Garneau, John Charles Dent et Francis Parkman du point de vue littéraire, il juge ces textes également au point de vue national et religieux. Voilà pourquoi il prend la défense du clergé et loue les vertus chrétiennes des Canadiens et des Acadiens. Quant aux ouvrages historiques de l'abbé, ils reflètent ces aspects d'une façon plus élaborée puisque les sujets qu'il traite lui permettent d'explicitier davantage ce qu'il esquissait dans ses critiques. D'une oeuvre à l'autre, l'historien met en relief les mêmes idées: le rayonnement des communautés religieuses et de leurs héroïnes, l'action de la Providence sur le peuple canadien et sur l'Acadie, la moralité des habitants, l'attachement des Canadiens et des Acadiens à la religion, le rôle politico-religieux des missionnaires.

Contemporain de François-Xavier Garneau, de Jean-Baptiste-Antoine Ferland et d'Etienne-Michel Faillon, l'abbé Henri-Raymond Casgrain a subi leur influence. Si, en 1845, Garneau a présenté une histoire du Canada "qui reflétait le

nationalisme libéral de l'époque⁴⁰⁶", l'oeuvre de Casgrain quant à elle s'inscrit dans l'idéologie nationaliste ultramontaine des années 1860. Les historiens d'alors "s'intéressent davantage à l'Ancien Régime, pour façonner une "hagiographie" nationale, empreinte d'héroïsme⁴⁰⁷". Parmi les principaux représentants de "ce courant historiographique fortement teinté de romantisme⁴⁰⁸", on retrouve le sulpicien Etienne-Michel Faillon (1799-1870), les abbés Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805-1865) et Henri-Raymond Casgrain (1831-1904); tous trois retracent l'histoire religieuse de la colonie en Nouvelle-France. Dans son Cours d'histoire du Canada (1861-1865), Ferland étudie l'influence de la religion dans l'évolution de la colonie tandis que l'Histoire de la colonie française en Canada (1865-1866) de Faillon raconte les origines mystiques de la Nouvelle-France. Casgrain, quant à lui, traite de cet aspect dans son introduction à l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation. Après avoir rendu hommage à deux héroïnes, mère Marie de l'Incarnation et Catherine de Saint-Augustin, qui se sont dévouées dans la colonie, il s'intéresse à l'histoire acadienne afin de montrer que ce peuple a survécu grâce à sa foi et à son clergé. Comme Faillon et Ferland, l'abbé Casgrain insiste sur le caractère religieux de la colonie; dans ses récits, il souligne le rôle de la Providence qui a présidé à

406 Id., Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience historique, dans Guide d'histoire du Canada, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 25.

407 Ibid., p. 27.

408 Ibid.

la formation du peuple canadien afin qu'il soit le flambeau de la vérité sur ce continent⁴⁰⁹.

Mais Casgrain est-il un historien sûr? A l'exemple de ses prédécesseurs, il consulte les documents dans les archives et les bibliothèques, examine les manuscrits, mais il n'a pas l'exactitude de Garneau ni celle de Ferland. Alors que ceux-ci analysent les textes d'une façon rigoureuse et avec discernement, l'auteur de Montcalm et Lévis fait plutôt appel à son imagination et à sa sensibilité pour décrire les événements historiques auxquels il prête une portée religieuse. Certes, il n'a pas l'impartialité de Garneau et de Ferland qui étudiaient les textes afin de rechercher la vérité telle qu'elle était. Au contraire, Casgrain malmène les documents qu'il interprète selon ses vues, de sorte que ses ouvrages laissent paraître ses préjugés et ses préférences; voilà pourquoi son oeuvre historique appelle des réserves.

Néanmoins, il occupe une place appréciable parmi les historiens de son temps. Alors que Louis-Philippe Turcotte, Antoine Gérin-Lajoie et Laurent-Olivier David abordent la période de l'Union dans leurs écrits et que Benjamin Sulte publie en huit volumes son Histoire des Canadiens français, 1608-1880, Casgrain continue de brosser un tableau de l'ancien régime. Son oeuvre historique a connu un vif succès auprès de ses contemporains car ceux-ci se plaisaient à la lecture de scènes dramatiques, de récits de batailles ou d'exploits de héros.

⁴⁰⁹ Henri-Raymond Casgrain, Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, p. 63.

Même si les écrits de Casgrain ne font pas autorité en raison des lacunes qui s'y trouvent, ils dévoilent des éléments nouveaux sur la période de l'ancien régime grâce à une documentation de premier ordre. Ses recherches, son entregent et ses nombreuses connaissances lui permettent de recueillir et de publier plusieurs documents utiles, telle l'édition de la collection du maréchal de Lévis qui s'avérera d'une valeur inestimable pour les historiens futurs du Canada.

Pourtant, l'apport de l'abbé à l'histoire du Canada ne représente qu'un aspect de sa carrière d'écrivain puisque, par sa participation au renouveau littéraire des années 1860, il s'impose comme critique tout en s'adonnant lui-même à la littérature.

L'ABBE HENRI-RAYMOND CASGRAIN, L'HOMME ET L'OEUVRE.

par Jean-Paul Hudon

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes supérieures de
l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention du Ph.D.
en Littérature française.

Ottawa, Ontario, 1977

© Jean-Paul Hudon, Ottawa, Canada, 1978.

VOLUME II

CHAPITRE V

LE LITTERATEUR

La carrière de Casgrain comme littérateur n'est pas moins impressionnante que celle de l'historien. Critique de ses contemporains, l'abbé publia encore des légendes, des biographies, des poésies, des récits et des mémoires.

Dans le chapitre précédent, nous avons exposé les idées critiques de Casgrain en nous référant à deux de ses textes: Le mouvement littéraire en Canada et Critique littéraire. Ce qui nous a permis de préciser sa conception de la critique. Dans son article Le mouvement littéraire en Canada, il pose les jalons d'une littérature nationale qui doit posséder son cachet propre et porter l'empreinte du peuple¹. A propos du caractère de cette littérature, l'auteur écrit:

Si, comme il est incontestable, la littérature est le reflet des moeurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation, si elle garde aussi l'empreinte des lieux d'où elle surgit, des divers aspects de la nature, des sites, des perspectives, des horizons, la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires, généreuse comme nos martyrs, énergique et persévérante comme nos pionniers d'autrefois (...). Mais surtout elle sera essentiellement croyante, religieuse².

La littérature canadienne devra donc refléter la vie du peuple "dans les diverses phases de son existence, avec sa foi ardente,

¹ H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, dans Le Foyer canadien, t. IV, 1866, p. 25.

² Ibid., p. 25-26.

ses nobles aspirations, ses élans d'enthousiasme, ses traits d'héroïsme, sa généreuse passion de dévouement³".

Pour Casgrain, deux critères importent en littérature: écrire sur un sujet canadien et "favoriser les saintes doctrines". Dans ses critiques des auteurs canadiens et dans ses propres écrits, il tiendra compte de ces deux aspects tout comme les écrivains de l'époque. Et si l'abbé se dit confiant en l'avenir des lettres canadiennes dans son article de 1866, son optimisme ne cessera de s'accroître au cours des années. Voilà ce qu'il souligne dans Critique littéraire:

La gaucherie, en littérature, n'est plus permise: elle a fait place à l'expérience. On sait maintenant faire un livre; et surtout on sait être soi-même. Nos auteurs ont appris à voler de leurs propres ailes; ils osent penser par eux-mêmes. Ils n'ont plus besoin d'avoir comme jadis, un livre de littérature française sous les yeux pour décalquer quelque passage ou retracer une réminiscence avec plus ou moins d'habileté⁴.

Avec l'expérience que les écrivains ont acquise en publiant dans Les Soirées canadiennes, Le Foyer canadien et La Revue canadienne, le public lecteur a le droit d'exiger davantage d'eux. Et, au dire de Casgrain, les journaux devront accorder une place plus importante aux littérateurs:

Le temps n'est pas loin où chaque journal sera tenu, comme condition de vie, d'exclure de son rez-de-chaussée la littérature étrangère, et d'y étaler les fleurs écloses sur notre sol⁵.

3 Ibid., p. 26.

4 Id., Critique littéraire, dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3, p. 92, col. 1.

5 Ibid.

Ainsi, l'abbé souhaite une production nationale qui détourne de la littérature française; par le fait même, il condamne "les littérateurs d'ici à de piètres modèles⁶".

Dans ce chapitre nous étudierons les critiques de Casgrain avant de nous pencher sur sa production littéraire. Si les premières analyses des ouvrages de Philippe Aubert de Gaspé, Benjamin Sulte et Joseph Marmette laissent paraître la bienveillance du critique, son étude sur le roman de Laure Conan, Angéline de Montbrun, de même que son appréciation des oeuvres de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, semblent plus pertinentes même si, dans le cas de Chauveau, Casgrain manque d'objectivité. Bien que les Silhouettes littéraires de Placide Lépine ne constituent pas une véritable critique nous verrons quelle a été la contribution de Casgrain dans leur rédaction; ces textes qui se caractérisent par leur aspect caricatural contiennent néanmoins des appréciations sommaires portant sur les oeuvres de quelques littérateurs.

Une étude de ces diverses critiques de Casgrain fera mieux voir ses exigences littéraires, cette fois au niveau de l'application. De plus nous nous demanderons si, ce que l'abbé réclame de ses contemporains, il l'applique dans ses propres oeuvres? Une analyse des textes Les Légendes canadiennes, Les Biographies canadiennes, Les Miettes, Distractions poétiques, La pêche aux marsouins, Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres, Mémoires de familles, Les Souvenances canadiennes et Vie de famille permettra de répondre à cette question.

⁶ Roger LeMoine, L'Ecole littéraire de Québec, un mythe de la critique, dans Livres et auteurs québécois, 1972, p. 410.

En 1863, Casgrain fait paraître, dans La Minerve, un article anonyme sur Les Anciens Canadiens de Philippe Aubert de Gaspé. Selon le critique, la richesse de ce roman se trouve dans la description des moeurs d'autrefois que l'auteur fait revivre "dans une sorte d'épopée nationale"⁷. L'abbé se réjouit de cette publication qui reflète la vie canadienne:

Notre littérature, écrit-il, vient d'être dotée d'un de ces précieux ouvrages, qui immortalisent, avec toutes ses traditions et ses souvenirs, ses gloires et ses larmes, la plus glorieuse page de notre histoire⁸.

Louant la fraîcheur et la vivacité du style, Casgrain apprécie également cette "fermeté de jugement", cette "sagesse de conception", cette "sobriété de pensée" "qui dénotent la parfaite maturité du versant de la vie (...) "⁹. Et, pour donner une juste idée de la manière d'écrire de l'auteur, il reproduit la légende de madame d'Haberville (extrait du chapitre XI). Après avoir cité ce passage, le critique ne cache pas son enthousiasme:

Et dans tout le reste de l'ouvrage, note-t-il, on respire cette même atmosphère limpide qui repose et rafraîchit délicieusement le cœur et la pensée. Le livre de M. de Gaspé sera dévoré par tous les lecteurs canadiens; et nous prédisons sans crainte de nous tromper, qu'il sera hautement apprécié sur l'autre continent, et qu'il demeurera comme un des plus beaux fleurons de notre couronne littéraire¹⁰.

7 [Henri-Raymond Casgrain], Les Anciens Canadiens, dans La Minerve, vol. 35, no 90, 21 avril 1863, [p. 1]. Dans la biographie de Philippe A. de Gaspé, Casgrain met de côté les extraits du roman qui accompagnaient la critique de 1863.

8 Ibid.

9 Ibid.

10 Ibid., [p. 2].

Aussi, Philippe Aubert de Gaspé apparaît-il aux yeux de Casgrain comme un écrivain, favorisé du ciel, qui a élevé un monument littéraire "digne d'être offert à notre ancienne patrie (...) [et] la priant d'ajouter ce fleuron à sa couronne littéraire"¹¹.

Huit ans plus tard, l'abbé reproduira cette critique dans sa biographie de Philippe Aubert de Gaspé en ajoutant bien peu de choses. Il citera l'appréciation des Anciens Canadiens de Nazaire Petit ainsi que le témoignage d'Hector Fabre qui déclarait que "l'histoire anecdotique du passé a déjà un excellent modèle dans les notes qui accompagnent les Anciens Canadiens et dans les Mémoires de M. de Gaspé"¹². A ces textes, Casgrain joindra un long compte rendu anonyme qui a été publié en 1865, dans La Minerve, à la suite de la représentation du drame "Archibald Cameron de Locheil" au collège de l'Assomption¹³.

Devant le succès des Anciens Canadiens, Casgrain se devait de rappeler son rôle dans la découverte de l'écrivain. Il raconte donc pour la seconde fois l'anecdote concernant la

¹¹ L[ouis]-A[uguste] Olivier, Essai sur la littérature du Canada, dans Le Répertoire national, vol. III, 1897, p. 252.

¹² Henri-Raymond Casgrain, Philippe A. de Gaspé, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1897, t. 2, p. 278-279. L'article de Hector Fabre a paru sous le titre On Canadian Literature, dans Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec, Quebec, Middleton & Dawson, 1866, Paper V, p. 95.

¹³ Anonyme, Collège de l'Assomption, dans La Minerve, vol. 35, no 256, 14 juillet 1865.

visite qu'Aubert de Gaspé¹⁴ lui a faite au presbytère de Notre-Dame de Québec. Conseiller de l'auteur des Anciens Canadiens et son collaborateur dans la correction des épreuves du roman¹⁵ Casgrain s'attribue un rôle important dans la carrière littéraire de Philippe Aubert de Gaspé. Toutefois, il y a lieu d'apporter des réserves aux prétentions de l'abbé comme l'a clairement montré Luc Lacourcière dans L'Enjeu des "Anciens Canadiens"¹⁶.

La biographie de Philippe Aubert de Gaspé contient également une brève appréciation des Mémoires parus en 1866: "Continuation des notes qui font suite aux Anciens Canadiens, ils achèvent de peindre cette société que M. de Gaspé avait si bien commencé à nous faire connaître¹⁷". Aux yeux du critique, certains épisodes comme les aventures d'Aubert de Gaspé avec maître Coq Bezeau et son cousin Lafleur demeurent "des petits

14 Casgrain a d'abord décrit cette visite de Philippe Aubert de Gaspé dans son article Bibliographie, François de Bienville. Scène de la vie canadienne au XVII^e siècle paru dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 121, 14 nov. 1870, [p. 2], sous le pseudonyme Un littérateur. L'abbé donne la même version dans Philippe A. de Gaspé, p. 271-272.

15 Voir Philippe Aubert de Gaspé, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, samedi soir 63, ASQ, Fonds Casgrain, vol. I, nos 118-119. Camille Roy reproduit ce document dans Nouveaux essais sur la littérature canadienne, Québec, L'Action sociale, 1914, p. 54-55, note.

16 Luc Lacourcière, L'Enjeu des "Anciens Canadiens", dans Cahiers des Dix, vol. 32, 1967, p. 223-254. L'auteur explique, preuves à l'appui, que les dires de Casgrain concernant la date de composition du roman de même que le rôle exclusif de l'abbé dans la découverte de l'écrivain sont pur remaniement.

17 Henri-Raymond Casgrain, Philippe A. de Gaspé, p. 278.

chefs-d'oeuvre tracé de main de maître (...). le spirituel et le grotesque s'y allient sous les formes les plus hilarantes¹⁸.

L'oeuvre d'Aubert de Gaspé plaît à Casgrain parce qu'elle représente une peinture fidèle des moeurs et de la nature canadienne. Si, dans sa critique de 1863, il résume la trame de quelques textes des Anciens Canadiens, il préfère surtout peindre l'homme dans la biographie de 1871¹⁹. Bien sûr, le roman contient des digressions qui ne sont pas toujours utiles au récit (défaut que ne mentionne pas Casgrain) mais cette lacune est minime à côté des tableaux de moeurs, des légendes qui immortalisent le passé comme le souhaitaient les dirigeants des Soirées canadiennes et du Foyer canadien. Charmé par les récits du passé, l'abbé se contente d'observations générales qui témoignent plus de son engouement et de son amitié que d'une véritable appréciation critique.

Quatre ans après la parution des Mémoires de Philippe Aubert de Gaspé, Benjamin Sulte publie Les Laurentiennes, recueil de poèmes dont Casgrain donne un compte rendu dans Le Courrier du Canada de mars 1870²⁰. Peut-on vraiment parler de critique ici?

¹⁸ Ibid., p. 254.

¹⁹ Plus de la moitié de la biographie de Philippe Aubert de Gaspé est constituée de citations. En effet, le texte de Casgrain porte la marque d'une grande précipitation: "sur 123 pages, écrit Lacourcière, elle en contient 70 de citations"; voir Lacourcière, op.cit., p. 249, note 69.

²⁰ Un littérateur (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain), Les Laurentiennes, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 16, 9 mars 1870, [p. 17]. Pour notre analyse, nous nous référons au texte paru dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3.. Dans les 2^{ème} et 3^{ème} éditions des Oeuvres complètes, Casgrain ne reproduit pas cette critique.

L'auteur des Légendes canadiennes se met plutôt en évidence en évoquant sa première rencontre avec Benjamin Sulte lors d'une séance des Communes à Ottawa. Il se souvient de cette soirée qui "est restée comme une des plus fraîches souvenirs de [sa] vie littéraire²¹".

Quelle est l'origine des Laurentiennes? Selon l'abbé, le poète trifluvien s'est adonné à la poésie "pour obéir à la voix intérieure, et pour donner du pain à sa mère²²". Devant ce noble sentiment, qui est loin d'être un critère littéraire, Casgrain s'écriera: "(...) après cela, le livre n'eût-il qu'un pâle mérite poétique, ne serait-ce pas encore un devoir pour la critique de l'accueillir avec une religieuse bienveillance²³?" Cependant, Les Laurentiennes est une oeuvre pleine de promesses: "Ce recueil de poésie est plus encore un recueil d'espérance. La moisson promet d'être belle; mais peu d'épis sont arrivés à maturité²⁴". En effet, Casgrain déplore que les poésies de Sulte ne soient pas toutes empreintes "d'un sentiment vrai et d'une grâce touchante²⁵" comme le poème Le Tombeau du marin qu'il reproduit dans sa critique. Néanmoins, l'ouvrage de Sulte doit être jugé "avec une encourageante modération²⁶" d'autant plus

21 Ibid., p. 89, col. 2.

22 Ibid.

23 Ibid.

24 Ibid.

25 Ibid., p. 90, col. 2.

26 Ibid.

qu'il "rayonne des plus belles convictions religieuses"²⁷ et que le poète en est à son premier recueil. En outre, si l'abbé dit bien peu de choses des Laurentiennes, il se porte à la défense de Sulte qui a été attaqué par un correspondant de la Gazette de Saint-Hyacinthe, qui signe Pékin²⁸. Casgrain réplique à ce critique malveillant:

Cet article envenimé n'est pas seulement une mauvaise critique, c'est une mauvaise action. Chercher ainsi à porter le découragement dans ce jeune coeur plein d'avenir, à flétrir dans sa fleur ce fruit qui n'a besoin que d'un peu de soleil pour mûrir, c'est faire une oeuvre anti-patriotique: Une large part de notre avenir national dépend de la conservation de notre langue qui se perpétuera surtout par la création d'une littérature indigène. C'est donc pour tout Canadien un devoir sacré d'applaudir au talent qui se fait jour²⁹.

En somme, le critère d'analyse de l'abbé pourrait se lire ainsi: toute oeuvre canadienne, quelle qu'elle soit, mérite d'être abordée avec sympathie, car elle contribue à implanter plus fermement la littérature nationale et à sauvegarder la langue. N'est-ce pas ce que proposait Crémazie, en 1866, lorsqu'il déclarait:

Le patriotisme devrait peut-être, à défaut, du goût des lettres, les [les épiciers] porter à encourager tout ce qui tend à conserver la langue de leurs pères³⁰.

Dans sa critique des Laurentiennes, Casgrain s'en tient plutôt à ses principes de 1866, qui consistent à encourager

27 Ibid.

28 Pékin est le pseudonyme de R.-E. Fontaine, dramaturge de St-Hyacinthe.

29 Henri-Raymond Casgrain, Les Laurentiennes, p. 91, col. 1.

30 Octave Crémazie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 10 août 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 4; citée dans Crémazie, Oeuvres complètes, p. 30.

sobrement un jeune talent et à donner de sages conseils³¹. Alors qu'il ne fait qu'effleurer l'ouvrage de Sulte, Joseph Tassé³² et Adolphe-Basile Routhier³³ l'analysent avec plus d'objectivité.

Entre les premières critiques, toutes d'engouement et peu nuancées, et l'étude sur Angéline de Montbrun, la méthode d'analyse de Casgrain a évolué car il se montre plus pertinent dans ses jugements. Conformément aux critères exposés en 1872 dans Critique littéraire, il entend faire ressortir "les défauts à côté des beautés véritables"³⁴. Sauf que, comme dans ses appréciations précédentes, il cherche à se mettre en évidence chaque fois qu'il en a l'occasion. Ainsi, lorsque Laure Conan fait paraître Angéline de Montbrun dans la Revue canadienne (juin 1881 - août 1882), le critique tente de découvrir le nom de cette nouvelle romancière afin de "la prendre sous son aile protectrice"³⁵.

31 H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 10.

32 Joseph Tassé, Biographie. Les Laurentiennes, dans Revue canadienne, vol. 7, févr. 1870, p. 158-159.

33 Adolphe-Basile Routhier, Causerie. Les Laurentiennes, dans Revue canadienne, vol. 7, mars 1870, p. 229-234. L'auteur présente l'idée maîtresse du recueil - l'amour de la patrie - puis en dégage les principaux thèmes. Reflet du passé, les poésies de Sulte ont un mérite poétique que Routhier tente d'illustrer à l'aide d'exemples en mettant ainsi en valeur les passages les plus significatifs. Comme Casgrain, il loue l'oeuvre de Sulte qui est "un éloge de la patrie et un hommage à la religion", p. 234.

34 Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, p. 92, col. 2.

35 Réjean Robidoux, Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 210, note 6.

En avril 1883, Laure Conan s'adresse à Casgrain pour que ce "juge éclairé" porte un jugement sur son roman³⁶. L'abbé s'occupe alors de la "pauvre Angéline" et propose à l'auteur de faire imprimer son roman en volume³⁷; il s'offre même à analyser l'ouvrage puisque "personne, dit-il, parmi nos auteurs qui font autorité, n'en a publié, que je sache, de critique sérieuse³⁸". Cette étude constitue la préface d'Angéline de Montbrun.

Avant d'évaluer le roman de Laure Conan, le critique expose sa conception du genre:

Je suis de l'opinion d'Eugénie de Guérin, dont le grand sens catholique lui faisait dire: "Les romans ne m'intéressent guère, jamais ils ne m'ont moins touchée (...) J'ai peur de ce dérangement moral que fait le roman et qui en détruit le charme pour moi. Je ne puis toucher ces livres que comme à des insensés (...) De tous les romanciers, je ne goûte que Scott³⁹".

Il n'applique pas cette théorie d'Eugénie de Guérin à "tous les romans d'imagination⁴⁰" car, pour lui, Fabiola du Cardinal Wiseman et bien d'autres romans du même genre sont "d'excellents livres dont la lecture saine et fortifiante est un attrait pour

36 Laure Conan, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 27 avril 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 72.

37 Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 15 août 1883, ASQ, Fonds Casgrain, vol. X, no 82.

38 Henri-Raymond Casgrain, Etude sur Angéline de Montbrun, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 1, p. 412. En note de son analyse, Casgrain écrit: "Cette étude avait été préparée pour être lue dans une séance de la Société royale du Canada qui devait se tenir au commencement du mois de novembre de l'année 1883, mais qui n'a pas eu lieu".

39 Ibid.

40 Ibid. Femme de lettres française, E. de Guérin est l'auteur de Lettres et d'un Journal.

l'esprit, un aliment pour le coeur, une grâce pour l'âme⁴¹." N'acceptant que le roman qui édifie le lecteur, l'attendrit, le rapproche de Dieu et le rend meilleur moralement⁴², Casgrain croit qu'Angéline de Montbrun répond à ces exigences; c'est pourquoi il en conseille la lecture à ceux qui sont accessibles "à ce qu'il y a de vraiment exquis dans le sentiment, à ce qu'il y a de plus délicat et de plus pur dans les tendresses du coeur⁴³".

Une seule phrase suffit pour résumer le roman de Laure Conan:

En un mot, c'est un livre dont on sort comme d'une église, le regard au ciel, la prière sur les lèvres, l'âme pleine de clartés et les vêtements tout imprégnés d'encens⁴⁴.

Charmé par l'atmosphère de pureté et de fraîcheur qui se dégage de l'ouvrage, l'abbé loue la manière d'écrire de la romancière tout en admirant les sentiments qu'elle prête à son héroïne. Comme Angéline, Laure Conan

a passé à travers les ronces de la vie et a senti, c'est elle-même qui le dit, combien le coeur est lourd à porter quand il est vide. Ce qu'elle sait de la vie, elle l'a appris à l'école de l'épreuve⁴⁵.

C'est en ce sens que Casgrain affirme que le roman est "une peinture vraie de la vie réelle⁴⁶". D'ailleurs, il ne reste pas

41 Ibid., p. 412-413.

42 Ibid., p. 413.

43 Ibid.

44 Ibid.

45 Ibid., p. 421. C'est Casgrain qui souligne.

46 Ibid.

insensible à l'héroïne de Laure Conan qui, en dépit des épreuves, "ne cherche désormais d'espérance qu'au ciel"⁴⁷ et se tourne vers Dieu avec abandon. La résignation chrétienne d'Angéline de Montbrun est un exemple à suivre.

Angéline de Montbrun est un roman attachant, selon Casgrain, à cause de la sensibilité de l'auteur qui a su s'imposer des lectures sérieuses, aptes à lui donner une pensée édifiante; et le critique ne ménage pas ses louanges à l'égard de cette oeuvre parce que Laure Conan a compris ce qui fait la supériorité du roman moderne, c'est-à-dire

l'étude plus achevée des caractères et des situations, l'analyse d'une âme, la perfection de la forme se déployant au milieu des événements les plus simples, et tout cela sans rien du fracas et des grandes intrigues qui caractérisent l'ancienne manière⁴⁸.

Quoique l'abbé compare la romancière à Eugénie de Guérin, il est conscient que ce premier roman de Laure Conan contient des lacunes qu'il a soin de signaler:

Il y a, écrit-il, un trop grand nombre de citations, de réminiscences, amenées presque toujours, je l'avoue, avec infiniment de naturel et d'à-propos [sic], mais qui ne laissent pas de sentir la recherche, je ne dirai pas le pédantisme, car rien n'est plus éloigné de l'esprit de l'auteur⁴⁹.

Ce reproche adressé à Laure Conan, on pourrait le formuler à l'endroit du critique qui, dans son étude sur Angéline de Montbrun, se plaît à rappeler les lieux qu'il a visités et les auteurs

47 Ibid.

48 Ibid., p. 416.

49 Ibid., p. 416-417.

qu'il a lus. Au dire de Casgrain, la romancière se souvient plus qu'il ne le fait de ses lectures et son esprit est porté à l'imitation:

Le plus grave inconvénient de sa manière actuelle, note-t-il, c'est qu'elle donne à son livre une physiologie trop européenne. Sa pensée habite plus les bords de la Seine que ceux du Saint-Laurent. On regrette de ne pas rencontrer assez de pages vraiment canadiennes, telles que celle du pèlerinage d'Angéline au tombeau de Garneau⁵⁰.

Et il rappelle ce qu'il écrivait en 1866:

Notre littérature ne peut être sérieusement originale qu'en s'identifiant avec notre pays et ses habitants, qu'en peignant nos moeurs, notre histoire, notre physiologie: c'est sa seule condition d'existence⁵¹.

L'étude sur le roman de Laure Conan constitue la meilleure des trois critiques de Casgrain car il s'y attache davantage à faire ressortir les particularités de l'oeuvre. Pourtant, il ne réussit pas à limiter ses remarques à l'ouvrage qu'il doit critiquer puisqu'il s'égare dans des considérations générales sur l'auteur comme il l'avait fait d'ailleurs dans le cas de Philippe Aubert de Gaspé et de Benjamin Sulte.

Dans ses analyses, Casgrain signale généralement les faiblesses des écrivains, qu'il s'agisse du manque d'inspiration de Sulte, de l'insuffisance des descriptions sur la nature canadienne dans le roman de Laure Conan. Mais jamais il ne montre comment corriger les textes. Bref, Les Anciens Canadiens Les Laurentiennes et Angéline de Montbrun font partie de la

⁵⁰ Ibid., p. 417.

⁵¹ Ibid.

littérature nationale par leur sujet et, à ce titre, ils méritent d'être lus d'autant plus qu'ils sont irréprochables au point de vue moral.

Avec Les Silhouettes littéraires⁵² de Placide Lépine, pseudonyme de Joseph Marmette et Henri-Raymond Casgrain, la critique devient plus personnelle en ce sens que les auteurs, quel que soit le prétexte, signalent les travers des autres quand ils ne flattent pas leur propre vanité. Et, bien que Lépine ait promis aux lecteurs de L'Opinion publique une galerie de portraits, seuls Joseph-Charles Taché, Georges de Boucherville, Antoine Gérin-Lajoie, Henri-Raymond Casgrain, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, François-Alexandre-Hubert LaRue et Joseph Marmette ont fait l'objet d'une étude.

Si l'on se fie aux révélations faites dans les Souvenances canadiennes, on peut établir que Joseph Marmette⁵³ aurait écrit les silhouettes de Georges de Boucherville et de l'abbé Casgrain tandis que ce dernier⁵⁴ aurait rédigé celles de Joseph-Charles Taché, d'Antoine Gérin-Lajoie, de P.-J.-O. Chauveau et de Joseph Marmette;

⁵² Placide Lépine (pseudonyme de Joseph Marmette et Henri-Raymond Casgrain), Les Silhouettes littéraires, dans L'Opinion publique, 15 févr. au 28 mars 1872. Reproduites dans Les Guêpes canadiennes, publiées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, A. Bureau, 1881, vol. 1, p. 203-254. Nous utiliserons cette édition dans notre étude tout en respectant l'ordre chronologique de parution dans L'Opinion publique: Joseph-Charles Taché, vol. 3, no 7, 15 févr. 1872, p. 74; G. de Boucherville, vol. 3, no 8, 22 févr. 1872, p. 86; A. Gérin-Lajoie, vol. 3, no 9, 29 févr. 1872, p. 98; L'abbé Casgrain, vol. 3, no 10, 7 mars 1872, p. 110; Pierre-J.-O. Chauveau, vol. 3, no 11, 14 mars 1872, p. 122; P.-A.-H. LaRue, vol. 3, no 12, 21 mars 1872, p. 134; Joseph Marmette, vol. 3, no 13, 28 mars 1872, p. 146.

⁵³ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 80.

⁵⁴ Ibid.

quant à la silhouette de F.-A.-H. LaRue, l'auteur n'est pas mentionné. Ces précisions apportées, penchons-nous sur les silhouettes attribuées à Casgrain et étudions par la même occasion les critiques sur Gérin-Lajoie, Chauveau et Marmette que l'abbé a publiées dans d'autres écrits.

La silhouette de Joseph-Charles Taché est la première à être esquissée par Placide Lépine. Quelques traits suffisent à détruire le personnage: "l'homme impossible; étonnant par ses qualités supérieures et par ses défauts. Beau caractère, mais étrange, - pittoresque jusque dans ses défauts⁵⁵". Et Lépine ajoute après avoir énuméré quelques vertus de Taché:

Avec cela, d'un commerce difficile même pour ses amis, intolérant, frondeur, entier dans ses idées, contradicteur, aussi habile qu'impitoyable, esprit systématique, retranché dans ses lubies et plus imprenable que la citadelle de Québec, vivant dans le monde à part, isolé comme Robinson dans son île (...) ⁵⁶.

Par ce passage, l'auteur veut sans doute faire allusion à l'intransigeance manifestée par Taché lors du différend qui provoqua l'éclatement du groupe des Soirées canadiennes. En outre, il rappelle quelques dates importantes de la vie de Taché tout en se gardant bien de préciser le rôle de ce dernier dans l'essor que connaîtra la littérature canadienne autour des années 1860.

Même si Lépine qualifie Joseph-Charles Taché d'"homme charmant et détestable; qu'on aime et qu'on fuit: en deux mots, coeur d'or, tête de mulet⁵⁷", il le considère "avec M. de Gaspé

⁵⁵ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. Joseph-Charles Taché, p. 205.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

[comme] le plus canadien de nos littérateurs⁵⁸". A ses yeux, "ce chrétien ardent et sincère" demeure "l'un des plus nobles types qu'ait encore produit la race Canadienne [sic]⁵⁹".

Qu'apprend-on de Taché comme écrivain? Pour Lépine, la Pléiade rouge est "un petit chef-d'oeuvre très soigné de forme, pétillant d'esprit et de malice⁶⁰" mais qui n'est pas parfait quant au style:

Sa phrase, souvent rude et incorrecte, est toujours bouillante de verve et d'originalité. Ses idées étranges vous agacent, mais vous intéressent. Quand on ne le lit pas de plaisir, on le lit de rage. Le style, c'est l'homme⁶¹.

Une seule phrase suffit à évaluer la poésie de l'ex-rédacteur du Courrier du Canada: "M. Taché s'est essayé même en poésie; hélas! c'est de la prose où les vers se sont mis⁶²". Lépine préfère les contes et légendes, Trois légendes de mon pays et Forestiers et voyageurs, qui "sentent bien le terroir laurentien"⁶³.

Dans les Souvenances canadiennes, Casgrain précisera comment le public a accueilli cette silhouette de Taché:

Sa silhouette était piquante, moqueuse, mais en somme bienveillante. C'était frappant de ressemblance. Le public rit et applaudit. Taché en fut agréablement chatouillé⁶⁴.

58 Ibid., p. 206.

59 Ibid., p. 210.

60 Ibid., p. 209.

61 Ibid.

62 Ibid., p. 210.

63 Ibid.

64 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 80.

En effet, peu après la parution de ce texte, Joseph-Charles Taché, alors ministre adjoint de l'agriculture à Ottawa, publie une lettre ouverte à Placide Lépine dans L'Opinion publique:

Je lus le portrait que vous savez, et, voyez où vous m'avez fourré, j'en suis à m'examiner, pour découvrir si votre écrit n'a pas été pour moi une occasion prochaine de vaine complaisance⁶⁵.

Très flatté de cette esquisse⁶⁶, malgré ses quelques traits malicieux, Taché écrit surtout à Lépine dans le but de corriger certaines inexactitudes, entre autres sur la paternité de La Pléiade rouge⁶⁷.

La seconde silhouette, consacrée à Antoine Gérin-Lajoie, est "non moins bien réussie[e] que [celle] de Taché⁶⁸". Dans ce portrait qui vise à faire connaître le bibliothécaire adjoint des Communes, Lépine retrace brièvement la vie de Gérin-Lajoie. A peine rappelle-t-il que Gérin-Lajoie "a été l'un des fondateurs et des directeurs des Soirées Canadiennes [sic] et du Foyer

65 Joseph-Charles Taché, Lettre à Placide Lépine, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 9, 29 févr. 1872, p. 100. Cette lettre, datée du 16 févr. 1872, provenait d'Ottawa.

66 Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 1er mars 1872, ASQ, Fonds Casgrain, vol. V, no 55; Casgrain reproduit cette lettre dans les Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 81.

67 Joseph-Charles Taché, op.cit., p. 100. Taché écrit: "L'idée première, le titre, l'ordonnance et la moitié de l'exécution sont de moi, l'autre moitié et le pseudonyme de Gaspard Lemage sont de mon collaborateur. Comme renseignement littéraire, je vous dirai que chacun de nous deux a fait sa part sans le concours de l'autre, en sorte que le fond et la forme de ce qui appartient à l'un lui appartient tout entier".

68 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 80.

Canadien [sic]⁶⁹. Quand on connaît les efforts d'Antoine Gérin-Lajoie pour créer une revue canadienne et surtout son travail intense afin d'assurer le succès et la continuité du Foyer canadien⁷⁰, on se demande pourquoi Lépine n'a pas profité de cette occasion pour lui donner tout le crédit qui était le sien. Encore une fois l'abbé Casgrain oublie qu'il n'a pas été le seul responsable du renouveau des lettres canadiennes.

Quel est le dessein de Gérin-Lajoie en écrivant Jean Rivard? Lépine le précise sans ambages:

M. Lajoie n'a pas eu l'intention de faire un roman, il a simplement voulu personnifier et dramatiser la vie du défricheur canadien; et il a admirablement réussi. Le plan de l'ouvrage est bien conçu, le style est naturel et gracieux, l'intérêt ne languit pas. Jean Rivard grandira avec le temps; c'est plus qu'un livre, c'est une bonne action⁷¹.

N'est-ce pas ce que souhaitait Casgrain en 1866 lorsqu'il affirmait que la mission de la littérature était "de favoriser les saines doctrines, de faire aimer le bien, admirer le beau, connaître le vrai, de moraliser le peuple en ouvrant son âme à tous les nobles sentiments (...) ⁷²? Cette brève appréciation de Jean Rivard ne peut que plaire au romancier et, à plus forte raison, l'hommage

⁶⁹ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. A. Gérin-Lajoie, p. 231.

⁷⁰ Voir chapitre II, p. 79; p. 82.

⁷¹ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. A. Gérin-Lajoie, p. 232.

⁷² H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 26.

touchant qui complète la silhouette: "Excellent homme! Si tout le monde était bon et parfait comme lui, on verrait reparaître l'Eden sur la terre⁷³".

Douze ans plus tard, dans la longue biographie qu'il consacre à l'auteur de Jean Rivard, l'abbé Casgrain reproduit une bonne partie de cette silhouette en même temps qu'il utilise les mémoires de Gérin-Lajoie:

Notre tâche, dit-il, sera bien facile; car nous n'aurons, la plupart du temps, qu'à citer ses Mémoires, où il se peint lui-même bien mieux que nous ne saurions le faire⁷⁴.

A cela, il ajoute des commentaires judicieux sur l'homme de lettres.

Avant la création des Soirées canadiennes et du Foyer canadien, Gérin-Lajoie avait participé à la fondation d'une "société littéraire" au collège de Nicolet et à l'Institut canadien de Montréal:

Il y voyait le raffermissement de notre nationalité par l'attachement plus ferme à la langue française, et peut-être la naissance d'une littérature canadienne dont l'idée faisait alors sourire les sceptiques. Dans les discussions assez vives qui se livraient à ce sujet, il répétait souvent avec son vieil ami et son collaborateur, l'abbé Ferland: "Si nous ne pouvons fonder une littérature, nous aurons toujours ce que nous pourrons. N'est-ce pas assez pour donner de l'émulation à tous les vrais Canadiens?"⁷⁵

⁷³ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. A. Gérin-Lajoie, p. 235.

⁷⁴ Henri-Raymond Casgrain, A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1897, t. 2, p. 434.

⁷⁵ Ibid., p. 530.

Collaborateur des Soirées canadiennes, Gérin-Lajoie devient par la suite un des membres les plus importants du Foyer canadien.

A ce propos Casgrain écrit:

Aucun membre du comité de direction dont il faisait partie n'y apporta un concours plus constant et plus efficace. Il ne reculait pas devant les tâches les plus ingrates et les plus ennuyeuses, telles que la correction d'épreuves et la correspondance, dont le fardeau retombait tout entier sur les directeurs⁷⁶.

Voilà un témoignage qui reconnaît à leur juste valeur les mérites de cet homme qui a contribué pleinement au développement des lettres canadiennes.

Pour Casgrain, Jean Rivard demeure "un des livres les plus franchement canadiens que notre littérature ait produits"⁷⁷ parce que son auteur met à profit ses connaissances pour exposer à ses compatriotes, avec le plus de réalisme possible, la vie du colon canadien. Néanmoins, autant dans la silhouette littéraire que dans la biographie, Casgrain semble avare de commentaires au sujet du roman de Gérin-Lajoie. Il faut admettre toutefois que le biographe d'Antoine Gérin-Lajoie se montre plus loquace lorsqu'il rappelle l'époque du mouvement littéraire de Québec; cette fois, il souligne avantageusement la collaboration de Gérin-Lajoie.

Après les silhouettes de Joseph-Charles Taché, de Georges de Boucherville, et d'Antoine Gérin-Lajoie, Placide Lépine crayonne, pour le lecteur de L'Opinion publique, le portrait de l'abbé

⁷⁶ Ibid., p. 531.

⁷⁷ Ibid.

Henri-Raymond Casgrain. Bien que cet article soit dû à la plume de Joseph Marmette, comme celui de Boucherville, la silhouette contient "des détails intimes que l'abbé seul pouvait vraisemblablement connaître, et qui ont dû être écrits sous sa dictée"⁷⁸. Pour Lépine, Casgrain "fut un des brillants esprits qui imprimèrent aux lettres canadiennes l'irrésistible essor donné par les Soirées et le Foyer"⁷⁹. Si la prose colorée des Légendes "ouvrira une nouvelle ère aux lettres canadiennes"⁸⁰, si la publication de l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation "tient le premier rang dans la galerie de nos oeuvres littéraires"⁸¹, si ses biographies en font "l'un de nos plus féconds écrivains"⁸², Lépine se doit de conclure:

L'abbé Casgrain a non seulement la satisfaction de voir que ses écrits lui survivront; mais il peut être sûr encore d'être compté, par nos descendants, comme l'un des pères de l'église littéraire⁸³.

Au moment où le portrait de Casgrain paraît, certains écrivains semblent reconnaître la plume de l'abbé sous le pseudonyme de Placide Lépine. En effet, après avoir lu sa propre silhouette, Antoine Gérin-Lajoie croit deviner que Casgrain en

78 Jean Piquefort (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier), Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, dans Les Guêpes canadiennes, publiées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, A. Bureau, 1881, vol. 1, p. 285.

79 Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. L'abbé Casgrain, p. 222.

80 Ibid., p. 223.

81 Ibid.

82 Ibid., p. 224.

83 Ibid., p. 226.

serait l'auteur⁸⁴. Convaincu que Les Silhouettes littéraires sont l'oeuvre de Casgrain, L.-O. David est déconcerté lorsque Lépine publie la silhouette de l'abbé:

Mais je suis complètement dérouté maintenant; j'ai reconnu la même plume dans votre portrait qui vient de paraître. Ce n'est donc pas vous. Pourtant ça bien l'air de vous⁸⁵.

Quoi qu'il en soit, David reconnaît que Placide Lépine peint correctement l'auteur des Légendes canadiennes, lui reprochant seulement de ne pas avoir dit plus de bien de l'abbé qui jouit d'une "grande réputation d'écrivain à Montréal"⁸⁶. Gérin-Lajoie s'exprime dans le même sens:

J'ai lu, écrit-il, votre silhouette et je n'ai pas trouvé exagérées les louanges qu'on y fait de vous. Toutefois à vous parler franchement je vous avouerai que tout en reconnaissant l'esprit et le talent de votre biographe, j'aurais aimé à le voir parler de vous un peu plus gravement, à le voir signaler, par exemple, l'immense influence qu'un prêtre instruit et homme de goût comme vous, peut exercer sur la littérature et en particulier sur les jeunes littérateurs. Mais peut-être que la silhouette n'admet pas de pareils développements⁸⁷.

Si les deux dernières silhouettes, celle d'Antoine Gérin-Lajoie et celle de Casgrain, louangent ces deux écrivains, le

84. Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 1^{er} mars 1872, ASQ, Fonds Casgrain, vol. V, no 55; citée dans Souvenances canadiennes, ACSAP, t.IV, ch. 34, p. 81.

85. Laurent-Olivier David, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 7 mars 1872, ASQ, Fonds Casgrain, vol. V, no 58.

86. Ibid.

87. Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 13 mars 1872, ASQ, Fonds Casgrain, vol. V, no 59; citée dans Souvenances canadiennes, ACSAP, t.IV, ch. 34, p. 82-83.

portrait que Lépine trace du fondateur du Journal de l'Instruction Publique, P.-J.-O. Chauveau, est beaucoup plus malicieux que celui de Joseph-Charles Taché. En effet, Lépine s'attaque à la personne même de Chauveau, d'abord à son éducation:

Né avec une intelligence vive et primesautière, son développement fut précoce: il serait devenu un homme, s'il n'avait pas eu le malheur irréparable d'être élevé par de vieilles filles. Sa nature, plus sensible que forte, en a subi une entorse dont elle n'a pas guéri⁸⁸.

Evoquant ensuite les "premiers triomphes d'éloquence" du jeune prodige, il écrit: "Acclamé avant l'âge il n'a jamais oublié l'odeur de ce premier encens⁸⁹". Ce trait sarcastique pourrait bien s'appliquer à Casgrain qui n'a cessé de rechercher la gloire littéraire après le succès de ses Légendes canadiennes.

Bien qu'il soit décrit comme "un homme d'esprit, un gentilhomme aussi⁹⁰", et comme "un des jeunes gens les plus distingués de son époque⁹¹", Chauveau est vertement critiqué par Placide Lépine. Ceci contraste avec les éloges que lui adressait Casgrain, en 1866:

Heureusement que le type de censeur éclairé et judicieux, n'est pas inconnu parmi nous. Qui n'a souvent admiré les fines appréciations, les critiques ingénieuses et délicates de M. Chauveau, dans son Journal de l'Instruction Publique? Poète charmant, orateur et littérateur distingué, il met son expérience au service de toutes les

88 Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. Pierre-J.-O. Chauveau, p. 237.

89 Ibid., p. 238.

90 Ibid., p. 237.

91 Ibid., p. 238.

jeunes renommées, leur tend une main amie, et leur offre ses conseils, avec cette grâce parfaite, ce tact exquis, cette sagesse discrète qui décèlent toujours l'ami sous le censeur⁹².

Fin critique, Chauveau lui apparaît aussi bon poète:

Quant à la poésie, les strophes ravissantes de M. Chauveau sur l'enfance, entre autres le petit bijou littéraire intitulé La Première Communion, égalent tout ce que la muse du berceau a inspiré de plus suave et de plus candide à Madame Anaïs Ségalas ou à M. de Beauchesne (...)⁹³.

Six ans plus tard, volte-face; Casgrain condamne en une phrase la poésie du "littérateur distingué": "Les vers sont nuls mais l'effort est généreux"⁹⁴. Charles Guérin ne résiste pas davantage à sa critique:

Postiche [sic] des romans français, mieux écrit qu'un grand nombre d'entr'eux, Charles Guérin est un joli livre qu'on loue et qu'on ne lit pas. De canadien, il n'a guère que la signature. Il a toutes les qualités de la forme, excepté la vie: style élégant, harmonieux, irréprochable, mais sans nerf et sans couleur locale⁹⁵.

Selon Lépine, Chauveau "n'a étudié nos mœurs canadiennes que dans nos salons mi-français, mi-anglais"⁹⁶. Il lui reproche alors d'avoir méconnu la vie rurale et d'avoir présenté un roman qui n'est pas travaillé sur le vrai, ni frappé sur "l'effigie nationale"⁹⁷. Il ne voit qu'une justification à tout cela: "M. Chauveau

⁹² H[enri]-R[aymond] Casgrain, Le mouvement littéraire en Canada, p. 10.

⁹³ Ibid., p. 12.

⁹⁴ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. Pierre-J.-O. Chauveau, p. 238.

⁹⁵ Ibid., p. 239.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Ibid., p. 239-240.

a écrit à une époque où les lettres canadiennes en étaient à leurs premiers bégaiements⁹⁸".

La silhouette de P.-J.-O. Chauveau est la plus malicieuse qu'ait rédigée Placide Lépine. Sous prétexte de parler de l'oeuvre, il se moque sans retenue du littérateur qui, dit-il, aurait pu poursuivre sa carrière dans les lettres mais la politique l'a fait dévier de sa vocation: "L'ambition a commencé sa ruine, l'adulation l'a achevé [sic]⁹⁹". La jalousie de Placide Lépine est manifeste; à l'entendre, Chauveau n'aurait rien fait de valable, telle est du moins l'impression qui se dégage de la conclusion de la silhouette. A la question: "Quand les grelots de la popularité auront fini de sonner, que restera-t-il de M. Chauveau¹⁰⁰", Lépine répond avec sarcasme:

Comme orateur? Rien; si ce n'est peut-être une page de son discours à l'inauguration du monument de Sainte-Foy.

Comme poète? Quelques strophes, la neige? poésie incorrecte, chevillée, mais gentille d'inspiration, qui restera, à moins qu'elle ne fonde aux rayons de la critique.

Comme prosateur? Il y a longtemps que Charles Guérin a suivi la pente du ruisseau.

Vivra-t-il comme homme d'Etat? Je laisse à d'autres de le décider. J'ai voulu seulement juger l'homme de lettres¹⁰¹.

⁹⁸ Ibid., p. 241.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Ibid., p. 242.

¹⁰¹ Ibid.

C'est sans doute à cause de ses tendances politiques et d'une certaine rivalité littéraire¹⁰² que Casgrain se montre si sévère à l'égard de Chauveau.

André-Napoléon Montpetit se chargera de rectifier le jugement de Lépine, ou du moins de revaloriser P.-J.-O. Chauveau. En effet, deux semaines après la parution de la silhouette de Chauveau, paraît dans L'Opinion publique une lettre ouverte adressée à Placide Lépine. L'auteur, A.-N. Montpetit, évalue d'abord les cinq silhouettes déjà publiées qui sont, dit-il, d'une lecture intéressante "parce que le style en est vif, coloré et probablement aussi parce qu'elles sont avant tout malicieuses"¹⁰³. Toutefois, il déplore le fait qu'elles soient très peu étudiées et surtout que les talents des ~~écrivains~~ canadiens y soient amoindris, les esprits d'élite altérés et les hommes marquants rapetissés¹⁰⁴. Selon Montpetit, Lépine n'a pas bien compris sa tâche qui consistait "à juger les hommes par leurs oeuvres littéraires"¹⁰⁵ et non à se complaire "à relater les détails intimes de leur vie, ou à relever des défauts de caractère, des faiblesses de tempérament, et ce, avec tous les traits d'une exagération qui est loin d'être délicate"¹⁰⁶.

102 Jean Piquefort, Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, p. 285.

103 A[ndré]-N[apoléon] Montpetit, M. Placide Lépine, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 13, 28 mars 1872, p. 147.

104 Ibid.

105 Ibid.

106 Ibid.

La devise de Placide Lépine "Nuda veritas" lui aurait-elle accordé toutes les libertés qu'elle ne l'autorisait pas à devenir partial comme dans le cas de la silhouette de Chauveau. Collaborateur au Journal de l'Instruction publique, Montpetit tente de rendre justice à Chauveau en nuancant les jugements portés par Lépine. Il souligne d'abord que Chauveau a accédé à son poste de solliciteur-général et de secrétaire provincial¹⁰⁷ grâce à ses talents. Quant à la critique de Charles Guérin, il la trouve injuste. Ayant lu et relu le roman, Montpetit admet qu'il n'est pas parfait; mais quoi qu'en pense Lépine, il admire la couleur locale de Charles Guérin qui présente "une série de petits tableaux de mœurs canadiennes d'un naturel charmant, d'une vérité parfaite¹⁰⁸". En critiquant Lépine, Montpetit n'entend pas apprécier Chauveau comme orateur, poète ou écrivain, il veut seulement "lui restituer des titres légitimes qu'on lui refuse - comme homme de lettres - à l'estime et à l'admiration de ses compatriotes¹⁰⁹".

Bien avant que ne paraisse la silhouette de Chauveau, Antoine Gérin-Lajoie, qui avait entendu dire que ce portrait serait "épicé", avait tenté de dissuader Casgrain de le publier tel quel. Ignorant ce conseil, l'abbé eut à s'en repentir:

J'eus le tort de ne pas me laisser attendrir par ses adjurations et je le regrettai sincèrement quand j'appris l'affliction que M. Chauveau en ressentit. Cuirassé contre les attaques les plus malveillantes dont j'avais maintes fois été l'objet, je m'imaginai que M. Chauveau,

107 Ibid.

108 Ibid.

109 Ibid.

beaucoup plus âgé que moi et engagé dès sa jeunesse dans les luttes de la politique et du journalisme, avait l'épiderme assez peu sensible aux critiques, du moment qu'elles étaient courtoises. Et c'était le cas pour sa silhouette. Pourtant elle fit scandale. Tout ce que M. Chauveau comptait de flatteurs ... et ils étaient d'autant plus nombreux qu'il était puissant en politique ... s'aplatirent devant lui pour témoigner leur indignation et vouer aux gémonies Placide Lépine et ses collaborateurs¹¹⁰.

Même si cette silhouette souleva des controverses, Casgrain soutint qu'elle était "courtoise".

A peine Placide Lépine a-t-il achevé la publication des Silhouettes littéraires que Casgrain annonce une série de critiques littéraires dont la première et la seule à paraître¹¹¹ concerne l'auteur de Charles Guérin. Mais l'abbé a-t-il modifié ses appréciations sur l'homme de lettres après avoir lu l'article de A.-N. Montpetit?

Cette fois les poésies¹¹² de Chauveau sont étudiées dans leur ensemble et le critique a soin d'en relever les défauts et qualités à l'aide d'exemples. On ne doit pas juger trop sévèrement les poèmes de Chauveau, écrit-il, car "l'auteur s'ignore

¹¹⁰ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 84.

¹¹¹ Id., Critique littéraire, p. 92-99. Ce texte a paru d'abord dans L'Opinion publique du 15 et du 22 août 1872. Dans la première partie Casgrain expose ses idées sur l'avenir de la critique, sur les origines de la littérature canadienne-française et sur le premier groupe littéraire tandis que, dans la seconde partie, il tente d'appliquer ses idées critiques aux oeuvres de Chauveau.

¹¹² Il s'agit des poèmes: Insurrection (1838), Adieux à sir J. Colborne (1839), L'Union des Canadas (1841), Joies naïves (1841); tous ces poèmes ont paru dans Le Répertoire national alors que la poésie Donnacona a été publiée dans Les Soirées canadiennes.

encore lui-même¹¹³". La poésie Joies naïves, qui est un chef-d'oeuvre selon Hector Fabre¹¹⁴, lui apparaît comme "une fraîche composition qui exprime une pensée enfantine, en vers simples et naturels, avec des sentiments délicats et touchants¹¹⁵". Même si Chauveau s'est peu adonné à la poésie, les heures qu'il y a consacrées ne lui ont pas été inutiles:

Elles ont servi à donner de l'élévation à ses pensées, de l'élégance à son style, et à sa phrase la souplesse et le nombre qu'elle a acquis plus tard¹¹⁶.

Pourtant Chauveau "n'avait pas trouvé cette forme définitive de sa pensée¹¹⁷" dans la rédaction de Charles Guérin. L'abbé Casgrain reprend plus longuement l'analyse du roman dans son texte intitulé Critique littéraire et, en censeur attitré des écrivains canadiens, il admet que Charles Guérin est conforme aux traditions de la littérature; en outre "au point de vue de la morale et des principes, il est digne de figurer à côté du Répertoire National¹¹⁸". Cela dit, le critique note deux défauts majeurs dans ce roman: "les faiblesses de style et de couleur locale¹¹⁹". Paradoxalement,

113 Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, p. 95, col. 1.

114 Hector Fabre, On Canadian Literature, p. 96..

115 Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, p. 95, col. 2.

116 Ibid., p. 96, col. 1.

117 Ibid.

118 Ibid.

119 Ibid., p. 96, col. 2.

alors que, dans la silhouette de Chauveau, Lépine affirme ironiquement que le style du roman est "élégant, harmonieux, irréprochable, mais sans nerf et sans couleur locale"¹²⁰, Casgrain cite maintenant des passages qui montrent que le romancier "n'est pas encore initié aux secrets du style"¹²¹. Mais lorsqu'il affirme que le roman de Chauveau manque de couleur locale, Casgrain va complètement à l'encontre de l'appréciation de Montpetit qui, répliquant à Placide Lépine, affirmait déjà que la force de Charles Guérin résidait justement dans cette série de tableaux sur les moeurs canadiennes¹²². Pour l'abbé, Charles Guérin n'est pas "une bonne peinture de la vie et du caractère de notre peuple"¹²³ parce que, au moment de la rédaction du roman, l'auteur n'avait pas atteint la maturité de son talent.

A Chauveau qui a voulu apporter un peu plus de pittoresque en transcrivant le langage de l'habitant, Casgrain reproche de ne connaître les habitudes de la campagne que "par ouï-dire, et non pas de visu"¹²⁴. Le critique n'a vu dans cette façon d'écrire qu'"une charge contre le langage des habitants"¹²⁵ alors que Chauveau, loin de déprécier la langue, avait plutôt tenté de la présenter avec réalisme.

¹²⁰ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. Pierre-J.-O. Chauveau, p. 239.

¹²¹ Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, p. 96, col. 2.

¹²² A[ndré]-N[apoléon] Montpetit, op.cit., p. 147.

¹²³ Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, p. 96, col. 2.

¹²⁴ Ibid., p. 98, col. 1.

¹²⁵ Ibid., p. 97, col. 2.

En plus de se pencher sur les poésies et le roman de Chauveau, Casgrain fait des observations sur les nombreux textes de l'écrivain comme l'avait conseillé A.-N. Montpetit dans son article de L'Opinion publique:

De 1857 à 1867, M. Chauveau a écrit considérablement - et s'il doit être jugé comme écrivain - il serait injuste de laisser dans l'ombre les nombreux écrits de tout genre qu'il a publiés durant ces dix années, dans le Journal de l'Instruction Publique¹²⁶.

Pendant cette période, Chauveau a amélioré son style et il "est parvenu aux limites de son [sic] talent"¹²⁷; c'est pourquoi l'abbé lui conseille "de réunir en volumes un choix des pages qu'il a semées un peu partout depuis vingt ans"¹²⁸. Quoique certaines d'entre elles demanderaient à être retouchées selon le critique, elles mériteraient néanmoins d'être tirées de l'oubli car "elles sont la meilleure part et l'âme de sa carrière publique; elles résument la pensée de sa vie"¹²⁹.

C'est toute la carrière littéraire de Chauveau qui est développée dans cette critique que l'auteur a voulue "aussi franche que bienveillante"¹³⁰. Certes, l'étude de Casgrain est beaucoup plus approfondie que celle de Placide Lépine dans les Silhouettes littéraires, mais les jugements de l'abbé sur les

¹²⁶ A[ndré]-N[apoléon] Montpetit, op.cit., p. 147.

¹²⁷ Henri-Raymond Casgrain, Critique littéraire, p. 99, col. 1.

¹²⁸ Ibid.

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Ibid.

poésies et surtout sur le roman de l'écrivain ne sont pas modifiés pour autant. En effet, il continue de soutenir que Charles Guérin a été composé hâtivement et que ses principales faiblesses sont le style et la couleur locale.

Bien que les Souvenances canadiennes ne nous renseignent pas sur l'auteur de la silhouette de F.-A.-H. LaRue, certains indices nous portent à croire que l'abbé Casgrain en serait l'auteur. Lorsque Lépine vante les mérites de LaRue, il reconnaît la part importante que le professeur de l'Université Laval a prise dans le mouvement industriel qui se développe: "Donnez-nous, dit-il, dix hommes comme celui-là, et dans dix ans la face du pays sera changée¹³¹"; on se souvient de ce que l'abbé écrivait à l'auteur du Drapeau de Carillon en 1866. "Ayons seulement huit ou dix Crémazie et nous vivrons¹³²". Et si Lépine déclare de Jean Rivard: "C'est plus qu'un livre, c'est une bonne action¹³³", il admet que LaRue "écrit pour faire du bien¹³⁴". En somme, cette silhouette ne met pas plus en relief le rôle de LaRue dans le mouvement littéraire québécois de 1860 que celui de Joseph-Charles Taché ou d'Antoine Gérin-Lajoie; l'auteur se contente de cette brève notation: "Il a fait ses premières armes dans les Soirées

131 Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. F.-A.-H. LaRue, p. 245.

132 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Octave Crémazie, 29 janv. 1866, ASQ, Fonds Casgrain, vol. III, no 9.

133 Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. A. Gérin-Lajoie, p. 232.

134 Id., Les Silhouettes littéraires. F.-A.-H. LaRue, p. 247.

et dans le Foyer dont il est un des fondateurs¹³⁵". A peine crayonné, ce portrait révèle peu de choses au lecteur si ce n'est quelques anecdotes plaisantes au sujet de LaRue.

Avec la parution de cette sixième silhouette littéraire, Lépine entend confondre les journaux qui croient avoir découvert son identité. Voilà pourquoi il ajoute cette remarque à la fin du texte sur LaRue:

P.S. - Certains journaux prétendent en savoir bien long sur mon compte. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'ils n'en savent rien; ils en donnent la preuve. Je leur réponds en silhouettant ceux-là même qu'ils attaquent¹³⁶.

En effet, le fameux silhouetteur Placide Lépine continue d'intriguer. Qui est-il? Voilà la question que certains journaux essaient d'élucider. Ainsi deux semaines après la publication de la silhouette de Joseph-Charles Taché, Le Courrier du Canada a reproduit ce texte en affirmant: "L'auteur ou plutôt les auteurs y ont déployé du talent, beaucoup de talent¹³⁷". Pour sa part, La Minerve sera plus explicite en essayant de percer l'identité de Placide Lépine. Sous le titre "Dernières dépêches", on peut lire:

On dit que M. Placide Lépine est le pseudonyme d'un comité de collaboration composé de M. l'abbé Casgrain, le Dr LaRue et M. Jos. Marmette. La piquante silhouette du Dr Taché aurait été esquissée par le Dr LaRue, celle

135 Ibid.

136 Ibid., p. 248.

137 La rédaction, [sans titre], dans Le Courrier du Canada, 16^e année, no 12, 28 févr. 1872, [p. 1].

de M. A. Gérin-Lajoie par l'abbé Casgrain, et celle de M. Casgrain par M. Marmette¹³⁸.

Publiée le lendemain de la silhouette de l'abbé Casgrain, cette note de La Minerve s'avère assez juste. Nullement désespéré par ces précisions, Lépine devait donc poursuivre sa galerie de portraits en silhouettant Chauveau, LaRue et Marmette.

Cette dernière silhouette débute par l'extrait d'une lettre de X*** qui loue la plume de Placide Lépine. Suivent alors quelques données biographiques sur Joseph Marmette et une brève analyse de ses romans historiques. Si Marmette "a commis Charles et Eva¹³⁹", il prend cependant sa revanche avec François de Bienville, "ce roman historique, si Bien corsé, de trame si ingénieuse, d'allure si accorte, si délicat de sentiment, qui a révélé, chez son auteur, un talent réel¹⁴⁰". Selon Lépine, l'Intendant Bigot constitue "l'oeuvre littéraire de 1871"¹⁴¹. Ecrivain patriotique qui fait revivre diverses époques de l'histoire canadienne, Marmette mérite à cet égard des encouragements¹⁴².

En 1870, Casgrain avait publié une critique de François de Bienville à laquelle Lépine avait fait allusion dans la silhouette. Lorsque celui-ci écrit que "François de Bienville a

¹³⁸ La rédaction, Dernières dépêches, dans La Minerve, 44^e année, no 151, 8 mars 1872; ce texte est reproduit dans Le Journal de Québec, 7^e année, éd. quot., no 261, 11 mars 1872, [p. 2].

¹³⁹ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. Joseph Marmette, p. 253.

¹⁴⁰ Ibid.

¹⁴¹ Ibid., p. 254.

¹⁴² Ibid.

eu les honneurs de la critique sérieuse¹⁴³", il se réfère à Adolphe-Basile Routhier, Louis Fréchette, et "Un littérateur" qui a déjà analysé le roman dans Le Courrier du Canada de novembre 1870. L'auteur de ce dernier article, "dont la paternité est facile à reconnaître¹⁴⁴", est Casgrain. Dans cette étude, l'abbé rappelle d'abord la "révélation" du roman de Philippe Aubert de Gaspé, Les Anciens Canadiens, puis il narre la visite de Marmette venant lui soumettre le manuscrit de son roman:

Déjà connu par plusieurs esquisses bien touchées, M. Joseph Marmette venait comme M. de Gaspé, réclamer mon attention en faveur d'un roman historique qu'il venait de terminer¹⁴⁵.

L'"audition" de François de Bienville lui procure une impression aussi favorable que celle des Anciens Canadiens, sept ans plus tôt¹⁴⁶.

Dans sa critique de 1870, Casgrain dégage le contenu historique de François de Bienville pour apprécier par la suite le style du roman. Si "la faculté créatrice est le trait distinctif [du] talent¹⁴⁷" de Marmette, affirme le critique, il lui manque le coup de pinceau, la touche artistique, le fini de

143 Ibid., p. 253.

144 Ibid.

145 Un littérateur (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain), Biographie. François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVII^e siècle, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 121, 14 nov. 1870, [p. 2].

146 Ibid.; souffrant alors d'une ophtalmie, Casgrain avait écouté la lecture du roman de Marmette comme ce fut le cas pour le roman d'Aubert de Gaspé.

147 Ibid.; reproduit dans Les Silhouettes littéraires. Joseph Marmette, p. 253.

l'exécution¹⁴⁸. Dans l'ensemble, le style du romancier lui plaît même s'il s'y glisse quelques négligences que Marmette pourra corriger par le travail et l'habitude de l'écriture¹⁴⁹. De plus, "François de Bienville n'est pas une oeuvre frivole, ébauchée à la hâte, pour défrayer un feuilleton¹⁵⁰", puisque l'auteur a emprunté sa documentation aux historiens Garneau, Ferland et Charlevoix ainsi qu'à d'autres auteurs¹⁵¹ afin de rendre son récit aussi exact que possible. A l'exemple d'"Un littérateur", Lépine recommandera la lecture de François de Bienville.

Encouragé par le succès de ses Silhouettes littéraires, Placide Lépine avise ses lecteurs que six nouvelles silhouettes paraîtront bientôt dans L'Opinion publique. Pourtant, le silhouetteur se tint coi. Ce silence étonne un lecteur de L'Opinion publique qui écrit à Placide Lépine par le biais du journal:

M. Lépine,

Tout le monde se demande pourquoi vous ne donnez pas les silhouettes que vous aviez formellement promises. Les petites contradictions que vous avez rencontrées vous auraient-elles déjà désarmé? A votre fière devise on ne vous avait pas pris pour un soldat qui ne fut bon qu'à parader dans les temps de paix! M. Lépine, vous le voyez, il vous faut continuer votre oeuvre sous peine d'être

¹⁴⁸ Ibid.; reproduit dans Les Silhouettes littéraires. Joseph Marmette, p. 253.

¹⁴⁹ Ibid.

¹⁵⁰ Ibid.

¹⁵¹ Roger LeMoine, Joseph Marmette, sa vie, son oeuvre, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, p. 114.

accusé de lâcheté. Profitez des bons conseils qui ont été donnés¹⁵²; châtiez votre style, soyez juste dans vos jugements et puis, en avant fanfan Latulipe!

M. Lépine, vous avez beaucoup d'amis, soyez en sûr. Comptez du moins sur l'entier et parfait dévouement de votre affectionné confrère et serviteur¹⁵³.

Cette lettre confirme que les silhouettes ont causé un certain émoi dans le monde littéraire d'alors, qu'elles ont été critiquées pour leur style et leur partialité, et aussi, qu'elles ont des défenseurs. Malgré l'appui de Sévère Labranche, Lépine gardera le silence.

Que faut-il penser des Silhouettes littéraires de Placide Lépine? Présentées dans un style vif et coloré, elles ont intéressé le public à cause de la notoriété des hommes de lettres qui y sont dépeints. La critique littéraire n'est pas la principale préoccupation de Casgrain dans Les Silhouettes littéraires puisqu'il tente de crayonner un portrait caricatural de ses contemporains, mettant en relief les faiblesses de ses adversaires ou les qualités de ses admirateurs. "Sans être vraiment méchantes, les Silhouettes n'en contenaient pas moins trop de révélations susceptibles de créer des antipathies¹⁵⁴"; c'est le cas du portrait de Joseph-Charles Taché mais particulièrement de celui de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau.

¹⁵² L'auteur fait allusion ici à l'article de A.-N. Montpetit paru dans L'Opinion publique du 28 mars 1872.

¹⁵³ Sévère Labranche, A. M. Placide Lépine, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 29, 18 juillet 1872; p. 339.

¹⁵⁴ Roger LeMoine, op.cit., p. 54.

Casgrain commente à peine les écrits de Taché, Gérin-Lajoie, Chauveau, LaRue et Marmette. S'il loue la couleur locale des légendes de Taché, il apprécie la vie du défricheur canadien décrite dans Jean Rivard de même que les romans de Marmette qui dramatisent "les grandes époques de notre histoire pour les rendre populaires"¹⁵⁵. Toutefois dans les analyses de Charles et Eva, de François de Bienville et de l'Intendant Bigot, il dit bien peu de choses de ces trois romans, si ce n'est des généralités: "L'imagination a pris de l'envergure, le style a pris de la couleur. Sans être toujours sûr, le goût s'est épuré. L'auteur a une riche moisson devant lui"¹⁵⁶. Quant à l'aspect moral sur lequel Casgrain avait fondé sa théorie critique en 1866, il n'en parle pas. S'il se montre bienveillant pour les romans de Marmette, il reproche à Chauveau d'avoir écrit un roman qui n'a rien de canadien et sans couleur locale. Jugeant Charles Guérin avec partialité, l'abbé ignore les scènes de mœurs qui parsèment le récit et qui en font une oeuvre typiquement canadienne. Les quelques réflexions de Casgrain sur Antoine Gérin-Lajoie, P.-J.-O. Chauveau et Joseph Marmette, permettent de juger d'une façon bien sommaire de sa conception du roman.

Bref, dans Les Silhouettes littéraires, Placide Lépine s'occupe avant tout de peindre les hommes de lettres, tant au physique qu'au moral, plutôt que d'aborder vraiment leurs écrits.

¹⁵⁵ Placide Lépine, Les Silhouettes littéraires. Joseph Marmette, p. 254.

¹⁵⁶ Ibid.

C'est pourquoi il ne précise pas les thèmes qui font l'objet des légendes de Taché, ne résume pas les intrigues et n'étudie pas les personnages des romans de Gérin-Lajoie, Chauveau et Marmette. A peine évoque-t-il le style de ces littérateurs.

Si cette galerie de portraits anime la vie littéraire d'alors, l'intérêt s'accroît davantage lorsque Jean Piquefort (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier) entreprend dans ses Portraits et pastels littéraires¹⁵⁷ de percer à son tour le mystère qui entoure le personnage de Placide Lépine:

C'est l'idée de bien des gens que plusieurs des heureux silhouettés, ne sont autres que les silhouetteurs eux-mêmes. Nous le croyons pour notre part, et c'est pourquoi nous donnerons à leur oeuvre conjointe plus d'attention qu'elle n'en mérite réellement. Nous tenons à démontrer au comité des Silhouetteurs-silhouettés, qu'il y a souvent du danger à parler de soi-même, et que l'encensement réciproque ne réussit pas toujours. Qui croit faire une apothéose, lance quelquefois un pavé¹⁵⁸.

Ces textes de Jean Piquefort deviendront alors le contrepoids des Silhouettes littéraires.

¹⁵⁷ Jean Piquefort, op.cit., p. 257-401. Ces textes ont paru d'abord dans Le Courrier du Canada, Prologue, 16^e année, no 139, 8 janv. 1873; L'abbé Casgrain, 16^e année, no 140, 10 janv. 1873, no 141, 13 janv. 1873, no 142, 15 janv. 1873, no 143, 17 janv. 1873; F.-A.-H. LaRue, 16^e année, no 144, 20 janv. 1873, no 145, 22 janv. 1873; M. Marmette, 16^e année, no 146, 24 janv. 1873, no 147, 27 janv. 1873; M. L.-H. Fréchette, 16^e année, no 148, 29 janv. 1873; Hector Fabre, 16^e année, no 149, 31 janv. 1873, 17^e année, no 1, 5 févr. 1873. Les portraits de L.-O. David et L.-A. Dessaulles ne parurent pas au même moment dans Le Courrier du Canada. Les esquisses de Casgrain, LaRue, Marmette, Fréchette et Fabre ont fait l'objet de minces plaquettes: Portraits et pastels littéraires, 1^{ière} livraison, Prologue - L'abbé Casgrain, Québec, Léger Brousseau, 1873, 54 p.; 2^e livraison, F.-A.-H. LaRue et M. Marmette, Québec, Léger Brousseau, 1873, 48 p.; 3^e livraison, L.-H. Fréchette et H. Fabre, Québec, Léger Brousseau, 1873, 60 p.

¹⁵⁸ Id., Prologue, dans Portraits et pastels littéraires, p. 260.

Dans son prologue aux Portraits et pastels littéraires, Piquefort note que la littérature canadienne n'a pas atteint son plein développement à cause du caractère superficiel de la critique littéraire:

Mais toute jeune qu'elle soit, la littérature canadienne est pleine de promesses, et nous aurons droit d'en être fiers, quand elle sera parvenue à maturité. En attendant, indiquons lui ses défauts, afin qu'elle les corrige, et les qualités qui lui manquent, afin qu'elle puisse les acquérir¹⁵⁹.

Reconnaissant l'existence de la critique, Piquefort se dit d'accord avec les doctrines de Casgrain qui "en a posé les principes d'un ton magistral et sentencieux¹⁶⁰" dans sa récente étude sur P.-J.-O. Chauveau. Il entend même appliquer ces principes avec beaucoup plus de rigueur que ne l'a fait l'abbé, afin que le talent des écrivains soit reconnu à sa juste valeur. Et il ajoute qu'il n'ambitionne pas de faire de la critique "pour le plaisir de la chose":

Nous ferons la part du talent avec toute l'impartialité qui doit distinguer la vraie critique, mais nous n'oublierons pas que l'écrivain a besoin qu'on lui indique ses défauts, plutôt que ses qualités, qu'il réussit toujours à découvrir lui-même¹⁶¹.

En cela, il ne veut nullement imiter la critique littéraire de Placide Lépine qui "n'avait même pas l'idée de la chose¹⁶²".

Dans ses Portraits et pastels littéraires, Piquefort étudie quelques littérateurs québécois: l'abbé Henri-Raymond

¹⁵⁹ Ibid., p. 258.

¹⁶⁰ Ibid.

¹⁶¹ Ibid., p. 259.

¹⁶² Ibid., p. 260.

Casgrain, F.-A.-H. LaRue, Joseph Marmette, L.-H. Fréchette et Hector Fabre¹⁶³. Comme les trois premiers auteurs ont déjà fait l'objet d'études de la part de Placide Lépine, on peut supposer qu'ils sont les "silhouetteurs-silhouettés" dont parle Jean Piquefort. Ce dernier tient d'ailleurs pour acquis que l'abbé Casgrain est "l'auteur ou l'un des auteurs des Silhouettes littéraires¹⁶⁴" et que Placide Lépine écrivait probablement sous sa dictée¹⁶⁵. Ainsi, parmi les "silhouetteurs-silhouettés", Casgrain sera le plus durement attaqué. Même si "le Dr Larue¹⁶⁶ a eu l'avantage de vivre dans l'intimité de M. Placide Lépine¹⁶⁶", même si celui-ci "n'aura pas toujours Marmette pour collaborateur¹⁶⁷", il apparaît nettement à Piquefort que l'abbé est l'un des principaux auteurs des Silhouettes littéraires.

C'est pourquoi il consacre une longue étude à l'oeuvre littéraire de Casgrain en appliquant les critères d'analyse suggérés par l'abbé dans Critique littéraire. Pas plus que Lépine, Piquefort ne sait éviter les traits malicieux ni demeurer impartial, du moins dans la critique de Casgrain. Comme il l'a indiqué dans son prologue, il relève surtout les défauts des écrits de Casgrain. Ainsi les légendes, les poésies, les biographies et Critique

163 Pour notre travail, nous tenons compte seulement des critiques de Jean Piquefort parues dans Le Courrier du Canada du 8 janv. 1873 au 5 févr. 1873.

164 Jean Piquefort, Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, p. 286.

165 Ibid., p. 263.

166 Id., Portraits et pastels littéraires. F.-A.-H. LaRue, p. 295.

167 Id., Portraits et pastels littéraires. M. Marmette, p. 312.

littéraire font l'objet des principales remarques de Piquefort qui reproche à l'abbé son pédantisme littéraire, son style ampoulé, de même que son culte exagéré des ancêtres.

Que pense Casgrain du texte de Jean Piquefort? Une lettre de Charles-Honoré Laverdière à Thomas Hamel, écrite une semaine après la parution du portrait de l'abbé, laisse croire que ce dernier en a pris son parti:

La critique est verte, mais enfin M. Casgrain a pris cela assez gaïement. Retiré dans sa chambre obscure, il se console par la visite et les condoléances de ses voisins et amis¹⁶⁸.

Quant à Casgrain, il résume ainsi cette polémique dans ses Souvenances canadiennes:

Le Courrier du Canada se mit à publier sous le titre de Pastels et Portraits, signés du pseudonyme de Jean Piquefort une série de caricatures où j'occupais la première place étant réputé le principal coupable. Ce fut un éreintement en règle, si bien que plusieurs de mes amis crurent que je n'en relèverais pas. Il n'en fut rien. Le Dr Larue qui n'avait été guère moins maltraité que moi, entreprit, avec mon concours, une campagne audacieuse contre les assommeurs ameutés contre nous. Il commença à publier dans l'Événement une série de Profils et Grimaces¹⁶⁹ qui jetèrent l'épouvante dans le camp ennemi. Une panique s'en suivit et le silence se fit dans le Courrier du Canada¹⁷⁰.

168 C.-H. Laverdière, Lettre à Thomas Hamel, 24 janv. 1873, ASQ, Université 107, no 99.

169 Laurent (pseudonyme d'Hubert LaRue), Profils et grimaces, dans Les Guêpes canadiennes, compilées et annotées par Augustin Laperrière, 2^e série, Ottawa, A. Bureau, 1882, p. 7-15. Ces profils ont paru dans L'Événement: Ernest Gagnon, 6^e année, no 217, 31 janv. 1873; A.-B. Routhier, 6^e année, no 220, 4 fév. 1873; Ferdinand Hamel, 6^e année, no 223, 7 fév. 1873. Notons que Laperrière ne reproduit pas le texte d'Ernest Gagnon. Le titre Profils et grimaces est semblable à celui de l'ouvrage d'Auguste Vacquerie publié en 1856.

170 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 84.

Les "assommeurs ameutés" dont parle Casgrain s'appellent Ernest Gagnon, Adolphe-Basile Routhier et Ferdinand Hamel.

Dans ses Profils et grimaces, Laurent ridiculise l'ultramontanisme de Gagnon en plus de lui reprocher les faiblesses de style de son ouvrage Les chansons populaires au Canada. Mais il prend surtout à partie Routhier dont Les Causeries du Dimanche sont "le plus beau dictionnaire de lieux-communs qui existe"¹⁷¹. De plus, Laurent qui considère Routhier comme l'un des auteurs se cachant derrière le pseudonyme de Jean Piquefort lui fait remarquer qu'il n'invente rien lorsqu'il rappelle que le peuple canadien a une mission à remplir même en émigrant aux Etats-Unis:

Or, je vous le dis, en vérité, M. Routhier, cette idée neuve que vous croyez inventer, vous l'empruntez à un auteur que vous et les vôtres venez de vilipender: l'abbé Casgrain¹⁷².

A la suite du profil de Routhier, Laurent fait paraître dans L'Événement du 7 février le portrait de Ferdinand Hamel "le plus fin théologien de France et Navarre qui soit dans la côte de la Basse-Ville"¹⁷³. Dans le post-scriptum qui accompagne ce texte, Laurent écrit qu'il ne donne pas suite à ses Profils et grimaces, car Jean Piquefort a décidé d'interrompre ses Portraits et pastels littéraires¹⁷⁴.

¹⁷¹ Laurent, Profils et grimaces. A.-B. Routhier, p. 11.

¹⁷² Ibid., p. 12.

¹⁷³ Id., Profils et grimaces. Ferdinand Hamel, p. 14. Hamel était un marchand de Québec.

¹⁷⁴ Ibid., p. 15.

Alors qu'il évoque les passes d'armes de Placide Lépine dans L'Opinion publique, de Jean Piquefort dans Le Courrier du Canada, et de Laurent dans L'Événement, l'abbé Casgrain admet que ces caricatures, ces attaques personnelles des auteurs québécois avaient produit quelques séquelles:

Les coups d'épingles avaient dégénéré en coups d'assommoir, genre faux qui ne pouvait produire que du mal. Tout le monde le comprit, se tut, et la réconciliation se fit avec le temps¹⁷⁵.

Quoi qu'en dise Mgr Camille Roy¹⁷⁶, l'identité de Placide Lépine et de Jean Piquefort n'était pas percée au moment où ceux-ci publient dans les journaux. Bien sûr, certains auteurs ont été soupçonnés, soit par les journaux, soit par les victimes elles-mêmes; quelques intimes connaissaient les polémistes, mais sans plus. C'est une lettre de Casgrain à Marmette, exhumée quelques années plus tard, qui révèle que tous deux avaient collaboré à la rédaction des Silhouettes littéraires:

Vous souvient-il du temps jadis où nos pseudonymes faisaient éclater les feuilles de l'Opinion comme des bombes¹⁷⁷?

Dans les Souvenances canadiennes, Casgrain précisera la part de chacun dans la composition des silhouettes¹⁷⁸. Quant à la personnalité qui écrivait sous le pseudonyme de Jean Piquefort, on l'ignorait à l'époque. En effet, lorsqu'un journal avança le

¹⁷⁵ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 84.

¹⁷⁶ Camille Roy, L'abbé Henri-Raymond Casgrain. La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique littéraire, Montréal, Beauchemin, 1913, p. 131-132.

¹⁷⁷ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Joseph Marmette, 20 févr. 1876, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/98.

¹⁷⁸ Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 34, p. 80.

nom de Joseph-Charles Taché, celui-ci nia formellement dans une lettre au rédacteur du Courrier du Canada¹⁷⁹. Et si Laurent avait laissé entendre qu'il s'agissait peut-être d'Adolphe-Basile Routhier¹⁸⁰, Alfred Garneau, lui, en semblait convaincu.

Dans un épigramme sur Hector Fabre, il écrit:

Contre Basile Routhier (Jean Piquefort) Riche d'orgueil,
Routhier souhaite que ton style
Un jour, aux yeux de tous, vaille autant que le sien.
Puisque déjà ton style ne vaut rien? (...)181.

Ce n'est qu'en 1904 que Routhier confirmera qu'il était bien le polémiste qui publiait sous le pseudonyme de Jean Piquefort¹⁸².

Quant à Casgrain, qui prétend avoir collaboré aux Profils et grimaces, il affirme lui-même dans une lettre à Louis Fréchette que Hubert LaRue en est l'auteur. Lorsque en août 1883, Augustin Laperrière décide de ne pas réimprimer le profil d'Ernest Gagnon dans Les Guêpes canadiennes, l'abbé crie à l'injustice et fait part de cette omission à Fréchette:

Figurez-vous qu'en réimprimant les Profils et Grimaces dus, comme vous le savez au Dr LaRue, Laperrière a omis le premier Profil: celui d'Ernest Gagnon qui a été surtout le succès de cette série¹⁸³.

Disposant du "profil" de Gagnon, Casgrain le met à la disposition de Fréchette afin que celui-ci répare "l'injustice" de Laperrière. Quelques jours plus tard il fait parvenir le

179 Joseph-Charles Taché, Lettre au rédacteur du Courrier du Canada, dans Le Courrier du Canada, 5 févr. 1873, 17^e année, no 1, [p. 2].

180 Laurent, Profils et grimaces. A.-B. Routhier, p. 12.

181 Alfred Garneau, Journal, 16 nov. - 14 janv. 1874, BMM, [s.p.], daté de janv. 1874.

182 Adolphe-Basile Routhier, Eloge historique de monsieur l'abbé H.-R. Casgrain, dans MSRC, 2^e série, vol. 10, sect. 1, 1904, p. 38.

183 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Louis Fréchette, 16 août 1883, APC, Papiers Louis Fréchette, MG 29, D.40, vol. 1, p. 927.

"profil" à Fréchette qui doit le publier dans La Patrie¹⁸⁴.

Voilà peut-être en quoi consiste la collaboration de l'abbé aux Profils et grimaces dont il est question dans les Souvenances canadiennes.

Comme critique de ses contemporains, l'abbé ne produit que quelques analyses. Dans le compte rendu qu'il fait paraître sur Les Anciens Canadiens, il laisse percer son admiration pour cette "oeuvre nationale". Voilà pourquoi il recommande la lecture de ce roman qui "raffaîchit délicieusement le coeur et la pensée"¹⁸⁵. Et afin que le lecteur puisse se rendre compte par lui-même de l'intérêt du sujet traité par Aubert de Gaspé, il résume certains épisodes de l'ouvrage. Cependant, on peut reprocher à Casgrain de ne pas avoir suffisamment insisté sur les qualités de conteur d'Aubert de Gaspé dans cette fresque sur les anciens Canadiens. Quant aux Mémoires, ils ne font pas l'objet d'une véritable critique, Casgrain se bornant à reproduire ce qu'en avait dit Hector Fabre en 1866.

C'est avec bienveillance que l'abbé accueille Les Laurentiennes de Benjamin Sulte; loin d'en faire une analyse détaillée, il se limite à des généralités. Les poèmes de Sulte ne sont pas empreints "d'un sentiment vrai et d'une grâce touchante"¹⁸⁶, mais Casgrain loue ce recueil "qui rayonne des plus belles convictions religieuses"¹⁸⁷.

184 Id., Lettre à Louis Fréchette, 21 août [1883], APC, Papiers Louis Fréchette, MG 29, D 40, vol. 1, p. 930.

185 [Henri-Raymond Casgrain], Les Anciens Canadiens, dans La Minerve, vol. 35, no 90, 21 avril 1863, [p. 2].

186 Henri-Raymond Casgrain, Les Laurentiennes, p. 90, col. 2.

187 Ibid.

Le jugement porté par l'abbé sur Angéline de Montbrun correspond davantage aux critères d'analyse qu'il a énoncés dans Critique littéraire. Si, à travers son étude du roman, il tente de faire mieux connaître Laure Conan, il fait ressortir aussi les qualités et les défauts de l'ouvrage. Selon lui, Angéline de Montbrun doit figurer parmi les bons romans chrétiens parce que l'oeuvre attendrit le lecteur et le rapproche davantage de Dieu. Il vante l'excellence des lectures de la romancière de même que sa manière d'écrire; mais à côté de ces traits rapidement esquissés, il relève des lacunes qu'il attribue au manque d'expérience littéraire de l'écrivain. Plus complète que les précédentes, cette étude n'est pas parfaite puisque Casgrain ne parvient pas à se limiter à l'analyse pure et simple du roman; trop souvent il se perd dans des digressions qui n'apportent rien à sa critique.

Quant aux Silhouettes littéraires, elles ne peuvent se comparer aux Biographies et portraits littéraires de Sainte-Beuve, même si Casgrain trace une caricature de quelques contemporains en évoquant certains traits de leur caractère ou en critiquant leur oeuvre. Les Silhouettes littéraires ne constituent donc pas une vraie critique, l'abbé s'employant davantage à critiquer l'homme, non sans avoir préalablement atténué ses propos par quelques louanges. Toutefois, dans le cas de Joseph-Charles Taché et surtout de Pierre-J.-O. Chauveau, les éloges représentent bien peu à côté de certains propos malicieux. Et si nous avons pu établir la part de Casgrain dans la rédaction des Silhouettes littéraires, nous avons néanmoins émis un doute sur sa collaboration aux Profils et grimaces de Laurent. Aussi faut-il se garder de prendre à la lettre tout ce qu'il écrit à ce sujet dans ses Souvenances canadiennes.

Critique des littérateurs de son temps, Casgrain ne poursuit pas moins son oeuvre littéraire qui est des plus diversifiées. Une analyse de ses ouvrages permettra de dégager ses conceptions littéraires. Souhaitant une littérature nationale qui soit le reflet du peuple, il se met à écrire des légendes, des biographies, des récits et des mémoires qui décrivent la vie traditionnelle des Canadiens. Par ses écrits, Casgrain veut apporter sa contribution à la littérature canadienne qui ne cesse de progresser depuis les années 1860.

Au cours de l'année 1860, l'abbé publie trois légendes dans Le Courrier du Canada: Le Tableau de la Rivière-Ouelle, Les Pionniers canadiens, Le Saint-Laurent, fantaisie. L'année suivante, il écrit une autre légende, La Jongleuse, qui paraît dans Les Soirées canadiennes. Ces premiers textes littéraires seront réunis en volume sous le titre de Légendes canadiennes et publiés en 1861 chez J.-T. Brousseau.

L'attrait de l'abbé pour les récits populaires datait de son enfance alors qu'il s'émerveillait des histoires que sa mère lui racontait; plus tard, le jeune étudiant prit goût aux récits qui décrivaient les moeurs du peuple canadien:

Elles [les légendes] me paraissaient la plupart d'une ravissante beauté. Aucune n'avait encore été écrite. Elles flottaient dans l'imagination du peuple, exposées à s'altérer et peut-être à se perdre. Et je me prenais à regretter qu'elles ne fussent pas fixées par l'écriture¹⁸⁸.

Le futur écrivain rêvait de recueillir ces histoires afin de les sauver de l'oubli:

188 Id., Souvenances canadiennes, t. III, ch. 22, p. 22.

A l'exemple des frères Grimm, écrit Casgrain, je voudrais parcourir nos campagnes le bâton à la main, aller de maison en maison, m'asseoir au foyer de la famille pour saisir sur le fait les moeurs, les habitudes, les expressions locales, entendre narrer leur simplicité primitive, les histoires, les légendes, les contes du pays, observer les superstitions, les noter au passage et les faire revivre dans des pages qui les fixent pour toujours¹⁸⁹.

Admirateur des auteurs romantiques, le jeune vicaire de Beauport se met à écrire des légendes canadiennes.

Nées de l'esprit créateur du peuple, "les légendes sont la poésie de l'histoire"¹⁹⁰. Loin d'être des histoires purement imaginaires précise Casgrain, elles possèdent un fond historique auquel s'allie une part de merveilleux:

C'est le mirage du passé dans le flot impressionnable de l'imagination populaire; les grandes ombres de l'histoire n'apparaissent dans toute leur richesse qu'ainsi répercutées dans la naïve mémoire du peuple¹⁹¹.

Une analyse des Légendes canadiennes permettra de déterminer le sujet de chaque récit, d'en faire ressortir les principaux aspects et d'en étudier le style; nous nous pencherons également sur l'accueil que la critique a réservé à cette première oeuvre de l'abbé Casgrain afin de préciser ce qui en a fait le succès.

Le Tableau de la Rivière-Ouelle raconte l'histoire d'un jeune officier qui, accompagné de son père, d'un soldat et d'un guide indien, était chargé "de dépêches importantes pour le

¹⁸⁹ Ibid., t. I, ch. 10, p. 210.

¹⁹⁰ Id., Préface, dans Légendes canadiennes, Québec, J.-T. Brousseau, 1861, p. 5. Dans notre analyse, nous indiquerons le titre de chacune des légendes plutôt que celui de l'ouvrage.

¹⁹¹ Ibid., p. 12.

gouverneur de la colonie¹⁹²". Au cours du voyage, le guide est tué par les Iroquois; quelques jours plus tard, le soldat meurt de froid tandis que le père de l'officier, blessé par l'écrasement d'un arbre, ne peut survivre à sa blessure. Resté seul au milieu d'une clairière, l'officier est retrouvé par un missionnaire et quelques sauvages qui remontaient la rive sud du fleuve Saint-Laurent¹⁹³. Ceux-ci le transportent alors dans une maison de la Rivière-Ouelle où l'officier leur narre le miracle dont il venait d'être témoin au moment de leur arrivée. Avant de mourir, son père lui avait fait promettre de donner un tableau à la prochaine église qu'il rencontrerait s'il parvenait à échapper aux tribus iroquoises¹⁹⁴. Invoquant "avec toute l'ardeur du désespoir, la Vierge, consolatrice des affligés¹⁹⁵", l'officier vit la Reine des cieux lui apparaître "au milieu d'un nuage d'éclatante lumière¹⁹⁶" et le rassurer:

(...) Longtemps elle me parla, raconta le jeune homme, et mon âme, dégagée de ses entraves, ravie, transfigurée, écoutait, dans une extase inénarrable, la divine harmonie de sa voix¹⁹⁷.

L'annonce de ce miracle suscita beaucoup d'émoi parmi la population de la Rivière-Ouelle et des environs:

192 Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 55.

193 Ibid., p. 24.

194 Ibid., p. 80.

195 Ibid., p. 83.

196 Ibid., p. 86.

197 Ibid., p. 88.

Le bruit du miracle, s'était rapidement répandu, et la foule pieuse et recueillie, réunie dans la modeste église, assistait à une messe solennelle d'action de grâce, célébrée par le saint missionnaire¹⁹⁸.

La région de Détroit où Jacques Du Perron Baby est surintendant des Indiens¹⁹⁹ sert de décor à la seconde légende Les Pionniers canadiens. Ce texte décrit trois brèves histoires reliées entre elles: celle d'une jeune fille prisonnière des Indiens, celle d'un officier poursuivi et tué par un Potowatomis, enfin celle de cet indien blessé mortellement par un serpent.

Dans le premier récit, Thérèse, la fille de M. Baby, relate à un jeune officier les malheurs qui sont arrivés à une famille demeurant près du fort Waine. Attaqué par des Indiens, un habitant du nom de Joseph en tue sept avant de succomber sous les coups. Par mesure de représailles ceux-ci assassinent la femme de Joseph et son enfant de dix-huit mois. Tel était le récit que la soeur de la morte, prisonnière des Indiens, avait raconté à la famille Baby. En écoutant cette narration, l'officier regrette de ne pas avoir assommé un Potowatomis qui a voulu lui vendre des pelleteries, le triple de leur valeur. Plus tard, pourchassé à son tour par les Indiens, l'officier se réfugie dans la famille des Baby; mais lorsqu'il tente de fuir, les Indiens s'emparent de lui et le Potowatomis l'exécute d'un coup de couteau. Plusieurs mois après cet événement, la fille de M. Baby aperçoit un voleur coincé dans l'ouverture d'un soupirail près de chez elle.

¹⁹⁸ Ibid., p. 89.

¹⁹⁹ Id., Les Pionniers canadiens, p. 118.

C'est le Potowatomis. Elle est alors témoin de la lutte que se livrent l'assassin de l'officier et un serpent à sonnettes. La mort du Potowatomis indique que "la Providence elle-même avait pris le soin de venger l'assassinat du jeune officier"²⁰⁰.

Si les deux premières légendes, Le Tableau de la Rivière-Ouelle et Les Pionniers canadiens, mettent en valeur des "faits authentiques" que madame Casgrain avait racontés à ses enfants, le texte, Fantaisie, apparaît comme une pure création de Casgrain. Dans cette légende, l'auteur peint un tableau allégorique du fleuve Saint-Laurent²⁰¹ près duquel se sont écoulées ses années d'enfance.

Bien que l'abbé dédie la légende à Joseph-Charles Taché, il ne faut pas y voir "un "roman" de trois pages où Casgrain présent[e] la vie de Taché d'une façon poétique, en cinq épisodes"²⁰², comme le prétend Eveline Bossé. Dans ce texte, c'est l'auteur qui narre des souvenirs. Il se rappelle ses nombreuses promenades "vers la grève sonore du grand fleuve"²⁰³ où il s'adonnait à des jeux d'enfants. Lorsqu'il revenait passer les vacances dans sa paroisse natale, l'étudiant s'extasiait encore devant la

200 Ibid., p. 194.

201 Dans son article Essai sur la littérature du Canada, Louis-Auguste Olivier avait suggéré aux écrivains de peindre "la nature majestueuse" avec son fleuve et ses rivières; voir. Le Répertoire national, vol. III, p. 248.

202 Eveline Bossé, Un grand représentant de l'élite canadienne-française, Québec, Garneau, [1971], p. 170. L'auteur se trompe lorsqu'il parle des cinq épisodes de Fantaisie puisqu'il n'y en a que trois en réalité.

203 Henri-Raymond Casgrain, Fantaisie, p. 208.

"sauvage et sublime clameur²⁰⁴" du fleuve "qui l'enivrait ainsi de sa mystérieuse harmonie²⁰⁵". Mais l'adolescent voulait connaître les sites pittoresques de l'Europe afin de "contempler un moment ces paysages célèbres²⁰⁶". Un jour, son rêve se réalise. Sous le titre de Départ, Casgrain résume son premier voyage en France et en Italie au cours de l'année 1858. Même s'il est conquis par "toutes ces merveilles de la nature et des arts²⁰⁷", il souhaite pourtant revoir la patrie, "cette terre chérie que sa naïve enfance avait si souvent admirée²⁰⁸". Dans la dernière partie de la légende, le lecteur assiste au retour du "pèlerin des forêts canadiennes²⁰⁹" qui s'émerveille devant les beautés du Saint-Laurent.

Plusieurs scènes de La Jongleuse se déroulent aussi près du fleuve; d'autres se passent à la Rivière-Ouelle, plus précisément "à l'endroit même de la catastrophe²¹⁰", à la Pointe de la Rivière-Ouelle. Ce récit, Casgrain l'a appris du bonhomme Aristobule, "chasseur canadien, ancien pêcheur du golfe, vieil érudit très superstitieux, versé dans toutes les traditions de la

204 Ibid., p. 210.

205 Ibid.

206 Ibid., p. 212.

207 Ibid., p. 219.

208 Ibid., p. 229.

209 Ibid., p. 228.

210 Id., Souvenances canadiennes, t. I, ch. 9, p. 176.

contrée²¹¹". "Vieille histoire du passé²¹²", écrira l'abbé,
La Jongleuse est certes la plus connue et la plus captivante de
 ses légendes.

Au cours d'une nuit d'automne un chasseur canadien, sur-
 nommé le Canotier, et son fidèle compagnon Misti Tshinépiq ou la
 Grande Couleuvre, quittent Québec à bord d'un canot afin de
 conduire madame Houel et son fils Harold auprès de son mari grave-
 ment blessé. Sur le fleuve, les voyageurs entendent la voix
 mystérieuse de la Jongleuse, Matshi Skouéou, qui cherche sans
 cesse à "mettre la main sur l'enfant d'un chef des Visages Pâles²¹³".
 Soudain des Iroquois les attaquent. Pris entre leurs assaillants
 et la Jongleuse, les voyageurs réussissent tout de même à mettre
 en déroute leurs ennemis et à atteindre le rivage. A son retour
 de la chasse, le Canotier aperçoit le cadavre de son compagnon
 indien, mais il ne retrouve aucune trace de madame Houel et de
 son enfant. Tout au plus perçoit-il dans le lointain "deux canots
 chargés d'Iroquois qui descendaient le fleuve à force d'avirons²¹⁴".
 Il se lance à la poursuite de ces "barbares" et, après quelques
 jours, il les rejoint à la Pointe de la Rivière-Ouelle où il les
 tue; mais la Jongleuse qu'il avait entrevue lui échappe. C'est à
 cet endroit qu'il découvre le cadavre de madame Houel et son fils
 évanoui. Après avoir prodigué des soins à l'enfant, il retourne

211 Id., La Jongleuse, p. 418.

212 Id., Préface, dans Légendes canadiennes, p. 9.

213 Id., La Jongleuse, p. 281.

214 Ibid., p. 335.

à Québec. Plusieurs années plus tard, le Canotier et Harold reviennent sur les lieux du drame afin de ramener à Québec la dépouille de madame Houel. Qu'advient-il de la Jongreuse? On ne sait rien de positif "quant au lieu et aux circonstances de la mort de la terrible héroïne²¹⁵". Pour les uns, "elle a été brûlée par un parti de Sauvages ennemis²¹⁶", pour les autres, elle serait morte en présence d'un missionnaire appelé à son chevet²¹⁷.

Ouvrage aux multiples péripéties, les Légendes canadiennes se caractérisent par leur couleur locale. Casgrain fait évoluer ses héros dans la grande nature canadienne. En outre, que ce soit dans le décor champêtre de sa paroisse natale, la Rivière-Ouelle, ou dans celui de la région du ~~etroit~~ ^{etroit}, l'auteur met en relief les moeurs canadiennes dans de nombreux épisodes des légendes.

Dans Le Tableau de la Rivière-Ouelle, le conteur peint "la sublime figure" des missionnaires:

A leurs noms seuls, les peuples, saisis d'étonnement et de respect, inclinent la tête; car ces noms réveillent tout ce que le courage a de plus surhumain, la foi de plus admirable, le dévouement de plus sublime²¹⁸.

A côté du portrait élogieux de "ces intrépides pionniers de la foi et de la civilisation²¹⁹", il brosse le tableau d'une famille

215 Ibid., p. 420-421.

216 Ibid., p. 421.

217 Ibid.

218 Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 25.

219 Ibid., p. 24.

canadienne dans l'épisode intitulé Une maison canadienne. Etabli sur les bords du fleuve Saint-Laurent, l'habitant a su conserver, avec sa langue et sa religion, les habitudes et les vieilles coutumes de ses ancêtres²²⁰. L'auteur décrit avec beaucoup de coloris l'aspect extérieur et le décor intérieur d'une maison canadienne. Il donne un aperçu des meubles, des vêtements portés par l'habitant canadien et de l'atmosphère qui domine dans la famille:

L'air de propreté et de confort qui règne dans toute la maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur tous les visages, tout en un mot, fait naître dans l'âme le calme et la sérénité²²¹.

Et tous ceux qui se réfugieront sous le toit de l'habitant canadien²²², pourront jouir d'une franche hospitalité. "Nulle part, écrira Casgrain dans ses Souvenances canadiennes, on ne saurait trouver une classe d'hommes plus morale, plus respectable, plus agréable à fréquenter²²³".

Au début de la seconde légende, Les Pionniers canadiens, l'auteur esquisse un portrait non moins flatteur de ces héros exposés sans cesse aux attaques des Indiens:

Il est facile d'imaginer de quel courage indomptable devait être trempés ces hardis pionniers qui avaient osé venir planter le drapeau de la civilisation au milieu de ces lointaines solitudes, malgré des dangers sans nombre²²⁴.

220 Ibid., p. 51.

221 Ibid., p. 50.

222 Ibid., p. 51.

223 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I, ch. 1, p. 29.

224 Id., Les Pionniers canadiens, p. 108.

Aux yeux de Casgrain, le pionnier canadien est "une des plus grandes figures qu'offre l'histoire du nouveau monde après la sublime figure du Missionnaire²²⁵". L'abbé tient donc à souligner les qualités de son héros qui réunit en lui "les trois plus grands types de l'histoire humaine²²⁶": le prêtre, le laboureur et le soldat. Comme le prêtre, le pionnier canadien est "animé d'un zèle admirable pour la conversion des Sauvages²²⁷"; par sa piété, sa foi et son zèle, il accomplit un véritable apostolat en entraînant "vers la foi des peuplades entières²²⁸". En plus de s'occuper de la culture des champs²²⁹, il fait figure de soldat parce qu'il ne cesse de combattre les Indiens pour conquérir "le sol que sa main cultive²³⁰".

Lorsqu'il rappelle l'héroïsme des pionniers canadiens dans ses Souvenances canadiennes, Casgrain insiste à nouveau sur le caractère religieux de leur mission:

Je ne conçois guère dans l'humanité de plus beau type que ce colon primitif, pionnier de l'évangile en même temps que de la civilisation, qu'on retrouve partout à côté du missionnaire, s'inspirant de son zèle, se modelant sur ses vertus²³¹:

Le chasseur canadien fait également partie de ces êtres exceptionnels.

225 Ibid.

226 Ibid., p. 110.

227 Ibid.

228 Ibid.

229 Ibid., p. 123.

230 Ibid., p. 111.

231 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 22, p. 25.

Dans La Jongleuse, l'auteur vante les qualités du coureur de bois "à qui la solitude et le désert ont appris une science qui ne se trouve pas dans les livres²³²". Grâce à sa vaste expérience, le chasseur connaît tout: "Il n'est pas un bruit des eaux, des vents ou des animaux sauvages qui [lui] soit inconnu²³³". Souvent exposé aux dangers, il sait agir avec calme et sang-froid²³⁴. Mais afin de donner plus de couleur locale à un récit qui décrit surtout les cruautés des "Sauvages", Casgrain présente une scène intéressante de la vie champêtre: les labours d'automne et le broyage du lin.

L'épisode L'été des sauvages et les brayeuses retient l'attention parce que l'auteur y peint un autre tableau de la vie canadienne. Alors que les hommes travaillent aux labours d'automne, les femmes s'occupent du broyage du lin. L'abbé qui raconte comment les "brayeuses" s'y prennent pour "débarrasser le lin de son écorce²³⁵" affirme qu'il n'y a rien de plus charmant que cette scène:

Rien de gai, rien de poétique alors comme d'entendre le bruit sec et éclatant des "brayes" qui frappent, se relèvent et retombent en cadence au milieu des cris et des joyeux éclats de rire des enfans [sic] qui folâtraient sous la colonnade du bocage²³⁶.

232 Id., La Jongleuse, p. 268.

233 Ibid.

234 Ibid., p. 308.

235 Ibid., p. 348.

236 Ibid.



Par ses peintures de l'habitant, du pionnier, du missionnaire et du chasseur, par l'évocation des scènes du passé, l'auteur a voulu conserver divers traits caractéristiques des moeurs canadiennes. Toutefois, si les épisodes Une maison canadienne, Le Pionnier, L'été des sauvages et les brayeuses témoignent de certaines qualités d'observation, les personnages qu'il dépeint sont nettement idéalisés. En effet, le pionnier canadien est "une des plus grandes figures qu'offre l'histoire du nouveau monde après la sublime figure du Missionnaire²³⁷"; de plus, ajoute l'auteur, "il est le père de la plus forte race qui se soit implantée sur le continent américain: la race canadienne²³⁸"; le sang français qui circule dans ses veines est "le sang le plus noble qui ait jamais coulé dans les veines de l'humanité²³⁹". Quant au chasseur canadien, il ne recule devant aucun danger. Ainsi, le Canotier, dans La Jongleuse, est doué d'une force exceptionnelle; comme rameur, il n'a pas son pareil: "La supériorité du Canotier à conduire un canot et à manier l'aviron était sans égale²⁴⁰". Pour Casgrain, les Blancs sont supérieurs aux Amérindiens en tous points:

D'ailleurs, c'est un fait digne de remarque que les blancs [sic] une fois accoutumés aux moeurs et aux arts indiens les surpassent bientôt, non seulement en adresse, mais même en vigueur.

Car, sans parler de leur supériorité intellectuelle, ils paraissent encore jouir d'une constitution plus robuste²⁴¹.

237 Id., Les Pionniers canadiens, p. 108.

238 Ibid.

239 Ibid.

240 Id., La Jongleuse, p. 314.

241 Ibid., p. 315.

L'abbé ne cesse d'exalter les héros canadiens au détriment des Indiens comme il le fera dans ses écrits historiques.

Les Légendes canadiennes se distinguent par leur couleur locale mais aussi par leur aspect mélodramatique. En effet, afin d'émouvoir le lecteur, l'auteur multiplie les situations pathétiques et les péripéties imprévues. Les scènes attendrissantes abondent particulièrement dans La Jongleuse, comme par exemple la mort de madame Houel, les pleurs du Canotier devant le cadavre de son compagnon indien, la bravoure du chasseur canadien qui délivre Harold.

D'autres passages des légendes montrent les atrocités des Indiens. Si la description des moeurs paisibles des Canadiens permet à l'auteur d'idéaliser ses héros, les Indiens lui servent de prétexte à la présentation de récits terrifiants. Il est d'ailleurs étonnant de voir avec quelle complaisance Casgrain souligne les instincts féroces des Indiens. Pour l'auteur, aucun terme n'est trop fort pour décrire les "Sauvages", ces "êtres mille fois plus cruels, mille fois plus formidables que les tigres et les reptiles²⁴²", ces "monstres²⁴³", ces "barbares²⁴⁴", ces "démons²⁴⁵", cette "race infâme qui n'est altérée que de carnage

242 Id., Les Pionniers canadiens, p. 108.

243 Ibid., p. 143, 147, 175, aussi dans La Jongleuse, p. 376.

244 Ibid., p. 165.

245 Ibid., p. 147, "troupes de démons", p. 172; "démons enragés", écrira Casgrain dans La Jongleuse, p. 252.

et de sang²⁴⁶", ces "mécéants"²⁴⁷", ces "chiens d'Iroquois"²⁴⁸".

Autant Casgrain met en valeur la bravoure de ses héros, autant il dénonce la cruauté des Indiens.

L'auteur a ému le lecteur par certains passages touchants; par contre il lui inspire un sentiment d'horreur dans les récits détaillés des atrocités iroquoises. Pourtant, grâce à leur couleur locale et à leur caractère mélodramatique, les légendes ont plu au public canadien. Malgré bien des digressions, Casgrain parvient à susciter de l'intérêt pour ce genre de récits et à piquer la curiosité du lecteur en multipliant les aventures de ses héros. Toutefois, si l'on peut louer la verve intarissable du conteur, on est en droit de déplorer la lourdeur de son style.

Le vocabulaire des Légendes canadiennes s'inscrit tout à fait dans le courant romantique canadien. En effet, les mots pleurs, sanglots, larmes, tristesse et mélancolie reviennent sans cesse sous la plume de l'auteur. Les textes larmoyants ne manquent pas non plus puisque les héros de Casgrain ne peuvent contenir leur émotion devant la souffrance et la mort de leurs proches. D'ailleurs, lorsqu'ils revivent les événements dont ils ont été témoins, la douleur les étreint à nouveau et ceux qui les écoutent joignent leurs sanglots aux leurs. Ainsi, en est-il de la prisonnière des Sauvages qui raconte à la famille Baby le massacre de sa soeur, de son beau-frère et de leur enfant; attendrie par une telle narration, Thérèse Baby dit: "Nous passâmes

246 Ibid., p. 148.

247 Id., La Jongleuse, p. 312.

248 Ibid., p. 308, 316.

toute la nuit à pleurer avec elle (...) ²⁴⁹". Dans La Jongleuse, le Canotier est si ému par le récit de Harold qui rappelle la mort de sa mère que "suffoquée par ses sanglots, la parole expirait sur ses lèvres ²⁵⁰". Cette histoire émeut également ceux qui l'entendent:

Le fils de Madame Houel ne put alors contenir l'océan d'amertume dont son âme était abreuvée.

Plusieurs fois pendant ce lamentable récit, les témoins de cette scène, attendris de tant de souffrances et d'infortunes, mêlèrent des larmes aux leurs.

Mais ce fut alors une explosion d'émotion indicible à laquelle succéda un de ces silences solennels qu'impose la majesté d'une grande douleur, et dont aucune parole humaine ne saurait égaler la muette éloquence: langage inouï d'âmes qui sympathisent et de coeurs qui se comprennent! ²⁵¹

Et si Thérèse Baby n'a plus "le courage de sourire et d'être gai/e/ après avoir été témoin de pareilles scènes ²⁵²" (les prières et les sanglots de la captive des Potowatomis), Harold, dans La Jongleuse, est resté marqué par la douleur à la suite de la mort de sa mère. Casgrain écrit:

On remarquait aussi, sur sa physionomie, cet affaissement particulier des muscles qui se produit à la longue, quand au fond de l'âme se reflète sans cesse une image toujours triste; et, dans son regard, ce voile mélancolique dont enveloppe et ternit la prunelle une douloureuse pensée qui monte incessamment du coeur aux yeux ²⁵³.

249 Id., Les Pionniers canadiens, p. 145.

250 Id., La Jongleuse, p. 402.

251 Ibid.

252 Id., Les Pionniers canadiens, p. 147.

253 Id., La Jongleuse, p. 355-356.

L'auteur emploie souvent des clichés pour décrire les sentiments de ses personnages. D'ailleurs les Légendes canadiennes contiennent nombre de répétitions. Quelques exemples suffiront à démontrer le peu de variété dans l'expression. Si "les derniers vestiges d'un mélancolique sourire errent sans cesse sur [les] lèvres²⁵⁴" du missionnaire, celui-ci retrouve un vieillard dont la figure "n'était pas horrible à voir", "car les derniers vestiges d'un sourire erraient encore sur ses lèvres²⁵⁵". Dans Les Pionniers canadiens, Thérèse Baby tente de consoler la jeune captive "se tordant dans l'agonie du désespoir²⁵⁶" alors que madame Houel, dans la dernière légende, voit son fils "se tordre dans l'agonie du désespoir²⁵⁷", et sans pouvoir le soulager. Pour l'auteur, les Indiens sont des êtres diaboliques "avec un sourire infernal²⁵⁸", "avec [le] regard infernal du serpent²⁵⁹". Mais c'est surtout dans La Jongleuse que les répétitions foisonnent. Les expressions "nuit sombre et brumeuse²⁶⁰", "brise nocturne²⁶¹", "lugubre silence²⁶²", "légère pirogue²⁶³".

254 Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 26.

255 Ibid., p. 38.

256 Id., Les Pionniers canadiens, p. 145.

257 Id., La Jongleuse, p. 364-365.

258 Id., Les Pionniers canadiens, p. 137.

259 Ibid., p. 143.

260 Id., La Jongleuse, p. 243, 269.

261 Ibid., p. 256, 288.

262 Ibid., p. 314, 321.

263 Ibid., p. 256, 314, 317, 326.

sont coutumières. Casgrain utilise les mêmes poncifs pour dépeindre le Canotier:

Les manches de son gilet, retroussées jusqu'au coude, découvriraient des muscles d'acier qui révélaient une force peu commune.

Ses bras, d'une longueur démesurée, étaient couverts de tatouages (...) ²⁶⁴.

Son habileté extraordinaire à conduire un canot lui avait fait donner le surnom de Canotier ²⁶⁵.

Plus loin dans le texte, son héros apparaît avec les mêmes caractéristiques:

Son habileté (...) lui avait valu le surnom de Canotier.

(...) la nature en le douant d'une force musculaire exceptionnelle et en développant ses deux longs bras d'une manière démesurée, semblait l'avoir formé tout exprès pour ce genre d'exercice ²⁶⁶.

C'est toujours avec une "lenteur habituelle" et "un ton solennel" ²⁶⁷ que parle le chasseur canadien. On pourrait également juxtaposer les trois descriptions ²⁶⁸ du chant de la Jongleuse, comme l'a fait Adolphe-Basile Routhier ²⁶⁹, afin de montrer comment Casgrain se répète en employant les mêmes images et les mêmes mots.

Mais il n'y a pas seulement les répétitions qui alourdissent le texte; l'auteur ne peut éviter de surcharger ses phrases par l'accumulation des propositions, des mots, notamment

²⁶⁴ Ibid., p. 245.

²⁶⁵ Ibid., p. 247.

²⁶⁶ Ibid., p. 315.

²⁶⁷ Ibid., p. 266, 298.

²⁶⁸ Ibid., p. 296, 299-300, 302.

²⁶⁹ Jean Piquefort, Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, p. 269-271.

des épithètes. Trop souvent, le conteur tombe dans la déclama-
tion.

Voici ce qu'évoque une nuit d'hiver pour Casgrain:

Il faisait une nuit noire et froide. La voûte basse et inégale formée par les branches entrelacées des arbres impénétrables aux rayons de la lune, et qu'éclairait, par intervalles, la lueur douteuse du bûcher, semblait un vaste et sombre caveau où les troncs antiques, à moitié rongés et ensevelis sous la neige et les lianes, jonchaient la terre comme des cadavres de géants épars çà et là; où les bouleaux, couverts de leur écorce blanche, balancés par le souffle de la brise, avaient l'air de pâles fantômes errant au milieu de ces débris, et où le sourd murmure du torrent lointain, se brisant en sanglots et le frémissement plaintif et lugubre de la rafale, à travers les branches dépouillées, imitaient de funèbres gémissements²⁷⁰.

L'auteur a une préférence marquée pour les épithètes, souvent utilisés par groupe de deux (noire et froide), (basse et inégale), (vaste et sombre), (plaintif et lugubre). Dans cette longue phrase, où les détails abondent, le sujet est fréquemment séparé du verbe. De telles phrases sont courantes dans les légendes; Casgrain aime les propositions complexes: "la voûte (...) semblait un vaste et sombre caveau où les troncs antiques (...) jonchaient la terre (...) où les bouleaux (...) avaient l'air de pâles fantômes (...) et où le sourd murmure du torrent (...) imitaient de funèbres gémissements". Le style de l'auteur est nettement descriptif. Pour que le lecteur jouisse pleinement "du spectacle de la nature" de la région du Détroit, le conteur l'invite à remonter la rivière par une matinée de printemps:

²⁷⁰ Henri-Raymond Casgrain, Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 58.

De chaque côté, écrit Casgrain, la plage se déploie tour à tour rocailleuse, ou couverte de sable fin et grisâtre, ou brodée d'une dentelle de gazon, ou hérissée de hauts joncs, couronnés de petites aigrettes, parmi lesquels se perchent et se balancent de timides martins-pêcheurs que le moindre bruit fait envoler.

Ici de frais ruisseaux coulent en murmurant sous les ogives fleuries des rameaux entrelacés; là de petits sentiers, bordés de fraises et de marguerites, serpentent sur l'épaule du coteau; plus loin, la brise printanière frissonne sur de verts pâturages, et parfume l'air de délicieuses senteurs²⁷¹.

Cet exemple l'aisse encore voir la prédominance des épithètes.

Mais remarquons surtout la seconde phrase composée de quatre propositions indépendantes construites de la même façon (sujet-verbe-complément); de telles phrases, juxtaposées ou coordonnées se retrouvent souvent sous la plume de l'auteur et rendent le récit fastidieux. Il en est de même lorsque Casgrain accumule les propositions relatives comme dans la phrase suivante:

- Madame, un homme qui a passé la moitié de sa vie exposé chaque jour à se voir attaqué et scalpé par de féroces ennemis, - qui a servi de guide pendant une dizaine d'expéditions contre les Cinq-Cantons, - qui a tué de sa main plus de soixante Iroquois, - qui pour sauver son ami Misti-Tshinépik', s'est vu deux fois, sans trembler, attaché au poteau, prêt à être brûlé vif, - qui entonnait la chanson de guerre pendant qu'on lui arrachait les phalanges de deux doigts, après les lui avoir fumés dans le calumet, - qui riait des tourments quand on lui mettait autour du cou un collier de haches rougies dont il conserve encore les cicatrices, cet homme doit avoir le droit de se croire peu accessible à la crainte²⁷².

A force d'utiliser un style pompeux, le conteur ne réussit qu'à alourdir son texte. Il nous en donne un autre exemple lorsqu'il décrit le chant de la Jongleuse:

271 Id., Les Pionniers canadiens, p. 99-100.

272 Id., La Jongleuse, p. 270-271.

En effet, c'était une sorte d'incantation fantastique qui empruntait à la sombre majesté de ces heures solennelles et à son origine inconnue un singulier caractère de merveilleux et de surnaturel; - sorte de mélodie, tantôt plaintive et rêveuse, noyée de mystère et de mélancolie, ondulant sur la lame, flottant dans l'atmosphère et se perdant dans les plis de la brume, - soupirs infinis, - échos de voix d'anges, - rêves d'enfants au berceau, - chants des courlis; - ou bien, vive et légère, découpée en frileuses dentelles de sons, montant et descendant en spirales aériennes, - groupes de notes folâtres se tenant par la main; - et puis tout à coup, triste et morne, comme le vent d'automne qui brame les ramées, comme l'hymne funèbre sur les tombes; - ou, fanfare inouïe, vibrant comme un cuivre²⁷³.

Cette musique mystérieuse est à la fois une sorte d'incantation et de mélodie; l'auteur la compare à des soupirs infinis, à des échos de voix d'anges, à des rêves d'enfants au berceau, au chant des courlis, à des groupes de notes folâtres, enfin à une fanfare inouïe. Casgrain utilise de nombreux adjectifs ou participes présents afin de caractériser cette voix tour à tour plaintive et rêveuse, noyée de mystère et de mélancolie, ondulant sur la lame, flottant dans l'atmosphère et se perdant dans les plis de la brume (...) vive et légère, découpée en frileuses dentelles de sons, montant et descendant en spirales aériennes (...) triste et morne. Bref, l'auteur manque de naturel et de simplicité.

Malgré de nombreuses répétitions et un style trop recherché, les légendes contiennent des pages intéressantes sur les moeurs canadiennes. Casgrain réussit à peindre avec sobriété des tableaux de la vie canadienne tels les épisodes intitulés, La maison canadienne, Pionnier, L'été des Sauvages et les brayeuses.

273 Ibid., p. 302-303.

Si ces textes donnent de la couleur locale au récit, la nature canadienne constitue la principale source d'inspiration de l'abbé. A la manière des romantiques, il décrit la forêt, le fleuve Saint-Laurent, les nuits d'hiver, les aurores boréales, la lune, les nuages, les champs, etc. En effet, la plupart des images employées dans les légendes sont fournies par la nature; un regard sur les deux figures de style préférées de Casgrain, soit la comparaison et la métaphore, permet d'illustrer ces nombreuses références à la nature.

Chez l'auteur, c'est généralement le mot "comme" qui relie le comparé (le premier terme) au comparant (le deuxième terme). Et le plus souvent un groupe de mots compose chacune des parties; le substantif est alors étayé d'un adjectif, d'un autre substantif ou d'une proposition:

[Les vagues] résonnaient comme des gazouillements d'oiseaux (...) ²⁷⁴.

Une vapeur blanche et légère s'en élève, comme le souffle qui jaillit des narines du monstre marin ²⁷⁵.

Mais les comparaisons que préfère Casgrain sont celles où les deux éléments, le comparé et le comparant, sont accompagnés d'un ou de plusieurs adjectifs. Voici quelques exemples:

(...) sur ces eaux noires, semblables à la peau tachetée d'un immense léopard ²⁷⁶.

(...) je comparerais volontiers la gracieuse cité au superbe cygne de ces contrées (...) ²⁷⁷.

²⁷⁴ Id., Fantaisie, p. 230.

²⁷⁵ Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 30.

²⁷⁶ Ibid.

²⁷⁷ Id., Les Pionniers canadiens, p. 101.

Vous rencontrerez (...) de petites îles boisées, semblables à de gracieuses corbeilles de verdure (...) ²⁷⁸.

Malgré la variété des comparaisons au point de vue formel, peut-on dire que l'image suggérée par l'auteur soit évocatrice? Si les comparaisons témoignent du sens d'observation de l'auteur, elles ne produisent pas toujours l'effet désiré. Toutefois, il faut admettre que celles qui sont empruntées à la nature suggèrent davantage. Que dire alors des métaphores?

Cette figure de style foisonne dans les Légendes canadiennes; Casgrain recourt deux fois plus souvent à la métaphore qu'à la comparaison. Avant de donner quelques exemples, distinguons trois sortes de métaphores selon que le terme sous lequel se cache la métaphore est un substantif (métaphore nominale), un adjectif (métaphore adjectivale), ou un verbe (métaphore verbale).

La métaphore adjectivale est la moins employée des trois. Aux exemples aussi ordinaires que "ses doigts distracts" ²⁷⁹, "un religieux silence" ²⁸⁰, "un mélancolique sourire" ²⁸¹, "la lueur douteuse" ²⁸², "cette riante et fertile contrée" ²⁸³, "le sable silencieux des dunes" ²⁸⁴, pourraient s'en ajouter d'autres où l'image est plus expressive:

²⁷⁸ Ibid., p. 99.

²⁷⁹ Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 22.

²⁸⁰ Ibid., p. 24.

²⁸¹ Ibid., p. 26.

²⁸² Ibid., p. 58.

²⁸³ Id., Les Pionniers canadiens, p. 97.

²⁸⁴ Id., La Jongleuse, p. 289.

On n'entend que les ronflements sourds et monotones du fleuve géant, endormi sous une couche de glaçons épars et flottants sur les eaux noires (...)²⁸⁵.

Dans les champs barbelés de chaume doré (...)²⁸⁶.

(...) toutes les îles fécondes égrenées le long du grand fleuve²⁸⁷.

Tout comme la métaphore adjectivale, la métaphore verbale se réfère fréquemment à la nature mais elle procure un effet beaucoup plus évocateur que la première:

La neige fouettait les vitres; la bise glaciale pleurait parmi les branches éplorées des grands ormes du jardin²⁸⁸.

La lune gravit les diverses constellations et s'amuse à contempler dans le miroir des neiges son disque resplendissant²⁸⁹.

Quant aux métaphores nominales, quantitativement les plus utilisées, elles démontrent la variété des expressions chez Casgrain. Plusieurs images se rattachent à des perceptions visuelles:

Une mer de forêts s'étendait sur tous ces rivages²⁹⁰.

Du haut de son piédestal de gazon, elle [la maison canadienne] sourit au grand fleuve (...)²⁹¹.

Enfin le soleil se leva, (...) secouant sa crinière d'or. (...) ²⁹².

285 Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 30.

286 Id., La Jongleuse, p. 345.

287 Id., Fantaisie, p. 234.

288 Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 22.

289 Ibid., p. 28.

290 Ibid., p. 31.

291 Ibid., p. 46.

292 Id., Fantaisie, p. 231.

Les derniers rayons du soleil couchant coloraient de teintes roses et safranées le dôme de la forêt²⁹³.

Parfois aussi, l'auteur recourt à des impressions auditives comme "les ronflements sourds et monotones du fleuve géant²⁹⁴", "le sourd murmure du torrent lointain²⁹⁵", "le frémissement plaintif et lugubre de la rafale²⁹⁶", "le chant monotone et cadencé de la vague sous les avirons²⁹⁷", "les mugissements de la tempête²⁹⁸". Si les métaphores nominales évoquent souvent la nature canadienne, elles n'ont pas toutes la même richesse.

Certes, les images abondent dans les Légendes canadiennes où l'abbé fait preuve d'une verve intarissable et d'une imagination des plus fertiles. Toutefois, si plusieurs comparaisons et métaphores sont évocatrices, leur abus ne cesse d'alourdir le récit surtout lorsque l'auteur emploie quatre ou cinq images dans la même phrase.

Les Légendes canadiennes s'inscrivent dans le courant romantique par leur sujet et leur style. Casgrain raconte des histoires mélodramatiques où évoluent des personnages tristes et larmoyants, des héros, et des Indiens féroces. "Mélange de fictions et de réalités²⁹⁹", ces textes contiennent une part de

293 Id., Les Pionniers canadiens, p. 120.

294 Id., Le Tableau de la Rivière-Ouelle, p. 30.

295 Ibid., p. 58.

296 Ibid.

297 Id., La Jongleuse, p. 256.

298 Ibid., p. 389.

299 Camille Roy, op.cit., p. 63.

merveilleux que l'auteur sait associer aux événements qu'il décrit. A travers son récit qui peint les moeurs de la vie indienne ou de la vie coloniale, les Blancs représentent le bien et le beau tandis que les Indiens symbolisent le mal.

Première oeuvre de l'abbé, les Légendes canadiennes se ressentent de l'inexpérience de l'auteur. En effet, au début de chaque épisode de la légende, il met en exergue une citation ou quelques vers d'un écrivain de l'école romantique afin d'étaler ses connaissances littéraires. Les lectures de Casgrain ont certes imprégné ces récits où les scènes de la vie champêtre, les descriptions de la nature canadienne défilent sans cesse sous les yeux du lecteur. Pourtant, si l'auteur réussit à peindre des tableaux intéressants, son style n'est pas des plus souples. La monotonie de la phrase, la surcharge du texte, la recherche dans l'expression, l'abus des images, voilà autant de défauts qui déparent l'oeuvre du nouvel écrivain.

Au moment où Casgrain publie sa troisièmélégende, Le Saint-Laurent, fantaisie, dans Le Courrier du Canada, sa mère lui écrit afin de le mettre en garde contre ce genre de littérature légère:

Il faut que je te donne une preuve de ma confiance maternelle, que me dicte ma conscience et ton bien spirituel et temporel. Je sais le regret qu'éprouve un bon nombre de personnes de tes amis, de ce que tu te sois livré à des oeuvres littéraires qui ont du [sic] prendre beaucoup de temps et qu'en poursuivant cette carrière de littérature profane tu te créerais [sic] mille sources de chagrin et d'inquiétude d'ou [sic] il te serait plus ou moins difficile de te retenir. Mon silence a du [sic] te prouver plus d'une fois que si je ne blamais [sic] pas ouvertement tes oeuvres je ne les approuvais pas non plus, car tu sais que l'ambition et

l'amour propre /sic/ peuvent se glisser dans nos actions les plus saintes, à plus forte raison s'y expose t'on /sic/ en embrassant des oeuvres qui ont un certain éclat et qui trouvent des approbations³⁰⁰.

Madame Casgrain n'avait pas exprimé ses inquiétudes à son fils avant ce jour parce qu'elle croyait "que ces écrits ne seraient que momentanés et qu' /elle/ pouvai /t/ être trop rigide dans /ses/ jugements³⁰¹". Mais lorsqu'elle apprend qu'il doit écrire dans L'Echo du cabinet de lecture paroissial, elle craint "que cela ne soit une autre source d'épines pour /lui/³⁰²"; elle lui conseille alors de se livrer "à des choses plus sérieuses³⁰³". Dans une lettre à son fils, elle écrit:

Un prêtre dévoué à son ministère n'a-t-il pas assez d'occupations dans l'exercice de ses fonctions pour absorber tout, ou la plus grande partie de son temps qu'il doit consacrer au bien spirituel des âmes puisqu'il n'a été fait prêtre que pour cela³⁰⁴.

Pourtant, les remarques de madame Casgrain resteront sans écho puisque, six mois plus tard, le jeune écrivain publie La Jongleuse dans Les Soirées canadiennes³⁰⁵ et ses légendes paraissent en volume peu après. D'ailleurs, l'abbé devait être plus sensible à l'époque aux jugements de la critique qu'aux remontrances de sa mère.

300 Elisabeth Anne Baby, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 20 janv. 1861, ASQ, Fonds Casgrain, Lettres de ma mère, 1851-1871, vol. XXX.

301 Ibid.

302 Ibid.

303 Ibid.

304 Ibid.

305 Henri-Raymond Casgrain, La Jongleuse, dans Les Soirées canadiennes, vol. I, 1861, p. 205-289.

Pourtant, les premiers textes de Casgrain n'ont pas fait l'unanimité. Dans un article de la Gazette des campagnes, reproduit dans Le Courrier du Canada, on lit:

Quand M. Casgrain fit paraître ses premiers essais en littérature, des critiques assez nombreux se donnèrent la main pour jeter le découragement dans cette âme si généreuse! Ils ne lui ménagèrent ni le ridicule, ni les suppositions les plus injurieuses. Ils ne lui accordaient même aucune des qualités et des aptitudes qui font le littérateur³⁰⁶.

Il semble que ces attaques ne firent qu'accroître le courage de l'abbé³⁰⁷ d'autant plus que des amis sincères et dévoués lui indiquèrent ses défauts et ses qualités tout en l'assurant que ces dernières l'emportaient sur les premiers³⁰⁸. "Accueilli avec bienveillance par les hommes qui s'étaient déjà faits un nom dans le pays³⁰⁹", Casgrain a su profiter de leurs encouragements et de leurs conseils.

Dans le Journal de l'Instruction publique, un critique écrit:

Le Tableau de la Rivière Ouelle [sic], les Pionniers et La Jongleuse, sont d'intéressants récits d'aventures arrivées dans les premières années de la colonie; écrites dans un style coloré et élégant, elles forment un petit groupe plein de charme et de poésie, dont la valeur sera surtout bien appréciée par ceux qui connaissent nos belles paroisses de la rive sud du St. Laurent, au-dessous de Québec³¹⁰.

³⁰⁶ Article de la Gazette des campagnes cité dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 48, 25 mai 1866, [p. 2].

³⁰⁷ Ibid.

³⁰⁸ Ibid.

³⁰⁹ Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 23, p. 39. Parmi ces conseillers, Casgrain voue une "reconnaissance éternelle" à l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland.

³¹⁰ Anonyme, Légendes canadiennes, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 5, nos 8-9, août-sept. 1861, p. 157.

Pour sa part, Antoine Gérin-Lajoie atténue cette appréciation des légendes dans une lettre adressée à Denis Gérin:

Elles sont écrites, dit-il, par un de mes bons amis, (M. Casgrain). Malgré tout leur mérite, comme oeuvre littéraire, je ne les regarde pas comme modèle de style. Elles manquent de naturel, en plusieurs endroits; mais cela ne t'empêchera pas de les lire avec profit³¹¹.

Si Gérin-Lajoie conseille néanmoins la lecture des Légendes canadiennes, d'autres critiques les considèrent comme une oeuvre nationale.

Un communiqué publié dans L'Echo du cabinet de lecture paroissial, en octobre 1861, souligne "les louables efforts" de l'abbé Casgrain:

Ce livre fait vraiment honneur aux lettres, au pays qui l'a produit et à la noble nation dont il raconte les gloires, les épreuves et les souvenirs. Il nous intéresse donc à plus d'un point de vue³¹².

En reproduisant la description du pionnier canadien, l'auteur de l'article veut montrer que Casgrain sait peindre les moeurs des ancêtres et que ses légendes, miroir fidèle du passé et du présent, sont des tableaux "qui intéresseront vivement et plairont toujours, parce qu'ils auront fait vibrer la plus sensible des fibres du coeur humain: la fibre patriotique³¹³".

Plusieurs mois plus tard, Joseph Roy al analysera les Légendes canadiennes lors d'une conférence prononcée à la première

³¹¹ Antoine Gérin-Lajoie, Lettre à Denis Gérin, 16 nov. 1861, ACRCCF, Fonds Gérin-Lajoie.

³¹² Communiqué, Chronique littéraire (Légendes canadiennes), dans L'Echo du cabinet de lecture paroissial, vol. 3, no 41, 19 oct. 1861, p. 319.

³¹³ Ibid., p. 320.

séance publique de l'Union catholique, dans la salle du Cabinet de lecture paroissial, à Montréal³¹⁴. Il s'attache surtout à examiner les qualités de l'ouvrage: "Si les "Légendes" manquent quelque fois [sic] de liaison, entre les diverses parties du récit, elles renferment presque toujours des peintures gracieuses³¹⁵, dans lesquelles le culte des choses de la religion et du foyer domestique domine³¹⁶. Royal cite alors le passage de Primavera, dans Fantaisie, afin de donner une idée du style de l'abbé Casgrain; puis il reproduit un extrait de L'été des Sauvages et les brayeuses qui laisse transparaître la couleur locale du récit. Enfin, il fait la narration de l'épisode intitulé La maison canadienne, dans la première légende, pour illustrer comment le texte de Casgrain peut "s'animer quelque fois [sic] d'une vivacité qui donne beaucoup de perfection³¹⁷" à la légende. Comme d'autres critiques, le conférencier se réjouit de voir la nature canadienne si souvent décrite:

La nature canadienne trouve également dans l'abbé Casgrain un fidèle admirateur, un copiste distingué. Il sait encadrer toutes ces beautés avec une fraîcheur de style, une abondance d'images et d'épithètes qui rappelle l'école de Châteaubriand [sic]³¹⁸.

314 Joseph Royal, Union catholique, dans L'Echo du cabinet de lecture paroissial, vol. 4, no 10, 15 mai 1862, p. 229-234.

315 Ibid., p. 230.

316 Ibid.

317 Ibid., p. 231.

318 Ibid., p. 232.

Royal n'insiste pas sur les fautes de goût qui peuvent se trouver dans les légendes car il n'a pas la prétention de corriger ceux qu'il regarde comme ses chefs et ses aînés³¹⁹. A ce propos, il écrit:

Ces faiblesses, je ne les ai pas vues devant la noble et patriotique pensée qui a inspiré la phrase poétique de M. l'abbé Casgrain. Déjà, son joli travail a fait éclore une intéressante revue dont le but est de continuer une oeuvre si bien commencée et de la rendre permanente et durable³²⁰.

En effet, il admire les Légendes canadiennes parce que l'auteur a su reproduire des scènes pittoresques de la vie canadienne. Une lecture de l'ouvrage procure une "impression salubre et élevée", selon Royal qui n'hésite pas à ajouter:

Les Légendes Canadiennes [sic] sont une nouvelle preuve que la jeune génération à laquelle nous nous fessons [sic] tous une gloire d'appartenir, a eu son berceau dans l'hérédité du sentiment religieux, et qu'un Canadien ne peut renier sa Foi [sic] sans commettre un crime contre nature ... que dis-je? - renier la foi de ses pères, c'est trop dire: - fils de martyrs, il n'est pas même permis aux Canadiens d'être tièdes dans la voie tracée par leurs aïeux³²¹.

Ces paroles élogieuses de Royal ne pouvaient qu'inciter l'abbé à parfaire son métier d'écrivain.

La presse française s'est également intéressée à l'oeuvre de Casgrain; d'ailleurs Le Tableau de la Rivière-Ouelle a paru dans Le Croisé et Le Rosier de Marie en 1860. Pour J. Lhescar, l'originalité des Légendes canadiennes se trouve dans le talent descriptif de l'auteur qui "raconte les fureurs, les perfidies,

319 Ibid.

320 Ibid.

321 Ibid., p. 233.

les cruautés des tyrans sauvages des forêts du Canada, aux prises avec les blancs [sic] qui leur apportent la religion, la moralité, et la paix³²²". Lhëscar se contente de citer un épisode du Tableau de la Rivière-Ouelle et un autre de Fantaisie pour que le lecteur puisse juger par lui-même du talent de l'abbé. En conclusion, il suggère à l'abbé "de peindre l'épopée de la conquête religieuse du Canada. Après les sauvages, note-t-il, qu'il nous donne les chrétiens³²³".

Casgrain reproduit cet article "trop bienveillant"³²⁴ dans les Souvenances canadiennes de même qu'une critique publiée dans la Revue des Deux Mondes. Le collaborateur de cette revue écrit:

Voici un livre qui nous intéresse parce qu'il nous vient d'un pays qui semble ne point vouloir oublier qu'il a été français. Ce sont des récits mêlés de paysages, des descriptions de la nature indienne terminées ordinairement par des scènes d'un dramatique un peu exagéré. Le style n'est pas très pur, et il s'y mêle une préoccupation trop grande de propagande religieuse; mais il est permis d'être indulgent pour des pages où se montre une si grande sympathie pour la France³²⁵.

Malgré quelques réserves, ces deux appréciations sont favorables à l'auteur des Légendes canadiennes.

322 J. Lhëscar, Légendes canadiennes, dans Le Courrier du Canada, 6^e année, no 44, 16 mai 1862, [p.2]. Article reproduit de Revue du Monde Catholique. J. Lhëscar est le pseudonyme de l'abbé Tilloy, aumônier du Lycée Rollin à Paris.

323 Ibid.

324 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 22, p. 28.

325 Anonyme, Légendes canadiennes, dans Revue des Deux Mondes; article retrouvé dans le Fonds Casgrain, ASQ, vol. I, no 100.

Dans l'ensemble, la critique s'est toujours montrée élogieuse pour cette première oeuvre de Casgrain, du moins dans les textes écrits. Sauf que, si Placide Lépine accorde une place particulière aux ouvrages de l'abbé Casgrain dans Les Silhouettes littéraires, Jean Piquefort n'hésite pas à apporter une première note discordante aux louanges exagérées des Légendes canadiennes. Bien qu'il apprécie l'imagination de l'abbé et sa capacité d'invention, Piquefort condamne le style grandiloquent. Il n'entend pas faire un examen critique détaillé de toutes les légendes de Casgrain, il restreint ses remarques à La Jongleuse ainsi qu'à Fantaisie qui sert de prologue à la légende. Citant de nombreux exemples, il démontre les imprécisions de la phrase, l'abus des épithètes de même que les répétitions qui, nous l'avons déjà souligné, se rencontrent principalement dans la dernière légende. Certes, Casgrain donne trop d'ampleur à son imagination en exagérant les péripéties et en recherchant les mots à effet. Piquefort a donc raison d'écrire de l'auteur des Légendes:

Ce qui lui manque surtout, c'est la simplicité, la précision, le naturel et le goût. A chaque ligne on sent le travail, et un travail pénible. C'est forcé, exagéré, hérissé de chevilles, chargé d'enluminures³²⁶.

Et comme il se le proposait dans le prologue des Portraits et pastels littéraires, il montre les faiblesses de style car, disait-il, "l'écrivain a besoin qu'on lui indique ses défauts, plutôt que ses qualités, qu'il réussit à découvrir lui-même³²⁷".

326 Jean Piquefort, Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, p. 273.

327 Id., Prologue, dans Portraits et pastels littéraires, p. 259.

Lorsque Casgrain jette un regard sur ses Légendes canadiennes trente-cinq années plus tard, il en admet lui-même les lacunes:

C'est une oeuvre de jeunesse, écrivait-il à M. Pasquier, que j'ai commencée lorsque j'étais encore étudiant. Vous vous en apercevrez dès les premières lignes. Il y a une exubérance de style qui me fait aujourd'hui lever les épaules³²⁸.

Toutefois, dans ses Souvenances canadiennes, l'abbé reconnaît que ses légendes ont plu au public par leur style:

Le style des Légendes canadiennes "n'est pas pur", parce qu'il est trop voyant, trop taillé à facettes, surchargé d'ornements. C'est pourtant ce style qui a séduit la plupart de mes lecteurs, et qui m'a valu, du moins pour une large part, le succès que j'ai obtenu. On a pris pour de l'or ces paillettes de clinquant³²⁹.

Pourtant si l'on excepte Piquefort, ces textes clinquants reçurent des éloges de la critique. Quoi de plus normal! Puisque les écrits de nos auteurs étaient rares, il fallait se montrer indulgent pour tous ceux qui apportaient leur contribution au développement des lettres canadiennes et Casgrain était indiscutablement de ceux-là. A cette époque, décrire des épisodes de la vie canadienne ou simplement écrire, c'était déjà faire oeuvre patriotique.

Après avoir raconté quelques légendes du pays, le nouvel écrivain s'oriente vers le genre biographique afin de mieux faire connaître quelques contemporains. Dans la première édition de ses Oeuvres complètes, Casgrain précise d'ailleurs dans quel but il a écrit des biographies:

³²⁸ Henri-Raymond Casgrain, Lettre à M. Pasquier, 19 août 1895, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVIII, no 131.

³²⁹ Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. III, ch. 22, p. 26.

Les Biographies canadiennes, réunies en volume, ont été publiées à différentes époques, et n'ont aucun lien qui les rattache les unes aux autres. Je les ai écrites au courant de la plume, selon que les sujets connus ou obscurs, convenaient à mes goûts et à ma manière d'écrire. Quelques-unes font connaître la vie et les oeuvres d'hommes remarquables, et peuvent avoir un but d'utilité générale; les autres n'ont qu'un intérêt de curiosité³³⁰.

Bien que ces biographies n'aient aucun lien entre elles, nous les regrouperons en deux catégories comme le suggère l'auteur. Nous analyserons d'abord celles qui n'offrent "qu'un intérêt de curiosité", c'est-à-dire les textes consacrés à des contemporains comme Antoine-Sébastien Falardeau, Auguste-Eugène Aubry, Jules-B. Livernois, Georges-Barthélemy Faribault, Pierre et Marc-Pascal de Sales Laterrière. Dans un deuxième temps, nous examinerons les biographies "qui font connaître la vie et les oeuvres d'hommes remarquables", soit les historiens François-Xavier Garneau et Francis Parkman, les écrivains Philippe-Aubert de Gaspé, Antoine Gérin-Lajoie et Octave Crémazie.

Dans l'ensemble des biographies, l'auteur adopte un plan identique: présentation des ancêtres et de la famille du héros puis narration des faits marquants de sa carrière.

Sous le pseudonyme d'Eugène de Rives, Casgrain publie en 1862 la vie du peintre canadien Antoine-Sébastien Falardeau. Dès son jeune âge, Falardeau avait manifesté beaucoup d'aptitudes pour le dessin. A quatorze ans, il déserte le foyer paternel

³³⁰ Id., Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 2, p. 5, col. 1, note 1.

pour se rendre à Québec où il continue "à dessiner et à peindre"³³¹.

Encouragé par le peintre Théophile Hamel, il suit des cours chez un certain M. Todd, "un peintre d'enseigne"³³², et reçoit des leçons d'un portraitiste, M. Fassio³³³. Quelque temps après, Falardeau part pour Florence où, sous la direction des professeurs Calendi et Gazzarini, il poursuit sa formation. Selon Casgrain, le peintre canadien fit des progrès rapides dans son art:

L'étude des grands modèles, la contemplation enthousiaste des chefs-d'oeuvre donna bientôt à son pinceau cette richesse de couleur, cette harmonie des lignes, cette délicatesse des contours, cette variété du talent qui firent plus tard sa fortune³³⁴.

Pourtant, le succès tarde à venir; Falardeau visite plusieurs villes d'Italie

admirant, copiant les chefs-d'oeuvre de chaque école, habituant son pinceau à cette variété de style, enrichissant sa palette de ces teintes idéales qui ravissent leurs secrets aux grands maîtres³³⁵.

Lors de son séjour à Parme, en 1851, l'artiste canadien qui participe à un concours "pour la copie du Saint Jérôme du Corrège"³³⁶.

331 Id., A.-S. Falardeau, dans Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1897, t. 2, p. 12. Cette biographie, d'abord parue en 1862, sous le titre de Le Chevalier Falardeau, était signée du pseudonyme d'Eugène de Rives. Nous utiliserons la 3^e édition pour l'analyse des biographies excepté pour celle de Jules Livernois; dans chaque cas nous donnerons le titre de la biographie.

332 Ibid., p. 13.

333 Ibid.

334 Ibid., p. 19.

335 Ibid., p. 23.

336 Ibid.

émerveille les connaisseurs par le coloris de sa peinture. Le duc de Parme, Charles III de Bourbon, est si impressionné par le talent du peintre qu'il réclame le tableau; en outre, il décerne à Falardeau le titre de Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. Si un tel honneur assure le triomphe du peintre, il rejaillit également sur son pays:

Le nom d'Antoine Falardeau fut répété de bouche en bouche, écrit le biographe, et le Canada inscrivit un nom de plus dans les fastes de ses glorieux souvenirs³³⁷.

Quand il vint au Canada en 1862, ses concitoyens lui réservèrent un accueil des plus chaleureux. Casgrain profite de cette circonstance pour publier peu après la biographie de Falardeau afin de rendre hommage aux talents de ce Canadien qui a réussi en Europe.

Quelques années plus tard, l'abbé consacre une étude au journaliste et professeur de droit Auguste-Eugène Aubry. Originaire de Tuffé en France, Aubry séjourne au Canada de 1856 à 1865. Casgrain retrace longuement l'enfance et les diverses études d'Aubry qui opta finalement pour le droit. "Lorsque la chaire de droit romain de l'Université Laval de Québec lui fut offerte par l'entremise de M. l'abbé Hamel³³⁸", Aubry compléta son doctorat en droit avant de venir se fixer pendant quelque temps à Québec:

337 Ibid., p. 30.

338 Id., A.-E. Aubry, p. 69.

Les neuf années de séjour de M. Aubry au Canada se sont partagées entre l'enseignement du droit, les luttes du journalisme et les entretiens plus calmes du Cours d'histoire³³⁹.

* Cette période de la vie d'Aubry aurait sans doute intéressé davantage le lecteur canadien mais le biographe limite son travail à quelques considérations sur les qualités de son personnage comme professeur et comme écrivain. Pour Casgrain, Auguste-Eugène Aubry représente "le type de l'honneur français et du chrétien"³⁴⁰. Mais pourquoi l'abbé a-t-il écrit une biographie si élogieuse d'A.-E. Aubry? Il veut témoigner sa reconnaissance à l'ami qui a publié ~~ses~~ premières légendes dans Le Courrier du Canada et qui, comme lui, défend la cause des gaumistes canadiens. C'est pourquoi au moment où Aubry se prépare à quitter Québec, Casgrain publie sa biographie afin de souligner "les diverses phases de son existence semée de tant de péripéties étranges et saisissantes"³⁴¹.

Auguste-Eugène Aubry avait suscité l'admiration des citoyens de Québec et plusieurs d'entre eux déplorèrent son départ. Toutefois, si le biographe affirme que "M. Aubry s'est acquis, dans la haute position qu'il a occupée, l'estime universelle"³⁴², il y a lieu de nuancer ce jugement comme l'a fait Philippe Sylvain dans son étude sur A.-E. Aubry³⁴³. En effet,

339 Ibid., p. 70-71.

340 Ibid., p. 83.

341 Ibid., p. 42.

342 Ibid.

343 Philippe Sylvain, Auguste-Eugène Aubry (1819-1899), dans Cahiers des Dix, no 35, 1970, p. 191-223.

lorsque la querelle des humanistes canadiens atteint son point culminant, Aubry sympathise avec les adeptes du gaumisme pour défendre la cause des classiques chrétiens³⁴⁴, de sorte que son départ de Québec, en juin 1865, ne peut que réjouir ses adversaires, à tout le moins quelques prêtres de l'Université Laval qui n'étaient pas mécontents de le voir remplacer à la faculté de droit. C'était du moins l'opinion du recteur Elzéar-Alexandre Taschereau qui déclarait dans une lettre à Benjamin Pâquet: "Nous n'y perdrons pas beaucoup"³⁴⁵.

Casgrain ignore ces différends dans sa biographie; il résume le séjour d'Aubry au Canada en ces termes:

Adieu! Vous ne partez pas tout entier, vos oeuvres nous restent, les fruits de vos enseignements, l'arôme de vos bons exemples et de vos vertus³⁴⁶.

Bien que l'auteur ne montre pas suffisamment l'influence qu'Aubry exerça sur l'élite québécoise, notamment sur les autorités de l'Université Laval³⁴⁷, l'ouvrage louange le professeur français. Casgrain a écrit cette biographie pour rappeler Auguste-Eugène Aubry au souvenir des Canadiens; il en est de même l'année suivante lorsqu'il publie une brochure sur "l'artiste-photographique" Jules-B. Livernois.

344 Ibid., p. 220.

345 Elzéar-Alexandre Taschereau, Lettre à Benjamin Pâquet, 30 avril 1865, ASQ, Université 104, no 43.

346 Henri-Raymond Casgrain, A.-E. Aubry, p. 83.

347 Philippe Sylvain étudie cet aspect dans son texte sur Aubry.

Selon le biographe, les journaux ont peu relaté la vie de Livernois qui est mort en octobre 1865. Il désire réparer cet oubli en présentant une notice biographique du photographe qui s'est consacré à son travail avec un zèle éclairé et beaucoup d'ardeur:

En présence d'un mérite aussi incontestable, écrit l'abbé, il serait injuste, croyons-nous, d'être entièrement oublieux de sa mémoire. D'ailleurs il y a de l'intérêt à connaître par suite de quels incidents, de quel enchaînement de circonstances et de vicissitudes, par quelle puissance d'activité et de volonté, un homme d'une faible éducation et sans fortune, est parvenu, avec sa seule énergie, à créer un des meilleurs et des plus florissants ateliers photographiques du Canada, et à acquérir des connaissances remarquables dans son art³⁴⁸.

Avant de devenir photographe, Livernois s'est lancé dans le commerce; mais à la suite d'une banqueroute, il s'expatrie "pour aller chercher à l'étranger les moyens de rétablir son nom au Canada"³⁴⁹. L'auteur raconte alors les difficultés de Livernois exilé à San Francisco. En insistant sur les tribulations de son héros, Casgrain veut sensibiliser ses concitoyens au problème de l'exil, car l'histoire de Livernois ressemble à celle de nombreux compatriotes qui ont quitté leur pays pour s'établir aux Etats-Unis:

Ah! si ce nouvel exemple, si ce récit des ennuis, des dangers, des misères de l'exil, que nous avons rapporté en détail, à dessein, pouvait du moins convaincre quelques-uns de la folie qu'ils commettent en s'expatriant volontairement, pour aller courir après une fortune qui les fuira presque toujours, et qui, si elle leur sourit

348 Henri-Raymond Casgrain, J.-B. Livernois, dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 2, p. 45, col. 1.

349 Ibid., p. 45, col. 2.

parfois, ne leur rendra jamais, sur une terre étrangère, la douceur et les charmes du ciel natal, ce premier des biens de la vie, et le regard sympathique de leur [sic] concitoyens³⁵⁰.

De retour au Canada, Livernois exerce divers métiers avant de se tourner vers la photographie "dont il avait déjà acquis quelques connaissances³⁵¹". Il réussit par ses seuls moyens "à acquérir une habileté remarquable et à monter un atelier égal sinon supérieur à tout ce qui existait en ce genre au Canada³⁵²". Mais le mérite véritable du photographe fut de se mettre "à la poursuite de tous les tableaux, portraits, vues, gravures, peintures antiques qui pouvaient offrir quelque intérêt³⁵³". Grâce à Livernois, de nombreuses collections de photos ont été conservées. Si Casgrain a voulu rendre justice à Livernois dans cette courte biographie, il ne satisfait pas pleinement le lecteur qui aurait sans doute préféré apprendre comment le photographe parvint, "après bien des essais, des tâtonnements, des tentatives infructueuses³⁵⁴", à acquérir une grande habileté dans son métier plutôt que de connaître toutes les péripéties de son exil à San Francisco. Souvent, le biographe cherche à tout dire sur son personnage sans vraiment approfondir son sujet.

350 Ibid., p. 48, col. 2 et p. 49, col. 1.

351 Ibid., p. 49, col. 1.

352 Ibid.

353 Ibid.

354 Ibid.

Dans la biographie de G.-B. Faribault, Casgrain trace d'abord un tableau général de l'histoire du Canada en précisant surtout l'importance des défricheurs et des intellectuels qui ont contribué au développement de la patrie:

Notre peuple ne date que d'hier, et déjà il compte toute une génération de ces martyrs de la science. Honorons l'héroïque fondateur, le défricheur intrépide, les hardis pionniers qui ont fait notre patrie si riche et si belle; c'est un devoir sacré. Mais n'oublions pas le savant modeste, l'archéologue laborieux, ces travailleurs sans trêve, qui ont fait connaître leur noble histoire, qui l'ont conservée pour l'avenir. Ils sont les fondateurs de la patrie intellectuelle, comme les premiers sont les défricheurs de nos forêts³⁵⁵.

Ces réflexions de l'auteur servent d'introduction au parallèle qu'il veut établir entre le défricheur du Minnesota, Jean-Baptiste Faribault, et le collectionneur Georges-Barthélemy Faribault.

La première partie de la biographie relate la carrière de Jean-Baptiste Faribault qui servit "comme agent dans la Compagnie du Nord-Ouest pendant dix ans"³⁵⁶. Plus tard, Faribault "cultiva le sol de l'ouest du Mississippi (...), acheta des instruments d'agriculture dans le but d'enseigner la culture aux Peaux-Rouges"³⁵⁷. Mais ce "défricheur infatigable" était également un évangelisateur: "Missionnaire autant que défricheur, il jeta les semences de l'évangile parmi les Blancs aussi bien que parmi les Sauvages"³⁵⁸. Le biographe est transporté d'admiration devant un tel type d'homme:

355 Id., G.-B. Faribault, p. 158.

356 Ibid., p. 170.

357 Ibid., p. 172.

358 Ibid.

Qu'on cherche en dehors de l'histoire chrétienne un plus beau caractère, une carrière mieux remplie, une existence plus digne de Dieu et des hommes, plus utile à l'humanité. C'est le vrai type du pionnier canadien dans toute sa mâle beauté, tel qu'il nous apparaît à toutes les époques de notre histoire³⁵⁹.

Cet exemple apporté, Casgrain présente une autre figure attachante, celle de Georges-Barthélemy Faribault.

Admis au barreau de Québec en 1811, l'avocat Faribault manifeste un intérêt pour les études archéologiques et historiques. Lorsqu'il devient greffier adjoint de l'Assemblée Législative en 1840, il consacre "une partie considérable de son temps à la formation d'une collection d'ouvrages et de documents importants relatifs à l'histoire du Canada³⁶⁰". Bien que cette collection de 1,600 volumes fût entièrement détruite par le feu en 1849, "sans perdre courage, l'infatigable archéologue se remit de nouveau à l'oeuvre, et recommença une seconde collection³⁶¹". Grâce aux soins de Faribault, la nouvelle bibliothèque du parlement comptait 20,000 volumes en 1854; toutefois, près de 7,000 ouvrages brûlèrent lors d'un incendie³⁶². Un an plus tard, il démissionna pour des raisons de santé mais il n'abandonna pas pour autant ses sujets de préoccupation:

Malgré ses infirmités, écrit le biographe, M. Faribault continua toujours, dans sa retraite, à s'occuper des antiquités canadiennes, à rechercher et à mettre en lumière tout ce qui pouvait se rattacher

359 Ibid., p. 173.

360 Ibid., p. 176.

361 Ibid.

362 Ibid., p. 181.

à nos gloires nationales, auxquelles il avait voué une sorte de culte³⁶³.

Casgrain rappelle aussi le rôle de Georges-Barthélemy Faribault dans l'érection du monument funéraire à la mémoire de Montcalm. A l'aide des journaux de l'époque, l'auteur relate l'événement du 14 septembre 1859 qui est tout à l'honneur de Faribault comme l'a d'ailleurs souligné un article du Courrier du Canada:

Nous ne serions pas juste, disait en terminant le Courrier du Canada, si nous laissions le sujet de cette fête sans rendre à notre vénérable ami, M. Faribault, la justice qui lui est due: c'est à l'initiative de ce pieux ami de notre histoire et de nos traditions, que nous devons la belle fête qui a eu lieu hier, et chaque fois qu'on se rappellera cette solennité, il sera juste d'associer à ce souvenir le nom de M. Faribault³⁶⁴.

Voilà pourquoi l'abbé a tant insisté sur cette page historique dans sa biographie. Casgrain est fier de ce Canadien qui n'a cessé de veiller "à la conservation de tous nos souvenirs historiques"³⁶⁵. Peu de temps après la mort de Georges-Barthélemy Faribault, il écrivait:

Après une vie sans tache, consacrée par l'honneur, vouée au service de Dieu et de la patrie, son adieu à la vie n'a pu être que le sourire vers l'heureuse immortalité³⁶⁶.

Dans G.-B. Faribault, l'auteur fait ressortir le patriotisme de ses héros. Ces hommes qui "ont noblement usé la vie"³⁶⁷.

³⁶³ Ibid., p. 183.

³⁶⁴ Ibid., p. 199.

³⁶⁵ Ibid., p. 205.

³⁶⁶ Ibid., p. 207.

³⁶⁷ Ibid., p. 208.

sont des exemples à suivre, car ils ont travaillé pour le bien de la patrie, soit comme "pionnier de la forêt" soit comme "pionnier de la science".

Lorsque l'abbé publie La Famille de Sales Laterrière en 1870, il loue également le patriotisme de Pierre et de Marc-Pascal de Sales Laterrière. Afin d'écrire "l'histoire de cette noble famille"³⁶⁸, Casgrain utilise les Mémoires de Pierre de Sales Laterrière (père) ainsi qu'une partie des papiers de la famille (1800 à 1870)³⁶⁹.

Le biographe raconte diverses anecdotes sur Pierre de Sales Laterrière, le premier de sa famille à venir s'établir au Canada, avant de résumer la carrière de Pierre et de Marc-Pascal de Sales Laterrière. Comme son père, Pierre de Sales Laterrière étudie la médecine. Après avoir obtenu son diplôme "du collège médical des chirurgiens de Londres"³⁷⁰, il vient se fixer à Québec où son père lui abandonne sa pratique pour se retirer dans sa seigneurie des Eboulements. Si Pierre de Sales Laterrière se distingue comme chirurgien³⁷¹, l'auteur veut surtout nous le faire

368 Id., La famille de Sales Laterrière, p. 214.

369 Gérard Malchelosse, Mémoires romancés, dans Cahiers des Dix, no 25, 1960, p. 103. Malchelosse cite dans son étude un texte manuscrit d'Aegidius Fauteux dans lequel celui-ci affirme "que ses recherches l'avaient convaincu que les Mémoires, par ailleurs extrêmement intéressants, ont été, comme la plupart des écrits du genre, colorés par l'imagination de leur auteur, et qu'en matière historique il était temps de leur retirer l'autorité qu'on leur avait prêtée jusque-là" (p. 104).

370 Henri-Raymond Casgrain, La famille de Sales Laterrière, p. 223.

371 Ibid., p. 224.

connaître comme patriote. Lors de la guerre de 1812, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, "M. de Laterrière, entraîné par un sentiment martial héréditaire chez les Canadiens-Français [sic], surtout parmi la haute classe, abandonn[e] sa pratique, pour courir à la frontière³⁷²" afin de s'enrôler comme chirurgien militaire dans les Voltigeurs de M. de Salaberry. Bien qu'il accepte le drapeau britannique comme tant d'autres Canadiens français, cela ne l'empêche pas de critiquer l'oligarchie anglaise dans les journaux:

Animé du plus pur patriotisme, écrit Casgrain, il s'intéress[e] vivement aux destinées de son pays, signal[e] souvent dans les journaux ses vues politiques, et dénonc[e] hautement les odieuses tyrannies du régime oligarchique³⁷³.

En 1830, alors qu'il se trouve à Londres, Pierre de Sales Laterrière fait paraître "dans l'intérêt des Canadiens" un volume intitulé A Political and Historical Account of Lower Canada, with remarks on the present situation of the people. Au dire de Casgrain,

ce livre où la largeur des vues le dispute aux élans du patriotisme, fit sensation dans notre province, et contribua à retarder l'union des Canadas que pré-méditaient les ennemis de la race canadienne³⁷⁴.

Pour le biographe, la carrière de Marc-Pascal de Sales Laterrière n'est pas moins intéressante que celle de son frère aîné:

372 Ibid.

373 Ibid., p. 226.

374 Ibid.

Pendant la guerre de cette année (1812), il imite la conduite patriotique de son frère, et sert sur la frontière en qualité de chirurgien général des milices du Bas-Canada³⁷⁵.

A partir de 1824, Marc-Pascal de Sales Laterrière entreprend une carrière politique qui durera plus de quaranté ans. A peine Casgrain évoque-t-il la vie du politicien. "Le sentiment patriotique, et non les passions vénales, avait toujours animé ce noble coeur³⁷⁶", écrit l'auteur. Et il conclut:

(...) quarante années consécutives de dévouement à la patrie forment un monument de granit, contre lequel viendront se briser les plumes stipendiées qui auraient voulu le détruire³⁷⁷.

L'abbé termine cette brève notice biographique en décrivant dans un langage très pittoresque les abords du manoir des Eboulements où résidait l'honorable Marc-Pascal de Sales Laterrière. Il vante particulièrement ce coin de pays typique:

Nulle part, écrit Casgrain, les moeurs des anciens Canadiens ne se sont conservées aussi bien que dans ces montagnes presque inaccessibles aux idées modernes. On y retrouve la franche et cordiale hospitalité, la simplicité des costumes, le vieux langage, des mots qui étonnent, des coutumes originales³⁷⁸.

Encore une fois, l'abbé tient à noter ce qui caractérise les habitants de cette paroisse qu'il a visitée à quelques reprises.

375 Ibid., p. 228.

376 Ibid., p. 230.

377 Ibid.

378 Ibid., p. 237.

A travers ces biographies qui "n'offrent qu'un intérêt de curiosité", l'auteur a voulu rappeler les noms de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au prestige du Canada français.

Des cinq autres biographies publiées par l'abbé, quatre portent sur la vie et l'oeuvre d'écrivains canadiens qui ont marqué la littérature du XIX^e siècle: François-Xavier Garneau, Philippe Aubert de Gaspé, Octave Crémazie et Antoine Gérin-Lajoie; l'autre est consacrée à l'historien Francis Parkman qui a écrit sur le Canada. Comme nous avons examiné antérieurement l'aspect critique de ces études, nous nous contenterons d'en donner un aperçu global tout en précisant ce qui en fait l'intérêt.

A peine Garneau vient-il de mourir, le 2 février 1866, que Casgrain publie son étude sur l'historien national. Le biographe insiste surtout sur la formation autodidacte de Garneau qui se passionne pour l'étude et la lecture. En 1830, il est reçu notaire³⁷⁹. Tout en exerçant sa profession, Garneau s'adonne à la poésie dans ses moments de loisirs. Vers 1840, il commence à écrire son Histoire du Canada dont le premier volume paraît en 1845, les deux autres en 1846 et 1848. Commentant cette oeuvre, Casgrain écrit avec justesse:

Ces travaux sur le Canada réveillèrent l'attention publique. Jusqu'alors on n'avait pas osé ouvrir les annales canadiennes, de peur de rappeler à la mémoire des scènes trop douloureuses³⁸⁰.

379 Id., F.-X. Garneau, p. 94.

380 Ibid., p. 109.

Garneau a donc entrepris d'écrire l'histoire de son pays dans un but précis:

C'est M. Garneau, le premier, qui, à force de patriotisme, de dévouement, de travail, de patientes recherches, de veilles qui ont usé ses jours, fané sa vie dans sa fleur, est parvenu à venger l'honneur de nos ancêtres outragés, à relever nos fronts courbés par les désastres de la conquête, en un mot, à nous révéler à nous-mêmes³⁸¹.

L'historien a su surmonter bien des difficultés "pour élever le monument qu'il a légué à sa patrie"³⁸². Sa contribution à l'histoire du Canada est déterminante:

C'est lui qui, le premier, a pénétré dans le chaos de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire [le titre d'historien national]³⁸³.

Loin de laisser le lecteur indifférent, l'ouvrage de Garneau "doit faire naître des sympathies chères à tous les coeurs canadiens"³⁸⁴. Dans cette biographie, Casgrain a voulu rappeler les mérites de l'historien national.

Il en est de même lorsqu'il publie son étude sur Philippe Aubert de Gaspé peu de temps après la mort du conteur survenue le 29 janvier 1871. Si Casgrain relate certaines périodes de la vie d'Aubert de Gaspé en citant de larges extraits des Anciens Canadiens (1863) et des Mémoires (1866), il tient à souligner le

381 Ibid., p. 155-156.

382 Ibid., p. 130-131.

383 Ibid., p. 155.

384 Ibid., p. 134.

succès et l'importance de cette première oeuvre. Ainsi, l'abbé peut se mettre en évidence en racontant à nouveau "la première révélation que M.^r de Gaspé fit de son livre³⁸⁵". Toutefois, Casgrain loue la valeur des Anciens Canadiens:

Chaque passage des Anciens Canadiens suscitait dans l'esprit de M. de Gaspé des commentaires intarissables sur les hommes et les choses d'autrefois. Je puis affirmer qu'il n'y a presque pas une ligne de cet ouvrage qui n'ait sa réalité dans la vie de notre peuple. C'est là son grand mérite et ce qui le fera vivre³⁸⁶.

En outre, le biographe reproduit plusieurs articles de journaux qui rendent hommage aux oeuvres de Philippe Aubert de Gaspé.

Les Canadiens doivent être fiers de cet écrivain canadien qui s'est fait "le témoin et le peintre des anciennes moeurs canadiennes³⁸⁷". Le conteur a droit au respect des Canadiens:

Tout ce qu'il y a de Canadiens jaloux de nos gloires nationales, joindront leurs regrets aux nôtres, pleureront comme nous cette étoile brillante qui vient de s'éteindre dans notre ciel, et viendront apporter leur tribut d'hommage et de respect à cette noble mémoire³⁸⁸.

Comme Garneau, Philippe Aubert de Gaspé a noblement servi son pays³⁸⁹ et c'est pourquoi Casgrain a tenu à évoquer son souvenir en réunissant dans son ouvrage de nombreux témoignages sur l'auteur des Anciens Canadiens.

385 Id., Philippe A. de Gaspé, p. 270-271.

386 Ibid., p. 273.

387 Ibid., p. 287.

388 Ibid.

389 Ibid., p. 293.

Si François-Xavier Garneau et Philippe Aubert de Gaspé ont contribué, au développement des lettres canadiennes par leurs oeuvres, l'historien bostonnais Francis Parkman a lui aussi rendu service "à notre pays par ses travaux historiques"³⁹⁰. En 1872, Casgrain fait paraître une biographie de Parkman avec qui il correspond depuis quelques années:

Un intérêt et une sympathie toute naturelle se rattachent donc à cet écrivain, qui nous a si noblement vengés des odieuses calomnies qu'on a inventées pour avilir le nom et le caractère de nos ancêtres³⁹¹.

Le biographe trace en quelques traits le portrait de Parkman pour décrire principalement sa carrière d'historien; il résume ensuite ses oeuvres portant sur l'histoire de la Nouvelle-France. Bien que les deux écrivains interprètent l'histoire selon des points de vue différents, Casgrain croit que les trois premiers ouvrages de Parkman, Pioneers of France in the New World (1865), The Jesuits in North America (1867) et The Discovery of the Great West (1869) sont "tout à l'avantage de notre nationalité"³⁹². En apportant une conclusion à cette biographie, l'abbé vante les mérites de l'historien américain:

Or, chacune de vos oeuvres, malgré ses imperfections, fait tomber quelques préjugés, ces barrières fatales qui empêchent nos diverses nationalités de se donner la main dans une cordiale fraternité, et de marcher, en une seule famille, à la conquête du progrès matériel et divin.

C'est là votre plus beau titre de gloire, et le mérite de vos études³⁹³.

390 Id., Francis Parkman, p. 296.

391 Ibid., p. 296-297.

392 Ibid., p. 327.

393 Ibid., p. 330-331.

Ainsi, Casgrain a publié une étude sur Parkman afin de montrer que "ses écrits, quoique mêlés de bien et de mal, sont une réparation et une oeuvre de justice que nos ennemis nous ont trop longtemps refusée³⁹⁴". Pourtant, lorsqu'il ajoute en 1885 un supplément à la biographie de 1872, il modifiera son jugement sur l'auteur du Montcalm and Wolfe qui, dit-il, "semble s'ingénier à donner des entorses à la vérité³⁹⁵". Malgré leurs divergences d'opinion, Casgrain et Parkman resteront amis.

En plus d'échanger des lettres avec l'historien bostonnais Francis Parkman, Casgrain a correspondu avec le poète Octave Crémazie exilé en France. Lorsque les Oeuvres complètes de Crémazie paraissent, en 1882, sous le patronage de l'Institut canadien de Québec, l'abbé en écrit l'introduction. Cette notice biographique sur le poète demeure sommaire puisque l'auteur préfère surtout reproduire les lettres que Crémazie lui a écrites entre 1864 et 1877³⁹⁶. Toutefois, dans ces pages, l'auteur reconnaît la part du poète au renouveau littéraire des années 1860:

Crémazie était le confident de chacun. Que de pas hésitants il a raffermis! Que d'écrivains de mérite qui s'ignoraient et qu'il a révélés à eux-mêmes! Personne n'a eu une part plus large que lui au réveil littéraire de 1860³⁹⁷.

394 Ibid., p. 326.

395 Ibid., p. 335.

396 Casgrain publie dix lettres reçues de Crémazie; au moins trois lettres, celles du 5 juin 1875, du 16 avril 1877 et du 13 août 1877, n'ont pas été publiées par l'abbé.

397 Henri-Raymond Casgrain, Octave Crémazie, p. 339.

Ce témoignage de Casgrain montre l'estime qu'il porte à Crémazie qui n'a cessé d'encourager les jeunes poètes à produire des oeuvres littéraires. Pourtant, on aurait aimé que l'abbé précise davantage le rôle et l'influence de Crémazie auprès des littérateurs de même que les circonstances qui ont provoqué son exil en France. Néanmoins, les lettres de Crémazie publiées dans la biographie nous renseignent sur le climat littéraire québécois dans la seconde moitié du XIX^e siècle en plus de nous faire connaître les jugements du poète sur la littérature canadienne et sur quelques écrivains contemporains.

Ainsi la publication de cette correspondance constitue un document important sur la prose du poète; il faut savoir gré à Casgrain de l'avoir révélée au public en ajoutant certains commentaires qui expliquent quelques-unes des lettres. Quant au récit où l'abbé décrit sa rencontre avec Crémazie, il est fort contestable comme nous l'avons démontré dans un chapitre précédent. En somme, l'ouvrage de Casgrain est beaucoup plus une présentation des lettres de Crémazie qu'une notice biographique. Lorsque l'abbé publiera la biographie d'Antoine Gérin-Lajoie, il agira de la même façon. Sauf que, cette fois, Casgrain puisera dans les Mémoires du romancier.

En 1872, l'auteur des Légendes canadiennes avait fait l'éloge d'Antoine Gérin-Lajoie dans Les Silhouettes littéraires. Mais une lecture des Mémoires de Gérin-Lajoie l'incite à publier une étude beaucoup plus vaste sur l'auteur de Jean Rivard. De fait, Casgrain se contentera de reproduire de larges extraits des Mémoires.

Au début de sa biographie, il écrit:

Ces mémoires, entièrement inédits, que nous avons sous les yeux, achèvent de le faire connaître dans ce beau caractère (né avec un caractère désintéressé et philanthropique). Notre tâche sera bien facile; car nous n'aurons, la plupart du temps, qu'à citer ses Mémoires, où il se peint lui-même bien mieux que nous ne saurions le faire³⁹⁸.

L'auteur a raison puisque son étude se limite à quelques considérations insérées à travers le texte de Gérin-Lajoie³⁹⁹.

Le biographe rappelle les grandes étapes de la carrière du romancier en soulignant d'abord l'influence de l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland sur le jeune étudiant au collège de Nicolet:

Ce fut sous ses auspices que Gérin-Lajoie fonda parmi les élèves, une Société littéraire et de discussion qui existe encore à Nicolet, où elle a exercé la plus heureuse influence sur les études⁴⁰⁰.

Membre de l'Institut canadien de Montréal, Gérin-Lajoie prend part à son développement⁴⁰¹. Plus tard, il fait partie du comité du Foyer canadien. L'abbé commente brièvement le rôle de celui-ci au sein de la revue pour souligner surtout l'importance de Jean Rivard. Selon Casgrain, ce roman fut "un encouragement pour les plus vaillants de ses compatriotes, les défricheurs des bois"⁴⁰². En effet, Gérin-Lajoie a atteint le

398 Id., A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires, p. 434.

399 Des 111 pages qui forment la biographie publiée par l'abbé, environ 88 pages reproduisent des passages des Mémoires de Gérin-Lajoie.

400 Henri-Raymond Casgrain, A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires, p. 447.

401 Ibid., p. 473.

402 Ibid., p. 532.

but qu'il recherchait, c'est-à-dire de "mettre en relief le meilleur type du colon canadien, l'homme instruit qui se fait conquérant de la forêt et travailleur du sol"⁴⁰³. Par sa vie et par son oeuvre, Gérin-Lajoie a été un exemple d'attachement à la patrie:

La vie de Gérin-Lajoie se résume toute entière dans la devise qu'il s'était choisie: Plus d'honneur que d'honneurs. Cette existence sans tache a été un enseignement autant que ses écrits; et son nom sera toujours associé à ceux des hommes qui parmi nous ont bien mérité de la patrie⁴⁰⁴.

Bref, A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires n'est pas une véritable biographie; il s'agit plutôt d'une présentation des Mémoires dont le biographe s'est permis de publier de nombreux passages.

Que faut-il penser de ces textes que l'abbé a fait paraître sous le titre de Biographies canadiennes? Casgrain a voulu rendre hommage aux Canadiens qui se sont illustrés par leur travail et leurs oeuvres ainsi qu'à son ami Auguste-Eugène Aubry. Quant à Francis Parkman, son oeuvre d'historien du Canada justifie pleinement un intérêt que l'amitié n'a fait qu'encourager.

Certes, Casgrain avait raison d'écrire que les textes intitulés A.-S. Falardeau, A.-E. Aubry, J.-B. Livernois, G.-B. Faribault et La famille de Sales Laterrière n'offraient "qu'un intérêt de curiosité". D'une facture identique, ces cinq

403 Ibid.

404 Ibid., p. 3542.

biographies donnent un bref aperçu de chacun des personnages.

A vouloir dire tout ce qu'il sait de ces hommes, il ne peut éviter les hors-d'oeuvre qui nuisent à l'intérêt du récit.

Plutôt que de développer ce qui méritait de l'être, Casgrain préfère raconter divers événements sans valeur. En effet, le lecteur aurait aimé connaître davantage la carrière du peintre Falardeau, celle du photographe Livernois, celle de l'antiquaire Faribault ou celle du politicien Marc-Pascal de Sales Laterrière, mais le biographe se limite à des généralités.

Quant aux biographies d'écrivains, elles retiennent davantage l'attention car Casgrain étudie la vie et les oeuvres d'auteurs qui occupent une place importante dans notre littérature en plus de jeter un regard sur la carrière de l'historien Francis Parkman. Mais encore là, Casgrain manque de discernement; ses textes contiennent de nombreuses digressions. En effet, comme il aime se mettre en évidence, ses études sur les écrivains sont une occasion de raconter ses relations d'amitié ou de parenté avec eux. Parmi ces textes, celui consacré à l'historien François-Xavier Garneau demeure le mieux réussi. L'étude sur Francis Parkman laisse paraître le parti pris de Casgrain tandis que les biographies d'Aubert de Gaspé, de Crémazie et de Gérin-Lajoie ne constituent pas de véritables essais puisqu'elles se composent davantage d'articles de journaux, de lettres et d'extraits d'oeuvres. Ainsi, ces trois derniers ouvrages n'ont pas la note personnelle des biographies portant sur Garneau et sur Parkman. De valeur inégale, ces cinq études se veulent un témoignage sur les écrivains qui ont contribué à mieux faire connaître le Canada par leurs oeuvres. Mais ce sont les

documents inédits qu'elles révèlent au public qui constituent leur véritable intérêt.

Si les Biographies canadiennes de Casgrain rendent hommage à des contemporains, le recueil de poésies qu'il publie en 1869 célèbre davantage son enfance, sa famille en plus d'évoquer des souvenirs historiques.

Durant ses années d'études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Casgrain s'était passionné pour les poètes français dont il avait appris de nombreux vers par coeur⁴⁰⁵. Lorsqu'il est obligé, au cours des années 1867, 1868 et 1869, de se retirer dans son village natal pour guérir une ophtalmie qui l'affecte depuis quelque temps, il occupe ses loisirs à réciter des vers et même à composer des poésies:

Ces vers me revinrent à l'esprit et je charmai bien des heures de réclusion en les récitant. Ceci me mit en verve et je composai un bon nombre de poésies détachées dont j'ai fait plus tard un choix que j'ai publié en un petit volume dédié à mon ami Gérin-Lajoie⁴⁰⁶.

Dans la préface du recueil de poésies intitulé Les Miettes.

Distractions poétiques, Casgrain écrit:

C'est à vous que je dédie ces vers qui n'ont d'autre mérite que d'avoir charmé quelques heures de longues années de maladie; à vous dont la touchante sympathie m'a fait tant de bien à l'âme durant cette cruelle épreuve. Aussi s'adressent-ils moins au poète charmant, à l'esprit délicat, qu'à l'âme sensible, à l'ami de coeur qui vivra éternellement dans le souvenir de l'auteur⁴⁰⁷.

405 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. IV, ch. 31, p. 4.

406 Ibid.

407 Id., Les Miettes. Distractions poétiques, Québec, Delisle, 1869, p. 5.

Huit poèmes⁴⁰⁸ de formes variées composent l'ouvrage qui est suivi du récit Un pèlerinage au Cayla. Ces poésies traduisent surtout des moments de l'histoire du pays et des souvenirs intimes de l'abbé. Dans La Première messe en Canada, le poète décrit l'événement historique et religieux qui eut lieu à l'Ile-aux-Coudres lorsque Jacques Cartier s'y arrêta pour planter une croix et le drapeau de la France. Les chansons Le Canotier et Le Coureur des bois présentent dans un langage imagé "deux créations bien typiques du terroir laurentien"⁴⁰⁹. L'abbé loue la dextérité du canotier qui n'a pas son pareil pour conduire son canot d'écorce. Comme celui-ci, le coureur de bois mène "une existence étrange et aventureuse"⁴¹⁰, semblable à celle de l'Indien. Ici, Casgrain fait preuve de hardiesse en célébrant non des sédentaires, mais des nomades pour qui "les villages sont des tombeaux"⁴¹¹. En effet, ces hommes intrépides ont abandonné la culture des champs pour mener une vie vagabonde où ils triomphent des dangers grâce à leur force et à leur savoir-faire.

408 Tous ces poèmes datent de 1869: La Première messe en Canada (5 août); Le Canotier (1er juin); Le Manoir (1er juin); Les Ages (5 août); A M. Louis-Honoré Fréchette (12 nov.); Le Portrait de mon père (19 févr.); Le Coureur des bois (9 déc.); A ma soeur (25 févr.).

409 Jules-S. Lesage, Notes biographiques. Propos littéraires, Montréal, Garand, 1931, p. 47. Pour Octave Crémazie, "ces deux pièces sont des bijoux", voir Crémazie, Oeuvres complètes, p. 71.

410 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 36.

411 Ibid., p. 15.

En plus de peindre les héros, l'auteur traite de sujets intimes relatifs à la vie familiale. Le Manoir est une évocation de l'enfance du poète qui revit des souvenirs heureux auprès de sa mère et de sa soeur Rosalie. Le poète garde également un excellent souvenir de son père qui est mort alors qu'il n'avait que dix-sept ans. Dans Le Portrait de mon père, il lui rend hommage tout en redisant l'admiration qu'il lui porte. Le portrait de son père, suspendu au salon de la maison familiale lui est une source d'inspiration; tandis que dans A ma soeur, il cherche à savoir si les projets d'avenir d'une de ses soeurs sont empreints d'espoir ou de crainte, puis il tente de la rassurer en des termes flatteurs. Qu'elle soit grande dame, jeune épouse ou religieuse, écrit-il, elle réussira sa vie.

Quant aux poèmes Les Ages et A M. Louis-Honoré Fréchette, leur inspiration est différente. A partir d'une citation du roman The Castle of Ehrenstein de G.R. James, mise en épigraphe au début du poème Les Ages, Casgrain développe en cinq périodes inégales divers moments de l'existence de l'homme, alors que dans A M. Louis-Honoré Fréchette, il évoque le poète exilé à Chicago. Bien que celui-ci ait quitté la patrie "dans une heure d'ennui, de découragement"⁴¹², l'abbé lui reproche d'avoir délaissé la terre des aïeux pour chercher le bonheur ailleurs.

A ces huit poèmes qui forment la première partie du recueil Les Miettes. Distractions poétiques s'ajoute un récit en prose intitulé Un pèlerinage au Cayla. Sous forme de deux

412 Ibid., p. 27.

lettres adressées à l'abbé Pierre Lagacé, vicaire comme lui à Notre-Dame de Québec, Casgrain relate son voyage au pays d'Eugénie de Guérin en 1867. Dans la première, datée du 1^{er} août 1867, il décrit son arrivée au Cayla, le château des Guérin et l'accueil cordial de cette famille. La seconde, du 9 août 1867, raconte la visite de l'abbé à l'église d'Andillac, où il a chanté la messe, et au cimetière où il s'est recueilli sur la tombe des écrivains Maurice et Eugénie de Guérin. A travers ce récit enrichi de longues citations du Journal d'Eugénie de Guérin, l'abbé Casgrain s'adonne à des effusions lyriques et à des descriptions imagées. D'ailleurs, le décor pittoresque des lieux se prête favorablement "aux échanges de souvenir et aux éclosions poétiques"⁴¹³.

Publié à cinquante exemplaires, le recueil de poésies de Casgrain passa presque inaperçu. Seul, croyons-nous, Jean Piquefort y fait allusion dans ses Portraits et pastels littéraires:

M. l'abbé est poète, écrit Piquefort. Mais il l'est plus en prose qu'en vers, et Les Miettes sont le moins poétique de ses ouvrages. La versification le gêne et tue chez lui la poésie, qui dans sa prose, coule à pleins bords⁴¹⁴.

Certes, Casgrain "manie mieux la prose que les vers"⁴¹⁵ car il n'est pas contraint par des règles précises et peut donner libre cours à son imagination fertile. Cependant, Piquefort reconnaît

⁴¹³ Jules-S. Lesage, op.cit., p. 51.

⁴¹⁴ Jean Piquefort, Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, p. 273.

⁴¹⁵ Ibid., p. 275.

que certains poèmes comme Le Manoir, Le Portrait de mon père de même que la chanson Le Canotier qu'il juge supérieure à celle qui s'intitule Le Coureur des bois, plaisent davantage. Et même s'il admet que le recueil de l'abbé contient de beaux vers, le critique ne rate pas l'occasion de ridiculiser le nouveau poète. Il semble qu'après la publication du recueil Les Miettes. Distractions poétiques, "il circula dans le public un couplet de chanson dont voici le refrain:

Il n'a fait plus que des miettes,
Maluron Malurette

Il n'a fait plus que des miettes,
Maluron Maluré⁴¹⁶".

Malgré cette épigramme, Casgrain publiera d'autres poésies.

Dans le troisième tome de ses Oeuvres complètes édité en 1875, il retranche le poème A M. Louis-Honoré Fréchette et en ajoute cinq nouveaux: Le Prisonnier de Chillon (2 déc. 1871), Le Lutin (janv. 1872), Airvault (juin 1873), L'Enfant disparu (20 juin 1873) et Les Jumeaux (25 juin 1873).

Le Prisonnier de Chillon est une traduction en vers du texte de Byron⁴¹⁷. En dédiant ce poème à son ami Alfred Garneau, Casgrain veut rendre hommage à François-Xavier Garneau qui révèle "quelque chose de la grande âme de Bonnivard⁴¹⁸", le prisonnier de Chillon:

416 Ibid.

417 Henri-Raymond Casgrain, Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3, p. 63, col. 2.

418 Ibid.

Martyr, comme Bonnivard, de l'idée nationale; historien comme lui, et comme lui prisonnier, mais prisonnier volontaire, il a consumé sa vie dans la solitude et les livres pour arracher à la destruction les lambeaux épars de notre histoire. Il a éprouvé, pour notre avenir national, les angoisses que Bonnivard, dans sa captivité, ressentait pour sa race expirante. Tous deux ont usé leur existence pour une grande cause⁴¹⁹.

Les quatre autres poèmes retiennent peu l'attention si ce n'est la poésie Airvault. Dédié à son neveu, Joseph Cassegrain, ce texte raconte le voyage que l'abbé a fait en 1867 dans le petit bourg où sont nés ses ancêtres. Par contre, il décrit le monde de l'enfance dans les poèmes Le Lutin, L'Enfant disparu et Les Jumeaux. Des douze poèmes de la première édition des Oeuvres complètes, Casgrain n'en retiendra que neuf⁴²⁰ dans les éditions subséquentes (1884 et 1896) puisqu'il retranche les textes A ma soeur, L'Enfant disparu et Les Jumeaux. Aux premières critiques de Jean Piquefort, s'ajouteront plus tard celles de

419 Ibid.

420 De ces neuf poèmes, six apparaissaient dans le recueil Les Miettes. Distractions poétiques en 1869; ce sont: La Première messe en (au) Canada, Le Canotier, Le Manoir, Les Ages, Le Portrait de mon père, Le Coureur des bois; les trois autres poésies sont: Airvault, Le Lutin et Le Prisonnier de Chillon. En comparant la deuxième (1884) et la troisième (1896) éditions des Oeuvres complètes avec la première (1875), on remarque que l'abbé a apporté des corrections aux dates de certains poèmes; ainsi, La Première messe en Canada porte maintenant la date du 5 mai 1869 au lieu du 5 août 1869, Airvault juin 1869 au lieu de juin 1873, Le Portrait de mon père 19 sept. 1869 au lieu du 19 févr. 1869, enfin Le Lutin janv. 1871 au lieu de janv. 1872. D'autres poèmes de Casgrain n'ont pas été publiés dans ses Oeuvres complètes (voir appendice 5).

Camille Roy⁴²¹, de Jules-S. Lesage⁴²², et de Laurence A. Bisson⁴²³ qui analysé les éléments romantiques de la poésie de l'abbé.

Chez Casgrain, l'alexandrin domine, excepté dans les chansons Le Canotier et Le Coureur des bois où il emploie l'octosyllabe. Sans être un grand versificateur, quelques textes attirent l'attention par leur facture, soit les deux chansons et Le Portrait de mon père alors que, sur le plan formel, le poème Le Manoir présente une certaine originalité puisque l'auteur fait alterner quatre alexandrins avec autant de vers de quatre syllabes.

Bref, les poésies de Casgrain ne représentent qu'une mince partie de son oeuvre littéraire. La nature canadienne, l'enfance, la famille, le rêve, la mort, la religion et la vie aventureuse d'hommes intrépides sont autant de thèmes qui reviennent sous la plume du poète. Toutefois, obligé de suivre des règles précises, l'abbé ne réussit pas à soutenir le souffle poétique qui l'anime.. Certes, Casgrain est meilleur prosateur que poète.

Dans ses oeuvres, l'abbé décrit souvent son enfance, sa famille et les gens de la campagne. En 1873, il publie un récit

421 Camille Roy, L'abbé Casgrain, dans La Nouvelle-France, t. 3, no 11, nov. 1904, p. 511-516.

422 Jules-S. Lesage, op.cit., p. 45-52.

423 Laurence A. Bisson, L'abbé H.-R. Casgrain (1831-1904), dans Le romantisme littéraire au Canada français, Paris, Droz, 1932, p. 141-163; sur la poésie de Casgrain, p. 155-162.

intitulé La pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle⁴²⁴. Ce texte fait connaître un commerce qui a été très prospère dans sa paroisse natale. Selon Paul-Henri Hudon,

la pêche à marsouins avait fait vivre 8 générations environ de "Rivière-Ouellois". Elle avait existé quelque 230 ans. Il n'en reste aujourd'hui qu'un souvenir "folklorique" dans l'esprit des plus âgés de la paroisse⁴²⁵.

Cette industrie devint tellement active en 1870 que les pêcheurs décidèrent de se grouper en compagnie⁴²⁶.

Quoique l'auteur traite du sujet d'une façon assez succincte, il faut admettre que son fascicule sut capter l'intérêt en raison de son actualité. Après avoir présenté un bref historique de la pêche aux marsouins à partir de 1705, l'auteur explique comment les pêcheurs s'y prennent pour installer les perches servant à la capture du marsouin. Ensuite, il renseigne le lecteur sur les différents aspects de la chasse ainsi que sur le travail des pêcheurs qui, armés de harpons et d'espons, tuent les marsouins prisonniers dans "la pêche". Enfin, on apprend comment se fait l'opération du dépeçage qui permet de recueillir les huiles et de conserver la peau du marsouin qui est reconnue pour l'excellence de son cuir. Si cette industrie

424 Henri-Raymond Casgrain, La pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle, L'Opinion publique, 1873, 16 p. Cette étude a d'abord paru dans le journal L'Opinion publique en juillet 1873. Pour notre commentaire, nous utilisons le texte publié en appendice à la monographie Une paroisse canadienne au XVII^e siècle, Québec, Léger Brousseau, 1880, p. 189-213.

425 Paul-Henri Hudon, Rivière-Ouelle, 1672-1972, Montréal, Ateliers des Sourds, 1972, p. 431.

426 Henri-Raymond Casgrain, op.cit., p. 194.

florissante rapporte beaucoup aux associés, ceux-ci n'oublient pas les pauvres de la paroisse qui viennent "quérir leur part de la pêche"⁴²⁷. A ce propos, Casgrain écrit:

Les associés sont convaincus que le succès de leurs travaux dépend des largesses qu'ils font à Dieu; et leur générosité mérite réellement ses bénédictions⁴²⁸.

Ecrit avec simplicité, cet essai contient des renseignements précis et détaillés qui donnent une juste idée de la vie de ce mammifère et des produits qu'on en retire⁴²⁹. Son intérêt est toutefois ethnographique. En notant ces faits, l'auteur songe sans doute à faire connaître cette industrie canadienne qui, quoique prospère, n'était pas moins menacée.

Si l'opuscule La pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle présente un autre tableau des moeurs canadiennes, le récit intitulé Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres⁴³⁰ nous renseigne sur la vie des insulaires.

C'est à la suite d'une visite à l'Ile-aux-Coudres, à l'automne de 1875, que Casgrain publie son texte. Pour l'auteur, ce court séjour dans l'île revêt un caractère spécial qu'il précise au début de l'ouvrage:

427 Ibid., p. 211.

428 Ibid.

429 Une étude plus complète a été publiée en 1944 par Vadim Vladykov sous le titre Chasse et biologie du marsouin blanc, département des Pêcheries, Québec.

430 Henri-Raymond Casgrain, Opuscules, Québec, A. Côté, 1876; dans la première partie de l'ouvrage, l'auteur reproduit la légende Les Pionniers canadiens (p. 5-67) qui est suivie du récit Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres (p. 69-199). Nous référons à cette édition car, dans la nouvelle version intitulée Une excursion à l'Ile-aux-Coudres (1885), le texte a subi de légères modifications, deux extraits du chapitre V ayant même été supprimés.

Une excursion à l'île-aux-Coudres n'est pas toujours une simple promenade, un voyage ordinaire; il s'y mêle une pensée religieuse, l'idée d'un pèlerinage⁴³¹.

Il a choisi d'effectuer son voyage le 7 septembre 1875⁴³² parce que cette date marque le trois cent quarantième anniversaire de la première messe célébrée en ces lieux. "La majesté de la nature, la fraîcheur des vieux souvenirs, les traditions légendaires, les anecdotes historiques⁴³³" sont autant de sujets décrits par l'auteur. En effet, Casgrain rattache à son récit divers événements qui ont eu lieu dans l'île comme par exemple le séjour de Jacques Cartier, la célébration de la première messe, l'évacuation des habitants qui, en 1759, durent se replier "avec leurs familles, sur la Baie Saint-Paul, avant l'arrivée de la flotte anglaise⁴³⁴", la capture du petit-fils de l'amiral anglais Durell. Tous ces faits sont présentés avec minutie car, faisant partie de l'histoire de l'île, ils sont susceptibles de mieux faire connaître ce coin de pays.

Il en est de même des légendes et des anecdotes relatives aux insulaires. D'ailleurs, lors de sa visite dans l'île, Casgrain eut l'occasion d'apprécier l'hospitalité et l'amitié des gens.

431 Ibid., p. 70.

432 Ibid., p. 141.

433 Ibid., p. 71.

434 Ibid., p. 90.

Quelles braves gens que tous ces habitants de l'Ile-aux-Coudres! Ils ont le coeur sur la main. Entrez dans n'importe quelle maison, vous serez chez vous. Votre place est toujours prête au foyer domestique; votre couvert toujours mis à table, et un bon lit vous attend dans la meilleure chambre⁴³⁵.

L'abbé compare même la vie familiale et religieuse des insulaires à celle des anciens patriarches:

Ouvrez la Bible dans un de ces passages où elle raconte la vie des anciens patriarches: vous y trouverez une peinture fidèle des moeurs simples, de la foi vive, des habitants paisibles, du bonheur domestique, de ces bonnes gens de l'Ile-aux-Coudres⁴³⁶.

La vie champêtre qui se confond avec la nature émerveille également le voyageur qui est toujours prêt à peindre des tableaux idylliques:

L'oeil se repose avec délice sur cette campagne caressée par le soleil, rafraîchie par la mer, embaumée par la végétation. La brise humide et sonore qui monte de la grève [sic], chante dans les buissons et sur les prés, avec les chaudes haleines qui glissent du haut des collines, avec les oiseaux qui voltigent par essaims, dans les airs, avec les moissonneurs qui se renvoient dans les champs les couplets de la Claire Fontaine. Les familles des environs, occupées aux travaux des récoltes, sont dispersées çà et là et répandent sur tout le paysage l'animation et la gaîté⁴³⁷.

Bref, la couleur locale est la qualité dominante de cet ouvrage. Voilà pourquoi l'auteur raconte des anecdotes et des légendes qu'il veut tirer de l'oubli.

Toujours préoccupé de savoir ce que l'on pense de ses oeuvres, Casgrain s'informe auprès de son ami Joseph Marmette de "ce qu'on en dit pour et contre"⁴³⁸. Marmette lui répond:

435 Ibid., p. 82.

436 Ibid., p. 115.

437 Ibid., p. 175-176.

438 Id., Lettre à Joseph Marmette, 20 févr. 1876, AUL, Fonds Marmette, 209-1/25/7/98.

Il y a divergence d'opinion sur votre Pèlerinage. Les uns veulent trouver cela moins fort que vos autres écrits - ceux-là qui s'attendaient sans doute à vous voir encore déployer ce style étincelant et imagé auquel vous avez habitué vos gourmets littéraires ont été surpris de la simplicité ou pour mieux dire de la sobriété de votre dernière production. Selon quelques autres, et je suis de leur avis, vous avez adopté le vrai genre de style qui convenait aux moeurs primitives et patriarcales [sic] que vous aviez à décrire. C'est un sujet canadien rendu à la bonne manière canadienne. Cela sent le terroir de vingt lieues, et je vous en félicite sincèrement⁴³⁹.

Cette appréciation de Marmette devait réjouir Casgrain.

Plus tard, l'abbé relatera d'autres souvenirs personnels dans trois ouvrages: Mémoires de famille, les Souvenances canadiennes et La Vie de famille.

A la demande de son fils Henri-Raymond, madame Charles-Eusèbe Casgrain avait fait paraître en 1869 une biographie de son mari⁴⁴⁰ afin de perpétuer dans la famille le souvenir de ses vertus et de ses exemples. En rééditant les Mémoires de famille, au cours de 1891, l'abbé Casgrain les complète par la biographie de sa mère⁴⁴¹ qui, précise-t-il à ses frères et soeurs,

nous offre des exemples non moins édifiants, et dont Dieu prolonge si admirablement l'heureuse vieillesse, afin de mieux nous faire apprécier ses vertus, et en même temps de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent ensemble⁴⁴².

439 Joseph Marmette, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 25 févr. 1876, ASQ, Fonds Casgrain, vol. VII, no 87.

440 Madame Charles-Eusèbe Casgrain, Mémoires de famille C.-E. Casgrain, Rivière-Ouelle, Manoir D'Airvault, 1869, 254 p.

441 Id., Mémoires de famille. L'honorable C.-E. Casgrain, Rivière-Ouelle, Manoir D'Airvault, 1891, 275 p. La seconde partie de cet ouvrage, Madame C.-E. Casgrain, née Eliza-Anne Baby, est l'oeuvre de Henri-Raymond Casgrain.

442 Ibid., p. 145.

La famille Casgrain ne pouvait qu'acquiescer à cette nouvelle initiative de l'auteur des Légendes canadiennes.

Autant l'adulation dominait la biographie écrite sur le père, autant elle prévaut dans celle que l'abbé consacre à sa mère. Les vingt premières années de madame Casgrain à la Rivière-Ouelle se sont écoulées "entre ses devoirs d'épouse et l'éducation de sa nombreuse famille"⁴⁴³. Mais comme plusieurs faits marquants de la vie de celle-ci avaient déjà été racontés dans les Mémoires de famille, Casgrain insiste plutôt sur les années qui ont suivi la mort de son père; ce deuil, écrit-il, fut pour sa mère "une crise suprême ménagée par la Providence en vue du salut et de la sanctification"⁴⁴⁴. Cependant, madame Casgrain accepta cette épreuve avec piété et courage tout en poursuivant l'éducation chrétienne de ses enfants. Lorsque sa famille fut élevée, elle se retira chez les Dames de la Charité, à Québec, où elle occupa ses journées d'abord par des exercices de piété, puis par "la lecture et /d/es entretiens avec ses enfants, ses petits-enfants et quelques amis qui v/enaient/ la visiter"⁴⁴⁵.

A la fin de la biographie, l'auteur reproduit les recommandations que sa mère a ajoutées à son testament; celle-ci

443 Ibid., p. 204.

444 Ibid., p. 220.

445 Ibid., p. 232.

exhorte ses enfants à vivre dans la paix, l'union et la cordialité⁴⁴⁶ mais aussi en bons chrétiens:

Voulez-vous vivre éternellement dans le ciel et passer des jours heureux sur la terre, vivez dans la crainte de Dieu, observez ses commandements et ceux de la sainte Eglise, et il vous bénira. C'est là le voeu le plus ardent de votre mère dévouée⁴⁴⁷.

En somme, Casgrain a voulu montrer comment toute la vie de sa mère fut marquée par son esprit chrétien.

Après avoir écrit la biographie de sa mère, il entreprend la rédaction de ses mémoires intimes⁴⁴⁸ dans lesquels il consigne divers épisodes de sa vie. Ainsi, les Souvenances canadiennes deviennent un instrument précieux pour le biographe qui y puise des renseignements utiles sur la vie de l'abbé et sur celle des hommes qu'il a connus. Certes, l'auteur ne dit pas tout dans ses mémoires; il met de côté certains événements qui compromettent son intégrité pour souligner ceux qui illustrent sa réputation d'écrivain.

Bien que plusieurs passages des Souvenances canadiennes nous soient connus grâce aux historiens et aux écrivains ayant étudié la vie littéraire dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'oeuvre demeure inédite. Comme l'abbé s'exprimait librement dans cet ouvrage, il a défendu "absolument que ces Mémoires soient

446 Ibid., p. 238-239.

447 Ibid., p. 241.

448 Henri-Raymond Casgrain, Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I, 218 p.; t. II, 223 p.; t. III, 214 p.; t. IV, 215 p.; t. V, 245 p.

publiés, en aucun temps et sous aucun prétexte⁴⁴⁹". Pourquoi ces réserves? Il s'explique en ces termes:

Je n'agis pas ainsi par pur caprice; mais par un motif sérieux. Il est important que certains faits qui ne peuvent sans inconvénient être rendus publics, soient consignés pour l'information des esprits éclairés, particulièrement de ceux qui s'occupent d'histoire. Ils pourront par ce moyen éviter certains écueils auxquels ils seraient exposés, s'ils n'étaient mis en garde. C'est la justification de ces Mémoires ou Souvenances canadiennes⁴⁵⁰.

449 Ibid., t. I, Avertissement daté du 24 sept. 1899. Faut-il prendre au sérieux cette recommandation de l'abbé Casgrain? Souvenons-nous de l'initiative qu'il a lui-même prise à propos des Mémoires qu'Antoine Gérin-Lajoie a écrits pour son utilité et pour l'instruction de ses enfants. L'abbé oublie facilement le caractère privé du journal intime de Gérin-Lajoie dont il se sert pour rédiger la biographie du romancier. Il se justifie ainsi: "Cette injonction semblait péremptoire; mais des conseils et des considérations d'un ordre plus élevé nous ont décidé à rompre le sceau qui en défendait l'accès. Elles renferment, en effet des renseignements trop utiles, et de trop sages leçons pour que nous soyons justifiable d'en priver un public qui saura les apprécier", A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires, p. 435.

450 Ibid.

Et pour respecter les volontés de l'abbé, le Séminaire de Québec a même stipulé en 1973 des recommandations précises⁴⁵¹ quant à l'utilisation des Souvenances canadiennes. Pourtant, il y a lieu de s'interroger sur les restrictions du Séminaire de Québec qui semblent plus sévères que celles de Casgrain!

En somme, les Souvenances canadiennes ne contiennent rien de compromettant pour l'abbé ni pour les gens dont il parle. D'ailleurs n'a-t-il pas entrepris des démarches pour publier ses Mémoires? Il est donc étonnant de constater que Casgrain fasse précéder ses Souvenances canadiennes d'un tel avertissement alors qu'il ne respecte même pas les volontés d'Antoine Gérin-Lajoie qui avait écrit ses Mémoires "pour son

451 Extraits des minutes du conseil du Séminaire de Québec. A la réunion en la Salle du conseil, le lundi 19 février 1973, à 9h30 sous la présidence de Mgr Louis-Albert Vachon, supérieur général.

Il est résolu:

que pour respecter les volontés de l'auteur, l'Archiviste du Séminaire n'autorise la consultation du manuscrit Souvenances canadiennes, de l'abbé Casgrain, qu'aux conditions suivantes:

- A) que le consultant obtienne la permission du Supérieur général et de l'Archiviste du Séminaire,
- B) que la consultation soit faite sur place et que le consultant ne puisse transporter à l'extérieur le manuscrit, en tout ou en partie,
- C) que le consultant ne prenne aucune copie du manuscrit, par photocopie ou de quelque autre façon,
- D) que le consultant ne puisse en citer certains passages qu'après avoir obtenu la permission de l'Archiviste qui fera lui-même la vérification du contenu et de l'étendue de la citation.

Le Secrétaire du Conseil,
Louis-Joseph Lépine, ptre

Ce texte a été inséré en première page des Souvenances canadiennes, t. I, ASQ, Fonds Casgrain.

utilité et pour l'instruction de ses enfants". A ce propos, Gérin-Lajoie notait: "Elles (les confidences) sont si intimes que si je n'ai pas le bonheur de laisser de postérité, elles devront disparaître avec moi⁴⁵²". Ignorant ces recommandations, l'abbé publia de larges extraits de l'ouvrage du romancier.

Ecrites entre 1899 et 1902, les Souvenances canadiennes, comme les oeuvres précédentes, présentent plusieurs aspects de la vie canadienne. Casgrain indique d'ailleurs au début de son texte dans quel but il rédige ses Mémoires:

Je veux garder à ces souvenirs leur titre de Canadiennes [sic], m'appliquant pour cela à décrire au courant de la plume, sans ordre et sans recherche de style, ce qui me paraîtra vraiment caractéristique dans nos moeurs, nos coutumes, nos traditions, nos légendes, etc. C'est là le côté de notre littérature qui est peut-être le moins étudié et qui pourtant est le plus original aux yeux des autres peuples, qui fait que nous sommes non pas français ni anglais, mais bien canadiens, c'est-à-dire une race ayant son cachet, sa physionomie propre et particulière⁴⁵³.

Un résumé des cinq tomes des Souvenances canadiennes permettra de déterminer ce qui fait l'intérêt de l'ouvrage.

Le premier tome évoque l'enfance et les souvenirs de jeunesse de Casgrain. En décrivant certains épisodes de la vie à la Rivière-Ouelle, l'auteur rappelle des coutumes familiales telles que les soirées de lecture, la célébration des fêtes religieuses, les traditions de la messe de minuit, de la bénédiction paternelle et des cadeaux du jour de l'an. Si l'abbé

452 Henri-Raymond Casgrain, A. Gérin-Lajoie d'après ses Mémoires, p. 435.

453 Id., Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I, ch. 1, p. 7. On retrouve dans ce texte des idées déjà formulées par l'abbé dans son essai sur le mouvement littéraire de Québec.

nous renseigne sur ses jeux d'enfant, il livre également ses impressions sur certains souvenirs; par exemple le passage des troupes anglaises à la Rivière-Ouelle en 1837, le meurtre d'Achille Taché survenu à Kamouraska en 1839 ainsi que la pêche aux marsouins sur laquelle il a déjà publié une étude en 1873.

Le deuxième tome des Mémoires, qui couvre une quinzaine d'années, relate la vie d'étudiant et les premières années d'enseignement au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Dans ces pages où il rend hommage au fondateur du collège, l'abbé François Painchaud, de même qu'au personnel enseignant de l'institution, Casgrain accorde une place spéciale à l'abbé Pierre-Henri Bouchy qui a exercé une influence salutaire sur lui. Evoquant rapidement ses études théologiques et son ordination sacerdotale, l'auteur préfère plutôt consacrer quatre chapitres à la narration de son premier voyage en Europe en février 1858.

Les années de vicariat à Beauport et à Notre-Dame de Québec, la vie littéraire à Québec autour des années 1860, le second voyage de l'abbé en Europe, au cours de 1867, voilà autant de sujets qui font l'objet du troisième tome des Souvenances canadiennes. Cette fois, Casgrain parle beaucoup plus de lui-même que des moeurs du peuple. En effet, non seulement évoque-t-il les Légendes canadiennes, mais encore reproduit-il les appréciations des critiques français et canadiens susceptibles de montrer l'accueil enthousiaste accordé à sa première oeuvre littéraire. Quelques chapitres lui suffisent à décrire le mouvement intellectuel de Québec qui donna naissance aux Soirées canadiennes et au Foyer canadien. Si l'abbé critique brièvement quelques-uns des ouvrages publiés par les Soirées canadiennes,

il souligne surtout la fondation des Soirées canadiennes et du Foyer canadien, revues auxquelles il a collaboré. En rappelant cette période, Casgrain blâme le caractère impossible de Taché avec qui il ne s'entend pas très bien; mais il insiste davantage sur son rôle dans la découverte de l'auteur des Anciens Canadiens. Pourtant, ce tome ressemble beaucoup plus à un récit de voyage puisque l'abbé y relate longuement les diverses péripéties de son séjour en France: ses rencontres avec des amis ou avec des membres du clergé, sa visite des églises et des châteaux, enfin ses recherches historiques.

Dans le quatrième tome des Souvenances canadiennes, qui décrit les années allant de 1867 à 1881, Casgrain évoque d'abord ses années de convalescence à la Rivière-Ouelle où, pour occuper ses loisirs, il rédige des poèmes dédiés à son ami Antoine Gérin-Lajoie. Il tient également à démontrer que ses ouvrages Le Pèlerinage de la bonne Sainte-Anne et Les Silhouettes littéraires connurent du succès auprès du public. D'autres pages font état de sa correspondance et de ses rencontres avec les historiens, Francis Parkman de Boston, John Gilmary Shea de New York et Charles Gayarré de la Louisiane. Mais tous ces épisodes représentent bien peu à côté des récits de voyages qui occupent la majeure partie des Mémoires. En effet deux chapitres décrivent le troisième voyage en France, en 1873-1874, tandis que deux autres retracent ses séjours en Louisiane au cours des hivers 1880 et 1881. Bien que les années couvrant la période allant de 1874 à 1880 ne soient pas les moins intéressantes dans la carrière littéraire de l'abbé, elles ne font l'objet d'aucunes réminiscences. Casgrain préfère sans doute taire tous les avantages financiers

qu'il a réalisés avec le département de l'Instruction publique pendant ces années; de plus il ne tient pas à rappeler ses "dons" aux institutions religieuses.

Alors qu'il a presque raconté plus de cinquante ans de sa vie dans les quatre premiers tomes de ses Souvenances canadiennes, Casgrain hésite à poursuivre sa narration:

Je me demande, écrit-il, si je ne ferais pas aussi bien de les clore ici. Il me faudrait y ajouter fort peu de pages pour qu'ils atteignent cinquante ans de ma vie. C'est la période contenant ce que je tenais le plus à préserver de l'oubli à cause de son éloignement et d'une foule de choses disparues qui lui donnaient du caractère, un cachet particulier, ce que j'appellerais un grain de beauté qui ne reparaitra plus⁴⁵⁴.

Lorsqu'il jette un regard sur les années qui ont suivi son troisième voyage en Europe, il lui semble qu'elles

n'ont pas la même originalité, elle [sic] se ressemble [sic] toutes plus ou moins. Hommes et choses paraissent coulés dans le même moule, empreints de la même vulgarité. Il n'y a pas de changements sensibles dans les moeurs, les usages, les habitudes. La démocratie qui tourne aujourd'hui au socialisme, a jeté partout le manteau de son uniforme laideur⁴⁵⁵.

Malgré tout, l'abbé ne dépose pas encore la plume. Le dernier tome des Mémoires résumera les trente dernières années de sa vie.

Celui-ci est presque entièrement consacré à des récits: les deux voyages de Casgrain en Floride, l'un en 1882 avec Joseph Marmette, l'autre en 1885 qui le conduit jusqu'à Cuba, sa visite à Rome en 1886, son pèlerinage en Terre sainte en 1892

454 Ibid., t. IV, ch. 37, p. 134.

455 Ibid.

ainsi que ses dernières traversées en Europe. Si l'abbé aime se raconter, il évite ici de parler de son procès avec Joseph-Charles Taché en 1886. Il a jugé préférable de taire son comportement dans cette affaire bien que le verdict du procès lui fût favorable.

En 1903, Casgrain affirmait dans une lettre à madame Blanc Bentzon:

Mes Mémoires ont une senteur de terroir bien caractérisée. Nos moeurs, nos coutumes, nos légendes, nos défauts comme nos qualités, y sont passés en revue et soigneusement décrits (...) ⁴⁵⁶.

Si c'était là le propos initial des Souvenances canadiennes, il faut admettre que l'auteur n'atteint son but que partiellement puisque les Mémoires décrivent davantage les nombreux voyages de l'abbé; seuls les deux premiers tomes étudient plus spécialement les moeurs et les légendes canadiennes. En somme, Casgrain a écrit ses mémoires pour illustrer les grandes étapes de sa vie et aussi se mettre en évidence chaque fois qu'il en a l'occasion. Ainsi, il a continué à parfaire sa renommée en parlant de lui-même. Bien qu'il avoue dans une lettre à Mgr J.-C.-K. Laflamme que les Mémoires "n'ont qu'un intérêt tout à fait local et ne peuvent être goûtés que par les esprits d'élite" ⁴⁵⁷, il n'en demeure pas moins qu'il songe à les publier. Même s'il tente de justifier le caractère privé de ses Mémoires, quelques lettres

⁴⁵⁶ Id., Lettre à madame Th. Blanc Bentzon, 14 janv. 1903, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVIII, no 95, (brouillon).

⁴⁵⁷ Id., Lettre à Mgr Laflamme, 19 févr. 1903, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXIX, no 8, (brouillon).

retrouvées dans le fonds Casgrain nous apprennent qu'il a fait des démarches pour publier les Souvenances canadiennes non seulement au Canada mais aussi en Europe.

En effet, Casgrain avait contacté Emmanuel Vitte de Lyon afin de s'enquérir du coût d'impression. Dans sa réponse à l'abbé, Vitte précise que le coût s'élèverait à 2,500 francs⁴⁵⁸. Ce projet n'eut pas de suite et nous n'en connaissons pas la raison. Peu de temps après, Casgrain entreprend des pourparlers auprès des éditeurs Dussault et Proulx de Québec. Ces derniers lui proposent de publier 100 exemplaires des Souvenances canadiennes pour la somme de \$500⁴⁵⁹; l'abbé accepte cette offre et consent même à payer les frais de correction ainsi que les quatre gravures contenues dans le manuscrit⁴⁶⁰. Dans une lettre aux éditeurs, il écrit:

La somme totale que j'aurai à payée [sic] \$575 (cinq-cent soixante-quinze piastres) pour la seule satisfaction de posséder cent exemplaires imprimés de mes Mémoires est tellement considérable que j'abandonne toute idée de publication s'il m'en coûte un seul sou de plus⁴⁶¹.

S'il faut en croire Casgrain, les deux partis en seraient venus à une entente puisqu'il est prêt à remettre le manuscrit aux

458 Emmanuel Vitte, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 11 sept. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVIII, no 61.

459 Dussault et Proulx, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 5 déc. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XVIII, no 98.

460 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à MM. Dussault et Proulx, 8 déc. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVIII, no 100 (copie).

461 Ibid.

éditeurs Dussault et Proulx afin que l'impression commence à la mi-janvier⁴⁶². Il pose cependant quelques conditions préalables:

(...) Je me réserve le droit de n'imprimer d'abord que la première partie de Mes Mémoires, comprenant les vingt deux [sio] premiers chapitres⁴⁶³, quitte à reprendre la suite plus tard. Vous comprenez que je souhaite plus que vous d'imprimer le tout sans interruption⁴⁶⁴.

L'abbé exige en outre que Dussault et Proulx s'engagent à ne pas imprimer plus de cent exemplaires, à détruire les épreuves et les mises en page provenant de la correction⁴⁶⁵. Nous ne savons pas quelle fut la réponse des éditeurs à ces exigences de Casgrain mais, chose certaine, les Mémoires ne furent jamais publiés, même en nombre restreint, comme il avait été question à la fin de 1902.

Néanmoins, même si Casgrain avait écrit en 1899 qu'il était las de "barbouiller du papier pour le public"⁴⁶⁶, que le métier d'écrivain était ingrat dans tous les pays spécialement au Canada⁴⁶⁷, il est quand même déçu de ne pouvoir faire publier les cent exemplaires des Souvenances canadiennes. En comparant

462 Id., Lettre à MM. Dussault et Proulx, 26 déc. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVIII, no 101.

463 Ces vingt-deux premiers chapitres correspondent aux deux premiers tomes des Souvenances canadiennes.

464 Henri-Raymond Casgrain, Lettre à MM. Dussault et Proulx, 26 déc. 1902, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVIII, no 101 (copie).

465 Ibid.

466 Id., Avertissement, dans les Souvenances canadiennes, ACSAP, t. I.

467 Ibid.

l'époque du mouvement littéraire avec celle des années 1900, il considère que la première avait suscité, du moins pendant quelque temps, l'intérêt du public:

Qu'est devenu, écrit-il à Mgr Laflamme, l'enthousiasme patriotique, littéraire, historique qui faisait tressaillir la génération de Garneau, de Parent, de Crémazie? Alors l'apparition d'un livre nouveau de quelque valeur faisait époque. On le commentait dans les journaux, dans les revues, dans les salons. Aujourd'hui le public reste indifférent devant les meilleurs écrits⁴⁶⁸. Il dit tout bas: There is no money in it. Nous devenons américains: nous le serons jusqu'aux moelles avant d'être absorbés par les Etats-Unis. Du livre ou du mighty dollar, qui l'emportera? N'est-ce pas l'heure de redire avec Victor Hugo: ceci tuera cela. Vale et memento mei ad altare⁴⁶⁹.

Ces propos de Casgrain se comparent à ceux formulés quelques années plus tôt par Alfred Cloutier qui, de retour au Canada, constate les changements qui se sont produits dans le monde littéraire. Dans une lettre à l'abbé, Cloutier écrivait:

A mon arrivée, je vous avoue que j'ai été fort surpris de constater l'apathie qui règne à Québec au sujet des lettres. A part un très petit nombre de l'Institut, tout le monde semble s'être jeté à corps perdu dans la politique. Si je me souviens bien, autrefois, on s'occupait plus des auteurs canadiens et de leurs ouvrages; on en parlait au salon, dans les cercles, à la cour: chacun discutait, mettait son mot mal ou bien. Il y avait même de la critique, mal intentionnée, jalouse quelquefois, mais au moins les esprits étaient actifs. Aujourd'hui, c'est plus que mort. Les journaux quotidiens abordent presque jamais les questions littéraires et Montréal prend visiblement pas sur nous⁴⁷⁰.

468. En 1894 Casgrain écrivait à Pierre-Georges Roy: "Il y a vingt-cinq ans la publication d'un livre canadien était remarquée. Aujourd'hui on ne s'occupe plus que de politique et d'affaires. Les livres semblent avoir fait leur temps." 17 déc. 1894, ASQ, Fonds Casgrain, vol. XVII, no 163 (copie).

469. Henri-Raymond Casgrain, Lettre à Mgr Laflamme, 19. févr. 1903, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXIX, no 8, (brouillon).

470. Alfred Cloutier, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 3 oct. 1900, ASQ, Fonds Casgrain, liasse XXVI, no 79.

Malgré l'indifférence du public, Casgrain continue à écrire. Après les Souvenances canadiennes, il rédige une étude de moeurs intitulée La Vie de famille⁴⁷¹.

Ce récit débute par la narration brève de deux excursions de pêche, l'une au lac à la Boule avec son frère René⁴⁷², l'autre au lac à Noyelles. Toutefois, le journal de madame Noyelles, personnage fictif, constitue la majeure partie de cet ouvrage. Si le lac à la Boule⁴⁷³ existe vraiment, il semble que le lac à Noyelles⁴⁷⁴ soit une pure création de l'abbé Casgrain:

Le lac à Noyelles, un lac en miniature, est un eldorado pour les pêcheurs à la mouche; mais il est peu fréquenté, parce qu'il est situé loin des communications faciles, dans une paroisse nouvelle, encore à moitié couverte par la forêt. Ce lac est enclavé dans la propriété d'un riche colon, M. Paul Noyelles, dont le père fut le premier défricheur de cette vallée⁴⁷⁵.

La Vie de famille est un récit fabriqué de toute pièce par l'abbé. Pendant son séjour dans la famille Noyelles, Casgrain apprend que madame Noyelles tient, depuis son mariage, un petit journal dans lequel elle consigne différentes anecdotes sur sa vie familiale.

471 Henri-Raymond Casgrain, La Vie de famille, 1903, 91 p., ASQ, Fonds Casgrain, 0482.

472 Ce récit (p. 1-5) apparaît dans Souvenances canadiennes, ACSAP, t. V, ch. 47, p. 137-141.

473 Dans Dictionnaire des rivières et des lacs de la Province de Québec, Ministère des Terres et Forêts, 1925, on écrit: "Lac situé dans le canton d'Albert, comté de Saguenay", p. 212.

474 Dans le même dictionnaire il n'est nullement mention du lac Noyelles. Toutefois il existe un lac Noël, "Lac situé à 40 milles de Québec, dans le canton de Cauchon, comté de Montmorency. Très poissonneux", p. 326.

475 Henri-Raymond Casgrain, La Vie de famille, p. 5.

de même que diverses réflexions susceptibles d'être utiles ou agréables à ses enfants à qui elle se propose de le léguer.

Prenant connaissance de ce journal, l'abbé en note les passages intéressants qui portent sur les moeurs canadiennes. Madame Noyelles consent même, après quelques hésitations, à ce qu'il copie des extraits du journal. "La mort, écrit Casgrain, a brisé le sceau qui me défendait de les faire connaître. Prendra-t-on autant de plaisir que moi à les lire? Je le saurai plus tard⁴⁷⁶". Ces propos servent d'introduction à la présentation du journal dont Casgrain retient deux périodes; la première se rapporte à l'année qui a suivi le mariage de Virginie Dutreille avec Paul Noyelles tandis que la seconde relate des événements qui sont survenus douze ans plus tard.

"Beau type de femme canadienne⁴⁷⁷" écrira l'abbé, cette madame Noyelles ressemble étrangement à madame Casgrain. En effet, toutes deux ont des traits communs, chacune étant femme cultivée, lectrice d'Eugénie de Guérin, mère chrétienne soucieuse de donner une bonne éducation à ses enfants. Ainsi, lorsque madame Noyelles raconte sa vie de famille, on remarque que plusieurs noms et différents événements coïncident avec ceux de la famille de Charles-Eusèbe Casgrain. Ceci apparaît nettement quand il est question des domestiques bien que les noms soient modifiés. Dans le journal de madame Noyelles, on lit:

476 Ibid., p. 11.

477 Ibid., p. 8.

Je n'ai pas besoin de chercher ailleurs que dans ma famille pour en trouver des modèles. Mon père et ma mère ont vécu entourés de domestiques qui faisaient partie de la maison, qui y étaient attachés de coeur, qui n'avaient d'autre idée que d'y vivre et d'y mourir. Stasie qui a suivi ma mère dans sa retraite chez moi, était de ce nombre, aussi bien que Léonide et James. Ces deux derniers sont morts sous notre toit après nous avoir servis pendant je ne sais combien d'années⁴⁷⁸.

Ces renseignements et bien d'autres diffèrent à peine de ce qu'en dit madame Charles-Eusèbe Casgrain dans ses Mémoires de famille. L'honorable C.-E. Casgrain ainsi que l'abbé Casgrain dans ses Mémoires de famille. Madame C.-E. Casgrain et dans ses Souvenances canadiennes. En effet, la bonne des Casgrain, Anastasie Madore, était surnommée Stasie; Léonide Dufort, la femme de chambre, demeurait près de la Rivière-Ouelle comme Léocade Anctil qui travailla chez les Casgrain; enfin James Haythorn, marin anglais natif de Norwich, occupa les mêmes fonctions que "le groom" John Bowthorp, ancien matelot originaire d'Angleterre, qui servit la famille Casgrain pendant de nombreuses années.

Dans La Vie de famille, l'auteur ne parle pas seulement de sa famille, il utilise la forme du journal pour illustrer, comme il l'a fait dans ses Mémoires, les moeurs canadiennes. Il peint avec coloris de petits tableaux de la vie champêtre, la fenaison, la moisson, l'artisanat, les brayeuses, la chasse, une partie de sucre, etc. Et, pour montrer le caractère religieux du peuple canadien, il décrit les fêtes de l'Assomption, de la Toussaint et le jour des morts, Noël et le jour de l'an avec leurs traditions. En plus d'évoquer le milieu rural, l'abbé rend

⁴⁷⁸ Ibid., p. 55.

hommage à la mère de famille qui donne tout son amour pour le bonheur de son foyer.

Dernier ouvrage de Casgrain, La Vie de famille n'a pu être complétée. Après avoir exercé le métier d'écrivain pendant plus de quarante ans, Henri-Raymond Casgrain doit l'abandonner le jour même de son soixante-treizième anniversaire de naissance:

Je suspends aujourd'hui cette étude de moeurs canadiennes que j'avais entreprise par pur délassement, pour charmer les loisirs de ma vieillesse. Je prévoyais bien que ce serait ma dernière production littéraire, mais je ne désespérais pas de la mener à bonne fin. La Providence en a décidé autrement: il faut renoncer. Les infirmités toujours croissantes dont je souffre me forcent à déposer la plume. Ce n'est pas sans un soupir de regret que je quitte cette fidèle compagne de ma vie, elle a été ma meilleure amie, la plus confidente de toutes mes joies et de toutes mes tristesses. Comme elle va me manquer. Comme je vais sentir plus que jamais l'isolement au milieu de la solitude où me confine la cécité, cette suprême épreuve que Dieu vient de m'envoyer⁴⁷⁹!

Ainsi jusqu'à la fin de sa vie, l'abbé a traité de sujets canadiens dans ses écrits et s'est plu à décrire nos moeurs.

L'oeuvre littéraire de Casgrain est imposante. Passionné des auteurs français tels Chateaubriand et Bernardin de Saint-Pierre, l'abbé a voulu peindre à sa façon les moeurs canadiennes dans ses légendes. Première oeuvre de Casgrain, les Légendes canadiennes révèlent donc un jeune littérateur doué d'une imagination fertile et possédant des qualités de conteur. Ainsi, Le Tableau de la Rivière-Ouelle, Les Pionniers canadiens, Fantaisie et La Jongleuse sont autant de récits qui évoquent le milieu canadien. Certes, à travers des histoires mélodramatiques, l'auteur peint des tableaux de la vie champêtre mais il faut

⁴⁷⁹ Ibid., p. 87.

préciser que le portrait de ses héros, que ce soit l'habitant, le pionnier, le missionnaire, le chasseur ou la mère de famille, apparaît nettement idéalisé puisqu'il nous les décrit tous avec des qualités exceptionnelles. Bien que les Légendes canadiennes se distinguent par leur couleur locale et leur style descriptif, cela n'en fait pas pour autant une oeuvre réussie même si les contemporains se sont laissés charmer par de tels récits. Un style moins emphatique, un emploi modéré des épithètes, de la métaphore et de la comparaison auraient suscité encore plus d'intérêt pour cette première oeuvre.

Après le succès de ses Légendes canadiennes, Casgrain entreprend la publication de quelques biographies sur ses contemporains. Les textes qu'il consacre à Antoine-Sébastien Falardeau, Auguste-Eugène Aubry, Jules-B. Livernois, Georges Barthélemy Faribault, Pierre et Marc-Pascal de Sales Laterrière ne retiennent que peu l'attention, car ils présentent trop sommairement la vie de ces hommes qui se sont illustrés au Canada. Par contre, les biographies de François-Xavier Garneau, Francis Parkman, Philippe Aubert de Gaspé, Antoine Gérin-Lajoie et Octave Crémazie offrent un plus grand intérêt, surtout celles de Garneau et de Crémazie en raison des documents qu'elles révèlent.

Conteur et biographe, Casgrain s'adonne aussi à la poésie. Les quelques poèmes qu'il a laissés abordent les thèmes exploités par les poètes de l'époque mais on ne trouve pas chez lui de dons particuliers pour ce genre littéraire. Il semble que l'abbé soit plus à l'aise dans les récits tels que La pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle et Un pèlerinage à l'île-aux-

Coudres. En effet, l'auteur sait intéresser le lecteur à une industrie florissante, à la Rivière-Ouelle, en fournissant des détails sur la capture du marsouin et sur la façon d'utiliser les huiles et les cuirs de ce mammifère. Quant à son texte sur l'île-aux-Coudres, il décrit la vie des insulaires tout en accordant une large place aux anecdotes et aux légendes.

Les derniers écrits, Mémoires de famille, les Souvenances canadiennes et La Vie de famille se rattachent davantage aux souvenirs de l'abbé Casgrain. La biographie qu'il publie sur sa mère n'est pas seulement un complément de celle que madame Casgrain a fait paraître sur son époux, c'est également un hommage élogieux qu'il veut laisser à ses frères et soeurs. Aussi, l'auteur insiste-t-il sur les vertus chrétiennes de sa mère qui a droit à l'admiration de sa famille. Quoique bien présentée, cette biographie n'a pas la richesse documentaire des Souvenances canadiennes qui, en plus de décrire les moeurs et les coutumes du peuple canadien, relatent divers moments de la vie de Henri-Raymond Casgrain. Dans son dernier ouvrage, La Vie de famille, il narre quelques épisodes de la vie d'une mère de famille, épisodes centrés sur une histoire fictive à laquelle s'ajoute des éléments biographiques concernant sa famille.

Des Légendes canadiennes à La Vie de famille, on constate chez l'écrivain une amélioration du style. En effet, il a appris à mieux contrôler son imagination, à simplifier ses phrases et à éviter les trop longues digressions. Affectionnant le style descriptif, Casgrain a le souci du détail dans les nombreux tableaux qu'il peint sur les moeurs canadiennes; certes, son oeuvre se caractérise par la couleur locale car il aime bien

décrire ce qu'il connaît, c'est-à-dire les gens de son pays avec leurs coutumes et leurs traditions. Son oeuvre littéraire n'est pas seulement une contribution à la création de la littérature canadienne mais aussi un procédé qu'il a utilisé pour parler de ses ancêtres, de sa famille et de lui-même.

Critique de ses contemporains et littérateur renommé, Henri-Raymond Casgrain a laissé une oeuvre littéraire assez diverse. S'il a souhaité que les écrivains canadiens brossent des tableaux de moeurs de leur pays et qu'ils traitent de sujets conformes à la morale, il se fait lui-même l'artisan de ce qu'il a exigé des autres.

Dans les critiques sur Les Anciens Canadiens (1863), Les Laurentiennes (1870) et François de Bienville (1870), Casgrain accueille avec bienveillance les écrits de Philippe Aubert de Gaspé, Benjamin Sulte et Joseph Marmette car ces oeuvres abordent un sujet canadien et sont irréprochables du point de vue de la morale. Par contre, à partir de 1872, l'abbé se montre plus exigeant envers les écrivains; il faut, écrit-il dans Critique littéraire, signaler les faiblesses et les qualités d'un ouvrage par une critique rigoureuse. Pourtant, il n'a pas toujours su demeurer impartial dans ses jugements; en effet, son appréciation de l'oeuvre de Pierre-J.-O. Chauveau, dans Les Silhouettes littéraires puis dans Critique littéraire, démontre son parti pris. Trop souvent ses critiques deviennent des jugements sur l'homme plutôt qu'une analyse de l'oeuvre comme c'est le cas dans Les Silhouettes littéraires. Son étude du roman Angéline de Montbrun paraît la mieux réussie bien que, là encore, Casgrain ne se limite pas toujours à analyser l'oeuvre

selon les critères qu'il a lui-même établis. Dans l'ensemble, ses critiques se caractérisent par une certaine indulgence à l'égard des auteurs. Bref; sa contribution à la critique littéraire au Canada ne provient pas tant de ses analyses que des articles qu'il a publiés sur le sujet et surtout des encouragements et des conseils qu'il a donnés aux écrivains.

Entre 1861 et 1903, Casgrain a fait paraître un ouvrage de légendes, dix biographies, un recueil de poèmes, trois récits, des mémoires de famille et ses propres mémoires. Dans tous ces textes, il met en relief la vie du peuple canadien avec ses légendes, ses traditions et ses coutumes. Son oeuvre offre divers tableaux de la vie champêtre, tableaux qu'il a voulu sauver de l'oubli. Voilà pourquoi il s'efforce, à travers ses écrits, à peindre les moeurs traditionnelles; on ne peut donc lui reprocher un manque de couleur locale. Cependant, les personnages qu'il décrit dans ses légendes, sont idéalisés de même la nature canadienne qu'il exalte dans toute sa beauté; aussi l'image qu'il présente du milieu canadien n'est-elle pas toujours très fidèle.

En plus de peindre les scènes du passé, l'écrivain rend hommage à quelques contemporains dans ses biographies. Bien que celles-ci soient de valeur inégale, elles nous renseignent sur l'homme. Nous avons vu dans les biographies qui "n'offrent qu'un intérêt de curiosité" l'aisance avec laquelle Casgrain peut rapporter tout ce qu'il sait sur son personnage; mais plusieurs anecdotes ne sont pas d'une grande utilité pour le récit et nuisent à l'équilibre du texte. Par contre, celles portant sur des écrivains présentent une matière plus étoffée

puisque'une partie concerne l'analyse de leur oeuvre; cependant l'auteur recourt trop facilement à des lettres ou à des extraits de mémoires pour constituer son ouvrage. Ainsi, les biographies de Philippe Aubert de Gaspé, Octave Crémazie et Antoine Gérin-Lajoie n'ont-elles pas la touche personnelle de celles consacrées aux historiens François-Xavier Garneau et Francis Parkman. Dans l'ensemble, on peut dire que Casgrain a réalisé le but qu'il se proposait à savoir de rappeler aux souvenirs des Canadiens la mémoire de quelques contemporains qu'il a connus.

Outre ces écrits, il a publié quelques poèmes parus dans une édition intime. La poésie n'est certes pas le genre où il excelle; Les Miettes. Distractions poétiques doivent être considérées comme un simple exercice littéraire de sa part. L'abbé est meilleur prosateur que versificateur. D'ailleurs, il suffit de lire La pêche aux marsouins à la Rivière-Ouelle, Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres, La Vie de famille et spécialement les Souvenances canadiennes pour se rendre compte combien son récit peut s'animer lorsqu'il traite d'un sujet en particulier ou lorsqu'il narre ses nombreux voyages. Ces textes conviennent mieux à sa manière d'écrire car il aime raconter ce qu'il voit, donner ses impressions sur les gens qu'il rencontre, entraîner le lecteur sur les lieux qu'il visite. C'est pourquoi il laisse courir sa plume afin de rapporter ce qu'il observe, ce qu'il connaît, mais aussi afin de juger les hommes et les choses tout en accordant une place spéciale à sa famille ou à lui-même.

Témoin de son temps, Henri-Raymond Casgrain a produit une oeuvre littéraire qui s'inspire du milieu canadien. A sa

manière, il a contribué au progrès des lettres canadiennes par son rôle d'animateur auprès des écrivains et par la publication de nombreux écrits évoquant des scènes du passé et rendant hommage à ses contemporains.

CONCLUSION

La vie et l'oeuvre de l'abbé Henri-Raymond Casgrain témoignent de son activité débordante. Nous croyons donc que l'étude que nous avons consacrée à ce personnage marquant de notre XIX^e siècle canadien permet de mieux saisir une personnalité des plus complexes. Dans la première partie de notre travail, nous avons jeté un regard sur les grandes étapes de sa vie afin de mieux connaître l'homme; puis nous avons analysé ses critiques et ses oeuvres dans le but de dégager sa conception de l'histoire et de la littérature.

Né à la Rivière-Ouelle dans le comté de Kamouraska, Casgrain connaît une enfance heureuse auprès de ses parents qui lui donnent une bonne éducation religieuse et qui développent chez lui le goût de la lecture et des études. Pendant ses années au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il se distingue comme étudiant. Son professeur de rhétorique, l'abbé Pierre-Henri Bouchy, exerce une influence déterminante sur le jeune collégien qui manifeste des dispositions remarquables pour les auteurs romantiques français. Pourtant, au sortir de ses études classiques, le fils de madame Charles-Eusèbe Casgrain choisit de faire sa médecine mais quelques mois plus tard il se rend compte qu'il n'a pas les aptitudes voulues. Il quitte donc Montréal, au début de 1853, pour entrer au Séminaire de Québec; outre ses cours de théologie, le jeune séminariste enseigne la chimie. Cependant, à la suite d'une bronchite, il est contraint de quitter Québec pour la campagne. Casgrain

ira compléter ses études théologiques à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il réalisera un de ses rêves: enseigner la rhétorique. Ordonné prêtre en 1856, il y poursuit son enseignement. Néanmoins, comme cette profession lui occasionne bien des fatigues, il doit prendre un congé de repos en Europe. Peu après son retour à Québec, son évêque le nomme vicaire à Beauport; c'est là qu'il écrit ses deux premières légendes Le Tableau de la Rivière-Ouelle et Les Pionniers canadiens.

Lorsqu'il est nommé au vicariat de Notre-Dame de Québec en 1860, Casgrain se retrouve parmi l'élite intellectuelle de la ville.

Cette venue de l'abbé à Québec coïncide avec le renouveau littéraire des années 1860. Déjà auteur de deux légendes, l'une dédiée au poète Octave Crémazie et l'autre à l'historien François-Xavier Garneau, Casgrain en publie une troisième, Fantaisie, en hommage à Joseph-Charles Taché. Il n'en fallait pas plus pour que le nouvel auteur soit accepté parmi les littérateurs québécois. Déjà, on remarque avec quelle habileté il réussit à s'infiltrer dans ce milieu littéraire. Plein d'enthousiasme pour la littérature, Casgrain communique son dynamisme à son entourage et devient l'animateur du mouvement littéraire qui prend naissance à cette époque. On le voit souscrire avec empressement à l'idée d'Hubert LaRue qui propose la création d'une revue littéraire; il fait alors partie du comité des Soirées canadiennes avec Joseph-Charles Taché, Hubert LaRue, et Antoine Gérin-Lajoie qui, peu après, se joint au groupe. Quand une dispute éclate en 1862 entre la majorité des membres du comité des Soirées canadiennes et les imprimeurs

Brousseau, Casgrain, Gérin-Lajoie et LaRue abandonnent la direction de la revue pour créer Le Foyer canadien.

Pendant ses deux ans comme collaborateur aux Soirées canadiennes, l'abbé n'écrit qu'un texte: La Jongleuse; tandis que sa contribution au Foyer canadien se limite à la préparation du livre prime de la revue pour l'année 1864 et à la rédaction de quelques articles publiés en 1866. Toutefois, le véritable rôle de l'abbé Casgrain au sein du mouvement littéraire québécois de 1860 est celui d'un animateur. En effet, il s'est voué à la littérature et il a entraîné avec lui d'autres littérateurs; l'action de Casgrain a donc été un stimulant puisqu'il a conseillé les auteurs, les a encouragés à écrire afin de doter le pays d'une littérature nationale. Il a d'ailleurs donné lui-même l'exemple en publiant plusieurs ouvrages entre 1861 et 1866; les Légendes canadiennes (1861), l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation (1864) et Un contemporain. F.-X. Garneau (1866) comptent parmi ses principaux écrits au cours de cette période. Comme ces premiers succès littéraires lui assurent un certain prestige, il préfère s'occuper de ses propres publications plutôt que de fournir des textes aux Soirées canadiennes et plus tard au Foyer canadien. Jeune auteur adulé par ses amis, Casgrain s'impose parmi eux et propose une littérature canadienne à son goût; son essai Le mouvement littéraire en Canada se veut donc un guide à suivre pour les écrivains.

Outre ses activités comme collaborateur de revues, comme auteur et comme vicaire, l'abbé Casgrain s'intéresse à la querelle des classiques chrétiens et païens qui débute au

Canada en 1864. Il ne prend pas part directement au débat car il craint de s'attirer des reproches de la part des autorités de l'archevêché et du Séminaire de Québec, ce qui pourrait nuire à sa carrière littéraire. Il devient donc un militant discret du gaumisme canadien en publiant quelques articles anonymes et en discutant de cette doctrine avec quelques prêtres canadiens gagnés à la cause, et même avec Mgr Jean-Joseph Gaume. Nous avons vu ~~à~~ travers la correspondance de Casgrain avec quel soin il a abordé ce sujet controversé au Canada; pour éviter les conflits, l'abbé se tient à l'arrière-plan de ce débat dirigé principalement par l'abbé Alexis Pelletier. Encore une fois, Casgrain réussit à dissimuler ses véritables intentions afin de ne pas se créer d'ennuis.

Dans son rôle d'intermédiaire auprès du département de l'Instruction publique et des imprimeurs au sujet des ouvrages donnés en prix dans les écoles, il adopte une attitude similaire à celle observée lors de la querelle sur le gaumisme; mais il se montre plus audacieux. En nous référant à un document capital, nous avons étudié tous les aspects du contrat passé par Casgrain avec le surintendant de l'Instruction publique, Gédéon Ouimet, et avec les imprimeurs Augustin Côté et Léger Brousseau. Comme l'abbé est à même de transiger directement avec les imprimeurs, il peut acheter les volumes à un meilleur prix que celui accordé par le gouvernement. De cette façon, il s'assure des revenus intéressants pendant toute la durée de ce contrat de dix ans.

Homme d'affaires rusé, l'abbé redistribue à des communautés religieuses, sous forme de prêts à fonds perdu, l'argent facilement acquis. Ce n'est que plus tard que Ouimet apprend que

l'abbé verse des sommes d'argent au Couvent du Bon-Pasteur de Québec; s'il se réjouit de ces "dons", c'est qu'il ignore que Casgrain exige des intérêts pour ses versements, intérêts qui pour l'époque sont nettement élevés. Lors de son procès avec Joseph-Charles Taché, Casgrain démontre que l'argent qu'il a reçu de l'éducation est retourné à l'éducation mais il se garde bien de dire qu'il a touché des intérêts. Ainsi, aux yeux de tous, il affiche une conduite philanthropique alors qu'en réalité il n'est qu'un usurier.

Certes, son aisance financière s'explique par l'argent qu'il a accumulé grâce à ces intérêts mais aussi par les revenus que lui assurent la publication de nombreux ouvrages, d'articles dans les journaux et dans les revues, la vente des droits d'auteur d'Octave Crémazie, et son rôle d'éditeur des manuscrits du maréchal de Lévis.

Aux agissements douteux de Casgrain dans l'histoire des livres de prix destinés aux écoles et des prêts à fonds perdu, à son attitude mesquine dans l'usurpation des droits d'auteurs d'Octave Crémazie et de Philippe Aubert de Gaspé, s'ajoute une conduite déplorable lors de ses menées à propos de l'inscription du monument de Champlain. Encore une fois, l'abbé se sert non seulement de son prestige mais de bien des subterfuges pour arriver à ses fins. Aussi tente-t-il de tirer le meilleur parti possible des situations qui s'offrent à lui, quitte à léser ceux qui ne partagent pas son point de vue.

Sachant mettre à profit ses ruses et ses intrigues, il n'est donc pas étonnant que Casgrain, avec tous les gains qu'il a réalisés, visite si souvent les Etats-Unis et l'Europe. Avant

1886, il est allé en Europe à trois reprises. Son séjour en France en 1873-1874 a particulièrement retenu notre attention car c'est lors de ce voyage qu'il rencontre Octave Crémazie. Cependant, il y a lieu de nuancer la narration qu'en donne l'abbé dans la biographie qu'il consacre au poète et dans les Souvenances canadiennes puisque l'analyse que nous avons faite démontre qu'il arrange ses souvenirs. Les autres voyages de Casgrain, particulièrement ses traversées annuelles en Europe à partir de 1886, donnent une idée de la vie ardue qu'était la sienne. Tous ces séjours de repos, d'agrément ou de recherche l'ont mis en présence d'une foule de personnalités dont il a su s'accommoder selon ses besoins.

Les nombreuses activités de Casgrain sont inséparables de son métier d'écrivain. Outre sa collaboration aux Soirées canadiennes et au Foyer canadien, son rôle d'animateur auprès des littérateurs, sa participation discrète à la querelle des classiques païens et chrétiens, ses menées avec le département de l'Instruction publique, ses subterfuges dans les prêts à fonds perdu, ses tentatives pour venir en aide au poète Crémazie, ses démêlés avec Joseph-Charles Taché, ses manoeuvres dans l'histoire de l'inscription du monument de Champlain, enfin ses nombreux voyages aux Etats-Unis et en Europe, il n'a pas cessé d'écrire.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages dans lesquels il chante nos gloires nationales, brosse des tableaux de mœurs, exalte la patrie canadienne et la religion, l'abbé est à la fois un historien et un littérateur. Pourquoi a-t-il tant écrit? Au moment où il publie sa première légende Le Tableau de la Rivière-

Ouelle, Casgrain lance un appel aux littérateurs afin que ceux-ci racontent les légendes et les anecdotes qui font partie de "l'héritage historique". Les Soirées canadiennes et le Foyer canadien accordent une large place à ces textes comme il l'avait lui-même proposé. Il avait en effet compris qu'il fallait produire des oeuvres traitant d'un sujet canadien pour créer une littérature nationale; aussi encourage-t-il les littérateurs à écrire et à faire paraître leurs ouvrages. Pour bien comprendre dans quelle optique il a tant écrit, il faut rappeler ce que l'abbé affirmait en 1870: "Une large part de notre avenir national dépend de la conservation de notre langue qui se perpétuera surtout par la création d'une littérature indigène¹". Voilà ce qui incite Casgrain à publier tant de textes littéraires et historiques; il s'attache à son métier d'écrivain en invitant les auteurs à produire des oeuvres destinées à assurer la sauvegarde de la langue.

En tant qu'historien, l'abbé s'attache à décrire l'ancien régime. Dans ses critiques, il s'emploie surtout à corriger les auteurs qui ne partagent pas ses vues sur la colonisation en Nouvelle-France, sur la moralité des colons, sur le rôle du clergé et des communautés religieuses, enfin sur la vitalité du peuple canadien. En somme, la critique de Casgrain ressemble beaucoup plus à celle d'un censeur qu'à celle d'un véritable artisan de l'histoire. Convaincu d'être seul détenteur de la vérité, il ne peut admettre certaines interprétations des historiens protestants Francis Parkman et John

¹ Henri-Raymond Casgrain, Les Laurentiennes, dans Oeuvres complètes, Québec, Darveau, 1875, t. 3, p. 91, col. 1.

Charles Dent. Et s'il loue l'esprit patriotique qui anime l'oeuvre de F.-X. Garneau, il déplore néanmoins que ce dernier n'ait pas abordé, en même temps que l'histoire militaire et politique, la vie religieuse du peuple canadien.

Autant dans ses critiques que dans ses écrits, Casgrain traite l'histoire comme catholique et comme Canadien; il met en lumière les valeurs religieuses et exalte le nationalisme. Ainsi, ses ouvrages sur les communautés religieuses et leurs membres retracent les temps héroïques de la colonie; voilà pourquoi l'auteur met en relief la vie de ses héroïnes afin que leur zèle et leur piété soient un exemple d'édification pour les âmes pieuses. Plein d'admiration pour le peuple acadien qui a survécu malgré bien des injustices et pour les missionnaires qui ont soutenu leur cause, l'historien démontre que la force des Acadiens réside dans leur foi. Quant aux Canadiens, ils ont droit à tous les égards de Casgrain qui, notamment dans son Montcalm et Lévis, célèbre leur héroïsme dans les expéditions et les batailles.

Depuis l'étude de Camille Roy, peu de critiques se sont intéressées à l'oeuvre historique de l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Cet "historien patriote", comme l'a écrit Roy, n'a pas l'impartialité et l'exactitude de ses prédécesseurs F.-X. Garneau et J.-B.-A. Ferland. Pour des motifs religieux et patriotiques, Casgrain n'exprime pas toujours la vérité telle qu'elle est. Ainsi, à vouloir défendre la race, la langue et la religion, il manque d'objectivité dans l'interprétation des faits et l'analyse des documents. A cause de son parti pris et de la part de fiction que recèle son oeuvre, Casgrain est un historien moins

consulté que Garneau et Ferland; d'ailleurs, d'autres historiens étudient avec beaucoup plus de rigueur que lui l'histoire des Acadiens et celle de la guerre de Sept Ans.

Pourtant Casgrain occupe une place importante parmi les historiens de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il sait animer ses récits et raviver nos gloires nationales; de plus, il présente des textes cohérents en ce sens qu'il suit un plan bien défini. Mais le véritable apport de Casgrain à l'histoire du Canada provient des documents qu'il a recueillis sur la Nouvelle-France; la collection des manuscrits de Lévis qu'il édite est d'une valeur inestimable bien qu'on déplore l'insuffisance des annotations. Les chercheurs lui sont donc redevables pour la documentation qu'il a rendue accessible.

L'oeuvre littéraire de Casgrain est aussi imposante que son oeuvre historique. Comme d'autres critiques, l'abbé encourage les littérateurs à produire des oeuvres traitant de sujets canadiens. D'ailleurs, il tentera de donner une orientation à la littérature d'ici dans son article de 1866, Le mouvement littéraire en Canada.

A l'égard des littérateurs qui, comme lui, travaillent à la promotion de la littérature autochtone, Casgrain se montre bienveillant. En prodiguant encouragements et conseils aux écrivains, il raffermi^t le rôle de protecteur et de conseiller littéraire qu'il a voulu exercer toute sa vie. Lorsqu'il analyse une oeuvre, l'abbé tient compte de deux principes qu'il a toujours observés: présenter des sujets qui reflètent la vie du peuple, vérifier si l'ouvrage respecte la morale.

Quant à ses propres écrits, ils s'inscrivent dans le goût de l'époque par leur style romantique. En effet, les légendes, les biographies, les poésies, les récits et les mémoires célèbrent soit les moeurs canadiennes, soit les contemporains de l'abbé, ou encore le milieu où il a vécu. Et bien qu'il réussisse à peindre un tableau vivant du peuple canadien, il lui arrive aussi de l'idéaliser par moments. Parmi ses écrits d'imagination, les récits de voyages semblent les plus intéressants puisqu'il sait animer ses textes surtout lorsqu'il est lui-même au centre du récit; tel est le cas du moins de certains pèlerinages qu'il a faits et de la narration de ses nombreux voyages en Europe.

Ainsi, un regard sur l'homme et l'oeuvre apporte une meilleure connaissance de notre personnage. Travailleur infatigable, Casgrain s'est dévoué à la cause de la littérature tout en exerçant un rôle d'animateur auprès des écrivains de son temps. Cependant, il n'agit pas toujours avec désintéressement dans tout ce qu'il entreprend; dans bien des cas, il nous apparaît vaniteux et opportuniste. Par contre, il a produit une oeuvre valable pour l'époque, malgré bien des lacunes. Sa production ne contient pas de chefs-d'oeuvre mais, comme historien et comme littérateur, il a apporté "sa pierre à l'édifice commun". L'abbé Henri-Raymond Casgrain s'avère donc un personnage important du XIX^e siècle canadien tant par ses activités que par ses oeuvres. Et malgré les petites choses que nous avons relevées, il faut reconnaître que cet homme de lettres a réalisé le but de sa vie: faire connaître la patrie canadienne par ses écrits, ses voyages et ses rencontres.

CHRONOLOGIE

- 1748 - Jean-François Cassegrain, l'ancêtre de Henri-Raymond Casgrain, arrive au Canada.
- 1750 - 15 juin: Mariage de Jean-François Cassegrain avec Geneviève Duchesne.
- 1764 - 10 juillet: Second mariage de Jean-François Cassegrain avec Marguerite Cazeau de Château-Richer.
- 1771 - 16 juin: Baptême de Pierre Casgrain, grand-père de Henri-Raymond Casgrain.
- 1790 - 27 juillet: Mariage de Marie-Marguerite Bonenfant avec Pierre Casgrain, grands-parents paternels de Henri-Raymond Casgrain. Le couple s'établit à la Rivière-Ouelle.
- 1800 - 28 déc.: Naissance de Charles-Eusèbe Casgrain, sixième enfant de Pierre Casgrain et de Marie-Marguerite Bonenfant, père de Henri-Raymond Casgrain.
- 1824 - 26 oct.: Mgr Plessis bénit, en la cathédrale de Québec, le mariage de Charles-Eusèbe Casgrain avec Elisabeth-Anne Baby, fille de l'honorable Jacques Dupéron-Baby.
- 1825 - 3 août: Naissance, à Québec, d'un premier enfant du couple Casgrain-Baby baptisé sous les prénoms de Charles-Eusèbe.
- 1826 - 30 déc.: Naissance, à Québec, d'un deuxième enfant baptisé Pierre-Philippe-Baby.
- 1827 - mai: La famille Casgrain s'installe à la Rivière-Ouelle dans l'ancien manoir des Perreault.
- 1828 - 24 août: Naissance chez la tante Ross-Lerwin à Québec de la première fille du couple Casgrain, Marie-Elisabeth.
- 1830 - 6 avril: Naissance, à la Rivière-Ouelle, du quatrième enfant des Casgrain baptisé sous les prénoms d'Auguste-Eugène.

- 30 sept.: Charles-Eusèbe Casgrain, avec Amable Dionne, est élu député du nouveau comté de Kamouraska.
- 1831 - 16 déc.: Naissance, à la Rivière-Ouelle, d'un cinquième enfant, Henri-Raymond.
- 1833 - 8 sept.: Naissance, à la Rivière-Ouelle, de Suzanne-Archange, sixième enfant de la famille Casgrain.
- 1835 - 31 juillet: Naissance, à la Rivière-Ouelle, du septième enfant, Julie-Virginie.
- 1837 - 5 avril: Naissance, à la Rivière-Ouelle, de Guillaume-Théobalde, troisième frère de Henri-Raymond Casgrain.
- 1838 - Lord Gosford nomme Charles-Eusèbe Casgrain membre de son Conseil Spécial.
- 1839 - 4 févr.: Naissance, à la Rivière-Ouelle, du neuvième enfant des Casgrain, René-Edouard.
- 1840 - 2 juillet: Naissance, à la Rivière-Ouelle, de Joseph-Octave-Alfred, cinquième frère de Henri-Raymond Casgrain.
- 1842 - 27 avril: Naissance, à la Rivière-Ouelle, du onzième enfant, Herménégilde-Didier.
- 1843 - 23 févr.: Henri-Raymond Casgrain commence ses études au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
- 26 nov.: Il fait sa première communion.
- 1844 - 21 juillet: Naissance, à la Rivière-Ouelle, du douzième enfant des Casgrain, Marie-Anne-Rosalie.
- 1846 - 27 mai: Naissance, à la Rivière-Ouelle, de la cinquième soeur de Henri-Raymond Casgrain, Marie-Louise-Adèle. Elle meurt le 21 mars 1847.
- été: Casgrain fait une excursion aux Eboulements en compagnie de Luc Letellier de St-Just et de son père alors Commissaire des Travaux Publics.

- automne: Il entreprend ses études classiques au Collège de Sainte-Anne.
- 6 oct.: Casgrain fait sa confirmation.
- 1847 - 29 oct.: Naissance, à Montréal, du dernier enfant des Casgrain, Marie-Amélie-Marguerite.
- 1848 - 29 févr.: Mort de Charles-Eusèbe Casgrain à Montréal, à la suite d'une inflammation de poumons.
- 14 sept.: Arthur Buies s'inscrit au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
- 1850 - vacances d'été: Henri-Raymond Casgrain fait un voyage au Saguenay avec le directeur du Collège de Sainte-Anne, l'abbé François Pilote, deux ecclésiastiques, Pierre Lagacé et Zéphirin Saint-Aubin, son cousin Alphonse Casgrain et l'abbé Pierre Bouchy.
- 1852 - automne: Casgrain commence ses études de médecine à Montréal. Il est clerc pharmacien chez son oncle Pierre Beaubien.
- 1853 - janv.: Il fait une retraite sous la direction du Père Schneider, s.j.; c'est à ce moment qu'il décide de prendre la soutane.
- févr.: Casgrain entre au Séminaire de Québec pour y suivre les cours de théologie.
- 26 mars: Il reçoit la tonsure.
- 28 mars: Il est nommé assistant-professeur de chimie et de physique, au Séminaire de Québec.
- 16 oct.: Il reçoit les ordres mineurs.
- 18. déc.: Arthur Buies quitte le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
- 1854 - Le séminariste Henri-Raymond Casgrain remplace M. Thibault comme secrétaire de l'archevêque de Québec, Mgr Turgeon. Il s'occupe de l'enregistrement des actes du concile.

- printemps: A la suite d'une grave maladie, Casgrain passe quelques mois dans sa famille à la Rivière-Ouelle. Il terminera son cours de théologie au Collège de Sainte-Anne.

- du 6 sept. 1854
au 12 juillet 1855: Casgrain enseigne la rhétorique au Collège de Sainte-Anne.

- 1855 - du 4 sept. 1855
au 15 juillet 1856: Durant cette année académique, Casgrain n'enseigne pas à cause de son état de santé. Il obtient de l'évêque de Québec la permission de se limiter à ses cours de théologie.

- 7 oct.: Casgrain reçoit le sous-diaconat.
- 21 oct.: Il reçoit le diaconat.
- 1856 - 5 oct.: Il est ordonné prêtre.

- du 10 sept. 1856
à avril 1857: L'abbé Casgrain est chez lui à la Rivière-Ouelle. Un repos dans sa famille lui a été accordé.

- 1857 - 1 avril: Il enseigne la littérature et le dessin au Collège de Sainte-Anne. Il est aussi assistant en quatrième.

- 2 sept.: Louis-Honoré Fréchette commence ses études classiques au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

- du 2 sept. 1857
à févr. 1858: Casgrain enseigne le catéchisme et le dessin au Collège de Sainte-Anne.

- 1858 - 14 févr.: L'abbé Casgrain part pour l'Europe avec l'abbé André Pelletier, directeur du Collège de Sainte-Anne. Partis de Lévis, ils se rendent à Portland où ils montent à bord du steamer Indian pour Liverpool.

- du 1er sept. 1858
à déc. 1858: L'abbé Casgrain enseigne le catéchisme et le dessin au Collège de Sainte-Anne.

- 1859 - févr.: L.-H. Fréchette quitte le Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

- 27 sept.: Casgrain est nommé vicaire à Beauport.

- 1860 - 5 mai: Il quitte le vicariat de Beauport et s'installe au presbytère de Notre-Dame de Québec.

- 1861 - févr.: Henri-Raymond Casgrain, Joseph-Charles Taché et Hubert LaRue proposent aux éditeurs Brousseau de publier les Soirées canadiennes.

- juillet (?): Casgrain publie sa première oeuvre littéraire les Légendes canadiennes.

- 1862 - juillet (?): Casgrain fait paraître Le Chevalier Falardeau sous le pseudonyme d'Eugène de Rives.

- 13 oct.: L'abbé retire sa collaboration aux Soirées canadiennes. Il prend part à la création d'une nouvelle revue Le Foyer canadien, avec l'abbé J.-B.-A. Ferland, L.-J.-C. Fiset, A. Gérin-Lajoie et F.-A.-H. LaRue.

- 1863 - 4 mai: Edouard Langevin propose, secondé par Ernest Gagnon, que Henri-Raymond Casgrain soit élu membre de l'Institut Canadien de Québec. La proposition est adoptée.

- 1864 - L'abbé Casgrain s'oriente vers l'histoire du Canada et publie l'Histoire de la mère Marie de l'Incarnation.

- 1865 - 11 janv.: Mort de l'abbé J.-B.-A. Ferland.

- juin: Publication d'Un contemporain. A.-E. Aubry.

- 1866 - 2 févr.: Mort de l'historien François-Xavier Garneau. Peu de temps après, l'abbé Casgrain publie une biographie de l'historien: Un contemporain. F.-X. Garneau.

- Parution d'une autre biographie, Jules Livernois.

- nov.: Il s'intéresse au tombeau de Champlain et publie une brochure intitulée Découverte du tombeau de Champlain en collaboration avec l'abbé Charles-Honoré Laverdière.

- 1867 - mars (?): Publication d'Un contemporain. G.-B. Faribault.
- 11 mai - sept.: Deuxième voyage de l'abbé en Europe. A Paris, Casgrain rencontre Mgr. Jean-Joseph Gaume à trois reprises. Avec son frère Philippe, il assiste à des représentations théâtrales. De plus, il rend visite à l'abbé Pierre-Henri Bouchy à Châlaines, à Hector Bossange à son château de Citry, ainsi qu'à A.-E. Aubry à Angers. Son voyage le conduit à Dieppe et Bayeux où il consulte des documents historiques. En juillet, Casgrain séjourne à Airvault, pays de ses ancêtres. Au mois d'août, il fait un pèlerinage au Cayla, patrie d'Eugénie de Guérin.
- 1868 - Parution de Vie des saints pour tous les jours de l'année, recueillie des meilleurs auteurs.
- Pendant l'été, Casgrain fait un voyage aux Etats-Unis; il se rend jusqu'à Washington et aussi dans le "Far-Ouest".
- 1869 - Casgrain s'adonne à la poésie en publiant Les Miettes. Distractions poétiques.
- 1870 - Il fait paraître Le pèlerinage à la bonne Sainte-Anne.
- Publication de La Famille de Sales Laterrière.
- 1871 - 29 janv.: Mort de Philippe Aubert de Gaspé. Peu après, paraît la biographie de Philippe Aubert de Gaspé.
- Publication du Journal des Jésuites en collaboration avec l'abbé Charles-Honoré Laverdière.
- L'abbé Casgrain publie Neuvaine en l'honneur de Saint-Antoine de Padoue, avec sa vie et ses miracles suivis des prières du matin et du soir, de la messe, des vêpres, de la confession, de la communion et du chemin de la croix.

- 14 déc.: Casgrain est élu membre de la Société littéraire et historique de Québec.

- 1872 - févr.-mars: Placide Lépine, pseudonyme de l'abbé Casgrain et de Joseph Marmette, publie dans L'Opinion publique du 15 février au 23 mars 1872, les Silhouettes littéraires de Joseph-Charles Taché, de G. de Boucherville, de l'abbé Casgrain, d'Antoine Gérin-Lajoie, de Pierre-J.-O. Chauveau, d'Hubert LaRue et de Joseph Marmette.

- avril: Publication de la biographie de Francis Parkman.

- août: L'abbé fait paraître Critique littéraire. Première livraison. Chauveau.

- sept.: Il se retire du ministère pour des raisons de santé.

- 1873 - Publication des Oeuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain. Le premier tome paraît en 1873; les deux autres, en 1875.

- janv.: Parution, dans Le Courrier du Canada, des Portraits et pastels littéraires par Jean Piquefort, pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier.

- 31 janv.-7 févr.: Parution, dans L'Événement, de Profilis et grimaces de Laurent, pseudonyme d'Hubert LaRue.

- juin: Casgrain publie La pêche aux marsouins dans le fleuve Saint-Laurent.

- 1 nov.-18 mars 1874: Troisième voyage de l'abbé en Europe. Il rencontre Octave Crémazie à Paris et visite l'abbé P.-H. Bouchy à Nîmes.

- 1875 - Parution du tome 2 (Biographies canadiennes) et du tome 3 (Légendes canadiennes et oeuvres diverses) des Oeuvres complètes de Casgrain parues chez C. Darveau.

- Casgrain réédite ses légendes, Les Pionniers canadiens et Le Tableau de la Rivière-Ouelle; légendes.

- avril: Il fait une critique dans la Revue canadienne de l'ouvrage The Old Regime de Francis Parkman.
- 7 sept.: Casgrain fait un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres.
- 4 nov: L'abbé fait paraître dans L'Opinion publique: Documents inédits relatifs au tombeau de Champlain.
- 7 déc.: Casgrain est nommé membre correspondant du New England Historic Genealogical Society of Boston.
- 1876 - Publication d'Opuscles. Il s'agit de la légende Les pionniers canadiens et d'un récit intitulé Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres.
- 1877 - avril-août: Afin de venir en aide à Octave Crémazie, Casgrain fait une proposition à Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique. Lorsque le gouvernement de la province de Québec décide d'établir une série de bibliothèques publiques, Casgrain suggère à Ouimet "de confier à Crémazie la responsabilité de l'achat de volumes à Paris. Le projet échoue, en partie à cause de la nouvelle crise financière qui sévit".
- 13 août: "Crémazie refuse à l'abbé Casgrain la permission de publier ses oeuvres complètes, disant qu'il compte le faire lui-même en France. Cette lettre termine la correspondance entre Crémazie et Casgrain".
- 14 déc.: L'Université Laval vient d'accorder le grade de "docteur ès Lettres", honoris causa, à l'abbé Henri-Raymond Casgrain.
- 1878 - Casgrain publie l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec.
- 8 oct.: Il prend définitivement possession de ses appartements à la Maison St.-Vincent de Paul (Sœurs du Bon-Pasteur). Il y demeurera jusqu'à sa mort.

- 1879 - Casgrain écrit la préface du livre de l'abbé Alexis Mailloux, l'Histoire de l'Ile-aux-Coudres.
- 19 janv.: Mort du poète Octave Crémazie.
- 1880 - Il écrit l'histoire de la Rivière-Ouelle, Une paroisse canadienne au XVIII^e siècle.
- 1881 - juin: Il publie dans Revue canadienne une étude intitulée, Octave Crémazie en exil.
- 25 sept.: Mort d'Hubert LaRue.
- 1882 - Publication des Oeuvres complètes d'Octave Crémazie, par l'abbé Casgrain et H.-J.-B. Chouinard, sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec.
- L'abbé Casgrain est nommé membre de la Société royale du Canada.
- 26 janv.-26 févr.: Voyage aux Etats-Unis avec Joseph Marmette.
- 26 mai: Casgrain fait une conférence devant la Société royale du Canada. Il a choisi comme sujet Notre passé littéraire et nos deux historiens.
- 4 août: Mort d'Antoine Gérin-Lajoie.
- oct.-déc.: Casgrain collabore à la publication, dans L'Opinion publique, de l'ouvrage David Têtu et les raiders de Saint-Alban de Mgr Henri Têtu.
- 5 oct.: Il est reçu membre de l'Académie royale héraldique italienne.
- 22 nov.: Mme Charles-Eusèbe Casgrain fait son testament en faveur de ses filles et de ses fils.
- 1884 - hiver: Casgrain passe l'hiver au Détroit.
- Publication de La Jongleuse: légende canadienne.

1884 - 1888

Publication de la 2^e édition des Oeuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain, t. 1 (1884); t. 2 (1885); t. 3 (1886); t. 4 (1888).

- 29 mai:

Casgrain lit devant la Société royale du Canada son étude critique sur l'ouvrage de John Charles Dent: The Last Forty Years: Canada Since the Union of 1841.

1885 -

Publication de Une excursion à l'Ile-aux-Coudres.

- hiver:

Casgrain et son frère, l'abbé René, passent l'hiver en Floride.

- en mars:

Casgrain est à Haverhill Mass., chez son cousin le curé Alphonse Casgrain.

- 27 mai:

Il présente devant les membres de la Société royale du Canada un texte intitulé Biographie d'Antoine Gérin-Lajoie: fragment.

- 28 mai:

Ne pouvant s'entendre avec Casgrain et Ouimet, Joseph-Charles Taché a recours à l'arbitrage de l'Officalité de Québec pour régler le différend qui l'oppose à Casgrain.

- 9 juin:

Joseph-Charles Taché introduit officiellement sa cause contre l'abbé Casgrain devant le tribunal ecclésiastique.

- 1-12 oct.:

De Québec, Casgrain entreprend un voyage dans les provinces maritimes où il doit faire des recherches sur l'Acadie.

- 12 oct.:

Le tribunal reconnaît la nullité des droits de Joseph-Charles Taché à réclamer contre l'abbé Casgrain.

- 21 oct.:

Casgrain est élu membre de l'American Historical Association.

- 9 déc.-20 déc.:

Il quitte Québec pour Rome. Le 12 décembre il s'embarque à New York sur le steamer Aurania et arrive à Liverpool le 20 décembre. De là il se rend à Paris.

- 1885 - fin déc.-8 janv. 1886: Il séjourne à Paris.
- 1886 - Publication de deux biographies en un seul volume, P.A. de Gaspé et Francis Parkman.
- Casgrain écrit la biographie A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires.
- Publication de Biographies de A.-S. Falardeau et A.-E. Aubry.
- Casgrain regroupe deux biographies sous le titre G.-B. Faribault et la famille de Sales Laterrière.
- 10 janv.: Casgrain arrive à Rome dans un double but:
- 1) essayer d'obtenir le chapeau de cardinal pour Mgr Taschereau. Le grand-vicaire Légaré lui avait demandé ce service.
 - 2) obtenir le titre de Commandeur pour M. Gédéon Ouimet. Le grand-vicaire Hamel, recteur de l'Université Laval l'avait chargé de cette affaire.
- 11 févr.: Il quitte Rome pour Paris. Il s'arrête à Florence, Venise, Milan, et Aix-les-Bains.
- 27 mai: Casgrain fait la lecture, devant les membres de la Société royale du Canada, d'un texte sur les Acadiens intitulé Un pèlerinage au pays d'Évangéline.
- 1887 - L'abbé Casgrain publie Un pèlerinage au pays d'Évangéline.
- hiver: Casgrain fait un cinquième voyage en Europe qui le conduit à Paris et à Rome.
- 26 mai: Lecture devant les membres de la Société royale du Canada d'un second texte sur les Acadiens, Les Acadiens après leur dispersion.
- 11 juin: L'abbé Casgrain est nommé professeur titulaire à la faculté des Arts de l'Université Laval.

- fin juin-22 juillet: Voyage dans les Maritimes. Casgrain quitte Québec pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, où il rencontre l'évêque du lieu, Mgr Sweeney. Il visite les établissements Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Cap Breton pour compléter ses travaux sur leur histoire.
- automne: Casgrain envoie un exemplaire de son ouvrage Un pèlerinage au pays d'Evangéline au secrétaire perpétuel de l'Académie française, M. Camille Doucet, afin que ce dernier l'inscrive au concours de l'Académie.
- déc.: Le comité d'administration de la nouvelle revue trimestrielle Le Canada français se compose de Mgr T.-E. Hamel, l'honorable A.-B. Routhier, les abbés H.-R. Casgrain, L.-H. Pâquet et J.-C.-K. Laflamme.
- 15 déc.: Casgrain est nommé membre de la Société d'histoire diplomatique de Paris.
- 1887 - En fin d'année, l'abbé Casgrain édite le manuscrit intitulé Voyage au Canada, dans le nord de l'Amérique Septentrionale, depuis l'an 1751 à 1761, par J.C.B. chez l'imprimeur Brousseau de Québec.
- 1887 - fin déc.: 6^{ème} voyage de l'abbé Casgrain en Europe. Il se rend en France, en Angleterre et en Italie.
- 1888 - 28 mai: Casgrain présente, devant la Société royale du Canada, une communication intitulée Eclaircissements sur la question acadienne.
- 18 déc.: Il part pour Paris. C'est son septième voyage en Europe.
- 1889 - 9 mai: Casgrain lit à la séance publique de la Société royale du Canada un texte intitulé, Montcalm peint par lui-même d'après des pièces inédites.
- Casgrain est nommé président de la Société royale du Canada.
- 1890 - janv.: Il fait un huitième voyage en Europe.

- 1^{er} févr.:
 - 24 déc. au 17 mars 1891:
 - 1891 -
 - 13. févr.:
 - 28 mai:
 - 16 déc. au 24 avril 1892:
 - 1892 - 14 déc. au 27 mars 1893:
 - 1893 - 15 déc.-mars 1894:
 - 1894 -
 - 24 juin:
 - 1895 -
 - 30 janv. au 8 avril:
 - 1^{er} mai:
 - 1896 - 1897:
 - 1896 -
- Mort de Mme Charles-Eusèbe Casgrain, retirée à l'hospice des Soeurs de la Charité de Québec depuis 1871.
- L'abbé Casgrain traverse l'Atlantique pour la neuvième fois.
- En collaboration avec Mgr Henri Têtu, Casgrain publie David Têtu et les raiders de Saint-Alban.
- Publication de Montcalm et Lévis.
- Il est élu membre correspondant de la Société historique du Massachusetts.
- Casgrain est élu membre honoraire de la Trinity Historical Society of Dallas, Texas.
- Voyage de Casgrain en Terre sainte.
- Il part pour l'Europe. Il se rend à Paris, à Rome, en Suisse et à Cologne.
- Autre voyage de Casgrain en Europe.
- L'abbé Casgrain publie Une seconde Acadie.
- Il est élu membre correspondant de la Société historique du Maine.
- Il écrit une brochure intitulée La question acadienne et le rapport sur les archives du Canada pour 1894.
- Casgrain séjourne en Europe: Paris, Versailles, Rouen.
- L'abbé Casgrain nomme Mgr Henri Têtu comme exécuteur testamentaire.
- Publication de la 3^e édition des Oeuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain, t. 1, 3 et 4 (1896); t. 2 (1897).
- Casgrain écrit l'histoire de L'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

- 9 juin: Départ de Casgrain pour un voyage de quelques semaines dans les Provinces Maritimes.
- 23 oct.: Le comité de construction du monument de Champlain nomme un comité spécial chargé de rédiger l'inscription sur le monument. En font partie Ernest Gagnon, Mgr C.-O. Gagnon, les abbés H.-R. Casgrain et Lionel Lindsay, Adolphe-Basile Routhier, Narcisse-Eutrope Dionne, Thomas Chapais, sous la présidence de Mgr J.-C.-X. Laflamme.
- 30 déc. au 23 mars 1897: L'abbé Casgrain part pour l'Europe. Il se rend d'abord à Paris pour de nouvelles recherches et faire copier des documents relatifs au Canada et à l'Acadie. (Ces pièces sont du XVII^e s. et du commencement du XVIII^e s.).
Il va ensuite à Londres afin de faire exécuter des copies de documents au Public Record Office et au British Museum. Casgrain aurait fait des recherches à ce moment-là, concernant le Journal des Jésuites, parmi les héritiers de William Smith, l'historien du Canada, qui avait cité le Journal des Jésuites à la date du 20 décembre 1710 et encore en 1752. Ses recherches furent vaines.
- 1897 - Il publie Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Etrangères en Acadie (1676-1762).
- 1^{er} juin-15 juin: L'abbé Casgrain fait un voyage en Gaspésie.
- 24 nov. au 9 mai 1898: Casgrain est à Paris.
- 1898 - Il publie une biographie de Champlain, Les origines du Canada: Champlain, sa vie et son caractère.
- 15 oct.: Parution de la brochure, Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain par l'abbé Casgrain.

- 29 nov. au 17 avril 1899: Casgrain séjourne quelques mois à Paris.
- 1899-1902 Casgrain écrit les Souvenances canadiennes qui forment cinq volumes.
- 1899 - Publication de La société des filles du Coeur de Marie.
- 1902 - 28 mars: Il rédige son testament spirituel.
- 1903 - Il écrit La Vie de famille, étude de moeurs canadiennes. Ce dernier ouvrage est resté inachevé.
- 1904 - 11 févr.: Mort de l'abbé Henri-Raymond Casgrain au couvent des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec.
- 15 févr.: Les obsèques de l'abbé Casgrain ont lieu à l'église du Bon-Pasteur.
- 1905 - Au cours de cette année, paraît à Toronto, dans la série The Makers of Canada, le dernier ouvrage que l'abbé Casgrain avait préparé, Wolfe and Montcalm.
- 1913 - Publication du livre de Camille Roy, L'abbé Henri-Raymond Casgrain. La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique littéraire.
- 1954 - 4 janv.: L'abbé Paul-Emile Gosselin présente sur les ondes de CHRC un texte intitulé Un écrivain de chez nous dans lequel il relate la carrière de l'abbé Casgrain.
- févr.: Commémoration à l'Université Laval de Québec, du cinquantenaire de la mort de l'abbé Henri-Raymond Casgrain par des conférences, une exposition d'ouvrages de l'auteur et de manuscrits.
- 23 févr.: L'abbé Honorius Provost donne une conférence intitulée L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses relations d'amitié, aux Mardis universitaires.

BIBLIOGRAPHIE

A. SOURCES

1.- Sources manuscrites

I.- Archives publiques

a) Archives judiciaires du district de Québec

Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Québec, années 1748-1752 et 1759-1768.

b) Archives de la Province de Québec

i.- Papiers Taché. Joseph-Charles Taché. Correspondance reçue et envoyée (1836-1899):

Pelletier, Alexis, Lettre à Joseph-Charles Taché, 30 avril 1866, G 35.

Id., Lettre à Joseph-Charles Taché, 19 mai 1866, G 36.

Id., Lettre à Joseph-Charles Taché, 28 mai 1866, G 37.

Id., Lettre à Joseph-Charles Taché, 30 avril 1866, G 38.

Id., Lettre à Joseph-Charles Taché, 15 avril 1869, G 39.

Id., Lettre à Joseph-Charles Taché, 17 avril 1869, G 40.

Adresse de Regrets présentée à Québec à Joseph-Charles Taché au moment de son départ pour Ottawa, G 87.

G 122: Procès Taché-Casgrain (copie), Pièces numérotées: de 1 à 76: Procès; de 1-4: appel.

ii.- Département de l'Instruction publique

- Contrat entre l'abbé Henri-Raymond Casgrain et Gédéon Ouimet: /Conventions entre l'Honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique et Monsieur l'abbé Henri-Raymond Casgrain/, 17 mai 1876, no 886. Une copie de ce document se trouve aux Archives du Séminaire de Québec, Fonds Casgrain, no 0486.

- Correspondance. Lettres reçues:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Joseph-Charles Taché, 26 avril 1876 (copie), LR, 205/1885.

Taché, Joseph-Charles, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 28 avril 1876, LR, 205/1885.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Gédéon Ouimet, 3 mai 1876, LR, 793/1876.

Id., Lettre à Gédéon Ouimet, 9 févr. 1877, LR, 430/1877.

Crémazie, Octave, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 16 avril 1877, LR, 430/1877.

Id., Lettre à Gédéon Ouimet, 17 avril 1877, LR, 430/1877.

Guérin-Mueller, Lettre à Gédéon Ouimet, 24 avril 1877, LR, 430/1877.

Crémazie, Octave, Lettre à Gédéon Ouimet, 1 mai 1877, LR, 430/1877.

Id., Lettre à Gédéon Ouimet, 12 juin 1877, LR, 430/1877.

Ouimet, Gédéon, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 12 nov. 1877, LR, (copie), 3829/1877.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Gédéon Ouimet, 2 fév. 1878, LR, 246/1878.

Ouimet, Gédéon, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 9 fév. 1878, (copie), LR, 246/1878.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Gédéon Ouimet, 5 sept. 1879, LR, 2461/1879.

Ouimet, Gédéon, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 13 juin 1882, (copie), LR, 739/1882; ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 23 juin 1882, (copie), LR, 739/1882; ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Gédéon Ouimet, 25 juillet 1883, LR, 673/1883.

Id., Lettre à l'abbé Bolduc, 9 juillet 1884, LR, 548/1884.

Ouimet, Gédéon, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 16 juin 1885, LR, 656/1885; ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

Id., Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 17 août 1885, LR, 205/1885; ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

c) Archives publiques du Canada

Papiers Louis-Honoré Fréchette, MG 29, D. 40, vol. 1,
p. 926-968:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Louis Fréchette,
[mai 1883], p. 926.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 16 août 1883, p. 927-
929.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 21 août [1883],
p. 930-933.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 14 nov. 1883, p. 934-
937.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 28 juillet 1884,
p. 938-940.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 1 août 1884, p. 941-
942.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 5 août 1884, p. 943-
948.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 12 août 1884, p. 949-
950.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 27 août 1885, p. 951-
953.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 7 sept. 1885, p. 954-
956.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 8 sept. 1885, p. 957-
958.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 2 mars 1886, p. 967-
968.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 11 août 1891, p. 959-
960.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 18 août 1891, p. 961-
962.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 26 août 1891, p. 963.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 27 [août 1891], p. 964.

Id., Lettre à Louis Fréchette, 28 août 1891, p. 965-
966.

d) Musée du Québec

Casgrain, abbé Alphonse, Mémoires, 300 p. Manuscrit dactylographié et relié en un volume. Ce sont les souvenirs personnels dédiés aux enfants de Thomas-Pierre Casgrain, père de l'auteur. Alphonse Casgrain a rédigé ce manuscrit entre 1908 et 1913.

e) Salle Gagnon. Bibliothèque municipale de Montréal

Fonds Alfred Garneau:

Journal d'Alfred Garneau, 16 novembre 1873 - 14 janvier 1874.

II.- Archives semi-publiquesa) Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à l'évêque de Québec, 4 mars 1867.

Id., Lettre à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu, 8 mars 1867.

Soeur Saint-Henry, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 8 févr. 1876.

Soeur Saint-Félix, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 22 août 1878.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à soeur Sainte-Monique, 26 oct. 1878.

b) Archives de l'Université Laval

Fonds Joseph Marmette:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Joseph Marmette, 1870, 209-1/25/8/9.

Id., Lettre à Joseph Marmette, [12] nov. 1870, 209-1/25/16/5.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 4 mai 1871, 209-1/25/7/88.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 8 mai 1871, 209-1/25/7/89.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 9 mai 1871, 209-1/25/7/90.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 3 avril 1872,
209-1/25/7/91.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 7 juin 1872,
209-1/25/7/92.

Id., Lettre à Faucher de Saint-Maurice, 7 juin 1872,
209-1/25/7/92.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 19 août 1872,
209-1/25/7/93.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 6 juin 1873,
209-1/25/7/94.

Id., Lettre à Joseph Marmette, [20 nov. 1873] et
24 nov. [1873], 209-1/25/8/13.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 18 déc. 1873,
209-1/25/7/95.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 2 juin 1874,
209-1/25/7/96.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 11 oct. 1875,
209-1/25/7/97.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 20 févr. 1876,
209-1/25/7/98.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 9 mars 1876,
209-1/25/7/99.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 13 juin 1876,
209-1/25/7/100.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 28 mars 1877,
209-1/25/7/101.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 14 juillet 1882,
209-1/25/7/102.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 28 août 1883,
209-1/25/7/104.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 17 févr. 1884,
209-1/25/7/105.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 24 juillet 1884,
209-1/25/7/106.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 22 août 1888,
209-1/25/7/108.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 6 juin 1892,
209-1/25/7/107.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 13 août 1892,
209-1/25/8/1a.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 15 avril 1893,
209-1/25/8/2.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 18 avril 1893,
209-1/25/8/3.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 22 avril 1893,
209-1/25/8/4.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 19 juillet (?),
209-1/25/8/5.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 27 sept. [1877],
209-1/25/8/6.

Id., Lettre à Joseph Marmette, 15 nov. (?),
209-1/25/8/7.

Id., Lettre à Joseph Marmette, [s.d.], 209-1/25/8/8.

Id., Lettre à Joseph Marmette, [s.d.], 209-1/25/8/10.

Id., Lettre à Joseph Marmette, [s.d.], 209-1/25/8/11.

Id., Lettre à Joseph Marmette, [s.d.], 209-1/25/8/12.

c) Archives de l'Université Queen's

Manuscrit de Séraphin Marion intitulé: L'abbé H.-R. Casgrain, [s.d.], 102 p.

d) Archives du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa

Fonds Antoine Gérin-Lajoie, ML 100-5:

Gérin-Lajoie, Antoine, Lettre à Raphaël Bellemare,
27 févr. 1861.

Id., Lettre à Raphaël Bellemare, 7 mars 1861.

Id., Lettre à Denis Gérin, 17 mars 1862.

Id., Lettre à Raphaël Bellemare, 2 oct. 1862.

Id., Lettre à [J.O. Prince], 17 oct. 1862.

Id., Lettre à Denis Gérin, 13 nov. 1862.

- Id., Lettre à ses parents, 6 déc. 1862.
- Id., Lettre à Raphaël Bellemare, 9 déc. 1862.
- Id., Lettre à [J.O. Prince], 10 déc. 1862.
- Id., Lettre à Raphaël Bellemare, 6 janv. 1863.
- Id., Lettre à R. Bellemare, 14 févr. 1864.
- Gérin, Elzéar, Lettre à Antoine Gérin-Lajoie, [déc. 1865]
- Gérin-Lajoie, Antoine, Lettre à Elzéar Gérin, 8 déc. 1865.
- Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Antoine Gérin-Lajoie, 23 déc. 1865.
- Id., Lettre à Antoine Gérin-Lajoie, 1er nov. 1866.

e) Archives du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Chaque fonds est classé dans des cartons contenant chacun cent chemises qui renferment généralement un seul document. La numérotation des documents est en chiffres romains. Nous avons consulté:

- Fonds Collège:

Henri-Raymond Casgrain fait sa demande d'agrégation au Collège de Sainte-Anne en juillet 1858, [carton] 52, [doc. no] LIX.

Lettre de démission de l'abbé Henri-Raymond Casgrain comme membre du corps professoral, 5 août 1859, 52, LXII.

Bouchy, Pierre, Lettre à Grégoire Tremblay, 3 déc. 1866, 112, XXXIX.

Id., Lettre à Grégoire Tremblay, 26 août 1867, 112, XLV.

Pelletier, Alexis, Lettre à Charles Bacon, 22 déc. 1874, 114, XXXIII.

- Fonds Célestin Gauvreau:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à M. Gauvreau, 11 mars 1858, 11, LXIV.

Gauvreau, Célestin, Lettre à M. Pilote, 26 avril 1859, 11, XCIX.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à M. Gauvreau, 25 juillet 1859, 12, LI.

Gauvreau, Célestin, Lettre à M. Pilote, 28 juillet 1859, 12, LII.

- Fonds Histoire:

Pelletier, Alexis, Lettre à Bernard Bernier, 28 mars 1897, 174, XI.

Id., Lettre à Bernard Bernier, 7 août 1902, 174, XXXV.

- Fonds Bruno E. Leclerc:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Bruno Leclerc, 9 mars 1871, 93, LXXIX.

Id., Lettre à Bruno Leclerc, 21 mars 1871, 93, XCVIII.

- Fonds Georges Miville:

Têtu, Alphonse, Lettre à Georges Miville, 12 févr. 1904, 130, XXXV.

Têtu, Henri, Lettre à Georges Miville, 15 mars 1904, 130, XL.

- Fonds André Pelletier:

Pelletier, André, Lettre à François Pilote, 9 mars 1859, 33, VII.

- Fonds Dominique Pelletier:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Dominique Pelletier, 13 déc. 1900, 83, XCI.

- Fonds François Pilote:

Casgrain, C.-E., Lettre à M. Pilote, 4 janv. 1846, 16, LIV.

Id., Lettre à M. Pilote, 8 mars 1847, 17, XXXVI.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à M. Pilote, 15 nov. 1853, 21, XXXVII.

Pilote, François, Lettre à Mgr Turgeon, 24 avril 1854, 21, LXXVI.

Turgeon, P.-F., Lettre à M. Pilote, 29 mai 1854, 21, XCIII.

Baillargeon, C.-F., Lettre à M. Pilote, 23 sept. 1855, 23, XLIX.

Id., Lettre à M. Pilote, 31 juillet 1856, 24, XCIX.

Bouchy, Pierre, Lettre à Grégoire Tremblay, 27 juillet 1858, 31, LXVII.

Bégin, Thomas, Lettre à M. Pilote, 27 juillet 1859, 28, XL.

Bouchy, Pierre, Lettre à Grégoire Tremblay, 15 déc. 1861, 31, LXXXVIII.

Beaubien, Narcisse, Lettre à M. Pilote, 25 avril 1868, 63, LVI.

- Fonds Charles-Ed. Poiré:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Mgr Charles-Ed. Poiré, 3 févr. 1893, 74, LXIII.

- Fonds Procure:

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à François Pilote, 8 avril 1858, 47, LXXIII.

Librairie Hachette, Lettre à Henri-Raymond Casgrain et André Pelletier, 21 mai 1858, 47, LXXVII.

- Fonds Charles Trudelle:

Trudelle, Charles, Lettre à Henri-Raymond Casgrain, 5 nov. 1878, 75, LII.

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à Charles Trudelle, 20 juillet 1885, 79, IX.

C'est au Collège de Sainte-Anne que nous avons consulté les Souvenances canadiennes de l'abbé Henri-Raymond Casgrain; t. I, 218 p.; t. II, 223 p.; t. III, 214 p.; t. IV, 215 p.; t. V, 245 p. Le Séminaire de Québec possède également une copie dactylographiée des Mémoires de l'abbé Casgrain écrits entre 1899 et 1902. Le manuscrit des Souvenances canadiennes se trouve aux Archives de l'Asile du Bon Pasteur de Québec, vol. 1, 600 p. et 13 p. (ajoutées) de Tables des matières; vol. 2, 209 p.; l'écriture est celle de ses secrétaires. Chacun de ces trois textes est précédé d'un Avertissement portant la date du 24 septembre 1899.

De plus, nous avons pris connaissance de divers documents: Rapports semestriels, vol. 1; aussi Extraits des délibérations de la Corporation du Collège Sainte-Anne, cahier II.

f) Archives du Séminaire de Saint-Hyacinthe

Casgrain, Henri-Raymond, Lettre à J.-S. Raymond, 4 (?), 1865, sect. A, sér. G, dos. 13, no 22.

Id., Lettre à J.-S. Raymond, 2 mai 1866, sect. A, sér. G, dos. 13, no 13.

g) Archives du Séminaire de Québec

- Fonds Henri-Raymond Casgrain: nous mentionnerons seulement ce qui a été utilisé pour notre recherche en indiquant d'abord le numéro du document.

0426, Lettres de l'Honorable C.-E. Casgrain, vol. I, 1823-1846.

0427, Lettres de l'Honorable C.-E. Casgrain, vol. II, 1823-1846.

0443-0447, Souvenances canadiennes, 5 tomes. Nous avons employé la copie qui se trouve au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

0448-0471, Lettres diverses. La correspondance de l'abbé Casgrain, contenue dans 21 volumes et 8 liasses, comprend environ 3,785 pièces réunies par ordre chronologique.

0472, Lettres à l'abbé Henri-Raymond Casgrain de sa mère, 1851-1871, vol. XXX.

0473, Lettres à l'abbé Henri-Raymond Casgrain de sa mère, 1873-1888, vol. XXXI.

0474, Lettres à l'abbé René-Edouard Casgrain de sa mère, 1869-00, vol. XXXII.

0476, Manuscrit de Mémoires de famille. Vie de l'Honorable C.-E. Casgrain écrite par son épouse née Elisabeth Anne Baby. Présenté à la bibliothèque de l'Université Laval de Québec par l'abbé R.-E. Casgrain, 1909, 164 p.

0478, Les Sulpiciens en Acadie, manuscrit de Pierre Rousseau, 118 p.

0482, La Vie de famille, dernier ouvrage inachevé de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, 91 p.

0486, Contrats d'impression avec le gouvernement. On retrouve aussi les documents suivants:

- Affaire Taché de l'officialité.
- Contrats de donation aux communautés.
- Testament spirituel de l'abbé Casgrain.
- Manuscrits.
- Notés relatives aux inscriptions du monument de Champlain.

0489, Notes diverses.

0490, Notes historiques (no 1), 150 p.

0491, Notes de voyage (2^{ème} cahier) 50 p. [Voyage dans les Maritimes].

0492, Notes diverses, 80 p.

0493, Listes des livres de la Bibliothèque du salon-chambre du nord, 15 p.

0496, Notes de voyage, 20 p. [Voyage dans les Maritimes].

0498, Notes de voyage [Rome, 1892], 20 p.

0499, Lettres-Photos de Henri-Raymond Casgrain à Francis Parkman [du 23 mars 1866 au 23 nov. 1891].

0510, Notes de voyage à Rome [1886], 98 p.

0511, Lettres de Mme Casgrain à son fils René, 27 p.

0513, Lettres et comptes de Calmette, Henry et Dolby, copistes pour l'abbé Casgrain - Différents cahiers de notes - Notice sur A. Gérin-Lajoie et son oeuvre, 85 p.

0514, Vieux reçus et comptes divers acquittés, 1887.

- Fonds Université

Mgr T.-E. Hamel, Correspondance 1854-1857 et 1858-1865, Université 39, no 105.

Elzéar-Alexandre Taschereau, Lettre à Benjamin Pâquet, 30 avril 1865, Université 104, no 43.

Henri-Raymond Casgrain, Lettre à "Mon Cher Père", 5 juin 1867, Université 105, no 43.

Id., Lettre à "Mon cher curé, Mon cher Père", 9 août 1867, Université 105, no 43.

Félix-Joseph Buteau, Lettre à Alexis Pelletier, 19 févr. 1869, Université, Lettre B, no 15 a.

C.-H. Laverdière, Lettre à Thomas Hamel, 24 janv. 1873, Université 107, no 99.

III.- Archives privées

a) Archives de l'Archevêché de Québec

Répertoire des registres de l'archevêché, vol. 3.

b) Archives de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec

Nous avons consulté Les Annales de 1872 à 1904. L'abbé Henri-Raymond Casgrain réside chez les soeurs du Bon-Pasteur de 1872 à 1904 mais il prend définitivement possession de ses appartements en 1878.

c) Archives de l'Institut canadien de Québec

Minutes du Bureau de direction de l'Institut: vol. 1, 22 janv. 1848 - 2 févr. 1863, 259 p.; vol. 2, 4 févr. 1863 - 20 oct. 1877, 245 p.; vol. 3, 30 nov. 1877 - 27 déc. 1887, 335 p.

2.- Sources imprimées

I.- Textes de Casgrain publiés en volumes

Légendes canadiennes, Québec, J.-T. Brousseau, 1861, 425 p. (Le Tableau de la Rivière-Ouelle, Les Pionniers canadiens, Fantaisie, La Jongleuse); Québec, A. Côté & Cie, 1876, 200 p. (Le Tableau de la Rivière-Ouelle, La Jongleuse); Québec, A. Côté & Cie, 1877, 200 p. (Le Tableau de la Rivière-Ouelle, La Jongleuse).

Ces légendes ont paru dans divers périodiques:

a) Une légende canadienne (Le Tableau de la Rivière-Ouelle), dans Le Courrier du Canada, 3^e année, no 146, 20 janv. 1860; no 147, 23 janv. 1860; no 148, 25 janv. 1860; no 149, 27 janv. 1860; no 150, 30 janv. 1860; aussi dans L'Ordre, 2^e année, no 28, 28 févr. 1860; no 29, 2 mars 1860; no 30, 5 mars 1860; no 31, 7 mars 1860; no 32, 9 mars 1860; no 33, 12 mars 1860, sous le pseudonyme M^e E.B., initiales de sa mère, Elisabeth Baby. Ce texte paraît sous le titre Une légende canadienne écrite par un prêtre canadien, dans Le Croisé (Paris), 2^e année, no 9, 29 sept. 1860, p. 270-285; aussi dans Le Rosier de Marie (Paris), 6^e année, no 31, 6 oct. 1860, p. 490-494; no 32, 20 oct. 1860, p. 523-526; no 33, 5 nov. 1860, p. 555-558; no 41, 15 déc. 1860, p. 659-662. Reproduit sous le titre Le Tableau de la Rivière-Ouelle, dans l'Union des Cantons de l'Est, 4^e année, no 36, 11 août 1870; no 37, 18 août 1870; no 38, 25 août 1870; aussi dans Le Saint-Laurent, 4^e année, no 14, 4 janv. 1899; no 15, 13 janv. 1899; no 16, 20 janv. 1899; no 17, 27 janv. 1899; no 18, 3 févr. 1899; aussi dans Le Soleil,

vol. 5, no 244, 19 oct. 1901, p. 1 et 10. Un extrait paraît sous le titre L'Episode de la Rivière-Ouelle, dans Le Courrier du Canada, 34^e année, no 119, éd. quot., 13^e année, 23 oct. 1890; aussi dans Le Journal des Campagnes, 9^e année, no 39, 30 oct. 1890, p. 6-7. Le texte le plus connu est celui décrivant la maison canadienne: Une maison de cultivateur, dans Le Pionnier, 21^e année, 2^e série, no 483, 23 déc. 1886; aussi dans Le Monde illustré, 3^e année, no 142, 22 janv. 1887, p. 299 (en tête de titre Chronique canadienne); aussi dans Le Monde illustré, vol. 12, no 579, 8 juin 1897, p. 68; aussi dans L'Enseignement primaire, vol. 20, no 5, janv. 1899, p. 311-313; aussi dans Le Protecteur du Saguenay, 3^e année, no 39, 4 mars 1899; aussi dans L'Evangéline, vol. 12, no 41, 17 août 1899, p. 1; même extrait intitulé Une maison canadienne dans L'Action sociale, 4^e année, no 1062, 24 juin 1911, p. 7; aussi dans Le Canada, vol. 16, no 24, 18 janv. 1919, p. 8; aussi dans L'Enseignement primaire, vol. 47, no 7, mars 1926, p. 456-457; même extrait intitulé La maison canadienne dans L'Etrille, vol. 1, no 2, 4 nov. 1934, p. 2. Voir Séraphin Marion et Watson Kirkconnell, Tradition. The Quebec Tradition, recueil de morceaux choisis dans les oeuvres des poètes et prosateurs du Canada français, Montréal, Editions Lumen, 1946, p. 40-41: "Une maison canadienne. A Canadian Home" de l'abbé H.-R. Casgrain.

b) Les Pionniers canadiens, dans Le Courrier du Canada, 4^e année, no 18, 12 mars 1860; no 19, 14 mars 1860; no 20, 16 mars 1860; no 21, 19 mars 1860, sous le pseudonyme Me E.B.; texte reproduit sous le titre Légendes canadiennes. Les Pionniers, dans L'Union des Cantons de l'Est, 4^e année, no 23, 12 mai 1870; no 24, 19 mai 1870; no 25, 25 mai 1870; no 26, 2 juin 1870; no 27, 9 juin 1870; sous le titre Opuscules. Les Pionniers canadiens, dans Le Saint-Laurent, no 39, 27 juin 1899; no 40, 4 juillet 1899; no 41, 11 juillet 1899; no 42, 18 juillet 1899; no 42, 25 juillet 1899; no 43, 4 août 1899; no 44, 11 août 1899. Un extrait intitulé Les pionniers canadiens. Le passé et l'avenir paraît dans L'Album des familles, 7^e année, no 5, 1^{er} mai 1882, p. 154-155; un autre extrait paraît sous le titre Une jeune captive dans Le Nationaliste, vol. 12, 3 oct. 1915, p. 6 et 5.

c) Le Saint-Laurent, fantaisie, dans Le Courrier du Canada, 4^e année, no 90, 3 sept. 1860; no 91, 5 sept. 1860; no 92, 7 sept. 1860 (article non signé).

d) La Jongleuse, dans Les Soirées canadiennes, vol. I, 1861, p. 205-289; texte reproduit sous le titre Légendes canadiennes. La Jongleuse, dans L'Union des Cantons de l'Est, 4^e année, no 28, 15 juin 1870; no 29, 23 juin 1870; no 30, 30 juin 1870; no 31, 1^{er} juillet 1870; no 32, 14 juillet 1870; no 33, 21 juillet 1870; no 34, 28 juillet 1870; no 35, 4 août 1870; sous le titre La Jongleuse. Légende canadienne, dans Le Fédéral, vol. 1, nos 49-56, 29 août-14 sept. 1878; sous le titre La Jongleuse dans La Patrie, 6^e année, no 226, 21 nov. 1884; no 227, 22 nov. 1884; no 228, 24 nov. 1884; no 229,

25 nov. 1884; no 230, 26 nov. 1884; no 231, 27 nov. 1884; no 232, 28 nov. 1884; no 233, 29 nov. 1884; no 234, 1er déc. 1884; aussi dans Le Protecteur du Saguenay, vol. 2, no 1, 23 sept. 1897; no 2, 30 sept. 1897; no 3, 7 oct. 1897; no 4, 14 oct. 1897; no 5, 21 oct. 1897; no 6, 4 nov. 1897; no 7, 11 nov. 1897; no 8 [18 nov.], 1897; no 9, 25 nov. 1897; [no 10], 2 déc. 1897; [no ?], 9 déc. 1897; no 15, 16 déc. 1897; no 16, 23 déc. 1897; [no 18], [?] janv. 1898; no 19, 20 janv. 1898; no 20, 27 janv. 1898; no 21, 3 févr. 1898; aussi dans Le Saint-Laurent 4e année, no 19, 10 févr. 1899; no 20, 14 févr. 1899; no 21, 21 févr. 1899; no 22, 28 févr. 1899; no 23, 7 mars 1899; no 24, 14 mars 1899; no 25, 21 mars 1899; no 26, 28 mars 1899; no 27, 4 avril 1899; no 28, 11 avril 1899; aussi dans La Ruche écolière, vol. 3, no 15, 1er mai 1930, p. 468-473; no 16, 15 mai 1930, p. 500-505; no 17, 1er juin 1930. Un extrait intitulé La Jongleuse a paru dans Le Nationaliste, vol. 13, no 30, 10 sept. 1916, p. 5-6; no 31, 17 sept. 1916, p. 5-6; un autre extrait intitulé Pages canadiennes. L'été des sauvages et les brayeuses paraît dans Le Devoir, vol. 6, no 54, 6 mars 1915, p. 3.

Les contemporains. Première Série. Le chevalier Falardeau, Québec, Léger Brousseau, 1862, 96 p., sous le pseudonyme Eugène de Rives. Cette biographie paraît sous le titre Un grand peintre canadien du XIXe siècle, dans La Revue populaire, vol. 18, no 6, juin 1925, p. 25-26.

Histoire de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, Québec, G.-E. Desbarats, 1864, 467 p. Avec une légère modification dans le titre cet ouvrage est réédité en 1882, Histoire de la vénérable mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, Québec, Léger Brousseau, 1882, 3 vol. en 1: 205 p., 214 p., 248 p.

Un contemporain. A.-E. Aubry, Québec, G.-E. Desbarats, 1865, 103 p.; A.-E. Aubry, Québec, Bureau du "Foyer canadien", 1866, 103 p.

Un contemporain. F.-X. Garneau, Québec, Bureau du "Foyer canadien", 1866, 135 p.; Québec, J.-N. Duquet, 1866, 135 p.; publié aussi sous le titre: Biographie de F.-X. Garneau, Montréal, Beauchemin & Valois, 1886, 115 p. Cette biographie a d'abord paru dans Le Foyer canadien, vol. IV, 1866, p. 181-242.

Découverte du tombeau de Champlain, Québec, Darveau, 1866, 19 p., en collaboration avec l'abbé Charles-Honoré Laverdière.

Un contemporain. Jules Livernois, Québec, L. Brousseau, 1866, 40 p.

Un contemporain. G.-B. Faribault, Québec, Brousseau, 1867, 123 p.

Vies des saints pour tous les jours de l'année,
recueillie des meilleurs auteurs, Ottawa, Georges-E. Desbarats,
1868, VII, 750 p., X.

Les Miettes. Distractions poétiques, Québec, P.-G. Delisle, 1869, 69 p., (édition intime). Certains de ces poèmes ont été publiés dans les journaux: Le Canotier, dans Le Journal de Québec, vol. XXVII, no 70, 19 juin 1869, p. 1; la poésie Le Prisonnier de Chillon qui a été ajoutée dans la première édition des Oeuvres complètes a paru dans L'Opinion publique, vol. 11, no 52, 28 déc. 1871, p. 622-623; La Première Messe, dans Le Courrier du Canada, vol. 23, no 14, 22 juin 1889, p. 1. Deux poèmes des Miettes ont été mis en musique: Le Canotier, musique de D. Auguste Fontaine, dans le Passe-Temps, vol. 16, no 397, 11 juin 1910, p. 210-211; Le Coureur des bois, musique de D. Auguste Fontaine, dans le Passe-Temps, vol. 20, no 510, 10 oct. 1914, p. 386-387; Le canot d'écorce (titre pour Le Canotier) dans abbé F.-X. Burque, musique par Mme J.-P. Laplain, Chansonnier canadien-français. Recueil de chansons populaires, chansons nouvelles et vieilles chansons restaurées. Nova et vetera: du vieux et du neuf, Québec, L'Imprimerie nationale, 1921, p. 96-97. Le recueil Les Miettes. Distractions poétiques est suivi d'un récit intitulé Un pèlerinage au Cayla (p. 45-69); ce texte vient d'être publié avec une présentation de Pierre et Mariel Karch sous le titre L'abbé Casgrain au Cayla, dans L'Amitié Guérinienne, t. 44, nos 3-4, juillet-déc. 1976, p. 117-134.

Le pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne, Québec, Brousseau, 1870, 256 p.; Québec, Hardy & Marcotte, 1870, 256 p.

La Famille de Sales Laterrière, Québec, L. Brousseau, 1870, 63 p. Un extrait de cette biographie a paru sous le titre Une excursion aux Eboulements, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 67, 11 juillet 1870; no 68, 13 juillet 1870, sous le pseudonyme Un littérateur.

Philippe Aubert de Gaspé, Québec, Brousseau, 1871, 123 p. Cette biographie paraît dans Le Courrier du Canada, 15^e année, no 4, 8 févr. 1871; no 5, 10 févr. 1871; no 6, 13 févr. 1871; no 7, 15 févr. 1871.

Journal des Jésuites, publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire, par MM. les abbés Laverdière et Casgrain, Québec, L. Brousseau, 1871, 403 p.; Montréal, Valois, 1892, X, 403 p.

Neuvaine en l'honneur de St-Antoine de Padoue, Québec, Darveau, 1871, 256 p.

Francis Parkman, Québec, C. Darveau, 1872, 89 p. Cette biographie a paru dans L'Opinion publique, vol. 3, no 13, 28 mars 1872, p. 146-147; no 14, 4 avril 1872, p. 157-158; no 15, 11 avril 1872, p. 170-171.

Critique littéraire. Première livraison, Chauveau,
 Québec, Darveau, 1872, 56 p. Etude publiée sous le titre
Critique littéraire dans L'Opinion publique, vol. 3, no 33,
 15 août 1872, p. 385-386; no 34, 22 août 1872, p. 397-398.

Oeuvres complètes, Québec, C. Darveau, 1873-1875,
 3 tomes en 1: t. 1, 1873, 114 p.; t. 2, 1875, 97 p.; t. 3,
 1875, 123 p.; Montréal, Beauchemin & Valois (t. 1 et 2),
 Beauchemin & fils (t. 3 et 4): t. 1, 1884, 580 p.; t. 2, 1885,
 542 p.; t. 3, 1886, 599 p.; t. 4, 1888, 592 p.; Montréal,
 Beauchemin & fils, 1896-1897, t. 1, 1896, 580 p.; t. 2, 1897,
 542 p.; t. 3, 1896, 599 p.; t. 4, 1896, 592 p.

La pêche aux marsouins dans le fleuve Saint-Laurent.
Précis historique. Mœurs et capture du marsouin. Préparation
de ses dépouilles. Huiles et cuirs, Montréal, L'Opinion publique,
 1873, 16 p. Publié dans L'Opinion publique, vol. 4, no 27,
 3 juillet 1873, p. 317-318; no 28, 10 juillet 1873, p. 327-328.

Les Pionniers canadiens et le Tableau de la Rivière-
Quelle; légendes, Montréal, Beauchemin & fils, 1875, 118 p.;
 Montréal, Valois, 1885, 118 p.; Montréal, Beauchemin & fils,
 1895, 118 p.; Bibliothèque canadienne, collection Dollard,
 Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Bibliothèque canadienne,
 collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1925, 11-123 p.

Opuscules, Québec, A. Côté et Cie, 1876, 199 p.
 (Les Pionniers canadiens et Un pèlerinage à l'Ile-aux-Coudres).
 Cette dernière légende paraît dans L'Opinion publique, vol. 7,
 no 4, 27 janv. 1876, p. 38-39; no 5, 3 févr. 1876, p. 56-57;
 no 6, 10 févr. 1876, p. 68-69; no 7, 17 févr. 1876, p. 80-81;
 no 8, 24 févr. 1876, p. 92-93; no 9, 2 mars 1876, p. 101; no
 10, 9 mars 1876, p. 110; no 11, 16 mars 1876, p. 128-129; aussi
 dans Le Saint-Laurent, 4^e année, no 44, 11 août 1899; no 45,
 15 août 1899; no 46, 18 août 1899; no 47, 22 août 1899; no 48,
 29 août 1899; no 49, 5 sept. 1899; no 50, 12 sept. 1899; no 51,
 19 sept. 1899; no 52, 26 sept. 1899; no 53, 3 oct. 1899; no 54,
 10 oct. 1899; no 55, 17 oct. 1899; no 56, 24 oct. 1899. En
 1885, Casgrain publiera à nouveau son récit sur l'Ile-aux-
 Coudres en l'intitulant Une excursion à l'Ile-aux-Coudres, deux
 épisodes du chapitre V en seront retranchés.

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, Québec, Léger
 Brousseau, 1878, 612 p. La préface de ce volume fut publiée
 dans L'Opinion publique, vol. 8, no 35, 30 août 1877, p. 409-
 410, ainsi que le chapitre IV de la "Première époque", p. 412-
 413.

Une paroisse canadienne au XVII^e siècle, Québec,
 Brousseau, 1880, 216 p.; Montréal, Librairie Beauchemin Ltée,
 1880, 144 p.; Montréal, Beauchemin, 1890, 144 p.; Montréal,
 Beauchemin et fils, 1898, 144 p.; Bibliothèque canadienne,
 collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Mont-
 réal, Beauchemin [1917], 144 p. Cette monographie a d'abord
 paru dans L'Opinion publique, vol. 9, no 13, 28 mars 1878,

p. 148-149; no 14, 4 avril 1878, p. 160-161; no 15, 11 avril 1878, p. 172-173; no 16, 18 avril 1878, p. 190-191; no 17, 25 avril 1878, p. 200-202; no 18, 2 mai 1878, p. 208-209; no 19, 9 mai 1878, p. 220-221, p. 224.

Oeuvres complètes de Octave Crémazie, publiées par les soins de l'abbé Casgrain et J.-H.-B. Chouinard, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, 543 p. (Biographie d'Octave Crémazie, p. 7-94). Cette biographie a paru en volume sous le titre Octave Crémazie, Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 138 p.; Montréal, Beauchemin, 1926, 125 p.

La Jongleuse: légende canadienne, Montréal, Beauchemin & Valois, 1884, 121 p.; Bibliothèque canadienne, collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Bibliothèque canadienne, collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1922, 141 p.; Bibliothèque canadienne, collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1924, 125 p.; Bibliothèque canadienne, collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1930, 125 p.; collection La grande aventure, Montréal, Fides, 1956, 80 p.; Montréal, Fides [1960], 79 p.

Une excursion à l'Île-aux-Coudres, Montréal, Beauchemin, 1885, 139 p.; Montréal, Beauchemin [1885], 92 p.; Bibliothèque canadienne, collection Dollard, Montréal, Beauchemin, 1912, 140 p.; Montréal, Beauchemin, 1917, 134 p.; Montréal, Beauchemin, 1925, 124 p. Un extrait de cet ouvrage paraît sous le titre The Legend of Pere de la Brosse, dans The Morning Chronicle, vol. 51, no 18737, 29 juillet 1897.

G.-B. Faribault et la famille de Sales Laterrière, Montréal, Beauchemin & Valois, 1886, 128 p.; Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Montréal, Beauchemin, 1917, 128 p.; Montréal, Beauchemin, 1925, 123 p. Ces deux biographies paraissent sous le titre Faribault et la famille de Sales Laterrière, Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1922, 140 p.; Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1924, 123 p. Montréal, Beauchemin, 1925, 123 p.; reproduit aussi sous le titre Biographies de G.-B. Faribault et la famille de Sales Laterrière, Montréal, Beauchemin, 1917, 128 p.

Biographies de A.-S. Falardeau et A.-E. Aubry, Montréal, Beauchemin & Valois, 1886, 121 p.; Montréal, Beauchemin [1917], 121 p.; reproduit sous le titre Falardeau et A.-E. Aubry, Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1925, 123 p.

P.A. de Gaspé et Francis Parkman, Montréal, Beauchemin & Valois, 1886, 151 p.; Montréal, Beauchemin, [1917], 151 p.

A. Gérin-Lajoie d'après ses mémoires, Montréal, Beauchemin & Valois, 1886, 178 p.; Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 141 p.; Bibliothèque canadienne, Montréal, Beauchemin, 1926, 125 p. Une partie de ce volume (p. 125-141) a paru sous le titre Biographie de Gérin-Lajoie, dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 3, sect. 1, 1885, p. 55-60.

Un pèlerinage au pays d'Évangéline, Québec, L.-J. Demers et frère, 1887, 500 p.; Québec, L.-J. Demers & frère, 1888, 544 p.; Paris, Librairie Léopold du Cerf, 1889, VIII-404 p.; Paris, Léopold & Cerf, 1890, 412 p. Des extraits de l'édition de 1887 ont paru dans divers périodiques, d'abord sous le titre Un pèlerinage au pays d'Évangéline, dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 4, sect. 1, 1886, p. 19-63 (il s'agit ici des 133 premières pages du livre de Casgrain); aussi dans Le Courrier des Provinces Maritimes, vol. 1, no 38, 15 juillet 1886; no 39, 22 juillet 1886; no 40, 29 juillet 1886; no 41, 5 août 1886; no 42, 12 août 1886; no 43, 19 août 1886; no 44, 26 août 1886; no 45, 2 sept. 1886. Sous le titre Les Acadiens après leur dispersion (1755-1775), dans Paris-Canada, 4^e année, no 1, 6 janv. 1887, p. 4-5; no 2, 13 janv. 1887, p. 2-5; no 3, 20 janv. 1887, p. 3-5; nos 4-5, 3 janv. 1887, p. 3-5; no 6, 10 févr. 1887, p. 4-5 (il s'agit des chapitres 6, 7, 9, 10, 11 et 12); aussi dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 5, sect. 1, 1887, p. 15-91 (cette étude comprend les chapitres 5 à 15 incl.); aussi dans Le Moniteur Acadien, vol. 20, no 56, 25 janv. 1887; no 57, 28 janv. 1887; no 64, 22 févr. 1887; no 65, 28 févr. 1887; no 67, 4 mars 1887; no 69, 11 mars 1887; no 70, 15 mars 1887; no 71, 18 mars 1887; no 74, 29 mars 1887; no 75, 1^{er} avril 1887; no 77, 8 avril 1887; no 78, 12 avril 1887; aussi dans La Minerve, numéro double du samedi, vol. 59, no 188, 23 avril 1887, p. 4; no 200, 7 mai 1887, p. 4; aussi dans Le Canadien, éd. quot., vol. 13, no 293, 1^{er} juin 1887; no 294, 2 juin 1887; no 295, 3 juin 1887; no 296, 4 juin 1887; no 297, 6 juin 1887; aussi dans La Revue canadienne, vol. 23, 1887, p. 139-145; p. 237-246; p. 280-289; p. 413-421; p. 459-467. Sous le titre Les Acadiens de 1775 à 1825. La Réorganisation, dans Le Canadien, éd. quot., vol. 13, no 298, 7 juin 1887; no 299, 8 juin 1887; no 300, 10 juin 1887; no 301, 11 juin 1887; no 302, 13 juin 1887; no 303, 14 juin 1887; no 304, 15 juin 1887; no 305, 16 juin 1887.

Montcalm et Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1891, t. 1, 572 p.; t. 2, 484 p.; Tours, Alfred Mame & fils, 1898, 392 p.; Tours, A. Mame & fils, 1899, 400 p.; Tours, A. Mame & fils [1926], 214 p. L'abbé publia en France deux ouvrages de vulgarisation tirés de son Montcalm et Lévis: Les Français au Canada et Les Héros de Québec. Ces deux volumes diffèrent du Montcalm et Lévis de 1891; plusieurs chapitres sont divisés différemment, des citations et des pages complètes ont été enlevées. Le volume Les Français au Canada correspondant aux quatorze premiers chapitres du tome 1 de Montcalm et Lévis a paru à Tours, Alfred Mame & fils, [1895],

327 p.; cette édition a été reprise en 1898, 1909, 1926, 1936. Le volume Les Héros de Québec correspond aux deux derniers chapitres du tome 1 ainsi qu'au tome 2 de Montcalm et Lévis; cet ouvrage connut plusieurs éditions: collection pour tous, Tours A. Mame [1895], 331 p.; Tours, A. Mame & fils [1899], 331 p.; Tours, A. Mame, [1927], 214 p.; Tours, Mame, [1931], 218 p.; Tours, Alfred Mame & fils, 1931, 331 p.

Madame C.-E. Casgrain, née Eliza-Anne Baby, dans Mémoires de famille. L'Honorable C.-E. Casgrain par Madame C.-E. Casgrain, Rivière-Ouelle, Manoir d'Airvault, 1891, p. 143-271.

David Têtu et les raiders de Saint-Alban. Episode de la guerre américaine, 1864-1865, Québec, N. Hardy, 1891, 187 p., en collaboration avec Mgr Henri Têtu. Cet ouvrage a paru dans L'Opinion publique, vol. 13, no 40, 5 oct. 1882, p. 472-473; no 41, 12 oct. 1882, p. 484-485; no 42, 19 oct. 1882, p. 494 et 496; no 43, 26 oct. 1882, p. 508-509; no 44, 2 nov. 1882, p. 520-521; no 45, 9 nov. 1882, p. 530 et 532; no 47, 23 nov. 1882, p. 556-557; no 48, 30 nov. 1882, p. 566 et 568; no 49, 7 déc. 1882, p. 580-581; no 50, 14 déc. 1882, p. 590 et 592; no 51, 21 déc. 1882, p. 602 et 604.

Une seconde Acadie, Québec, L.-J. Demers & frère, 1894, 419 p.

La question acadienne et le rapport sur les archives du Canada pour 1894, Québec, [s. éd.], 1895, 14 p.

Mémoires sur les Missions de la Nouvelle Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard de 1760 à 1820, d'après les Archives de l'Archevêché de Québec et de la Propagande à Rome, Québec, Darveau, 1895, 269 p. (Réponse aux Mémoires of Bishop Burke par Mgr O'Brian, archevêque d'Halifax, rédigée par un comité de prêtres du diocèse de Québec dont l'abbé Casgrain).

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec, Québec, L.-J. Demers & frère, 1896, 410 p.

Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Etrangères en Acadie (1676-1762), Québec, Pruneau & Kirouac, 1897, 463 p.

Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain, Québec, Dussault et Proulx, 1898, 32 p.

Les Origines du Canada: Champlain, sa vie et son caractère, Québec, Demers, 1898, 60 p. Deux extraits de cette brochure ont paru d'abord sous le titre Champlain, sa vie et son caractère, dans L'Événement, 32^e année; no 104, 17 sept. 1898; no 107, 21 sept. 1898; puis dans un texte intitulé Champlain: His Life and Character, dans The Morning Chronicle, vol. 52, no 19, 096, 19 sept. 1898; no 19, 097, 20 sept. 1898; no 19, 098, 21 sept. 1898; no 19, 099, 22 sept. 1898.

La société des Filles du Cœur de Marie, Paris, F. Devalois, 1899, 521 p.

Wolfe and Montcalm, Toronto, Morang & Co., 1905, XXVIII - 296 p.; Toronto, Morang, (1905), XXVIII - 296 p. (The makers of Canada. Parkman ed., vol. 4); Toronto, Morang & Co. Limited, 1906, XXVIII - 296 p. (The makers of Canada, Parkman ed., vol. 4); Toronto, Morang & Co. Limited, 1909, XXVIII - 296 p. (The makers of Canada. Parkman ed., vol. 4); Toronto, Morang, 1910, XXVIII - 296 p. (The makers of Canada. Parkman ed., vol. 4); Toronto, Morang, 1910, XXVIII - 296 p. (The makers of Canada, University ed., vol. 2); Toronto, Morang & Co., 1911, XXVIII - 296 p. (The makers of Canada, vol. 2); London and Toronto, Oxford University Press, 1926, 292 p.; (Toronto), University of Toronto Press, 1964, 292 p.

E.-X. Garneau et Francis Parkman, Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 139 p.; Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Beauchemin, 1926, 123 p.

De Gaspé et Garneau, Bibliothèque canadienne, collection Montcalm, Montréal, Beauchemin, 1912, 140 p; Bibliothèque canadienne, Montréal, Beauchemin, 1924, 123 p.

II.- Textes de Casgrain publiés dans les revues et les journaux

Les Anciens Canadiens, dans La Minerve, vol. 35, no 90, 21 avril 1863, [p. 1-2], (article non signé).

La Beauté de la vie des saints, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 24, 27 mars 1865, [p. 2-3], no 26, 31 mars 1865, [p. 2-3], no 28, 5 avril 1865, [p. 2-3], (article non signé).

Histoire des Abénakis par l'abbé J. Maurault, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 122, 22 nov. 1865, [p. 2], (article non signé).

Le mouvement littéraire en Canada, dans Le Foyer canadien, vol. IV, 1866, p. 1-31.

Bibliographie. Oeuvres de Champlain, dans Le Foyer canadien, vol. IV, 1866, p. 482-486.

Mort de M. F.-X. Garneau, l'Historien, dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 2, 5 févr. 1866, [p. 2]; no 3, 7 févr. 1866, [p. 2]; reproduit dans Le Courrier de St-Hyacinthe vol. 13, no 95, 9 févr. 1866, p. 2.

M. F.-X. Garneau, dans L'Ordre, 8^e année, no 31, 9 févr. 1866, [p. 1-2]; no 32, 12 févr. 1866, [p. 1-2].

Histoire de l'Ile d'Orléans dans Casgrain, Oeuvres complètes, t. 1, 1875, p. 86-88; cette critique est datée du 8 mai 1867.

Beati pauperes, dans Le Courrier du Canada, 11^e année, no 122, 18 nov. 1867, [p. 2], sous le pseudonyme Sacerdos.

Les Laurentiennes, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 16, 9 mars 1870, [p. 1], sous le pseudonyme Un littérateur.

La fête de la Bonne Sainte-Anne, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 26, 1^{er} avril 1870, sous le pseudonyme Un pèlerin.

François de Bienville, Scènes de la vie canadienne au XVII^e siècle, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 121, 14 novembre 1870, sous le pseudonyme Un littérateur; article reproduit partiellement dans L'Opinion publique, vol. 1, no 47, 24 nov. 1870, p. 370-371.

Correspondance, (lettre au rédacteur du Courrier du Canada), dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 123, 18 nov. 1870, [p. 3].

Chronique, (lettre au rédacteur du Courrier du Canada), dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 127, 28 nov. 1870, [p. 2].

Le Canada et la France, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 132, 9 déc. 1870, [p. 2], (article non signé).

Nécrologie. Philippe Aubert de Gaspé, dans Le Courrier du Canada, 14^e année, no 153, 30 janv. 1871, [p. 2], sous le pseudonyme Sacerdos.

Une date, dans le Journal de l'Instruction publique, vol. 15, no 4, avril 1871, p. 45, (article signé H.R.C.).

Une date, dans Le Courrier du Canada, 15^e année, no 30, 12 avril 1871, [p. 2], (article signé H.R.C.).

Recherche archéologique, dans Le Courrier du Canada, 15^e année, no 33, 19 avril 1871, [p. 2-3].

Silhouettes littéraires, Joseph-Charles Taché, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 7, 15 févr. 1872, p. 74, en collaboration avec Joseph Marmette, sous le pseudonyme de Placide Lépine. Cette silhouette de J.-C. Taché fut reproduite une semaine plus tard dans Le Courrier du Canada, 16^e année, no 12, 28 févr. 1872, [p. 1].

Silhouettes littéraires, G. De Boucherville, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 8, 22 févr. 1872, p. 86, en collaboration avec Joseph Marmette, sous le pseudonyme de Placide Lépine. Un extrait paraît sous le titre Anecdotes canadiennes, dans Le Monde illustré, 17^e année, no 879, 9 mars 1901, p. 752.

Silhouettes littéraires, A. Gérin-Lajoie, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 9, 29 févr. 1872, p. 98, en collaboration avec Joseph Marmette sous le pseudonyme de Placide Lépine. Reproduit sous le titre A. Gérin-Lajoie, dans La Minerve, vol. 44, no 146, 2 mars 1872, [p. 2].

Silhouettes littéraires, L'abbé Casgrain, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 10, 7 mars 1872, p. 109, en collaboration avec Joseph Marmette sous le pseudonyme de Placide Lépine.

Silhouettes littéraires, Pierre J.-O. Chauveau, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 11, 14 mars 1872, p. 122, en collaboration avec Joseph Marmette, sous le pseudonyme de Placide Lépine. Un extrait paraît sous le titre Anecdotes canadiennes, dans Le Monde illustré, 17^e année, no 879, 9 mars 1901, p. 752.

Silhouettes littéraires, F.-A.-H. Larue, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 12, 21 mars 1872, p. 134-135, en collaboration avec Joseph Marmette, sous le pseudonyme de Placide Lépine.

Silhouettes littéraires, Joseph Marmette, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 13, 28 mars 1872, p. 146. Un extrait paraît sous le titre Anecdotes canadiennes, dans Le Monde illustré, 17^e année, no 789, 9 mars 1901, p. 753.

L'ancien régime au Canada, dans la Revue canadienne, vol. 12, 1875, p. 256-269.

Documents inédits relatifs au tombeau de Champlain, dans L'Opinion publique, vol. 6, no 44, 4 nov. 1875, p. 517-518.

Archéologie. Le fort de la Baie des Châteaux, dans L'Opinion publique, vol. 7, no 20, 18 mai 1876, p. 235.

M. de Bernières, dans L'Abeille, vol. 11, no 10, 16 janv. 1878, p. 40.

Histoire de l'île aux Coudres, dans L'Opinion publique, vol. 9, no 43, 24 oct. 1878, p. 506.

Francis Parkman, dans Le Courrier du Canada, 22^e année, no 145, 25 nov. 1878, [p. 2].

Une lettre du Marquis de Vaudreuil, dans L'Abeille, vol. 12, no 12, 5 déc. 1878, p. 48.

Crémazie, dans L'Opinion publique, vol. 10, no 16, 17 avril 1879, p. 188.

Octave Crémazie en exil, dans la Revue canadienne, vol. 17, 1881, p. 323-341; p. 391-407; p. 476-498; aussi dans L'Opinion publique, vol. 12, no 28, 14 juillet 1881, p. 325-326. Reproduit dans H.-R. Casgrain, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & Valois, 1885, t. 2, p. 336-430; aussi dans H.-R. Casgrain, Octave Crémazie, Montréal, Beauchemin, 1912, 138 p.

Oeuvres inédites de Crémazie, dans L'Opinion publique, vol. 12, no 44, 3 nov. 1881, p. 516 et 518.

Lettres américaines, dans L'Opinion publique, vol. 13, no 6, 9 févr. 1882, p. 62 et 64; no 8, 23 févr. 1882, p. 85-86; no 9, 2 mars 1882, p. 98 et 100, en collaboration avec Joseph Marmette.

Lettres américaines, dans L'Opinion publique, vol. 13, no 11, 16 mars 1882, p. 121-122, 124; no 13, 30 mars 1882, p. 145-146. Ces lettres ont été publiées dans Casgrain, Oeuvres complètes, Montréal, Beauchemin & fils, 1896, t. 1, p. 323-352.

Notre passé littéraire et nos deux historiens, dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 1, 1882-83, p. 85-90.

Notre passé littéraire et nos deux historiens, dans L'Opinion publique, vol. 13, no 23, 8 juin 1882, p. 268.

L'Opinion publique publie deux anecdotes humoristiques que l'abbé Casgrain avait trouvées dans les "papiers" du poète Octave Crémazie: Un ménage poétique et Un homme qui ne peut se marier, vol. 13, no 49, 7 déc. 1882, p. 577-578.

Histoire du Canada, dans L'Opinion publique, vol. 14, no 46, 15 nov. 1883, p. 541-542; reproduit sous le titre Histoire du Canada par F.-X. Garneau, dans La Minerve, 56^e année, no 62, 21 nov. 1883, [p. 2].

Etude sur Angéline de Montbrun, dans L'Opinion publique, vol. 14, no 49, 6 déc. 1883, p. 577-578; reproduit dans Paris-Canada, 1^{ère} année, no 23, 12 nov. 1884, p. 3-4; no 24, 19 nov. 1884, p. 4-5; aussi sous le titre Angéline de Montbrun, dans Les Nouvelles Soirées canadiennes, vol. IV, 1885, p. 224-233.

Les Quarante dernières années: Le Canada depuis l'Union de 1841, par John Charles Dent. Etude critique, dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 2, sect. 1, 1884, p. 51-61.

Lettres inédites d'Octave Crémazie, dans la Revue canadienne, vol. 20, 1884, p. 486-497.

L'abbé Casgrain et les Acadiens, (Lettre à Placide P. Gaudet), dans Le Moniteur Acadien, 20^e année, no 78, 12 avril 1887, [p. 2].

Coup d'oeil sur l'Acadie avant la dispersion de la colonie française, dans Le Canada français, vol. 1, 1888, p. 114-134.

Voyage dans la vallée du lac St-Jean, dans La Lyre d'or, 1^{ère} année, no 12, 1888, p. 555-559.

Eclaircissements sur la question acadienne, dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 6, sect. 1, 1888, p. 23-75; aussi dans Le Canada français, vol. 1, 1888, p. 404-443.

Lettres, (lettre à Valentin A. Landry, éditeur de L'Évangéline), dans L'Évangéline, vol. 1, no 18, 21 mars 1888, [p. 2].

La vallée du lac St-Jean (lettre à l'abbé Leclerc, curé d'Hébertville), dans L'Événement, 22^e année, no 55, 20 juillet 1888, [p. 2]; no 56, 21 juillet 1888, [p. 2].

Montcalm peint par lui-même d'après des pièces inédites, dans Mémoires de la Société royale du Canada, série 1, vol. 7, sect. 1, 1889, p. 3-27; reproduit dans Le Canada français, vol. 2, 1889, p. 313-347.

M. J.G. Shea et la question annexioniste, dans Le Canadien, 42^e année, no 784, 10 janv. 1889, [p. 2], (article non signé).

M. Rameau - M. Marmier, dans Le Moniteur Acadien, 22^e année, no 59, 29 janv. 1889, [p. 2].

Lettre Parisienne (Lettre au rédacteur du Courrier des Provinces Maritimes) dans Le Courrier des Provinces Maritimes, vol. 4, no 17, 21 févr. 1889, [p. 2].

Les armes des d'Entremont ... Les Acadiens de Belle-isle-en-mer, dans Le Moniteur Acadien, 22^e année, no 75, 28 mars 1889, [p. 2].

Un auteur aux abois, dans L'Électeur, vol. 9, no 217, 5 avril 1889, [p. 1], (article non signé). Casgrain reproduit cet article dans Le Moniteur Acadien, 22^e année, no 80, 16 avril 1889, [p. 2], (article non signé).

Comme vice-président de la Société royale du Canada, Casgrain a prononcé un discours en mai 1889, voir Mémoires de la Société royale du Canada, vol. 7, 1890, p. XXXII-XXXIII.

Le frère Malherbe, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 1, no 41, 9 juin 1889, p. 321-323.

/ A titre de président de la Société royale du Canada, Casgrain prononce un discours lors de la réunion générale tenue en mai 1890, voir Mémoires de la Société royale du Canada, vol. 8, 1891, p. XVII-XIX.

Coup d'oeil de touriste, dans L'Événement, 24^e année, no 52, 18 juillet 1890, [p. 2], sous le pseudonyme de Viator.

Correspondance, Lac George et lac St-Jean, (lettre à l'éditeur A.M.L.-J. Demers), dans L'Événement, 24^e année, no 93, 4 sept. 1890, [p. 2].

Canada, dans La Croix [Paris], 12^e année, no 2365, 12 févr. 1891, s.p.

Un pèlerinage français au Canada, dans Le Pèlerin [Paris], 15^e année, no 737, 15 févr. 1891, p. 91.

Une colonie française dans l'ouest canadien, dans La Croix [Paris], 12^e année, no 2389, 12 mars 1891.

Une lettre de M. l'abbé H.-R. Casgrain à M. le rédacteur, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 3, no 27, 7 mars 1891, p. 321-323.

Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 26, 27 févr. 1892, p. 304-307; p. 308-310.

Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 27, 5 mars 1892, p. 318-320; p. 321-323.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 28, 12 mars 1892, p. 326-331.

Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 29, 19 mars 1892, p. 341-344; p. 344-346.

Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 30, 26 mars 1892, p. 353-354; p. 354-358.

Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 32, 9 avril 1892, p. 374-377; p. 377-381.

Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 33, 16 avril 1892, p. 388-391; p. 391-395.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 34, 23 avril 1892, p. 301-304.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 35, 30 avril 1892, p. 416-419.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 36, 7 mai 1892, p. 426-428.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 37, 14 mai 1892, p. 436-439.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 38, 21 mai 1892, p. 447-450.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 39, 28 mai 1892, p. 466-468.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 40, 4 juin 1892, p. 473-476.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 41, 11 juin 1892, p. 488-491.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 42, 18 juin 1892, p. 498-503.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 4, no 43, 25 juin 1892, p. 512-515.

Légende de Ticondéroga, dans La Kermesse, vol. 1, no 3, 7 oct. 1892, p. 40-41.

Un confesseur de la foi en Acadie, (L'abbé Girard), dans La Kermesse, vol. 1, nos 9 et 10, 25 nov. 1892, p. 155-157.

Lettre à l'abbé Huard, dans L'Oiseau-Mouche, vol. 1, no 7, 25 mars 1893, p. 28-29; no 8, 8 avril 1893, p. 32-33; no 9, 22 avril 1893, p. 40-41.

La Nation canadienne par Chs Gailly de Taurines, dans Le Courrier du Canada, 38^e année, no 263, 17 avril 1894, [p.2].

Prochaine visite du marquis de Lévis, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 282, éd. quot. 17^e année, 8 mai 1895, [p. 4], (article non signé).

Un écho de la vieille France, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 297, éd. quot. 17^e année, 28 mai 1895, [p. 2], (article non signé).

Grandeur d'autrefois, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 299, éd. quot. 17^e année, 30 mai 1895, [p. 2]; no 300, 31 mai 1895, [p. 2], (article non signé).

Nos hôtes, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 12, éd. quot. 18^e année, 17 juin 1895, [p. 2], (article non signé).

M. le Comte d'Hunolstein, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 15, éd. quot. 18^e année, 20 juin 1895, [p. 2], (article non signé).

Le marquis de Lévis à Sillery, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 17, éd. quot. 18^e année, 22 juin 1895, [p. 2], (article non signé).

Départ du Marquis de Lévis, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 21, éd. quot. 18^e année, 28 juin 1895, [p. 2], (article non signé).

Le comté de Frontenac par M. Henri Lorin, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 34, éd. quot. 18^e année, 15 juillet 1895, [p. 1], (article non signé).

A propos de livres, dans L'Événement, 29^e année, no 56, 23 juillet 1895, [p. 2], (article non signé).

Noms de paroisses, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 93, éd. quot. 18^e année, 23 sept. 1895, [p. 2], (article non signé).

Voyage de Mgr de Saint-Vallier en Acadie en 1869, dans Bulletin des Recherches historiques, vol. 1, 11^e livraison, nov. 1895, p. 161-164.

Le Marquis de la Jonquière, dans Le Courrier du Canada, 39^e année, no 137, éd. quot. 18^e année, 14 nov. 1895, [p. 1], (article non signé).

A Distinguished Parisian Artist in Town, dans The Morning Chronicle, vol. 50, no 18, 507, 28 oct. 1896, [p. 4].

Un peintre distingué de Paris à Québec, dans L'Événement, 30^e année, no 140, 28 oct. 1896, [p. 2], (article non signé).

A Glance at Mr. Wickenden's Exhibition, dans The Morning Chronicle, vol. 50, no 18511, 2 nov. 1896, [p. 4].

Le salon de peinture, dans L'Événement, 30^e année, no 143, 2 nov. 1896, [p. 2], (article non signé).

M. Wickenden et l'école paysagiste, dans L'Événement, 30^e année, no 146, 5 nov. 1896, [p. 2], sous le pseudonyme Amateur.

M. Brunetière de l'académie française, dans L'Événement, 30^e année, no 262, 24 mars 1897, [p. 2], (article non signé).

Les manuscrits de M. le Courtois de Surlaville, major des troupes de Louisbourg, 1751-1754, dans L'Événement, 31^e année, no 96, 7 sept. 1897, [p. 2]; no 97, 8 sept. 1897, [p. 2], (article non signé).

Documents inédits sur le château Bigot, dans L'Événement, 31^e année, no 116, 30 sept. 1897, [p. 2].

La langue française dans nos campagnes, dans L'Événement, 31^e année, no 152, 12 nov. 1897, [p. 4], signé H.-R.C.

La mort du Père de La Brosse, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 4, no 1, janv. 1898, p. 11-15.

Conseils aux jeunes canadiens-français, dans L'Enseignement primaire, vol. 19, no 8, janv. 1898, p. 208.

Le frère Malherbe, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 4, no 3, mars 1898, p. 85-87.

Arrivée de l'ambassadeur Woodford à New York. L'architecte du monument de Champlain, M. Le Cardonel, à Québec, dans L'Événement, 31^e année, no 281, 10 mai 1898, [p. 2], (article non signé).

Les échos de la fête du 21 septembre, dans Le Soleil, vol. 2, no 203, 27 sept. 1898, p. 1, (article non signé).

Le tombeau d'un frère de sir Walter Scott à Québec, dans L'Événement, 32^e année, no 113, 28 sept. 1898, [p. 4], (article non signé).

Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, gouverneur de la Nouvelle-France 1685-1689, et la marquise de Denonville, dans L'Enseignement primaire, vol. 20, no 2, oct. 1898, p. 79-82.

L'Histoire du Canada de Garneau, dans L'Enseignement primaire, vol. 20, no 2, oct. 1898, p. 94.

La famille Crémazie, dans L'Événement, 32^e année, no 120, 6 oct. 1898, [p. 2].

Le Sault-au-Récollet, dans L'Événement, 32^e année, no 128, 15 oct. 1898, [p. 5], signé H.-R.C.

Château de la famille de Charles D'Aulnay, gouverneur de Port-Royal en Acadie, Nouvelle-Ecosse, dans L'Enseignement primaire, vol. 20, no 3, nov. 1898, p. 159-161.

La comtesse de Frontenac, dans L'Enseignement primaire, vol. 20, no 4, déc. 1898, p. 211-212.

Une appréciation du livre de M. Richard, dans L'Evangéline, vol. 12, no 4, 1^{er} déc. 1898, [p. 2].

La veillée des armes, dans Le Soleil, vol. 3, no 117, 18 mai 1899, p. 2, (article non signé).

Charles de Menou, seigneur d'Aulnay, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 5, no 7, juillet 1899, p. 214-216.

L'hermite des Trois-Pistoles, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 5, no 9, sept. 1899, p. 260-264.

Notre-Dame de Bon-Secours, dans La Semaine religieuse de Montréal, vol. 35, no 13, 31 mars 1900, p. 211-212.

Lettre de H.-R. C. à l'abbé J.M. Leclerc auteur de "Histoire de Notre-Dame de Bon-Secours", dans Le Propagateur, vol. XI, no 2, 1^{er} avril 1900, p. 47-48.

Mgr de Laval et l'enfant au berceau. Légende, dans Le Soleil, vol. 4, no 107, 5 mai 1900, p. 3, (article non signé).

La veuve du pilote. Légende de l'île d'Orléans, dans Le Soleil, vol. 4, no 119, 19 mai 1900, p. 3, (article non signé).

Consécration de Mgr Merry Del Val, dans Le Soleil, vol. 4, no 121, 22 mai 1900, p. 1, (article non signé).

Mme Ludger Têtu, dans Le Soleil, vol. 4, no 133, 6 juin 1900, p. 8, (article non signé).

Une des plus belles récompenses que nous puissions recevoir (lettre au journal Le Soleil), dans Le Soleil, vol. 4, no 218, 17 sept. 1900, p. 1, (article non signé).

Un compliment délicat. A l'adresse du colonel Oscar C. Pelletier, dans Le Soleil, vol. 4, no 260, 6 nov. 1900, p. 8, (article non signé).

Mort d'une descendante du marquis de Vaudreuil, dans Le Soleil, vol. 4, no 263, 9 nov. 1900, p. 2, (article non signé).

Une visite de MM. les commissaires, dans Le Soleil, vol. 4, no 267, 14 nov. 1900, p. 1, (article non signé).

Couvent de Sillery. Souhaits de bienvenue au col.
Oscar C. Pelletier, dans Le Soleil, vol. 4, no 268, 15 nov.
1900, p. 5, (article non signé).

La loyauté des Canadiens français, dans Le Soleil,
vol. 4, no 282, 1er déc. 1900, p. 12, (article non signé).

Octave Crémazie, dans Le Soleil, vol. 4, no 285,
5 déc. 1900, p. 1, (article non signé).

M. l'abbé Verreau, dans Annuaire de l'Université
Laval, no 45, 1901-1902, p. 174-177.

La tombe du Père de la Brosse, dans L'Oiseau-Mouche,
vol. 9, no 1, 5 janv. 1901, p. 3; aussi dans Bulletin des
recherches historiques, vol. 7, no 9, sept. 1901, p. 285-287.

Une bonne anecdote sur Arthur Buies, dans Le Soleil,
vol. 5, no 31, 4 févr. 1901, p. 8, (article non signé).

M. l'abbé Verreault [sic], dans Le Soleil, vol. 5,
no 117, 17 mai 1901, p. 1.

Visiteurs distingués, dans Le Soleil, vol. 5, no 126,
29 mai 1901, p. 8, (article non signé).

La légende de l'abbé Verreau, dans Le Soleil, vol. 5,
no 135, 8 juin 1901, p. 3.

La physionomie du vieux Québec, dans Le Soleil, vol. 5,
no 157, 6 juillet 1901, p. 3; no 159, 9 juillet 1901, p. 1;
no 161, 11 juillet 1901, p. 1 et 3; no 163, 13 juillet 1901,
p. 1, 3 et 7.

Nécrologie de M. l'abbé Blais, curé de Saint-Laurent,
île d'Orléans, dans Le Soleil, vol. 5, no 173, 25 juillet 1901,
p. 1, (article non signé).

Les Anciens Récollets, premiers apôtres du Canada,
dans la Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte, 17^e année,
no 8, août 1901, p. 340-345; no 9, sept. 1901, p. 378-381;
no 10, oct. 1901, p. 418-423; no 11, nov. 1901, p. 458-462;
18^e année, no 1, janv. 1902, p. 32-35; no 2, févr. 1902, p. 72-
75; no 3, mars 1902, p. 106-109; no 4, avril 1902, p. 146-150;
no 5, mai 1902, p. 188-192; no 6, juin 1902, p. 227-231; no 7,
juillet 1902, p. 268-272; no 8, août 1902, p. 308-313; no 10,
oct. 1902, p. 384-388; no 11, nov. 1902, p. 425-427; no 12,
déc. 1902, p. 467-470.

Souvenirs de Québec glanés en France, dans Le Soleil,
vol. 5, no 185, 10 août 1901, p. 1; no 186, 12 août 1901, p. 1;
no 187, 13 août 1901, p. 1; no 189, 15 août 1901, p. 1; no 191,
17 août 1901, p. 1.

Une visite à la crèche du Bon-Pasteur de Québec, dans Le Soleil, vol. 5, no 291, 14 déc. 1901, p. 1, (article non signé).

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec, dans Le Soleil, vol. 5, no 293, 17 déc. 1901, p. 1; no 294, 18 déc. 1901, p. 1 et 3; no 295, 19 déc. 1901, p. 1; no 296, 20 déc. 1901, p. 1 et 3; no 297, 21 déc. 1901, p. 5; no 298, 23 déc. 1901, p. 1 et 3; no 299, 24 déc. 1901, p. 5; no 300, 26 déc. 1901, p. 1; no 301, 27 déc. 1901, p. 1; no 302, 28 déc. 1901, p. 4.

La première société d'agriculture de la province et le clergé canadien, dans Le Soleil, vol. 6, no 19, 21 janv. 1902, p. 1, (article non signé).

Montcalm et Lévis, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 8, no 3, mars 1902, p. 79-80.

La famille Crémazie, dans La Patrie, 24^e année, no 59, 3 mai 1902, p. 19.

Les cours classiques dans nos collèges, il y a un demi-siècle, dans Le Soleil, vol. 6, no 152, 28 juin 1902, p. 12, (article non signé).

Un souvenir du vieux Québec, dans Le Soleil, vol. 6, no 163, 12 juillet 1902, p. 1 et 15.

Feu M. le shérif Ernest Gagnon, dans Le Soleil, vol. 6, no 165, 14 juillet 1902, p. 1.

Coup d'oeil artistique de Québec au Cap Rouge, dans Le Soleil, vol. 6, no 167, 16 juillet 1902, p. 1.

Une curieuse découverte, dans Le Soleil, vol. 6, no 173, 23 juillet 1902, p. 5.

Où et quand a été ouverte la première école au Canada, dans Le Soleil, vol. 6, no 200, 23 août 1902, (article non signé).

Bibliographie. Une paroisse historique de la Nouvelle-France, Notre-Dame de Sainte-Foy, dans Le Soleil, vol. 6, no 223, 20 sept. 1902, p. 1.

Lettre ouverte (au Bulletin du Parler français au Canada) dans Bulletin du Parler français au Canada, vol. 1, no 3, nov. 1902, p. 40-41.

Une actualité, dans Le Soleil, vol. 7, no 36, 9 févr. 1903, p. 1 et 3, (article non signé).

A propos de la Ligue des Françaises et de leur croisade, dans Le Soleil, vol. 7, no 88, 11 avril 1903, p. 1.

Lettre ouverte (Lettre à Mgr Laflamme), dans Bulletin du Parler français au Canada, vol. 1, no 9, mai 1903, p. 157-159.

Le conclave, dans Le Soleil, vol. 7, no 182, 1er août 1903, p. 1.

Noel Brassard dit Beausoleil, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 9, no 10, oct. 1903, p. 314-318.

Notes et observations, dans Bulletin du Parler français au Canada, vol. 2, no 7, mars 1904, p. 195-197.

Mgr Plessis à Rome, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 10, no 4, avril 1904, p. 111.

Pages canadiennes. Louisbourg, dans Album Universel, 24^e année, no 1207, 15 juin 1907, p. 198.

Testament spirituel de l'abbé H.-R. Casgrain, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 30, no 4, avril 1924, p. 123-125.

Le Jean Rivard de Gérin-Lajoie, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 30, no 10, oct. 1924, p. 308-310; une partie de cet article avait paru dans Mémoires de la Société royale du Canada, sect. 1, 1885, p. 56-57.

F.-X. Garneau, historien national des Canadiens français, dans L'Enseignement primaire, 52^e vol., no 4, déc. 1930, p. 248.

L'arrivée de Jacques Cartier à l'île-aux-Coudres. La Messe, dans L'Almanach Rolland, 68^e année, 1934, p. 110-111.

III.- Préfaces

Mailloux, Alexis, Histoire de l'île-aux-Coudres, avec une préface de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Montréal, Desbarats, 1879, 91 p.; p. 3-4.

Id., Promenade autour de l'île-aux-Coudres, avec une préface de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Firmin H. Proulx, 1880, 130 p.; p. 5-6.

Crémazie, Octave, Oeuvres complètes, avec une étude de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Montréal, Beauchemin & Valois, 1882, 543 p.; p. 7-94.

Conan, Laure, Angéline de Montbrun, avec une préface de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, Léger Brousseau, 1884, 343 p.; p. 5-24; aussi Québec, J.-A. Langlois, 1886, 2^e éd., 343 p.; p. 5-24.

Gatien, Félix-X., Histoire de la paroisse du Cap-Santé, avec une préface de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, Léger Brousseau, 1884, 376 p.; p. 5-13.

Gérin-Lajoie, Antoine, Dix ans au Canada de 1840 à 1850, avec une préface de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Québec, L.-J. Demers & frère, 1888, 619 p.; p. 7-8.

IV.- Traductions

Geschichte der Mutter Maria von der Menschwerdung, erste Oberin der Ursulinerinnen in Canada (1599-1672); mit einer geschichtlichen Einleitung über die Gründung dieser Kolonie, autorisierte Übersetzung nach der zweiten französ. Auflage, New York, Cincinnati, Regensburg, 1872, vi, 336 p.
Traduction allemande par l'abbé Geiger, chanoine de la cathédrale de Munich.

The Witch. A Canadian Legend. Translated from the French by A.W.L. Compertz, Montréal, Beauchemin & fils, 1895, 122 p.

The Canadian Pioneers. Translated from the French by A.W.L. Compertz, Montréal, Beauchemin, 1896, 69 p.

V.- Editions - Casgrain

Voyage au Canada dans le Nord de l'Amérique Septentrionale fait depuis l'an 1751 à 1761 par J.C.B., Québec, Brousseau, 1887, 255 p.

Collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique, dans Le Canada-français, vol. 1, 1888, appendice p. 1-211; vol. 2, 1889, appendice p. 1-202; vol. 3, 1890, appendice p. 1-191; vol. 4, 1891, appendice p. 193-227. Tous ces documents furent publiés en un seul volume par Le Canada-français.

Journal des Campagnes du Chevalier de Lévis en Canada de 1756 à 1760, Montréal, C.-O. Beauchemin & fils, 1889, 340 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 1).

Lettres du Chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada (1756-1760), Montréal, C.-O. Beauchemin & fils, 1889, 473 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 2).

Lettres de la cour de Versailles au baron de Dieskau, au marquis de Montcalm et au Chevalier de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1890, 250 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 3).

Lettres et pièces militaires, instructions, ordres, mémoires, plans de campagne et de défense 1756-1760, Québec, L.-J. Demers & frère, 1891, 367 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 4).

Lettres de M. de Bourlamaque au Chevalier de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1891, 367 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 5).

Lettres du Marquis de Montcalm au Chevalier de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1894, 240 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 6).

Journal du marquis de Montcalm durant ses campagnes en Canada de 1756 à 1759, Québec, L.-J. Demers & frère, 1895, 626 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 7).

Lettres du marquis de Vaudreuil au Chevalier de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1895, 215 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 8).

Lettres de l'intendant Bigot au Chevalier de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1895, 110 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 9).

Lettres de divers particuliers au Chevalier de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1895, 248 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 10).

Guerre du Canada. Relations et journaux de différentes expéditions faites durant les années 1755-56-57-58-59-60, Québec, L.-J. Demers & frère, 1895, 274 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 11).

Table analytique de la collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, Québec, L.-J. Demers & frère, 1895, 151 p. (Collection des manuscrits du Maréchal de Lévis, vol. 12).

Extraits des Archives des ministères de la Marine et de la Guerre à Paris, Québec, L.-J. Demers, 1890, 310 p.

VI.- Divers

Damase Potvin a mis en drame La Jongleuse de l'abbé Casgrain. Voir Radio-roman dans L'Émérillon, vol. 1, no 3, mars 1936, p. 25.

B. ECRITS SE RAPPORTANT A CASGRAINI.- Etudes sur Casgrain

Ameau, Charles (pseudonyme de Benjamin Sulte), L'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Le Monde illustré, 6^e année, no 267, 15 juin 1889, p. 53.

Bender, Prosper, Literary Sheaves or La Littérature au Canada français, Montréal, Dawson, 1881, 215 p.; Casgrain, p. 39-50.

Bernard, Antoine, Louisiane, dans Vie française, vol. 7, no 4, déc. 1952, p. 235-251; surtout p. 240-243, L'abbé Casgrain en Louisiane.

Id., Histoire de la Louisiane, Ateliers de l'Action catholique, 1953, 446 p.; L'abbé Casgrain en Louisiane, p. 358-360.

Bisson, Laurence-A., Le romantisme littéraire au Canada français, Paris, Droz, 1932, 285 p.; surtout L'abbé H.-R. Casgrain (1830-1904), p. 141-163.

Chevalier, A., Bibliographie /Montcalm et Lévis/, dans Journal des Demoiselles, (Paris), 78^e année, no 1, janv. 1898, p. 5.

Cloutier, Alfred, Un feuillet d'histoire. David Têtu et les raiders, dans Le Soleil, vol. 8, no 79, 30 mars 1904, p. 2.

Darveau, L[ouis]-M[ichel], Nos hommes de lettres, Montréal, A.-A. Stevenson, 1873, vol. 1, vi-280 p.; surtout Casgrain, p. 251-264.

De Cazes, P., La littérature au Canada. L'abbé H.-R. Casgrain, dans L'Opinion publique, vol. 7, no 38, 5 oct. 1876, p. 453. L'auteur reproduit une appréciation sur Casgrain parue dans Le Monde.

De Celles, A.-D., Une paroisse canadienne-française au dix-septième siècle, dans Revue canadienne, vol. 17, 1881, p. 227-236.

Desroches, Léonard, L'abbé Henri-Raymond Casgrain, animateur romantique de l'école de 1860, thèse de M.A., Université de Montréal, 1958, 132 p.

Dionne, Narcisse-Eutrope, Les inscriptions du monument Champlain. Réponse à M. l'abbé Casgrain, dans Le Soleil, vol. 3, no 18, 21 janv. 1899, p. 2 et 7; article reproduit sous le titre L'Inscription du monument Champlain. Réponse à M. l'abbé Casgrain, dans L'Événement, 32^e année, no 208, 21 janv. 1899, [p. 5]; dans le Courrier du Canada, 42^e année, no 193, 21 janv. 1899, [p. 1].

Doughty, Howard, Francis Parkman, New York, The Macmillan Company, 1962, 414 p.; Casgrain, 303-314.

Drapeau, Stanislas, Observations sur la brochure de MM. les Abbés Laverdière et Casgrain relativement à la découverte du tombeau de Champlain, Québec, Georges T. Cary, 1866, 28 p.

Dupray, Paul, A travers les livres /Montcalm et Lévis/, dans L'Indépendant (Bruxelles), 68^e année, no 345, 12 déc. 1897.

Ethier-Blais, Jean, Les pionniers de la critique, dans Revue d'Histoire littéraire de la France, 69^e année, no 5, sept-oct. 1969, p. 795-807; surtout Casgrain p. 796-800.

Fabre, Hector, Ecrivains canadiens. L'abbé Casgrain, dans Le Canadien, 35^e année, no 26, 2 juin 1865, [p. 17]; no 27, 5 juin 1865, [p. 17]; no 28, 7 juin 1865, [p. 17]; no 29, 9 juin 1865 [p. 17]. Cette étude a paru dans Revue Canadienne, vol. 2, 1865, p. 289-306.

Florian-Pharaon, L., Les livres d'étrennes /Montcalm et Lévis/, dans La Nation (Paris), 14^e année, no 4, 516, 29 juin 1897, p. 516.

Froidevaux, Henri, Guerre du Canada (1756-1760), Montcalm et Lévis, dans Le Bulletin critique, 22^e année, t. 7, 2^e série, no 3, 25 janv. 1901, p. 58-60.

Gagnon, Ernest, Réponse à la brochure de Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain intitulée "Notes relatives aux inscriptions du monument de Champlain", Québec, Dussault & Proulx, 1899, 8 p. Cette plaquette fut publiée sous le titre Le monument Champlain. Une réponse à M. l'abbé H.-R. Casgrain par Ernest Gagnon, dans L'Événement, 32^e année, no 217, 1^{er} févr. 1899, [p. 47].

Gagnon, Serge, Idéologie et savoir faire historique: l'historiographie de la Nouvelle-France de Garneau à Groulx (1845-1915), thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1974, xxxiii-826 p.; surtout Casgrain, p. 125-148; 185-189; 302-325;

Gille, Philippe, Les livres /Montcalm et Lévis/, dans Le Figaro (Paris), 43^e année, 3^e série, no 359, 25 déc. 1897, p. 4.

Gosselin, Paul-Émile, L'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans L'Action catholique, 47^e année, no 14, 360, 11 févr. 1954, p. 4.

Id., Un écrivain de chez nous, dans Vie française, vol. 8, nos 9-10, juin-juillet 1954, p. 556-561.

Hamilton, Edward P., Parkman, Abbe Casgrain and Bougainville's Journal, dans Proceedings of the American Antiquarian Society, LXXI (1962), p. 261-270.

Hudon, Jean-Paul, L'abbé Henri-Raymond Casgrain et le mouvement littéraire de 1860, dans Co-Incidences, vol. 2, no 1, févr. 1972, p. 25-36.

Jeanne-Leber (Soeur), L'amitié de Crémazie et Casgrain, thèse de M.A., Université d'Ottawa, 1960, 176 p.

Id., L'amitié littéraire de Crémazie et de Casgrain, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 184-208.

Karch, Pierre et Mariel, Correspondance entre l'abbé Casgrain et Marié de Guérin, dans L'Amitié Guérinienne, t. 45, no 1, printemps 1977, p. 7-17; no 2, été 1977, p. 71-80.

Kerallin [sic], René de, Montcalm, Bougainville et l'abbé Casgrain, dans Le Courrier du livre, vol. 4, no 48, avril 1900, p. 377-387; vol. 5, no 49, mai 1900, p. 11-20; no 50, juin 1900, p. 38-59.

Labranche, Sévère, A M. Placide Lépine, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 29, 18 juillet 1872, p. 339.

Laflamme, Joseph-Clovis-K., L'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Annuaire de l'Université Laval, no 47, 1903-1904, p. 174-186.

Lefranc, Jean, (pseudonyme de Narcisse-Eutrope Dionne), Le dernier ouvrage de M. l'abbé Casgrain, dans Revue canadienne, vol. 34, 1898, p. 100-111.

Legendre, Napoléon, Un pèlerinage au pays d'Évangéline, dans Le Canada français, vol. 1, 1888, p. 317-320.

LeMoine, Roger, L'abbé Casgrain et le tombeau de Champlain, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 35, no 2, avril-juin 1965, p. 136-154.

Id., L'abbé Casgrain et le monument de Champlain, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 35, no 4, oct.-déc. 1965, p. 399-419.

Lépine, Placide (pseudonyme de Joseph Marmette et de Henri-Raymond Casgrain), Les Silhouettes littéraires. L'abbé Casgrain, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 11, 7 mars 1872, p. 110; reproduit dans Les Guêpes canadiennes compilées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, A. Bureau, vol. 1, 1881, p. 218-226.

LeSage, Jules-S., Les Miettes, dans Notes biographiques. Propos littéraires, Montréal, Garand, 1931, p. 45-52.

Lhescar, J., (pseudonyme de l'abbé Tilloy), Légendes canadiennes, dans Le Courrier du Canada, 6^e année, no 44, 16 mai 1862; article reproduit de la Revue du Monde catholique.

Maheux, Arthur, Chronique des Archives. Vingt-huit ans de correspondance avec M. Parkman. Manuscrit de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Le Canada français, vol. 29, no 5, janv. 1942, p. 411-414; no 6, févr. 1942, p. 493-501; no 7, mars 1942, p. 587-596; no 8, avril 1942, p. 692-700; no 9, mai 1942, p. 780-803; no 10, juin 1942, p. 897-904.

Malchelosse, Gérard, M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Revue Acadienne, 1ère année, no 4, avril 1911, p. 55-60.

Id., La bibliothèque acadienne, dans Cahiers des Dix, no 19, 1954, p. 262-286; surtout Casgrain, p. 265-266.

Marmette, Joseph, voir Lépine, Placide.

Mathieu, Olivier-Elzéar, L'oraison funèbre de M. l'abbé Casgrain, dans Le Soleil, vol. 8, no 41, 15 févr. 1904, p. 5.

Michaud, Marguerite, L'Acadie dans la littérature, dans L'Action nationale, avril 1947, p. 273-283; Casgrain 278-279.

Montpetit, A[ndré]-N[apoléon], M. Placide Lépine, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 13, 28 mars 1872, p. 147.

Piquefort, Jean (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier), Portraits et pastels littéraires. L'abbé Casgrain, dans Le Courrier du Canada, 16^e année, no 140, 10 janv. 1873; no 141, 13 janv. 1873; no 142, 15 janv. 1873; no 143, 17 janv. 1873. L'abbé Casgrain, dans Portraits et pastels littéraires, Québec, Léger Brousseau, 4 vol. en 1, 1873, p. 10-54; reproduit dans Les Guêpes canadiennes, compilées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, A. Bureau, 1881, vol. 1, p. 262-292.

Potvin, Pascal, Lecture expliquée. Une maison canadienne, dans L'Enseignement secondaire au Canada, vol. 17, no 4, janv. 1938, p. 293-302.

Id. et Arthur Maheux, Les correspondants de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans Mémoires de la Société royale du Canada, 3^e série, vol. 37, sect. 1, 1943, p. 79-88.

Propagateur (Le), L'abbé H.-R. Casgrain, dans Biographies et portraits d'écrivains canadiens, Montréal, Beauchemin, 1926, p. 16-22.

Provost, Honorius, L'abbé Henri-Raymond Casgrain et ses relations d'amitié, dans Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 9, mai 1954, p. 791-810.

Renault, Raoul, Le monument de Champlain, histoire de son inscription, dans Le Courrier du livre, vol. 3, nos 34-35, févr.-mars 1899, p. 323-379.

Robidoux, Réjean, Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 209-229.

Robitaille, Georges, Madame de Pompadour est-elle la criminelle que Garneau et Casgrain nous montrent?, dans L'Enseignement secondaire au Canada, vol. 15, no 2, oct. 1935, p. 104-116. Reproduit dans Montcalm et ses historiens. Etude critique, Montréal, Granger, 1936, p. 141-164.

Id., Que vaut le "Montcalm et Lévis" de Casgrain, sur le général français de 1756-1759?, dans Montcalm et ses historiens. Etude critique, Montréal, Granger, 1936, p. 61-82.

Rogea, Mme Charles, Bio-bibliographie de l'abbé H.-R. Casgrain, Ecole de bibliothécaires, Université de Montréal, 1940, 78 p.

Routhier, Adolphe-Basile, voir Piquefort, Jean.

Id., Eloge historique de Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain lu devant la Société royale du Canada, dans Conférences et discours, Montréal, Beauchemin, 1913, p. 85-91. Ce texte a d'abord paru dans Mémoires de la Société royale du Canada, 2^e série, vol. 10, sect. 1, 1904, p. 35-44; aussi dans Le Soleil, vol. 9, no 4, 31 déc. 1904, p. 5; no 5, 3 janv. 1905, p. 4.

Roy, Camille, L'abbé Henri-Raymond Casgrain. La formation de son esprit; l'historien; le poète et le critique, Montréal, Beauchemin, 1913, 141 p. Cette étude a paru en 1904 sous le titre L'abbé Casgrain, dans La Nouvelle-France, t. 3, no 6, juin 1904, p. 257-276; no 9, sept. 1904, p. 408-422; no 11, nov. 1904, p. 511-531. Texte publié aussi dans Historiens de chez nous, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 11-66.

Royal, Joseph, Union catholique, dans Echo du cabinet de lecture paroissial, vol. 4, no 20, 15 mai 1862, p. 229-234. (Critique des Légendes canadiennes).

Ruedel, Marcel, Question historique. Montcalm, dans La Vérité (Paris), 14 nov. 1898 (Critique de Montcalm et Lévis).

Sainte-Thècle (Soeur), Bibliographie de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, Ecole de bibliothécaires, Université Laval, Québec, 1955, 100 p.

Salvail, Elie de, 10 février 1904. Mort de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, dans 366 anniversaires canadiens, Montréal, Les Frères des Ecoles chrétiennes, 1949, p. 66-68.

Sénécal, D.-H., Bibliographie. Histoire de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, dans Revue canadienne, vol. 2, 1865, p. 59-62.

Spectator, M. Parkman et M. Casgrain, dans Le Courrier du Canada, 22^e année, no 147, 27 nov. 1878, [p. 2]; dans Le Canadien, 5^e année, no 149, 29 nov. 1878, [p. 2].

Stewart, George, A Good Man Passed Away, dans The Chronicle, 12 févr. 1904, p. 4.

Id., Death of a Distinguished Quebec Priest, dans Freeman's Journal, 27 févr. 1904.

Sulte, Benjamin, Livres nouveaux [...] L'histoire de la Rivière-Ouelle et l'abbé Casgrain, dans La Minerve, 53^e année, no 206, 17 mai 1881, [p. 2].

Taché, Joseph-Charles, Lettre à Monsieur Placide Lépine, dans L'Opinion publique, vol. 3, no 9, 29 févr. 1872, p. 100.

Tardivel, Jules-Paul, M. Parkman et l'abbé Casgrain, dans Le Canadien, 5^e année, no 147, 27 nov. 1878, [p. 2].

Id., M. Parkman et ses critiques, dans Le Canadien, 5^e année, no 149, 29 nov. 1878, [p. 2].

Têtu, Henri, L'abbé Casgrain et son testament, dans Le Soleil, vol. 8, no 60, 8 mars 1904, p. 2.

T, Y., Notes bibliographiques: "La Jongleuse", dans Revue de l'Université Laval, vol. 12, no 2, oct. 1957, p. 187.

Vincent, E., Livres d'étrennes [Montcalm et Lévis], dans La Nouvelle-France (Paris), 20^e année, t. 109, 15 déc. 1897, p. 759.

Wade, Mason, Francis Parkman, heroic historian, New York, The Viking Press, 1942, 466 p.; Casgrain, p. 384-440.

II.- Articles anonymes.

Les légendes canadiennes, dans Le Canadien, vol. 31, no 39, 7 août 1861, [p. 2].

Casgrain: Légendes canadiennes, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 5, no 9, sept. 1861, p. 157.

Chronique littéraire, dans L'Echo du cabinet de lecture paroissial, vol. 3, no 41, 19 oct. 1861, p. 319-321 (Critique des Légendes canadiennes).

Le chevalier Falardeau par Eugène de Rives, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 6, no 9, sept. 1862, p. 162.

Bibliographie / Histoire de mère Marie de l'Incarnation, dans Le Courrier du Canada, 8^e année, no 147, 11 janv. 1865, [p. 2].

Casgrain: Histoire de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 9, no 2, févr. 1865, p. 29.

Biographie de M. Aubry, dans Le Courrier du Canada, 9^e année, no 60, 23 juin 1865, [p. 2].

Un contemporain: A.-E. Aubry, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 9, no 9, sept. 1865, p. 130.

Mouvement littéraire, dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 6, 14 févr. 1866, [p. 2].

Histoire de la quinzaine, dans La Gazette des campagnes, 5^e année, no 13, 1^{er} mai 1866, p. 98-99; article reproduit dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 48, 25 mai 1866, [p. 2] (texte à propos de la biographie de F.-X. Garneau parue dans Le Foyer canadien).

Notre Saint-Père le Pape et la littérature canadienne, dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 97, 19 sept. 1866; aussi dans L'Ordre. Union catholique, 8^e année, no 124, 24 sept. 1866, [p. 1].

Notre Saint-Père le Pape, dans Le Journal des Trois-Rivières, 2^e année, no 35, 21 sept. 1866, p. 2.

Découverte du tombeau de Champlain, dans Le Courrier du Canada, 10^e année, no 132, 10 déc. 1866, [p. 2].

Le tombeau de Champlain, dans L'Ordre. Union catholique, 9^e année, no 9, 14 déc. 1866, [p. 1-2].

Un contemporain: G.-B. Faribault, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 11, nos 2-3, févr.-mars 1867, p. 28.

Un contemporain, G.-B. Faribault, dans L'Ordre. Union catholique, 9^e année, no 40, 1^{er} mars 1867, [p. 2].

Départ de MM. Pilote et Casgrain pour l'Europe, dans La Gazette des campagnes, 6^e année, no 14, 15 mai 1867, p. 110.

François de Bienville, dans L'Opinion publique, vol. 1, no 47, 24 nov. 1870, p. 371-372; Casgrain fait paraître un extrait de cette critique dans Le Courrier du Canada du 14 nov. 1870, [p. 1].

Oeuvres complètes de l'abbé H.-R. Casgrain. Edition populaire, dans Journal de l'Instruction publique, vol. 19, no 10, oct. 1875, p. 159.

Le journal "La Nation" et M. l'abbé Casgrain, dans L'Opinion publique, vol. 9, no 34, 22 août 1878, p. 400.

La littérature canadienne à l'étranger, dans Revue canadienne, vol. 18, 1882, p. 558-561 (Critique d'Une paroisse canadienne au XVII^e siècle).

Les Oeuvres de Crémazie, dans L'Opinion publique, vol. 14, no 39, 27 sept. 1883, p. 457.

M. l'abbé Casgrain et les Acadiens, dans Le Courrier des Provinces Maritimes, vol. 2, no 20, 10 mars 1887, [p. 3].

Importante découverte de manuscrits sur l'Histoire du Canada, dans Le Canadien, 56^e année, no 542, 31 mars 1888, [p. 2].

Un lauréat canadien, dans La Lyre d'or, vol. 2, no 3, 1^{er} mars 1889, p. 140-141.

A Sharp Review of abbe Casgrain's Book, dans The Morning Chronicle, vol. 43, no 15, 251, 20 mars 1889, [p. 4].

Montcalm and Lévis, dans The Atlantic Monthly (Boston et New York), vol. 69, no 414, avril 1892, p. 560-564.

Livres d'étrennes [Montcalm et Lévis, guerre du Canada (1756-1760)], dans Le Correspondant (Paris), 69^e année, 10 déc. 1897, p. 992.

Revue des livres [Montcalm et Lévis. Guerre du Canada (1756-1760)], dans Mémorial de la librairie française, 4^e année, no 50, 16 déc. 1897, p. 755-756.

Les livres d'étrennes [Montcalm et Lévis], dans Le Journal des Débats (Paris), 109^e année, no 356, 24 déc. 1897, p. 3.

Actualités bibliographiques [Montcalm et Lévis], dans La Gazette de France, 267^e année, 18 déc. 1897.

Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions-Etrangères en Acadie (1676-1762), dans Review of Historical Publications, vol. 2, 1897, p. 107-109.

Guerre du Canada, 1756-1760, Montcalm et Lévis, dans Review of Historical Publications, vol. 3, 1898, p. 60-65.

[Champlain, sa vie et son caractère], dans Review of Historical Publications, vol. 3, 1898, p. 73-74.

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec, dans La Semaine religieuse de Québec, vol. 12, no 1, 26 août 1899, p. 15.

Feu l'abbé H.-R. Casgrain, dans Le Soleil, vol. 8, no 41, 15 févr. 1904, p. 8.

Feu l'abbé Casgrain, dans La Semaine religieuse de Montréal, vol. 16, no 28, 28 févr. 1904, p. 441-444.

L'abbé H.-R. Casgrain, dans Bulletin du parler français au Canada, vol. 2, no 7, mars 1904, p. 193-194.

L'abbé H.-R. Casgrain, dans L'Enseignement primaire, 25^e année, no 7, mars 1904, p. 439.

Wolfe and Montcalm - Eloge historique de M. l'abbé H.-R. Casgrain par l'honorable A.-B. Routhier, dans Review of Historical Publications, vol. 10, 1905, p. 42-52.

L'abbé H.-R. Casgrain, dans Le Propagateur, vol. 6, nos 10-11, juin-juillet 1910, p. 1-2, p. 18.

L'Ame des livres [Français au Canada], dans L'Action canadienne-française, vol. 19, no 2, févr. 1928, p. 21.

L'Ame des livres [Héros de Québec], dans L'Action canadienne-française, vol. 19, no 2, févr. 1928, p. 21.

Biographies canadiennes. Henri-Raymond Casgrain (1831-1904), dans Le Droit, vol. 34, no 251, 28 oct. 1946, p. 3.

A la mémoire de Henri-Raymond Casgrain, 1831-1904, dans Revue de l'Université Laval, vol. 8, no 6, févr. 1954, p. 494.

Le cinquantenaire de la mort de l'abbé R. Casgrain, dans Le Soleil, 73^e année, no 45, 18 févr. 1954, p. 44.

C. ETUDES GENERALES

I.- Ouvrages consultés

Allaire, J.-B.-A., Dictionnaire biographique du clergé canadien-français. Les Anciens, Montréal, Imprimerie de l'Ecole catholique des Sourds-Muets, 1910, 543 p.

Arnould, Louis, La littérature canadienne, dans Nos amis les Canadiens, Paris, G. Oudin et Cie, 1913, p. 144-195.

Baillargé, F.-A., La littérature au Canada en 1890, (Joliette), 1891, 352 p.

Baillargeon, Samuel, Littérature canadienne-française, Montréal et Paris, Fides, 1957, 525 p.

Beaulieu, André, et Jean Hamelin, Les Journaux du Québec de 1764 à 1964, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, viii-329 p.

Id., La Presse québécoise des origines à nos jours, Québec, Les Presses de l'Université Laval, t. 1 (1764-1859), 1973, 268 p.; t. 2 (1860-1879), 1975, 350 p.

Bernard, Antoine, Les Clercs de Saint-Viateur au Canada, Montréal, Les Clercs de Saint-Viateur, 1947, 650 p.

Bernard, Jean-Paul, Les rouges. Libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1971, 394 p.

Bessette, Gérard, Lucien Geslin et Charles Parent, Histoire de la littérature canadienne-française, Montréal, Centre Éducatif et Culturel Inc., 1968, 704 p.

Boivin, Aurélien, Le conte littéraire québécois au XIX^e siècle, Montréal, Fides, 1976, 385 p.

Bolduc, Frère Vianney, Les Soirées canadiennes et le mouvement littéraire de 1860, thèse de maîtrise, Faculté des Lettres, Université de Montréal, 1955, 106 p.

Bossé, Eveline, Un grand représentant de l'élite canadienne-française: Joseph-Charles Taché, Québec, Garneau, [1971], 324 p.; surtout Taché contre Casgrain, p. 237-252.

Bourinot, J.C., The Levis Papers, dans Review of Historical Publications, vol. 1, 1896, p. 58-64.

Bruchési, Jean, L'Institut canadien de Québec, dans Cahiers des Dix, no 12, 1947, p. 93-114.

Brunet, Berthelot, Histoire de la littérature canadienne-française, Montréal, Fides, Éditions de l'Arbre, 1946, 186 p.; surtout p. 30-36.

Brunet, Michel, La présence anglaise et les Canadiens, Montréal, Beauchemin, 1958, 293 p.; surtout p. 113-166.

Casgrain, Philippe-Baby, Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada, Québec, C. Darveau, 1898-1899, 198 p.

Catalogue des anciens élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 1827-1927, Québec, L'Action sociale Limitée, 1927, 423 p.

Charland, Thomas, Un gaumiste canadien: l'abbé Alexis Pélletier, dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. 1, no 2, 1947-1948, p. 195-236.

Chartier, Emile, Au Canada français. La vie de l'esprit, 1760-1925, Montréal, Bernard Valiquette, 1941, 356 p.

Id., Classiques païens et chrétiens, dans Revue de l'Université d'Ottawa, 20^e année, 1950, p. 242-254.

Condemine, Odette, Octave Crémazie, Oeuvres I- Poésies, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1972, 613 p.

Id., Octave Crémazie, Oeuvres: II- Prose, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1976, 438 p.

Costisella, Joseph, L'esprit révolutionnaire dans la littérature canadienne-française, Montréal, Beauchemin, 1968, 316 p.

Craig, Barbara Mary St. George, Le développement du conte dans la littérature canadienne-française, thèse de M.A., département de français, Queen's University, Kingston, 1939, 172 p.; surtout le chapitre III: L'Ecole romantique de 1860, p. 57-88.

Dandurand, Albert, Le roman canadien-français, Montréal, Albert Lévesque, 1937, 219 p.; surtout p. 103-109.

Dandurand, Marcel, Les premières difficultés entre Mgr Bourget et l'Institut canadien de Montréal (1844-1865), dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 25, 1955, p. 145-165; p. 273-307.

David, [Laurent]-O[livier], Essai sur la littérature nationale, dans L'Echo du Cabinet de lecture paroissial, vol. 3, no 40, 12 oct. 1861, p. 315-318; aussi dans Le Courrier du Canada, 5^e année, no 110, 18 oct. 1861, p. 1-2.

Id., Mouvement littéraire, dans L'Union des deux Canadas, 1841-1867, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1898, p. 319-327.

Id., Notre littérature nationale, dans Mélanges historiques et littéraires, Montréal, Beauchemin, 1917, p. 12-17.

Id., Notre littérature nationale, dans Au soir de la vie, Montréal, Beauchemin, 1924, p. 198-212.

De Celles, A.-D., L'Institut Royal, dans L'Opinion publique, vol. 13, no 23, 8 juin 1882, p. 265.

Dionne, Narcisse-Eutrope, Samuel Champlain ou Samuel de Champlain, dans Le Courrier du livre, vol. 3, nos 34-35, févr.-mars 1899, p. 379-387.

Dionne, René, Antoine Gérin-Lajoie, homme de lettres, thèse de doctorat, Université de Sherbrooke, 1974, 608 p.; surtout p. 275-408a.

Drapeau, Stanislas, Le Journal de Québec et le tombeau de Champlain, Québec, Bureau du "Canadien", 1867, 32 p.

Id., Notes et éclaircissements. La question du tombeau de Champlain, Ottawa [sic], Imprimerie du "Canada", 1880, 21 p.

Dubé, Armand, Nos tableaux, [s.l.], [s.éd.], (1945), 236 p.; surtout 222-228.

Duhamel, Roger, Manuel de littérature canadienne-française, Montréal, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., 1967, 161 p.

Dumont, Fernand, Idéologies au Canada français, 1850-1900: quelques réflexions d'ensemble, dans Recherches socio-graphiques, vol. 10, nos 2-3, mai-déc. 1969, p. 144-156.

Id., Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX^e siècle, dans France et Canada français du XVI^e au XX^e siècle (Colloque d'histoire), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 269-290.

Fabre, Hector, On Canadian Literature, dans Transactions of Literary and Historical Society of Quebec, Middleton & Dawson, 1865-1866, p. 85-102.

Fabre, Paul, Echos, dans Paris-Canada, 16^e année, no 19, 1^{er} oct. 1898, p. 1-2.

Farnham, C.H., A Winter in Canada, dans Harper's Magazine, vol. 68, févr. 1884, p. 392-408.

F[arrenc], E[dmond], L'histoire, la poésie et le roman canadien-français, dans Le Constitutionnel (Paris), vol. 59, no 62, 5 mars 1874, p. 3-4. Reproduit dans Journal de l'Instruction publique, vol. 18, no 4, avril 1874, p. 57-58.

Fauteux, Aégidius, Cinquante ans d'histoire au Canada français, dans La Société royale du Canada, Rétrospective de cinquante ans / Fifty years retrospect, 1882-1932, p. 37-45.

Id., Montcalm, dans The Canadian Historical Association, Annual Report 1924, p. 25-44.

Foyer canadien (Le). Recueil littéraire et historique, Québec, Bureaux du "Foyer canadien", t. I, 1863, 391-xxiii p.; t. II, 1864, 387 p.; t. III, 1865, lxxii-328 p.; t. IV, 1866, viii-565 p.

Fraser, Ian Forbes, The Spirit of French Canada. A Study of the Literature, N.Y., Columbia University Press, 1939, x-219 p.

Frère Robert, voir Sylvain, Philippe.

Gagnon, Philéas, Essai de bibliographie canadienne, Québec, Imprimé pour l'auteur, 1895, t. I, x-711 p.; surtout 96-98; 1913, t. II, xi-462 p.; surtout 48-49.

Gagnon, Serge, Le Collège de Sainte-Anne au temps de l'abbé François Pilote: les conflits du personnel enseignant, mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, Québec, Université Laval, 1968, 156 p.

Id., Le clergé, les notables et l'enseignement privé au Québec: le cas du collège de Sainte-Anne 1840-1870, dans Histoire Sociale / Social History, no 5, avril 1970, p. 45-65; Charles-Eusèbe Casgrain, p. 45-60.

Garneau, René, La littérature nationale, ce qu'est une littérature nationale, Ottawa, Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, 1949-1951, p. 83-97.

Garon, Yves, La critique littéraire, dans Visages de la civilisation au Canada français, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 75-85.

Gay, Paul, Notre littérature, Montréal, HMH, 1969, xvi-214 p.

Gérin, Léon, L'histoire véritable de deux revues québécoises, dans Le Canada français, vol. 13, livr. de sept. 1925, p. 13-27.

Gosselin, David, Les étapes d'une classe au petit séminaire de Québec 1859-1868, Québec, H. Chassé, 1908, p. 139-142.

Gourmont, RémY de, Les Canadiens de France, Paris, Firmin Didot, 1889, 224 p.; surtout 195-197.

Grandpré, Pierre de, Histoire de la littérature française du Québec, Montréal, Beauchemin, 1967, t. I, 368 p.

Gregor, Leigh R., Crémazie, dans The McGill University Magazine, vol. 3, no 2, avril 1904, p. 175-182.

Guénin, Eugène, Littérature canadienne, dans La Nouvelle-France, Paris, Arthur Fourneau, 1898, p. 405-455.

Halden, Charles ab der, Etudes de littérature canadienne-française, Paris, Rudeval, 1907, 352 p.; surtout 22-26.

Hamel, Réginald, John Hare et Paul Wyczynski, Dictionnaire pratique des auteurs québécois, Montréal, Fides, 1976, 725 p.; surtout 112-115.

Hare, John, L'histoire et la critique littéraires au Canada français au XIX^e siècle, dans L'Enseignement secondaire, vol. 42, no 1, janv.-févr. 1963, p. 17-35.

Id., Introduction à la sociologie de la littérature canadienne-française du XIX^e siècle, dans L'Enseignement secondaire, vol. 42, no 2, mars-avril 1963, p. 21-46.

Harper, J.M., Champlain's Tomb, dans Transactions of Literary and Historical Society of Québec, 1887-1889, no 19, p. 113-144.

Hayne, David M., Sur les traces du préromantisme canadien, dans Archives des lettres canadiennes, t. I, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 137-157.

Id., Les origines du roman canadien-français, dans Le roman canadien-français, Archives des lettres canadiennes, t. III, Montréal et Paris, Fides, 1967, p. 37-67.

Id., La poésie romantique au Canada français, dans La poésie canadienne-française, Archives des lettres canadiennes, t. IV, Montréal, Fides, 1969, p. 51-73.

Id. et Marcel Tirol, Bibliographie critique du roman canadien-français, 1837-1900, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 144 p.

Ignotus (pseudonyme de Thomas Chapais), Notes et souvenirs, dans La Presse, 15^e année, no 116, 18 mars 1899, p. 8.

Inauguration du monument Champlain à Québec le 21 septembre 1898, Québec, Le Soleil, 1902, 197 p.

Jeanneret, F.-C.-A., La critique littéraire au Canada français, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 13, no 2, avril-juin 1943, p. 237-251.

Jobin, Antoine-Joseph, Visages littéraires du Canada français, Montréal, Editions du Zodiaque, 1941, p. 38-43.

Kérallain, René de, Les Français au Canada. La jeunesse de Bougainville et la guerre de sept ans. (1759-1763), dans La Revue historique, 20^e année, t. 58, mai-août 1895, p. 308-333; t. 59, sept.-déc. 1895, p. 314-326; t. 60, janv.-avril 1896, p. 49-68. Publié en volume sous le titre La jeunesse de Bougainville et la guerre de sept ans, Paris, (Imprimerie Daupéley-Gouverneur), 1896, 190 p.

Kérallain, Madame René de, Correspondance de René de Kérallain 1889-1928, Quimper, Bargain, t. I (16 déc. 1889 - 5 mai 1906), 397 p.

Lacourcière, Luc, L'Enjeu des "Anciens Canadiens", dans Cahiers des Dix, no 32, Montréal, 1967, p. 223-254.

Lamontagne, Léopold, Les courants idéologiques dans la littérature canadienne-française du XIX^e siècle, dans Littérature et société canadienne-française, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, p. 101-119.

Lanctôt, Gustave, Les historiens d'hier et l'histoire d'aujourd'hui, dans The Canadian Historical Association, Report 1941, p. 5-14.

Laperrière, Augustin (compilateur), Les Guêpes canadiennes, Ottawa, A. Bureau, 1881-1883, 2 vol. [Silhouettes littéraires de Placide Lépine (H.-R. Casgrain et J. Marmette), Portraits et pastels littéraires de Jean Piquefort (A.-B. Routhier), et Profils et grimaces de Laurent (Hubert LaRue)].

Lareau, Edmond, Histoire de la littérature canadienne, Montréal, Lovell, 1874, viii-492 p.; surtout p. 115-116; p. 221-224; p. 310-313.

LaRue, François-Alexis-Hubert, Réponse au Mémoire de MM. Brousseau frères, Québec, [s. éd.], 1862, 16 p.

Id., Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique, Québec, Garant et Trudel, 1870, 298 p.

Id., Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean, Québec, C. Darveau, 1879, 168 p.

Laurent (pseudonyme d'Hubert LaRue), Profils et grimaces. Ernest Gagnon, dans L'Événement, 6^e année, no 217, 31 janv. 1873; Profils et grimaces. A.-B. Routhier, dans L'Événement, 6^e année, no 220, 4 févr. 1873; Profils et grimaces. Ferdinand Hamel, dans L'Événement, 6^e année, no 223, 7 févr. 1873. Les deux premiers textes sont reproduits dans Les Guêpes canadiennes, compilées et annotées par Augustin Laperrière, Ottawa, A. Bureau, 1882, vol. 2, p. 7-15.

Lauzière, Arsène, A la recherche du visage romantique canadien, dans Mémoires de la Société royale du Canada, 3^e série, vol. 50, sect. 1, 1956, p. 49-56.

Lebel, Maurice, Le mouvement littéraire et patriotique de 1860, dans L'Instruction publique, vol. 5, no 8, avril 1961, p. 645-666.

Id., D'Octave Crémazie à Alain Grandbois, Québec, Les Éditions de l'Action, 1963, 285 p.; surtout 40-63.

Lebon, Wilfrid, Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, t. 1, Québec, Charrier & Dugal, 1948, 574 p.; surtout 532-533.

Leclerc, Gabriel, c.s.v., L'Introduction du romantisme dans la poésie canadienne-française, thèse de maîtrise, Faculté des Lettres, Université de Montréal, 1950, vii-126 p.

Lefranc, Abel, Nos quatre historiens modernes, dans Revue canadienne, 3^e série, vol. 3, 1890, p. 19-31.

Legendre, Napoléon, A propos de notre littérature nationale, dans Mémoires de la Société royale du Canada, seconde série, vol. 1, 1895, p. 63-73.

Id., Echos de Québec, Québec, Augustin Côté et Cie, 1877, t. II, 202-ii p.; surtout p. 15-17; p. 35-36.

Léger, Jules, Le Canada français et son expression littéraire, Paris, Nizet et Bastard, 1938, 213 p.; surtout p. 110-114.

Le Grand, Albert, La littérature canadienne-française, dans Histoire de la littérature française, Paris, A. Colin, 1970, t. II, p. 1009-1056.

Le Jeune, R.P. L[ouis], Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, moeurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada, Ottawa, Université d'Ottawa, 1930, 2 vol.

Lemire, Maurice, Les grands thèmes nationalistes du roman historique canadien-français, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, xii-281 p.

LeMoine, James McPherson, Nos quatre historiens modernes, Bibaud, Garneau, Ferland, Faillon, dans Mémoires de la Société royale du Canada, vol. 1, 1882-1883, sect. 1, p. 1-11.

Id., Champlain's Tomb, dans Maple Leaves, Québec, Demers & frère, 1894, vol. 6, p. 290-293.

Id., The Champlain Monument, dans Maple Leaves, Québec, Demers & frère, 1894, vol. 6, p. 294-299.

LeMoine, Roger, Joseph Marmette. Sa vie, son oeuvre, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968, 250 p.; surtout p. 53-63.

Id., L'Ecole littéraire de Québec, un mythe de la critique, dans Livres et auteurs québécois 1972, p. 397-414.

Littérature canadienne de 1850 à 1860 (La), Québec, Desbarats, t. I, 1863, 388 p.; t. II, 1864, 389 p.

Lortie, Jeanne d'Arc, La poésie nationaliste au Canada français, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, 535 p.; surtout le chapitre VI, p. 361-463.

Losique, Serge, L'évolution du roman au Canada français, dans Revue d'Histoire littéraire de la France, 69^e année, no 5, sept.-oct. 1969, p. 737-745.

Macdonell, Blanche L., The Literary Movement in Canada up to 1841, dans Canadiana, vol. 2, no 2, févr. 1890, p. 17-23; no 3, mars 1890, p. 33-40.

Mailhot, Laurent, La littérature québécoise, Paris, Les Presses universitaires de France, 1974, 128 p.; surtout le chapitre II. (Collection Que sais-je, no 1079).

Malchelosse, Gérard et Francis-Joseph Audet, Pseudonymes canadiens, Montréal, G. Ducharme, 1936, 189 p.

Malchelosse, Gérard, Mémoires romancés, dans Cahiers des Dix, vol. 25, 1960, p. 103-144.

Marion, Séraphin, Romantisme français et romantisme canadien, dans En feuilletant nos écrivains, Montréal, La librairie d'Action canadienne-française, 1931, p. 189-216.

Id., Le roman et le Canada français du XIX^e siècle. La gestation laborieuse d'un genre littéraire, dans Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 13, no 4, oct.-déc. 1943, p. 417-430.

Id., La querelle des humanistes canadiens au XIX^e siècle, t. VI, Les Lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1949, 222 p.

Id., La bataille romantique au Canada français, t. VII, Les Lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1952, 177 p.

Id., La critique littéraire dans le Canada d'autrefois, t. IX, Les Lettres canadiennes d'autrefois, Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1952, 193 p.; surtout p. 84-87.

Maurault, Olivier, L'oeuvre des bons livres, dans Marges d'histoire, Montréal, Librairie canadienne-française, 1930, p. 55-104.

Ménard, Jean, Xavier Marmier et le Canada, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, ix-210 p.

Mercier, Ernest, Une chicane de littérateurs canadiens, dans Le Semeur, vol. 21, no 8, mars 1925, p. 193-199.

Michaud, Adolphe, Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle, Québec, H. Chassé, 1908, lix-705 p.; surtout p. xxiv, xxix-xxx; p. 106-107.

Miller, Emile, Nos écrivains et l'Institut de France, dans Revue nationale (nouvelle série), vol. 2, no 3, mars 1921, p. 10.

Morgan, Henry J., Bibliotheca canadiensis: A Manual of Canadian Literature, Ottawa, G.-E. Desbarats, 1867, xiv-411 p.; surtout 65-67.

Id., The Canadian Men and Women of the Time, Toronto, William Briggs, 1898, 1116 p.

Myrand, Ernest, La chapelle Champlain. Etude historique, dans L'Événement, 32^e année, no 107, 21 sept. 1898.

Id., La chapelle Champlain, dans Bulletin des Recherches historiques, vol. IV, no 10, oct. 1898, p. 290-303; aussi vol. IV, no 11, nov. 1898, p. 325-337.

O'Brady, Maurice, L'histoire, dans Vie française, vol. 12, nos 5-6, janv.-févr. 1958, p. 156-167.

Olivier, L[ouis]-A[uguste], Essai sur la littérature du Canada, dans Le Répertoire national, vol. III, 1897, p. 246-252; article paru d'abord dans Revue canadienne, vol. 1, no 4, 25 janv. 1845, p. 28-29.

[Pelletier, Alexis], La source du mal de l'époque au Canada par un catholique, [s.l.], [s.é.], 1881, p. 32-38.

Pelletier, Oscar G., Mémoires. Souvenir de famille et récits, Québec, [s.é.], 1940, 393 p.

Pierce, Lorne, An Outline of Canadian Literature (French and English), Toronto, The Ryerson Press, 1927, 251 p.

Prospectus, dans Revue canadienne, vol. 1, no 1 [janv. 1864], p. 3-6.

Rameau de Saint-Père, F.-E., La France aux colonies: études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique: Acadiens et Canadiens, Paris, A. Jouby, 1859, xxxix-169-355 p.

Renaud, André, Recueil de textes littéraires canadiens-français, Montréal, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., 1968, 320 p.

Robidoux, Réjean, "Les Soirées canadiennes" et le "Foyer canadien" dans le mouvement littéraire québécois de 1860, mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, Québec, Université Laval, 1957, 148 p. Un résumé de ce mémoire a paru dans Revue de l'Université d'Ottawa, 28^e année, no 4, oct.-déc. 1958, p. 411-452.

Robitaille, Georges, Montcalm et ses historiens. Etude critique, Montréal, Granger, 1936, 237 p.

Roquebrune, Robert de, La littérature canadienne et les critiques de France, dans La Vie canadienne, 1ère année, no 4, juillet 1928, p. 163 et 201.

Rossel, Virgile, Histoire de la littérature française, hors de France, Lausanne, Payot, 1895, xv-531 p.; surtout p. 281-355.

Rousseau, Louis, Un conservateur quimperoïse: René de Kérallain (1849-1928), juriste, critique et épistolier, dans Actes du 91^e congrès national des Sociétés Savantes, Rennes, 1966, section d'histoire moderne et contemporaine, t. 3, p. 395-405.

Rousseau, Guildo, Préfaces des romans québécois du XIX^e siècle, Sherbrooke, Editions du Cosmos, 1970, 111 p.

Roy, Camille, Tableau de l'histoire de la littérature française, Québec, L'Action sociale, 1907, 81 p.

Id., Notre critique littéraire, dans Essais sur la littérature canadienne, Québec, Garneau, 1907, p. 5-28.

Id., French Canadian Literature, Toronto, Glasgow, Brook & Company, 1913, p. 435-489.

Id., Notre patriotisme littéraire de 1860, dans A l'Ombre des érables, Québec, L'Action sociale, 1924, p. 313-348.

Id., Notre histoire et notre littérature, dans Historiens de chez nous, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 177-190.

Id., Manuel d'Histoire de la littérature canadienne de langue française, Montréal, Beauchemin, 1951, 201 p.

Roy, Pierre-Georges, Didace Pelletier, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 1, 2^e livraison, févr. 1895, p. 27-30.

Id., Réponse: Le gouverneur Haldimand était-il marié?, dans Bulletin des Recherches historiques, vol. 21, no 11, nov. 1915, p. 350-352.

Sailly, Frédéric, Les Soirées canadiennes, dans Le Courrier du Canada, 5^e année, no 18, 13 mars 1861, p. 2; aussi no 19, 15 mars 1861, p. 2.

Saint-Aubin, E.-B. de, Quelques mots sur la littérature canadienne, dans Revue canadienne, vol. 8, 1871, p. 91-110.

Saint-Martin, Philippe, L'histoire du Canada de F.-X. Garneau, dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 13, no 3, déc. 1954, p. 380-394.

Savard, Pierre, Voyageurs canadiens-français en Italie au dix-neuvième siècle, dans Vie française, vol. 16, nos 1-2, sept.-oct. 1961, p. 15-24.

Situations de la recherche sur le Canada français, numéro spécial de Recherches sociographiques, publié sous la direction de Fernand Dumont et Yves Martin, vol. 3, nos 1-2, janv.-août 1962, p. 1-294.

Soeurs de Sainte-Anne, Précis d'histoire littéraire; Littérature canadienne-française, Lachine, Mont Sainte-Anne, 1928, 366 p.

Id., Histoire de la littérature française et canadienne, Lachine, Mont Sainte-Anne, 1944, 567 p.

Soirées canadiennes (Les). Recueil de littérature nationale, Québec, Brousseau frères, t. I, 1861, iii-476-iii p.; t. II, 1862, 400-ii p.; t. III, 1863, 428 p.; t. IV, 1864, 407-iii p.; t. V, 1865, 375 p.

Soirées canadiennes (Les). Mémoire des propriétaires-éditeurs, [s.l.], [s.éd.], 1862, 28 p. Ce texte publié à Québec est signé Brousseau frères et porte la date du 18 oct. 1862. Réjean Robidoux en a présenté un fac-similé précédé d'une introduction dans Cahiers de la société bibliographique du Canada V, Toronto, 1966, p. 104-105; le mémoire suit ces deux pages d'introduction.

Sulte, Benjamin, Réminiscences littéraires, dans Le Pays laurentien, 1^{ère} année, no 4, avril 1916, p. 93-106.

Sylvain, Philippe (Frère Robert), La querelle des classiques païens et chrétiens au Canada, dans Le Voilier, Académie de Québec, vol. 13, [1946], p. 72-87.

Id., Gaumisme en vase clos, dans Revue de l'Université Laval, vol. 4, no 3, nov. 1949, p. 252-257.

Id., Les débuts du "Courrier du Canada" et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français, dans Cahiers des Dix, vol. 32, 1967, p. 255-279.

Id., Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français, dans Recherches sociographiques, vol. 8, no 3, sept.-déc. 1967, p. 275-297.

Id., Libéralisme et ultramontanisme au Canada français: affrontement idéologique et doctrinal (1840-1865), dans Morton, William Lewis, éd., Le bouclier d'Achille, Montréal, McClelland and Stewart, 1968, p. 111-138; p. 220-255.

Id., Auguste-Eugène Aubry, dans Cahiers des Dix, vol. 35, 1970, p. 191-223.

Sylvestre, Guy, Un centenaire: l'école patriotique de Québec, dans Mémoires de la Société royale du Canada, t. 54, 3^e série, juin 1960, sect. 1, p. 99-109.

Id., Brandon Conron et Carl F. Klinck, Canadian Writers. Ecrivains canadiens, Toronto, The Ryerson Press, 1964, 186 p.

Tanguay, Cyprien, Répertoire général du clergé canadien, Montréal, E. Sénécal & fils, 1893, 526 p.

Tardivel, Jules-Paul, M. Parkman et les catholiques, dans Le Canadien, 5^e année, no 139, 18 nov. 1878, [p. 2].

Id., "Borrowed and stolen feathers", dans Le Canadien, 5^e année, no 139, 18 nov. 1878, [p. 2].

Têtu, Henri, Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault, Québec, Dussault & Proulx, 1898, 636 p.; surtout p. 414-426.

Thibault, Norbert, [Lettre au rédacteur], dans Journal de l'Instruction publique, vol. 15, no 4, avril 1871, p. 45-46.

Thwaites, Reuben-Gold, Le Journal des Jésuites, dans Bulletin des recherches historiques, vol. 5, no 1, janv. 1898, p. 21-22.

Tougas, Gérard, Histoire de la littérature canadienne-française, Paris, Les Presses universitaires de France, 1960, 286 p.

Viatte, Auguste, Histoire littéraire de l'Amérique française, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1954, xi-545 p.

Wade, Mason, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, Ottawa, Le Cercle du livre de France, 1963, 682 p.

Wallace, William Stewart, The Macmillan Dictionary of Canadian Biography, Toronto, Macmillan, 1963, 822 p.; Casgrain, p. 121-122.

Wyczynski, Paul, Histoire et critique littéraire au Canada français, dans Littérature et société canadiennes-françaises, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1964, p. 11-69.

II.- Articles anonymes

Bibliographie, dans Les Beaux-Arts, 2^e année, 25 avril 1864, p. 64.

Les sociétés littéraires, dans Les Beaux-Arts, 2^e année, 25 mai 1864, p. 70-71.

Le Foyer canadien, dans Le Canadien, 35^e année, no 122, 22 janv. 1866, [p. 2].

Le Canada à Paris, dans L'Ordre. Union catholique, 9^e année, no 101, 2 août 1867, [p. 1], (extrait de L'économiste français, 11 juillet 1867).

Le premier missionnaire du Canada, dans Le Journal de Québec, vol. 6, no 54, 27 juin 1870, [p. 2].

Le Pape et les Canadiens, dans La Minerve, vol. 59, no 182, 16 avril 1887, [p. 2].

Nos frères du Canada, dans Le Moniteur Acadien, vol. 20, no 94, 7 juin 1887, [p. 2].

"Le Canada-français", dans La Vérité, 7^e année, no 23, 24 déc. 1887, p. 178-179.

La fête de la Sainte Famille, dans Le Quotidien, vol. 10, no 292, 21 avril 1890.

APPENDICE 1

Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et Augustin Côté.

Les Soussignés ont stipulé ce vingt-sixième jour d'avril mil huit cent-soixante et seize [sic], les prix suivants pour la publication de divers ouvrages destinés aux écoles sous le contrôle du département de l'Instruction publique sur papier de qualité égale à celui de la Règle de Foi, texte en Elzéviere [sic], interligné, savoir:

A par exemplaire
H.R. Casgrain
A. Côté

Une série de dix volumes in-18 de pas plus de deux cents pages au prix en feuilles de huit centins^A

par exemplaire
H.R. Casgrain
A. Côté

Une deuxième série de dix volumes in-12 de pas plus de trois cents pages, à quinze centins.[#]

S'il y a différence en moins ces prix ne seront pas changés excepté dans le cas où on exigerait compensation dans le volume suivant.

Les paiements auront lieu chaque année par le ministère de l'Instruction publique du premier au six Juillet [sic].

Il sera loisible aux Editeurs d'écouler autant d'exemplaires qu'ils voudront des susdits ouvrages durant les dix années.

Les spéculations auront effet pendant dix ans à partir de ce jour.

Signé en double
Deux renvois bons

H.R. Casgrain
A. Côté

N.B. Nous reproduisons le contrat tel quel avec les deux précisions reportées en marge.

ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

APPENDICE 2

Conventions entre l'Honorable Gédéon Ouimet et Henri-Raymond Casgrain.

Les conventions suivantes ont été faites ce jour entre l'Honorable Gédéon Ouimet, en sa qualité de Surintendant de l'Instruction Publique, et Monsieur l'Abbé Henri-Raymond Casgrain.

Ce dernier s'engage à préparer des extraits des meilleurs ouvrages canadiens, de façon à former vingt volumes, dont moitié grand in-18, d'environ deux cents pages et l'autre moitié in-12, d'environ trois cents pages, à les faire imprimer sur bon papier et dans un joli format suivant spécimen produit, et aussi à les faire relier en joli cartonnage gaufré suivant spécimen également.

Ces livres seront formés, comme il est dit plus haut, d'extraits d'ouvrages canadiens qui ont été agréés par les deux parties, et porteront les titres qui se trouvent indiqués sur la liste ci-jointe, ou à peu près.

Il devra en être livré cinq mille volumes dans les premiers jours de mai mil huit cents [sic] soixante dix sept [sic].

L'Honorable Gédéon Ouimet, de sa part, s'engage à payer à Monsieur l'Abbé Henri-Raymond Casgrain trente centins le volume pour la première série in-18, et

treinte cinq [sic] centins pour la seconde série; à en prendre cinq mille volumes chaque année, à son choix, dans l'une ou l'autre série, payables après le premier

et cela pendant juillet qui suivra la livraison chaque année.
l'espace de dix
années.

G.O.
H.R.C.

Le défaut d'accomplissement d'une ou plusieurs des conventions ci-dessus, invalidera le contrat, sans qu'il puisse être demandé d'indemnité de part ni d'autre, sous quelque considération que ce soit.

Québec 17 mai 1876

Gédéon Ouimet
Surintendant

H.R. Casgrain

VOLUMES IN-12

1. F.-X. Garneau précédé de sa Biographie.	Son voyage en Europe
2. Etienne Parent.	Sujets divers
3. Le Même	Discours
4. L'Abbé Ferland	Monseigneur Plessis
5. Le Même	La Gaspésie
6. Octave Crémazie	Poésies complètes
7. J.-C. Taché	Forestiers et voyageurs
8. de Gaspé Fils	Le Chercheur de trésors
9. L'Abbé Légaré	Monseigneur Baillargeon
10. de Gaspé Philippe précédés de sa Biographie.	Extraits de Mémoires

VARIANTES

11. Les Anciens Canadiens par de Gaspé Tome 1er
 12. " " " " " " 2e

VOLUMES IN-18

1. J.-C. Taché	Trois légendes
2. L'Abbé Casgrain	Légendes canadiennes
3. " "	Opuscules
4. L'Abbé Ferland	"
5. G. de Boucherville	Extraits d'Une de perdue
6. Gérin-Lajoie Ferland, suivie de l'épisode de 1759.	Biographie de l'Abbé
7. L'Abbé Bois et les Bois-Francs par l'Abbé Trudel.	Le Colonel d'Ambourgès
8. P. Lacombe autres récits	La terre paternelle, et
9. Frontenac et le Siègne de Québec en 1690.	
10. Montcalm et le Siègne de Québec en 1759.	

VARIANTES

11. Les Martyrs du Canada
 12. Nos Grands Découvreurs

De consentement mutuel d'autres
variantes pourront être adoptées

Québec 17 mai 1876

Gédéon Ouimet
Surintendant

H.R. Casgrain

ASQ, Fonds Casgrain, no 0486

APPENDICE 3

Contrat entre Léger Brousseau et Henri-Raymond Casgrain.

Les soussignés ont stipulé, ce douzième jour de novembre mil huit cent soixante et dix-sept [sic], les prix suivants pour la publication de divers ouvrages destinés aux écoles sous le contrôle du Département de l'Instruction publique sur papier de la même qualité que celui des Lectures pour tous, par M. Oscar Dunn, et Le Tomahawk & l'épée par M. Joseph Marmette, imprimés cette année par le Bureau d'Education. Chaque volume, de même format que les deux livres de prix mentionnés plus haut, qui ne dépassera pas deux cent seize pages, sera payé dix centins par exemplaire. Chaque volume de même format, ne dépassant pas deux cent quarante-huit pages, sera payé onze et demi centins par exemplaire.* On conviendra de deux genres de caractères, plus ou moins gros et plus ou moins espacés, ainsi que de différentes formes de pages afin de faire entrer la matière des divers volumes sans mutiler le texte. Il y aura, autant que possible, compensation d'un volume par l'autre. La copie originale sera fournie par l'éditeur. Les épreuves, parfaitement corrigées, la dernière mise en page de chaque forme, sera soumise à l'approbation soit de M. l'Abbé Casgrain, soit de M. Joseph Marmette.

*en feuille

H.R.C.

L.B.

Le Bureau d'Education prendra, chaque année, pendant neuf ans, mille exemplaires de chaque ouvrage différent.

H.R.C.

L.B.

Tout volume qui ne sera pas livré le premier avril ~~prochain pour~~ de chaque année pourra être refusé par M. l'Abbé Casgrain.

Les paiements auront lieu par l'intermédiaire de M. l'Abbé Casgrain.

Il sera loisible aux Editeurs d'écouler autant d'exemplaires qu'ils voudront des susdits ouvrages durant les neuf années que comprend le contrat.

Signé en double, trois mots rayés nuls, quinze mots en marge bons.

Léger Brousseau

H.R. Casgrain

N.B. Nous reproduisons le texte tel que présenté sur la copie avec l'annotation en marge.

ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.



APPENDICE 4

Conditions du Contrat conclu avec le Bureau de l'Education pour les ouvrages canadiens destinés aux prix d'écoles.

Ce contrat daté du 17 mai 1876 est pour dix ans. Les volumes imprimés sont les suivants:

1. "Les Anciens Canadiens" en deux volumes format in 12
2. "La Gaspésie" par l'Abbé Ferland " " "
3. "Opuscules" " " " " 18
4. "Trois Légendes" par J.-C. Taché " " "
5. "Légendes" par l'Abbé H.-R. Casgrain " " "
6. "Opuscules" " " " " " " "
7. "Le Colonel D'Ambourgès" " " "
8. "Samuel Champlain" par l'Abbé Laverdière " " "
9. "La Terre Paternelle" par P. Lacombe " " "

Les dix volumes qui précèdent ont été imprimés et clichés chez

A. Côté.

10. "Mgr Plessis" par l'Abbé Ferland format in 12
11. "Voyages" par F.-X. Garneau " " "
12. "Discours" par E. Parent " " "
13. "Les Machabées" par J. Maxmette " " "
14. "Trois Souvenirs" par l'Abbé Trudel " "
15. "Le Chercheur de Trésors" par de Gaspé fils " " "

Les six volumes qui précèdent sont imprimés chez L. Brousseau. Tous les seize volumes qui précèdent devaient être imprimés chez Côté qui aurait eu droit de fournir au Bureau de

l'Education cinq mille volumes, pendant dix ans, choisis parmi les différents ouvrages d'après l'indication du Bureau de l'Instruction Publique, mais M. Côté n'ayant pu remplir tous ses engagements il a été convenu mutuellement qu'il n'en fournirait que deux mille cinq cents par année depuis 1878 inclusivement jusqu'au terme de dix ans.

Les conditions du contrat avec M. Brousseau sont pour neuf ans seulement, et le Bureau s'est engagé à prendre mille exemplaires par année de chacun des six volumes qu'il a imprimés. Ainsi M. Côté doit fournir désormais deux mille cinq cents volumes annuellement et M. Brousseau six mille; total huit mille cinq cents que le Bureau de l'Education doit prendre par année. Le Bureau doit indiquer chaque année le nombre d'exemplaires qu'il doit prendre de chaque volume pour former le total de deux mille cinq cents qu'il est engagé à acheter chez Côté.

Le Bureau de l'Education me paie trente cinq [sic] centins pour chaque volume in - 12 relié, et trente centins par volume in - 18 également relié. Je paie à M. Côté quinze centins par exemplaire in - 12 en feuille, et huit centins par exemplaire in - 18, également en feuille. Je paie à M. Brousseau onze centins et demi par exemplaire en feuille pour le volume de la vie de Mgr Plessis, et dix centins par exemplaire en feuille pour les cinq autres. M. T. Lemieux relieur me prend neuf centins par exemplaire in - 12 de chez Côté, et sept centins pour les in - 18, aussi de chez Côté. Les volumes in - 12 imprimés chez M. Brousseau sont de huit centins par exemplaire.

Je donne à M. Joseph Marmette comme droit d'auteur pour son volume "Les Machabées" cent trente piastres par année pendant les dix années du contrat.

Quand les Anciens Canadiens sont reliés en un seul volume, la reliure est de douze cents.

ASQ, Fonds Casgrain, no 0486.

APPENDICE 5

Poésies

a) Crémazie

Le voyez-vous là-bas sur le vieux promontoire,
Où Québec a gravé son nom dans notre histoire,
Captivant tout un peuple, évoquant les héros
Couchés depuis un siècle au fond de leur tombeau!

Qui dira les élans de son mâle génie,
Quand sur sa harpe d'or il chantait la patrie,
Les malheurs du passé si chers au souvenir,
Les gloires du présent, l'espoir de l'avenir.

O champs de Carillon! plaine de Sainte-Foye
Les cendres de vos morts ont tressailli de joie:
Nos antiques forêts, notre fleuve géant,
Semblaient taire leurs voix pour écouter son chant.

Mais depuis bien des jours nul n'a vu le poète
Rêver sur nos remparts, et sa harpe muette,
Suspendue à l'érable où la nuit la détend
N'exhale d'autres sons que les soupirs du vent.

On dit que, succombant sous une peine amère,
Il est allé mourir sur la terre étrangère,
Son ombre erre toujours sans trouver de repos,
Et le sol qui chanta n'a pas même ses os.

Québec, avril 1879.

R. Casgrain

ASQ, Fonds Casgrain, vol. IX, no 91.

b) Impromptu pour l'album du Petit-Cap de Liesse à St-Joachim

Je vous revois encore, après vingt ans d'absence,
O lieux charmants!
Et vous ressuscitez de mon adolescence
les plus beaux temps.

Les bois, les prés, les cièux, du fleuve qui sommeille
Le grand soupir,
Tout ce qui m'environne en mon âme réveille
Un souvenir.

Je vous retrouve, amis, blanchis par la vieillesse
Et les labeurs;
Toute chose a changé sur ce Cap de Liesse,
Hormis les coeurs.

H.R.C. ptre

Juillet 1877.

ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, Notes historiques, cahier I.

c) Sonnet

A ma nièce Madame Elzéar Boivin,
née Mademoiselle Odile Casgrain.

A l'ombre de fiers caps, où butinent l'Abeille,
Et sous les rameaux verts, un soyeux nid d'oiseau
D'où s'envolent des chants qui captivent l'oreille
Voilà de ton foyer le fidèle tableau.

Au sein de cet Eden, plus frais qu'une corbeille,
Ton époux, près de toi, penché sur un berceau,
D'où sort, comme une rose, une tête vermeille,
Tu caches un bonheur qui fait rêver d'en haut.

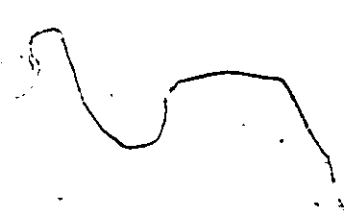
Regarde à ta fenêtre et vois ce paysage,
De la création, incomparable page,
Vois ces grands monts avec leur muraille et leurs tours.

Ce beau lac à tes pieds, que la brise caresse,
Comme tout dit ici, le calme et l'allégresse!
Puisse-t-il être ainsi de chacun de tes jours!

St-Alphonse de la Grand-Baie,
19 juillet 1886

H.R. Casgrain.

ASQ, Fonds Casgrain, no 0490, Notes historiques, cahier I.



INDEX

A

Abénakis, 330.

Abercromby, James, 349.

Académie française, 320, 526.

Académie royale héraldique italienne, 523.

Acadie, 186, 219, 250e, 250f, 287, 309, 310, 315, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 336, 337, 338, 369, 371, 524, 527, 528.

Acadiens, 302, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 322, 324, 326, 327, 330, 331, 333, 336, 338, 362, 369, 371, 514b, 514c, 525.

Agassiz, Jean-Louis-Rodolphe, 234.

Aiguillon, duchesse d', 300.

Ain-Kâren, 247.

Airvault, manoir d', 9.

Airvault (Saint-Pierre), 2, 227, 479, 480, 520.

Aix-les-Bains, 245, 525.

Albert, canton d', 499.

Alexandrie, 247.

Alford, Georges, 64.

Ameau, Charles (pseudonyme de Benjamin Sulte), vi.

Américains, 235, 238, 240, 319.

American Historical Association, 524.

Amérindiens, 329, 336, 431.

Amérique, 58, 98, 108, 196, 197, 199, 254, 258, 271, 278, 279, 287, 314, 322, 327, 329, 330, 337, 345, 355, 526.

Amherst, Jeffrey, 354.

Anctil, Léocadie, 18, 501.

Andillac, 478.

Angers, 227.

Anglais, 282, 302, 311, 319, 322, 323, 326, 330, 333, 338, 340, 352.

Angleterre, 231, 243, 273, 281, 310, 312, 313, 315, 317, 323, 330, 464, 501, 526.

Anglo-américains, 312.

Anville, Jean-Baptiste-Louis-Frédéric de la Rochefaucauld, duc d', 321.

Archevêché de Québec, 27, 48, 51, 64, 126, 246, 517.

Arles, 232.

Armstrong, Lawrence, 311.

Asile du Bon-Pasteur de Québec, x, 10, 176, 181, 182, 250, 287, 305, 306, 307, 513, 522, 527, 529.

Athènes, 248.

Atlantique, 112, 527.

Aubert de Gaspé, Alfred, 195, 196.

Aubert de Gaspé, Philippe; v, xiv, 19, 64, 65, 75, 82, 83, 84, 85, 85a, 86, 87, 89, 92, 121, 122a, 158, 160, 163, 193, 194, 195, 226a, 297, 375, 376, 377, 378, 379, 386, 388, 408, 419, 453, 466, 467, 468, 469, 474, 503, 505, 507, 513, 520, 525.

Aubert de Gaspé fils, Philippe, 56, 57, 87, 163.

Aubry, Auguste-Eugène, 65, 92, 119, 121, 125, 174, 227, 453, 455, 456, 457, 473, 503, 519, 520, 525.

Auclair, abbé Joseph, 90, 91, 128, 140, 141, 143, 146, 151.

Audet, abbé Isidore, 128.

Auguste, 150.

Augustin, 150.

B

Baby (famille), 2, 12, 423, 433.

Baby, Jacques Dupéron, 7, 423, 515.

Baby, Louis-François-Georges, 172.

Baby, Thérèse, 423, 433, 434, 435.

Baby de Rainville, 1.

Baie Saint-Paul, 484.

Baillargeon, Mgr Charles-François (Mgr de Tloa), 48, 119, 139,
140, 142, 144, 173.

Barret, abbé Norbert, 124.

Bas-Canada, 465.

Basile, saint, 150.

Basse-ville (Québec), 3, 127, 416.

Baudoin, abbé Jean, 331.

Bayeux, 297, 520.

Beaubien, Pierre, 6, 39, 40, 41, 43, 517.

Beauchamp, Mme (Eliza Casgrain, nièce de Henri-Raymond), 176.

Beauchemin et fils (éditeurs), 201.

Beauchemin et Valois (éditeurs), 193, 196, 259, -260.

Beauchesne, 100, 397.

Beaulieu, André, 255-257.

Beauport, 50b, 51, 62, 143, 492, 510, 519.

Beauséjour, fort, 312, 352.

Bédard, Elzéar, 11.

Bégin, abbé Charles, 15.

Bégin, Mgr Louis-Nazaire, 129, 173, 243.

Bégin, abbé Thomas, 50.

Bellemare, Raphaël, 69, 70, 71, 80, 82.

Benoît, saint, 126, 132, 136.

Berlinguet, F.-X., 217, 218.

Bernard, saint, 150.

Bernardin de Saint-Pierre, Henri, 30, 31, 502.

Bernier, Benoît, 255-257.

Berquin, Arnaud, 22.

Béthanie, 247.

Bethléem, 247.

Bibaud, Michel, 53, 56.

Bibliothèque Baillargé, 181.

Bienville, François de, 407, 408, 409, 411, 505.

Bigot, François, 339, 340, 344, 345, 346, 368, 407, 411.

Bisson, Laurence-A., viii, ix, xi, 481.

Blais, Alfred, 34.

Blais, abbé Ludger, 34.

Blais, abbé Walstan, 34.

Blanc Bentzon, Mme Th., 495.

Blanchard, abbé Jean-Baptiste, 22.

Blanchet, Hilaire, 91.

Blancs, 431, 444, 460.

Bois, abbé Louis, 163.

Bois, Pierre, 34.

Boivin, Mme E. (Odile Casgrain, nièce de Henri-Raymond), 176.

Boivin, Jos., 201.

Bolduc, abbé, 169.

Bolduc, Henri-Louis, x.

Bonenfant (famille), 12.

Bonenfant, Jean-Baptiste, 6.

Bonnetty, A., 141, 142, 144.

Bonnivard, François de, 232, 479, 480.

Bon-Pasteur de Québec, église du, 529.

Bon-Pasteur de Québec, soeurs du, 14, 175, 177, 182, 183, 305, 307.

Bossange, Gustave, ix, 192, 206, 207, 208, 209, 230, 231.

Bossange, Hector, ix, 227, 231, 520.

- Bossé, Eveline, xiv, 171, 172, 174, 424.
- Boucher, A.-A., 72.
- Boucher, Adélarde, 87.
- Boucher, Antoine, 30, 36.
- Boucher, Cyrille, 124.
- Boucherville, Georges de, 54, 387, 393, 394, 521.
- Bouchy, abbé Pierre-Henri, x, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 49, 227, 232, 233, 492, 509, 517, 520, 521.
- Bougainville, Louis-Antoine de, vi, 197, 340, 341, 350, 351, 352, 353, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 368.
- Bourassa, Napoléon, 79, 87.
- Bourlamaque, François-Charles de, 339, 351, 352.
- Bouteillerie, seigneurie de la, 5.
- Bossuet, Jacques Bénigne, 22, 29, 33.
- Boston, 234, 239, 241, 242, 265, 357, 493, 522.
- Bowthorp, John, 18, 501.
- Brébeuf, Jean de, 24.
- Breslay, abbé Charles-René de, 331.
- Bressani, Francisco Giuseppe, 24.
- Briand, Mgr Jean-Olivier, 270.
- Brindisi, 248.
- Brizeux, Julien-Auguste-Pélage, 118.
- Brock, général Isaac, 64.
- Brouage, 219.
- Brousseau et frères (éditeurs), xii, 68, 69, 70, 72, 76, 77, 78, 79, 121, 511, 519, 526.
- Brousseau, Léger, 129, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 173, 185, 226, 512.
- Brousseau, J.-T., 420.
- Brown, Andrew, 197.

Brunet, abbé Isidore-François, 128.

Brunet, Ludovic, 215, 217, 218.

Buade, rue, 8, 66.

Buffon, Georges Louis Leclerc, comte de, 22.

Buies, Arthur, 29, 30, 517.

Buteau, abbé Félix, 125, 127, 128, 138, 145, 146, 147.

Byron, lord George Gordon, 479.

C

Cadieux et Derome (éditeurs), 196.

Cadillac, M. de la Mothe, 334.

Caire, 247.

Calend, 454.

Canac-Marquis, Pierre, 11.

Canada, vi, 2, 23, 24, 25, 26, 27, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 63, 70, 72, 73, 94, 95, 98, 100, 102, 105, 109, 110, 111, 114, 119, 122b, 123, 126, 133, 136, 137, 141, 142, 147, 149, 151, 173, 186, 197, 198, 199, 202, 203, 204, 208, 210, 232, 234, 246, 250f, 253, 254, 255-257, 258, 259, 260, 261, 264, 265, 268, 270, 271, 274, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 289, 291, 299, 300, 302, 306, 307, 315, 316, 317, 318, 323, 325, 328, 330, 337, 339, 340, 341, 344, 347, 351, 356, 358, 359, 362, 364, 365, 372, 372b, 373, 397, 401, 450, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 464, 466, 467, 473, 474, 476, 480, 496, 497, 498, 506, 511, 512, 514c, 515, 526, 527, 528.

Canadien(s), 54, 55, 56, 63, 75, 83, 86, 98, 108, 191, 238, 239, 240, 255-257, 267, 269, 278, 281, 298, 302, 316, 321, 322, 340, 341, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 363, 369, 370, 371, 376, 377, 378, 379, 381, 386, 392, 408, 419, 420, 432, 449, 455, 457, 464, 467, 468, 473, 493, 507, 514b.

Canadiens français, 54, 58, 103, 108, 236, 237, 279, 282, 307, 326, 372a, 464.

Candiac, 232.

Canseau, 321, 323.

Cantons de l'Est, 23.

Cap Breton, 526.

Capucins, 330.

Carillon, bataille de, 343, 346, 348, 349, 405.

Carrières, rue des, 8.

Cartier, Jacques, 287, 476, 484.

Casault, abbé Louis-Jacques, 25, 38, 45, 46.

Casgrain (famille), 2, 12, 487.

Casgrain (manoir), 9.

Casgrain, Alfred (frère de Henri-Raymond), 15, 17, 516.

Casgrain, abbé Alphonse (cousin de Henri-Raymond), 1, 2, 7, 8, 9, 12, 16, 30, 31, 33, 35, 36, 37, 39, 241, 242, 249, 517, 524.

Casgrain, Auguste (frère de Henri-Raymond), 16, 17, 176, 515.

Casgrain, Charles-Eusèbe (père de Henri-Raymond), 6, 7, 9, 10, 11, 12, 18, 23, 30, 486, 500, 501, 515, 516, 517.

Casgrain, Mme Charles-Eusèbe (Elisabeth Anne Baby, mère de Henri-Raymond), 7, 8, 10, 11, 12, 13, 17, 20, 21, 22, 39, 41, 62, 184, 227, 423, 445, 486, 487, 501, 509, 515, 523, 527.

Casgrain, Charles-Eusèbe (frère de Henri-Raymond), 8, 15, 50b, 234, 515.

Casgrain, Mme Charles-Eusèbe (Charlotte Chase), 15.

Casgrain, Herménégilde (frère de Henri-Raymond), 15, 17, 516.

Casgrain, Mme Herménégilde (Catherine Macdonald), 17.

Casgrain, Julie (soeur Baby, soeur de Henri-Raymond), 13, 516.

Casgrain, Justine (tante de Henri-Raymond), 6.

Casgrain, Luce (tante de Henri-Raymond), 6.

Casgrain, Marie-Elisabeth (soeur de Henri-Raymond), 12, 515.

Casgrain, Marie-Louise (soeur de Henri-Raymond), 12, 516.

Casgrain, Marie-Marguerite (soeur de Henri-Raymond), 13, 517.

Casgrain, Olivier-Eugène (oncle de Henri-Raymond), 6.

Casgrain, Philippe-Baby (frère de Henri-Raymond), 2, 3, 4, 5, 6, 8, 12, 15, 143, 515, 520.

Casgrain, Pierre (grand-père de Henri-Raymond), 4, 5, 6, 7, 9, 515.

Casgrain, Mme Pierre (Marie-Marguerite Bonenfant, grand-mère de Henri-Raymond), 6, 7, 515.

Casgrain, Pierre-Thomas (oncle de Henri-Raymond), 6, 9.

Casgrain, abbé René (frère de Henri-Raymond), 7, 15, 16, 186, 240, 243, 499, 516, 524.

Casgrain, Sophie (tante de Henri-Raymond), 6.

Casgrain, William (frère de Henri-Raymond), 15, 16, 516.

Cassegrain, François, 2.

Cassegrain, Mme François (Catherine Lecompte), 2.

Cassegrain Jean-François (ancêtre de Henri-Raymond), 2, 3, 50a, 515.

Cassegrain, Mme Jean-François (Geneviève Duchesne, première épouse de l'ancêtre de Henri-Raymond), 2, 3, 515.

Cassegrain, Mme Jean-François (Marguerite Cazeau, deuxième épouse de l'ancêtre de Henri-Raymond), 2, 3, 515.

Cassegrain, Joseph, 480.

Cassegrain, Marie-Joseph, 2.

Catherine de Saint-Augustin, mère (Catherine de Longpré), 185, 297, 298, 299, 300, 301, 372.

Cauchon, canton de, 499.

Cauchon, Joseph, 211.

Caufield, Thomas, 311.

Cayla, 227, 476, 477, 520.

Cazeau, Mgr Charles-Félix, 91, 137, 234, 250a.

Chalaines, 227, 520.

Champlain, monument de, vi, xv, xvii, 155, 210, 213, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 226c, 513, 514, 527, 528.

Champlain, petite rue, 3.

Champlain, Samuel de, 119, 163, 210, 216, 219, 220, 225, 226c, 227, 287, 289, 519, 521.

- Champlain, tombeau de, 120, 211, 212, 519, 521.
- Chandonnet, abbé Thomas, 127, 144, 145, 146, 147.
- Chapais, Thomas, 215, 217, 218, 225, 368, 528.
- Chapleau, Adolphe, 244.
- Charland, Thomas-M., 125, 126, 131, 137, 139, 141, 145.
- Charles III, 455.
- Charlevoix, Pierre-François-René de, 291, 409.
- Château-Richer, 3, 515.
- Château-Thierry, 231.
- Chateaubriand, vicomte François-René de, v, viii, 30, 31, 32, 99, 448, 502.
- Chauveau, Alexandre, 214, 217, 218, 219, 220.
- Chauveau, Pierre-Joseph-Olivier, 54, 55, 56, 61, 65, 66, 72, 79, 100, 158, 187, 252, 259, 260, 375, 387, 388, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 410, 411, 412, 413, 419a, 505, 521.
- Chauvreulx, abbé Claude-Jean-Baptiste, 331.
- Chevalier, Henri-Emile, 55, 65.
- Chibouctou, 321.
- Chicago, 477.
- Chillon, 232, 479, 480.
- Chouagen, fort, 342, 346.
- Chouinard, H.-J.-J.-B., 192, 523.
- Cimon, abbé Henri, 247.
- Citry, château de, 227, 230, 520.
- Cleveland, diocèse de, 127.
- Cloutier, Alfred, 498.
- Cloutier, abbé Cléophas, 23, 27, 285.
- Colborne, John, 401.
- Collège canadien, 171.

Collège de l'Assomption, 377.

Collège de Nicolet, 7, 25, 392, 472.

Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 10, 14, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 31, 33, 35, 36, 39, 45, 46, 47, 48, 49, 50a, 50b, 127, 138, 142, 145, 177, 247, 250a, 285, 475, 492, 509, 516, 517, 518.

Collège de Sainte-Thérèse, 247.

Collège des Jésuites, 280.

Collège McGill, 38.

Collège romain, 129, 173.

Collège Stanislas, 27.

Cologne, 243, 527.

Conan, Laure (pseudonyme de Félicité Angers), v, 375, 382, 383, 384, 385, 386, 419a.

Condemine, Odette, xiv, 64, 73, 87, 89, 90, 101, 116, 191, 204, 210, 231.

Confédération, 54.

Congrégation Notre-Dame de Montréal, 13.

Conquête, 3, 51, 281, 302, 303, 341, 367.

Conseil Spécial, 12, 516.

Cormenin, vicomte Louis-Marie de Lahaye de, 33.

Corneille, Pierre, 67.

Corre, Armand, 364.

Corrège, 454.

Cortambert, 230.

Côté, Augustin, 156, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 167, 168, 169, 226, 512.

Cottin, Marie Risteau, 22.

Coursol, M. & Mme Charles-Joseph, 228, 229, 230, 231.

Cousin, Victor, 100, 107.

Couvent de Chicoutimi, 176.

Couvent de la Rivière-Ouelle, 12.

Couvent de Saint-Georges, 176.

Couvent du Bon-Pasteur de Québec, voir Asile du Bon-Pasteur de Québec.

Crémazie (les frères), 88.

Crémazie (librairie), 60, 64, 66.

Crémazie, Jacques, 208, 228, 231.

Crémazie, Mme Jacques, 228.

Crémazie, Octave, x, xii, xiii, xiv, xv, xvii, 61, 62, 63, 65, 66, 67, 73, 75, 78, 80, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 95, 97, 100, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 126, 138, 150, 151, 154, 158, 188, 189, 191, 192, 193, 196, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 226a, 226b, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 248, 252, 297, 349, 381, 405, 453, 466, 470, 471, 474, 476, 498, 503, 507, 510, 513, 514, 521, 522, 523.

Cuba, 241, 494.

Cunningham, W., 328.

D

Dalhousie, lord, 7

Dallas, 527.

Dames de la charité, 487.

Dante, Alighiéri, 29.

Darveau, C., 521.

Darveau, J., 76.

David, Laurent-Olivier, 95, 97, 98, 102, 103, 104, 105, 109, 372a, 395, 412.

De Celles, Alfred-Duclos, 235.

Delacroix, Eugène, 296.

Delage, abbé, 146.

Delaroche, Paul, 296.

DeLery, 12.

Delpit, Edouard, 189.

Demers, L.-J. et frère (éditeurs), 186, 201, 202.

Demeules, rue, 3.

Dent, John Charles, 253, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284a,
285, 371, 514b, 524.

Desandrourins, 340.

Desbarats, Georges, 84, 85, 93, 122, 194, 196.

Desbarats, Georges-Edouard, 184, 185, 187, 194, 195, 196, 258.

Desbarats, W.S., 91.

Deschamps, soeur, 177.

Desenclaves, abbé Jean-Baptiste, 371.

Desgouttins, Mathieu, 334, 335.

Desmazures, Adam-Charles-Gustave, 259.

Desroches, Léonard, xi.

Dessaulles, Louis-Antoine, 412.

Déziel, abbé Joseph-David, 127.

Détroit, 15, 236, 423, 523.

D'Héricault, Charles, 364.

Dieppe, 226c, 298, 520.

Dieskau, 348.

Dionne (famille), 12.

Dionne, Amable, 5, 10, 11, 12, 515.

Dionne, Narcisse-Eutrope, vi, 212, 213, 214, 215, 217, 219, 220,
221, 222, 223, 224, 225, 226a, 336, 368, 528.

Dionne, abbé Pierre, 34.

Dionne, René, xiv.

Docange, 231.

Doherty, abbé Jean, 128, 146.

Donnacona, 401.

Donnelly, James, 74.

- Doucet, 311.
- Doucet, Camille, 320, 526.
- Doughty, Arthur G., 365, 366.
- Doutre (librairie), 258.
- Doutre, Joseph, 54, 56.
- Drapeau, Stanislas, 211, 212.
- Duchesne, André, 3.
- Duchesne, Mme André (Marie-Anne Grenier), 3.
- Dunn, Oscar, 160, 161.
- Dupanloup, Mgr Félix (évêque d'Orléans), 123, 124.
- Duquesnel, 323.
- Durell, 484.
- Durham, rapport, 57.
- Durham, lord John George Lambton, 51.
- Dussault et Proulx (éditeurs), 496, 497.
- Duvivier, capitaine Joseph Dupont, 321, 323.
- E
- Eboulements, 463, 465, 516.
- Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 49.
- Ecole de médecine et de chirurgie de Montréal, 38.
- Ecole littéraire de Québec, xiii, 60.
- Ecole normale de Québec, 144, 145.
- Egypte, 243.
- Elgin, lord, 282.
- Ephrem, saint, 126, 132, 133, 136.
- Essex, comté d', 237.
- Etats-Unis, 16, 17, 155, 234, 238, 239, 240, 241, 249, 250e, 305, 306, 307, 458, 464, 498, 513, 514, 520, 523.

Euphrasie, sainte, 126, 133, 134, 136.

Europe, xvii, 28, 49, 72, 109, 127, 137, 140, 143, 151, 155, 171, 184, 198, 203, 204, 216, 224, 228, 233, 234, 242, 246, 248, 249, 250, 250e, 298, 351, 425, 455, 492, 494, 495, 510, 513, 514, 518, 519d, 520, 521, 525, 526, 527, 528.

Evangéline, 287, 310, 313, 318, 320, 321, 322, 327, 328, 337, 360, 362, 525, 526.

Evanturel, Arthur, 217, 218.

F

Fabre, Hector, 65, 92, 291, 294, 295, 377, 402, 412, 414, 418, 419.

Fabrique, rue de la, 63, 66.

Faguy, abbé François-Xavier, 246, 247.

Faillon, abbé Etienne-Michel, 65, 261, 371, 372.

Falardeau, Antoine-Sébastien, 49, 92, 121, 184, 453, 454, 455, 473, 503, 519, 525.

Faribault, Georges-Barthélemy, 64, 453, 460, 461, 462, 473, 474, 503, 520, 525.

Faribault, Jean-Baptiste, 460.

Farrenc, Edmond, 203, 204.

Fassio, 454.

Faucher de Saint-Maurice, Narcisse-Henri-Edouard, 74, 155, 160.

Fauteux, Aegidius, 359, 360, 463.

Fayolle, Roger, 99.

Fébronie, sainte, 126, 130, 133, 134, 136.

Fénélon, François de Salignac de la Mothe, 22.

Fenouillet, Emile de, 101.

Féret, 226c.

Ferland, abbé Jean-Baptiste-Antoine, xiii, 25, 60, 61, 65, 66, 72, 73, 78, 79, 80, 82, 86, 91, 92, 93, 100, 111, 118, 158, 163, 286, 371, 372, 372a, 392, 409, 446, 472, 514b, 514c, 519.

Feuillet, Octave, 100.

Filippi, Mgr Luigi (évêque d'Aquila), 128, 147.

Finn, Gérard, 325.

Fiset, Louis-Joseph-Cyprien, 72, 74, 78, 80, 86, 90, 519.

Florence, 49, 245, 454, 525.

Florence, Pierre, 4.

Florian, Jean-Pierre Claris de, 22.

Floride, 235, 236, 238, 240, 249, 494, 524.

Fontaine, Jules (pseudonyme d'Octave Crémazie), 210.

Fontaine, R.-E., 381.

Fontenoye, bataille de, 1.

Forsyth, Henry, 64.

Fortier, Achille, 36.

Foulon, 352, 353.

Frampton, 143.

Français, 55, 282, 323, 325, 328, 329, 333, 339, 340, 346, 348,
349, 353, 355, 361, 363, 367.

France, 2, 49, 63, 81, 85, 87, 98, 108, 111, 123, 124, 142, 155,
204, 205, 226c, 227, 228, 243, 248, 253, 261, 262, 267, 270,
273, 274, 284, 290, 298, 302, 310, 317, 322, 323, 324, 326,
329, 330, 332, 333, 335, 339, 341, 342, 343, 344, 345, 347,
350, 352, 355, 361, 364, 368, 369, 416, 425, 450, 455, 470,
471, 476, 493, 522, 526.

Fraser, John, 64.

Fraser, Mme William (Wilhelmine-Anais Aubert de Gaspé), 84.

Fréchette, E.-R., 76.

Fréchette, Louis-Honoré, 66, 67, 72, 74, 78, 82, 86, 111, 122a,
155, 202, 408, 412, 414, 418, 419, 476, 477, 479, 518.

Frontenac, Louis Buade de Palluau de, 232, 270, 301.

G

Gagnon, Charles-Antoine-Ernest, 197, 199, 200.

Gagnon, Mgr Charles-Octave, 215, 217, 218, 250a, 528.

Gagnon, Ernest, vi, 90, 91, 213, 214, 215, 217, 218, 221, 224, 225, 415, 416, 418, 519, 528.

Gagnon, abbé Ferdinand-Cléophas, 179, 180.

Gagnon, abbé Hyacinthe, 141, 142, 143, 146.

Gagnon, Serge, xv, 14, 26, 28, 48, 255-257, 368.

Gagné, abbé Armand, 64.

Gaidoz, Henri, 365.

Garand et Trudel (éditeurs), 185, 186.

Gargas, 334.

Garneau, Alfred, 66, 67, 86, 92, 122a, 202, 245, 258, 259, 418, 479.

Garneau, François-Xavier, xv, 24, 25, 26, 27, 56, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 97, 110, 111, 119, 122, 158, 160, 163, 241, 253, 254, 255-257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 284, 284a, 286, 291, 356, 371, 372a, 386, 409, 453, 466, 467, 469, 474, 479, 498, 503, 507, 510, 511, 514b, 514c, 519.

Garneau, Pierre, 217.

Gaspésie, 528.

Gaulin, abbé Antoine, 331.

Gaume, Mgr Jean-Joseph, 20, 22, 122b, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 138, 141, 142, 143, 144, 147, 148, 149, 150, 151, 152a, 174, 227, 512, 520.

Gauvreau, abbé Célestin, 15, 50.

Gauvreau, Elzéar, 36.

Gayarré, Charles, 235, 249, 493.

Gazzarini, 454.

Gélinas, A., 189.

Gênes, 49, 246.

Genève, 31.

Geoffroy, abbé Louis, 331.

George, fort, 351.

George Saint-Aimé (pseudonyme d'Alexis Pelletier), 138, 139, 140, 142, 143, 144, 145, 146.

Georgie, 313.

Gerbet, abbé Philippe-Olympe, 118.

Gérin, Denis, 447.

Gérin, Elzéar, 93, 155.

Gérin, Léon, xii.

Gérin-Lajoie, Antoine, xii, xiv, 56, 61, 65, 66, 69, 70, 71, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 92, 93, 94, 119, 121, 122, 149, 150, 152, 158, 372a, 387, 388, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 400, 405, 407, 411, 412, 447, 453, 466, 471, 472, 473, 474, 475, 489, 490, 491, 493, 503, 507, 510, 511, 519, 521, 523, 524, 525.

Giard, 158, 159.

Giasson, Elzéar-Zéphirin, x, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 46.

Giguère, abbé Georges-Emile, 265.

Giraud, abbé Pierre, 22.

Gonthier, Damase, 125, 127, 128.

Gosford, lord Archibald Acheson, 12, 516.

Gosselin, Mgr David, 125.

Goudalie, abbé Charles de, 331.

Grant, George Monro, 238, 279.

Grand Hôtel du Louvre, 140.

Grand-Pré, 311.

Grands Lacs, 4.

Grande-Bretagne, 273, 312.

Gréard, Octave, 320.

Grâce, 243.

Grimm (les frères), 421.

Groulx, abbé Lionel, xv.

Guérin, Eugénie de, 22, 227, 383, 385, 478, 500, 520.

Guérin, Maurice de, 478.

Guillaume, 516.

Guizot, François, 118.

Guyenne, régiment de, 352.

H

Halévy, Ludovic, 320.

Halifax, 315.

Hamel, Charles, 64.

Hamel, Ferdinand, 415, 416.

Hamel, Théophile, 454.

Hamel, Mgr Thomas-Etienne, 137, 178, 243, 415, 455, 525, 526.

Hamelin, Jean, 255-257.

Hamilton, Edward P., 366, 367.

Hamon, abbé Pierre-Marie, 259.

Hardy-Marcotte (éditeurs), 185.

Havane, 241.

Haverhill, 241, 242, 249, 524.

Hayne David M., xiii, 52, 53, 55, 67, 73, 90, 95.

Henri IV, 219.

Holmes, abbé Jean 27, 61.

Hôpital général de Montréal, 177, 182, 183.

Hospice Saint-Charles, 306.

Hospitalières de Dieppe, 300.

Hospitalières de Québec (communauté de l'Hôtel-Dieu), 298, 301, 303.

Hôtel-Dieu de Québec, 185, 187, 193, 226c, 287, 297, 298, 299, 300, 303, 304, 369, 522.

Howard, cardinal, 244.

Hubert, Mgr Jean-François, 315.

Hudon, Paul-Henri, 4, 5, 6, 9, 10, 12, 482.

Hugo, Victor, 100, 118, 498.

Huguenots, 263.

Hunt, Thomas Sterry, 39.

Huston, James, 54, 70.

I

Ile-aux-Coudres, 187, 375, 476, 483, 484, 485, 503, 507, 522, 523, 524.

Ile d'Orléans, 264, 354.

Ile Royale, 322, 323, 325.

Ile Saint-Jean (île du Prince Edouard), 321, 322, 323, 324, 325, 327, 337.

Illinois, 4.

Indiens, 4, 329, 333, 350, 423, 428, 429, 432, 433, 443, 444, 476.

Ingouville, 210.

Institut canadien de Montréal, 52, 258, 392, 472.

Institut canadien de Québec, 83, 90, 91, 191, 192, 470, 519, 523.

Institut de la Bouteillerie, 234, 240.

Instruction publique, 155, 157, 158, 160, 164, 205, 512, 522.

Instruction publique, département de l', 154, 156, 157, 159, 161, 165, 168, 169, 175, 250d, 494, 512, 514.

Iroquois, 422, 426, 433, 438.

Israël, peuple d', 292, 326.

Italie, 49, 137, 172, 226c, 243, 425, 454, 526.

J

Jacobini, cardinal, 172.

Jaffa, 247.

James, George Payne Rainsfort, 476.

Jean-Baptiste, saint, 247.

Jean Chrysostome, saint, 150.

Jeanne-Leber, soeur, xiv, 122a, 126, 129, 203, 204, 207, 286.

Jéricho, 247.

Jérôme, saint, 454.

Jérusalem, 45, 247.

Jésuites (compagnie de Jésus), 260, 261, 263, 265, 267, 284, 284a, 330, 365, 528.

Jogues, Isaac, 24.

Jolicoeur, Philippe-Jacques, 197, 199.

Jourdain, 247.

K

Kamouraska, 10, 35, 492.

Kamouraska, comté de, 8, 10, 16, 509, 516.

Kérallain, René de, vi, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 367.

L

Laberge, Charles, 87.

Labrador, 330.

Labranche, Sévère, 410.

Lacombe, Patrice, 54, 163.

Lacordaire, Henri, 33.

Lacourcière, Luc, xiv, 83, 84, 85, 85a, 194, 195, 378.

Laflamme, Mgr Joseph-Clovis-Kemmer, 172, 215, 217, 250b, 250c, 495, 498, 526, 528.

Lagacé, abbé Pierre, 31, 36, 138, 139, 143, 146, 151, 478, 517.

LaFleur, major, 64.

LaFontaine, Jean de, 22.

La Harpe, Jean-François, 22.

Lalemant, Gabriel, 24.

Laliberté, abbé Ferdinand, 125, 127, 128.

Lally-Tollendal, baron Thomas, 33.

- Lamartine, Alphonse de, viii, 22, 30, 31, 91, 100.
- Lamennais, Félicité de, 22.
- Lamontagne, Léopold, 30, 52, 287.
- Lamothe, Gustave, 188, 209.
- Landsdowne, lord, 244.
- Langevin, Ed., 91, 519.
- Langlais, Godfroy, 190.
- Laperrière, Augustin, 1, 153, 387, 394, 415, 418.
- Lareau, Edmond, v, vii, 53, 55.
- LaRue, François-Alexandre-Hubert, x, xii, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 72, 74, 77, 78, 80, 90, 93, 94, 121, 152, 155, 160, 387, 388, 405, 406, 407, 411, 412, 414, 415, 510, 511, 519, 521, 523.
- Laurent (pseudonyme d'Hubert LaRue), 415, 416, 417, 418, 419a, 511.
- Laurentides, 278.
- Laval, Mgr François de Montmorency, 26, 260, 261, 262, 263, 284, 284a.
- Laverdière, abbé Charles-Honoré, vi, 65, 120, 149, 163, 211, 212, 265, 415, 519, 520.
- Lavril, 227.
- Lawrence, Charles, 311, 312.
- Lebond, Mgr Wilfrid, 27, 28.
- Leclaire, Alphonse, 189.
- Lefranc, Jean (pseudonyme de Narcisse-Eutrope Dionne), 337.
- Légaré, abbé Cyrille, 78, 80, 173, 174, 243, 244, 525.
- Legendre, Napoléon, v, vii, 155, 160, 319.
- Léger, Jules, viii.
- Legouvé, Ernest, 320.
- LeLoutre, abbé Jean-Louis, 325, 331.
- Lemage, Gaspard (pseudonyme de J.-C. Taché et P.-J.-O. Chauveau), 390.
- Léman, lac, 232.

Le May, Léon-Pamphile, 66, 67, 74, 87, 111, 155.

Lemieux, Téléphore, 162, 163, 164, 168, 169.

Lemoine, Benjamin, 64.

LeMoine, Édouard, 91.

LeMoine, James McPherson, 32, 33, 64, 65.

LeMoine, Roger, xiii, xiv, 60, 61, 212, 214, 216, 217, 220, 375, 409, 410.

LeMoine d'Iberville, Pierre, 241.

Lenoir, Joseph, 65, 86.

Lépine, abbé Louis-Philippe, 490.

Lépine, Placide (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain et Joseph Marmette), xi, 36, 38, 375, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 405, 406, 407, 409, 410, 411, 413, 414, 417, 451, 521.

Lesage, Jules-Simon, vii, ix, 217, 218, 476, 478, 481.

Letellier de Saint-Just, François, 6.

Letellier de Saint-Just, Luc, 16, 39, 203, 516.

Létourneux, Louis-Octave, 54.

Lévesque, Guillaume, 54.

Lévis, ville de, 49, 518.

Lévis, duc François-Gaston de, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 270, 287, 339, 340, 341, 342, 344, 345, 348, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 372a, 372b, 513, 514b, 514c, 527.

Lhescar, J. (pseudonyme de l'abbé Tilloy), 449, 450.

Liévin, frère, 247.

Lindsay, abbé Lionel, 215, 216, 217, 218, 225, 528.

L'Islet, 5, 15.

L'Islet-Bonsecours, seigneurie de, 6.

Littérateur, Un (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain), 379.

Livernois, Jules B., 120, 453, 454, 457, 458, 459, 473, 474, 503, 519.

Liverpool, 49, 228, 233, 518, 524.

Livourne, 49.

Londres, 49, 228, 229, 243, 244, 246, 312, 313, 463, 464, 528.

Longfellow, Henry Wadsworth, 234, 338.

Lortie, Jeanne d'Arc, 53, 60, 61, 73, 74, 101, 109.

Louis XIV, 277.

Louis XV, 29.

Louisbourg, 321, 323, 333.

Louisiane, 234, 493.

Lourdes, 227, 228, 229, 231, 232, 233, 246.

Lycée Rollin, 450.

Lynch, Mgr, 228.

Lyon, 49, 496.

M

Me E.B. (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain), 62.

MacDonald, John A., 244.

Madore, Anastasia, 18, 501.

Maguire, Annibal, 234.

Maguire, Charles-Butler, 6.

Maillard, abbé Antoine-Simon, 331.

Mailloux, abbé Alexis, 523.

Mailly, abbé, 144.

Maine, 527.

Maison Saint-Vincent de Paul, 522.

Maistre, comte Joseph, 33.

Maheux, abbé Arthur, ix, 203, 265.

Malartic, 340.

Malchelosse, Gérard, 309, 338, 463.

- Mame (éditeur), 361, 364, 365.
- Manning, cardinal, 245.
- Marcelle Guérin (prix), 320.
- Marchand, Félix-Gabriel, 87, 155, 198.
- Marie de l'Incarnation (Marie Guyard), 82, 91, 92, 121, 122b, 184, 193, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 299, 300, 304, 369, 370, 372, 372a, 394, 511, 519.
- Marie du Sacré-Coeur (Mme François-Xavier Roy), 250a, 305.
- Marin, capitaine Paul, 321.
- Marion, Séraphin, 123, 129.
- Maritimes, 525, 527.
- Marmette, Joseph, xiv, 155, 160, 161, 163, 168, 187, 202, 228, 229, 230, 231, 233, 235, 236, 237, 238, 239, 249, 304, 375, 387, 388, 394, 406, 407, 408, 409, 411, 412, 414, 417, 485, 486, 494, 505, 521, 523.
- Marmier, Xavier, 320, 321.
- Marois, Mgr Cyrille-Alfred, 250a.
- Marseille, 49.
- Martin, Dom Claude, 291.
- Martin, Père Félix, 24.
- Martineau, Ovide, 35.
- Martineau, Mme Ovide (Flavie Casgrain), 35, 50a.
- Massachusetts, 241, 524, 527.
- Massillon, Jean-Baptiste, 22.
- Mathieu, Mgr Olivier-Elzéar, 250a, 250b.
- Maurault, abbé Joseph, 92.
- Mayrand, Zéphirin, 87.
- McCarthy, Justin, 285.
- McGill (faculté de médecine), 15.
- Meaux, 231.

- Memramcook, 317.
- Ménard, Jean, 320.
- Mer morte, 247.
- Mérimée, Prosper, 100, 118.
- Metcalf, Charles Théophilus, 282.
- Métivier, abbé Marie-Anselme de, 331.
- Mézières, Alfred, 320.
- Michaud, Adolphe, 4.
- Michaud, Augustin, 36.
- Michel-Ange, vi.
- Michillimakinac, 4.
- Micmacs, 330.
- Milan, 245, 525.
- Miniac, abbé Jean-Pierre de, 331.
- Minnesota, 460.
- Minville, abbé Georges, 250a.
- Mirabeau, marquis Victor Riqueti, 33.
- Mississippi, fleuve, 460.
- Moïse, 292.
- Monceaux, parc, 233.
- Monongahéla, 346.
- Mont-Cassin, 247.
- Montalembert, comte Charles Forbes de Tryon de, 22, 49, 118, 124, 132.
- Montcalm, marquis Victor de, 198.
- Montcalm, marquis Louis-Joseph de, 197, 232, 269, 270, 273, 287, 319, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347, 348, 349, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 372a, 462, 470, 514b, 526, 527, 529.
- Montmorency, 346.

Montmorency, comté de, 499.

Montpetit, André-Napoléon, 399, 400, 401, 403, 404, 410.

Montréal, 6, 12, 16, 17, 23, 38, 39, 41, 42, 45, 52, 93, 106,
141, 195, 209, 228, 328, 336, 350, 395, 448, 498, 509, 517.

Montreil, 91.

Moquin, Louis, 7.

Moreau, Louis, 255-257.

Moyen Age, 132.

Muir, George-Manly, 305, 306.

Musset, Alfred de, 31, 67, 91, 118.

N

Nanteuil-Sancy, 231.

Naples, 49, 247, 248.

Navarre, 46.

Nazareth, 248.

Neilson, 12.

Népissings, 351.

Nevers, 122b.

New England Historic Genealogical Society of Boston, 522.

New York, 234, 239, 319, 360, 493, 524.

Niagara, 238.

Nicholson, Francis, 311.

Nicolay, comte Raymond de, 198.

Nicolet, 472.

Nîmes, 49, 232, 233, 521.

Nolhac, Pierre de, 365.

Norman, dean, 219.

Norwich, 501.

Notre-Dame de Bon-Secours (Rouen), 49.

Notre-Dame de Québec, 2, 3, 64, 66, 82, 86, 127, 138, 141, 146, 148, 151, 184, 378, 478, 492, 510, 519.

Notre-Dame-des-Victoires, église de, 127.

Nouveau-Brunswick, 11, 310, 526.

Nouveau Monde, 290.

Nouvelle-Angleterre, 275, 309, 313, 314, 323.

Nouvelle-Ecosse, 309, 310, 311, 312, 313, 322, 323, 325, 337, 526.

Nouvelle-France, xv, 219, 261, 268, 270, 271, 274, 275, 277, 278, 280, 283, 284a, 287, 289, 291, 297, 300, 302, 323, 343, 345, 346, 349, 353, 356, 362, 372, 514a, 514c.

Nouvelle-Orléans, 4, 234.

O

Oeuvre des tabernacles, 14.

Officialité de Québec, 171, 524.

Olivier, Louis-Auguste, 59, 70, 72, 97, 103, 377, 424.

Oliviers, mont des, 247.

Ontario, province de l', 16, 237.

O'Reilly, John Boyle, 241.

Ottawa, 15, 17, 93, 122, 203, 380, 390.

Quimet, Gédéon, xvi, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 165, 166, 167, 169, 171, 205, 206, 207, 226, 244, 247, 250d, 512, 525.

Ozanam, Frédéric, 118.

P

Pacaud, Ernest, 190.

Painchaud, abbé Charles-François, 14, 492.

Palestine, 243.

Panet, soeur (Julie-Anna Casgrain), 177.

Panet, Philippe, 6.

Pange, comte de, 49.

Pâquet, abbé Benjamin, 129, 145, 171, 172, 173, 174, 179, 226a, 457.

- Pâquet, abbé Louis-Adolphe, 129, 173.
- Pâquet, abbé Tancrede, 181.
- Parent, Etienne, 56, 61, 65, 66, 100, 158, 163, 498.
- Parent, Siméon-Napoléon, 217.
- Paris, xv, 27, 28, 29, 49, 127, 128, 140, 143, 149, 191, 203, 206, 207, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 243, 244, 245, 246, 249, 298, 311, 320, 321, 340, 450, 520, 521, 522, 524, 525, 526, 527, 528, 529.
- Parker, docteur, 234, 241.
- Parker, Mme, 242.
- Parkman, Francis, x, 64, 187, 203, 234, 239, 241, 253, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 282, 284a, 319, 340, 357, 358, 359, 362, 363, 364, 366, 371, 453, 466, 469, 470, 473, 474, 493, 503, 507, 514a, 521, 522, 525.
- Parme, 454, 455.
- Pascal, Blaise, 22.
- Pasquier, 452.
- Patrizi, cardinal, 139, 140, 144.
- Patry, abbé Pierre, 137.
- Peaux-Rouges, 460.
- Pékin (pseudonyme de R.-E. Fontaine), 381.
- Pelletier, abbé Alexis, xvi, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 138, 141, 142, 145, 146, 147, 151, 174, 512.
- Pelletier, abbé André, 28, 49, 50, 137, 518.
- Pelletier, Charles-Alphonse-Pantaléon, 13.
- Pelletier, Mme Charles-Alphonse-Pantaléon (Suzanne Casgrain, soeur de Henri-Raymond), 13, 516.
- Pelletier, Oscar, 13.
- Pelletier, abbé Thomas-Benjamin, 26.
- Peltier, Ophir, 87.
- Père (Un), 141, 142, 143, 151.

- Père-Lachaise, 233.
- Pères Pénitents, 330.
- Perrault (famille), 2, 12.
- Perrault (manoir), 515.
- Perrault, Jacques-Nicolas, 8.
- Perrault, Michel, 5.
- Perrault, Olivier, 5.
- Perrault, Pierre, 5.
- Périclès, 150.
- Perrot, François, 334, 335.
- Peticlair, Pierre, 56.
- Petit, abbé Louis, 331.
- Philadelphie, 234.
- Philipps, Richard, 311.
- Phipps, amiral William, 301.
- Pie IX, 49, 131.
- Pilote, abbé François, 14, 23, 27, 28, 31, 38, 39, 45, 46, 47, 48, 50, 142, 143, 517.
- Piquefort, Jean (pseudonyme d'Adolphe-Basile Routhier), vi, 1, 3, 9, 153, 295, 296, 394, 399, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 436, 451, 452, 478, 480, 521.
- Pise, 49.
- Plaines d'Abraham, 302, 341, 350, 352, 365, 368.
- Plessis, Mgr Joseph-Octave, 7, 164, 515.
- Pointe-aux-Trembles, 354.
- Pompadour, marquise Antoinette Poisson de, 344, 345, 352.
- Pompéi, 247.
- Pontbriand, Mgr Henri-Marie Dubreuil, 269.
- Pontchartrain, Louis Phélypeaux de, 330.
- Pontiac, 266.

- Port-Royal (Annapolis), 321, 323, 330, 333.
- Portland, 49.
- Potowatomis, 423, 424, 434.
- Potvin, abbé Pascal, ix.
- Prêtres des Missions-Etrangères, 287, 327, 328, 331, 333, 336, 337, 371, 528.
- Price, Hébert-M., 217, 218.
- Prime de Martigny, Charles, 13.
- Prime de Martigny, Mme Charles (Rosalie Casgrain, soeur de Henri-Raymond), 13, 14, 477, 516.
- Prince, J.-G., 79.
- Provancher, abbé Léon, 65.
- Provost, abbé Honorius, ix, x, 153, 176, 184, 529.
- Pruneau et Kirouac (éditeurs), 186.
- Québec, cathédrale, 7, 64, 128, 515.
- Québec, province de, 14, 15, 282, 305, 499, 522.
- Québec, ville de, v, xi, xiii, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 16, 19, 46, 48, 50a, 51, 52, 60, 64, 65, 67, 71, 72, 73, 79, 80, 87, 95, 120, 122, 127, 138, 139, 140, 153, 155, 166, 167, 169, 172, 175, 179, 180, 192, 198, 199, 204, 206, 207, 209, 210, 214, 216, 217, 219, 229, 231, 233, 234, 242, 243, 244, 246, 247, 248, 262, 269, 277, 300, 301, 305, 306, 314, 333, 337, 339, 340, 341, 344, 354, 355, 358, 359, 361, 365, 367, 368, 388, 393, 426, 427, 446, 453, 455, 456, 457, 461, 487, 491, 492, 496, 498, 509, 515, 518, 524, 526.
- Quinn, James, 5.
- R
- Racine, abbé [Antoine], 128.
- Racine, Jean, 67.
- Rameau de Saint-Père, François-Edmé, x, 96, 98, 108, 237, 238, 338, 361.
- Ramesay, 322.
- Raymond, abbé Joseph-Sabin, 87, 149.

Récollets, 261, 289, 330.

Régis, comtesse de, 232.

Renaissance, 29.

Renaud, J.-P., 91.

Renault, Raoul, 213, 220, 221, 222, 223, 225.

Rhéaume, abbé A., 178, 179.

Rives, Eugène de (pseudonyme de Henri-Raymond Casgrain), 453, 454, 519.

Rivière-du-Loup, 11.

Rivière-Ouelle, 1, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 19, 22, 23, 39, 45, 50, 50a, 50b, 62, 234, 240, 250d, 270, 275, 276, 277, 278, 420, 421, 422, 423, 425, 426, 427, 435, 437, 440, 441, 442, 443, 446, 449, 450, 482, 483, 487, 491, 492, 493, 501, 502, 503, 504, 507, 509, 510, 514, 515, 516, 518, 521, 523.

Robidoux, Réjean, xi, xii, xiii, 63, 68, 73, 75, 93, 122b, 153, 154, 160, 166, 171, 175, 176, 194, 196, 226a, 226c, 382.

Robinson, Thomas, 312.

Robitaille, abbé Georges, 361.

Rocheblave, M. de, 4r

Rochelle, diocèse de, 2.

Rochemonteix, Camille de, 337.

Rollin, Charles, 22.

Rome, 49, 127, 133, 137, 139, 144, 145, 147, 171, 172, 173, 174, 179, 180, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 261, 337, 494, 524, 525, 527.

Ross-Lewin, 7, 515.

Ross-Lewin, Mme (Archange Baby), 7.

Rouen, 49, 243, 527.

Rousse, Edmond, 320.

Rousseau, Jean-Jacques, 22.

Rousseau, abbé Pierre, 327, 328.

Routhier, Adolphe-Basile, vi, 1, 9, 153, 215, 217, 250c, 296,
382, 394, 408, 412, 415, 416, 418, 436, 521, 526, 528.

Routhier, abbé Joseph-Honoré, 137.

Roy, Mgr Camille, vii, viii, x, xiv, 28, 85a, 250d, 285, 286,
378, 417, 443, 481, 514b, 529.

Roy, madame François-Xavier, voir Marie du Sacré-Coeur.

Roy, J.-E., 91.

Roy, Pierre-Georges, 498.

Royal, Joseph, 447, 448, 449.

S

Sacrée Congrégation de la Propagande, 171, 174, 179, 246.

Sacrée Congrégation de l'Inquisition (Saint-Office), 139.

Saguenay, 31, 499, 517.

Saint-Amable, soeur, 176.

Saint-André de Kamouraska, 11, 12.

Saint-Aubin, Zéphirin, 31, 517.

Saint-Bernard, mère (Anne Lecointre), 300.

Saint-Bonaventure, mère (Marie Forestier), 300.

Saint-Etienne, 232.

Saint-Germain-en-Laye, traité de, 261.

Saint-Henry, soeur, 185, 298.

Saint-Hyacinthe, 381.

Saint-Ignace, mère (Marie Guénet), 300.

Saint-Jean, rue, 64.

Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), 526.

Saint-Jean-Baptiste, église, 250a.

Saint-Jean-Port-Joli, 33.

Saint-Joseph de Lévis, 127.

Saint-Laurent, fleuve, 4, 8, 18, 20, 50a, 59, 65, 187, 276, 289,
290, 301, 386, 420, 424, 425, 428, 440, 444, 446, 521.

Saint-Louis, fort, 219.

Saint-Martin, Philippe, 258.

Saint-Nicolas de Lévis, 127.

Saint-Pascal de Kamouraska, 127, 137.

Saint-Sabas, 247.

Saint-Vallier, Mgr Jean-Baptiste de la Croix Chevrrières, 262,
277.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 10, 34, 35, 39, 51, 146, 510.

Sainte-Beuve, Charles-Augustin, viii, 118, 419a.

Sainte-Claire de Dorchester, 127, 138.

Sainte-Croix, soeur, 176.

Sainte-Foye, 346, 353, 398.

Saintonge, 219.

Salaberry, Charles Michel de, 64, 464.

Sales Laterrière, Marc-Pascal, 12, 453, 463, 464, 465, 473, 474,
503, 520, 525.

Sales Laterrière, Pierre de, 453, 463, 464, 473, 503, 520, 525.

Sales Laterrière, Pierre de (père), 463, 520, 525.

San Francisco, 458, 459.

Sandwich, 7, 15.

Sardou, Victorien, 320.

Sauriol, abbé Timothée, 247.

Sauvages, 427, 429, 432, 439, 448, 460.

Savard, Pierre, 172.

Say, Léon, 320.

Schmid, chanoine Christoph, 22.

Schneider, Père, 44, 517.

Scott, Walter, 35, 383.

Ségalas, Anaïs, 100, 397.

Seine, 386.

Séminaire de Chicoutimi, 247.

Séminaire de Québec, 7, 10, 16, 23, 25, 27, 45, 50b, 85a, 124, 126, 127, 128, 130, 142, 143, 145, 146, 152, 155, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 262, 265, 336, 340, 490, 509, 512, 517.

Séminaire de Rimouski, 127.

Sénécal, D.-H., 294.

Sept Ans, guerre de, 287, 301, 338, 339, 340, 358, 360, 362, 367, 369, 514c.

Shakespeare, William, 29.

Shea, John Gilmary, 234, 249, 493.

Shédiac, 318.

Sienna, 49.

Simon, Jules, 320.

Smith, William, 528.

Société canadienne d'études littéraires et scientifiques, 52.

Société des Amis, 52, 59.

Société d'histoire diplomatique de Paris, 526.

Société historique du Canada, 359.

Société historique du Maine, 527.

Société historique du Massachusetts, 366, 527.

Société littéraire et historique de Québec, 521.

Société royale du Canada, 250c, 278, 286, 383, 523, 524, 525, 526.

Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 210, 214.

Société Saint-Vincent de Paul, 305.

Sœurs de la Charité de Québec, 526.

Sorrente, 247.

Soulègre, 334.

Stahl, Mme de, 22.

Stevens, Paul, 65.

Stewart, George, 250a.

Stremier, abbé Jacques-Michel, 124, 125, 127, 128, 130, 144.

Stuart, James, 12.

Succession d'Autriche, 323.

Suisse, 232, 243, 527.

Sulpiciens, 287, 327, 328, 331, 333, 336, 337, 371, 528.

Sulte, Benjamin, vi, 53, 55, 65, 160, 259, 338, 372a, 375, 379,
382, 386, 419, 505.

Sweeney, Mgr, 526.

Sydenham, lord (Poulett Thomson), 282.

Sylvain, Philippe (Frère Robert), 123, 125, 151, 174, 456, 457.

T

Taché, Eugène, 90, 91.

Taché, Joseph, 382.

Taché, Joseph-Charles, vi, x, xiv, 61, 65, 66, 69, 70, 71, 72, 73,
74, 78, 79, 80, 90, 121, 128, 143, 152, 156, 157, 158, 163,
170, 171, 172, 173, 174, 175, 179, 195, 226, 226a, 244, 246,
387, 388, 389, 390, 393, 396, 405, 406, 410, 411, 412, 418,
419a, 424, 495, 510, 513, 514, 519, 521, 524.

Talbot, Aimé, 217, 218.

Tanguay, G.-E., 217.

Tarascon, 232.

Taschereau, abbé, 250a.

Taschereau, cardinal Elzéar-Alexandre, 124, 171, 173, 179, 243,
245, 246, 457, 525.

Taschereau, H.-T., 91.

Tassé, Joseph, 492.

Terre-Neuve, 322, 330.

Terre sainte, 243, 246, 247, 248, 250, 494, 527.

Têtu (famille), 2, 12.

Têtu, abbé Alphonse, 4, 8, 246, 247.

Têtu, Charles, 5, 9.

Têtu, David, 523, 527.

Têtu, Mgr Henri, 12, 13, 17, 246, 250b, 523, 527.

Texas, 527.

Thibault, 47, 517.

Thibault, Norbert, 91, 113, 114, 115.

Thomas, William Henry, 234.

Thompson, Jas., 64.

Thury, abbé Louis-Pierre, 331.

Tilloy, abbé, 450.

Todd, 454.

Toronto, 228, 529.

Toulouse, 49.

Tours, 231.

Transvaal, 316.

Tremblay, abbé Grégoire, 28, 50b, 143, 146.

Trinity Historical Society of Dallas, 527.

Trouvé, abbé Claude, 331.

Trudelle, abbé Charles, 23, 87, 163, 177.

Truffé, 455.

Turcotte, Louis-Philippe, 253, 264, 283, 284, 372a.

Turgeon, Mgr Pierre-Flavien, 46, 47, 48, 50b, 305, 517.

U

Union, 52, 60, 61, 278, 279, 280, 281, 372a.

Université Laval, x, 16, 39, 47, 52, 60, 65, 126, 149, 152, 222, 243, 250a, 250b, 405, 455, 457, 522, 525, 529.

Université McGill, 39.

Ursulines de Québec, 291, 294, 300.

Utrecht, traité d', 310, 322, 330, 332.

V

Vachon, Mgr Louis-Albert, 490.

Vacquerie, Auguste, 415.

Vaudreuil, Pierre Rigaud de, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 348, 350, 351, 352, 353, 355, 360, 368.

Venise, 245, 525.

Verreau, abbé, 189, 190.

Verreault, Pamphile, 33, 36.

Versailles, 201, 243, 344, 351, 353, 527.

Versost, Firmin, 126, 130.

Vetch, Samuel, 311.

Veuillot, Louis, 49, 118, 123, 124.

Vézina, abbé Désiré, 125, 127, 128, 130.

Viger, Denis-Benjamin, 71.

Vitte, Emmanuel, 496.

Vladykov, Vadim, 483.

Voltaire, François Marie Arouet, 118.

W

Waine, fort, 423.

Walker, 12.

Walsh, vicomte Joseph-Alexis, 118.

Washington, 520.

Wesminster, abbaye de, 49.

Whittier, John Greenleaf, 241.

William-Henry, fort, 346, 350, 352.

Windsor, 15, 16, 234.

Winslow, John, 311.

Wiseman, cardinal Nicholas Patrick, 383.

Wolfe, James, 49, 269, 273, 319, 339, 340, 353, 355, 357, 358,
362, 363, 367, 368, 470, 529.

Wood, major, 366.

Y

Z

Zitelli, Mgr, 172, 173, 174, 179.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	Pages
INTRODUCTION	v
I- Henri-Raymond Casgrain: sa famille et sa formation	1
A- Sa famille	
1. Jean-François Cassegrain d'Airvault, l'ancêtre ..	2
2. Pierre Casgrain, le grand-père	4
3. Charles-Eusèbe Casgrain, le père	7
4. Ses frères et sœurs	12
B- Sa formation	
1. L'enfance	17
2. Le collégien (1843-1852)	21
3. Le clerc-médecin (1852-1853)	38
4. Le séminariste (1853-1856)	45
5. Le prêtre	48
Conclusion	50a
II- Le mouvement littéraire de 1860 et le gaumisme	51
A- Le mouvement littéraire de 1860	
1. Rétrospective de la littérature avant 1860	51
2. Casgrain et l'élite intellectuelle de Québec	62
3. Son rôle dans la fondation des <u>Soirées cana-</u> <u>diennes</u>	68
4. Création du <u>Foyer canadien</u> et activités de Casgrain	79
5. Analyse de l'essai <u>Le mouvement littéraire en</u> <u>Canada</u>	94
6. Début de la correspondance Crémazie-Casgrain	109
Synthèse	120
B- Le gaumisme	
1. Le gaumisme en France	122b
2. Les gaumistes canadiens	124
3. Casgrain et le gaumisme	127
4. Ses articles <u>La Beauté de la vie des Saints</u>	131
5. Correspondance de Casgrain avec quelques membres du clergé canadien	138
6. Casgrain et la troisième brochure de George Saint-Aimé	144
7. Echange de lettres entre Mgr Jean-Joseph Gaume et l'abbé Casgrain	147
8. Antoine Gérin-Lajoie, Octave Crémazie et le gaumisme	149
Synthèse	151
Conclusion	152
III- L'homme d'affaires et le voyageur	153
A- L'homme d'affaires	
1. Casgrain et son rôle d'intermédiaire entre le gouvernement et les imprimeurs	155
2. Les bénéfices qu'il retire de son contrat	167
3. Le procès Taché-Casgrain	170

4. Les prêts à fonds perdu accordés aux communautés religieuses	175
5. Revenus réalisés par ses publications	184
6. Casgrain et les droits d'auteurs	190
7. Son rôle d'éditeur	197
8. Ses tentatives pour venir en aide à Crémazie	202
9. Casgrain et l'histoire de l'inscription du monument de Champlain	210
Synthèse	226
B- Le voyageur	
1. Ses premiers voyages en Europe	226c
2. Quelques voyages aux Etats-Unis	234
3. Séjour à Rome en 1886	243
4. Le pèlerinage en Terre sainte en 1892	246
Synthèse	248
C- Sa vie de réclusion et sa mort	
1. Les dernières années	250
2. La mort de Casgrain	250
Conclusion	250d
IV- Casgrain historien	251
A- Casgrain et la critique historique	251
1. François-Xavier Garneau	253
2. Louis-Philippe Turcotte	264
3. Francis Parkman	274
4. John Charles Dent	278
Synthèse	283
B- Les écrits historiques de Casgrain	285
1. L'histoire religieuse	287
a) <u>Histoire de la mère Marie de l'Incarnation</u> ...	288
b) <u>Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec</u>	297
c) <u>L'Asile du Bon-Pasteur de Québec</u>	305
2. L'histoire acadienne	308
a) <u>Un pèlerinage au pays d'Évangéline</u>	308
b) <u>Une seconde Acadie</u>	321
c) <u>Les Sulpiciens et les prêtres des Missions-Étrangères</u>	327
3. La guerre de Sept Ans	339
a) <u>Montcalm et Lévis</u>	339
b) René de Kérallain et l'abbé Casgrain	362
Synthèse	369
Conclusion	371
V- Le littérateur	373
A- Le critique de ses contemporains	373
1. Philippe Aubert de Gaspé	376
2. Benjamin Sulte	379
3. Laure Conan	382
4. <u>Les Silhouettes littéraires</u> de Placide Lépine ...	387
5. Jean Piquefort et ses <u>Portraits et pastels littéraires</u>	412
6. <u>Profil et grimaces</u> de Laurent	416
Synthèse	419

B- Les écrits de Casgrain	420
1. <u>Les légendes canadiennes</u>	420
2. <u>Les biographies canadiennes</u>	452
3. <u>Les Miettes. Distractions poétiques</u>	475
4. <u>La pêche aux marsouins</u>	482
5. <u>Un pèlerinage à l'Île-aux-Coudres</u>	483
6. <u>Mémoires de famille. Madame C.-E. Casgrain</u>	486
7. <u>Souvenances canadiennes</u>	488
8. <u>Vie de famille</u>	499
Synthèse	502
Conclusion	505
CONCLUSION	509
CHRONOLOGIE	515
BIBLIOGRAPHIE	530
APPENDICES	
1. Contrat entre Henri-Raymond Casgrain et Augustin Côté	586
2. Conventions entre l'Honorable Gédéon Ouimet et Henri-Raymond Casgrain	587
3. Contrat entre Léger Brousseau et Henri-Raymond Casgrain	590
4. Conditions du contrat conclu avec le bureau de l'Education	592
5. Poésies	595
INDEX	598
TABLE DES MATIERES	636

RESUME

Le nom de l'abbé Henri-Raymond Casgrain est étroitement lié à l'histoire littéraire du XIX^e siècle canadien. Dans une étude parue en 1904, Camille Roy a brossé un tableau d'ensemble de cet homme de lettres, sa vie et son oeuvre. Depuis, d'autres critiques ont mis en lumière certains aspects moins connus de la personnalité de l'abbé. Toutefois, les nombreux documents d'archives permettent d'apporter une vision plus complète de l'écrivain.

Membre d'une famille respectée de la Rivière-Ouelle, Henri-Raymond Casgrain reçoit une éducation chrétienne et s'initie très tôt à la lecture et à l'étude. Lorsqu'il entreprend son cours classique au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il se laisse charmer par les auteurs français. Cependant, au moment de choisir sa profession, il s'oriente vers la médecine qu'il abandonne après quelques mois. Il entre alors au Séminaire de Québec et complète ses études théologiques à Sainte-Anne tout en y occupant un poste de professeur. Comme cette tâche lui occasionne bien des fatigues, son évêque lui confie un ministère au vicariat de Beauport, puis à Notre-Dame de Québec.

La venue de Casgrain à Québec inaugure sa carrière de littérateur et coïncide avec le renouveau littéraire des années 1860. Il se vote alors à la cause de la littérature en participant à la création des revues Les Soirées canadiennes et Le Foyer canadien qui s'inscrivent dans le mouvement littéraire de 1860. L'abbé se révèle un animateur des plus enthousiastes

et des plus actifs. Bien qu'il collabore aux revues, il se préoccupe davantage d'accroître sa renommée à la suite du succès de ses Légendes canadiennes. Aussi produit-il une oeuvre des plus variées. Pourtant, s'il contribue à l'essor des lettres canadiennes, il n'est pas le seul responsable de ce renouveau.

Tout en exerçant son métier d'écrivain, Casgrain se montre intéressé au débat qui s'élève au Canada sur la réforme de l'enseignement chrétien. En effet, il apparaît comme un tenant de la doctrine de Mgr Jean-Joseph Gaume et sympathise plus qu'on ne le croit habituellement avec les gaumistes canadiens.

L'expérience que l'abbé a acquise comme membre du comité des Soirées canadiennes et du Foyer canadien de même que ses démarches en faveur du gaumisme l'ont sans doute préparé à devenir un homme d'affaires des plus avertis. D'ailleurs, il connaîtra des années prospères grâce à son rôle d'intermédiaire dans la vente d'ouvrages au gouvernement. D'autres revenus proviendront de la publication de ses écrits, d'articles dans les périodiques, de la vente de droits d'auteurs et de son rôle comme éditeur. Pourtant, Casgrain ne réussit pas tout ce qu'il entreprend; il échoue dans sa tentative de venir en aide au poète Octave Crémazie tandis que, dans l'histoire de l'inscription du monument Champlain, il ne parvient à berner que lui-même.

Homme d'affaires, l'abbé a été aussi grand voyageur. Il a su s'amasser un capital et mener une vie des plus aisées en effectuant de nombreux voyages aux Etats-Unis et en Europe, soit pour faire des recherches, soit pour se reposer. Quelques-

uns de ces voyages retiennent l'attention car ils dévoilent certains aspects de sa personnalité.

Si Casgrain fait connaître le Canada par ses voyages à l'étranger, il participe à la création d'une littérature nationale par ses nombreux écrits. Auteur de deux essais sur la critique, il tente d'en établir les exigences en étudiant les oeuvres des historiens et des littérateurs. En plus de juger les ouvrages des historiens, il publie des textes historiques portant sur l'Ancien régime. Autant dans ses critiques que dans ses écrits, il respecte les principes qu'il a énoncés dans ses études de 1866 et de 1872. Aussi traite-t-il de sujets canadiens qui évoquent les moeurs du pays, décrivent la nature et respectent la morale.

Ces critères, il les applique également dans ses textes littéraires. En effet, lorsqu'il analyse les ouvrages des écrivains canadiens, il insiste sur l'aspect national et sur l'aspect religieux. Quant à ses propres publications, elles se veulent un reflet des moeurs canadiennes. L'écrivain qui décrit alors le milieu canadien et les gens qui l'habitent présente des légendes et des événements locaux, rend hommage à des contemporains en plus de tracer un portrait élogieux de son milieu familial.

Ainsi, grâce à son abondante production littéraire et historique, Casgrain s'est acquis une place importante parmi les hommes de lettres. Sans être le plus élégant des écrivains, il a été lu parce que les sujets qu'il a exploités correspondaient aux goûts du temps. Et même s'il a constamment cherché à se mettre en évidence dans tout ce qu'il a entrepris, il a su

)

apporter sa contribution au développement des lettres canadiennes en conseillant les écrivains et en produisant des oeuvres qui demeurent valables pour l'époque. Aussi, bien qu'il ait souvent agi dans son propre intérêt plutôt que dans celui de la collectivité, il faut louer les efforts qu'il a déployés pour créer une littérature nationale.